



HAL
open science

**Maisons, raisons, passions. La résidence secondaire à
Chavannes-sur-Suran (Ain) et Saint-Martin d'Entraunes
(Alpes Maritimes)**

Nathalie Ortar

► **To cite this version:**

Nathalie Ortar. Maisons, raisons, passions. La résidence secondaire à Chavannes-sur-Suran (Ain) et Saint-Martin d'Entraunes (Alpes Maritimes). Sciences de l'Homme et Société. Université de Nanterre - Paris X, 1998. Français. NNT: . tel-00366748

HAL Id: tel-00366748

<https://theses.hal.science/tel-00366748>

Submitted on 9 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE PARIS X-NANTERRE

Maisons, raisons, passions

La résidence secondaire

à Chavannes-sur-Suran (Ain) et Saint-Martin d'Entraunes (Alpes Maritimes)

Thèse pour le doctorat d'ethnologie

présentée par

Nathalie ORTAR

sous la direction de Madame Martine SEGALEN

-NANTERRE-

1998

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, Madame Martine Segalen, pour tout l'intérêt qu'elle a accordé à l'élaboration de cette recherche. Sa disponibilité, son attention et son soutien ont permis que ces années de doctorat se révèlent intellectuellement enrichissantes.

Mes remerciements vont aussi à Mesdames Françoise Dubost et Martyne Perrot, tout comme à Monsieur Martin de la Soudière pour les suggestions et les corrections apportées aux premières ébauches de ce texte.

Je n'oublie pas ma dette envers les familles de Chavannes et Saint-Martin, sans lesquelles ce travail n'aurait eu ni de réalité, ni de sens. Je leur exprime à toutes ma profonde gratitude pour leur accueil chaleureux et la confiance immédiate qu'elles m'ont témoigné.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers mon mari, Monsieur Serge Manigault, pour son soutien moral tout au long de cette thèse et son aide précieuse dans le domaine informatique. C'est à lui que je dois la réalisation des schémas des illustrations.

Cette thèse n'aurait pu être achevée sans les nombreux encouragements que m'ont prodigués mes parents et mes amis, dont certains ont accepté de participer à la relecture et à la correction de la version définitive de ce texte : qu'ils soient également remerciés.

Table des matières

Introduction	1
<i>L'histoire de la résidence secondaire</i>	10
<i>Des résidences secondaires modestes</i>	16
Première partie « Avoir une seconde maison »	23
Chapitre 1-Deux communes, deux destins	25
Deux communes, deux devenirs divergents	25
<i>Saint-Martin</i>	25
<i>Chavannes</i>	28
La location d'un logement	32
Des habitants introuvables	39
Chapitre 2-Un « secondaire » en question	53
« Résidence secondaire » : un terme connoté négativement	53
Lieu de mémoire	56
Le poids de deux maisons	70
Le choix entre plusieurs résidences secondaires	72
Quel avenir ?	74
Chapitre 3-Acquérir	81
Pourquoi acheter ?	82
Comment acheter	87
<i>Le coup de cœur</i>	94
<i>Les originaires</i>	98
Hériter	101
<i>Chavannes sur Suran</i>	104
<i>Saint-Martin d'Entraunes</i>	108
Chapitre 4-Vivre avec sa résidence secondaire	123
Les rythmes des visites	123
<i>Les saisons</i>	124
<i>Les loisirs</i>	132
Cycles de vie	136
<i>L'enfance : le temps des souvenirs</i>	136
<i>L'adolescence</i>	149
<i>La vie adulte</i>	156
Les résidents secondaires héritiers	157
Les acheteurs	159
<i>La retraite</i>	161

<i>La mort</i>	169
Conclusion de la première partie	180
Deuxième partie Contraintes et plaisirs de la maison	183
Chapitre 5-Modeler	184
Réaliser	186
<i>Récupérer ou acheter</i>	204
<i>Jusqu'où aller dans les travaux</i>	207
Vivre les travaux	213
Quel style ?	220
Chapitre 6-Aménager et entretenir	239
Meubler	240
<i>Se protéger</i>	248
<i>L'ameublement de récupération</i>	251
Entretien : une affaire de femmes	260
<i>Le renforcement de la répartition sexuée des tâches</i>	261
<i>Faire le ménage</i>	264
Cuisiner	274
Chapitre 7-Entre devoirs et plaisirs	287
S'approvisionner	288
Jardiner	301
Bricoler	313
L'affouage	317
Conclusion de la deuxième partie	323
Troisième partie Vie sociale, vie locale	327
Chapitre 8-Les lois de l'hospitalité	328
Recevoir	329
<i>Une relation familiale enveloppante</i>	330
<i>Les amis</i>	334
<i>Déjeuner ensemble</i>	340
Célébrer	343
Le baptême	347
Le mariage	348
Chapitre 9-Des loisirs et des sports	353
Se reposer	354
Sociabilités formelles et informelles au village	356

<i>Vie villageoise</i>	356
<i>Les fêtes</i>	367
Les loisirs hors de l'enceinte du village	374
<i>Les promenades</i>	375
<i>La cueillette</i>	376
<i>La pêche</i>	383
<i>La chasse</i>	388
<i>Les sports</i>	396
Chapitre 10-S'intégrer	403
Les perceptions locales de l'intégration	404
<i>Chavannes</i>	404
<i>Saint-Martin</i>	409
Le rôle du voisinage	412
L'intégration possible	414
Les conflits	422
Chapitre 11-Politique et associations	433
La vie associative	433
Pouvoir municipal et résidence secondaire	440
Voter	445
Le conseil municipal	452
Conclusion de la troisième partie	457
Conclusion	459
Bibliographie	471
Annexes	489

Introduction

Attentif à copier les habitudes des gens de cour, dès les premiers beaux jours du printemps, M. de Rénal s'établit à Vergy : c'était le village rendu célèbre par l'aventure tragique de Gabrielle. A quelques centaines de pas des ruines si pittoresques de l'ancienne église gothique, M. de Rénal possède un château avec ses quatre tours, et un jardin dessiné comme celui des Tuileries, avec force bordures de buis et allées de marronniers taillés deux fois par an.

Stendhal, *Le rouge et le noir*, 1830

*Ce juge, -ce marchand, - fâché de perdre une heure,
Jette un regard distrait sur cet homme qui pleure,
L'envoie au bagne, et part dans sa maison des champs.*

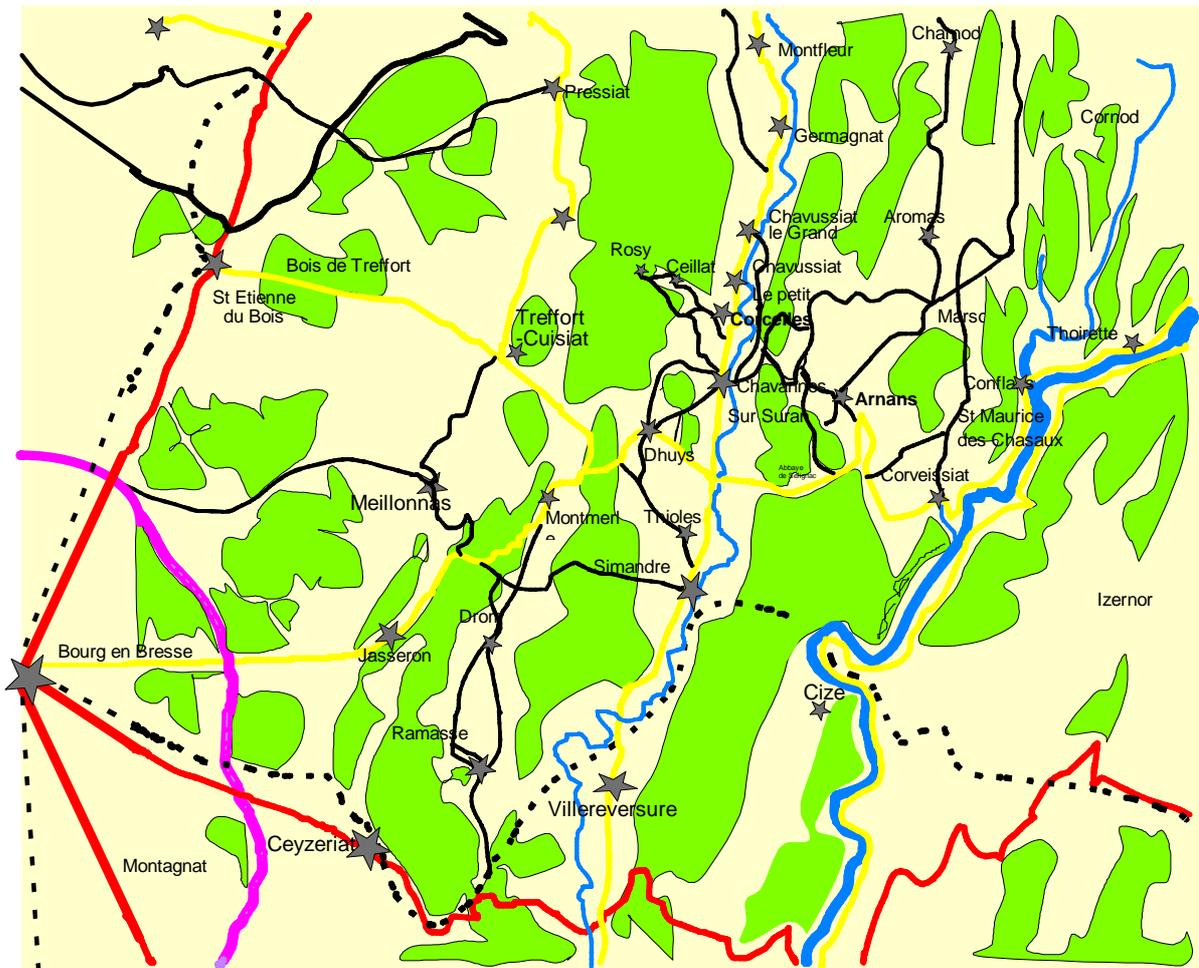
Victor Hugo, *Contemplations*, t. 2, 1856

Chavannes sur Suran : un village qui s'étire dans son fond de vallée large et accueillant. Les façades qui s'offrent à la vue lors de la traversée du village par la départementale sont disparates, sans caractère en dehors de quelques maisons trop vite dépassées. Il faut se diriger vers l'église pour découvrir jardinets et maisons fleuries, certaines en pierres de taille, d'autres crépies. Les quelques passants - simples promeneurs, ou ménagères se rendant à la boulangerie ou l'épicerie-, les cris des enfants qui raisonnent dans le village lors des récréations, les voitures garées dans les rues, les jouets qui traînent dans les jardins sont autant d'indicateurs d'une vie que l'on retrouve aussi dans les hameaux. Tout autour, quelques champs cultivés, du maïs surtout et un peu de blé, offrent au paysage la rigueur de leur alignement. Le reste des terres dégagées est découpé en de nombreux prés où paissent les vaches charolaises, à robe blanche, élevées pour la viande ou les montbéliardes, tachetées de marron, dont la production de lait sert à la fabrication du fromage de comté. La rivière serpente au milieu de la vallée. En hiver, elle inonde les champs voisins et lèche parfois le mur du cimetière. Les collines, qui délimitent le territoire et le paysage de chaque côté, sont boisées. Les buis rendent ces sous-bois denses, presque impénétrables, seule note de sauvagerie dans ce paysage qui respire la douceur, la tranquillité. La richesse aussi : la

terre est grasse, l'herbe verte, sauf au sommet où affleure le calcaire, ce même calcaire dans lequel sont taillés les linteaux des grosses fermes de style franc-comtois dans les hameaux. Une usine de plastique se dresse parfois dans les près. Mais ces petites unités disséminées dans le paysage rompent à peine l'harmonie de l'ensemble. La vie est rythmée par les pas des troupeaux matin et soir, l'entrée et la sortie de l'école, les mouvements occasionnés par les horaires des ouvriers des usines voisines et les aller-retours des autres habitants qui travaillent à Bourg, Nantua ou Oyonnax. Monde industriel et agricole se mêlent, avec leurs exigences parfois antagonistes. Les habitations nouvelles sont concentrées dans le lotissement qui se terre dans l'humidité du bois du Clapay.



Chavannes sur Suran



Carte des environs de Chavannes sur Suran

La bonne santé démographique de la commune est récente. En effet, au cours des années 1960 la population ne cesse de baisser, au point que la fermeture de l'école est envisagée. C'est l'époque où les fermes abandonnées sont vendues comme résidences secondaires à des familles de lyonnais ou de burgiens¹. La situation s'inverse 20 ans plus tard grâce aux usines locales qui nécessitent une forte main d'œuvre déqualifiée. Une dizaine de familles turques s'installent au village. Cette filière d'immigration est courante dans le Jura où cette minorité est la plus présente, employée, comme à Chavannes, dans les usines de plastique [le Couturier 1989]. Des familles de rurbains s'installent également. Les adultes travaillent dans le tertiaire à Bourg en Bresse, Nantua ou Oyonnax. En revanche, les familles

d'éleveurs sont devenues rares mais entretiennent à elles seules l'ensemble du territoire, la taille de leurs troupeaux ayant considérablement augmenté. Environ 420 habitants résident actuellement dans la commune.

Contraste : impétuosité du Var adolescent, sauvagerie du paysage ocre et noir, adouci par le vert tendre des mélèzes l'été. Les champs sont rares, serrés le long du Var qui les grignote, arrache les arbres, année après année, toujours à la recherche d'un lit plus large. En hiver le soleil atteint brièvement le fond de la vallée où Saint-Martin d'Entraunes se serre frileusement sur son piton rocheux, délimité au sud par une longue façade de maisons à trois, quatre étages aux volets clos, et au nord-est par la falaise et l'abrupt de la montagne qui reprend derrière le cimetière. Les quelques maisons éparses, d'architecture récente, n'arrivent pas à rompre l'unité de l'escargot central. Un hôtel-bar-restaurant-épicerie et une boucherie-épicerie-dépôt de pain restent ouverts toute l'année. L'auberge communale, bâtiment à l'écart de l'agglomération, qui se veut d'un certain standing, ferme tout l'hiver, de même que les deux campings. Les deux hameaux de proximité gardent quelques habitants en hiver, mais plus haut en altitude, à Sussis, seul reste un couple. Là, les maisons trapues, bâties en pierre et mélèze, aux toits de bardeau, s'accrochent à la pente. Les granges, greniers et étables sont peu à peu transformés en résidences secondaires. L'homme s'est retiré de l'adret, abandonnant à la nature lopins de terre, hameaux et fermes, dont les vestiges seront bientôt invisibles. A Sussis et Val Pelens, petite station de ski², la pente devient plus douce, mais ce n'est qu'un bref répit. Deux petits troupeaux de

¹ Habitants de Bourg-en-Bresse.

² Deux remontées mécaniques et une auberge qui éprouve d'importantes difficultés à vivre essaient d'attirer quelques touristes et les habitants de la vallée.

vaches y paissent en été. De là on découvre barres rocheuses, pierriers et pâturages colonisés par les moutons l'été. Comme pour accroître la sauvagerie du lieu, le loup est revenu et avec lui les peurs ancestrales qu'il suscite. L'été, les géraniums de la place, l'ouverture de quelques fenêtres et les tables du bar atténuent le sentiment de désolation. Les routes des cols de la Cayolle et des Champs ferment chaque hiver pour de longs mois, isolant un peu plus le village. L'autre accès, vers Digne ou les villes de la Côte d'Azur, passe par les étroites gorges du Daluis. La route se fraye un passage de tunnel en viaduc entre roche sanguine et abysse : superbe ! Mais qu'ils sont longs à parcourir ces kilomètres !



Saint-Martin d'Entraunes

A la fin du siècle dernier la commune disposait encore d'une petite industrie textile aujourd'hui totalement disparue. La vie y était plus rude qu'à Chavannes en raison de

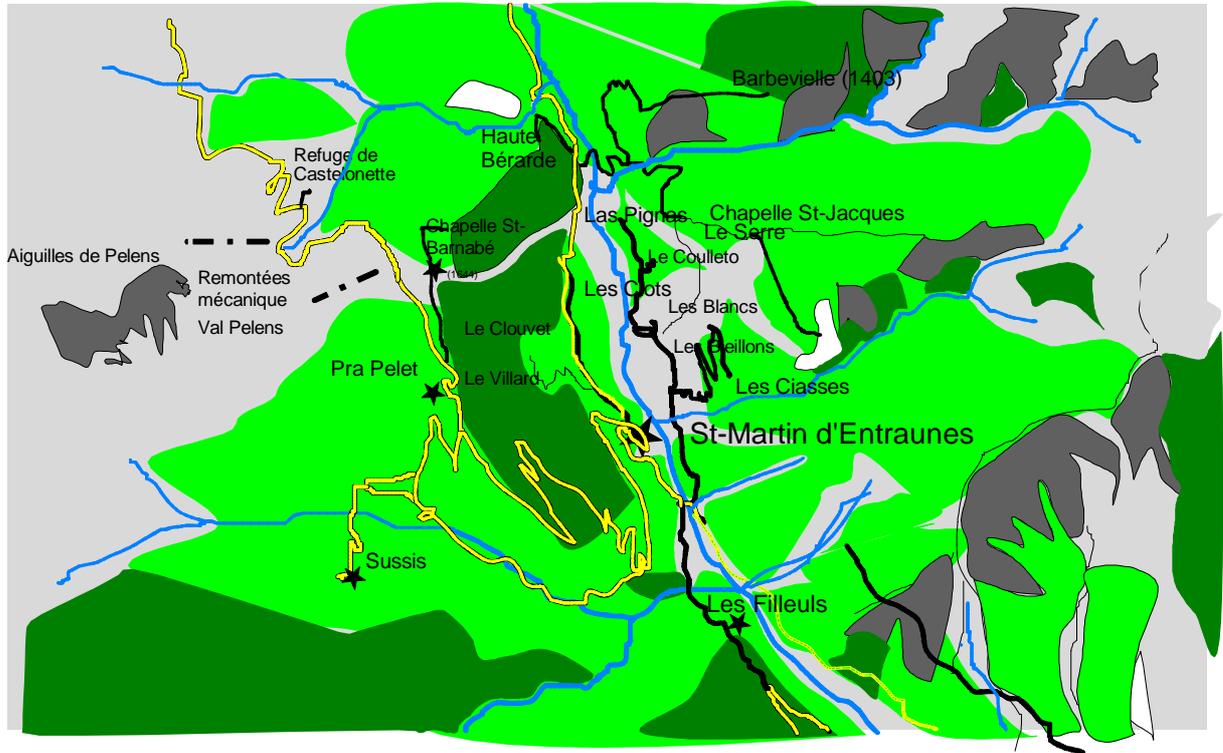
l'altitude et de la piètre qualité des sols nivelés en terrasses aujourd'hui englouties par la forêt. La Côte d'Azur affairée par la grande aventure du tourisme naissant réclamait des bras pour bâtir et des domestiques. La vie y était plus facile, alors pourquoi rester ? Demeurèrent cependant quelques familles aisées qui crurent au développement d'un tourisme local et des paysans qui ne voulurent pas quitter la terre héritée mais leurs enfants partirent à leur tour, sans espoir de retour. Les quelques essais de vie communautaire dans les années 1970 à Barbevieille -hameau d'altitude sans route d'accès-, pas plus que les rares installations de jeunes couples où de retraités, n'ont compensé les départs. Le canton de Guillaumes, dont Saint-Martin dépend, continue sa lente hémorragie humaine. Il est le seul du département qui soit encore dans ce cas. Les services sont maintenant partagés avec une commune voisine : Entraunes. L'école est là-bas, la poste ici, le médecin à Guillaumes, chef lieu du canton.

Une « société fantôme, composée certes d'individus vivant au pays, mais ayant son correspondant mythologique, hypostasié, dans une société d'émigrés urbains « ayant réussi », et entretenant entre eux un double rapport d'aliénation : la société locale ne se pensant qu'à travers le groupe des émigrés, les émigrés ne retrouvant leur identité que dans la mesure où le pays mythique existe comme endroit clos, préservé, figure du totem qui redonne fondement aux exilés. »

Cette description de Jacques Maho de la société de Saint-Sylvain dans la Creuse pourrait également s'appliquer à Saint-Martin [citation relevée dans Mathieu et Duboscq 1985].

L'hiver, 80 habitants, surtout des personnes âgées, attendent le retour des beaux jours et avec eux des résidents secondaires et des touristes de passage dont le flux est stoppé par l'arrivée de la neige. Même pendant les vacances scolaires la station de ski de val Pelens attire peu de monde. Ce fut une déception de plus pour la commune qui espérait grâce à elle retrouver quelques habitants. Quelques rares jeunes couples se sont installés pour vivre de l'élevage et du tourisme au camping ou dans l'une ou l'autre des auberges communales.

Rares sont ceux qui restent plus de deux ans. Les enfants sont scolarisés dans un village voisin puis deviennent pensionnaires dès l'entrée au collège. Un bureau de poste est ouvert à mi-temps, seule administration encore présente avec un employé de l'EDF.



Carte des environs de Saint-Martin

Native d'une région fortement touristique défigurée par les Marina vides la majeure partie de l'année, mon approche de la résidence secondaire ne pouvait qu'être empreinte d'un scepticisme non dénué d'une certaine hostilité. La résidence secondaire représentait le tourisme estival, les empêcheurs de tourner rond autour des caps envahis par des propriétés privées rarement habitées. A l'école, certains camarades de classe me parlaient de leur maison située dans leur village, là-haut, dans le haut pays. Faute de les avoir fréquentés, ces logements, qui n'étaient jamais qualifiés de résidence secondaire, restaient pour moi des abstractions. Cependant, la rencontre d'un groupe de résidents secondaires natifs ou

originaires d'une petite commune située dans le haut-pays des Alpes Maritimes, m'a donné envie de mieux comprendre les motivations de ces personnes dans un contexte différent de la Côte d'Azur, pourtant toute proche, en raison de la quasi absence de touristes³.

Etudier les résidences secondaires situées dans le monde rural impliquait le fait d'observer ce type d'habitat là où il paraît être le moins attractif, expurgé de ses possibles intérêts sportif, mercantile ou hédoniste, qui prévalent dans les stations de ski ou les villes balnéaires. Loin surtout des grands ensembles touristiques, que nous ne souhaitions pas aborder dans le cadre de cette étude.

Deux communes servirent de support : Chavannes sur Suran et Saint Martin d'Entraunes. Toutes deux sont distantes de plusieurs centaines de kilomètres, le premier village se situant dans l'Ain et l'autre dans les Alpes-Maritimes. Un point commun : les deux populations étudiées ont à peu près la même taille, soit environ 400 personnes.

Pourquoi cette comparaison ? L'approche monographique, l'ethnologie du « petit », doit permettre d'aboutir à une ethnologie du « grand » [Zonabend 1985] or comment savoir si le haut pays niçois ne présente pas une spécificité, notamment concernant la vie menée dans ces maisons ? Seule une étude de terrain en contrepoint, ailleurs en France, pouvait permettre de répondre bien que partiellement, à cette question⁴. Ainsi, ce choix de deux communes situées dans des lieux géographiquement différents est destiné à donner une image aussi complète que possible des réalités recouvertes par la résidence secondaire en

³ Ce fut l'objet d'un mémoire de maîtrise.

⁴ Deux monographies, même si elles s'appuient sur une troisième, ne saurait rendre compte de la totalité du phénomène mais permettent simplement de mettre en évidence quelques traits récurrents ou au contraire géographiquement limités. Problème de la représentativité que rappelle Christian Bromberger [1997] et risque de surinterprétation contre lequel mettent en garde Christian Bromberger dans le même article et Jean-Pierre Olivier de Sardan [1996].

milieu rural et de sa place au sein des réseaux locaux. Le village⁵ ou plutôt ici la commune est l'unité administrative et géographique qui nous parut la plus pertinente dans le cadre de cette recherche. En effet, l'étude d'un village permettait de saisir la vie d'une unité géographique cohérente, ce qui devait faciliter l'analyse des rôles tenus par chacun des acteurs. Une population de taille moyenne rendait possible un repérage, si ce n'est une connaissance quasi exhaustive, des habitants. Comme Françoise Dubost et Philippe Bonnin le notaient :

« Le village n'est pas en soi une unité représentative, ce n'est qu'un cadre commode de travail, à la fois pour collecter des documents [...] et pour interroger des habitants parce qu'on bénéficie de leurs liens de connaissance et de leur familiarité d'un même espace. » [1980 : 9].

Chacune des communes se composant d'une agglomération principale et de hameaux, cela offrait la possibilité d'observer la résidence secondaire dans le village mais aussi dans les écarts, qui possèdent parfois une vie autonome et une population différente de celle du bourg. De fait, l'étude de ces hameaux fut d'une grande richesse ethnographique.

Le choix des villages en eux-mêmes relève de deux motivations différentes. Saint-Martin devait confirmer certaines des hypothèses élaborées lors d'un travail de maîtrise conduit dans un village proche ; c'est du moins ce que nous pensions.... Dans la vallée il était le seul village à réunir les critères que nous nous étions fixés : une population active encore conséquente impliquant un embryon d'activité économique. Chavannes-sur-Suran paraissait être le stéréotype du village campagnard français si tant est qu'il existe. Le fait que la population de la commune croisse de nouveau semblait un élément de comparaison pertinent avec Saint-Martin qui vit une situation inverse. Les deux villages s'inscrivent de fait dans deux situations démographiques opposées : la péri-urbanisation et la désertification.

⁵ Cf. notamment le texte d'Isac Chiva sur les communautés rurales [1992].

L'histoire de la résidence secondaire.

Philippe Jarreau note à ce sujet :

« En Europe occidentale on le sait, le phénomène de la double résidence est un fait très ancien. Il a son origine à la paix romaine. Aux alentours de Rome, les personnes fortunées disposaient de résidences de plaisance. Ce goût de la double résidence s'était répandu avec la civilisation romaine et avait marqué tout l'Empire. Le système disparut presque totalement sous cette forme spécifique, pendant les périodes de grande insécurité du Moyen Age. Malgré ce repli sur le domaine (ou la cité médiévale), quelques seigneurs puissants et particulièrement l'ordre ecclésiastique, maintiendront non sans mal, cette alternance de séjours.

A la fin du Moyen Age cette pratique ce développe de nouveau. » [1985 : 29]

Vers 1460 est créé le terme *maison de plaisance*⁶. Chastellain, dans sa *Chronique* publiée en 1465 en fait mention. Le *Trésor de la langue française*⁷ la définit comme une « maison ou château qui sert à l'agrément ». Le dictionnaire du XIX^e siècle de Pierre Larousse ajoute « où l'on ne fait pas son séjour ordinaire. ». La maison de plaisance, telle qu'elle est définie au Moyen-Age, serait l'ancêtre de la *maison de campagne*. Nouveau terme qui daterait de 1655⁸, que mentionne Salnove, dans son ouvrage sur la *Vénerie Royale*. L'espace où elle se situe est cette fois indiqué.

Pour le 18^e siècle, Philippe Jarreau remarque :

« Le goût pour la résidence⁹ se développe considérablement à la fin du 17^e siècle et s'intègre au siècle suivant au grand mouvement de construction qui anime toute l'Europe. Le phénomène est si remarquable que les historiens faisant écho au 12^e siècle et à sa « robe blanche de cathédrales », présentent l'Europe du 18^e siècle vêtue « d'une robe de pierres grises ». Ces nouvelles constructions faites pour durer trois siècles, ont moins de cinquante ans d'existence pour plus de la moitié (60, 70%) et ont été réalisées en campagne pour plus de 90%. » [1985 : 44].

⁶ *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1992

⁷ *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, tome 11, Gallimard, 1985

⁸ *Trésor de la langue française*, 1985

⁹ Le terme est ici compris comme une maison entourée de nature.

Ces maisons, lorsqu'elles se situent à l'extérieur des villes sont bâties pour l'agrément. Le thème devient plus présent dans la littérature au 19^e siècle : Stendhal et Balzac entre autres la décrivent. André Rauch [1995] note son extension conjointe en France et en Grande-Bretagne. Elle reste réservée à une élite mais concerne aussi des bourgeois moyennement aisés. A ce sujet, Françoise Dubost remarque en Beaujolais la création de

« maison de campagne « bourgeoises » - c'est-à-dire dans la langue des notaires, dépourvues d'exploitation agricole - qui apparaissent dès le Second Empire et qui annoncent ce que nous appelons maintenant les résidences secondaires. » [1980 : 11]

Le *Dictionnaire historique de langue française* date la création du terme *résidence secondaire* du milieu du 20^e siècle, et ajoute « souvent l'équivalent prétentieux de *maison de campagne*. » [1992]. Pourquoi prétentieux ? Cette définition semble indiquer que la « résidence secondaire » fait référence à une nouvelle aisance qui cherche à s'imposer, le terme « résidence » renvoyant à un ensemble immobilier luxueux qui ne correspond à rien sur nos terrains et peut effectivement, de ce fait, prêter à sourire. Cependant, le terme « résidence secondaire » semble plutôt adopté à défaut de meilleur équivalent.

En 1946, la catégorie « résidence secondaire » apparaît pour la première fois dans un recensement général de la population¹⁰. La première définition considérait comme résidence secondaire tout logement occupé moins de la moitié de l'année. Cette définition a évolué à diverses reprises pour devenir plus fonctionnelle. Lors du recensement de 1990, l'INSEE décida que tout logement utilisé pour les fins de semaine, les vacances, les loisirs était une résidence secondaire, catégorie qui comprend également les logements meublés loués pour des séjours touristiques. En revanche, la catégorie « logement occasionnel » qui comporte les logements occupés seulement une partie de l'année pour des raisons

¹⁰ Les résidences secondaires étaient auparavant confondues avec les résidences principales dans la catégorie « logements occupés » [Taffin 1991].

professionnelles est décomptée à part. Nous verrons plus loin que cette distinction n'a rien d'aussi évident. Cette évolution des définitions de l'INSEE, avec parfois des retours en arrière¹¹ est révélatrice de la variété des situations recouvertes ainsi que des difficultés rencontrées à les cerner statistiquement.

« Maison de campagne » est un bon équivalent de résidence secondaire. La bastide provençale devient à partir du milieu du 19^e siècle la maison de campagne du petit-bourgeois [Chamboredon 1996]. Le cabanon est une forme particulière de résidence secondaire situé au bord de la mer ou dans les vignes, souvent en location [Gontier 1991]. Nos informateurs ont souvent utilisé le terme de « chalet » qui désigne une petite maison en bois, qui ne contient parfois qu'une chambre et une pièce de vie. Il ressemble par bien des aspects aux cabanons ouvriers de l'entre-deux guerres [Dubost 1990]. « Maison de famille » désigne ici un bien qui est dans la famille au moins depuis l'enfance des informateurs.

La création de la catégorie « résidence secondaire » en 1946 dans le recensement est révélatrice de l'importance que cette forme d'habitat commençait à prendre alors et marque un début de démocratisation. Le nombre de ces résidences va être multiplié par plus de 10 pour atteindre en 1990 13% du nombre total des logements [Taffin 1991]. Cette part était de 5,9% en 1962. Ces chiffres à eux seuls démontrent l'importance de ce phénomène, dont la presse se fait souvent l'écho : « Pourquoi autant de résidences secondaires ? » s'interroge François Lebrun dans l'*Expansion* [2/15 juin 1995] et l'*Express* du 17 juillet 1997 leur consacre 18 pages, pour ne citer que quelques articles. Dans le reste de l'Europe leur présence est également attestée comme nous le laissent pressentir l'ouvrage dirigé par

¹¹ La catégorie « logement occasionnel » par exemple, a pendant un temps été incluse dans celle des résidents secondaires pour ensuite redevenir une catégorie à part.

Marianne Gullestad et Martine Segalen sur *La famille en Europe* [1995]¹², les travaux de Roselyne de Villanova, Carolina Leite et Isabel Raposo sur les maisons de migrants portugais au Portugal [1994] ou la thèse d'Elisabeth Gessat sur la parenté en Russie [1997]¹³.

Les études menées par l'INSEE destinées à mieux comprendre le phénomène et ses implications n'ont eu qu'un succès partiel. En effet, depuis la grande enquête commanditée par le Commissariat général au tourisme/DATAR en 1967¹⁴, aucune recherche comparable n'a été effectuée. Ces données ne sont que partiellement exploitables, beaucoup d'entre elles, comme le taux d'équipement des ménages par exemple, n'ayant plus qu'une valeur historique. Depuis, les études réalisées se sont contentées d'explorer à chaque fois un des aspects de la résidence secondaire.

Les recherches portant sur le sujet, qu'elles soient ethnologiques, sociologiques ou géographiques sont peu abondantes comme nous pûmes le constater lors de l'élaboration d'une bibliographie analytique [Cicé, Ortar, Phelouzat-Perriquet 1995] analysée par Françoise Dubost [1995]. La majorité des travaux datent de la fin des années 1970.

Laurence Wylie en constate l'existence dans sa monographie sur Roussillon mais ne les étudie pas [1964]. Au cours de la période des années 1970, la résidence secondaire n'est pas abordée sans *a priori* ainsi qu'en témoignent les titres des travaux sur le sujet : *Le deuxième phylloxéra* [Bromberger et Ravis-Giordani 1977], *Toutes fermettes de caractère* [Maho

¹² Cf. notamment l'article de Joan Bestard et Jesus Contreras portant sur la Catalogne et celui de David Gaunt sur la Suède.

¹³ Les relations ville-campagne que décrit Elisabeth Gessat font penser à celles qui ont dû exister en France entre 1930 et 1960, l'*isba* ou la *datcha* familiale étant encore habitée par des personnes âgées.

¹⁴ Achevée en 1971.

1978] pour ne citer qu'eux. La résidence secondaire y est assimilée à un objet de luxe réservé à une élite. Elle est perçue comme la source de tous les maux : hausse des prix des maisons et de la terre, mésentente avec les habitants du village due à une incompréhension mutuelle [Dourlens et Vidal Naquet 1980 - Bromberger et Ravis-Giordani 1977]. L'idéologie du retour à la campagne est souvent sous-jacente comme en témoigne le numéro de la revue *Autrement* « Avec nos sabots » [1978] consacré, dix ans après le mouvement de 1968, à la résidence secondaire et aux néo-ruraux. Retrouver les deux thèmes rassemblés dans le même numéro est révélateur. Françoise Cribier nuance cependant le propos très tôt en remarquant que de nombreuses résidences secondaires, surtout dans la campagne, sont héritées et appartiennent à des personnes aux revenus modestes [1973]. Paul Harvois indique également la nécessité de prendre du recul et d'éviter de se contenter d'idées reçues [1980]. Observée de l'intérieur, la résidence secondaire est vécue sur le mode du double espace et pratiquement de la double vie [Sansot, Strohl, Torgue et Verdillon 1978 - Marié et Viard 1977 - Barbichon, Blanchet, Karsenty, Perianez et Vicente 1978].

En 1985, l'enquête menée dans l'Orléanais par André Brun et Bernard Kalaora apporte un autre éclairage. Ils s'intéressent à ce que la résidence secondaire apporte au milieu d'accueil et à ses aspects positifs. Il faudra cependant encore attendre cinq ans pour que cet intérêt se confirme : enquête abandonnée de l'INSEE, étude sur les Alpes Maritimes [Observatoire du tourisme des Alpes Maritimes 1993], travaux dirigés par Françoise Dubost pour le compte de la DATAR publiés sous le titre de *L'autre maison* en 1998.

De toutes ces enquêtes que ressort-il ? Le mouvement a été quantifié, analysé dans ses aspects statistiques. L'originalité de la résidence secondaire, la diversité des situations individuelles qui s'y abritent, restent absentes de ces recherches plus orientées vers l'analyse des transformations des paysages sous l'effet du mitage, de l'habitat rural ou, autre analyse, sous l'effet du pouvoir politique. L'impact de la population secondaire au sein de la communauté, la tolérance ou le rejet dont elle est l'objet, sont étudiés au travers de partis pris idéologiques ou dans des régions où la construction d'un bâti de villégiature¹⁵ a été massif¹⁶. En dehors de la récente étude commanditée par la DATAR, les raisons de posséder une résidence secondaire, sa vie intérieure, les parcours de vie ne sont pas abordés. De même, l'enjeu au sein du couple, de la famille représenté par ces maisons¹⁷, n'ont pas ou peu été développés. Or ce sont des domaines où l'approche anthropologique prend toute sa pertinence. Vivre parmi ces habitants permet d'observer un quotidien dont rien ne transparaît dans lors de simples entretiens. Des décalages entre les discours mis en avant par les conseils municipaux et même par les habitants et les attitudes de chacun au jour le jour purent ainsi être révélés. De fait, l'enquête a permis d'infirmer bien des idées reçues parfois véhiculées par les habitants des communes eux-mêmes. Autres thèmes, les fonctions économiques et sociales des résidents secondaires, telle l'action qu'ils peuvent exercer pour aider au maintien d'une population dans des zones désertifiées, sont absents

¹⁵ « Villégiature : 1. Séjour de repos, à la campagne ou dans un lieu de plaisance. 2. Lieu de ce séjour. 3. Durée de ce séjour. » Définition extraite du *grand Robert de la langue française*.

¹⁶ Je pense ici aux travaux de Bromberger et Ravis-Giordani [1977] et Dourlens et Vidal Naquet [1980].

¹⁷ Nous parlons ici de maison au sens large du terme. Ainsi que le note Jean-Claude Kaufmann « Je parle de la maison, et à travers elle, ce sont tout les types de logement que je désigne. J'aurais pu dire « logis », « demeure », « habitation ». Mais aucun de ces termes (et encore moins le vague et administratif « logement ») ne renferme la charge symbolique de « maison ». Je rentre *chez moi* ou *à la maison*, mais rarement « dans mon appartement » et jamais « dans mon logement ». » [1988 : 79]

de ces études. Une réflexion portant sur le rôle de ces habitants seconds dans l'entretien du bâti, voire même du paysage, est rare¹⁸.

Des résidences secondaires modestes

L'essor des résidences secondaires destinées à des personnes modestes débuta dans le monde rural pendant l'entre-deux guerres, pour ensuite progresser de façon spectaculaire entre 1950 et 1960. Leur nombre n'a cessé de croître jusqu'à la fin des années 1980. Un tournant a pu alors être observé, leur nombre stagnant ou diminuant partout, sauf dans le sud de la France¹⁹. Les côtes, la montagne et les villes touristiques sont en revanche en constante progression ainsi que l'attestent les chiffres du dernier recensement général de la population. Etudier le monde rural donne une profondeur historique à notre recherche, dimension nécessaire pour l'étude de la famille et de la maison, de sa transmission, thèmes centraux de cette étude. De plus, le rôle des résidences secondaires s'avère particulièrement important dans un monde rural désertifié, ainsi que le rappelle Bernard Kayser :

« En tout état de cause il faut désormais compter avec les résidences secondaires : dans les zones de faible densité, en particulier, une analyse qui les ignorerait ne pourrait prétendre à une juste vue de l'avenir. »
[1994 : 85].

Les deux populations de résidents secondaires étudiées présentent une homogénéité sociale. Que ce soit à Chavannes ou à Saint-Martin, les ouvriers et employés d'administration ou de bureau sont majoritaires. Viennent ensuite les artisans et les cadres moyens. Les cadres supérieurs et les patrons d'entreprises plus importantes sont rares. Quel

¹⁸ Dans toutes les études les résidents secondaires sont des destructeurs de paysage, mais de nouveau il n'est rien dit des régions fortement désertifiées. Seule Rolande Bonnain mentionne ce fait, ainsi que toute la complexité pratique et théorique, la diversité des points de vue, auxquels il confronte le chercheur.

¹⁹ Thomas Le Jeannic attribue cette baisse du nombre des résidences secondaires à leur transformation en résidence principale. Cette baisse est donc liée au mouvement de périurbanisation que connaît la France

est le rôle de l'origine sociale ? Est-ce un élément déterminant pour comprendre les logiques qui président à la construction ou à la restauration par exemple ? De la situation familiale ? Les résidents secondaires rencontrés étaient rarement divorcés ou célibataires. Les résidences secondaires sont majoritairement des bâtiments anciens restaurés. Certains étaient en ruines lors de leur acquisition ; les moins chers. La taille de ces bâtiments est très variable, mais nombreux sont ceux qui contiennent tout juste une famille de deux enfants. Un seul château, celui des Dumas²⁰, à la mesure de leurs moyens, mais qui restent malgré tout modestes : la châtelaine n'est qu'irrégulièrement aidée pour l'entretien ménager de son vaste logis. Quelques maisons bourgeoises à Chavannes et des grosses fermes. A Saint-Martin où l'habitat rural domine, la richesse se traduit par la possession de plusieurs bâtiments, lorsque ce n'est pas une partie ou la totalité d'un hameau qui est achetée. Rien d'ostensiblement luxueux cependant. Sur le territoire des deux communes, la construction neuve est rare car réglementée par des plans d'occupation des sols (POS) laissant peu d'espace pour d'éventuels bâtiments neufs. A Saint-Martin, la loi Montagne²¹ complète ces mesures. Ces maisons sont le reflet des revenus de leurs propriétaires. La maison des Masson à Chavannes ressemble à la maison d'un lutin qui aurait atteint une taille d'homme par accident : la faible surface au sol, l'absence d'étage, les petits volets verts ornés d'un cœur, le faux puits dans le jardin, son isolement en lisière de la forêt, sont autant d'éléments rappelant irrésistiblement un conte d'enfant. En revanche, la maison des

depuis 30 ans. [1997]

²⁰ Tous les patronymes ont été changés. Pour faciliter la lecture du texte et permettre un repérage géographique rapide des informateurs, les noms se terminant par les voyelles a, i et o désignent des saint-martinois, ce qui ne reflète pas totalement la réalité puisque ce type de terminaison est inexistante dans la vallée, les patronymes les plus courants étant entre autre Toche, Ginesy, Aillaud, Ollivier, mais reflète l'origine de nombreux résidents secondaires acheteurs ou alliés à des autochtones. Un récapitulatif des informateurs et de leur trajectoire, se trouve en annexe 1.

²¹ Cette loi a entre autre pour but d'éviter le mitage du territoire. Ainsi, les constructions neuves ne peuvent être réalisées qu'à proximité des agglomérations.

Spitalieri à Saint-Martin affiche l'opulence de la famille : gros cube perché au dessus du village, elle le domine de la masse imposante de ses deux étages percés de nombreuses fenêtres. Les quelques planches du pignon du grenier, sont là pour lui donner un air local que la régularité des murs crépis de blanc dément.

Jean-Pierre Olivier de Sardan rappelle que l'enquête de terrain

« repose très schématiquement sur la combinaison de quatre grandes formes de production de données : l'observation participante (l'insertion prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés), l'entretien (les interactions discursives délibérément suscitées par le chercheur), les procédés de recension (le recours à des dispositifs construits d'investigation systématique), et la collecte des sources écrites. [...] [Elle] fait feu de tout bois. Son empirisme est résolument éclectique, et s'appuie sur tous les modes de recueil de données possibles. » [1995 : 75, 90].

Les enquêtes, tant à Saint-Martin qu'à Chavannes, ont effectivement relevé de ce mélange : toutes permettaient d'aborder différents aspects de la résidence secondaire. Etudier les résidents secondaires contraignait à observer une population présente durant une brève période de l'année : l'été, principalement le mois d'août, seul mois où presque toutes les maisons sont ouvertes. Les vacances scolaires sont un autre temps fort des résidences secondaires même si l'intensité de la fréquentation n'atteint pas celle de l'été.

1994 fut consacrée à Chavannes et 1995 à Saint-Martin, ainsi que quelques semaines de l'été 1997. Les enquêtes de terrain se déroulèrent de fin mai à octobre, complétées par des visites plus ponctuelles à la Toussaint, lors des fêtes de fin d'année, ainsi qu'à Pâques. La répartition des temps d'observation n'a pas été égale. Les hivers 1994 et 1995 furent passés à Chavannes et juin 1996. Ces périodes fournirent des occasions d'approfondir des relations de voisinage avec les résidents permanents et les résidents secondaires retraités présents en hiver. Ce fut l'occasion d'approfondir la connaissance de la société locale, qui nous était moins familière que celle du val d'Entraunes. Les rencontres l'été

s'échelonnèrent selon les disponibilités et les temps de présence de chacun : les résidents secondaires retraités furent rencontrés au début de chaque saison puis éventuellement de nouveau à la fin, pour compléter les informations recueillies. Les mois de juillet et août furent consacrés aux actifs alors présents.

« L'observation participante s'ouvre dans deux directions : d'une part s'intégrer, s'immerger dans le social à observer : j'essaie de m'« incorporer » la pratique sociale que j'observe ; d'autre part me mettre en situation d'« observation flottante », selon la riche expression de Colette Pétonnet, comme le psychanalyste qui, à travers une écoute flottante du discours de son patient, essaie de remonter jusqu'à la source de ce qui est dit. » [Ravis-Giordani 1997 : 363]

Plusieurs familles me permirent de réaliser l'observation participante en m'invitant à séjourner chez elles. A Chavannes, les Meynard-Caron font partie de ma belle-famille. Trois foyers aux multiples ramifications rayonnent sur la commune. A Saint-Martin, les Massiéra me livrèrent les clés du village. Cette famille est la pierre angulaire d'un réseau entier de résidents secondaires. L'adjointe du maire, Madame Oberti m'ouvrit les portes de Sussis, le hameau le plus vaste. Au fil du temps, des retours répétés²², d'autres relations se nouèrent tant auprès d'autres résidents secondaires comme les Verger à Chavannes ou madame Carmignani à Saint-Martin, que d'habitants permanents à Chavannes.

Des entretiens complétèrent l'observation et permirent de faire varier la place de l'ethnologue en tant qu'acteur²³ du jeu ethnographique. Les habitants les plus casaniers

²² « L'ethnologue sait que, pour surmonter en partie les complexités de la relation ethnographique, il doit apprendre à jouer avec le temps : la durée de l'enquête, celle des séjours répétés sur le terrain, sa présence renouvelée quoique souvent intermittente, tendent à assouplir la relation entre observateur et observés, voire à la transfigurer, au point que parler d'*observateur* et d'*observés* n'est plus qu'une commodité de langage et ne saurait rendre compte du lien qui désormais se noue entre l'ethnologue et ses interlocuteurs. » [Zonabend 1994 : 7] Lien qui apparaît comme positif ou négatif selon les cas.

²³ « L'enquête est considérée comme un cadre composé d'événements de communication (depuis l'entretien ou la réunion jusqu'à la situation particulière qu'est l'observation, événement dans lequel le chercheur produit les sujets en acteurs d'un spectacle d'où il se croit exclu). Chaque événement est considéré comme émergent d'une conjoncture, les relations qu'ils entretiennent entre eux sont ainsi mises à jour, ce qui permet de donner forme à la temporalité constitutive de l'espace de communication étudié. Cette manière d'établir le matériau permet de placer dans un même cadre interprétatif ce qui relève de l'échange verbal (l'entretien) et ce qui relève de l'observation : l'ethnologue est toujours là comme *acteur**, il

purent ainsi être rencontrés. Ces rencontres furent l'occasion de pénétrer dans les logements et ainsi d'observer les résidences secondaires de l'intérieur. Elles permirent surtout de retracer les trajectoires individuelles, de comprendre la structure des réseaux, d'invalider un certain nombre d'hypothèses et d'en avancer d'autres. Nous avons appliqué un *canevas d'entretien*²⁴, plutôt qu'une grille pour laisser aux informateurs la possibilité d'extrapoler le cas échéant. Les entretiens, en favorisant la connaissance personnelle, facilitèrent une compréhension du rôle des différentes populations lors de l'observation de la sociabilité villageoise. L'enquête porta sur 54 familles. Malgré la longueur des séjours et leur répétition à différentes époques de l'année, certaines familles ne purent jamais être rencontrées. D'autres refusèrent de recevoir l'ethnologue en prétextant des obligations familiales ou amicales absorbantes. Ces absences furent compensées par la qualité des entretiens passés auprès des autres résidents secondaires. Les conjoints de plusieurs couples furent interrogés séparément, de même que leurs enfants. D'autres résidents secondaires furent rencontrés à plusieurs reprises dans des contextes différents, ce qui permit de combler les lacunes.

Cette thèse se propose d'aborder aussi exhaustivement que possible les modes de vivre et de penser la « secondarité » à partir du quotidien des occupants. Le parti a été pris d'aborder toutes les questions à partir de la réalité contrastée des deux terrains. Afin de ne pas alourdir le texte, la présentation des spécificités propres à l'un ou l'autre village n'est

occupe une place variable (de cette façon la dérive policière de l'enquête est évitée, elle consiste à évaluer à travers la dialectique du mensonge et de la vérité ce que nos interlocuteurs nous disent et ce que nous voyons) ». [Althabe 1990 : 130]. *C'est nous qui soulignons.

²⁴ « Le *canevas d'entretien* relève du « pense bête » personnel, qui permet, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants. » [Olivier de Sardan 1995 : 84]

effectué que lorsque cela se révèle pertinent. Le reste du temps les deux terrains sont présentés de front.

La première partie a pour but de présenter les résidents secondaires. Au préalable de cette recherche, définir le terme « résident secondaire » est apparu nécessaire. Cet essai de définition a permis de faire émerger différents mode de vivre et penser la résidence secondaire. Selon les cas, la place de ces logements au sein des familles varie. La diversité de la résidence secondaire se retrouve également lors de l'acquisition, que le bien soit acheté ou hérité. Un aperçu des temps de présence et des modes de vie complète cette première présentation.

La deuxième partie s'intéresse plus particulièrement à l'aspect contraignant que revêt la possession d'un deuxième logement. La restauration, la construction ou l'aménagement intérieur occupent longuement les propriétaires. Simultanément, pour les femmes, l'entretien ménager représente un temps de travail inévitable lors de chaque visite. L'approvisionnement, le jardinage, le bricolage et l'affouage sont autant de tâches obligatoires mais qui sont aussi l'occasion de donner libre cours à des talents manuels ou d'effectuer des rencontres.

L'étude de la vie sociale complète ce panorama. La résidence secondaire est le théâtre d'une forte sociabilité familiale et amicale. Cette sociabilité « importée » -amis et famille sont rarement présents au village-, est complétée par celle découverte dans la commune, qui impose ses particularités selon les régions. Etre en villégiature devrait également permettre de s'adonner à ses loisirs de prédilection. Certains passe-temps sont partagés avec les villageois ; d'autres sont plus spécifiquement citadins. Une recherche d'intégration ou un rejet en découlent. Etre accepté dépend aussi de la capacité des résidents secondaires

à comprendre la société locale. Le poids électoral et le pouvoir politique de cette population, c'est-à-dire leur capacité à influencer les décisions du conseil municipal, rend compte de l'aspect le plus public de la présence des résidents secondaires, qui est aussi souvent présenté comme le plus polémique.

Première partie

Avoir une seconde maison

Connaître l'histoire de la résidence secondaire, ses particularismes régionaux est nécessaire afin d'en comprendre les enjeux pour les familles. Cet exposé permet d'éclairer les différences de statut entre les propriétaires et d'aborder la complexité du comptage d'une population aux contours flous, difficile à repérer dans l'espace. La définition de la résidence secondaire donnée par le dictionnaire apparaît dans bien des cas insuffisante ou inadaptée. Objet du quotidien, connu de nos interlocuteurs, le terme de « résident secondaire » identifié sans peine, masque en fait la grande diversité des représentations qui y sont accolées. Cette multiplicité des représentations et des réalités s'est rapidement avérée être un élément déterminant. Un éclairage préalable a permis de progresser dans l'étude et d'affiner la perception de chacun des acteurs. En effet, ce deuxième logement abrite une multitude d'histoires de vie qui enrichissent l'objet, permettent d'affiner cette notion un peu vague, de lui donner corps. La résidence secondaire peut être une partie intégrante de l'histoire familiale à laquelle elle sert de support. Elle peut influencer des parcours professionnels. Son sort dépend de sa destination au sein de la vie familiale, de son utilisation.

L'histoire familiale de la résidence secondaire débute par son achat qui détermine déjà la vie qui suivra : passion ou mariage de raison. Projet de vie ou simple maison d'attente. L'héritage est l'autre grand mode d'acquisition de la résidence secondaire. Le rôle et la place de la résidence secondaire évolue ensuite dans le temps au gré des étapes de la vie -

l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte, la retraite -, des besoins de la famille ; mais aussi selon les aléas de la vie professionnelle. Cycle de vie et des saisons influencent la fréquentation immédiate mais aussi à long terme et peuvent décider du choix d'un lieu d'enterrement.

Chapitre 1 - Deux communes, deux destins

Molière avait une maison de campagne à Auteuil où il se délassait souvent des fatigues de sa profession, qui sont bien plus grande qu'on ne pense.

Voltaire, *Vie de Molière*

Dans les deux communes étudiées, les résidences secondaires ne sont pas apparues tout à fait à la suite des mêmes événements. Les évoquer permet de mieux comprendre le mouvement actuel. Cet historique ne peut être dissocié de la location de plaisance qui fut à l'origine du mouvement et a précédé, dans bien des cas, l'acquisition d'un second logement.

Lors de l'arrivée sur nos terrains la première difficulté rencontrée fut le repérage de cette population. Les données officielles se sont avérées insuffisantes. Outre le repérage, le comptage de cette population était nécessaire. Celui considéré comme officiel s'en tient aux propriétaires et à leurs enfants mineurs. Il est insatisfaisant par bien des aspects. L'autre, informel, se base sur la fréquentation réelle et donc sur la présence des différents acteurs beaucoup plus nombreux que ne le laisse apparaître le comptage préalable.

Deux communes, deux devenirs divergents

L'histoire de la résidence secondaire dans les deux communes diffère. Si toutes deux connurent les débuts du mouvement ce fut à la suite de conditions légèrement dissemblables. La présentation qui suit est destinée à donner un bref aperçu des particularismes locaux.

Saint-Martin

Saint-Martin-d'Entraunes se distingue par un passé touristique qui lui permit de connaître une petite notoriété. En 1899, dans *Nice Historique*, César Liautaud, une notabilité locale établie sur la Côte d'Azur, incite les « amateurs de grand air et de tranquillité » à se rendre au village même si « Saint-Martin-d'Entraunes manque du confortable que l'on trouve dans les autres stations ». Les aiguilles de Pelens, pics qui ont pendant longtemps eu la réputation d'être inaccessibles, ont attiré les premiers alpinistes. Le comte de Cessole, figure prestigieuse du département, décide de les vaincre aux alentours de 1910. Pareille aventure ne se concevait pas à l'époque sans porteurs et guides. Plusieurs expéditions furent menées avant que les aiguilles ne soient conquises et pendant longtemps elles restèrent nimbées d'une aura de prestige qui attira les touristes, dont certains devinrent des résidents secondaires. Nombre de ces familles en visite louaient des logements pour la saison. Les autres logeaient dans les hôtels qui ne désemplissaient pas. Dans le quartier dit « Des Villas »²⁵ les premières résidences secondaires, sont bâties aux alentours de 1930. L'essor de l'implantation des résidents secondaires a ici une base touristique qui coïncide avec le retour des ruraux partis vivre en ville²⁶.

La location a été extrêmement courante à Saint Martin jusqu'au début des années 1980, avec un maximum d'activité pendant la période des années 1960 ; nous en reparlons plus loin. Contrairement à ce qui se passa plus tard, les hameaux éloignés n'étaient pas investis, la vie se concentrant au village. Ce n'est que lorsque la voiture devint un bien de consommation courante qu'il leur fut prêté attention.

²⁵ Il ne s'appellera ainsi que bien plus tard, vers 1950, lorsque le nombre de résidences secondaires bâties atteindra une dizaine.

²⁶ Paul Raybaut date les premiers retours de la fin du siècle dernier [1979]. A Saint-Martin il semblerait qu'ils datent plutôt des années 1930.

Vers 1950, le nombre de maisons bâties dans le quartier des Villas augmente, annonçant un démarrage de la résidence secondaire proprement dite. Ce sont des monégasques venus d'abord en vacances qui décident de construire. Certaines de ces familles sont aisées, mais nombre d'entre elles sont surtout favorisées par le simple fait de vivre à Monaco, où les salaires sont plus élevés. En ce qui concerne le bâti ancien, il faut attendre les années 1970 pour qu'il commence à intéresser des acheteurs citadins. Des héritiers émigrés sur la Côte d'Azur avaient déjà commencé à devenir des résidents secondaires depuis une dizaine d'années, mais leur nombre était encore peu important. Seuls les bâtiments ou les terres situés à l'extérieur du village sont alors en vente. Les écarts se peuplent de résidents secondaires tandis que le village reste aux mains des héritiers qui, peu à peu, remplacent les locataires et transforment ces logements en lieux de villégiature.

Les nouveaux arrivants désireux de s'implanter en permanence sont eux aussi rejetés à l'extérieur, seuls les propriétaires et gérants des hôtels réussissent à vivre dans Saint-Martin, mais non sans difficultés, en raisons des luttes de pouvoir auxquelles ils sont en butte.

Les résidents secondaires de Saint-Martin d'Entraunes habitent dans leur grande majorité sur la bande côtière des Alpes Maritimes. Les personnes résidant plus loin sont rares ; ce sont essentiellement des originaires du village qui ont hérité de leur bien.

Evolution du nombre de résidences secondaires à Saint-Martin

année	1962	1975	1982	1990
résidences secondaires	26	103	136	108

D'après les chiffres du recensement²⁷ de 1990, il y aurait 108 résidences secondaires, ce qui représente un peu plus de la moitié des logements. Leur évolution entre 1962 et 1982 a été spectaculaire, même si ces données doivent être examinées avec une certaine circonspection. La baisse observée en 1990 a plusieurs causes. D'abord la transformation de locations à l'année en gîtes et également l'enregistrement en 1982 d'habitation en indivision en logements vacants ou d'une résidence secondaire en résidence principale. Des appartements ont été réunis, ce qui a réduit le nombre de logements disponibles. Enfin, des ruines ont été considérées comme telles et déclassées. Sur le terrain il n'y a pas d'écho d'une baisse flagrante du nombre de résidences secondaires. Les chiffres dont dispose la mairie sont en effet autres. Elle enregistre 39 logements de résidents permanents sur sa commune. 16 foyers sont ainsi inscrits de façon erronée. Les résidences secondaires sont trois fois plus nombreuses que les logements principaux.

Chavannes

La présence de résidents secondaires dans la commune de Chavannes est attestée depuis la fin du 19^e siècle. La famille des Caron y acheta une maison destinée à la villégiature à la fin du siècle dernier : elle est toujours présente au village. Grâce à des récits, nous savons qu'au moins deux autres familles étaient également résidentes secondaires. Les Caron vivaient alors à Clermont-Ferrand mais étaient originaires d'un village voisin, Treffort. Les autres résidents secondaires vivaient à Bourg-en-Bresse. D'après l'ancien notaire, une

²⁷ Bravard [1961], Duchac [1980], Aune [1984] en font le constat répété de la manipulation dont les chiffres des recensements sont l'objet pour les Alpes Maritimes. Cette pratique a également été remarquée par Rolande Bonnain dans les Baronnie [1979 ; 1995] et par Martyne Perrot en Aubrac [1995]. A titre d'anecdote, je peux aussi ajouter que je fus agent recenseur en 1990 dans un quartier de Nice. Lorsque je me présentais certaines familles ont refusé être recensées à Nice au titre de résidence principale en indiquant qu'elles l'étaient déjà dans un village du haut-pays. Autre pratique, certains se séparaient fictivement pour

dizaine de familles auraient été des résidents secondaires dans les années 1920. Il s'agissait essentiellement de burgiens qui passaient leurs vacances à Chavannes. Deux ou trois maisons appartenaient déjà à des migrants partis dans la région parisienne ou lyonnaise, dont certains étaient assez nantis.

Au cours des années 1930, la maison des grands-parents, encore occupée, pouvait servir de lieu d'accueil durant les vacances. Ainsi, Mme Sauret passa toutes ses vacances à Dhuys, dans la ferme qui deviendra sa résidence secondaire, après avoir été le lieu de retraite de sa mère. D'après les récits, le nombre de vacanciers était déjà important, bien que difficile à évaluer précisément.

La suite de l'histoire de l'implantation peut être scindée en deux parties. La première débute à partir des années 1930. A cette époque de nombreuses familles s'installent en région lyonnaise ou parisienne. La maison est alors conservée : on y passe les vacances et la retraite. Le mouvement reste essentiellement endogène.

Les parents de M. Giraud ont poursuivi une carrière à la Poste à Lyon puis à Paris. Ils revenaient passer leurs vacances à Chavannes dont tous deux étaient natifs. Ils logeaient alors chez les parents de M. Giraud, au village ; leur souhait était de venir y passer leur retraite. Cependant, la maison dont ils devaient hériter ne leur convenait pas : trop vieille, trop inconfortable. Vers 1955, dans un champ hérité situé à une centaine de mètres du village, ils décidèrent de faire construire. Leur maison reflète une réussite sociale de part son style et son aménagement : tout le confort de l'époque y a été installé. Ces personnes viendront ensuite passer la totalité de leur retraite à Chavannes.



L'arrivée à la gare de Simandre sur Suran d'estivants vers 1950

Un accroissement du nombre d'achats est perceptible au milieu des années 1970. Les acquisitions sont le fait de lyonnais ou de bourgeois. Leur nombre progresse jusqu'au milieu des années 1980, époque où la situation semble s'inverser, les ventes de résidences secondaires n'équilibrent plus tout à fait les achats. Les maisons sont souvent rachetées par des jeunes couples désireux de s'installer à demeure. Par ailleurs, des modifications d'affectation interviennent dans les familles, certaines résidences secondaires devenant des résidences principales ; un mouvement que notait aussi Françoise Dubost pour le Beaujolais [1982].

Mme Lambert est originaire du village. Elle y a passé la majeure partie de ses vacances étant enfant d'abord dans la maison familiale puis, lorsqu'elle dut être vendue, chez sa tante. A la fin des années 1970, elle achète une grange dans l'un des hameaux avec son mari. Ils habitent alors Bourg-en-Bresse. Lorsque leur fils quitte le foyer familial, ils viennent vivre dans leur résidence secondaire. Ses occupations au sein d'associations l'appellent à se déplacer fréquemment dans l'Ain et l'Isère. Son mari voyage souvent. Travailler en de multiples lieux permet une plus grande liberté du choix de la localité

d'habitation. Chavannes ne se situe qu'à quelques kilomètres de Bourg, y vivre ne modifie pas considérablement leur vie.

Evolution du nombre de résidences secondaires à Chavannes

année	1968	1975	1982	1990
résidences secondaires	54	81	97	98

Les chiffres reflètent les impressions ressenties sur le terrain lors des conversations avec les villageois : Chavannes présente moins d'attrait qu'il n'en a exercé précédemment pour les résidents secondaires et si des acquisitions peuvent être encore observées, il y a aussi des ventes.

D'après le recensement général de la population de 1990, le nombre de résidences secondaires est de 98, soit plus du tiers du nombre total de logements de la commune. Ce chiffre paraît à peu près fiable.

Les lieux de résidence principale sont essentiellement Bourg-en-Bresse et la région lyonnaise. Quelques familles viennent cependant de plus loin : le sud de la France ou le bassin parisien. Ce sont alors surtout des résidents secondaires héritiers comme les Maynard, les Caron ou les Rey.

L'âge moyen des résidents secondaires tant à Chavannes qu'à Saint-Martin est de 50-60 ans. Les personnes plus jeunes bénéficient généralement d'un logement appartenant à leurs parents. Les achats ont eu lieu dans les années 1970-1980 avec un ralentissement depuis, dû à l'absence d'habitations à vendre. Contrairement à Chavannes une demande existe encore, mais elle est rarement satisfaite.

De ces deux terrains d'enquête des traits communs émergent dont le principal est une appartenance socio-professionnelle modeste. Les logements sont à la mesure des moyens des résidents secondaires : modestes eux aussi. La maison contient la famille, parfois tout juste, l'objectif de posséder une chambre par enfant n'étant pas toujours atteint. Les enfants et leur famille ne peuvent être logés tous ensemble, et les réunions familiales sont tronquées. Une maison avec quatre chambres peut paraître grande mais cet espace est nécessaire aux réunions amicales et familiales. L'habitat, surtout au cœur des villages est exigü. Les maisons de village sont étroites, sans jardin attenant. Les anciennes fermes et les maisons bourgeoises de village sont plus spacieuses. Elles appartiennent souvent à des cadres moyens et supérieurs. Elles permettent à plusieurs enfants et leur descendance d'être logés, ainsi qu'un couple d'amis. Le château des Dumas, la maison bourguignonne et ses 14 pièces des Vidal sont des exceptions.

L'habitation citadine des résidents secondaires se situe dans un rayon de 100 à 150 kilomètres de leur lieu de villégiature. Une utilisation en fin de semaine apparaît ici possible.

La location d'un logement

Lors de la présentation de l'historique nous avons évoqué les phénomènes de location. C'est l'un des maillons de l'histoire de la résidence secondaire. On trouve trace dans la littérature du phénomène locatif des résidences secondaires, si peu étudié par les sciences sociales²⁸. Ainsi, les parents de Marcel Pagnol louent une bastide dans la pinède de

²⁸ Philippe Jarreau note que « Très tôt les couches moyennes ne se contenteront plus de respirer l'air pur aux barrières de Paris et rechercheront la maison de leurs aspirations, au moins pour l'été, en recourant à la location. »[1985 : 38] et André Rauch qu' « Une différence existe entre la bourgeoisie de province et celle de

Gardane²⁹. L'action de la nouvelle *Le blé en herbe* de Colette se déroule entre deux résidences secondaires louées l'une pour un été, l'autre, depuis 15 ans par les mêmes personnes. Marcel Proust l'évoque dans ses romans. Cette prégnance dans l'œuvre littéraire indique à elle seule que ce mouvement était une pratique tant des familles aisées que modestes.

L'étude du phénomène locatif a été effectuée à partir d'entretiens passés auprès de locataires et de résidents permanents. La faible présence actuelle de cette forme de secondarité a rendu nécessaire le recours aux souvenirs de personnes âgées. Les locataires rencontrés ont une soixantaine d'années ; les autres témoignages recueillis émanaient d'informateurs d'une trentaine d'années dont les parents avaient été locataires.

A Saint Martin, la location a été particulièrement importante. Les premiers appartements furent loués vers 1930, mais c'est surtout après la guerre que cette pratique connut un véritable essor. Deux, trois pièces servaient de logements. Les propriétaires de maisons situées au village en louaient une partie et la famille se retirait dans deux pièces pour l'été. L'estive d'une partie de ses membres dans les hameaux négligés par les touristes favorisait cette pratique. La location au mois ou à la saison étaient préférées pour des raisons essentiellement pratiques : Saint Martin était alors assez difficile d'accès, les visites étaient peu nombreuses mais de longue durée.

Les familles montaient des villes de la Côte d'Azur en bus pour un ou deux mois. Les époux se joignaient au reste de la famille un mois sur les deux ou les parents se partageaient la garde des enfants en prenant leurs vacances successivement. Quelques

Paris ou des grandes métropoles. La première séjourne à la campagne dans ses propriétés. La seconde a peu de domaines, elle ne pourrait en surveiller l'exploitation. Elle loue donc, pour les vacances, des maisons à la campagne ou s'installe à l'hôtel. » [1995 : 91].

originaires du village, sans logement, louaient pour retrouver des cousins. Certains ont incité des amis à venir, qui ont à leur tour loué, produisant ainsi un effet d'entraînement. Les Spitalieri, qui n'avaient pas encore construit, favorisèrent ainsi la venue des Barberro. De fait, l'interconnaissance était la règle et rares sont les personnes arrivées au village par hasard. Au cours des années 1960 les locations à l'année deviennent plus fréquentes et la taille des appartements s'accroît. A Chavannes, la location n'a pas connu la même importance. Plus dispersés dans la commune, les locataires étaient surtout des lyonnais attirés par la pêche.

Les premiers appartements ou maisons loués étaient très vétustes, que ce soit à Saint Martin ou à Chavannes et leur prix modique. L'eau courante arrivait uniquement à l'évier. Locataires et propriétaires partageaient les mêmes toilettes lorsqu'elles n'étaient pas réduites à l'état de symbole.

M. Giacomoni : « Ma femme qui était gosse à l'époque y montait en vacances et puis après mes beaux-parents sont montés et ont trouvé à louer. Pendant la guerre, le pont de Gueydan avait été détruit, il y avait la micheline qui allait jusqu'au pont de Gueydan, qui débarquait on traversait sur les planches et après on prenait un car. Moi j'ai pas connu ça mais c'était quand même épique, il fallait vraiment avoir envie de monter ! On montait en car de Nice. En plus de la route, de la longueur, quand on arrivait ici c'était mortel. On avait l'appartement qui était loué, mais c'est tout. Toute la batterie de cuisine, tout le cirque, il fallait les monter ! Après bon j'ai eu une voiture et je suis monté avec la voiture, mais il y en avait partout partout ! Il fallait vraiment pas avoir honte pour aller sur la place du village : c'était des balais qui dépassaient des portières, la batterie de cuisine, des casseroles, il y avait des passoires, enfin bref, c'était inimaginable. Moi j'avais qu'une hâte quand on arrivait

²⁹ Une partie de l'action de *La gloire de mon père* et du *Château de ma mère* s'y déroule.

ici c'était de déballer vite vite tout ça sans que personne nous regarde, puis après bon ça allait. Quand on partait, il fallait partir pas à la minute, mais enfin à l'heure près pour que celui qui vienne derrière arrive et trouve la place libre. Le dernier jour il fallait se grouiller à préparer, tout ça et on partait. On aurait dit des romanichels. C'était... rien que la route c'était une sacrée aventure. C'était étroit comme tout. »

La maison ou l'appartement étaient loués alors que les enfants étaient encore jeunes. La location ne devait pas excéder une dizaine d'années consécutives, mais à l'âge où il était prévu de modifier les vacances certains n'ont pas pu s'y résoudre et ont prolongé leur présence jusqu'au décès d'un des conjoints.

De nos jours l'état des locations est meilleur, encore qu'à Chavannes les Thomas ne possèdent toujours pas l'eau chaude. Les seules personnes encore locataires à Saint-Martin le sont depuis plus de vingt ans : elles connaissent les villageois et bénéficient de leur confiance ce qui leur a permis de trouver des logements au cours des dernières années. La formule offerte par le gîte rural est préférée par les propriétaires qui souhaitent continuer à louer, car elle est considérée d'un meilleur rapport et leur laisse une plus grande liberté d'utilisation des locaux. A Chavannes, c'est le contraire. Des locations existent mais sont boudées par les résidents secondaires : M. Françon et la famille Thomas sont les seules exceptions. Le premier est un lyonnais divorcé qui loue pour éviter de se lier totalement avec la commune, bien qu'il s'y rende maintenant depuis plus de 10 ans. Le père de M. Thomas est natif de Rosy où il passa son enfance. Il revenait tous les ans seul, puis, en 1972, son fils l'accompagna. La même année, lors d'une de leurs visites, M. Dumas leur proposa la location d'une ferme, face à la métairie où avait vécu la famille Thomas. La proposition fut acceptée. L'inconfort de la situation de locataire qui limite entre autre la

possibilité de façonner totalement l'intérieur selon son goût³⁰ fut perçue comme un gain de liberté.

Philippe Jarreau considère qu'« il faut que l'édifice soit à soi pour qu'il puisse être un chez soi. »[1985 : 26], mais est-ce vraiment être chez soi qui est ici recherché ? Dans la mesure où des couples très modestes ont pu accéder à la propriété, le souhait était-il ici d'accéder à la stabilité qu'elle confère ? Il semblerait que non car aucune des personnes rencontrées n'en a émis le désir. La location présente l'avantage aux yeux de ses adeptes de pouvoir avoir la jouissance d'un bien contre une somme modique³¹, sans subir les inconvénients liés à la propriété, notamment l'entretien des locaux. La contrepartie est l'absence d'assurance pour l'avenir, une reprise du logement étant toujours possible.

A l'exception des Thomas, à Chavannes, qui louent depuis 30 ans la même maison, les locataires actuels ont dû déménager à plusieurs reprises. A Saint Martin, nombreux sont les propriétaires qui ont demandé la restitution de l'appartement ou de la maison à la suite d'un décès ou pour loger leurs enfants désireux d'avoir un logement autonome. Une suite de déménagements s'ensuit, ainsi que les détaille M. Giacomoni :

« Au cours de ces longues années on a eu 1, 2, 3, 5... 5 endroits différents. Ici, ça fait bien une dizaine d'années qu'on est là, dix, douze ans. La période d'avant c'était chez les J., au bas du village. Là c'était vraiment en pleine campagne. Là, on est resté 6 ans, 7 ans, et avant ça c'était vraiment dans le village, à un endroit qu'on appelle le fort. On y a habité 4, 5 ans. Et avant eux, une autre maison vraiment sur la place. Ça a été parce que d'un endroit on a du partir pour un autre, parce que le propriétaire voulait vendre ou était mort. Enfin, vous savez... ça n'a

³⁰ Jean-Claude Kaufmann remarque que cet inconfort de la location peut être un luxe et éviter un trop grand attachement [1988], ce qui est assurément ainsi que le conçoivent les Thomas, et les soucis d'un propriétaire.

³¹ Les loyers demandés s'échelonnent entre 300 et 800 francs par mois, ce qui est faible comparé au coût d'une résidence secondaire.

jamais été parce qu'on s'est disputé avec. Ça c'est fait comme ça... Non plus parce que ça nous plaisait plus. Dans le fond ces appartements s'il n'y avait pas eu de raisons de nous faire lâcher... Si, peut-être l'avant dernier, là c'était pas la joie parce qu'il y avait les vaches en dessous. Mais ça a toujours été par ouïe dire. On est parti de chez les J., l'avant dernier, on a trouvé ici juste au moment au celui qui louait ici, qui habitait Joubes, près de Marseille est parti, définitivement. L'occasion là aussi. C'était moins bien que chez J. parce qu'il y a moins de verdure, mais au moins là on était de plain-pied. L'inconvénient c'est les voitures. On peut pas tout avoir en même temps. »

Les locataires sont alors contraints de changer ou de partir. Les Giacomoni ne sont qu'un exemple parmi d'autres. Au fil du temps, les locations se sont raréfiées et n'ont plus été accordées qu'à des connaissances.

A Chavannes, des locations sont toujours disponibles dans le village même mais les résidents secondaires locataires sont encore moins nombreux qu'à Saint Martin. La hausse des prix des loyers consécutive à l'arrivée des rurbains et des immigrés de nationalité turque est une des raisons, toutefois la principale explication est que la résidence secondaire ne se pense plus en terme de location à l'année : aucun des derniers accédants, même ceux ne possédant que de faibles revenus, ne l'ont envisagée.

A Chavannes, la location de gîtes ruraux loués tous les ans deux à trois semaines par les mêmes personnes a remplacé celle à la saison. La location, telle qu'elle se pratiquait dans les villages, concernait des appartements ou des maisons loués meublés au mois ou à l'année. Les locaux pouvaient être vétustes. Les clients étaient trouvés grâce à des amis, des parents qui en faisaient la réclame. Les gîtes, appartements ou maisons loués meublés, le sont pour des périodes définies par le propriétaire, par l'intermédiaire des gîtes de France, une association, qui en assurent la publicité en France et à l'étranger. Le prix de

location est établi à la semaine. En contrepartie ces logements doivent répondre à des normes d'hygiène et de sécurité. Certains propriétaires trouvant cette formule trop lourde préfèrent louer leurs meublés sans passer par l'intermédiaire des gîtes de France. Cependant, quelle que soit l'attitude adoptée par les propriétaires ces locations sont plus onéreuses que par le passé, ce qui limite d'autant la durée des séjours. A Dhuys, un couple de personnes âgées loue ainsi un mois l'été et quinze jours dans l'année. Ce séjour est exceptionnellement long. Un autre couple avec deux jeunes enfants revient 15 jours chaque année. Une utilisation différente des congés et la cherté des loyers ont eu pour conséquence une réduction du temps de présence. Parallèlement, la hausse du niveau de vie favorisa l'accession à la propriété des personnes modestes.

La majeure partie des locataires disparaissent de la commune après avoir cessé de louer. La vieillesse est une des raisons. La lassitude en est une autre. Elle s'accompagne du souhait de découvrir d'autres lieux et donc de bénéficier de la flexibilité offerte par les gîtes. L'accession à la propriété d'une résidence secondaire dans une autre commune est une autre explication. Le désir des propriétaires de reprendre possession de leur logement pour le vendre ou le céder à l'un de leurs enfants fut une cause de départ de nombre de locataires à Saint-Martin.

Une infime partie de ces locataires ont acheté une maison ou un appartement lorsque l'occasion s'est présentée : M. et Mme Barberro acquirent au bout de quelques années un moulin en ruine ; M. et Mme Catala louèrent pendant trente ans avant d'acheter leur maison qui leur permit de concrétiser leur attachement pour Saint-Martin. Mme Catala avait depuis longtemps formé le vœu d'acquérir une résidence secondaire mais ce n'est

qu'à la veille de leur retraite qu'elle a pu le réaliser. Les deux familles furent informées des possibilités d'achats par leurs connaissances sur place.

Il n'existe pas de transmission de la location. La rupture provoquée peut être cependant douloureuse, ainsi que l'illustre le cas de Catherine G. Après le décès de son père, survenu alors qu'elle était encore adolescente, elle a cessé de se rendre régulièrement à Chavannes, sa mère ne pouvant subvenir aux frais du loyer, mais y a conservé des amitiés. Quand avec son mari, ils souhaitent acheter leur résidence principale, c'est dans la commune qu'ils effectuent leurs recherches. Ils ne disposent alors que de faibles revenus car Catherine a arrêté de travailler et son mari exerce la profession de maçon. Après avoir visité de nombreuses maisons et réalisé que leur apport ne leur permettait pas d'acquérir un logement en état, ils achètent une vieille ferme entièrement à restaurer. Cet achat correspond à celui qu'effectuaient les résidents secondaires il y a une quinzaine d'années. Choix de Lyonnais qui acceptent de couvrir chaque jour la distance que les résidents secondaires ne parcourent que le week-end. Les moyens mis en œuvre sont les mêmes : ils effectuent eux-mêmes tous les travaux et utilisent des matériaux de récupération lorsque l'occasion se présente. Une grosse différence cependant, ils vivent en permanence dans les travaux et ont dû habiter pendant trois ans dans deux pièces. Catherine est maintenant ouvrière dans une usine de plastique locale, car les traites de la maison et l'achat des matériaux étaient trop élevés.

Les liens noués avec la commune où se situe la location, avec le bâtiment même, peuvent être tout aussi forts que lors de la possession d'un logement. Le rôle pris dans la vie sociale par les locataires est tout aussi actif que celui des résidents secondaires. Ainsi, M. Giacomoni, dont la belle-famille loue depuis 50 ans, a été membre du comité des fêtes de

Saint-Martin pendant une dizaine d'années et l'actuel maire de Saint-Martin a demandé à plusieurs reprises aux Carmignani, locataires depuis plus de trente ans, de s'inscrire comme votant dans la commune. Pour les Thomas, la location en vient à se confondre avec la maison de famille.

Des habitants introuvables

Il n'existe pas de registre des résidents secondaires et l'annuaire téléphonique n'indique pas cette caractéristique. Découvrir qui étaient les résidents secondaires a été un préalable nécessaire. Compter simplement les propriétaires des résidences secondaires et leurs enfants encore au foyer est trop restrictif, car ce mode de comptage ne rend pas compte de toutes les modalités d'utilisation de la résidence secondaire.

En premier lieu, la tâche était de découvrir qu'elles étaient les maisons abritant les résidences secondaires. Le recensement représente une source d'informations, à utiliser précautionneusement. Les chiffres officiels sont en effet sujets à caution : plus un village a d'habitants, plus il a de chances d'obtenir des subventions. La survie du conseil municipal peut également en dépendre : en dessous de trente habitants, la commune entre sous tutelle du village voisin le plus peuplé. Des raisons fiscales ou identitaires incitent aussi des résidents secondaires à être comptabilisés dans leur commune de villégiature plutôt qu'en ville. Les résidences secondaires peuvent de plus être comprises dans la catégorie des logements occasionnels et d'autres enfin sont déclarés vacants. Ainsi, à Saint-Martin, l'écart entre la population réellement permanente et celle recensée est d'une trentaine de personnes. Une dizaine de logements sont enregistrés dans la catégorie des résidences

principales, cinq le sont dans celle des logements occasionnels. Des changements d'affectation peuvent également être survenu entre temps : le lieu de villégiature devient celui de l'habitation principale ou inversement. Le recensement ne précise pas la localisation des habitations, ni même qui est résident secondaire : les secrétaires de mairie sont très réticents à confier les relevés manuscrits où sont inscrites ces précieuses indications. Le cadastre permet lui de localiser les habitations, mais n'indique pas qui est résident secondaire, ni l'utilisation des maisons. Or à Saint-Martin, dont le relief est très accidenté, où l'habitat isolé ou semi isolé est fréquent. Il est préférable de savoir où trouver les résidents secondaires à l'avance plutôt que de se lancer sur des pistes certes très pittoresques mais quelques peu chaotiques, nécessitant parfois plutôt l'usage de véhicule quatre roues motrices que d'une voiture ordinaire.

Dans les deux cas, ma première visite sur le terrain fut adressée à la mairie. Dans les deux cas, elle s'avéra décevante. Loin de ressortir avec la liste exhaustive des résidents secondaires qui n'existe nulle part, seules quelques familles me sont indiquées : les conseillers municipaux et à Chavannes, la liste des chasseurs résidents secondaires, car l'avis de cotisation est envoyé dans la résidence principale. Le facteur est beaucoup plus informé : il parcourt chaque jour la commune et assure le suivi du courrier lorsqu'il est transféré d'un logement à un autre. Lui échappent cependant les familles qui ne reçoivent jamais de courrier. L'enquête et la comptabilisation s'effectuent de fait au coup par coup, grâce à la coopération des informateurs. Cela fut relativement aisé à Chavannes où l'habitat dispersé est rare et la population permanente encore importante. Là, même si les résidents secondaires connaissent peu de monde, ils sont néanmoins « repérés » par les habitants à l'année. A Saint-Martin, les habitants à l'année résident presque tous au village ou dans ses

abords. Ils sont parfaitement à même de situer toutes les personnes logeant au centre, mais rarement celles des hameaux. Seuls sont connus les résidents secondaires effectuant leurs achats au village. Les commerçants servent alors de relais privilégiés.

Une voiture garée, des volets ouverts indiquent une présence, donc des personnes qui, même si ce ne sont pas les propriétaires, peuvent indiquer quand ces derniers seront présents. Connaître le nom des résidents secondaires et savoir où ils résident n'est en effet pas suffisant, car les temps de présence sont également importants.

Etablir la liste des résidents secondaires révéla plusieurs difficultés méthodologiques dues à des définitions incomplètes ou peu appropriées. Les contours flous de cette population, la diversité des utilisateurs rendirent le recensement délicat et forcément approximatif. Le bénéfice de cette enquête liminaire fut de susciter dès le début de la recherche une interrogation sur le sens donné à la résidence secondaire, ses représentations et ses possibles répercussions sur les modes de vie. Plusieurs catégories de personnes furent cependant difficiles à trouver ou à définir : les éternels absents, les *originaires*, les trop présents et les locataires des gîtes ruraux.

Deux possibilités expliquent les éternelles absences. Un héritage mal ou pas résolu laisse le bâtiment vacant en l'attente d'une décision. La résidence secondaire peut être également inhabitée à la suite d'un désintérêt pour le lieu, d'une maladie ou d'un âge trop avancé : le logement est toujours recensé comme résidence secondaire mais peut-on encore le considérer comme tel ? Que ce soit à Saint-Martin ou à Chavannes, plusieurs couples ne viennent plus depuis des années. Les maisons restent vides et paraissent vouées à la vente ou à l'abandon, aucun des héritiers ne manifestant un intérêt. Comme il nous a été

impossible de rencontrer ces personnes, nous avons considéré ces logements comme vacants.

Les résidents secondaires originaires³² de la commune rendent compte des limites du terme. Ils révèlent également la nécessaire extériorité de cette population. Ces personnes ne sont identifiées comme résidents secondaires ni par les habitants permanents, ni par les résidents secondaires. A Saint-Martin, les nouveaux résidents permanents ont intériorisé « cette règle » concernant les *originaires* et ne les présentent pas comme des secondaires. Les descendants d'habitants de la commune sont nécessairement « du village », ce qui suffit à leur donner une légitimité et les dispense de plus de précision. Leur forte présence au sein des associations et du conseil municipal et la considération ouverte dont ils jouissent sont à l'origine de cette assimilation. Nombreux sont les originaires, émigrés de la première ou deuxième génération, dont les liens avec les permanents sont encore très forts grâce à des amitiés ou des querelles. Les personnes originaires ne sont mentionnées qu'après une interrogation plus insistante des « informateurs », qui s'étonnent de cette requête et s'inquiètent du possible mélange qui pourrait en résulter. A Chavannes, en revanche, les nouveaux résidents permanents, plus nombreux et moins impliqués dans la vie villageoise³³, n'ont pas intégré ces distinctions qu'ils ignorent ou veulent ignorer dans un souci d'imposer leur légitimité. Ainsi, M. Rey fut vexé que la secrétaire de mairie le considère comme un résident secondaire.

Les enfants de résidents permanents autochtones possédant un logement autonome chez leurs parents ne sont jamais indiqués comme des résidents secondaires dans les deux

³² Nous préférons le terme originaire à celui d'autochtone car peu des originaires sont des autochtones, c'est-à-dire des personnes nées dans la commune.

³³ Rares sont les nouveaux venus qui travaillent à Chavannes ou dans les communes voisines, situation totalement opposée à celle de Saint-Martin.

communes. Ils sont « en visite ». Les interroger directement fut rarement possible, que ce soit à Chavannes ou à Saint-Martin. Lors de tentatives effectuées pour les rencontrer dans le cadre formel d'un entretien, les parents, nécessaires intermédiaires, cherchaient à éviter la rencontre arguant que leurs enfants n'étaient pas des résidents secondaires même s'ils passaient tous leurs loisirs à restaurer la maison de la grand-mère pour avoir un logement autonome.

M. et Mme Jasseron possèdent un corps de bâtiments qui comprend plusieurs logements ainsi que les granges et étables de la ferme qui ne compte aujourd'hui que deux vaches et quelques poules. Eux-mêmes ont restauré l'une des extrémités, laissant le reste en l'état, dont deux maisons de village accolées. Un vaste terrain, plan pour partie, entoure ce bâti ancien qui domine le petit vallon de Dhuy. Leurs deux fils habitent dans la région lyonnaise. Ils se rendent régulièrement à Dhuy en fin de semaine et lors de leurs vacances. L'aîné restaure la maison de sa grand-mère paternelle et y séjourne depuis maintenant cinq ans avec ses enfants. Le cadet a choisi de construire à côté des granges une maison d'environ 70 m² de surface au sol, à un étage. Il est ainsi autonome tout en résidant à 20 mètres de chez ses parents. Sur la partie plane restante, M. Jasseron et ses fils ont creusé une piscine. Ainsi, tout en vivant dans la même enceinte, chacun est autonome vis-à-vis des autres. Malgré tous ces signes les apparentant à des résidents secondaires, les fils des Jasseron refusent à se considérer comme tels. Leurs réticences sont révélatrices de la difficulté de définir la résidence secondaire et des préjugés qu'elle véhicule.

Ainsi, un émigré de la première génération ne saurait être un résident secondaire tant que ses parents sont en vie. Ces restrictions laissent percevoir qu'être qualifié de résident secondaire n'est pas neutre. Ces jeux de cache-cache avec une dénomination qu'il aurait été

commode de pouvoir apposer à toute la population sont révélateurs de la complexité même de l'objet et de l'*étrangéité*³⁴ à laquelle il renvoie.

Les retraités passant six mois de l'année sur place et six mois en ville sont un autre exemple du caractère inapproprié de l'adjectif « secondaire ». Certains sont recensés au village, y votent et prennent parfois une part active à la vie de la commune. Peut-on encore les considérer comme des résidents secondaires ? Quelques unes de ces personnes hésitent, d'autres rejettent ce terme et revendiquent une appartenance au village comme M. Canessa. Cependant, aucun d'entre eux ne passe la totalité de l'hiver sur place or, ce critère est celui retenu par les villageois eux-mêmes pour effectuer la distinction entre eux et les résidents secondaires. Cette saison, particulièrement redoutée dans les deux communes à cause du froid, de l'humidité et de l'absence d'activité, se traduit par un vide social que fuient les retraités. Passer l'hiver avec succès est un véritable test de la volonté à vivre au village. Ainsi, Mme Dumas, tout en vantant les charmes de cette saison et les possibilités culturelles insoupçonnées de Bourg-en-Bresse, a préféré retourner à Lyon de novembre à avril après un an d'essai.

Une autre particularité est apparue à Saint Martin : la maison d'estive. Nombre de villageois possèdent deux résidences. L'hivernale est une maison ou un appartement villageois, l'estivale se situe dans l'un des hameaux. Il s'agit alors de l'ancienne ferme familiale. Quelle est la place de ce logement ? Tant que la personne est active, la catégorie logement occasionnel peut convenir lorsque la présence est liée à une activité professionnelle, mais qu'en est-il dans les autres cas ? La demeure peut être considérée comme une résidence secondaire et est recensée comme telle, mais est-il possible d'inclure

³⁴ Néologisme que propose Henry Buller pour marquer le caractère de ce qui est étranger [1994].

dans cette catégorie leurs propriétaires ? L'adjectif secondaire est ici particulièrement impropre. Ces personnes sont partie prenante de la vie de la commune et défendent leurs intérêts comme habitants à l'année. Ils perpétuent la pratique de l'estive et bénéficient durant tout l'été d'un logement plus spacieux, sans voisinage direct.

Autre cas, les Andréini possèdent une maison à Sussis. Lui, travaille six mois de l'année sur place et les six autres sur la Côte où son épouse exerce comme professeur dans le secondaire. Cet autre logement est donc le lieu de vie du conjoint. Ils offrent un autre modèle de cette double résidentialité. Laquelle des deux habitations est la résidence secondaire ? Faut-il alors suivre le discours des propriétaires ou celui des villageois qui, selon leurs affinités, les incluent ou les excluent de la population villageoise ? Pour une partie de la famille cette maison est uniquement une résidence secondaire et pendant six mois de l'année elle est utilisée comme telle. Ces personnes représentent une catégorie intermédiaires entre les résidents secondaires et permanents. La question de la secondarité est ici pratiquement insoluble pour les propriétaires exerçant deux activités professionnelles.

L'utilisation des gîtes ruraux suscite également des interrogations. Ces derniers sont recensés comme résidence secondaire lors de l'imposition, mais peu sont déclarés. Ils sont alors inscrits comme logements vacants ou occasionnels. Certains gîtes sont loués année après année, parfois à plusieurs reprises au cours du cycle annuel, aux mêmes personnes.

A Dhuys, une famille revient lors de toutes les vacances scolaires. Les grands-parents louent pour accueillir leurs petits-enfants. Leurs enfants les rejoignent à tour de rôle selon un calendrier établi à l'avance. L'été, pour pallier l'exiguïté de la location et favoriser la réunion de toute la famille, des tentes sont plantées dans le jardin. Cette famille est insérée

localement puisque chacun de ses membres est salué par son nom par les habitants du quartier. L'aîné des petits-fils aide la voisine à rentrer les vaches lorsqu'il est présent. Chaque soir d'été, son grand-père se rend à la ferme avec son seau à lait, toujours vêtu d'un pantalon de flanelle grise et d'un tricot de corps débardeur blanc tandis que sa femme, un peu serrée dans sa blouse fleurie aux tons bleutés, reste assise dans le jardin, sur une chaise en fer forgé blanche et salue les promeneurs qui longent le grillage.

Leur temps de présence excède celui des résidents secondaires les moins assidus. Les habitants de Dhuis les considèrent, eux, comme des résidents secondaires. N'étant ni propriétaire, ni locataires à l'année, ils n'ont aucune existence légale locale et pourtant ils manifestent un net désir de s'intégrer, qui s'exprime par exemple par la pratique de l'apéritif servi devant la maison aux voisins ou par l'achat de produits locaux aux habitants. L'histoire de ces personnes est parfois intimement liée à celle du village parce qu'ils y sont nés ou en raison d'amitiés anciennes. Leur vie à l'intérieur de la location est semblable à celle des résidences secondaires : les locataires accueillent famille et amis à tour de rôle ou ensemble. En revanche, leur participation à la vie communale est très faible, voire inexistante. Ils conservent ainsi un caractère hybride et leur intégration au niveau micro-local ne s'accompagne d'aucune recherche d'insertion durable dans la commune.

La définition de la résidence secondaire évolue au cas par cas, selon les interlocuteurs et leurs intérêts personnels. Le chercheur se doit alors d'examiner chaque situation qui est passée au crible de sa perception de la résidence secondaire, du sens qu'il lui donne. La pertinence de l'adjectif secondaire a ainsi posé question dès la recherche de cette population.

Acquérir la certitude que tel logement est bien une résidence secondaire est insuffisant, il est ensuite nécessaire de dénombrer cette population³⁵. Là aussi, une étude au cas par cas est vite apparue nécessaire, car le simple comptage des résidences secondaires ne rend compte en aucun cas du nombre d'habitants qu'accueillent ces logements, ni de leur visiteurs.

La mairie de Saint-Martin estime à environ 400 personnes les résidents secondaires. Seuls sont comptabilisés les propriétaires et leurs enfants mineurs. De plus, certains résidents secondaires des hameaux ou des fermes isolées sont mal connus, ce qui rend tout chiffre approximatif. A Chavannes, la municipalité n'a pas essayé de comptabiliser cette population. Aucun chiffre n'est disponible.

Le cas le plus simple est celui du jeune couple avec des enfants en bas âge. Encore faut-il connaître les relations possibles avec la famille ou des amis qui viennent parfois tout aussi souvent, voire même plus, que les propriétaires. Plus les personnes vieillissent et ont une descendance nombreuse, plus la situation devient complexe. Certains des enfants se rendent dans la maison tout au long de l'année seuls ou avec leurs parents : nous sommes en présence de résidents secondaires. Il en va de même pour les petits-enfants adoptant cette attitude. Quel est le statut de ceux qui se rendent un mois par an dans la résidence secondaire uniquement en présence des parents ? Leur fréquentation est parfois la même que celle d'autres personnes possédant une résidence secondaire. S'intéresser à la vie de la

³⁵ A. Brun et B. Kalaora lors de leur étude sur les résidents secondaires remarquent la nécessité d'aller au-delà d'une simple comptabilisation des maisons, outre l'imprévisibilité de leur présence, « leur identité est elle-même changeante, la même résidence secondaire pouvant être utilisée par des personnes variées, liées entre elles par des relations plus ou moins stables. » [1985 : 15] Maryse Marpsat remarque la taux élevé d'utilisation de la résidence secondaire par les enfants, prêt qui entre dans un cercle d'échange de services plus large [1991].

commune, être attaché à la maison ne représentent pas des indicateurs suffisants pour rendre compte du désir d'être résident secondaire. Etre propriétaire ou pouvoir le devenir semble nécessaire pour se considérer comme tel. De fait, la perspective d'hériter ou les projets d'achat d'un bien peuvent entrer en ligne de compte dans la façon dont chacun se perçoit.

Les enfants Barberro et Catala ont tous passé la majeure partie de leurs vacances à Saint Martin. Les enfants Catala se sont peu à peu éloignés du village. Ils ont acheté leur propre résidence secondaire en Auvergne et dans les Alpes de Haute-Provence en partie parce qu'il était peu probable qu'ils héritent. Malgré des visites annuelles, ils ne se considèrent plus comme des résidents secondaires et sont de moins en moins connus par les habitants. Les deux enfants Barberro savent qu'ils hériteront chacun d'une partie de la maison. Ils viennent très souvent et s'intéressent à la vie de la commune, y participent. Eux acceptent d'être considérés comme des résidents secondaires et sont reconnus comme tels.

La fréquentation d'une résidence secondaire varie d'une famille à une autre, en fonction de la capacité d'accueil du bien - chambres d'amis, jardin où il est éventuellement possible de planter une tente-, ainsi que du désir d'inviter. La présence d'enfants, la liberté laissée à chacun de recevoir ses amis modifie également le nombre d'invités. Ainsi, pour deux familles de même taille, des écarts importants peuvent être perçus.

M. et Mme Catala accueillent leurs trois enfants à tour de rôle : tous sont mariés, deux ont deux enfants et l'un trois. Une sœur et son époux sont également invités de temps en temps, mais pas les amis, rencontrés en ville. Au total, 15 personnes en plus du couple de propriétaires utilisent la résidence secondaire, pour des périodes d'une à trois semaines par

an.

M. et Mme Rey eux ont deux filles mariées, qui ont chacune deux enfants. Tous viennent passer des vacances plusieurs fois dans l'année, pour une durée moyenne d'une à deux semaines. Les propriétaires invitent régulièrement quatre couples d'amis à venir passer quelques jours. Leurs filles convient également leurs amis intimes. D'autres connaissances sont également invitées, en nombre variable selon les années. Ainsi, 29 personnes fréquentent au moins une fois par an cette résidence secondaire.

La présence ou l'absence de parents au village peut également avoir une incidence sur le nombre d'invités. Dans le premier cas chacun réside chez soi, tandis que dans le deuxième cas les membres de la famille peuvent être invités à séjourner. Ce fait explique l'absence de visite de membres de la famille élargie chez les Rey, tous deux étant originaires de Chavannes.

La vie dans chaque résidence secondaire évolue en fonction d'une multitude de facteurs dont seule une étude au cas par cas peut donner une image précise, à un instant donné. La fréquentation est soumise au cycle de vie familiale, aux contraintes personnelles et professionnelles qui favorisent ou contrarient les occasions de visite. Le fils de M. et Mme Thomas a habité Nantes quelques années. Durant cette période, il ne se rendait plus que rarement à Chavannes et toujours pour y rencontrer ses parents, sans amis. A la suite d'une mutation il a été de nouveau en mesure d'y séjourner fréquemment et invite ses relations.

*

* *

Procéder à l'étude de deux terrains³⁶ a permis de nuancer et d'enrichir une analyse qui, faute de recul, aurait sans doute été trop régionaliste. En effet, chaque commune est porteuse d'une histoire différente de la résidence secondaire au sein de laquelle la location a tenu une place déterminante. A Saint-Martin, les débuts de la résidence secondaire furent liés à ceux du tourisme. Son statut de station estivale bon marché attira, dès la fin du siècle dernier, des familles modestes à la recherche de vacances abordables. Cependant, il faut attendre les années 1930 pour que la location prenne vraiment son essor et que débute la résidence secondaire dans des zones reculées, les deux étant intrinsèquement liées. A Chavannes, les résidences secondaires sont présentes depuis plus longtemps en raison de la facilité d'accès de la commune dès le début du siècle, qui favorisa le retour de vacanciers puis de retraités. Cette profondeur historique est précieuse notamment pour l'étude de la transmission des biens. La location de plaisance accompagne ici les débuts de la résidence secondaire sans lui donner pour autant une impulsion décisive. Actuellement, la présence d'une population de rurbains a stoppé le mouvement. Les maisons vacantes sont louées ou rachetées par des habitants permanents, ce qui laisse penser que là où cette nouvelle population - dont le profil est très proche de celui des résidents secondaires-, s'installe l'habitat secondaire régresse. Actuellement, dans les deux communes les propriétaires sont âgés et ce sont surtout des personnes aux revenus modestes. Les résidences secondaires sont des bâtiments anciens restaurés ou transformés dans la majeure partie des cas.

Cette première approche laisse apparaître que trois éléments présidèrent à la création des résidences secondaires en milieu rural : l'exode, le tourisme locatif et la hausse des niveaux

³⁶ « Les ethnologues désignent par le mot « terrain » (*field*) le « lieu » où ils se rendent pour observer la vie d'une société et recueillir sur elle des informations directement fournies par les intéressés eux-mêmes. » M. Izard article portant sur la *Méthode ethnographique* du *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* de P. Bonte et M. Izard [1991].

de vie. L'exode a nourri fortement ce mouvement à double titre. Il fournit les premiers bataillons de vacanciers qui revenaient prendre racine au village le temps des vacances ou de la retraite. Il livra aussi l'ossature du mouvement : les habitations villageoises et des fermes abandonnées purent être transformées en logement secondaire. Le tourisme locatif impulsa également le phénomène de la secondarité en créant le goût des séjours ruraux chez des personnes modestes. Lorsque des foyers, même d'ouvriers, purent accéder à la propriété d'un deuxième logement, c'est tout naturellement qu'ils cherchèrent à faire perdurer leurs vacances en possédant un bien qui, de plus, était jusqu'à présent réservé aux classes aisées. Les zones peu touristiques comme Chavannes et Saint-Martin offrent la possibilité à ces personnes d'accéder à la propriété d'une résidence secondaire, nous verrons plus loin à quelles conditions.

Comptabiliser ces résidents secondaires nécessite de connaître l'histoire de chacun, les chiffres des recensements étant, dans le meilleur des cas, insuffisants. Ils n'indiquent en effet que le nombre de résidences secondaires qui, faute de précisions, restent des coques vides au même titre que les logements vauquants. Ces chiffres, à caractère officiel, sont l'objet de manipulations, premier indice de l'intérêt économique et politique que représente cette population pour des petites communes. Le comptage fit apparaître les premières inadéquations du terme et la diversité des situations recouvertes, à la fois en ce qui concerne la durée des visites, leur nombre, les formes prises par ces deuxièmes logements. Cette population est de fait beaucoup plus vaste que ne le laissent supposer la simple consultation des recensements. Elle comprend les membres de la famille, restreinte ou élargie, et nombre d'amis parfois tout aussi présents que les propriétaires.

Chapitre 2 - Un « secondaire » en question

Pourquoi les maisons de famille restent-elles si immobiles ? Des générations d'enfants regardent le même papier, la même marche reste cassée dans l'escalier et grince de la même voix et l'on laisse pendant plusieurs vies les cabinets de toilettes conserver leur incommodité. Personnellement, j'ai des faiblesses pour les défauts de cette maison. J'aimerais me dire qu'elle a été la mienne, m'inventer un passé qui viendrait de là. Tu vois, on devrait toujours donner des murs à ses enfants et entourer ceux-ci d'un jardin afin qu'ils puissent y planter des souvenirs, sans cela, il vous reste au cœur une nostalgie de bohémien.

Benoite et Flora Groult, *Il était deux fois*

Le quotidien de la résidence secondaire diffère selon ses propriétaires, leur rôle dans la commune et l'affectif dont le deuxième logement est investi. Espace d'accueil pour les fins de semaine ou lieu de reconstruction d'une mémoire familiale : le rôle que lui assignent ses propriétaires et les désirs qui les habitent déterminent de la place de la résidence secondaire dans la famille. Cette place se modifie au cours de la vie en fonction des attachements, des aléas des déplacements géographiques, des opportunités de vacances. Pour comprendre la vie animée par la résidence secondaire, ses enjeux, il est important de percevoir toutes les nuances qui entourent ce terme.

La résidence secondaire représente aussi un coût et par là détermine des choix de vie et de son avenir. Sa place au sein du projet familial est également déterminante : achat de vie active, de retraite ou d'une vie complète animé ou non d'un désir de transmission.

« Résidence secondaire » : un terme connoté négativement

Le terme « résidence secondaire » souffre d'une absence de définition précise. Il recouvre

des réalités d'une très grande diversité tant dans le contenu sémantique, que dans l'usage qui en est fait. Maison de famille, château et chalet en préfabriqué sont désignés par la même locution. Un refus de se reconnaître comme tel en résulte, refus accentué par le contenu parfois péjoratif du terme et son caractère réducteur. Partant des réflexions des résidents secondaires, qu'il faut bien qualifier ainsi par commodité, nous avons tenté de déterminer qui acceptait ou refusait le vocable et l'incidence de cette attitude sur la place prise par ce bien dans la vie familiale.

Les résidents secondaires qui acceptent d'être ainsi qualifiés sont les plus aisés à définir. La résidence secondaire est présentée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une maison seconde, seconde par rapport à la vie en ville et parfois aux autres loisirs. Ces personnes ne possèdent pas d'attaches familiales au village. Leurs enfants n'ont jamais réellement apprécié cette habitation où leurs souvenirs s'inscrivent en négatif plus qu'en positif. Amis et famille résident ailleurs et l'essentiel de la vie relationnelle se tient en ville. La maison ne s'ancre pas non plus dans une continuité, le passé et l'avenir en sont exclus ; d'acquisition récente³⁷ elle ne sera pas reprise par l'un des descendants.

Quelques résidents secondaires originaires du village qualifient également leur deuxième logement de résidence secondaire. Leurs liens avec les habitants de la commune se sont distendus à la suite d'une moindre fréquentation au fil des générations. Les propriétaires actuels ne s'y sont parfois que très peu rendus durant l'enfance et ne connaissent qu'un faible nombre de villageois. Le local perd ici toute signification et l'héritage ne s'inscrit plus dans la continuité de relations familiales et amicales villageoises.

Le refus opposé par certains d'accepter cette qualification provient d'une connotation négative. Le résident secondaire est celui qui vient d'ailleurs. Il est l'étranger. Toute appartenance villageoise est ainsi niée. Les originaires expliquent promptement les raisons de leur rejet du terme quand ils ne refusent pas de rencontrer l'ethnologue en arguant que l'enquête ne les concerne pas. Le besoin de se démarquer du groupe des résidents secondaires est d'autant plus fort que le mode de fréquentation de ce deuxième logement est le même. Le propriétaire qualifie sa maison de « maison de famille », ici entendue comme la maison d'origine. Ses enfants parlent indifféremment de leur maison de famille ou de la maison de leur père ou mère, en référence au parent autochtone. Le village est également évoqué, sans préciser si des membres de la famille y vivent toujours ou non.

A ces personnes qui rejettent le terme pour des raisons familiales et identitaires, s'ajoutent celles pour qui cette locution ne correspond pas aux usages faits du lieu. « Secondaire » suppose un logement « principal » or la vie dans les deux habitations a autant d'importance³⁸. Des basculements entre principal et secondaire peuvent se produire, au moins dans les représentations.

Différentes locutions sont utilisées pour pallier l'absence de référent adéquat. Certaines font allusion aux loisirs en utilisant les termes de « maison de week-end » ou « de vacances ». Pour d'autres, plus explicites sur la rupture impliquée et l'opposition à la vie citadine, c'est la « maison sans soucis », la « maison du repos ». Les *originaires* peuvent rejeter le « secondaire » en arguant de leur autochtonie, ce qui n'est pas d'emblée possible pour les simples acheteurs.

Lors de conversations avec des connaissances, la maison n'est pas présentée comme une

³⁷ Moins de vingt ans.

³⁸ Martin de la Soudière lors d'une recherche sur la résidence secondaire dans la Creuse remarque également

résidence secondaire. Des périphrases sont préférées comme « ma maison en montagne », « à la campagne ». Elles permettent de situer le bien dans un environnement physique, tout en évitant une connotation négative. Cependant, cette forme de dénomination paraît souvent encore trop formelle. La localisation désigne la résidence secondaire, raccourci commode qui évite toute mention à la qualité du logement. C'est uniquement ainsi que la maison est désignée en famille ou entre amis, qu'il s'agisse d'originaires ou de résidents secondaires.

Lieu de mémoire

Le choix de la résidence secondaire, son utilisation ne sont pas des effets du hasard. Jezabelle Ekambi-Schmidt postule que « tels nous nous rêvons, tels nous vivons notre habitat. » [1972 : 40]. Cette part de rêve, de construction³⁹ est essentielle. Elle est particulièrement perceptible lors de modification de statut du bien ou lorsque la résidence secondaire n'a pas tenu ses promesses.

Selon les fonctions qu'on lui attribue, le rôle de la résidence secondaire au sein de la vie de la famille se modifie : elle peut être espace de loisirs, de repos, lieu de production d'une histoire familiale. Sa dénomination évolue dans le même temps : résidence secondaire, maison des loisirs, maison de repos, maison de famille. Les rôles se transforment au fil des générations en fonction des désirs et mouvements de l'unité familiale. Une maison de

ce flou de la définition et le caractère inapproprié du terme [1995].

³⁹ Cf. Gaston Bachelard au sujet de la maison onirique [1965 ; 1992]

famille peut en venir à être considérée comme une simple résidence secondaire : l'histoire particulière qui liait les membres de la maisonnée au bien et au lieu sombre dans l'oubli, en l'absence d'un ancêtre présent pour transmettre des souvenirs. En effet, la maison de famille a besoin d'une mémoire transmise, enrichie par l'histoire récente pour exister. Lorsqu'elle disparaît, faute d'une présence suffisamment attentive, elle perd son statut.



Les souvenirs de vacances des générations précédentes habitent les murs

Le processus inverse existe également, une résidence secondaire devient une maison de famille, concrétisation d'un attachement répété. Ces modifications de statut sont le reflet des sentiments éprouvés par une famille envers un lieu, des murs et un toit. L'histoire

personnelle se mêle à celle de leur bien. Le refus ou l'acceptation du terme de résidence secondaire reflète un mode de vie différent, une conception autre qu'illustrent M. et Mme Masson.

Ils possèdent deux résidences secondaires : l'une est une maison située à Chavannes et l'autre un appartement dans une station de ski en vogue. Le couple, dont l'un des conjoints est originaire du village, a bâti une maisonnette à Chavannes sur un terrain que leur a vendu un neveu. Cette demeure est le lieu de toutes les affections. Malgré le fait qu'il s'agisse d'un bâtiment récent, l'inscription familiale dans la commune l'a transformé en demeure des origines, c'est la « maison de mon village ». Elle n'est jamais louée. A contrario, l'appartement en montagne est spontanément décrit comme une résidence secondaire. Ce dernier est loué pour réduire le poids des charges, mais surtout parce qu'il ne représente rien de plus qu'un lieu commode pour passer les vacances d'hiver et une semaine en été.

Outre une inscription généalogique, plusieurs autres facteurs interviennent dans la représentation de la résidence secondaire. Le vécu au jour le jour de la vie citadine, jugée trop terne, peut engendrer un besoin d'évasion qui trouve son expression dans un habitat dédoublé, cas de M. et Mme Bastanti. Un attachement de plus en plus marqué au bien et au lieu transforme insensiblement dans l'imaginaire familial la résidence secondaire en maison de famille. Les usages se modifient et s'accompagnent d'éléments observés dans plusieurs familles.

Différentes étapes symboliques marquent cette mutation dont l'aboutissement est la transmission du bien à la génération suivante. Si « garder la maison c'est garder la famille

auprès de soi, maintenant et plus tard » [Gotman 1988 : 216], sa transmission est l'aboutissement d'une insertion de la résidence secondaire au sein de la famille. « La maison vécue n'est pas une boîte inerte. [...] L'espace habité transcende l'espace géométrique » [Bachelard 1992 : 58]. Cette action de la maison sur ses membres se retrouve pour la résidence secondaire. Deux types de maisons de famille peuvent être rencontrés : celles situées dans un village où la présence familiale est toujours importante et celles sans attaches de ce type.

Dans l'avènement de la mutation de la résidence secondaire en maison de famille des constantes sont observables. Un premier facteur essentiel est la présence d'une descendance. Une demeure sans enfants ne peut aspirer à devenir autre chose que ce qu'elle est. La présence d'enfants est un gage que le logement pourra être transmis, qu'un avenir au sein du noyau nucléaire est possible. Une maison de famille est une demeure qui s'inscrit dans la durée, autour de laquelle se forment souvenirs et histoires racontées aux enfants, aux amis. Une absence de descendance réduit à néant la transmission de l'« immatériel » que représente la mémoire.

La transformation est la résultante d'un attachement créé par des souvenirs, des émotions ressenties et une présence constante au fil des ans. Ainsi, se constitue une mémoire à la fois individuelle, chaque membre du groupe familial ne retenant que certains souvenirs, et collective car partagée au sein d'une même communauté affective [Halbwachs 1976], ce qui engendre la création, ainsi que l'écrit Anne Muxel :

« d'une « mémoire familiale », une mémoire circonscrite dans un espace de relations, la parenté, dans un temps donné, celui d'un axe biographique couvrant quelques générations, enfin dans des lieux définis, les lieux de vie de la famille. » [1991 : 251].

Mémoire liée à un lieu qui aide le groupe familial à maintenir et renforcer les liens entre ses membres. Phénomène d'autant plus perceptible que la famille a dû déménager à

plusieurs reprises au cours des jeunes années des descendants. C'est à cette occasion que l'image du *port* est évoquée. Possibilité de s'arrêter, de retrouver une identité, c'est le lieu de vie de la famille. Il fonde sa construction, son unité. Cette transformation des sentiments entourant la résidence secondaire la consacre en maison de famille. Ce processus est révélé par les enfants et semble se produire à l'insu des adultes, mais est-ce réellement en dehors de leur volonté ?

La fonction de la résidence secondaire en tant que lieu de mémoire : mémoire en formation, active, et mémoire figée des souvenirs et symboles accumulés, est essentielle. Pour Anne Gotman, « les lieux de famille jouent un rôle évident de mémorisation, et entrent [...] de façon significative dans la construction de l'identité. » [1988 : 214]. Cette réflexion est également pertinente pour les résidences secondaires en passe de devenir des lieux de famille, dont l'histoire est en construction. Enrichie au gré des événements, elle s'accroît sans cesse. Les souvenirs d'enfance et d'adolescence jouent à cet égard un rôle important [Gotman 1988]. Souvenirs d'amitiés, de réunions familiales, d'initiation à la pêche, à la chasse sont autant de moments forts qui la constituent. La résidence secondaire devient cet « espace fermé primitif et conservatoire des archétypes » qui permet de réaliser « la synthèse de l'immémorial et du souvenir », qui rend son unité à l'homme [Kaufmann 1988 : 78]. La maison inscrit « la hiérarchie des différentes fonctions d'habiter » [Bachelard 1992 : 32], imprègne, façonne, les plus jeunes. La jeunesse des enfants est la garantie d'une adaptation plus aisée à la résidence secondaire : les adolescents ou pré-adolescents ont d'autres habitudes, déjà d'autres façons de vivre et éprouvent une plus grande difficulté à apprécier ces lieux marqués par l'absence de compagnons de même âge,

où l'imagination doit pallier le manque de loisirs destinés aux jeunes.

Parallèlement, la maison devient réceptacle des objets témoins de la matérialité et de la longévité de la famille, qu'ils aient été apportés récemment ou en aient fait partie depuis des générations. A leur propos Anne Gotman note que

« la valeur de tels objets réside dans leur pouvoir évocateur. Ces aides-mémoires de tableaux et de saynètes familiales fonctionnent comme des images pieuses : elles fabriquent de l'immuable. » [1989 : 133].

La présence de photographies et d'albums familiaux est à elle seule significative. Ils ont fonction de « renforcer l'intégration du groupe familial en réaffirmant le sentiment qu'il a lui-même de son unité » [Bourdieu 1965 : 39]. Ils apprennent

« à l'enfant qui grandit le principe de filiation, les catégories de parenté, l'ordre du temps. Ce livre d'image est un manuel pratique et initiatique. Un moyen de vérifier de temps en temps ce qui nous tient ensemble, les vivants et les morts, ce qui nous justifie et nous reconforte, le sentiment de solidarité vitale » [Garat 1994 : 23-24]

Portraits des grands-parents, des papiers « de famille » « concourent au renforcement de la mémoire du groupe » [Segalen, Zonabend 1986 : 516]. Les individus structurent grâce à ces témoins leur propre passé et celui de la collectivité [Feschet 1996]. Leur présence au sein de la demeure est révélatrice du rôle que lui attribue la famille, ainsi que l'explique Mme Picard :

« J'ai les albums de photos ici, mais pas à Bourg. Les albums de photos font partie de la maison. Ça ne me viendrait pas à l'idée de les amener à Bourg. A Bourg, c'est le temps présent. Même les photos de mes parents sont ici. Tout ce que j'ai recueilli à la mort de mes parents, c'est ici et on les regarde. A Bourg, c'est vraiment mon appartement où en fait c'est moi. Ce n'est pas la famille. ».

La fonction assignée à la maison est celle de gardienne de la mémoire familiale, d'autant plus qu'il n'existe pas d'équivalent en ville.

De même, les meubles hérités sont exposés quelque soit leur valeur et leur qualité

esthétique. Ces meubles pouvaient être présents sur place dans le cas de maisons héritées ou avoir appartenu à d'autres maisons de famille, qui n'ont pas pu être conservées lors de la succession. Un autre marqueur significatif est la présence des vieux jouets des enfants.



Les jouets du grenier attendent les petits-enfants



Le vieil ours garde toujours le sommeil des vacances

Le premier ours en peluche consolateur de tous les chagrins est conservé en dépit de son éventration. Les autres jeux gardés sont ceux dont l'état est encore satisfaisant, pour amuser les enfants de passage, et pour qu'ils puissent servir à la génération suivante. Mme Caron a conservé tous les jouets de ses enfants dans un grenier aménagé en salle de jeu, ainsi que dans la chambre d'enfants. Le mobilier de poupée, un jeu de marchande, avaient été fabriqués par son époux. Les jouets dont les aînés de ses petits-enfants ne se servent plus sont venus augmenter le stock. Leur présence représente une permanence pour les enfants, heureux de les retrouver lors de chacun de leurs séjours. Ils se montrent également très sensibles à l'histoire de chacun des jouets. Pour les adultes, c'est une partie de leur enfance qui est ainsi conservée.

L'espace disponible est invoqué pour justifier cette accumulation d'objets : un grenier, une grange, se tiennent prêts à accueillir les laissés pour compte de la vie citadine. Les vieux meubles hérités, trop imposants pour un appartement moderne trouvent naturellement leur

place dans une maison ancienne et peu meublée lors de l'acquisition. La demeure s'enrichit ainsi au fil du temps des marqueurs d'une famille pour se transformer de simple résidence secondaire en maison de famille : une maison où chacun possède ses souvenirs, ses objets favoris, une maison où la continuité de la famille peut être feuilletée au fil des archives, des albums et s'affiche sur les buffets sous forme de photographies des différentes générations.



Passé et futur des maisonnées se découvrent sur les meubles

Une maison de famille, ce sont aussi des odeurs⁴⁰ auxquelles sont associés des souvenirs : odeurs du buffet des grands-parents qui a conservé l'empreinte olfactive de leur

appartement, odeurs de vieux meubles doucement rongés par l'humidité qui participent à l'ambiance surannée de telle résidence secondaire, odeurs immuables qui ramènent en enfance et insufflent un sentiment de sécurité dès qu'elles sont perçues. Ces effluves complètent l'atmosphère rendue par les divers objets et contribuent à la formation de la maison de famille. La mutation est achevée lorsque Noël y est célébré.

En effet, cette fête tient une place particulière parmi les symboles évoqués. Ce sont les enfants qui demandent à ce que la nativité soit célébrée dans la résidence secondaire, alors même que les parents ne l'avaient pas envisagé, pour des raisons pratiques ou parce que leurs propres références les renaient ailleurs. Plus sensibles à la valeur symbolique de la fête, il leur semble plus approprié qu'elle soit célébrée dans un lieu où ils se sentent vraiment chez eux. Ils sont également sensibles au cadre, qui correspond plus à l'imagerie du Noël blanc autour de la cheminée. D'autres fêtes marquent un tournant décisif dans l'histoire de la résidence secondaire comme la célébration de mariage, le baptême. Ces événements familiaux à forte valeur symbolique scellent le destin du bien. La maison de famille prend enfin tout son sens lorsque l'assurance existe qu'un des enfants prendra la succession. « La maison est ici le *bien de famille*. Elle est chargée de *maintenir* la famille. » [Bachelard 1965 : 120].

Tout doit être connu de la maison : ses murs tout autant que son passé. M. Garnier, désireux de connaître le passé de sa résidence secondaire a trouvé, pour la première fois de sa vie, une raison de s'intéresser à l'histoire de France. La maison se personnifie. La connaissance du passé des lieux permet de s'approprier chacun des murs, des pierres, chacune révélant une conception autre de la vie, du travail. Les différentes phases

⁴⁰ Gaston Bachelard note également cette importance des odeurs dans l'évocation de la maison natale [1992].

d'évolution du bâtiment sont recherchées, donnant lieu à de nombreuses conjonctures, chacun laissant libre cours à son imagination, ainsi que le raconte M. Barbier :

« J'aime bien trouver l'histoire de cette maison pour savoir qui y a vécu, comment les gens ont vécu. Il y a des légendes qui courent aussi, il doit y avoir un trésor d'un des Seurat, vers les années 1850. C'est un célibataire qui est mort, il était paraît-il très riche et on a rien retrouvé à sa mort. C'est plus pour faire travailler l'esprit et l'imagination.

Il y a une histoire par exemple qu'on a appris. A la guerre de 14, il y avait une vieille dame, toute seule, je ne me rappelle plus comment elle s'appelait d'ailleurs, et qui a attendu des années après la guerre son fils, qui avait fait la guerre et qui était mort, et qui est jamais revenu. Comme elle ne le savait pas, pendant des années elle a attendu à la fenêtre de sa cuisine, côté rue.

C'est intéressant de savoir comment la maison a traversé un certain nombre d'années, mais on n'a que des éléments qui sont très partiels, mais ça fait rien, il y a un esprit dans la maison qui est sympathique. Ça intéresse bien les enfants de savoir ce qui s'est passé, pourquoi c'est comme ça, pourquoi ci, pourquoi il y a un mur qui est bouché. On déborde d'imagination, mais l'essentiel c'est de s'y sentir bien. »

Cette présence d'un passé parfois proche peut être lourde à porter lorsqu'il devient trop prenant, ce dont se plaint Mme Barbier :

« Quand on est arrivé dans la maison on a entrepris une vaste opération de nettoyage. Chaque fois que j'ouvrais un placard, il y avait des papiers journaux sur les étagères et c'était des papiers journaux qui dataient de l'époque 39-40. Je classais ça, je nettoyais, et il y a des moments où je trouvais ça pesant, parce que j'avais l'impression que je revenais en arrière, que c'était le passé, et que le passé d'accord, mais qu'il fallait savoir passer à autre chose. La première fois que j'ai nettoyé le

potager⁴¹ j'ai trouvé un ticket de rationnement. Alors là aussi, 30 ans, 40 ans en arrière. Certaines fois c'est pesant ce passé qui est là, qui est partout, auquel vous vous cogné dans les moindres cachettes. Il y a eu aussi quelque chose de plus émouvant : des souvenirs d'un fils de la maison qui avait disparu pendant la guerre de 14. On a trouvé des dessins, on a trouvé même un évier qu'il avait fait, c'est émouvant de trouver comme ça encore des souvenirs, c'est la maison du passé. Mais bon, il faut pas rester dans cette tonalité là. »

Un équilibre est à rechercher, mais la pérennité de la demeure reste un sujet d'étonnement et de fierté.

Ces personnes qui s'attachent ainsi à l'histoire de leur maison sont en rupture avec leur propre passé soit à cause d'une émigration régionale, soit parce que personne n'a gardé la mémoire de la famille qui s'est ainsi peu à peu diluée dans le temps, sans qu'aucun élément tangible ne reste. De nouveau la rupture est présente et son corollaire : le besoin de recréer ses racines, d'avoir un chez-soi, qu'exprime M. Colona :

« En ville, on a notre appartement, on y est bien, il est confortable, mais je n'ai pas l'impression d'être chez moi. Tandis qu'ici je suis chez moi. En bas on est plus de passage. »

Le simple fait que M. Colona se sente de passage là où il passe la majeure partie de sa vie en dit plus que bien des discours sur la place réelle de la résidence dite secondaire. Gaston Bachelard lui ne peut rêver que dans sa maison de Champagne, qu'il appelle sa maison de campagne et non sa résidence secondaire. C'est à elle qu'il pense lorsqu'il cherche à s'isoler de la ville [1965]. A travers ces exemples apparaît toute l'inadaptation du terme « résident secondaire », ainsi qu'une remise en cause de ce qui peut être principal ou

⁴¹ Mme Barbier parle ici du cendrier.

secondaire : la force d'un sentiment, la puissance de ressourcement ne se mesurent pas au temps de présence.

Le passage de la résidence secondaire à la « maison de famille » est beaucoup plus simple lorsque le logement est acheté dans la commune d'origine car le lien avec les racines n'est pas rompu, surtout lorsque des parents y vivent encore. Nombre de ces maisons achetées appartenaient déjà à la famille élargie : la continuité est alors toute trouvée, même si le lien de parenté est tenu. La proximité permet le maintien de relations avec une multitude de parents, ce qui explique l'importance du temps consacré au cousinage, étape incontournable des vacances. L'opportunité est donnée aux descendants de se connaître pour qu'ils perpétuent à leur tour la mémoire généalogique. Le lieu sert toujours de point de ralliement pour des familles dispersées, comme les Caron, même si plus personne ne vit dans la commune.

Cependant, une fréquentation moindre atténue les relations avec le reste de la famille et les villageois. Les liens ténus de parenté qui existaient encore disparaissent avec les détenteurs de la mémoire généalogique. De la perte de mémoire résulte une perte d'identité. La famille se limite au noyau nucléaire auquel se joignent plus tard les petits-enfants, ainsi que les collatéraux invités, nouveau départ possible d'une histoire de famille, indépendante de celle des habitants de la commune ou de leurs descendants. C'est du village que la distanciation s'effectue en premier.

A Saint Martin, ces personnes ne sont plus perçues par les villageois comme étant des leurs, malgré parfois une fréquentation assidue lors de la retraite. Les histoires de la

commune n'étant plus ou mal connues, l'héritier est rejeté du côté des résidents secondaires, c'est-à-dire des étrangers. Etre de nouveau accepté nécessite l'œuvre d'une génération. Ainsi, Mme Oberti n'est plus considérée comme une autochtone par les villageois, ce qui l'exaspère⁴². Elle est l'héritière d'une famille qui fut l'une des plus riches de la commune à la fin du siècle dernier. Elle naquit à Nice, puis, après son mariage, résida à l'étranger avant de retourner vivre à Nice. Elle revint peu au village au cours de sa vie active, les liens déjà ténus que sa famille continuait d'entretenir ont achevé de se distendre durant cette période. Jeune retraitée, elle s'installa à Saint-Martin à temps plein prête à renouer avec son passé, sûre de sa position, mais l'accueil ne fut pas celui escompté.

A Chavannes, retrouver sa place est plus aisé. Grâce à une présence des résidents permanents même dans les hameaux, les familles ne perdent jamais totalement le contact avec le voisinage. Les voisins âgés gardent la mémoire de l'histoire locale familiale, mémoire retransmise aux enfants ainsi qu'aux nouveaux venus, qui permet de justifier de la place de descendants de villageois. Ce sont eux qui intègrent les nouvelles familles dans leur statut d'autochtone après les héritages.

Que les résidents secondaires soient originaires ou non, leur statut peut fluctuer en fonction de la fréquentation et de l'intérêt marqué pour le village. Avoir conservé la mémoire de son histoire familiale n'est pas suffisant pour les villageois si eux ont oublié.

L'acceptation de l'héritage n'est pas toujours synonyme de volonté d'enracinement. En effet, il peut être lié à une grande part de hasard. Mme Romana a hérité d'un oncle, une maison en piteux état, à Saint Martin. Elle ne connaissait pas le village où elle n'était venue qu'une fois étant enfant et plus aucune famille ne résidait dans les environs. Le couple

⁴² Mme Oberti est la dernière survivante de sa famille à fréquenter le village. Tout en étant originaire du

souhaitait posséder une résidence secondaire, mais leurs faibles revenus retardaient cet achat. Cet héritage leur a permis de concrétiser leur rêve plus rapidement qu'ils ne l'avaient espéré.

Les aléas des exigences professionnelles ou des choix de vie réalisés pendant la jeunesse peuvent avoir éloigné géographiquement des personnes à une époque où elles n'étaient pas encore propriétaires de la maison familiale. Après être entrés en possession du bien à la suite d'un héritage ou d'une donation, se crée un devoir de présence, convenablement rempli qu'à la condition de résider à proximité de la résidence secondaire, afin de pouvoir lui donner vie.

Mme Picard : « J'ai fait le choix de Bourg à cause de Chavannes. C'est vrai que je me disais aussi « c'est quand même bête d'avoir cette maison et de ne pas pouvoir en profiter », parce que j'avais l'impression qu'elle s'abîmait, qu'elle se mourait. Chaque fois qu'on revient après qu'elle ait été fermée, il faut lui redonner de la vie. ».

Se rapprocher de son lieu de villégiature nécessite une mutation professionnelle ou d'affectation. L'attente peut être longue : les Varéon réalisèrent des démarches pour vivre à Bourg pendant sept ans avant de déménager. Ce changement de domicile, voulu comme un accès privilégié à la maison familiale et au réseau des connaissances villageoises, se heurte à des difficultés d'intégration dans la ville d'accueil, Bourg-en-Bresse en l'occurrence. Le quotidien citadin doit être rebâti sur de nouvelles bases, ce que les résidents secondaires avaient oublié lors de leur déménagement, uniquement préoccupés par leur désir de rapprochement d'une maison de vacances.

Même lorsqu'elle a été acquise, la résidence secondaire peut conditionner des choix

village plus aucun de ses parents n'y vit.

professionnels. Les mutations géographiques, obligatoires lors de l'exercice de certaines fonctions administratives, sont effectuées de façon à ne jamais trop s'éloigner de la résidence secondaire, quitte parfois à occuper un poste moins attrayant. Ainsi, M. Mossa accepta une retraite anticipée pour se rapprocher de Saint-Martin.

La résidence secondaire peut ainsi influencer le mode de vie citadin et déterminer les villes habitées et les carrières professionnelles. Ces choix de vie indiquent toute l'importance affective de ces autres lieux dits secondaires, de même que le pouvoir d'ancrage de ces biens.

M. Meyer : « Dans la résidence secondaire il s'agit peut-être d'un payement ou d'un repayement, alors que dans le voyage, ce qu'on demande c'est le dépayement le plus fort qui soit. Aller au devant de ce qui nous est aussi étranger que possible. »

La résidence secondaire est l'opposé du nomadisme. Elle fixe ses propriétaires, les obligeant à organiser leurs loisirs, leur vie en fonction d'elle et des visites qui doivent lui être rendues.

Le poids de deux maisons

La résidence secondaire représente un coût financier lié aux charges régulières : impôts, électricité, abonnement de la ligne de téléphone. A cela s'additionnent toutes les charges exceptionnelles engendrées par l'entretien. La résidence secondaire de M. Chalon est entièrement équipée de radiateurs électriques, sa cheminée est uniquement ornementale. Il s'y rend tout au long de l'année, pour des séjours de fin de semaine ou en vacances. En 1995, il estime que ses charges fixes s'élèvent à environ 14000 francs par an. Les frais des travaux supplémentaires liés à l'entretien doivent être ajoutés à cette somme. Il illustre le

cas du résident secondaire assidu.

Ce double entretien peut être lourd à supporter et contraindre à des privations. Pour M. et Mme Verger, l'acceptation de l'héritage à signifier la fin de leurs voyages et la vente de leur propre résidence secondaire, pour refaire le toit de la nouvelle. Pour les Bastanti, l'acquisition de leur maisonnette est un choix qui doit être supporté quel qu'en soit les répercussions sur le mode de vie, fortement diminué depuis le chômage de Mme Bastanti. La résidence secondaire est le sel de la vie, l'évasion nécessaire. Pour les Mercier, dont la situation financière est encore plus modeste, les réfections restent inachevées faute de moyens et la quotidienneté de la résidence secondaire laisse un goût d'amertume. Son existence réduit les commodités de la résidence principale qui, elle aussi, garde une touche d'incomplétude : le magnétoscope n'est pas acheté et la réfection de la cuisine est remise à plus tard.

Mme Mercier : « Deux endroits, ça c'est trop. Un appartement à Lyon, ici, ça fait 2 endroits. Ça fait vraiment trop, à moins d'avoir une grosse situation. Il faut payer les frais ici et il faut payer les frais à Lyon. Quand il faut calculer pour les frais, tout ça.... On n'a pas le téléphone ici parce que c'est trop cher. »

La vente n'est cependant pas envisagée. Elle serait l'aveu d'un échec. Ici, elle serait une coupure définitive avec une histoire elle-même tronquée par un départ très jeune pour travailler à Lyon.

Posséder une résidence secondaire représente une dépense annuelle importante pour des personnes aux revenus moyens ou modestes. Son poids se répercute sur le quotidien et les loisirs qui ne seront pas pris. La garder est révélateur de manques ou de besoins comblés par sa possession. La proximité d'une origine familiale, l'évasion de la quotidienneté, le sentiment d'être enfin chez soi sont autant de compensations qui justifient les sacrifices

financiers, mais aussi de temps, d'énergie lors des travaux.

Le choix entre plusieurs résidences secondaires

Les enfants uniques sont parfois confrontés à la nécessité de devoir choisir entre deux résidences secondaires, toutes deux héritées. L'entretien des deux n'est pas possible. Le choix est aisé lorsque les maisons ne représentent rien pour leur propriétaire mais d'autres ont plus de mal à trouver une solution, qui, quelle qu'elle soit, les prive d'une partie de leur histoire. Deux de nos informateurs ont hérité de maisons provenant de leurs deux parents. La maison paternelle fut conservée. La force des souvenirs est évoquée pour justifier cette décision et non un désir de perpétuation d'une lignée. Le bien gardé serait celui où l'histoire personnelle de l'héritier est la plus riche, la plus agréable. Sa localisation n'est pas retenue comme déterminante. L'avis des enfants est parfois sollicité, dans l'espoir d'une possible perpétuation.

Mme Picard : « Maman avait une maison dans le Beaujolais. C'était sa maison familiale. Et il y avait ici qui était donc du côté de papa. Quand papa est décédé, maman ne pouvait pas garder les deux et elle m'a demandé ce que je voulais faire, elle le savait, mais ça a été un déchirement pour elle. Alors elle m'a acheté l'appartement à Bourg, comme ça, ça faisait quelque chose qui restait quand même. »

Lorsque chacun des époux a hérité d'une maison, les deux biens sont parfois conservés et un essai de conciliation est recherché. Cet héritage peut être aussi un élément de discorde. Les maisons cristallisent les conflits.

Mme Picard : « Il y avait, je dois vous dire, un antagonisme avec mon mari, parce que lui il adorait son village et puis moi j'adorais Chavannes. C'était toujours des tas d'histoires. On ne s'entendait pas très

bien, il faut le dire. On calculait à une journée près le temps qu'on passait ici et à L. Chacun adorait son village. Et je pense que quelques fois les maisons de famille ça doit être une source de discordes. Il aurait passé toutes ses vacances à Lusy, et puis moi je n'étais pas d'accord. »

Mme Masson a réussi à convaincre son mari de s'installer dans l'Ain. Voici ses arguments :

« Il avait ses parents et c'est tout tandis que moi j'avais toute ma famille ici, et puis mes parents y sont enterrés. Mes beaux-parents avaient une petite maison là-bas, mais c'était plus monotone qu'ici et puis le Charolais évidemment, des vaches, des bœufs, c'était plat et puis il faisait chaud l'été. »

Les raisons de Mme Masson pour justifier le choix de la commune sont minces. Toute sa famille se résume en fait à deux personnes : sa nièce et son neveu. Elle s'accroche à une histoire personnelle incomplète, marquée très jeune par les décès et son départ de la commune. Les parents de Mme Masson étaient âgés à sa naissance. Comme elle le dit elle-même, « *je ne me suis pas appelée Désirée* ». Elle a 23 ans d'écart avec sa sœur et 21 ans avec son frère.

« Mon père est mort j'avais 8 ans, ma mère 16 ans. Alors après je suis partie, je travaillais et puis je venais en vacances chez ma sœur. Après, je venais chez ma nièce. Ma nièce avait gardé ma fille pendant l'été, alors on venait voir ma fille. On y venait comme ça. Après, évidemment, on aurait bien aimé avoir quelque chose à nous. Ici c'est chez moi. »

L'un des conjoints impose son histoire au détriment de l'autre, l'une des familles devient prépondérante. Un équilibre peut être trouvé : les fins de semaine citadines ou une partie des vacances sont consacrées à la famille de l'autre conjoint. Elle peut aussi être conviée. L'une des familles prime cependant sur l'autre. Mme Massiéra en garde quelque rancœur. M. Andréini lui considère le fait comme normal : sa belle-mère leur rendait service et il ne

possédait pas un ancrage familial fort. Lors des entretiens seule est évoquée la parentèle présente au village. La maison impose des choix familiaux en partie pour répondre à un besoin de présence, choix qui se traduisent par une moindre fréquentation de l'une ou l'autre des familles.

Quel avenir ?

La perception de l'avenir de la résidence secondaire est révélatrice de la place qui lui est accordée. Les attitudes divergent en fonction de son origine familiale ou non, de son ancienneté dans la famille, de l'affection, du rejet ou de l'indifférence des enfants. Signe des temps, le facteur chômage doit être également pris en compte parmi les facteurs qui déterminent l'avenir de la maison.

Lorsqu'elle entre dans une logique de maison de famille, une résidence secondaire se doit d'avoir un avenir. Les différentes attitudes rencontrées face au futur du bien sont révélatrices de sa place au sein du noyau familial. En fonction de la date d'achat et de l'importance accordée à cette habitation par la génération suivante, les données vont varier. Dans plus de la moitié des cas, il est difficile pour les propriétaires d'indiquer avec certitude ce qu'il adviendra de la résidence secondaire en raison de la jeunesse de leur descendance ou de la précarité de leur situation professionnelle. De plus, le développement de nouveaux loisirs peut inciter les jeunes à passer leurs vacances ailleurs. L'avenir même des actuels propriétaires lorsqu'ils sont encore jeunes, n'est pas totalement assuré. La vente à la suite de difficultés d'emploi n'est pas complètement exclue, même si l'on affirme que tout sera fait pour l'éviter.

M. Rey : « Je n'ai jamais pensé à ce que sera l'avenir de la maison. Je souhaite simplement que cette maison continue à remplir son rôle, que les gens s'y sentent bien et qu'ils s'y sentent heureux. Mais l'avenir de la maison, qui l'aura, etc., je m'en fous, je m'en fous totalement. J'ai dit une fois à mes filles que si je les entendais se disputer au sujet de la maison je la foutais en vente. C'est une plaisanterie de mauvais goût. Quand on ne sera plus là, je pense qu'on a fait tout ce qu'il fallait pour qu'ils sachent préserver cet espèce d'héritage de maison bonheur, c'est tout. Ils en feront ce qu'ils voudront avec. Je dirais simplement que s'ils la vendaient, ça me ferait quand même me retourner un peu dans ma tombe. »

L'indifférence à l'avenir n'est souvent qu'une façade. Elle est affichée faute de certitudes, pour éviter également d'avoir à exercer de trop fortes pressions sur les enfants, mais le voeu, lorsqu'il s'agit d'une maison héritée, est qu'elle demeure dans la famille. Cette n'empêche pas les aînés de s'appliquer à restaurer leur bien pour leur confort personnel ainsi que pour léguer une propriété en état possédant une certaine valeur financière. Pour les héritiers, la plus-value est un atout, que la maison soit conservée ou vendue. Tout est fait également pour que la passation du bien à la génération suivante s'effectue sans heurts.

Mme Meynard et son frère M. Caron avaient hérité de la résidence secondaire de leurs parents en indivision. Ils avaient divisé le bâtiment en deux, le jardin restant commun. Cet arrangement leur a convenu jusqu'à ce que récemment se pose la question de leur succession. Aucun des enfants des deux côtés ne souhaite pour l'instant reprendre le bien. Cependant comme ceux de M. Caron ont déjà hérité d'une maison dans les environs, il a été décidé que ce serait Mme Meynard qui rachèterait la part de son frère en viager, afin qu'il garde l'usufruit de la maison.

Pour Mme Meynard le but est double : laisser une succession en ordre afin de limiter les problèmes en découlant et surtout, par cette manoeuvre elle espère retarder l'échéance de la vente. Son souhait est que la maison reste en indivision entre ses enfants et petits-enfants (son fils aîné étant décédé) jusqu'à ce que l'un des membres de la famille soit favorable à une reprise.

Que la résidence secondaire puisse avoir un avenir n'est pas une préoccupation pour tous les résidents secondaires. Pour certains, le futur de leur bien leur est indifférent, ainsi que l'illustre magistralement M. Aubert : « *Quand on sera mort ? On s'en fout !* », même si la limite entre l'indifférence feinte ou réelle est difficile à estimer. Les enfants n'ont jamais manifesté un intérêt particulier pour un bien auquel rien de les rattache, l'achat ayant eu lieu lors de leur adolescence ou même à l'âge adulte. Les propriétaires eux-mêmes pensent se dessaisir de la maison une fois qu'ils seront trop âgés pour s'y rendre. La résidence secondaire fut achetée en réponse à un besoin précis : celui d'avoir un endroit où se rendre en fin de semaine et durant les vacances. Ainsi, les Aubert envisagent de vendre lorsqu'ils se sentiront devenir dépendants. Ils ne sont pas les seuls à exprimer ce désir qui doit être examiné avec une certaine réserve. La pratique ne confirme pas les dires et des maisons restent fermées durant de longues années, en l'attente du décès de leur(s) propriétaire(s). La vente d'un bien auquel a été consacré du temps et beaucoup d'énergie, qui a été également porteur de beaucoup de rêves, nécessite une grande volonté. Cela explique que le soin de la vente soit laissé aux héritiers dans la majeure partie des cas. De plus, sous-jacent, est souvent présent l'espoir que la maison plaira un jour aux enfants.

M. et Mme Céloria sont très attachés à leur maison et regrettent l'absence d'intérêt

manifesté par leurs filles qui leur conseillent de vendre. Cette attitude est acceptée comme une conséquence logique des divergences de goûts. L'affection manifestée par leurs petits-enfants, qui y passent une grande partie de leurs vacances scolaires, compense le désintérêt de leurs mères. Un cas non isolé de rejet des enfants.

La certitude qu'aucun des descendants ne pourra reprendre la maison parce qu'ils sont trop nombreux, limite la possibilité d'un avenir, ce qu'explique Mme Lacroix : « *Nous quand on sera plus là, ils y vendront, parce que trois enfants, ça fait trop d'héritiers. Mais c'est une chose qui ne me tracasse pas.* ». Cette maison n'a jamais été considérée comme une maison de famille mais comme un lieu de repos. Savoir que les enfants devenus adultes trouvent agréable de s'y rendre est une satisfaction suffisante mais qui ne justifie pas à elle seule une éventuelle perpétuation.

L'absence d'héritiers directs peut être une cause de désintérêt pour le devenir de la maison, c'est du moins ce qu'affirme M. Giraud. Il jouit de son bien sans se préoccuper de son futur, car la maison reviendra à des neveux qui la vendront très certainement.

A Chavannes, certains résidents secondaires n'envisagent tout simplement pas que la résidence secondaire puisse avoir un avenir, eux-mêmes pensant vendre dans un futur proche lors de leur retraite, pour acheter une autre maison dans un lieu plus ensoleillé, ce qu'envisagent de faire M. et Mme Garnier. La vente n'est cependant jamais évidente.

Le cas de M. et Mme Meyer nous permet d'effectuer une transition entre les personnes se désintéressant de l'avenir de la demeure et ceux qui savent que son futur est à peu près assuré. Ce couple s'est beaucoup investi dans une grande maison ancienne, classée à l'inventaire des monuments historiques. Ils n'ont pas d'enfants et aucun de leurs neveux n'est susceptible de reprendre le bien. Leur crainte est que la maison ne finisse entre les

mains d'un promoteur peu scrupuleux, qui la détruirait ou lui ôterait tout caractère. Ils sont donc à la recherche de solutions pour préserver leur maison. Ils ont notamment sollicité les musées régionaux et plusieurs personnes susceptibles de s'intéresser au bâtiment pour sa valeur historique. Leur souci de transmission exprime un désir de perpétuation d'une histoire qui n'a là rien de familiale. Pour eux, l'absence d'enfant pouvant assurer la continuité de leur bien et de leur histoire est un échec dans le projet même de la résidence secondaire.

Les résidents secondaires qui émettent une certitude pour l'avenir de la maison sont, en premier lieu, les parents d'enfant unique. Les inquiétudes posées par d'éventuelles difficultés lors du partage sont écartées. La garde du bien dépend de l'attachement de l'enfant, reflet de celui exprimé par ses aînés ou des relations familiales. L'avenir de la maison est également envisagé avec sérénité lorsque les enfants ont toujours manifesté leur affection pour le village et les murs. Leur présence et la vivacité de leurs souvenirs rassurent les parents.

Mme Durest : « Je pense que mes enfants la garderont, peut-être qu'ils la loueront, mais ils ne s'en sépareront pas non plus, sentimentalement. S'il y a vraiment une tuile, ils la loueront. Mes enfants ont trop passé du bon temps ici, les grandes joies des vacances c'était la liberté au milieu des champs, avec les vélos, à aller se promener. Il y avait plein d'enfants là-bas, ils s'amusaient beaucoup. Ils sont encore trop attachés à Dhuy. ».

Un attachement renouvelé au cours des ans, un nombre d'héritiers limité, dont certains possèdent déjà une résidence secondaire située sur la commune, sont autant de garanties permettant aux parents d'envisager avec une relative sérénité la continuité de leur demeure. L'attachement des enfants à la maison et au village est un sujet de fierté pour leurs aînés

que le bien soit entré récemment dans la famille ou non. Il est le résultat d'une transmission de valeurs, d'un amour pour un lieu, de même que d'un certain mode de vie.

*
* *

Le terme « résidence secondaire » renvoie à une notion d'*étrangéité* et donc à une extériorité qui est recherchée par les uns, refusée par les autres. L'adjectif « secondaire » apparaît inadapté pour des habitants intermittents qui bâtissent leur vie autour de ce bien devenu, dans leurs représentations, le lieu de vie principal autour duquel s'articule la vie professionnelle.

L'inadéquation de ce vocable est particulièrement sensible pour des personnes qui possèdent des racines familiales dans ces villages. Cependant, si dans les deux communes ces habitants intermittents que nous qualifions d'originaires se considèrent comme différents et nient être des résidents secondaires, leur statut diffère. A Chavannes, l'arrivée de nouveaux habitants les oblige à défendre leur position en se réclamant d'un passé que n'ont pas les derniers arrivés. A Saint-Martin, ce statut est valorisé sans doute en raison de l'absence de présent du village. Les originaires continuent à faire vivre la commune malgré leur départ, lui donnent l'illusion d'une continuité de la présence des familles. Cependant, s'ils sont reconnus comme détenteurs d'une mémoire leur position est également menacée, mais cette fois par les résidents secondaires.

La place de la résidence secondaire dépend de l'importance prise par ce bien au sein de la vie familiale. La maison peut devenir le réceptacle d'une mémoire familiale. Son passé sert de fondation à une nouvelle histoire familiale ; sa présence pérennise la vie de famille.

Toutefois, une moindre fréquentation, une mémoire non entretenue font perdre son statut au lieu qui redevient un logement second. Pour les originaires, les liens entretenus avec les membres de la famille éloignée disparaissent et avec eux une mémoire généalogique entretenue par le passé grâce à des visites suivies.

La résidence secondaire représente un coût annuel qui pèse particulièrement sur les ménages peu aisés. Sa présence oblige à des renoncements. Aussi, certains héritiers préfèrent-ils vendre. Dans les couples, lors d'un double héritage, une des familles finit par primer sur l'autre. L'un des conjoints accepte que s'estompe sa filiation résidentielle pour que l'autre puisse prendre toute sa mesure. Si l'espoir de transmission existe dans de nombreux cas, certaines résidences secondaires sont destinées à n'être qu'une étape dans un projet de vie. Ces maisons intermédiaires, présentes uniquement à Chavannes, sont surtout des acquisitions de cadres moyens désireux de posséder à proximité un logement destiné aux fins de semaines. Il est vendu lors de la retraite pour acheter une autre maison dans le sud de la France. La résidence secondaire, même si sa réfection a nécessité de longues années de travaux et de sacrifices, n'est rien d'autre qu'un bien immobilier devant fructifier. Les maisons gardées sont celles qui ont su susciter l'attachement de la descendance ou celles héritées à un moment opportun de la vie.

Chapitre 3 - Acquérir

C'était un désir qui l'accompagnait depuis l'enfance : il posséderait un jour un moulin, un vieux moulin désaffecté au bord d'une rivière, avec un bief, des arbres, une prairie, et il en ferait sa maison de campagne.

La recherche en avait été d'autant plus difficile qu'elle devait répondre à d'innombrables exigences. Le moulin ne devait pas être trop éloigné de la petite ville où il était né et où demeuraient ses parents, se trouver à une distance de son domicile et de son travail telle qu'il puisse s'y rendre en quelques heures, le vendredi soir. Il devait également présenter des commodités d'accès, de décor et d'aménagement qui convinsent aux désirs plus imprécis, de contradictoires de sa femme et de ses enfants. Pendant deux ans, sans relâche, il rendit visite aux notaires de la région, questionna ses amis et connaissances, éplucha les indicateurs de ventes, immobilisa les marchands de biens et les agences immobilières.

François Vigouroux, L'âme des maisons, 1996

Le souhait de posséder une résidence secondaire puis la recherche à laquelle il faut se livrer pour la trouver sont l'aboutissement d'un ensemble de désirs et de circonstances plus ou moins fortuites. La quête peut être longue ou, au contraire, se concrétiser très rapidement sur un coup de cœur, parfois avant même que le désir de résidence secondaire n'ait existé consciemment. Son financement dépend alors de l'existence de ce désir. Le type de logement recherché change selon la localisation désirée. Acheter dans son village d'origine n'obéit pas aux mêmes impératifs. Les réseaux de relations utilisés pour concrétiser l'achat ne sont pas les mêmes non plus. L'héritage est l'autre mode d'entrée en possession de ces logements seconds. Différentes pratiques le caractérisent localement⁴³.

⁴³ Cette partie de la recherche a été réalisée grâce à l'exploitation des entretiens réalisés auprès des résidents secondaires. Les notaires officiant sur la commune de Chavannes : l'ancien, qui a passé son enfance au village, et le nouveau ont été interrogés pour obtenir un complément d'informations en ce qui concerne les pratiques successorales et d'acquisitions de la région. Enfin, les registres des permis de construire détenus par les mairies ont été consultés afin de vérifier les dates de construction des bâtiments récents, leur fréquence et

Pourquoi acheter ?

Le besoin de calme, de verdure, la force des souvenirs d'enfance, la reproduction du modèle de parents ou d'amis, le besoin de trouver un *port* et des racines sont les principales raisons évoquées pour justifier une acquisition, parfois rêvée depuis de nombreuses années. Selon la destination, la fréquentation envisagée de la maison, le choix du lieu d'achat diffère.

Les conditions d'habitat en ville sont rarement à l'origine de la recherche d'un deuxième logement situé en milieu rural. Si la recherche d'un espace plus grand en fin de semaine se justifierai pour des familles vivant en appartement, cette raison est rarement invoquée. Parmi les résidents secondaires de Chavannes nombreux sont ceux qui vivent en maison individuelle dotée d'un jardin en ville. A Saint Martin, le prix de l'immobilier sur la Côte rend l'accession à ce type de propriété plus difficile. C'est la localisation du logement qui est décisive dans la quête d'un deuxième habitat.

La résidence secondaire est perçue comme la possibilité de sortir les enfants d'un environnement urbain jugé peu attrayant, quel qu'il soit. Cependant, leur présence n'est jamais à elle seule une condition d'achat. M. et Mme Lacroix, propriétaires de l'ancienne fruitière de Dhuys, ont leur maison séparé du jardin par une route. Cet achat a été réalisé en premier lieu pour se faire plaisir à eux-mêmes. Il espéraient qu'il plairait également à leurs enfants. Ce ne fut pas le cas dans un premier temps.

En revanche, lorsque les parents sont déjà engagés dans le processus de la résidence secondaire par la possession d'un terrain constructible ou l'usufruit d'une maison de famille⁴⁴, l'arrivée d'enfants peut décider d'un achat ou d'une construction.

le nom de leurs propriétaires.

Mme Fighiera : « Pendant plusieurs années j'avais été soignée pour stérilité et on s'était dit « bon ben n'ayant pas d'enfants, on avait 4 sous, on va acheter un terrain là, ça sera bien, on met une caravane et puis c'est tout. ». Et puis finalement, mon aînée s'étant avancée on s'était dit « Faut peut-être faire construire quelque chose », et on s'est renseigné. On a prospecté et on a fait cette construction, qui est un chalet industriel. On a fait construire en 1976, après la naissance de ma deuxième fille. »

Les artisans, les entrepreneurs éprouvent également le désir d'être coupés de leurs préoccupations en fin de semaine et surtout de ne pas être joignable par des clients. Ce besoin de ne pas être dérangé va parfois jusqu'à faire inscrire le numéro de téléphone sur liste rouge ou à éviter de le divulguer en dehors du cercle des intimes.

Mme Paschetta : « Les clients, comme on habitait dans une villa, arrivaient en disant « On passe tout à fait par hasard, comme on a vu que vous y étiez, peut-être que vous pourriez voir notre télé. ». Alors on a dit « Ouh, la la ! », comme on peut pas refuser au départ quand on travaille, alors on a dit « Non, non, il faut qu'on s'en aille, il faut qu'on parte. ». On a tourné un peu à droite et ma mère travaillait à la colonie comme cuisto, alors on est venu par là et on a dit « Oh, ben dans le fond c'est pas mal. ». Alors on a cherché un terrain. C'était surtout pour échapper aux clients. »

L'achat peut également survenir après une période de plusieurs années passées à camper ou à partir pour la journée. Ainsi, les Bastanti ont alors recherché une résidence secondaire, lassés par l'inconfort d'une telle situation.

Les souvenirs d'enfance méritent une attention particulière. La nostalgie d'émotions vécues, ajoutée au plaisir d'être propriétaire à son tour, maître de bâtir ses rêves, sont

⁴⁴ La maison de famille est ici comprise comme un logement second où la famille se réunit, appartenant aux parents. Sur aucun de nos terrains il n'y a véritablement de maison de famille au sens bourgeois du terme.

autant de raisons pour acheter. L'acquisition, dans sa forme idéalisée, prend les contours d'une maison ancienne, de cachet, avec un grand jardin. Elle est vécue comme un moyen de revivre son passé, et l'espoir d'offrir les mêmes impressions à sa descendance. Ainsi que le note François Vigouroux,

« Avec nos maisons, nous essayons de réintégrer un monde perdu, le monde à la fois réel et imaginaire de notre enfance dont nous avons été exclus. L'exclusion, c'est un terme plus chargé de désespoir que le deuil. C'est quelque chose qui n'en finit pas de faire mal, à quoi on ne se résigne jamais, qui toujours saigne et toujours fait exister : être toujours tenu à distance du territoire désiré ou de la plénitude perdue. L'exclusion dit pour toujours à la fois l'appartenance et la séparation, l'adhérence et la perte. L'exclusion, c'est la mutilation, c'est, comme l'exil, une grande brûlure. La peau est incendiée et des lambeaux de chair vivante n'en finissent pas de se déchirer et de pourrir avant de renaître toujours. C'est le manque d'amour l'exclusion. C'est cela la mort, la vraie mort, l'enfer qui est derrière nous. Nous n'avons pas été assez aimés et c'est ce qui nous fait humains. Nous ne pourrions jamais nous résigner à ce désastre. Nos maisons disent cette blessure. Elles sont comme des peaux qui n'auraient pas été suffisamment caressées. » [1996 : 95].

Ce désir de reproduire un modèle, celui des parents, d'amis, voire de vagues connaissances, est décisif, ainsi que le décrit M. Meyer :

« Ça se faisait ainsi, beaucoup de gens pensaient de cette façon là, ils avaient leur maison de campagne, ça nous paraissait bien agréable, alors pourquoi pas nous ? Il y avait quelque chose comme ça. Ce qui a beaucoup beaucoup compté, c'est le modèle, le cliché. Ça, ça a compté énormément. Ça je m'en suis rendu compte très tôt et de plus en plus, c'est-à-dire coller, appliquer un cliché reçu. Ensuite, c'est ce que nous avons fait, nous avons suivi un peu comme ça le parcours du combattant : une maison dans un lieu tranquille, qui soit en pleine campagne, une maison qui soit de préférence ancienne et de préférence en ruine afin qu'on puisse la restaurer soi-même. »

Le désir de se construire un passé est une autre raison. L'ancienneté de la maison est alors garante de cette possibilité. Acheter une maison ancienne, c'est acquérir une demeure possédant une histoire qui se superpose à la sienne.

M. Barbier : « C'est un peu comme se fabriquer un passé qu'on n'a pas,

en se faisant les squatters du passé des autres. C'est aussi un goût qu'on a pour ce qui est racine au sens propre du terme. C'est-à-dire voir des racines, voir ce que c'est. Voir ce que c'est qu'une matière naturelle, la pierre, le bois, et puis avec un attachement assez fort vers tout ce qui est artisanal : le travail du bois, le travail de la pierre. »

En surimpression à la prégnance des souvenirs, au besoin de verdure ou de proximité, de matériaux nobles (les racines de M. Barbier), apparaît la nécessité d'un lieu représentant la permanence, les ancêtres vrais ou mythiques, surtout en cas de rupture avec son passé.

M. Meyer : « Lorsque nous nous sommes embarqués dans l'aventure de la résidence secondaire, on est parti à l'aveuglette. On avait un objectif au départ qui était de trouver un port d'attache, la terre ferme, dans un monde et dans une grande ville où tout est tellement mouvant. Il y a des raisons comme ça qui ont leur objectivité. Etant citadin, le retour à la campagne, c'est une très très vieille histoire. Mais ici, il y a le fait que ma femme et moi nous ne sommes pas enracinés. On n'a pas de racines ou alors elles sont lointaines et on s'en est plus ou moins détachés, bon gré, mal gré, tout en en gardant quelque chose au fond de soi. Donc il y avait ce souci, très tôt après qu'on se soit marié, d'avoir un lieu, une maison de campagne. »

Le port ou le port d'attache sont alors évoqués à cette occasion. Les déménagements répétés, imposés par les besoins d'une carrière professionnelle, produisent les mêmes effets. Les racines recherchées sont représentées à la fois par une maison ancienne, bâtie avec des matériaux perçus comme naturels, proches de la nature, et le besoin d'être lié à ce lieu.

M. Barbier : « J'ai un métier qui fait que j'ai toujours des logements de fonction. Je suis directeur d'hôpital, et c'est aussi pour ça qu'on a acheté cette maison. Parce que quand on a des logements de fonction et qu'on est amené à bouger (j'ai déjà fait trois villes, Grenoble, Bourg et là, on

est à Thonon), on n'a pas de racines. Et pour les enfants, même pour nous, on a besoin d'avoir des racines, d'avoir une maison à soi. Les logements de fonction, c'est jamais ça. C'est sans doute pour ça qu'on a acheté une maison. »

Ce besoin n'est pas exprimé lors de l'achat, mais plus tard, par l'intermédiaire des enfants qui servent de révélateur ou lors d'une réflexion sur l'engagement envers la maison, ainsi que nous l'avons vu.

Le choix de l'aire géographique, voire même de la commune peut être influencé par la localisation de l'origine familiale, et le désir de s'en rapprocher, ce que note Catherine Bonvalet :

« Le désir d'appropriation du logement et d'enracinement peut s'inscrire autrement que par l'acquisition d'une résidence principale ; il passe aussi par la propriété d'autres logements. Les provinciaux ou les étrangers vivant dans la région parisienne préfèrent acheter un logement là où ils ont leurs racines, là où ils pensent se retirer pour la retraite. » [1991 : 169].

Vivre loin de son village peut renforcer le désir d'y habiter au moins le temps des vacances pour y retrouver des parents, des connaissances. Dans la résidence secondaire, des relations plus faciles à établir avec le voisinage, une visibilité inexistante ailleurs, peuvent être aussi recherchées.

L'acquisition de la résidence secondaire s'inscrit également dans une logique de parcours de vie, surtout à Chavannes. Une localité proche du lieu de vie peut être choisie pendant la vie active, pour être ensuite changée lors de la retraite. Une autre maison, plus au sud ou plus proche de la famille d'un des époux, est alors achetée. M. Brunet a vendu sa résidence secondaire, située en Mayenne, pour « *se retrouver de ce côté de la vallée du Suran où j'ai de la famille.* ». L'achat a été réalisé un an avant sa retraite, auprès de personnes elles-mêmes sur le point de prendre la leur, qui souhaitaient acheter dans le midi.

On n'observe pas ce type d'acquisition à Saint Martin, où la possession de la maison est programmée à l'échelle d'une vie. L'explication peut être trouvée dans la plus faible mobilité géographique des résidents secondaires rencontrés. Le choix de la montagne est effectué pour fuir le monde, la chaleur estivale, changer de climat. Ici, les ventes observées avaient pour but de se défaire totalement de toute résidence secondaire, ou d'en acheter une plus spacieuse, parfois dans la même commune ou non loin, cas des précédents propriétaires de la maison de M. et Mme Bastanti. La vente n'a pas pour finalité un changement de région.

Les bâtisseurs sont de deux sortes : les premiers n'ont pas trouvé de maison à acquérir au moment où ils souhaitaient devenir propriétaires ; les autres voulaient posséder un bien éloigné du village. Cette recherche d'isolement se traduit par un désir de distance de la vie du village, sans exclure une certaine participation, mais qui reste limitée.

Construire, c'est aussi et surtout, réaliser la maison de ses rêves. Les difficultés d'obtention du permis de construire font ensuite déchanter plus d'un résident secondaire potentiel, puis les contraintes matérielles. Le plan est établi par les résidents secondaires dans la majeure partie des cas. Une petite surface au sol, moins de 40 m², est alors préférée car le recours à un architecte n'est pas nécessaire. Parmi les bâtisseurs coexistent les partisans soit d'une grande maison, soit au contraire d'un petit logement, qui contiendrait tout juste la famille. Des raisons financières peuvent être à l'origine de ces choix ou une volonté de ne pas posséder un bien trop important, dévoreur d'espace et de temps.

Comment acheter

Les deux communes offrent la possibilité d'acheter un bâtiment ancien en plus ou moins

bon état, une construction neuve ou un terrain à bâtir. La résidence secondaire elle-même, peut se décliner en appartement, maison de village ou bâtiment autonome, ancienne ferme ou grange.



Une ferme à Chavannes avec sa porte cochère



Une ferme à Sussis encore entourée d'appentis en bois

Le nombre de personnes vivant dans des logements citadins neufs est très important, mais c'est rarement ce qui est souhaité pour la résidence secondaire en milieu rural, au départ

tout du moins. Ce type de bâtiment est d'ailleurs assez rare dans ces communes. Lors de la décision d'achat, l'opportunité joue un rôle important, ainsi que la lassitude lorsque la quête s'avère plus longue que prévue. La recherche d'un bâtiment ancien, si possible de cachet, prédomine pour des raisons de prix (une grange en ruine est bien moins chère qu'une maison neuve), mais également pour l'image qu'elle véhicule. Si nombre de ces bâtiments nécessitent des travaux importants, la présence des murs extérieurs, ainsi que du toit, même s'il est percé, sont des gages de la pérennité des lieux. La nécessaire réfection n'est pas considérée comme une entrave mais comme une condition *sine qua non* à l'accession à la propriété. En effet, la faiblesse des revenus ou de l'épargne ne permet que l'achat d'un bâtiment en mauvais état. Si l'on souhaite acquérir un bâtiment neuf, on lui préfère la construction afin de bâtir la maison de ses rêves⁴⁵.



L'habitat de village à Chavannes

Les originaires d'un hameau ou du village cherchent en priorité à acheter à proximité de leurs connaissances, quitte à ce que l'attente soit longue. Ce sont les seuls qui acceptent d'acquérir une maison de village à Saint Martin et qui vont d'ailleurs jusqu'à la rechercher. Pour eux, le jardin, que les acquéreurs considèrent comme nécessaire à l'existence même de ce logement second, n'est plus ici considéré comme utile.

⁴⁵ Cf. le chapitre 5 au sujet du décalage entre la maison rêvée et celle bâtie.

La décision d'acquérir une résidence secondaire est prise de concert au sein du couple. Des aires géographiques de recherche sont délimitées. La maison est découverte au hasard d'explorations, ou lors de visites rendues à des amis ou à la famille.

La recherche débute à temps perdu : la consultation d'annonces en agence ou le recours aux services d'un notaire est le fait d'une minorité qui correspond aux familles les plus aisées, ou possédant des parents exerçant ces professions dans la région. Mme Morel utilisa ainsi les services de l'agence immobilière de son cousin. Les autres personnes « cherchent sans chercher », selon leur propre expression. L'achat n'est pas ressenti comme une urgence et le facteur temps est pleinement exploité.

La consultation des annonces dans les journaux régionaux ainsi que des panneaux indicateurs de maisons à vendre en bordure des routes est préférée aux agences immobilières, dont la commission s'ajoute au prix de vente. Le temps de recherche est long, plusieurs années pour certains. Il est d'autant plus long que les possibilités financières sont réduites. La lenteur est due à l'espoir de découvrir la perle rare, puis aux compromis peu à peu effectués.

Mme Lacroix : « En passant on a vu la pancarte. On s'est un petit peu promené dans la région, il y avait une autre maison derrière, qui était aussi à vendre, mais c'était beaucoup plus en ruine. Puis elle était pas très cher, voilà c'est surtout ça, c'était le prix, parce qu'à cette époque là elle faisait 50 000 francs, alors il y a 18 ans maintenant, 50 000 francs... mais même à cette époque là elle était pas chère. C'est surtout le prix qui nous a intéressé. »

Amis ou membres de la famille eux-mêmes résidents secondaires à proximité aident à la recherche. De même, les panneaux des maisons à vendre sont remarqués le long des routes,

lors des visites. On assiste ainsi à des reconstitutions de famille autour d'un lieu qui, au départ, n'était porteur d'aucune origine familiale. Les frères Benoit ont acheté leur maison ensemble, à la suite d'une visite rendue à leur sœur à Lalleyriat, un village voisin de Chavannes. Sa maison étant petite, ils campaient dans une commune à proximité. Un jour de pluie et de désœuvrement, ils ont découvert, à Chavannes, une maison qui leur a paru pouvoir concrétiser leurs rêves. Un arbre déjà plus haut que les murs poussait au milieu de la grange, le toit était pour partie inexistant et seules quelques pièces étaient habitables bien que sans aucun confort. De plus, cette maison se situe à l'angle de deux rues et n'a pas de jardin. Son prix correspondait à leurs possibilités financières et les deux frères se sentaient capables de la restaurer malgré son mauvais état. L'absence de jardin ne fut pas sur le moment ressenti négativement. Quelques années plus tard, la sœur de Mme Benoit, Mme Aubert, cherche à son tour à acheter. Après avoir regardé les possibilités offertes ailleurs, elle demande à sa parente de l'informer des ventes aux alentours. Leur maison située à Dhuis fut acquise ainsi, rapprochant dans la vallée du Suran deux familles originaires de Lyon.



Les maisons à vendre sont indiquées le long des routes

Ces achats sont ainsi une suite de compromis de lieu. Des régions sont éliminées au fur et à

mesure : trop isolées, trop chères surtout, comme l'explique Mme Aubert :

« Au départ, on aurait bien aimé peut-être un peu la Savoie, mais bon c'est très cher et il faut pouvoir y aller. Encore que maintenant, par rapport à il y a même 10 ans en arrière ça c'est bien amélioré. Il y a 10 ans en arrière, y a certains endroits ça faisait un peu peur d'y aller. Il y a toujours une histoire de kilomètres quand même. ».

L'Ain finit par s'imposer à cause de ses prix plus raisonnables. L'accession à la propriété à Saint Martin procède de la même logique. M. et Mme Bastanti ont découvert le village après avoir renoncé à acquérir dans des communes plus faciles d'accès de la Côte, mais plus chères.

Compromis aussi entre les rêves et ce qu'il est possible d'acheter, comme le remarque Mme Lacroix ; la maison leur a plu, « mais il n'y avait pas beaucoup de terrain, mais enfin finalement on n'en a pas besoin de tellement de terrain, on se met toujours au même endroit. ».

Les inconvénients, tels que des fenêtres donnant directement sur la route sont d'autant mieux acceptés que les acheteurs ont eu l'impression, ou souhaitent se la donner, de réaliser une bonne affaire, cas de M. et Mme Aubert :

« Ce qui est un peu dommage, c'est sûr c'est d'avoir ça en face [mur aveugle en parpaings gris situé en face de toutes leurs fenêtres]. Bon, de toute façon, il y a pas de secrets, au prix où on l'a achetée on pouvait pas avoir un palace avec une belle vue. »

Une importance moindre est accordée à l'aspect intérieur, souvent délabré. Le mauvais état permet d'envisager l'aménagement rêvé. Ainsi, peu à peu, les réticences émises lors de l'acquisition face aux inconvénients sont transformés en avantages : le jardin, trop exigü, permet de perdre moins de temps à jardiner ; la route, trop longue, est la possibilité de mieux effectuer la coupure entre les deux lieux ; la campagne est plus paisible que la

montagne ; la vue sur un mur aveugle est mieux que de ne pas avoir de maison du tout.

Une plus grande disponibilité financière permet l'achat d'une maison correspondant plus à ses souhaits. Les plaintes portent alors sur les inconvénients inexistant à l'époque de l'achat, comme par exemple l'augmentation du trafic routier, plutôt que ceux inhérents au bâtiment.

Le financement

La modicité des prix des maisons acquises peut être mise en corrélation avec l'âge moyen des personnes en quête de résidence secondaire : elles sont jeunes, avec des enfants en bas âge ou pré-adolescents. Ce sont des employés, des ouvriers ou des petits artisans : peu d'entre eux disposent de ressources importantes, ni d'un apport très élevé. En outre, l'endettement consenti lors de l'achat se doit d'être inférieur à celui engagé pour l'acquisition de la résidence principale, dont cet achat est indépendant⁴⁶. En effet, nombreux sont les résidents secondaires encore locataires au moment de l'achat de leur résidence secondaire ou l'ayant acquise sans avoir tout à fait terminé de rembourser leur emprunt, mais à une période où son coût devenait moins pesant.

Lorsque l'achat est programmé, une somme est épargnée afin de n'avoir pas de crédit trop important à rembourser, mais il est rare que la totalité du montant soit disponible. Des achats sont également décidés à la suite d'un héritage, cas de Mme Morel, mais là aussi l'intégralité du montant est rarement atteinte, d'où la nécessité d'emprunter.

⁴⁶ Catherine Bonvalet constate que le statut de propriétaire peut se vivre à travers la possession d'une résidence secondaire [1991].

Dans le processus de recherche de la résidence secondaire deux cas sont à considérer à part : l'achat effectué à la suite d'un coup de cœur et celui des originaires. Les attentes dont sont porteuses ces acquisitions, ainsi que la recherche du bien différent.

Le coup de cœur

L'achat à la suite d'un coup de cœur, sans qu'il ait été formellement décidé auparavant, c'est-à-dire sans que le couple ait pris la décision de chercher délibérément une maison, est fréquent. L'exemple des Meyer est révélateur de ce cas de figure :

« On avait un ami qui rêvait de cette maison et il nous a dit « venez la voir, venez la voir », alors on a eu le coup de foudre naturellement. Tous les escaliers étaient déglingués, le toit... elle était abandonnée ça c'est sûr.

Donc on a cherché le propriétaire, et on a trouvé le propriétaire⁴⁷ qui est une dame qui vit toujours d'ailleurs dans le village et elle allait prendre sa retraite. Elle nous a dit « bon ben oui ». Ça l'embêtait de payer une assurance, elle avait peur que les gosses se cassent la figure : il y avait plus de porte, donc ils auraient pu se casser la figure dans l'escalier, faire toutes sortes de bêtises. Elle nous a dit « je vous la vendrais bien, j'ai justement un escalier de chêne à faire dans ma maison » et en fait elle nous l'a vendu le prix de l'escalier de chêne. »

Le bien ainsi acquis possède une histoire racontée à qui s'intéresse à la maison, dès que l'occasion se présente. Les détails du déroulement de l'achat, les impressions ressenties lors de la découverte sont relatées avec un plaisir que n'altèrent pas les années, même si la résidence secondaire n'a pas ensuite répondu à toutes les attentes. Tous ont besoin de narrer la découverte, la recherche éventuelle des propriétaires, avec enthousiasme et force

⁴⁷ La maison n'était pas à vendre. Les ventes, même de ruines, étaient rares à l'époque.

anecdotes même si ensuite la maison n'a pas réalisé toutes les attentes dont elle était porteuse.

Le coup de foudre se produit parfois alors que la recherche était déjà amorcée, ce qui a été le cas pour les Garnier, mais le plus souvent il a lieu sans que la possibilité d'acheter ait été évoquée auparavant. Un voyage effectué dans une région qualifiée d'agréable, associée à la découverte d'une ferme semblant sortie tout droit de ses rêves pour les Mossa, la découverte d'un terrain à bâtir ou d'une grange lors de travaux effectués dans la commune, cas des Laurenti et des Céloria, sont autant de départs de nouvelles histoires de résidences secondaires. Ces achats n'arrivent cependant pas dans des couples vierges de toute représentation de la villégiature. L'exemple des amis ou parents qui possèdent une seconde maison a pu donner envie d'en acquérir une à son tour. M. Meyer avait vécu l'expérience de la résidence secondaire dans son enfance. M. Barbier aussi. Sa maison est vaste, elle se hausse sur trois étages, et comporte des dépendances encore plus vastes. Le jardin, dont les briques de terre cuites servaient à délimiter les carrés du potager a été conservé tel quel, le double escalier qui permet d'y accéder, les œils de bœuf du grenier, le crépi ocre, la vue sur le Suran, donnent à l'ensemble beaucoup de charme, auquel M. Barbier a été sensible :

« De mon côté il y avait des maisons de famille, tant du côté paternel que maternel, dont je garde un très bon souvenir, et des maisons qui ont été vendues. Je pense que c'est aussi inconscient, ou un peu conscient quand même, j'avais besoin de recréer une maison de famille en rachetant une maison aussi grande. »

Désir de l'épouse aussi, qui a eu une grande influence sur le choix ainsi que la mise en parallèle des deux témoignages permet de le constater.

Mme Barbier : « C'est vrai que ni l'un ni l'autre on aurait voulu acheter une maison neuve. C'est drôle parce que c'est une question de caractère

et de mentalité, parce qu'on a des amis qui font construire, nous ce n'était pas ce qu'on souhaitait. Je crois que ça vient du fait aussi que Michel a eu des maisons de famille qui ont été vendues, donc ça l'a marqué et il avait envie d'une vieille maison.

C'est drôle parce qu'il y a eu un moment où il ne voulait pas de maison. Il parlait de s'installer n'importe où en France, de changer tous les trois ou quatre ans. Moi ça me faisait un peu peur quand même. Mais il voulait pas s'attacher à une maison. Et puis là, il a eu le déclic. C'est même un peu fou parce qu'on n'a même pas cherché ailleurs. Mais il y a aussi un amour des vieilles pierres, chaque fois qu'on va dans une région ou dans un village on regarde les maisons, ça en reste là, heureusement. »

M. Barbier : « On cherchait rien, c'est la maison qui nous a décidés. Je ne cherchais pas à acheter une maison parce que je ne voulais pas me lier à des pierres, parce que ça immobilise un peu quand même, beaucoup même, mais on a eu le coup de foudre. Comme c'est une région qu'on aime bien en plus, et qu'elle était à un prix abordable du fait de son état, c'est une région où le logement est quand même pas trop cher par rapport à d'autres, tout ça a fait qu'on a été séduit. Et puis il se passe quelque chose, toujours maintenant d'ailleurs, entre la maison et nous, une sorte de fluide, on se sent bien et c'est un sentiment qu'on n'a pas ailleurs et c'est sans doute pour ça qu'on l'a acheté. C'est un peu irrationnel, mais c'est un état de bien être qu'on a ici et qu'on n'a qu'ici, en plus. »

La maison n'a pas non plus été choisie n'importe où : la mère de Mme Barbier réside dans le village voisin, les frères et sœurs s'y rendent pendant les vacances et le bien familial devenait trop petit. Autre élément qui a influencé l'achat : des cousins habitent en face. Mme Barbier nous l'indique d'ailleurs clairement, le couple avait déjà vu des maisons qui leur plaisaient ailleurs en France, mais ne les avaient pas achetées pour autant. Achat coup

de cœur, certes, la maison leur a plu et ils ne disposaient pas d'épargne à ce moment là. Achat malgré tout raisonné : il intervient dans une aire géographique particulière et au moins du côté de Mme Barbier, existait le désir d'ancrer la famille dans la continuité afin de contrebalancer les effets des déménagements successifs nécessités par l'emploi de son époux. Les Céloria ont également décidé de leur achat sur un coup de cœur. Ils souhaitaient posséder un lieu où passer leurs loisirs sans penser pouvoir réaliser ce rêve. Saint-Martin leur a offert la possibilité de le concrétiser. Le faible montant de l'achat, même pour des personnes peu aisées, explique la fréquence de ces acquisitions décidées sans se donner le temps de réfléchir, dès l'accord de la banque. La modicité même des sommes demandées a permis d'emprunter sans difficultés. Les marchandages sont rares, sauf dans le cas des Barbier qui ont négocié une réduction, ce qui a retardé l'entrée en possession du bien d'un an. Pour les Laurenti, les Céloria, les Benoit, c'est ainsi accéder au statut de propriétaire d'une maison, à une sécurité que ne donne pas la location.

« La propriété est pour eux [les pauvres] un rêve si fou, si impossible, qu'ils en arrivent à se l'interdire. Car on ne rêve jamais impunément. Et rêver à la petite maison en accession c'est réduire à l'état de chimère la construction imaginaire qui fait du H.L.M. un logis chaud et protecteur. On a toujours dans un coin de la tête la vague idée que la coquille n'est pas épaisse et qu'il faut plutôt travailler à sa consolidation. Mais « à fond de mémoire » et à fond de vérité c'est, pour beaucoup, le rêve unique absolu, la concrétisation de l'éthos exemplaire. » [Kaufmann 1988 : 77]

Jean-Claude Kaufmann étudie ici l'accession à la propriété du logement principal. La résidence secondaire est acquise à défaut de cette résidence principale dont l'achat, désiré, paraît encore improbable ou lointain lors de l'acquisition du logement secondaire. Sécurité du propriétaire et prestige de la villégiature s'imbriquent pour justifier ces acquisitions et plus tard l'acharnement à éviter la vente.

Les cadres ou les assimilés achètent plus facilement loin de chez eux une maison découverte au cours de leurs vacances, cas des Meyer et des Mossa, même lorsque leurs

revenus sont faibles. Ces personnes ont l'habitude de voyager en France et ailleurs. Et leur conception de l'espace, de la distance diffèrent de celle des ouvriers ou des employés rencontrés qui avaient très peu ou pas du tout voyagé au cours de leur vie, dans les deux communes. La possession d'une résidence secondaire a ensuite stoppé toute velléité de voyage, mais on peut se demander si les vacances n'auraient pas de toute façon continué à être passées dans un périmètre restreint.

Les originaires

Pour les originaires, le choix de la commune est un impératif. Ainsi, à Saint Martin, ces acheteurs sont les seuls à être intéressés par des maisons ou des appartements situés dans le village, sans jardin attenant. Pouvoir se rendre à tout instant les uns chez les autres, avoir sa famille, ses amis près de soi constituent la raison principale de l'achat.

Les hameaux possèdent leurs propres réseaux familiaux, comme à Sussis, auxquels l'acquéreur n'est pas nécessairement inséré. Du fait de l'éclatement de l'habitat en quartier, la sociabilité se réduit à l'espace d'habitation et l'information circule peu entre les différents groupes d'habitation. La présence de personnes extérieures à la commune, repoussées dans la périphérie du village, est également plus forte. Alain Collomp constatait pour le 18^e siècle la force des liens de voisinage

« qui sont en même temps des liens de consanguinité et d'alliance, [qui] servent bien mieux à maintenir l'identité et le sentiment d'appartenance à un même groupe que la pérennité du bâtiment qui abrite le ménage. » [1978 : 319].



L'habitat villageois à Saint-Martin

Saint-Martin, en cette fin de 20^e siècle n'a pas beaucoup changé et les familles et les amitiés continuent à se construire par hameau, voire même par quartier. L'intérieur s'oppose à l'extérieur où se sont installés les nouveaux venus. Le cœur du village est en effet le domaine des originaires tandis que les nouveaux venus ont élu domicile aux abords et dans les hameaux qui présentent une population plus diversifiée.

Le temps d'attente précédant l'acquisition peut être long, plusieurs années. Les personnes désireuses d'acheter continuent de résider dans la demeure familiale ou chez des parents pendant la durée de la recherche puis parfois des travaux de réfection. Françoise Canessa a ainsi attendu deux ans avant de trouver l'appartement qui lui convenait.

Le logement est acquis dans la famille ou par son entremise. Oncle, tante, cousins, leur accordent la préférence lorsqu'une vente est décidée. Ainsi, Françoise Canessa a-t-elle racheté l'appartement de sa cousine. Quand cela n'est pas possible, le réseau d'interconnaissance est sollicité, ce qui est également vrai à Chavannes. Famille et amis indiquent aux acheteurs les acquisitions possibles. Ainsi, Mme Lambert est devenue propriétaire d'une grange dans l'un des hameaux par l'entremise de son cousin, M. Chalon, informé par l'un de ses voisins.

Nombre des migrants de la première génération qui achètent dans la commune ou acceptent d'hériter de la maison familiale ont connu des ruptures dans leur histoire. Enfants issus de familles nombreuses ou orphelins, ils sont confiés à un parent (sœur aînée, oncle) résidant dans une grande ville, pour être mis en apprentissage ou au collège. L'adolescent ne revient plus que lors des vacances scolaires. Devenus adultes, c'est dans leur lieu d'adoption qu'ils trouvent leur premier emploi et leur conjoint. Cependant, le désir de garder un lien avec les lieux de leur enfance les incite à y acquérir une maison. Ce sont surtout des femmes qui expriment ce désir de conserver un lien avec leurs racines et de renouer avec une histoire interrompue.

A la seconde génération, ce sont les souvenirs d'enfance et l'exiguïté de la maison de famille qui entraînent la recherche d'un autre logement. M. et Mme Canessa sont très âgés. En achetant l'appartement de sa cousine, leur fille a souhaité pouvoir leur rendre visite sans

les déranger. Elle souhaitait également que ses enfants aient chacun une chambre. Le manque de place qui suit les naissances des petits-enfants provoque le désir d'acheter, souhait d'autonomie lorsque la vie familiale de chacun s'intensifie. Nombre de heurts sont ainsi évités. A chaque génération, l'un des enfants Caron a ainsi acheté à proximité. Les Giraud, les Chalon et les Rey en ont fait de même pour ne citer qu'eux. Catherine Bonvalet en conclusion d'une étude sur l'accès à la propriété : « On observe ainsi la même règle que pour la résidence principale : « être ensemble oui, mais pas sous le même toit. » [1991 : 76].

Le potentiel d'achat que représentent les originaires est cependant faible. Il est même en constante diminution. En 1997, quatre successions ont été réglées à Saint Martin même et dans ses abords immédiats. Trois émanaient de familles d'originaires et l'autre d'une des plus anciennes familles de résidents secondaires du village qui fit bâtir dans les années 1920⁴⁸. Deux survenaient à la suite de décès de personnes sans héritiers directs. Les deux autres impliquaient de nombreux descendants. Les quatre maisons ont été vendues, toutes quatre à des habitants de la Côte d'Azur sans lien avec le village. La vente a à chaque fois été confiée aux soins de l'agent immobilier de la vallée qui a remarqué une augmentation de ce type de vente en raison, dit-il, de l'impossibilité devant laquelle sont placés les héritiers de racheter puis d'entretenir le bien.

Hériter

La résidence secondaire se transmet, qu'elle soit une maison présente dans la famille

⁴⁸ Cette famille n'a malheureusement pas pu être interrogée, car la succession était déjà en cours de règlement

depuis plusieurs générations ou seulement depuis celle des parents ; qu'elle ait été acquise pour être un lieu de villégiature ou au départ un logement principal. Donation du vivant des parents, indivision, rachat des parts, désignation testamentaire sont autant de moyens d'hériter qui influencent l'histoire de la famille. Il faudrait ajouter les pressions exercées par les conjoints.

Pierre Lamaison constate que la diversité des modes de transmission est toujours effective actuellement [1988b]. Qu'en est-il à Chavannes et à Saint-Martin ? Y a-t-il continuité ou changement ? Qu'est-ce qui différencie les deux régions ?

Chavannes se rattacha longtemps à la Franche Comté. De fait, le village se situa, plusieurs siècles durant, à la frontière entre cette région et la France. La commune fut même scindée, Dhuis étant français alors que le reste du territoire appartenait à la Franche-Comté. Encore aujourd'hui, il est tourné vers la production du fromage de Comté et les fruitières de la vallée envoient leur production mûrir dans les caves des monts du Jura. D'après Georges Augustins, la règle qui prévaut est celle de la division égalitaire [1989], favorisée par la Révolution, elle a permis une modification des conditions de la succession [Derouet 1993]. Cette règle serait cependant à nuancer en fonction de la prise en compte de la succession dans le rôle d'exploitant agricole, comme l'explique Michèle Salitot :

« Le partage est assorti d'un certain nombre de réserves qui témoignent d'une représentation de la famille comme lieu de solidarité et de refuge dont le patrimoine est le support. Réserve de droit d'habitation pour les frères et sœurs non-successeurs - jouissance d'une chambre au cas où quelque accident familial y obligerait. »
[1977 : 45]

Une tradition de communauté indivise semble encore persister de nos jours notamment,

lors de notre premier séjour et plus aucun des héritiers ne s'y rendait.

pour les exploitations agricoles sous la forme de GAEC établis entre frères [Salitot 1988].

Saint-Martin appartenait au Comté de Nice. Dans cette vallée, les pratiques successorales étaient très proches de celles de la Haute-Provence, voisine [Collomp 1988]. Au 17^e siècle, dans un village situé à proximité de Saint-Martin, à Sauze, Paul Canestrier remarque que les filles sont dotées mais les garçons se partagent la terre en lots égaux lorsqu'ils n'ont pas déjà émigré définitivement vers les plaines. Il ne donne pas d'indications sur ce qu'il advient des biens immobiliers [1952]. Alain Collomp constate au 18^e siècle que la dévolution patrimoniale procède du choix d'un héritier unique avec dotation des cadets et des filles, parfois sous la forme de terres [1978]. Ces dernières n'héritaient des biens paternels qu'en l'absence de garçons. La dévolution des biens relevait donc d'un système mixte d'héritage précipitaire à succession unique et de dotation. Georges Augustins y voit la subsistance d'« un antagonisme permanent entre un principe de parenté d'inspiration lignagère qui tend à l'égalité des hommes et un principe résidentiel qui vise à la perpétuation d'une maison. » [1989 : 202]. Lorsque le besoin s'en faisait sentir, résultat d'une mésentente, ou faute de moyens, l'unité d'habitation pouvait très bien être divisée en appartements verticalement, l'unité d'habitation ne comportant plus qu'une pièce par étage ou horizontalement, chaque étage constituant une résidence distincte [Collomp 1983]. Au 19^e siècle, Alain Collomp note dans la haute vallée du Verdon la disparition de l'avantage accordé à l'aîné dans les villages notamment en raison de l'application du Code Civil [1988]. La famille élargie devient nucléaire [Collomp 1988]. Saint-Martin n'ayant été rattaché à la France qu'en 1860⁴⁹, il est peu probable que le village ait suivi la même

⁴⁹ Le comté de Nice a été français de 1793 à 1814, mais il ne fut définitivement rattaché à la France qu'en

évolution durant cette période, mais cela fût très vraisemblablement le cas lorsque la commune est devenue française.

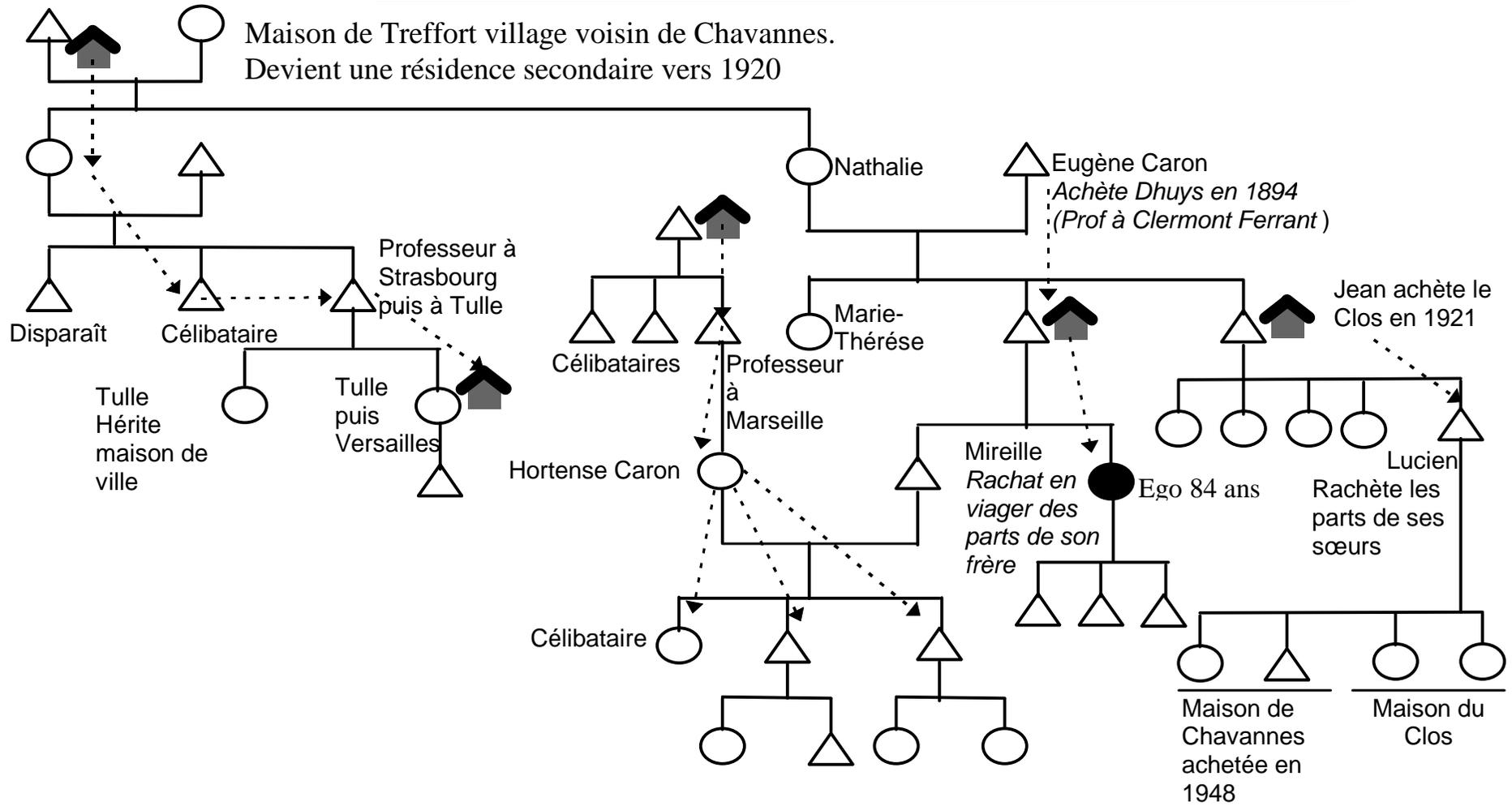
Ainsi, dans l'Ain l'indivision semble de règle alors qu'en Haute-Provence elle est rare, mais il arrive que les maisons soient partagées. Dans les deux cas, les filles sont exclues de l'héritage et dotées.

Chavannes-sur-Suran

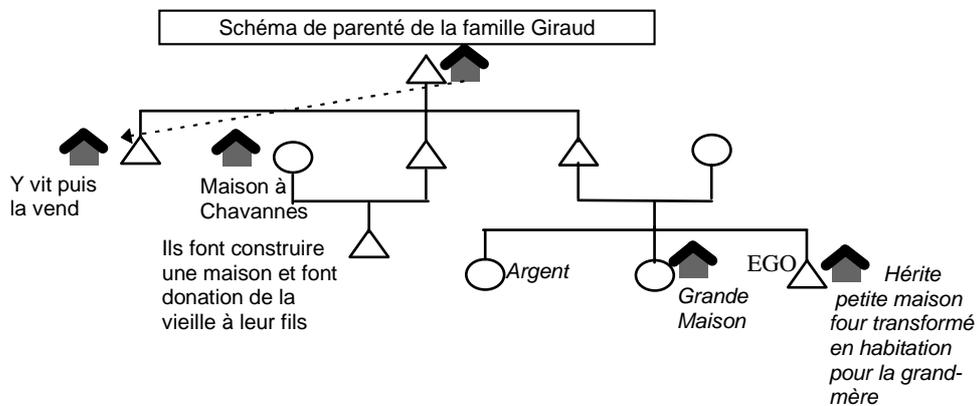
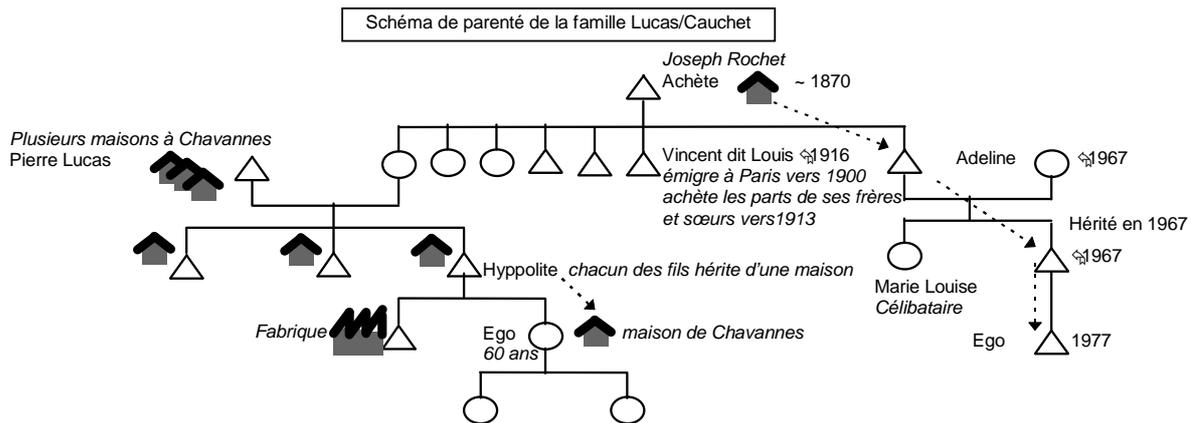
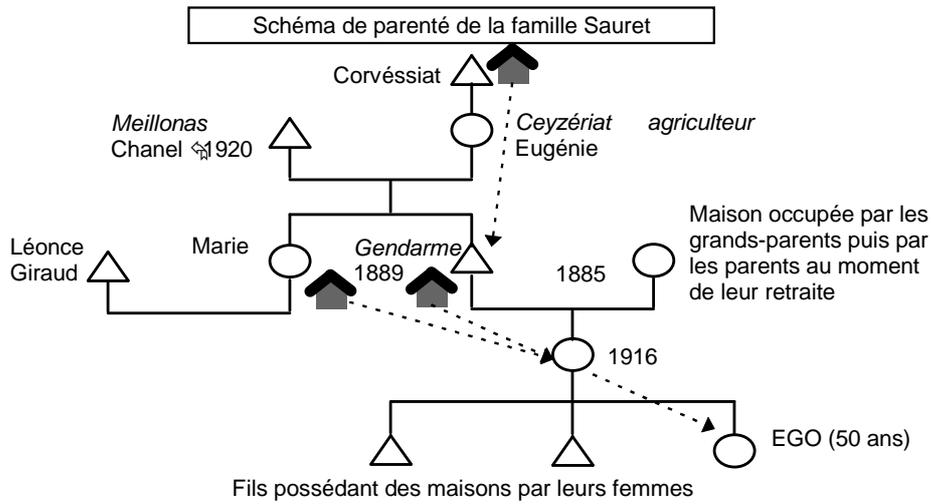
Le cas de la famille Caron illustre la transmission d'un bien immobilier acquis dans le but explicite de constituer une résidence secondaire, à la fin du siècle dernier. Armand Caron achète sa résidence secondaire en 1894 à Dhuy, hameau de Chavannes. Il est natif d'un village voisin mais travaille à Clermont-Ferrand. Il est veuf, père de trois enfants Marie-Thérèse, Anatole et Jean. Jean se marie le premier. Lorsqu'Anatole convole à son tour, son frère a déjà quatre enfants. Pour pallier l'exiguïté et éviter des querelles à propos de la gestion de la maison, Jean acquiert une maison bourgeoise à Chavannes, le Clos en 1923. Anatole rachète sa part de la maison de Dhuy. Il a deux enfants, Mireille et Paul. Ce dernier épouse une cousine, Hortense Caron, héritière d'une ancienne ferme située dans un hameau voisin, à Thioles. Sans son divorce, Paul aurait probablement vécu chez elle et ainsi laissé la maison de Dhuy à sa sœur. Un compromis fut recherché pour trouver une solution de partage durable. Une division physique fut décidée, seul cas rencontré dans l'Ain. Paul dispose de la partie habitable alors qu'étable, granges et chambres situées au-dessus de ces locaux sont attribués à Mireille. Le jardin est conservé en indivision. Près de trente ans après, une autre solution est recherchée avant que le bien ne soit légué à la

génération suivante, alors que le frère et la sœur atteignent 80 ans. Mireille essaie de reconstituer son héritage. La forme d'un viager est alors choisie. De fait, les enfants de

La transmission des maisons dans la famille Caron



Autres exemples de transmission à Chavannes



Paul disposent de la maison maternelle, celle d'Hortense Caron, conservée pour l'instant en indivision. Sa fille issue d'un second mariage, sans enfant, ne souhaite pas acquérir la moitié de son père pour elle seule.

Revenons à Jean. Il sera père de six enfants : cinq filles et un fils. Lorsque ces derniers se marient, le Clos devient vite trop petit. Son fils, Lucien, loue puis achète en 1948 une maison située dans l'enceinte du village. Il décède en 1968, la même année que sa mère. La veuve de Lucien rachète peu à peu les parts de ses belles-sœurs, celle de l'aînée, Jeanne, demeurée sans enfant, ayant été acquise récemment, en 1992. Les sœurs Caron vendent parce que leur époux possède déjà une résidence secondaire, par besoin d'argent, ou, dans le cas de Jeanne, pour permettre à la veuve de Lucien Caron de constituer l'héritage pour ses enfants. Elle a effectué un partage entre eux : sa fille aînée et son fils, célibataire, devraient hériter de la maison de Chavannes alors que les deux cadettes conservent le Clos en indivision.

A chaque génération, la succession s'effectue en plusieurs étapes où sont confrontés les intérêts personnels et le principe général qui est celui de la conservation dans son intégralité du bien immobilier. Ainsi, après le décès des parents suit une période d'indivision, puis un héritier rachète les parts des autres et seule une chambre est attribuée nominativement, le reste appartenant à tous. De ce fait, les oncles et le père d'Hortense Caron ne procèdent à aucune division physique malgré leur mésentente notoire. Leurs petits-enfants ont conservé les mêmes habitudes en attendant que l'un d'eux vende ses parts. C'est Colette, l'aînée, qui s'occupe de la gestion de la maison, pour les enfants de ses germains.

Pour échapper à l'indivision ou en sortir, deux issues apparaissent. L'achat du vivant des parents ou lorsque le bien devient trop exigü, en est une. Cette solution fut celle choisie par

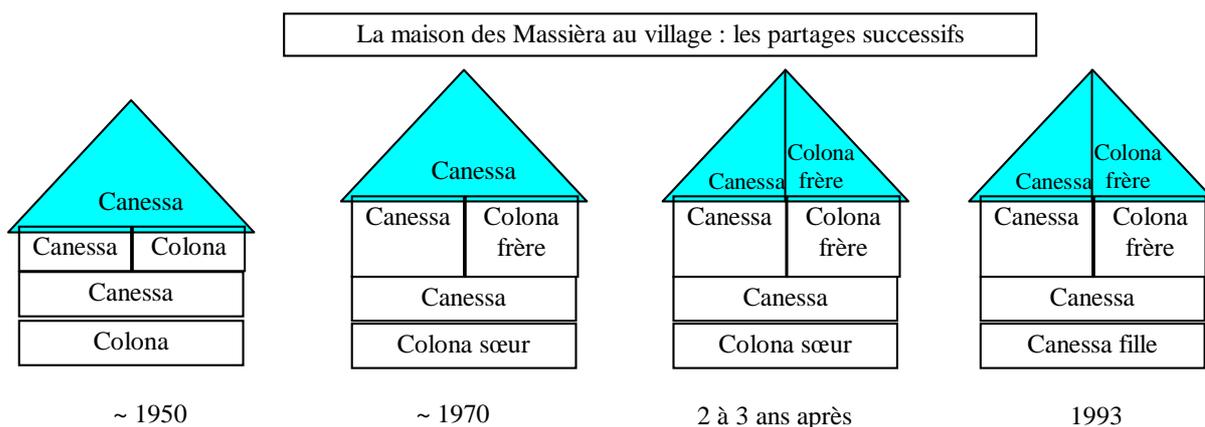
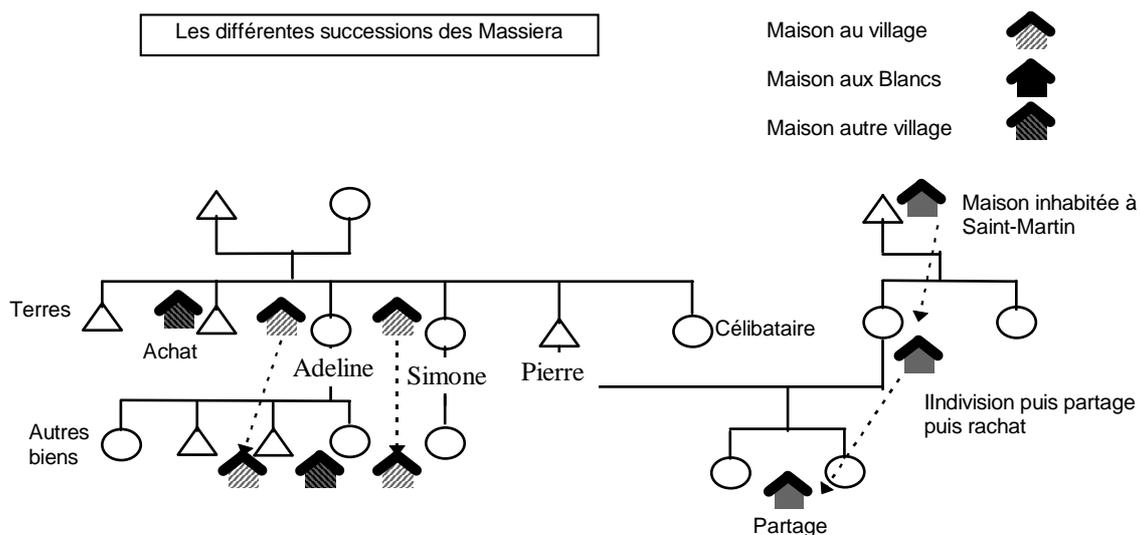
Jean Caron, puis par son fils Lucien. Une autre possibilité est que le conjoint hérite d'un bien situé dans la commune. Pour les enfants de Paul Caron, la possession d'une maison à Thioles a permis à leurs cousins d'hériter à Dhuys d'un bien entier. Les parents peuvent pourvoir eux-mêmes leurs enfants en maison. La veuve de Lucien Caron a acheté les parts de ses belles-sœurs pour que ses enfants aient tous la possibilité d'être logés avec leur propre descendance. Les Giraud, eux, ont transformé un four en maisonnette (cf. schéma). Ainsi, à Chavannes, alors que l'indivision est courante dans les années qui suivent l'héritage, elle trouve toujours une solution, qui tend vers la concentration avant le décès des seconds propriétaires. Les querelles, les mésententes ne semblent pas être un obstacle incontournable à la volonté de maintien de l'indivision⁵⁰.

Saint-Martin d'Entraunes

La situation à Saint-Martin est différente. L'isolement du village, et plus encore des hameaux, freine toute utilisation d'un héritage en résidence secondaire à la fin du siècle dernier. Ce n'est qu'à partir de 1930, soit plus de trente ans après Chavannes, qu'apparaissent les premiers cas. Comme pour l'Ain, nous avons choisi d'exposer les enjeux, les stratégies et les différentes pratiques observées sur le terrain à partir d'un exemple. Mme Massiera a cinq enfants, dont deux vivent au village au moment de son décès, en 1944, et possèdent leur propre logement. Elle a établi un testament⁵¹. Son fils Pierre travaille à Nice. Sa femme doit hériter avec sa sœur d'une maison scindée en deux

⁵⁰ Cette forme d'héritage est cependant assez rare en France, comme le note Pierre Lamaison [1991] et il n'y a jamais transmission en indivision contrairement à la Corse [Lenclud 1988].

⁵¹ Cette pratique est rare ainsi que le remarque Anne Gotman [1988]. Le seul autre testament fut celui effectué par la mère de Mme Verger pour régler une succession complexe dans la mesure où des personnes sans autre lien de parenté que le mariage de leur parent survivant se trouvaient réunies.



appartements, située au cœur du village. Pierre rachètera le logement de sa belle-sœur 10 ans plus tard, le louera puis en laissera la jouissance à sa fille cadette. Les deux filles de Mme Massiera, Simone et Adeline héritent de la maison familiale villageoise. Mme Massiera louait à des estivants un étage de cette maison depuis les années 1920. Simone en demande la jouissance quelques années avant le décès de sa mère, et le transforme en appartement. Elle en hérite, ainsi que de la moitié de l'étage supérieur et du grenier. Adeline reçoit le reste. Une dizaine d'années après ce premier partage, lors du décès de son

époux, Adeline partage ses biens entre ses enfants. Elle-même ne vient plus à Saint-Martin, aussi divise-t-elle sa part entre son fils qui hérite d'un appartement en haut et sa fille du bas. Le logement de Denis Colona est trop exigü pour sa famille. Il demande à sa tante Simone de lui vendre une partie des greniers qu'il aménage en chambres. En 1992, sa sœur désire vendre son appartement. Sa cousine germaine, Françoise Canessa, la fille de Simone, le rachète pour ses enfants, jeunes adultes, qui ne possèdent pas de chambres individuelles chez leurs grands-parents. Achat, vente et nouvelles divisions se succèdent au sein de la maison, au gré des héritages et des besoins de chacun.

La différence entre les deux communes apparaît ici clairement. Alors qu'à Chavannes le but est de conserver le bien dans son intégralité pour un propriétaire unique, à Saint-Martin les maisons de village se morcellent ou s'agrandissent au gré des besoins, des successions, des rachats de logement. Cette pratique permet à chacun de posséder sa part et de la gérer à sa convenance. Point n'est besoin ici de construire ou de racheter un bien pour que chacun possède son chez-soi. En revanche, comme à Chavannes, l'enfant dont le conjoint doit hériter est écarté de la succession, de même que celui qui a acheté un autre bien immobilier. Dans les deux cas, les transactions se passent en famille, sans qu'il n'y ait de vente à un étranger, et concentration ou division aboutissent toutes deux au maintien des biens en son sein.

Certaines habitudes, indivision dans l'Ain et partage avec division physique des biens à Saint-Martin perdurent ainsi. L'exclusion des filles ne semble plus avoir cours et l'héritier désigné est celui qui s'intéresse à la maison. L'important est que la maison demeure dans la famille. A une pratique lignagère succède une transmission indifférenciée, mais l'histoire du bien et sa provenance restent en mémoire lors d'une transmission féminine. Manifester

son intérêt paraît primordial et nécessaire. En effet, aucune règle ne préside au choix du « repreneur » : fille ou garçon, aîné ou cadet. La place au sein de la fratrie et le sexe de l'enfant importent peu. L'entretien de la maison de famille représente des frais que tous les descendants ne peuvent ou ne désirent supporter. Aussi, lorsqu'un des enfants exprime le désir d'hériter, est-il exaucé. La vente a cependant lieu en cas de mésentente.

L'histoire personnelle explique parfois le désir de conserver le bien, surtout lors de ruptures survenues jeune avec le milieu familial. Les enfants, issus de familles nombreuses ou orphelins, sont confiés à un parent, une sœur aînée ou un oncle, résidant dans une grande ville, pour entrer en apprentissage ou accéder au collège. Les retours ne s'effectuent plus que lors des vacances scolaires. Devenus adultes, c'est dans leur lieu d'adoption qu'ils trouvent leur premier emploi et leur conjoint, mais le souhait de garder un lien avec les lieux de leur enfance les incite à conserver la maison familiale. Ce sont surtout des femmes qui désirent ne pas rompre avec leurs racines et renouer avec une histoire interrompue. Ce désir de continuité s'observe tant lors de la transformation du logement permanent familial en résidence secondaire, que lors de la perpétuation de l'utilisation du logement en résidence secondaire.

Revenir au village peut être souhaité même si le bien familial a été vendu. Le père de Françoise Lambert fut contraint de vendre sa résidence secondaire, qui est aussi la maison de la famille, à Chavannes. Ses enfants continuèrent à se rendre au village, chez leur tante. Devenue adulte, Françoise Lambert acquiert une grange dans la commune qu'elle transforme en habitation. La localisation apparaît ici tout aussi importante que le bien lui-même, ce qui laisserait pressentir que l'héritage de la propriété n'est pas uniquement ce qui est recherché lors de la succession. D'autres valeurs que mobilières sont à prendre en considération pour comprendre l'histoire des dévolutions et le maintien des familles au

village.

Le repreneur peut aussi s'être très tôt démarqué par sa présence assidue, sa participation aux charges, aux travaux, parfois depuis son jeune âge. Il seconde puis remplace son père ou sa mère pour l'entretien. C'est à cet enfant que le bien est ensuite légué. Le fils des Boyer a toujours été très présent, profitant de la maison pour y passer fins de semaines et vacances et n'hésitant pas à apporter son concours ou à être à l'initiative de travaux qu'il a réalisés seul. Ses parents perçoivent cette présence comme la preuve d'un attachement à eux-mêmes ainsi qu'à la maison, aussi ont-ils décidé que le bien lui reviendrait, en accord avec leur fille. Elle héritera d'une maisonnette située dans le village, achetée par les Boyer pour être louée.

Les parents peuvent intervenir directement auprès de leurs enfants et solliciter leur avis sur l'héritage, la façon dont ils l'envisagent. Mireille Caron-Meynard a demandé à ses fils si l'un d'entre eux souhaitait particulièrement hériter de la maison. Aucun ne s'est prononcé en raison de leur absence de moyens ou parce qu'ils possèdent eux-mêmes une autre résidence secondaire ailleurs. L'attachement des époux(ses) apparaît ici primordial. Sans leur accord, il est difficile de conserver un bien qui leur est indifférent. Francine Verger a hérité de la maison familiale en partie parce que l'épouse de son frère refuse de s'y rendre. Il n'est ainsi présent à Chavannes que lorsque son épouse est en cure, en juin ou en août. L'héritier peut être choisi lorsque des travaux importants de réfection doivent être effectués. Elise Varéon était la seule à vouloir conserver la maison de ses parents. Des travaux importants devaient y être entrepris pour assurer la viabilité du bien. Elle a proposé de les financer, et fut ainsi désignée comme future propriétaire de la maison. Cette auto-désignation, qui s'accomplit dans le consensus, est courante. En son absence, l'indivision totale se traduit par la fermeture de la maison ou le partage entre tous. Ces deux cas se

résolvent par la vente du bien, parfois des années après. La division physique peut être une solution temporaire ou définitive. En ce cas, les parents continuent jusqu'à leur décès à financer la globalité des travaux.

Un partage peut être effectué avant le décès des parents : Simone Massiéra a bénéficié de l'appartement dont elle a ensuite hérité bien avant le décès de sa mère. De même, sa nièce, la fille de Pierre, a emménagé dans l'appartement formé pour sa tante. L'achat d'une résidence secondaire ailleurs ou sur place est un autre facteur d'écartement, l'entretien de deux maisons étant financièrement pesante. La dévolution procède donc par auto-exclusions successives. Les descendants jouent un rôle actif dans les procédures successorales : chacun peut s'exclure, non sans compensation, ou au contraire solliciter l'héritage. Les situations de partage apparaissent uniquement lorsque plusieurs héritiers n'ont pas renoncé, sans autre solution de logement possible. Le rôle des descendants restés célibataires est à noter, car ils évitent des ventes ou des rachats : les oncles d'Hortense Caron ne se sont jamais mariés, ce qui permit qu'elle hérite d'un bien entier.

Selon que la famille possède ou non d'autres biens, une compensation est versée aux autres héritiers. Les meubles sont répartis par lots ou gardés dans l'intégralité. Les Mercier n'ont reçu que deux chaises, une table et un poêle lors du partage. Les lots étaient ici maigres. Les pratiques de l'objet souvenir ont également cours. Lorsque Mme Verger a su que la maison lui était léguée elle a invité ses frères et sœurs à prendre chacun un meuble en guise de souvenir.

Le partage est le reflet de l'entente au sein de la fratrie, mais conserver les biens familiaux dans leur intégralité est plus aisé dans les familles peu nombreuses : deux, trois enfants maximum par génération. Au-delà, il est rare que la vente ne soit pas décidée, d'autant que le repreneur doit acquitter des compensations de plus élevées.

L'avis des petits-enfants sur l'héritage est rarement sollicité. Lorsque la décision est prise de céder le bien, dans la majorité des cas on ne tient pas compte de l'opinion des descendants, parfois beaucoup plus attachés à la demeure de leurs grands-parents que leurs géniteurs. Les enfants de M. Brunet auraient ainsi volontiers conservé la maison familiale maternelle située en Mayenne. Leur père a cependant préféré vendre pour se rapprocher de sa propre famille, dans la vallée du Suran. Confronté à un cas semblable, M. Barbier a acheté une maison bourgeoise rappelant les maisons de son enfance, une fois devenu adulte.

L'âge d'entrée en héritage peut être élevé, soixante ans pour certains. Dans les cas de fratries, il n'est pas rare que les enfants aient acheté une résidence secondaire dans une région de France plus proche de leur domicile principal lorsque la famille a subi des déplacements géographiques ou dans la même commune pour des raisons d'espace. Le fils aîné de Mireille Meynard a ainsi acheté un bâtiment dans les Alpes Maritimes, renonçant par là même au bien familial situé à Dhuys. C'est lorsque ses enfants étaient encore jeunes qu'il a éprouvé le désir de fonder sa propre maison de famille. La maison de Dhuys a peu à peu perdu de sa connotation affective au profit d'une autre. Pour éviter cet inconvénient la donation est souvent envisagée, bien que peu réalisée dans les faits, ce qui corrobore le constat d'Anne Gotman [1988]. Pour Anne Laferrere il s'agit d'une pratique de classes aisées qui a pour but d'éviter la dispersion du patrimoine. C'est également un acte de personnes mariées et âgées [1990].

La donation peut être une manifestation de l'autorité parentale, qui trouve ainsi son expression la plus accomplie, car elle « oblige *implicitement* les donataires vis-à-vis de leurs donateurs. » [Gotman 1988 : 197]. Relation de réciprocité que remarquent également

Françoise Bloch et Monique Buisson [1994]. Lorsque la donation participe de ce principe, les parents gardent l'usufruit du bien, sorte de droit de regard sur les transformations effectuées. Les donataires peuvent résider non loin. Une maison, qui était jusqu'à présent louée ou inutilisée, est alors donnée avec la charge de la restaurer ou de l'entretenir. L'entretien peut s'accompagner de modifications de la structure des bâtiments et devient une cause de conflits entre donataires et donateurs. La jeune génération, ne possédant pas les mêmes vues que leurs aînés sur l'architecture ou la conception d'une résidence secondaire, se heurte à des refus de cautionner les travaux, assortis de vives critiques, voire de scènes de colères où l'ingratitude des jeunes envers le labeur de leurs aînés est dénoncée. C'est ce qui arriva à M. et Mme Giraud.

Les parents de M. Giraud, qui résident dans une maison neuve à la sortie de Chavannes, lui ont donné la maison de ses grands-parents maternels. Ils décidèrent un jour d'ôter le crépi gris de la façade de leur maison, afin de faire ressortir les pierres de taille, cachées jusqu'à présent. La mère de M. Giraud, informée du début des travaux par une voisine, leur adressa de vifs reproches et en appela au respect du travail des anciennes générations. Elle ne comprenait pas que son fils puisse enlever un crépi que son père avait fait mettre justement pour « cacher ces horribles pierres », une maison crépie étant pour elle un signe indéniable de richesse. Cela coupa court à toute velléité d'entreprendre de gros travaux de restauration, afin d'éviter d'autres conflits. Un malaise demeura de part et d'autre, lié à l'incompréhension de chacun des acteurs ; les jeunes ne comprenant pas l'attitude des plus âgés, puisqu'il y avait eu donation, et les parents redoutant de nouvelles modifications, interprétées comme d'autres preuves d'irrespect.

Le bien ainsi donné l'est « pour que les jeunes puissent être chez eux », mais surtout pour les inciter à venir plus souvent, l'obligation de présence devenant double puisque maison et

parents doivent être visités. Le lieu de vacances est ainsi tout trouvé. Cet état de fait est accepté de plus ou moins bonne grâce selon, le désir que les enfants ont de se rendre dans la résidence secondaire, et l'autoritarisme plus ou moins affiché des parents.

Les donations observées sont effectuées en faveur d'héritiers uniques, cas le plus fréquent, de fratries se limitant à deux enfants ou comportant des célibataires. Lorsque la mère de M. Durest lui donne sa maison, son frère a déjà acquis une maison dans un village voisin. La fille de M. et Mme Boyer a demandé à ses parents de lui prêter une maisonnette qu'ils possédaient dans Chavannes afin de ne pas les fatiguer lors de leurs visites. Ils lui en ont fait don, estimant que la jouissance immédiate compensait la disparité du partage.

La donation est également effectuée lorsque les parents n'arrivent plus à assumer le coût de la résidence secondaire ou parce que, trop âgés, ils ne s'y rendent plus. Le but est alors d'éviter la détérioration du bien ou d'être sûr de pouvoir le garder au sein de la famille. Ce sont les veuves plus que les couples qui effectuent ce type de donation. Le nombre d'enfants concernés peut être alors plus important : jusqu'à 4 ou 5 selon les familles. Le choix de l'héritier des murs s'effectue par consensus.

Interrogés sur leurs intentions en matière d'héritage, les résidents secondaires qui avouent avoir pensé à ce mode de succession sont beaucoup plus nombreux que ceux qui l'appliquent. Plusieurs réticences sont à l'origine du décalage entre souhait et action.

La période de la retraite est celle de la plus forte fréquentation. Certains résidents secondaires passent jusqu'à six mois, parfois plus, au village. C'est une période où ils participent pleinement à toute la vie sociale. La résidence secondaire devient l'un des pivots de leur vie et ils s'y rendent jusqu'à ce qu'ils soient physiquement dépendants. Les problèmes d'ordre juridique passent alors au second plan et il est rare que la donation ait lieu.

La donation équivaut en effet à ne plus être maître chez soi, même s'il est toujours possible de s'y rendre aussi souvent qu'avant. Le donataire doit accepter de voir la maison subir des transformations, transformations qu'il peut lui-même désapprouver, ainsi que nous l'avons vu. C'est aussi pour éviter ces situations que l'échéance est repoussée.

Un autre frein provient de l'impossibilité d'effectuer un partage équitable entre les différents enfants faute de biens suffisamment nombreux. Incapables de constituer des lots équitables, les parents préfèrent ne rien faire et laisser leur descendance libre d'effectuer ce que bon lui semble après leur décès.

La vente survient lors d'une mésentente entre parents ou lors d'héritages complexes où se mêlent plusieurs générations. Elle peut être due à un désintérêt pour le bâtiment lui-même, même si un désir de possession de résidence secondaire existe dans l'absolu, mais si possible ailleurs. L'absence de famille ou une dilution des liens familiaux favorise cet état de fait. M. Brunet a cédé la maison de famille de sa femme, dans les environs de laquelle plus aucun parent n'habitait pour en racheter une à Chavannes, proche de sa propre famille. De fait, l'importance des racines familiales est prépondérante dans l'héritage. L'enjeu du patrimoine est ici l'intégration dans un réseau de parenté et pas seulement la possession. Ces réseaux de parenté, qui peuvent être uniquement constitués d'individus disséminés aux quatre coins de la France mais se retrouvant chaque année au village, donnent sens à ces biens conservés alors même que son lieu de vie principal peut se situer à des centaines de kilomètres de là. Au contraire, le premier mari de Mme Maurel a vendu la maison de ses grands-parents, située assez loin de Lyon, parce qu'il ne s'y rendait plus depuis très longtemps. Son père l'avait conservée en indivision avec son frère, mais lui-même n'a pas souhaité répéter ce choix et a utilisé l'argent pour s'acheter une résidence secondaire plus

proche de sa ville d'habitation, à Chavannes. La dilution du lien familial apparaît ici comme une cause directe de la vente lors d'un héritage.

Au-delà de la transmission d'un bien immobilier selon des pratiques données, apparaît le désir de conserver sa famille auprès de soi, même si elle n'est plus constituée que de vacanciers. Les Caron sont un exemple de cette reconstruction : seuls quelques cousins éloignés habitent encore dans les communes avoisinantes, mais chaque été, des rencontres ont lieu entre parents qui dans l'année n'ont pas l'occasion de se retrouver, en raison d'une grande dispersion géographique. Des habitudes de retrouvailles n'ont pas été instaurées ailleurs, le lieu de résidence secondaire les favorisant grâce à la possession, pour chacune des unités familiales, d'un logement qui facilite les rencontres. Garder sa famille près de soi pendant les périodes de loisir, temps privilégié de la construction de la mémoire individuelle et familiale, permet de favoriser des souvenirs communs. La transmission est ainsi constituée d'une part d'immatériel, qui favorise et donne sens à la circulation des biens matériels.

Cet accaparement de la famille lors des vacances - ne serait-ce qu'à cause de la présence d'un lieu où il est possible de séjourner - favorise le développement des liens avec une branche de la famille qui de fait devient plus proche. Ce sont des groupes familiaux pour lesquels la résidence secondaire s'inscrit dans un espace propice à une connaissance approfondie des réseaux. Pénétrer le local favorise ainsi l'interconnaissance familiale. De fait, si dans quelques cas, pour un individu, les branches paternelles et maternelles de la famille sont également représentées, cela se produit bien souvent à la faveur d'une double résidence secondaire/maison de famille ; l'une des branches familiales tend toutefois à s'estomper, les liens étant seulement maintenus avec de très proches parents en nombre

limités.

A Saint-Martin, l'un des effets de la transformation des maisons de famille en résidences secondaires est l'abandon des terres, fermes et granges situés en marge des axes routiers. En effet, dans cette partie du département les agriculteurs et les éleveurs ont pratiquement disparu, ce qui a empêché un possible rachat des terres. De plus, le réseau routier est réduit en raison du caractère montagneux, ce qui a conduit à l'abandon de hameaux où les familles continuent cependant de posséder des biens immobiliers. Les terres font toujours l'objet d'une succession mais ne représentent plus d'enjeu économique ou symbolique contrairement aux maisons situées dans des agglomérations accessibles en voiture. Le village, où se concentrent les originaires est le centre de l'investissement, d'autant que les biens immobiliers ne circulent qu'à l'intérieur de réseaux de connaissance restreint à la famille ou quelquefois des proches. Les terres, lors d'un partage, sont tirées au sort ou attribuées aux enfants sans maisons.

*
* *

La résidence secondaire est achetée pour combler un besoin. Rechercher une échappatoire à la ville -pour des raisons personnelles ou professionnelles-, reproduire un modèle représenté par les amis ou les parents, retrouver un passé, des modes de vie apparaissent comme autant de raisons. Dans les deux communes la résidence secondaire est acquise surtout parce qu'elle est abordable, même pour des petites bourses. Toutefois, ces achats sont à la mesure des moyens de leurs acquéreurs : les maisons sont délabrées, mal situées. Les travaux qui suivent sont considérables. Lors de l'achat programmé, ces acquisitions sont réalisées à la suite d'une succession de compromis, de désillusions. Les autres, au

contraire, achètent surpris de pouvoir réaliser leur rêve à si bon marché, sous l'impulsion du moment. A Saint-Martin, les originaires se distinguent par le type d'achat opposé aux critères habituels de recherche -notamment en se privant d'un jardin-, l'accès à la sociabilité est privilégié. C'est un achat réalisé à défaut d'avoir hérité.

L'acquisition de la résidence secondaire intervient souvent avant celui d'une résidence principale, mais le budget qui lui est alloué est modeste. Un emprunt est réalisé uniquement quand aucune épargne n'est disponible et porte sur de faibles sommes. L'achat des cadres est plus impulsif. Ils s'endettent d'autant plus facilement que les sommes demandées sont, dans l'ensemble, modiques.

La différence entre les catégories sociales se retrouve également lors de l'étude de la distance entre l'habitation citadine et rurale. La résidence secondaire des personnes modestes se situe non loin de leur lieu de vie tant lors d'un achat que d'un héritage. A Chavannes, Lyon est la ville la plus éloignée d'habitation ; à Saint-Martin c'est sur la Côte d'Azur qu'ils résident. Pour les cadres, l'utilisation de ce bien diffère du fait d'une conception autre des loisirs et des distances.

Aujourd'hui, il semble que malgré la modicité des prix les résidents secondaires potentiels soient moins nombreux et surtout un peu plus aisés qu'ils ne l'étaient précédemment, en raison de la situation de crise économique et sociale. De même, une modification de la perception des distances sous l'influence de l'amélioration de la qualité des réseaux routiers et des véhicules a permis à des ménages de vivre à temps plein dans des lieux qui, il y a une quinzaine d'années encore, ne pouvaient pas être conçus autrement que comme des espaces de villégiature.

L'héritage, tout comme l'achat, est un acte volontaire. L'acceptation n'est possible que si existe un désir de maison de famille ou de résidence secondaire. Tout comme pour l'achat, le logement peut ne pas être conforme aux représentations qui préexistaient ; l'acceptation est aussi affaire de compromis.

La résidence secondaire est héritée par celui qui le souhaite. De fait, les successions sont l'objet de manipulations de la part des héritiers. Des évolutions personnelles, des achats ou héritages ailleurs interviennent lors de la désignation du repreneur. L'existence d'une histoire familiale dont des membres ou des villageois - permanents ou originaires - se souviennent encore facilite une transmission, qui est aussi symbolique. Le besoin ressenti de se raccrocher à cette histoire est alors déterminant. Le bon vouloir du conjoint, pour qui cela signifie la mise à l'écart de sa propre histoire familiale et l'abandon de son passé est un autre élément déterminant. Les particularités régionales constatées ne prennent sens qu'une fois que ce premier contexte est dépassé. Elles portent essentiellement sur l'existence ou l'absence d'une période de transition en indivision.

Chapitre 4 - Vivre avec sa résidence secondaire

En rentrant de la messe, nous rencontrons souvent M. Legrandin qui retenu à Paris par sa profession d'ingénieur, ne pouvait, en dehors des grandes vacances, venir dans sa propriété de Combray que du samedi soir au lundi matin.

Marcel Proust, Du côté de chez Swann, 1913

Le hameau était retourné depuis des semaines à sa solitude, rendu à ses trois habitants sédentaires.

Pierre Bergounioux, Miette, 1995

Cycles de vie et cycles annuels influent sur les usages et les représentations de la résidence secondaire. Fréquenter les villages en toute saison n'est le fait que d'une minorité de personnes, ou des conditions économiques. Résultat aussi des loisirs pratiqués. La fréquentation dépend également de la proximité. L'utilisation de la résidence secondaire a d'ailleurs évolué au cours du siècle. De plus, chaque âge possède ses propres attentes et rythmes de fréquentation, dictés par les disponibilités ou l'usage. L'enfance est un temps de visite privilégié. L'adolescence est celui des ruptures. L'âge adulte est paradoxalement celui où les visites sont les moins nombreuses. La retraite est le temps de la disponibilité. Le décès achève ces cycles de vie ou permet au contraire une continuité. Ainsi, cycle annuel et cycle de vie se doivent d'être observés conjointement pour rendre compte des modes d'occupation de ces deuxièmes logements.

Les rythmes des visites

La fréquence des visites, la longueur des séjours varient au cours de la vie et des saisons, des centres d'intérêts et de la facilité d'accèsion.

Les saisons

La présence des résidents secondaires varie au cours de l'année à la fois dans la durée, l'été étant plus propice aux séjours prolongés, et dans la régularité des séjours.

M. Colona : « Les mois d'août en principe on vient trois, quatre semaines, nous avons des copains alors on fait des marches en montagne, des randonnées. Après on vient un peu à l'automne, les week-ends on va un peu aux champignons, on va se balader et puis l'hiver, il y a une petite station de ski alors on fait un peu de ski. On fait toujours en rapport avec la montagne. Je vais à la pêche. Je ne prends pas de truite mais enfin j'y vais quand même.

En général nous venons à Noël, deux, trois jours, des fois un peu plus. Une semaine en février. Trois à quatre semaines l'été et un week-end toutes les trois à quatre semaines, ça dépend. La période où on y est rarement c'est novembre parce que les jours sont courts, il n'y a pas grand monde et pas grand chose à faire. A partir de Noël on commence à remonter. Pâques aussi quelques fois. »

Les rythmes des visites subissent celui des saisons : la famille Colona est moins présente au début de l'hiver. La pratique d'un sport ou d'une activité possédant une saisonnalité particulière a une incidence sur les visites. A ce propos Jacques Pezeu-Massabuau note : « le séjour, toujours temporaire et fixé en accord avec le cycle des saisons, s'en inscrit dans un rythme d'existence qui est celui de toute une catégorie sociale. » [1983 : 232]. La simplicité d'utilisation de la maison tout au long de l'année influe également sur la

fréquence des visites.

Lorsqu'il a été possible de recueillir des récits de familles résidentes secondaires depuis plusieurs générations, qu'elles soient originaires ou non, une évolution a été notée dans la fréquentation. Jusque dans les années 1950, l'utilisation du deuxième logement en fin de semaine était rare : seules quelques familles de Chavannes habitant Bourg et détentrices d'une voiture effectuaient ces trajets régulièrement. L'ancien notaire de la commune se souvient de deux ou trois d'entre elles. La possession d'une voiture n'explique pas à elle seule la rareté de ce type de visite : Mme Sauret se rappelle qu'enfant, donc pendant la période de l'entre-deux guerres, elle se rendait à Bourg dans la voiture à cheval de son oncle puis, adolescente, à bicyclette avec ses cousins au cours de la journée. Se rendre à Chavannes en famille en fin de semaine ne devait cependant pas être considéré comme simple ou habituel. En revanche, les familles s'installaient pour toute la durée des vacances. Entre 1920 et 1930, Mme Meynard, alors enfant, se rendait en famille à Dhuys en train : le trajet durait près de 24 heures. Une voiture à cheval, puis un taxi les attendaient à Simandre-sur-Suran et les conduisaient jusque sur leur lieu de villégiature, à trois kilomètres de là. Ils venaient à Pâques puis deux mois en été. En cours d'année, au début ou à la fin des vacances estivales, il arrivait que la famille séjourne ailleurs en France. Les temps de trajet diminuèrent progressivement, mais pas les visites et ce jusqu'au milieu des années 1950, malgré l'acquisition d'une voiture. Depuis 1930, les enfants passaient quelques jours à la montagne, en hiver, mais ces escapades hors de l'Ain restaient de courte durée. Les principales modifications s'instaurèrent dans l'après-guerre. Le temps des vacances estivales commença à être partagé. Un mois est passé à Dhuys et l'autre à voyager. Les pays d'Europe du Nord et du Sud sont explorés. Dans le même temps, les conditions plus faciles d'accès rendent des visites plus brèves possibles : les séjours sont

écourtés mais leur fréquence augmente.

A Saint Martin, les visites au village prenaient des allures d'épopée. Les séjours ne pouvaient avoir lieu que lors de vacances, car la route était tortueuse et en très mauvais état. Les usagers des transports en commun prenaient une micheline jusqu'au début des gorges du Daluis puis un tramway. Depuis 1950 un autocar assure une liaison directe depuis Nice, actuellement une fois par semaine. Les familles venaient en nombre, avec de jeunes enfants. Cependant, l'époux était rarement présent pour la totalité du séjour. Il participait à l'installation, puis repartait travailler un mois et rejoignait ensuite sa famille. Sa conjointe restait au village pendant toute la durée des vacances scolaires ou si elle travaillait, la présence des époux alternait en fonction des congés de chacun. Ainsi, le village s'animait de juin à septembre. L'impression de vie plus intense était réelle : la population locale et estivale était plus importante qu'aujourd'hui et surtout concentrée au village, puisque les hameaux déjà quasiment désertifiés étaient encore boudés par les résidents secondaires, en raison de leur isolement. Dans les deux communes, le nombre élevé de locations occupées augmentait considérablement la population locale.

Actuellement les séjours estivaux de plus d'une semaine se concentrent sur le mois d'août. Les visites sont réparties tout au long de l'année. L'été est marqué d'un pic dans l'assiduité, tandis que l'hiver est rarement l'objet d'une affection particulière, même lorsque le mode de chauffage est suffisant. Le mauvais temps est incriminé, ainsi que le froid régnant, la brièveté des jours qui limite les sorties, l'absence de soleil au village de Saint Martin, perdu dans l'ombre et l'humidité de son fond de vallée ou le brouillard à Chavannes.

Le 2 janvier 1998 est un vendredi, lendemain de fête. De ce fait j'espère pouvoir rencontrer

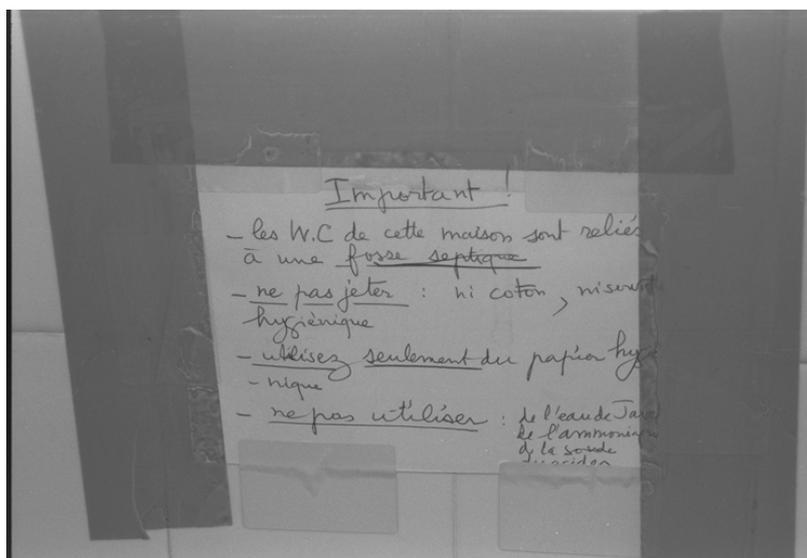
quelques personnes. Le paysage est blanc et noir. Blanc de la neige et de la brume. Gris des nuages, qui apparaissent par intermittence et du Var. Noir des squelettes des arbres. L'affichage digital indiquant l'accès aux cols, fermés en cette saison, donne la température : 2°. Un crachin glacé parachève l'impression de désolation. La chance semble quand même sourire à l'ethnologue : la première maison est ouverte, les Barberro sont donc présents. Pas une voiture dans le parking de l'hôtel de la Vallière. Déception cependant : le village offre une continuité de volets clos. Deux appartements sont ouverts mais ce sont ceux d'habitants permanents. Trois personnes discutent, abritées sous un balcon : le boucher, le gérant de l'hôtel et son fils. Dans le quartier des Villas trois maisons sont occupées.

Passer ainsi l'hiver nécessite une grande vie intérieure et un amour de la solitude lorsqu'aucune occupation professionnelle ne meuble le temps. Seule l'ouverture de la station de Val Pelens rappelle quelques citadins à Saint-Martin (rarement avant février). A Chavannes il y a certes plus de monde, mais la vie s'arrête à cinq heures du soir : les agriculteurs, les enfants et les personnes âgées rentrent chez eux, les volets se ferment. Les chemins sont boueux ou gelés et le brouillard noie le paysage un jour sur deux. La Toussaint annonce le départ des retraités, les résidences secondaires se ferment et les plaisirs de la ville leur sont préférés. Pâques est le signal du retour. Les maisons s'ouvrent, l'espace d'une semaine ou pour toute la saison estivale. Les grands froids passés, les robinets d'eau sont rouverts, signe de vie et indice d'un retour possible ou prévu. Au cours des mois suivants les volets s'ouvrent et se ferment alternativement, en fonction des visites de chacun, jusqu'au mois d'août, où les villages paraissent totalement habités. Actuellement, les séjours prolongés sont d'une semaine au printemps ou à l'automne et de deux à trois semaines en été. Les périodes de vacances scolaires font l'objet d'une

fréquentation un peu plus importante, ainsi que les principales fêtes religieuses ou civiles. Lorsque le temps de trajet n'est pas considéré comme long⁵², des séjours ont également lieu en fin de semaine.

Ouvertures et fermetures successives sont l'objet d'une série d'opérations soigneusement répertoriées, chaque maison possédant ses propres caractéristiques. A ce sujet, Jean-Claude Kaufmann remarque :

« La porte ne ferme pas seulement matériellement le logement : elle ferme le chez-soi, le délimitant et renforçant sa réalité homogène, signifiant par cette fermeture qu'entre l'intérieur et l'extérieur les deux mondes ainsi séparés sont totalement différents. » [1996 : 281]



Un exemple de panonceau destiné aux visites en l'absence des propriétaires

Pour conjurer d'éventuels cambriolages ou dégâts des eaux, des gestes réguliers se répètent à chaque arrivée et départ. Les plus méthodiques ou ceux qui estiment que leur maison est d'un fonctionnement complexe, dressent une liste des tâches à exécuter. Placée en évidence, sur ou à côté de la porte d'entrée, elle contribue à éviter les oublis. Une fiche technique est disposée près de chaque appareil nécessitant une connaissance particulière.

⁵² Nous reviendrons sur cette notion très subjective.

Ainsi, Mme Fighiera a consigné dans un cahier toutes les tâches à effectuer, en prévision des visites de ses filles, en son absence. La maison est isolée, approvisionnée en eau par une source parfois capricieuse, son ouverture et sa fermeture sont trop complexes pour être laissées au hasard. Ces pense-bêtes sont également destinés aux visiteurs à qui la maison est prêtée, membres de la famille ou amis.

En hiver, outre les inconvénients liés aux journées plus courtes et au temps maussade, les temps consacrés à l'ouverture et la fermeture sont rallongés. Le froid rend la fréquentation régulière plus complexe et de ce fait en limite l'usage. L'eau, à cause des dégâts qu'elle occasionne, est le principal des soucis, ainsi que les déboires des Boyer le rappellent :

« On ferme l'eau, on ferme le compteur, on ferme tout. On ne sait jamais. Après on vidange tout pour l'hiver. Deux années de suite on avait oublié d'éponger le fond de la cuvette des WC, deux années de suite le WC pété ! Même le compteur une fois il a pété là, pourtant on l'avait vidangé. »

Canalisations percées, chauffe-eau cassés lorsqu'il ne s'agit pas des radiateurs du chauffage central, sont le lot des résidences secondaires, ce qui explique l'importance des opérations de préparation à l'hiver. Mme Sauret, qui reste plusieurs mois sur place, établit une liste des tâches à effectuer au moment du départ un mois à l'avance, pour être certaine de ne rien oublier. Graines empoisonnées destinées à tuer les rongeurs, pinces à linge à rentrer, vêtements à rapporter... tout est soigneusement consigné. Certaines plantes vertes transhument de la ville et à la campagne, rescapées de la sécheresse certaine qui guette leurs consœurs restées en ville aux bons soins d'une voisine, d'un parent ou abandonnées au bienfait d'hypothétiques ondées estivales. La maison s'ordonne selon les saisons, s'ouvre et se ferme au rythme des rituels domestiques soigneusement ordonnancés.

L'hiver est la saison des cambriolages. Une multiplication de parades destinées à protéger les lieux en résulte. Le système de fermeture des portes et des fenêtres est renforcé. Barres, verrous, volets amovibles sur les fenestrons et les vitres des portes se multiplient. Ces anti-vols sont des « rituels conjuratoires » [Kaufmann 1996] de faible efficacité. L'utilisation d'une alarme est rare⁵³ : elle est jugée inutile lorsque la maison est isolée, personne ne l'entendant, ou d'une utilisation trop complexe, disproportionnée par rapport à la valeur des objets meublants. Le risque d'un déclenchement inopiné est un inconvénient majeur. Il nécessite de pouvoir intervenir rapidement et donc de ne pas habiter trop loin. De plus, les résidents secondaires ne pensent bien souvent à ce système de protection qu'après avoir été cambriolés une première fois et jugent alors le dispositif inutile, le mobilier le plus précieux ayant déjà disparu.

Au sein du couple, les tâches sont soigneusement réparties selon les domaines de compétences assignés à chacun des époux. La maîtresse de maison se charge de l'alimentaire, des bouteilles de gaz dont dépend la cuisinière et de tout ce qui concerne directement l'intérieur, pendant que l'homme s'occupe de l'eau, des ouvertures ainsi que des machines devant être, elles aussi, vidangées. Les Barbier, sans concertation préalable, se partagent la fermeture de la maison :

« Il y a une répartition des tâches et certaines fois je me dis que c'est pas bon. Et puis il faudrait que je sache certaines choses. Par exemple, fermer la maison, je ne saurais pas fermer la maison toute seule. C'est idiot, mais les points d'eau, les vidanges et tout ça, quand il fait ça, je fais autre chose. »

⁵³ Jean-Claude Kaufmann voit dans le faible recours aux alarmes une raison financière, mais aussi « une résistance culturelle, qui trouve sa source dans le fonctionnement du rituel » dématérialisé par la surveillance électronique. [1996].

La répartition des tâches lors de la fermeture de la maison s'inscrit dans la continuité de celle du quotidien. Le rangement du jardin est particulièrement révélateur. Les objets lourds sont rangés par les hommes, alors que les femmes remettent dans la grange ou la cave les petits objets qu'elles ont utilisés : petits outils de jardinage, pots de fleurs, etc., mais à une place attribuée par leur époux.

Le besoin de force physique explique partiellement que certaines des tâches soient effectuées par les hommes. Chez les Caron, le robinet d'arrêt de l'eau est enterré sous une dalle dans le jardin, la dite dalle difficile à soulever pour une personne de force moyenne rend la présence d'un homme utile. Le refus de Mme Cauchet de s'occuper de tout ce qui concerne l'eau est beaucoup plus révélateur. Veuve, elle demande à son fils d'effectuer un séjour à la Toussaint pour tout fermer et de revenir au printemps pour l'ouverture. Lorsqu'il ne peut venir, elle s'adresse à un voisin. L'eau, par les manipulations qu'elle implique est rejetée dans le domaine de la technique et donc du masculin.

L'homme à tout faire peut aussi intervenir. Son rôle est essentiel auprès des veuves et des personnes âgées. Il doit être suffisamment jeune pour effectuer des travaux exigeant de la force physique, tout en étant disponible, bien que les tâches puissent être réparties à sa convenance dans le temps. Il peut être un voisin adroit de ses mains avec lequel des relations d'amitié se sont instaurées. Il s'agit parfois d'un ouvrier que la famille emploie depuis des années, connu depuis l'enfance. Ce n'est jamais un étranger, car les travaux qui lui sont confiés demandent qu'il pénètre dans l'intimité des familles seul. Il rend service, puis, lorsque l'occasion se présente, des travaux rémunérés lui sont confiés en priorité, en remerciement.

Ouvrir la maison est plus rapide. Le seul risque encouru est celui de l'inondation lorsque l'eau est remise : la course à la fermeture des différents robinets de la maison, ouverts lors de la précédente visite pour vidanger, anime l'arrivée. Lors des visites hivernales, l'utilisation de l'électro-ménager est réduite afin de simplifier les opérations de départ. L'accès à l'eau est également restreint pour les mêmes raisons. Chez les Meynard, un robinet d'arrêt permet d'en limiter l'usage au rez-de-chaussée.

De plus, la possibilité de chauffer rapidement et efficacement le bâtiment est directement en relation avec une fréquentation hivernale. La présence de voisins prêts à allumer les radiateurs ou la chaudière à la demande est un atout supplémentaire. Lorsqu'il souhaite se rendre à Dhuys, M. Giraud appelle son voisin deux jours avant pour qu'il mette le chauffage en route afin que la maison soit chaude à son arrivée.

Fermeture et ouverture de la maison entrent dans un réseau de relations d'entraide, de services rendus qui relie la résidence secondaire à la commune et aux différents membres de la famille. Les tâches devant être exécutées lors de chaque visite révèlent une répartition étudiée plus précisément dans la deuxième partie.

Les loisirs

Outre les contraintes imposées par les saisons, les loisirs, citadins ou campagnard, impriment leur propre rythme à la fréquentation. En fonction du but assigné à la résidence secondaire la fréquentation varie : lieu d'évasion de fin de semaine, espace de vacances ou d'exercice d'un loisir précis. Les pratiques de chasse, pêche, jardinage, ski à Saint Martin, cueillettes, sont autant d'éléments qui déterminent l'utilisation de la résidence secondaire. La pêche, dont l'ouverture a lieu en mars, attire les amateurs alors que les jours ne sont

encore ni très longs, ni très chauds, tandis que la chasse et la cueillette des champignons assurent les villageois de visites jusqu'aux premières neiges malgré la dégradation des conditions climatiques. Les Maurel prennent une partie de leurs vacances à cette époque de l'année et toutes les fins de semaine sont consacrées à la chasse.

Les artisans et les chefs d'entreprise désireux d'échapper aux pressions de leur emploi, voire même à leurs clients sont parmi les plus assidus en fin de semaine.

Mme Lacroix : « Ici on arrive vraiment à faire la coupure. Il s'occupe et il ne pense pas à ses soucis quand il est dans le jardin. Ici on ne parle jamais du travail, jamais, jamais. Si, il y a la mallette qui vient de temps en temps là parce que vraiment quand il a un truc urgent qu'il n'a pas eu le temps de finir mais autrement en principe non. Le fait d'être là et bien ça y est, il n'y pense plus et il recommence à y penser le dimanche soir quand on va rentrer. Ça fait deux jours où il a eu le temps de se reprendre. Je vois moi ça me fais un peu ça aussi. J'ai moins de soucis que lui, mais ça me fait un peu ça aussi. La maison elle est faite pour oublier les tracas. C'est la coupure. Le téléphone ne sonne plus. »

Les vacances sont passées ailleurs. Ainsi, les Lacroix essaient toujours de découvrir une autre région de France lors de leur semaine de vacances annuelle. Les résidents secondaires moins sollicités par leurs occupations professionnelles, même lorsqu'ils habitent non loin, se laissent parfois plus aller à des incartades ou ne s'y rendent que tous les quinze jours, trois semaines. Des visites régulières le week-end induisent deux comportements vacanciers opposés : tous les temps de loisir y sont consacrés ou, au contraire, les séjours prolongés sont systématiquement évités. Les Lacroix profitent de leur unique semaine de vacances pour découvrir une autre région en France. Dans les faits, c'est un moyen terme qui est souvent pratiqué : une à deux semaines par an sont consacrées à des voyages ailleurs en France ou à l'étranger et le reste du temps est passé dans la commune de

villégiature. Employés et ouvriers passent toutes leurs vacances sur place. Cette assiduité des personnes modestes n'est pas réductible à une simple question de revenus. En effet, les comités d'entreprise de certaines sociétés offrent des voyages à des prix jugés très avantageux par les intéressés eux-mêmes. Tous ont participé à une ou deux reprises mais n'ont pas persisté sans motiver autrement cette interruption que par une absence d'intérêt. La proximité facilite des visites répétées, bien que cette notion soit très subjective. Pour les Carmignani la distance par rapport à la Côte est un obstacle à des séjours réguliers de courte durée, tandis que pour les Bastanti, dont la route est pourtant plus longue, la distance ne représente ni une fatigue supplémentaire, ni un ennui. Tout semble dépendre du besoin d'évasion ressenti, la fréquence des visites étant le reflet de la représentation de la résidence secondaire, de la part de rêve qu'elle contient. Elle évolue selon les lieux d'habitation, les désirs des parents, les goûts, les contraintes imposées par les activités de chacun.

Mme Picard : « Moi, j'y suis venue à trois ans. Jusqu'en 63 nous n'y venions en vacances que 3 semaines par an. A ce moment là on habitait en Haute-Marne et mon père n'aimait pas trop conduire. A partir de 65, mon ex-mari et moi habitons à Lons-le-Saunier dans le Jura et on est venu un peu plus. Ensuite, vers 70, on y venait non seulement en vacances, mais on y venait en week-end, notamment à l'automne. On y venait beaucoup à l'automne pour la bonne raison qu'au printemps les enfants faisaient de l'équitation et ils étaient très occupés. Maintenant que j'habite à Bourg c'est différent. Je viens les fins de semaines, parfois juste une journée en fonction des concerts de la chorale et puis je viens pendant les vacances. Pas toutes, mais souvent. »

Les déménagements successifs exercent aussi leur influence ; c'est le cas de la famille Barbier :

« On a acheté en 81 et on est venu habiter à Bourg en 82 et on en est parti en 92. Donc on a vécu 10 ans là où on était à 20 kilomètres. On avait le logement de fonction à Bourg, mais on venait très souvent le week-end, les vacances scolaires pas tellement, parce que quand on a qu'un mois de vacances c'est pas facile, mais l'été par exemple, on s'y installait du 15 juin au 15 septembre, et on faisait le trajet, donc ça devenait une sorte de résidence principale.

Maintenant qu'on est reparti un peu plus loin, on ne vient que les week-ends ou les vacances, pas toutes les vacances, mais certaines vacances. Pas tous les week-ends non plus parce qu'il ne faut pas se mettre des chaînes à la patte, il y a d'autres coins à voir. On la ferme l'hiver parce qu'elle est difficilement chauffable, mais on y vient entre avril et octobre, un week-end sur deux, en gros, et puis là on y passe tout le mois d'août. »

De même, à la suite d'un rapprochement géographique, la répartition du temps passé dans la résidence secondaire change. Les Varéon se rendaient seulement pendant leurs vacances à Chavannes tant qu'ils habitèrent la région parisienne. Après un déménagement pour Bourg ils commencèrent à y aller toutes les fins de semaines. En revanche, le lieu de leurs vacances s'est modifié : ils partent au moins deux fois par an ailleurs en France ou à l'étranger. Le choix du type de séjour est ainsi conditionné par la distance. Le temps globalement passé ne varie pas nécessairement parce que la résidence secondaire est plus proche mais la forme des visites évolue.

Eloignement ou rapprochement des enfants sont à prendre en considération, comme les variations des centres d'intérêt : le fils aîné de M. Meynard, après avoir découvert le haut pays niçois ne s'est presque plus rendu à Chavannes. La lassitude, passagère ou définitive pour une maison ou un lieu, n'est pas non plus à exclure. Elle peut succéder à la période de travaux ou provenir d'un besoin de lieux nouveaux où exercer sa curiosité.

Les temps d'ouverture de la résidence secondaire sont soumis à de fortes variations au

cours des ans. Cette fluctuation des rythmes a une incidence directe sur la vie de l'habitation, mais également sur celle de la commune, tant à Saint Martin qu'à Chavannes. A Saint-Martin, le rôle tenu par cette population migrante au sein de la vie communale est prépondérant. Les résidents secondaires apportent un surcroît de vie et d'animation bénéfique au village en général et à ses commerçants en particulier. De ce fait, la municipalité cherche à fidéliser cette population volatile, pour répartir les temps de présence tout au long de l'année. L'assiduité, pour les *non-originaires*, est alors un facteur d'intégration, comme nous le verrons plus loin.

Cycle de vie⁵⁴

Au fil des entretiens, des conversations, un parcours de vie s'est esquissé. Il apparaît que la résidence secondaire influe sur la vie de ses occupants, leur imprime son propre rythme, tout autant qu'eux-mêmes la modèlent.

L'enfance : le temps des souvenirs

La maison d'enfance « inscrit en nous la hiérarchie des diverses fonctions d'habiter. » note Gaston Bachelard [1992 : 32]. L'enfance dans la résidence secondaire façonne les valeurs, les attitudes et les choix qui influenceront les conduites futures. La socialisation⁵⁵ de

⁵⁴ Jean Cuisenier décrit le cycle de la vie familiale comme : « la succession des moments qui marquent les opérations d'une unité de vie familiale depuis sa formation jusqu'à sa dissolution » [1977]. La description des rites de passage et des moments festifs est incluse dans le chapitre 8, cette partie s'intéressant uniquement au déroulement quotidien.

⁵⁵ « Socialiser un enfant c'est à la fois réussir à l'intégrer dans les différents cercles auxquels il appartient, famille, groupe social, environnement géographique, etc. et en même temps lui apprendre l'autonomie pour qu'il devienne un adulte responsable de ces choix. » [Segalen 1993 : 167].

l'enfant, les souvenirs accumulés déterminent l'amour, l'indifférence, voire la haine éprouvée à l'encontre de ce logement, à l'âge adulte.

« De tous les espaces qui disent le temps de la famille, sa respiration en quelque sorte, les lieux de vacances sont les plus présents. Temps libre, temps libéré, temps de réunions et de rencontres familiales, temps qui tranche avec les rythmes et les habitudes de la vie quotidienne ordinaire. Temps où se nouent des échanges affectifs différents entre parents et enfants, mais aussi avec la famille élargie, les grands-parents, oncles et tantes, et la communauté des cousins. Mais ce temps est pourtant relativement court comparé au reste de l'année. Proportionnellement au temps passé qu'elles recouvrent réellement, les vacances occupent en effet dans la mémoire un espace démesuré. » [Muxel 1996 : 61]

L'enfance est l'âge de la vie où la relation à la maison de campagne, qu'elle soit d'acquisition récente ou héritée, est privilégiée, car associée à une fréquentation plus intense qu'elle ne le sera plus tard. Cette assiduité a deux origines : le souhait des parents et les nombreuses vacances scolaires. La résidence secondaire devient un lieu privilégié de vacances. M. et Mme Barbier se relaient durant l'été, prenant leurs vacances l'un après l'autre, pour assurer une présence continue. De même, comme Mme Seurat élève ses enfants seule, ses parents s'installent chez elle, à Chavannes, de juin à septembre pour s'occuper des petits. Elle les rejoint en fin de semaine. Les grands-parents peuvent inviter leurs petits-enfants chez eux, ce que fait Mme Oberti, son fils et sa belle-fille retrouvant ensuite le reste de la famille. Les enfants passent ainsi, encore aujourd'hui, la majorité de leurs vacances d'été et parfois d'intersaison dans la résidence secondaire.

Cette présence assidue n'est pas toujours vécue comme une richesse, surtout lorsque l'espace de liberté de l'enfant est réduit. L'ennui guette. La petite-fille de Mme Meynard, Christine, se souvient de la longueur des journées à Dhuys, enfermée dans le jardin de ses grands-parents, livrée à elle-même. Depuis, elle y retourne le moins possible. Tout autres sont les souvenirs de son frère Paul. Chaque histoire de vie, même à l'intérieur d'une fratrie, se révèle unique. Ici, une complicité plus grande avec un grand-père, une plus

grande capacité à s'occuper seul, modifient les perceptions. Annette Langevin révèle la difficulté rencontrée à exploiter des biographies croisées, chacun des enfants ayant une perception personnelles des événements familiaux, ou des souvenirs qui ne coïncident pas [1986, 1990]. Cette difficulté d'exploitation est récompensée par la richesse accrue qu'elle donne à l'étude. Ainsi, l'éclat des souvenirs de Paul est tamisé par ceux de sa sœur. La forte dominante des souvenirs positifs peut être dû à un biais de l'enquête : l'étude sur le terrain signifiait rencontrer des personnes souhaitant se trouver sur leur lieu de villégiature, en harmonie avec leur passé de résident secondaire. Les absents n'ont pu être interrogés, à l'exception de Christine Meynard, dont le témoignage rappelle l'existence de l'ennui et de la morosité en vacances. Cependant, Anne Muxel remarque :

« Dans ce temps de vacances, l'image de la famille est fixée dans ses moments plutôt heureux, apaisés. Rares sont dans les récits les dénonciations, les contestations, les exaspérations. Le temps des vacances dans la mémoire se présente comme un long moderato, une sorte de trêve. » [1996 : 62]

Joëlle Bahloul note également :

« La mémoire procède à une opération quasi « photographique » consistant à établir une image *positive* à partir d'une relation en négatif avec le passé. C'est sans doute pour cette raison qu'elle comporte tant de souvenirs d'expériences sensorielles, des fêtes qui se voient, qui se sentent, qui se touchent. » [1992 : 214]

Cet oubli des souvenirs désagréables est certes présent : les bêtises sont racontées mais pas les châtiments qui suivirent. Cet oubli sélectif n'est cependant pas toujours réalisé comme le rappelle le cas de Christine Meynard. Quels sont les souvenirs de ceux qui ne reviennent plus ? Faute de les avoir rencontrés nous l'ignorons.

Deux types d'enfance coexistent : celle limitée par le périmètre du jardin et celle de la rue. La peur des voitures, mais aussi le désir d'éviter des fréquentations indésirables, sont à l'origine de l'enfermement des plus jeunes. Cependant, dans la majorité des cas, l'enfance à Saint-Martin ou à Chavannes s'accompagne d'un apprentissage de l'espace, de la liberté.

L'enfant, peu à peu, apprend à délimiter son territoire. Le cercle de permissivité s'élargit au fur et à mesure de ses acquisitions. Cet apprentissage de la liberté, où se mêlent des souvenirs de bandes d'enfants, est vécu comme l'un des meilleurs souvenirs une fois devenu adulte, comme l'évoque M. Barberro :

« Quand j'étais tout petit, dès que j'avais des vacances scolaires on montait ici, avec mes grands-parents. Moi, j'ai fait tous mes étés, tout le temps ici. C'était très agréable. En plus, moi j'ai plein de collègues qui étaient ici. Des amis de mes parents qui étaient ici, qui avaient leurs enfants. Ça formait des petites bandes et on a fait les 400 coups dans le village. On était redoutés comme le loup blanc. »



La dure vie des petits résidents secondaires

L'espace du village ou du hameau est le lieu des premiers apprentissages. Les premiers pas sont effectués dans les rues calmes, d'un abord plus aisé pour des pieds encore inexpérimentés. M. Mercier a ainsi arpenté avec une infinie patience la rue de Dhuy, pour chacun de ses petits-enfants, le bébé entre ses jambes pendu à un doigt de chaque main, lorsqu'il ne surveillait pas leurs essais d'escalade du trottoir. Il les a soutenus, guidés, dans leurs apprentissages de la marche et de la connaissance des abords de la maison.

Dès trois ans, dans les agglomérations les plus sûres, c'est-à-dire principalement les hameaux, l'enfant est libre de déambuler seul et commence à être chargé de commissions :

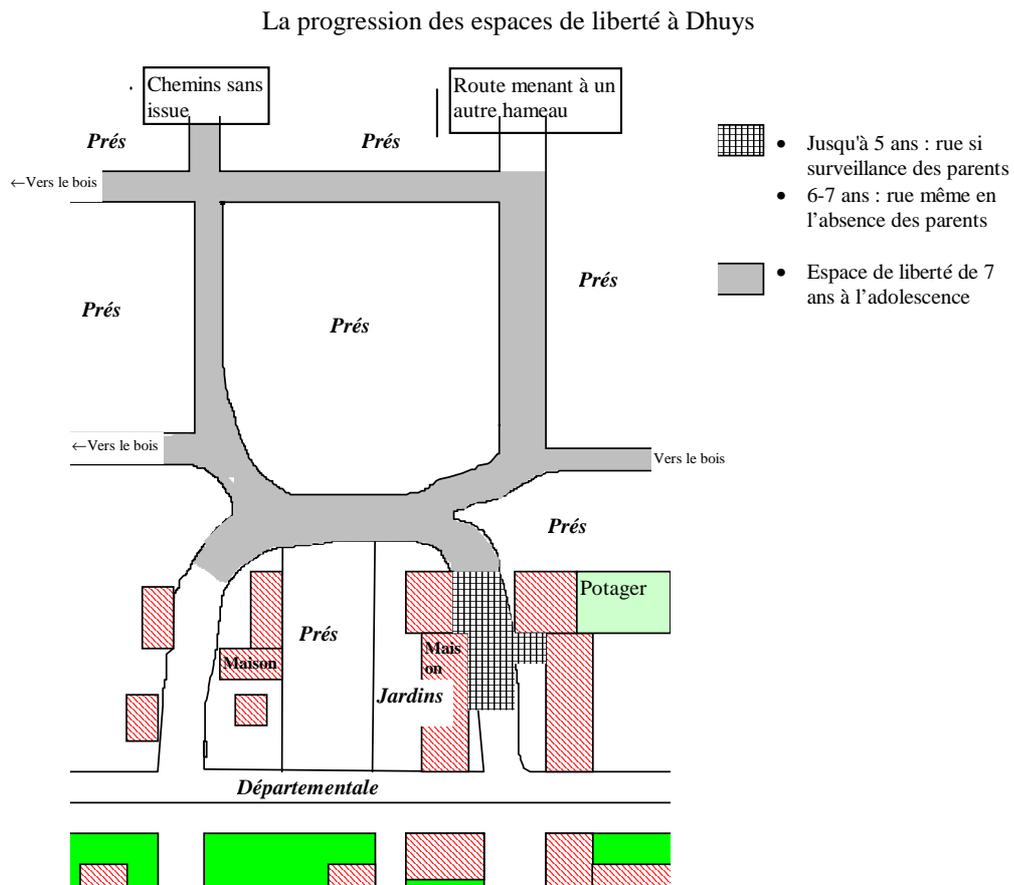
message ou objet à transmettre auprès des amis ou membres de la parentèle. A 4 ans, le petit-fils de Mme Laurenti se rend chez leurs amis et voisins seul, parfois simplement pour leur rendre visite.

Dans les agglomérations situées en bordure d'un axe routier plus important, l'accès à l'indépendance est retardé. L'enfant joue dans des rues peu passantes, mais un adulte est toujours présent pour veiller à ce qu'il ne s'éloigne pas. Ce n'est que vers cinq, six ans que la surveillance se relâche un peu. Cette possibilité de jeu hors de la maison, même sous la vigilance des parents, représente un accès vers l'autonomie. D'autres enfants et adultes sont rencontrés, vacanciers ou permanents. Ils représentent autant d'opportunités de socialisation. Ainsi, le petit-fils des Mercier a-t-il toujours joué dans la rue avec le fils de leurs voisins. M. et Mme Mercier étaient très présents jusqu'au cinquième anniversaire de l'enfant. Leur vigilance se relâcha ensuite, seul l'accès vers le croisement avec la départementale étant encore surveillé.

Très vite, surtout en présence d'enfants plus âgés, les petits peuvent s'éloigner dans les champs avoisinants, les adultes veillant discrètement de loin. Dès 5-6 ans, l'enfant a ainsi la possibilité d'effectuer seul des parcours à pied ou à bicyclette. Beaucoup plus tôt qu'en ville, il acquiert la maîtrise de ses mouvements et y est même encouragé, comme l'indique l'exemple des filles de M. Barberro :

« Les petites ont la liberté, parce qu'elles peuvent courir autour de la maison, parce qu'elles peuvent aller dans le ruisseau. Ici, on les laisse. Elles sont là-bas, elles jouent, on est tranquille. De temps en temps il faut un peu s'inquiéter, mais bon... En ville c'est toujours embêtant, il faut toujours être avec elles, il faut rester à côté. En plus l'air étant propre ici, il est moins pollué qu'à la ville. »

Le territoire est ici limité par la route du col de la Cayolle, mais elles sont libres de déambuler à travers champs, la propriété n'étant pas clôturée. Les sorties dans la rue et les jeux avec les autres enfants en sont favorisés. De même, un jardin uniquement potager ou une maison située au cœur du villages favorise l'accès à l'extérieur.



Peu à peu le périmètre de liberté s'élargit, jusqu'à ce que, pré-adolescent, le jeune soit autorisé à effectuer des promenades avec d'autres enfants, sans la tutelle des adultes. L'accès d'un certain nombre de lieux reste néanmoins défendu dans les deux communes : les barres rocheuses, le lit du Var, la traversée de certaines routes. L'enfant est sensé avoir suffisamment intériorisé ces interdits pour ne pas les transgresser. Le récit des équipées interdites, qui fort heureusement se terminent généralement bien, fait ensuite l'objet de

souvenirs émus, une fois arrivé à l'âge adulte. La liberté accordée aux enfants se mesure à la disponibilité des parents : plus ceux-ci sont occupés à restaurer la maison, plus la surveillance est lâche et plus leur descendance livrée à elle-même.

D'autres enfants ne sont pas toujours présents sur place, surtout dans les hameaux, aussi, camarades de classe, cousins, sont invités pour tenir compagnie au(x) petit(s). Les Thomas se rendaient en vacances à Rosy accompagnés d'une ribambelle d'enfants qu'ils logeaient sous des tentes. L'intégration précoce à un groupe de jeunes adultes ou l'affection d'un parent âgé, peut pallier cette absence :

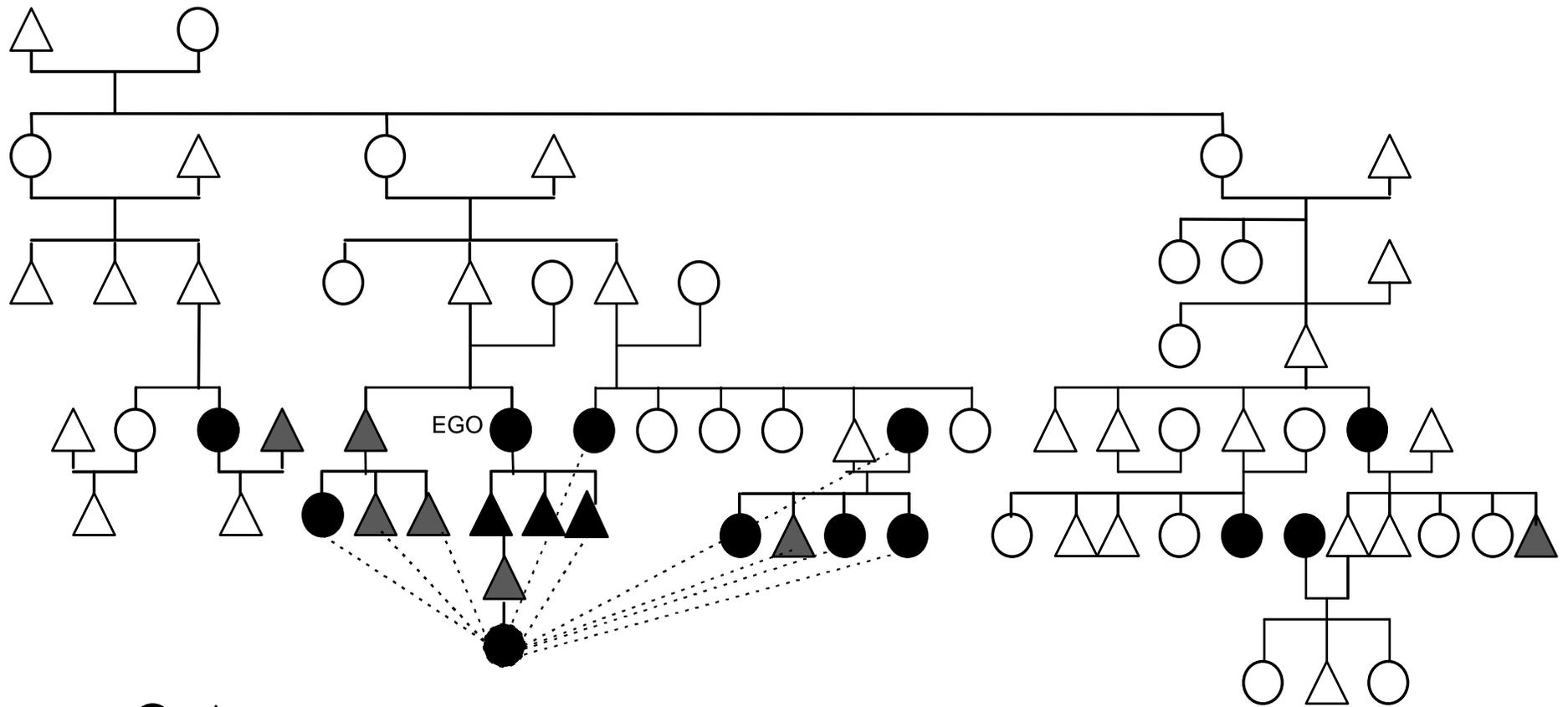
M. Cauchet : « Quand j'étais ici, le plus souvent j'étais avec mes parents, et quelqu'un qui a été important quand j'étais gamin ici, c'était le cousin Hyppolite Lucas (voir schéma p. 103). C'est lui qui m'a appris à lire un peu le pays. C'est à dire qu'il m'a appris la toponymie, les endroits où aller à la pêche. Il a vécu toute son enfance ici. Il était parti ensuite à Oyonnax mais avait une connaissance vraiment intime du territoire : que ce soit les sentiers, les noms, les histoires datant d'avant, il connaissait parfaitement toutes les histoires d'avant la guerre de 14, même jusqu'aux assassinats, aux maisons brûlées. Là j'ai eu un enseignement relativement complet de sa part. Donc en fait, le lien avec l'histoire et la géographie du territoire c'est part lui. »

L'apprentissage de la liberté est ainsi intimement lié à celui de la sociabilité enfantine, favorisée par les parents et les grands-parents. Elle peut être l'occasion d'amitiés précoces avec des adultes, ou de relations privilégiées avec des parents âgés. Cependant, très vite, l'enfant cherche à dépasser le cercle étroit du noyau nucléaire.

Une présence familiale importante favorise l'apprentissage de la parenté. Outre les oncles, tantes et cousins germains, l'enfant est projeté dans un univers familial étendu. Grands-oncles et grands-tantes, cousins issus de germains, vieille cousine germaine de leur grand-

mère, toute cette parentèle se retrouve présente, l'obligeant très tôt à jongler avec les termes de parenté et à apprendre à se positionner par rapport à chacun d'eux. Ainsi, les enfants Caron sont-ils en contact avec leurs propres cousins germains, ceux de leur grand-mère et leur descendance. Pour conserver un lien actif avec la parentèle, les enfants sont invités à

Schéma de parenté de la famille Caron-Meynard



● ▲ Personnes encore vivantes rencontrées par ego, 84 ans
 Membres de la famille avec lesquels son arrière-petite-fille a des contacts

se rencontrer, à nouer des amitiés⁵⁶. Les dates des vacances sont parfois choisies d'un commun accord pour que chacun prenne le temps de se connaître.

Marie-Thérèse Tronchon, une cousine des Caron, relate, dans une lettre publiée par son époux, l'importance des relations familiales lors de ses séjours :

« [parlant de la maison] Mon père s'y plaisait telle qu'elle était⁵⁷ et y passait les mois d'été. Nous nous joignons parfois à lui, ma sœur et moi, nous ennuyant à qui mieux mieux⁵⁸. Les quelques distractions de l'été campagnard étaient vite épuisées, les seules vraiment plaisantes étant les expéditions chez nos cousins de Dhuis et de Chavannes. Chaque été apportait son lot de nouvelles : examens modestes et concours prestigieux, fiançailles, mariages, événements joyeux qui nous empêchaient de voir s'enténébrer le monde. Puis ce fut la guerre [deuxième guerre mondiale] » [Conche 1998 : 31]

Cette possibilité de conserver des relations est une finalité en soi et justifie à elle seule la conservation de la maison familiale ou l'achat d'un logement dans la commune. Être du village c'est aussi connaître la filiation de chacun, connaître ses parents, lire un territoire en fonction de sa parenté.

La résidence secondaire est un lieu où les rôles de chacun sont mis en évidence et même accentués. Vers 7-8 ans, l'enfant est impliqué dans des tâches qui concernent son sexe, ce qui recoupe l'observation de S. C. Rogers^[1979], à la nuance près que les garçons semblent plus impliqués. Annick Percheron met l'accent sur « le rôle de la familiarisation dans la formation et la cristallisation des comportements « typiques » de chaque sexe. » [1991 : 188] : fille et garçon sont ainsi formés dès leur enfance à leur futur rôle. Le petit garçon apprend à bricoler avec son père ou son grand-père pendant que la petite fille aide sa mère ou sa grand-mère dans la maison, terreau de « ce fond culturel diffus [qui] explique que l'affaiblissement relatif des

⁵⁶ Béatrix Le Wita remarque cette importance de la « maison de famille » située en province pour les parisiens d'origine provinciale, qui maintient des relations de parenté [1984].

⁵⁷ La maison n'était pas entretenue, aucun confort n'y était installé.

⁵⁸ Malgré son ennui c'est elle qui héritât de la maison pour le plaisir de son époux . Elle y passât sa retraite et y finit ses jours.

rôles codifiés ne diminue aujourd'hui que très partiellement le caractère sexué de la reproduction sociale des manières de faire. » [1991 : 132].

Cet apprentissage des tâches masculines a lieu sur un mode ludique, présenté sous la forme d'une aide demandée aux enfants. La participation des fillettes n'est jamais requise dans l'atelier ou pour couper du bois. Le petit garçon a la possibilité de refuser son aide, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est sollicité pour participer aux tâches ménagères courantes, participation qui ne lui est pas toujours demandée. Pour la petite fille la liberté de choix lui est laissée lors de la préparation des repas. Au travers de ces sollicitations différenciées, l'enfant apprend très tôt à distinguer les tâches dévolues à chaque sexe. L'outillage, les travaux de force, l'extérieur sont masculins alors que l'intérieur est féminin.

Les personnes âgées sont souvent peu présentes dans le quotidien citadin des enfants. Les grands-parents tout d'abord, ainsi que leurs amis et parents, mais aussi les « vieux » du village sont rencontrés plus facilement, plus longuement. L'écoute des conversations, des histoires, l'observation de leurs gestes font partie de l'apprentissage de la vie du village. Que ce soit pour leur excentricité, leur gentillesse ou leur don de conteur, ces personnalités villageoises marquent les enfants de façon durable. Lors de l'évocation des souvenirs d'enfance, un « vieux » ou une « vieille » est toujours mentionné, parfois pour les tours pendables qui lui ont été joués ou ses caractéristiques physiques : voisine moustachue, ivrogne au comportement excentrique et pourvu d'un nez lumineux et crevassé.

Actuellement, à Saint-Martin, le dépeuplement des hameaux et des villages limite de plus en plus ces contacts, les derniers survivants s'éteignant un à un. Lorsqu'ils sont encore présents, les petits les connaissent parce qu'ils leur font peur ou les amusent par leurs histoires ou leur capacité à faire découvrir le monde, tel le cousin de M. Cauchet, qui remplaça son grand-père et l'initia aux arcanes de la vie chavannaïse et de la nature.

La résidence secondaire peut aussi permettre aux enfants la découverte de métiers manuels. L'atelier du menuisier fascine les enfants. Auparavant, d'autres métiers aujourd'hui disparus étaient aussi découverts au village comme le maréchal ferrant, voisin des Caron que les petits observaient fascinés par le personnage, son habilité et la variété de ses jurons. Les visites lors des vacances sont l'ouverture sur le monde adulte rendu plus proche par l'accès au monde de la rue et la vie relativement plus dense qui y est menée. Les enfants résidant dans les hameaux accèdent à cette vie lors des visites rendues aux commerçants, c'est la découverte de la nature qui est privilégiée lors de pérégrinations dans la campagne ou la montagne avoisinantes.

La connaissance des fleurs cueillies pour offrir à sa mère, des baies, des animaux domestiques ou sauvages, des insectes fait partie de son apprentissage, effectué au rythme des saisons et des rencontres.

Les animaux tiennent une place toute particulière et ce sont eux que l'enfant apprend à identifier en premier : la moindre vache ou brebis lui est immédiatement montrée. Le champ où sont parqués les bœufs, dont on se tient à distance respectueuse, ou encore mieux les chevaux, l'étable ou la bergerie sont l'objet de visites assidues. A Dhuys, les vaches laitières sont menées chaque jour au champ. Lorsqu'un enfant en manifeste l'envie, il peut les accompagner, en compagnie de la fermière. Une des petites-filles de Mme Meynard, Marine, 10 ans, lors de chacune de ses visites, suit le troupeau matin et soir. Elle assiste ensuite à la traite. Elle s'est servie de cette expérience lors d'exposés effectués dans le cadre scolaire. La maison des grands-parents sert d'ouverture sur le monde rural et cette expérience rejaillit dans le quotidien des enfants.

Les cueillettes sont l'objet de promenades spécifiques, que l'adulte redécouvre avec ses enfants. Françoise Canessa retrouva ainsi les charmes de la coupe de la lavande, suivant les mêmes parcours que ceux effectués au cours de sa propre enfance. Dans cet apprentissage, les

grands-parents jouent un rôle important. Ainsi, Mme Caron, passionnée de cueillettes, initia chacun de ses petits-enfants lors de leurs séjours à la botanique et à une géographie spacio-temporelle, les différents lieux de récoltes étant visités en fonction des saisons et des plantes qui devraient les couvrir. La répétition des visites, année après année, permet d'ancrer la topographie dans la mémoire. Le potager familial ou d'un voisin est aussi un lieu d'apprentissage. L'enfant s'y rend pour arracher les mauvaises herbes ou arroser et apprend en même temps à reconnaître les légumes. La pousse des plantes est observée, expliquée.

L'enfant, au cours de ces rencontres avec la nature ressort enrichi d'une connaissance pratique qu'aucun livre n'enseigne. Les échanges entre adulte et enfant qui découlent de ces découvertes, permettent que s'établissent des complicités qui renforcent les relations établies. Mais l'enfant peut aussi vivre en citadin, surtout au village dont il ne quitte pas l'enceinte sauf pour de brèves promenades. La nature est ici seulement un cadre. M. Ferrara se souvient qu'enfant il ne sortait pas de Saint-Martin. Son grand-père ne cultivait plus de potager. Ce n'est que depuis peu qu'il a commencé à faire des randonnées dans les environs encouragé par un ami. Posséder une maison à la campagne ne permet pas à elle seule de développer une connaissance de la nature. La curiosité des adultes et leur disponibilité sont également nécessaires.

Au fil des ans, ces divers apprentissages et rencontres forgent une véritable imprégnation aux valeurs liées au patrimoine et à un certain mode de vie. Lorsque les souvenirs sont positifs, l'attachement à la maison en découle. Comme le remarque Anne Gotman :

« L'enfance c'est [...] l'imprégnation des valeurs parentales, l'absorption invisible de leurs mots, de leurs phrases et de leur façon d'être secrètement déposés au fond de notre conscience. Aussi, l'attachement des parents à leur propre maison joue-t-il un rôle décisif dans les possibilités d'appropriation de la maison de famille.» ^[1988 : 214]

La petite enfance est la période où les rôles, les attitudes souhaitées vis-à-vis de la maison, de la famille, des amis, de la nature, sont inculquées.

L'adolescence

Le passage à l'adolescence est une période charnière de la vie du résident secondaire, qui se traduit par son rejet systématique, ou au contraire un engouement encore plus vif que précédemment.

Rejet ou engouement dépendent de la place du jeune dans la société locale et des amis présents au village. Le comportement de rejet est surtout observé dans les maisons fréquentées en fin de semaine. Le jeune devient réticent à suivre le reste de la famille, arguant de l'absence d'animation et du manque d'amis. L'attitude des parents est très variable. M. et Mme Aubert laissent leur fille seule chez eux, ou chez une amie depuis qu'elle est âgée de 15 ans. Ils la contraignent cependant à venir passer une semaine ou deux avec eux en été et préparent pour cette occasion un programme d'activités, consistant en visite des différentes bases de loisirs ou des bords de l'Ain, ce qu'ils ne font pas le reste du temps. Les Lacroix obligèrent leurs enfants à les suivre jusqu'à 18 ans. Les adolescents expriment d'énormes réticences après une acquisition récente. Leurs habitudes, leurs amis sont ailleurs et ils n'ont pas envie d'accompagner leurs parents dans ce qu'ils considèrent comme « un trou ». La fille de M. et Mme Benoit a ainsi toujours refusé de les suivre. Ils achetèrent la maison alors qu'elle avait 14 ans. 15 ans plus tard elle ne s'y rend toujours pas mais apprécie que ses parents y gardent ses enfants.

Les bandes d'adolescents sont très présentes dans les récits, mais nous n'en avons observé aucune. Elles peuvent être constituées par des amitiés contractées durant l'enfance, mais des nouveaux venus peuvent également être intégrés. Martine Segalen souligne leur rôle intégrateur [1981]. Ces bandes sont particulièrement redoutées pour leurs facéties, tout en

étant en même temps appréciées pour le surcroît d'animation locale. A Saint-Martin, les jeunes ont l'habitude de déverser de la lessive dans la fontaine afin de la faire mousser. Outre le spectacle, le mécontentement de certaines personnes âgées ajoute à l'amusement des adolescents et des passants. La sortie d'un troupeau de vaches de nuit dans les rues du village fait également partie des farces répétées à chaque génération.

Les premières amours ont un rôle important. Jeunes de la commune ou de passage se retrouvent et fréquentent les bals de la vallée. La saison estivale en est riche et les adolescents s'organisent pour les suivre, surtout lorsqu'ils sont gratuits. Les plus âgés acceptent d'y conduire les plus jeunes, ainsi que par des parents complaisants ou désireux de s'amuser eux aussi, tout en surveillant leurs enfants. Les filles surtout sont ainsi accompagnées⁵⁹. Une fois sur les lieux, une heure de retour est convenue et elles sont « libres » jusqu'à ce moment là. De nombreuses relations amoureuses se nouent à cette occasion, dont certaines peuvent s'établir de façon durable : des enfants de résidents secondaires se sont ainsi connus, puis se sont mariés⁶⁰. M. Rey rencontra ainsi sa femme. Le fils de Mme Paschetta épousa la fille de saint-martinois, courtisée lors d'un bal dans un village voisin. Beaucoup ont des souvenirs d'amours d'adolescence nouées l'instant des vacances, sauf actuellement à Saint-Martin où les jeunes de cet âge sont rares. Les parents sont rassurés par leur proximité relative qui leur permet d'exercer une surveillance discrète.

L'adolescence est l'âge auquel les jeunes commencent à disposer plus librement de leurs vacances. Il est aussi celui où la distinction entre les milieux sociaux apparaît. La mixité sociale connue lors de l'enfance au village tend à s'atténuer souvent sans même que les

⁵⁹ Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp constatent également ce contrôle des parents plus strict des sorties des filles. Il exprime « une crainte spécifique, vis-à-vis de dangers extérieurs qui sont censés les menacer. [...] Le contrôle des sorties féminines n'est sans doute plus assimilable à une volonté explicite de retarder ou de restreindre l'activité sexuelle des jeunes femmes. Mais il reste du côté des parents un effort de contrôle, voire de censure, des personnes fréquentées par leurs filles. » [1994]

⁶⁰ Michel Bozon et François Héran notent l'importance toujours actuelle des bals et des fêtes comme lieu de

parents n'interviennent directement. Nombre des amitiés d'enfance sont vouées à s'interrompre ou se distancier lors de l'adolescence puis des études. L'enfance est l'âge où tous les milieux sociaux se côtoient dans le périmètre étroit du village. Cela devient moins vrai plus tard, chacun commençant à évoluer dans la sphère qui sera la sienne plus tard. La socialisation, le cercle d'amis dont la création a été favorisée par les visites assidues, peut devenir trop présent dans la vie des adolescents au gré des parents soucieux de l'ascension sociale de leurs enfants. M. Chalon souhaite s'éloigner de Chavannes et de ses amis au village, dont beaucoup ont arrêté tôt leurs études. Son amour pour le village lui paraissait excessif et sans doute même un peu nuisible pour le statut de cadre qu'il désire lui voir acquérir. L'adolescent est volontairement mis à distance⁶¹. Il consacre une partie de ses vacances à la découverte d'autres activités, aux séjours linguistiques. La fille aînée de Mme Seurat, âgée en 1995 de 18 ans, passa un mois aux Etats-Unis cette année là. Elle revint à Chavannes auréolée de son expérience. Dès que l'âge le permet, les premiers emplois occupent également les jeunes durant l'été. L'été n'est plus uniquement destiné aux plaisirs de la campagne, les exigences de la vie adulte commencent à atteindre les jeunes, à modeler leurs goûts.

L'adolescence est le début de l'autonomie, les parents commencent à accorder leur confiance aux jeunes. La permission de se rendre sans eux, seul ou avec des amis au village est une étape décisive de ce processus.

Mme Morel : « Mon fils est venu tout seul, avec des copains. C'était assez drôle d'ailleurs, parce que des fois on arrivait à l'improviste. On disait « ben on viendra samedi » et puis on arrivait des fois le vendredi soir. C'était folklorique, ils rangeaient tout à la dernière minute. Quand il avait

rencontre du futur conjoint, ainsi que des lieux de vacances. [1988]

⁶¹ A propos des vacances prises l'été de la fin des études secondaires Michel Bozon et Catherine Villeneuve-Gokalp constatent : « la différence la plus spectaculaire concerne le taux de départ en vacances, beaucoup plus faibles chez les enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers non qualifiés (20 à 30%) que chez les enfants de cadres (près de 70%). » [1994 : 1538]

15, 16 ans, je me souviens un jour, on est arrivés, ça sortait de tous les côtés : des filles, des garçons ! Alors quand ils nous ont vus, oh la la ! ! Moi je croyais qu'il était tout seul avec un copain, je disais : « Ils sont bien sages ». Enfin, ils étaient peut-être bien sages, je n'en sais rien. Les filles se dépêchaient d'aller vider les poubelles, les garçons se dépêchaient de nettoyer et de ranger. Ils ne devaient pas faire le ménage de la semaine. Je me souviens d'avoir eu trouvé des crêpes derrière le canapé. »

Un logement autonome sans la présence des parents fait de la résidence secondaire l'endroit rêvé pour y recevoir des amis pour quelques jours. C'est aux alentours de la seizième année que la première autorisation est donnée. Les adolescents se rendent sur place par leurs propres moyens : le bus ou le train suivi ensuite d'une marche à pied ou d'auto-stop pour finir le trajet. Ces groupes sont constitués d'une dizaine de personnes, les parents veillant à ce que leur maison ne soit pas complètement envahie grâce à des voisins obligeants ou lors de visites impromptues. On redoute les méfaits liés à l'abus d'alcool, et les dégradations. Pour les prévenir, Mme Giraud demandait à sa voisine de l'informer des faits et gestes de ses fils lors de leurs visites. Contrairement à l'âge adulte où les amis peuvent être invités en présence des parents, l'adolescent souhaite se dégager de la tutelle parentale⁶² et recherche son indépendance. Indépendance malgré tout relative mais dont l'illusion est entretenue.

Le temps, les repas sont déstructurés. La journée des adolescents s'organise entre les levers tardifs et les couchers encore plus tardifs. Tartines de pain, charcuterie, plats de pâtes à minuit et crêpes font partie des menus imposés : nourritures facile à préparer au goût d'enfance. Bien que de nombreuses tâches soient exécutées en commun, ce sont surtout les filles qui s'occupent de l'aspect matériel. La répartition des rôles qui prévaudra plus tard est déjà

⁶² Décivant les relations parents-adolescents, Olivier Galland note : « Le milieu familial est assez différencié du milieu des amis ou camarades ; les deux mondes se côtoient plus qu'ils ne s'interpénètrent : par exemple, seulement 13% des jeunes interrogés déclarent recevoir des amis à déjeuner ou à dîner chez leurs parents. » [1991 : 199].

présente. Sous leur aspect ludique et désordonné, ces visites apprennent aux adolescents à gérer un budget alloué pour quelques jours, à organiser une vie commune.

Les jeux ponctuent la journée : de ballons, de sociétés, électroniques lorsque la résidence secondaire en dispose. Les promenades aux alentours sont également pratiquées. Le fond sonore est nécessaire, le plus fort étant le mieux, quitte à assourdir le voisinage dans la journée. Les visites au village sont rares : le manque d'activité n'incite pas à s'y rendre et surtout c'est l'entre-soi qui est recherché.

Lors du départ, la maison est toujours remise en état, condition d'un futur emprunt. Les parents s'accordent tous pour louer la propreté des lieux, propreté qui les surprend d'autant plus qu'habituellement leurs enfants ne semblent pas utiliser les différents produits ménagers, preuve d'une capacité à l'autonomie. Seuls quelques indices, découverts parfois longtemps après, indiquent que le séjour a dû être mouvementé, telle ces crêpes retrouvées par Mme Morel derrière un canapé. Les jeunes savent qu'ils ne peuvent bénéficier de la confiance de leurs parents qu'en en donnant des preuves dont fait partie la remise en état des lieux.

Ces visites permettent d'accéder à une autonomie contrôlée. Laisser les jeunes organiser seuls la vie du groupe entre dans l'apprentissage du futur adulte. La rupture avec le milieu familial est ici partielle. Ces réunions entre amis se poursuivent ensuite tout au long de la vie estudiantine. Le réveillon du Jour de l'An s'ajoute à la liste des dates de fête, parents et enfants invitant leurs amis en commun ou chacun le fêtant séparément. La proximité est essentielle pour ces visites, aussi les résidences secondaires éloignées ne sont-elles que rarement utilisées dans ce but. L'usage de la résidence secondaire varie ainsi selon la distance, l'éloignement favorisant les séjours longs.

Lors de la préparation d'examens, l'adolescent peut souhaiter venir seul. Le fils de M. et Mme Thomas a ainsi révisé l'oral du baccalauréat de français. L'adolescent se rend alors sur place, avec un ou deux amis pour une période oscillant entre une semaine et quinze jours. Les

parents interviennent plus, le motif de la visite devenant plus sérieux. Ils conduisent les jeunes, s'assurent de leur approvisionnement, puis viennent les rechercher.

Les rythmes diffèrent peu des visites précédentes, si ce n'est qu'une partie du temps est consacrée au travail. Cette méthode de révision semble efficace puisque les examens sont réussis et l'autorisation se renouvelle l'année d'après. L'habitude peut être prise de préparer ainsi les examens. Plus tard, la résidence secondaire peut être également le lieu choisi lors de la rédaction d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse, comme le fit la fille de Mme Picard. La résidence secondaire est ainsi alternativement lieu de recueillement et de plaisir. Elle favorise une accession progressive à l'autonomie.

La fréquentation de la résidence secondaire pendant l'adolescence en présence des parents facilite l'intégration au groupe des adultes. Les responsabilités de l'adolescent et sa participation aux différentes activités de la famille et du village, s'accroissent. Pour les garçons, cette admission passe par la confiance accordée à l'occasion de travaux de force ou réputés dangereux. Les parents leur délèguent certains travaux de bricolage et même l'initiative d'en réaliser. Un adulte assure le suivi. Ce peut être un ami ou parent, qui se charge de prodiguer des conseils et d'indiquer des tours de main lorsque cela est nécessaire⁶³. Cette autonomie progressive est la concrétisation d'un apprentissage débuté enfant. M. Meynard forma son petit-fils Paul aux travaux de bricolage, d'optique et à la photographie. Il avait transformé une partie de la grange en atelier, dont les enfants étaient interdits d'accès. Paul manifesta très tôt son intérêt, il se plaçait sur le seuil de la porte, se contentant d'observer. Il fut ensuite autorisé à pénétrer, mais resta observateur. Puis, face à l'insistance de l'enfant, ses questions, son envie de participer, M. Meynard en fit son aide, lui confiant l'exécution de

⁶³ Philippe Jarreau notait l'importance de l'apprentissage du bricolage auprès d'un parent lors de l'enfance et de

menus travaux. Une complicité s'établit entre le grand-père flatté de l'intérêt de son petit-fils et le plus jeune avide d'apprendre. D'observateur, puis d'assistant, Paul devint partenaire. A la fin de sa vie, M. Meynard, lui demandait conseil ou lui confiait des réparations qu'il n'arrivait plus à réaliser. Il assure aujourd'hui l'entretien de la maison auprès de sa grand-mère. Etre un garçon n'était pas suffisant pour participer à cette formation, encore fallait-il en exprimer l'envie. Son frère est toujours resté très en retrait. Il n'a pas bénéficié des mêmes conseils, et a ainsi été privé d'une relation privilégiée avec son grand-père. L'adolescent commence à être intégré aux équipes de chasseurs.

Le passage des filles d'un état à l'autre est moins visible. A moins que la réalisation des repas ou du ménage ne leur soit confiée, ce qui est rare, elles restent subordonnées à l'autorité de leur mère. Leur rôle se concentre à l'intérieur de la maison, son organisation, sa gestion. Ces tâches se caractérisent par leur discrétion, contrairement aux les étapes franchies par les garçons, qui appartiennent au domaine public. Elles aussi commencent à jouer un rôle au sein des associations, comme aides lors de l'organisation des fêtes. La répartition des rôles débutée lors de l'enfance continue.

L'adolescence est une période de quête et d'accès à l'autonomie. Une période aussi où l'enseignement des valeurs se précise, où le milieu local peut servir de contre-exemple. Si une présence constante peut être un indice favorable d'une fréquentation future, la désaffection de l'adolescence ne préjuge cependant en rien des visites futures.

La vie adulte

L'âge adulte connaît un intermède qui est celui de la période où le bien - hérité ou acheté - est restauré. Nous le décrivons au chapitre suivant. Une discontinuité intervient lors de la vente

de la maison familiale par les parents. L'histoire reprend lors de l'achat de sa propre résidence secondaire ailleurs, donc en présence d'autres acteurs. Les parents de M. Meyer et de M. Barbier vendirent alors qu'eux-mêmes étaient encore adolescents. Ce n'est que bien plus tard, adultes installés dans la vie, qu'ils achetèrent à leur tour. L'histoire des résidents secondaires possède ainsi des « trous » de 15-20 ans. C'est aussi vers 35 ans que débute la vie des acheteurs, que leur histoire comprenne un passé de villégiature ou non.

La description de la vie adulte est volontairement brève car de nombreux aspects en sont évoqués tout au long de l'ouvrage. C'est aussi, paradoxalement, la période de l'existence où, en raison de la brièveté des congés, le temps consacré à cette deuxième maison est le plus court, ce qui ne préjuge en rien de son intensité.

Les résidents secondaires héritiers

Le début de l'âge adulte se vit comme une prolongation de l'adolescence : ceux qui n'aimaient pas le deuxième logement évitent toujours aussi soigneusement de s'y rendre, mais les autres viennent aussi plus rarement, pris par d'autres activités. Ainsi, les filles de M. Rey ont beaucoup voyagé lorsqu'elles ont pu accéder à une certaine autonomie financière. Cependant, la période des bals est toujours aussi prisée et des réunions entre amis continuent d'être organisées, parfois avec des thèmes plus sportifs. Randonnées, sorties cyclistes ou ski sont les plus fréquentes. Les visites sont décalées pour éviter de côtoyer les parents qui pourraient être dérangés par cet afflux de monde et les vacances familiales sont abrégées.

Le premier emploi modifie la perception de la villégiature. Elle commence à être appréciée comme lieu de repos, après le travail de la semaine. La résidence secondaire permet de se retrouver, en famille ou entre amis, dans un lieu jugé plus convivial et spacieux que le petit

appartement loué en ville. Les enfants des Lacroix, depuis la fin de l'adolescence, reviennent volontiers passer leurs fins de semaine à Dhuys. Cependant, plus que la modification du mode de vie induite par un travail salarié, c'est la naissance des enfants qui annonce un retour à la résidence secondaire.



La poussette des grands-parents sert toujours à l'occasion

Plusieurs facteurs expliquent ce changement d'attitude. La baisse globale des revenus qui suit la venue des enfants de même que la nécessité d'un mode de garde dès que les activités envisagées ne sont pas familiales, revalorisent l'attrait de la résidence secondaire. L'espace et le jardin, ou au moins l'accès rapide à la campagne, sont appréciés. La naissance des enfants est sans doute aussi une période où les valeurs familiales sont valorisées : elles s'expriment pleinement dans cette maison marquée par la présence des grands-parents. Ces derniers ont préparé l'arrivée des tout petits : les jouets sont ressortis, un lit d'enfant ainsi qu'une baignoire en plastique sont achetés ou récupérés. Une vieille poussette peut également être ajoutée à l'équipement. De véritables antiquités sont exhumées des greniers. Ainsi, la voiture d'enfant

qui servit à tous les petits Meynard âgés maintenant d'une cinquantaine d'années, est toujours utilisée. La nursery peut être prête des années avant l'arrivée du bébé. Le matériel sert alors aux amis de passage. L'aide que les parents sont sensés fournir à leurs enfants lors des séjours familiaux est un attrait de plus. Le désir d'intégrer les petits au sein du groupe familial est également présent lors de ces retours.

L'accroissement de la taille de la famille a pour corollaire un besoin d'espace accru. Même si de nouveaux travaux sont entrepris pour aménager un grenier ou une grange, la maison ne peut pas être agrandie à l'infini. L'achat d'un autre bien à proximité peut être réalisé. Etre ensemble séparément semble être la solution offrant le plus de satisfactions aux parents et aux enfants. En effet, l'absence d'horaires d'une maison pleine de monde n'est pas toujours compatible avec le besoin de régularité des jeunes enfants. Une maison séparée permet à chacun de trouver un répit. Lorsque cette prise d'autonomie n'est pas envisagée, les mères se chargent d'harmoniser la vie des tout petits, jonglant entre les désirs des aînés et les besoins des puînés.

Adulte, les différences de mode de vie observés plus jeunes s'émoussent. Les loisirs sont de plus en plus partagés. La participation à la vie de la résidence secondaire et de la commune s'accroît. Les jeunes prennent part aux associations et s'intéressent plus activement à la vie du village, que ce soit pour défendre leurs intérêts ou pour simplement s'informer. A Saint-Martin le droit de vote est demandé⁶⁴.

⁶⁴ Cf. le chapitre 11.

Les acheteurs

Une fois la période des travaux achevée, les résidents secondaires abordent un rythme de vie plus serein. Ces nouveaux habitants peuvent rechercher leur intégration à la vie villageoise ou au contraire souhaiter une relative autonomie. Le mode de fréquentation induit des relations différentes : les visites concentrées sur un mois de l'année ne permettent pas une connaissance approfondies de la vie communale en dehors du voisinage immédiat, contrairement à des séjours plus courts mais répétés. S'approvisionner sur place est un autre élément pouvant favoriser l'interconnaissance, parfois à son corps défendant.

Selon le mode de vie choisi, centripète ou centrifuge pour reprendre la dichotomie établie par Philippe Jarreau [1985], la vie s'oriente vers un repli sur soi ou l'accueil de la famille, d'amis. Organiser des fêtes, recevoir des amis, marquent les premiers temps dans la résidence secondaire. Le rythme ralentit ensuite, mais les réunions amicales et familiales continuent de ponctuer la vie de la résidence secondaire. Des invitations nombreuses, tournées uniquement vers l'extérieur de la commune, coupent les résidents secondaires de la vie du village. Les relations à l'intérieur de la demeure sont suffisamment denses pour ôter l'envie et le temps de chercher à connaître des personnes autres que les voisins immédiats, ni à participer aux activités proposées au village. D'autres résidents secondaires misent uniquement sur les relations locales. Un équilibre entre les deux est l'attitude la plus fréquemment adoptée.

Achetée ou héritée, la résidence secondaire peut servir de recours lors d'une période de chômage aussi bien pour ses propriétaires que leurs enfants. Le chômage longue durée, les difficultés d'insertion ou de reconversion sont des maux de notre société qui touchent toutes les catégories sociales. Chavannes se situe suffisamment près d'une ville pour pouvoir être envisagé comme un lieu de vie possible lors de l'attente de stages ou d'offres d'emploi. La

résidence secondaire devient alors principale l'espace de quelques mois lorsque les indemnités de chômage deviennent trop réduites pour permettre de vivre sans un toit gratuit. L'un des enfants Meynard passa ainsi un hiver en attendant que sa situation s'améliore. En situation de chômage, la résidence secondaire offre aussi un cadre de vacances gratuit et cette aide rend tolérable des situations précaires. Cette situation d'attente peut aussi devenir définitive. Ainsi, M. Giraud a perdu tout espoir de retrouver un jour du travail. Il vit maintenant à temps plein à Chavannes et pense y finir ses jours.

L'âge adulte est celui où la participation locale s'accroît, mais elle ne prend sa pleine mesure qu'à l'âge de la retraite. Cette période est aussi celle où les modes de vie évoluent le plus notamment pendant toute la période suivant la naissance des enfants, puis/ou, des travaux. C'est la retraite qui est la période du plein épanouissement du résident secondaire.

La retraite

La retraite est l'opportunité d'une présence accrue dans la résidence secondaire. Période de la vie où le temps se déstructure⁶⁵, où les loisirs peuvent être pleinement vécus, le temps des visites s'allonge lorsqu'une installation définitive n'est pas décidée⁶⁶. Plus disponibles, les retraités sont les premiers à proposer leurs services dans les différentes associations ou à la mairie. La retraite est aussi l'occasion rêvée pour s'occuper des petits-enfants.

⁶⁵ « Si la retraite est rupture, celle-ci est d'abord rupture avec les temps sociaux ; des changements incontestables, bien que progressifs, marquent l'utilisation du temps libre au passage de la retraite. Le développement général et par étapes, des activités pratiquées antérieurement, l'acquisition de nouvelles pratiques se déploient désormais dans un temps flexible. Les temps affectés s'amenuisent, les rythmes se déstructurent progressivement, le temps se réapproprie. » [Attias-Donfut 1986 : 398]

⁶⁶ Il existe quelques exceptions, dont celle des Mercier qui gardent les enfants de leur fille en semaine et sont donc astreints à une présence à Lyon.

La résidence secondaire peut devenir le seul logement. De 1910 à 1970 environ⁶⁷, le choix d'une implantation permanente au village lors de la retraite était fréquente à Chavannes⁶⁸. Le bien en ville était revendu ou la location arrêtée. Le couple s'installait dans la résidence secondaire préalablement restaurée ou bâtie de neuf, ainsi que l'avaient réalisé les parents de M. Giraud. De ce fait, ils bénéficiaient d'un certain prestige auprès des villageois restés au village ou des résidents secondaires qui se contentaient de restaurer la petite maison familiale, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui où la restauration a acquis ses lettres de noblesse. Le cas est plus rare à Chavannes actuellement, le passage d'une résidence à l'autre ayant lieu avant l'âge de la retraite. Un essai est parfois tenté, mais le cap de l'hiver est rarement passé avec succès. Jeune retraité, M. Dumas exprima le souhait de vivre entièrement à Rosy. De concert avec son épouse, ils décidèrent d'effectuer un essai d'un an avant de vendre leur appartement lyonnais. En dépit des multiples avantages qu'ils tentèrent de trouver à ce mode de vie, l'hiver suivant fut citadin. Passé l'été, des difficultés à meubler le temps apparaissent. Le désir de trouver des interlocuteurs se fait également sentir lorsque les visites se font plus rares et que les rues se vident. Les implantations à l'année durables eurent surtout lieu à Saint-Martin ces dernières années, malgré son éloignement. Ce sont uniquement des résidents secondaires ou des originaires, sans expérience d'une quelconque vie villageoise. Mme Oberti vit à Saint-Martin depuis sa retraite. Pour meubler ses loisirs elle s'occupe de la mairie et du club du troisième âge. M. Mossa est toujours resté très actif. Il fut maire pendant 12 ans et continue à exercer comme consultant à temps partiel. Ces nouveaux habitants, conscients de l'ennui qu'ils pourraient ressentir, gardent de nombreuses activités annexes. Voyages, séjours auprès des enfants ponctuent l'année. Ce mode de vie, encore très citadin par bien des aspects, choisi

⁶⁷ Le cas le plus ancien que nous ayons rencontré d'une transformation d'une résidence secondaire en résidence permanente est celui de M. Caron décédé en 1913. D'après ses petits enfants elle a dû avoir lieu un peu avant 1910.

⁶⁸ Bruno Dumons et Gilles Pollet constatent que le retraité de la fonction publique à la veille de la Grande Guerre « a tendance à fuir les grands centres urbains et industriels pour rejoindre des villages et des bourgs dont il est

par des personnes aisées, contraste avec les retours de migrants de la première génération, qui étaient et sont toujours de véritables replis sur soi, sur la commune. Actuellement, des retraités ne jouissant que de revenus modestes, parfois même très réduits comme les Mercier, conservent néanmoins deux logements. Dans leur cas, le confort de l'appartement citadin et la proximité des enfants sont deux éléments qui les incitent à continuer de mener une double vie. Les nouveaux habitants justifient leur abandon du logement citadin par le besoin d'un retour à la campagne, voire la gêne de posséder deux logements à une époque de précarisation. La ville, quelle qu'elle soit, paraît aussi moins lointaine grâce aux moyens de communication modernes. Depuis la fin des années 1970, cette population a radicalement changé.

Avant cette date, c'étaient des personnes peu aisées et directement issues du monde rural qui choisissaient de vivre à la campagne une fois à la retraite, retour à un mode de vie connu lors de l'enfance. Les rythmes de vie observés « tôt levé, tôt couché » sont très proches de ceux des villageois de même âge, et il y a finalement peu de différences entre retraités et personnes restées au pays. Certains, enfants ou petits-enfants de paysans qui passèrent toutes leurs vacances chez leurs grands-parents, gardent des habitudes qui disparaissent aux générations suivantes. Au sein d'une même génération, des décalages de comportement peuvent être observés selon la période de départ de la terre ou la vie menée ensuite. Il est aussi possible que seuls reviennent les nostalgiques d'un certain mode de vie, les autres restant citadins.

Actuellement, ce sont les retraités les plus aisés ou possédant un bagage culturel qui s'installent à demeure, sans expérience préalable de la vie rurale. Ils leur impriment des aspects très citadins. Souvent, un seul des conjoints trouve son intérêt à mener durant toute l'année une vie retirée. Suivant les couples, différentes solutions sont envisagées - séjours du début du printemps à la fin de l'automne, installation toute l'année mais deux jours par

semaine sont passés en ville-, mais il est rare que cela se traduise par une installation entièrement villageoise.

Le choix du lieu de résidence est discuté quelques années avant que la retraite ne soit prise. Malgré son poids financier dans un budget réduit, les deux logements sont conservés. En effet, les résidents secondaires préfèrent renoncer à certains de leurs loisirs, à des projets de voyage, plutôt que de se séparer de l'une ou l'autre de leurs habitations. Ne plus vivre que sur le lieu de villégiature fait peur. L'hiver, en particulier, est appréhendé, ainsi que le rappelle énergiquement M. Rey, qui est pourtant un incondicional de Chavannes :

«A la retraite on viendra ici le printemps, l'été, l'automne à la saison de la chasse, mais alors l'hiver, bonsoir. Le club machin (club du troisième âge), le truc bidule, c'est très très sympathique, mais enfin bon... Non !»

Le manque de commerces de proximité, de transport en communs, de centres médicaux, font également reculer les candidats à une installation définitive. A Chavannes, l'exemple des parents retournés vivre à temps plein, sert de repoussoir. Les inconvénients d'une vie uniquement villageoise sont alors exacerbés comme nous en fait part M. Chalon, qui prendra sa retraite d'ici deux ans. Sa mère, toujours vivante, est revenue vivre au village :

«Je n'envisage pas de venir en résidence principale pour une raison simple : je pense que c'est pas évident de vieillir dans un village. Je vois ma mère maintenant est toute seule, ce n'est quand même pas extra. On est toujours tributaire de Pierre, de Paul, de Jacques, et puis les soins médicaux sont moins facile d'accès, donc on restera en résidence principale à Lyon ne serait-ce que pour ça.»

A Saint-Martin, la perspective de passer seul l'hiver dans les hameaux est exclue même par les résidents permanents, qui descendent hiverner au village. Mme Oberti a adopté la même attitude en achetant un appartement au village pour la morte saison. L'habitude d'une vie citadine plus mouvementée rend également plus difficile une adaptation aux rythmes hivernaux.

Habiter à l'année suppose que l'installation s'y prête. L'inconfort, amusant le temps de vacances à la belle saison, devient insupportable l'hiver. Les moyens de chauffage inadaptés à des visites prolongées et l'isolation des ouvertures déficiente transforment ces maisons en glacière. Vivre toute l'année suppose alors un aménagement adéquat coûteux.

La retraite se déroule alors sous le signe du dédoublement du temps et des résidences. Selon l'éloignement des domiciles la scission est complète, rythmée par la migration du printemps qui a lieu une fois les risques de grands froids éloignés, rarement avant mai, et la migration d'automne, en novembre, après la Toussaint. De brefs retours ponctuent les visites dans l'un ou l'autre lieu. Lorsque la distance entre les deux logements ne dépasse pas une à deux heures de route, les aller-retours sont plus fréquents, pour faire des courses, aller chercher les petits-enfants ou les ramener, même si les rythmes globaux de migration sont identiques. Le logement citadin est utilisé comme pied-à-terre le temps de la belle saison.

L'hiver est dans tous les cas une période de moindre fréquentation et les visites, lorsqu'elles ont lieu, se concentrent sur les fins de semaine et les vacances scolaires pour éviter la solitude. Les voyages à l'étranger ou en France sont rares chez des personnes modestes, même si la possibilité leur en est offerte par leur ancien comité d'entreprise. Ainsi les Andréini ne sont partis qu'une fois en voyage malgré la promesse qu'ils s'étaient faite. Ils se sont finalement estimés trop âgés pour modifier leurs habitudes, même pour une ou deux semaines. La retraite ne se traduit pas par un changement radical de mode de vie mais plutôt par l'accentuation de loisirs déjà pratiqués. Ceux qui voyagent en avaient déjà l'habitude. Ils les réalisent à l'automne ou au printemps, l'été étant réservé à l'accueil de la famille ou des amis. Mme Oberti se déplace régulièrement à la morte saison pour son plaisir ou pour rendre visite à sa fille, aux Etats-Unis.

Du fait du temps de présence accru, il devient possible de s'adonner à des loisirs demandant une plus grande disponibilité, comme le jardinage. Le jardin, peu cultivé lors de la pleine

activité professionnelle, prend une toute autre ampleur dès que la liberté s'accroît. D'autres passe-temps sont également développés en fonction des centres d'intérêts : menuiserie, mycologie, étude de l'histoire locale, participation à la vie communale... La présence hors des temps de vacances permet d'approfondir les relations avec les résidents permanents ou d'autres résidents secondaires retraités. L'été étant plutôt consacré à la famille et aux amis, l'intersaison est le temps de la socialisation, de la participation aux associations⁶⁹, à la politique municipale. Les retraités vivant dans les hameaux continuent à être moins présents dans la vie de tous les jours du village, mais ce n'est plus un handicap pour s'intégrer et exercer un rôle actif au sein de la commune.

Les résidents secondaires ayant un passé villageois recherchent la sociabilité connue lors de l'enfance. Le retour n'est ni perçu, ni voulu comme une ouverture sur un mode de vie différent de celui connu, c'est-à-dire différent de la vie des autres villageois. Cela est d'autant plus vrai lorsque les retours périodiques atteignent des périodes de six mois et permettent l'accès à la majeure partie des activités se déroulant au village.

La résidence secondaire est un espace privilégié de rencontre grands-parents/petits-enfants. Nous en avons souligné certains aspects dans la description de l'enfance. Cette relation est favorisée par la prépondérance de la famille au sein de la sociabilité une fois à la retraite [Bidart 1997]. Cette relation peut être sollicitée par les parents des enfants⁷⁰. Mme Andréini « aide » ainsi sa fille et elle avait auparavant également rendu service à son fils aîné. Le second logement a tout autant une fonction d'accueil que la résidence principale [Bonvalet

⁶⁹ Joffre Dumazedier note cette participation accrue aux clubs et associations, en liaison avec d'autres pratiques de loisirs (voyages, sports...) des retraités [1988].

⁷⁰ Laurent Toulemon et Catherine Villeneuve-Gokalp remarquent que l'aide des grands-mères s'avèrent « souvent indispensable pendant les vacances » lorsque la mère travaille et c'est à la grand-mère maternelle qu'il

1991]. La résidence secondaire joue alors pleinement son rôle d'accueil familial, de structuration de la famille. M. et Mme Mercier gardent les enfants de leur fille durant toute l'année scolaire à Lyon. L'été ils les accueillent un mois à Dhuys et leur fille les retrouve en fin de semaine. L'invitation des petits-enfants peut permettre de contourner l'absence de visite des enfants. Les filles des Céloria ne se rendent jamais à Saint-Martin, même pas pour conduire ou reprendre leurs enfants. Elles sont en revanche ravies que ceux-ci apprécient Saint-Martin, ce qui leur évite de rechercher des activités pendant les vacances scolaires. L'éloignement géographique entre les lieux de résidence des parents et des enfants limite les séjours courts mais n'empêchent pas des visites plus longues. Voyage accompagné jusqu'à la ville proche en train ou en avion, parent effectuant le voyage dans un sens, puis les grands-parents dans l'autre, sont autant de solutions. La petite-fille de Mme Oberti prend l'avion seule depuis New-York pour passer un mois avec sa grand-mère à Saint-Martin, occasion pour elle non seulement de se familiariser avec la société française, mais surtout de développer, d'approfondir une connaissance de la famille et du milieu saint-martinois.

Ces visites, très attendues, sont l'objet de préparatifs intenses et de discussions avec les amis du village. En prévision de l'absence de temps libre qui résulte de la présence de jeunes enfants⁷¹, la maison est apprêtée. L'ennui des petits est redouté : les connaissances sont questionnées afin de recenser les autres enfants présents en même temps et des sorties prévues, comme d'aller à la piscine. Mme Céloria invite ainsi régulièrement la fille des tenanciers du bar-hôtel-épicerie lors du séjour de ses petits-enfants. L'accueil est programmé, organisé tant que ces visites gardent un caractère exceptionnel. Ce souci d'accueil est autant destiné aux enfants qu'à rassurer éventuellement les parents.

est fait le plus souvent appel [1988].

⁷¹ Joffre Dumazedier note que le temps libre de la retraite est « un intervalle entre des travaux familiaux ménagers et non ménagers qui disparaissent et reviennent sans cesse » [1988 : 171].

Pendant la visite elle-même, les grands-parents se consacrent uniquement à leur descendance. Ceux qui ont l'habitude de recevoir les petits pour des périodes de temps longues laissent une routine s'installer et une plus grande autonomie dans le choix des jeux. Les autres, désireux de réussir le séjour sont en quête permanente d'activités, qui, ajoutée à la fatigue que représente l'accueil de jeunes enfants, laisse les grands-parents épuisés, désireux de retrouver la quiétude de leur maison. Ce sont d'ailleurs des grands-parents relativement jeunes qui acceptent ou sollicitent la garde des petits. Plus âgés, ils ne voient leurs petits-enfants qu'en compagnie des parents de ces derniers.

Cependant, malgré la fatigue, ces séjours en tête à tête sont recherchés. Ils sont l'occasion de parfaire une connaissance mutuelle, de transmettre des valeurs qui peuvent être liées à la maison et parfois même à la terre qui l'entoure. Ce désir de continuité est rendu possible par ces séjours, courts ou longs, que prolongent les visites et les rassemblements familiaux, lorsqu'ils ont lieu. La localisation de la résidence secondaire, hors d'un contexte urbain, sert ici de prétexte pour favoriser l'accueil.

Un temps arrive où les visites se raréfient. La perte de l'autonomie nécessite d'être accompagné lors de chacun des séjours surtout lorsque la maison est isolée. Là encore la vitalité de l'Ain favorise une plus grande ouverture de la résidence secondaire : les commerçants ambulants, les voisins concourent à rendre possible des visites. Les cadres résidents secondaires qui avaient élu domicile au village retournent dans les villes. Dans l'Ain les autres restent. La grande vieillesse s'accompagne d'un abandon progressif du mode de vie secondaire sauf lorsque l'un des enfants, retraité lui-même, décide de vivre à mi-temps au village. Puis les personnes décèdent.

La mort

Dans *Domaines et châteaux*, reprenant une réflexion de R. Barthes, Marc Augé s'interroge : « une maison où l'on aimerait vivre, n'est-ce pas une maison où l'on pourrait mourir ? » [1989 : 157]. Mourir dans sa résidence secondaire, on n'y songe pas, car l'absence de centres médicaux proches rend cette possibilité peu probable. En revanche, être enterré dans le cimetière du lieu est le souhait de nombre de résidents secondaires.

Le cimetière de Saint-Martin se love autour de l'église, délimité par la route, un champ et l'aplomb du lit du Var il épouse la forme de la queue de l'éperon rocheux qui sert de perchoir au village. Les tombes, délimitées par un berceau en fer forgé ou en granit gris ou rose lorsqu'elles ont été rénovées, se serrent les unes contre les autres et occupent tout l'espace disponible, reproduction de la structure imbriquée du village. Le cimetière de Chavannes est séparé de l'église. Adossé à la colline qui s'étend de l'autre côté du Suran, il occupe un large champ rectangulaire circonscrit par un mur de pierre. Des espaces sont encore libres. Soigneusement alignées, tombes récentes et plus anciennes alternent selon un ordre mal défini. Il n'est pas rare de rencontrer quelque vieille dame qui se promène entre les tombes, ôtant les mauvaises herbes. L'ensemble du cimetière donne une impression d'entretien alors que celui de Saint-Martin, avec ses herbes folles possède un charme plus sauvage, rompu cependant les tombeaux de granit noir.



Le petit cimetière de Saint-Martin adossé à son église



Le cimetière de Chavannes

La question de l'enterrement a suscité des réactions de gêne, d'inquiétude, de tentative d'esquives. Peu, à l'instar de Mme Verger, ont répondu de façon naturelle. Beaucoup ont demandé à l'ethnologue si elle souhaitait hâter leur fin en posant une telle question, tel M. Giraud qu'il a fallu d'abord rassurer en rappelant qu'il s'agissait d'un travail de recherche sur la résidence secondaire, avant qu'il consente à répondre. Nombreux sont aussi ceux, qui après avoir répondu parfois avec force détails, tel M. Rey, ont ajouté la petite phrase conjuratoire « mais je ne suis pas pressé ». Autant d'attitudes qui révèlent le malaise que provoque la mort. Aucun cependant n'a refusé de répondre. L'importance du choix de l'endroit d'inhumation est apparue comme variable selon les villages. Il ne donne pas lieu aux mêmes représentations, n'est pas supporté par les mêmes attentes. A Chavannes, les résidents secondaires, même s'ils sont jeunes ont une idée assez précise du cimetière où ils souhaiteront se faire enterrer : M. Barbier pense être inhumé à Chavannes, Mme Lacroix elle, souhaite être ensevelie à Lyon. Les choix sont explicités : M. Barbier a construit sa vie autour de Chavannes et ne possède plus d'attaches familiales ailleurs ; Mme Lacroix justifie sa décision par la présence d'un caveau familial dans un cimetière de Lyon. Etre enterré en fonction du prix de la concession n'a jamais été mentionné lors des entretiens. A Saint Martin, les réponses sont beaucoup plus évasives et nombreux sont les résidents secondaires qui disent ne pas avoir réfléchi auparavant à la question, même parmi des personnes d'une soixantaine d'années⁷². Louis-Vincent Thomas remarque que « mort redécouverte et mort escamotée empruntent à peu près le même parcours et répondent parfois aux mêmes intentions. » [1991 : 24]. L'absence de places dans le cimetière villageois empêche cette solution. Sur la Côte d'Azur, les concessions sont difficiles à obtenir, - les cimetières atteignent les limites de leur capacité⁷³ - et onéreuses. Un

⁷² Cette attitude peut être comprise comme un reflet du refus « de la mort et des morts » qui caractérise l'Occident moderne selon Ariés [1977], Thomas [1975, 1991] et Vovelle [1983], et ce malgré sa redécouverte que constatent Thomas [1991] et Vovelle [1983].

⁷³ A l'instar du cimetière de Marseille observé par Régis Bertrand et Michel Vovelle (1983), les cimetières niçois, faute de place, étagent les tombeaux en « HLM des cimetières » pour reprendre leur expression.

nombre de plus en plus important de personnes optent pour la crémation⁷⁴. Lors de l'enquête, deux décès sont survenus et les deux corps ont été incinérés⁷⁵. Interrogés sur leurs intentions, les résidents secondaires expriment la volonté de laisser le peu de place restante aux locaux. Cette attitude peut évoluer depuis l'achat récent par la mairie d'un champ destiné à agrandir le cimetière. L'histoire de cette acquisition est significative. Elle fut réalisée sous la pression exercée par des résidents secondaires monégasques, désireux d'être enterrés au village. Cet achat est très controversé tant par les locaux que par les résidents secondaires à cause du prix, jugé exorbitant, du terrain et de l'inutilité perçue d'une telle acquisition. Le désir d'entre-soi des autochtones est respecté par les résidents secondaires, comme si l'intégration passait également par le lieu d'inhumation dont, significativement, les moins aisés s'excluent. Cet accroissement de l'espace disponible peut conduire notamment des originaires sans caveau à souhaiter être enterré au village, pratique remarquée à Châteauneuf d'Entraunes⁷⁶. Le cimetière risque aussi de devenir celui des notables. Que cette extension ait été achetée à la demande de résidents secondaires aisés par une municipalité majoritairement composée de résidents secondaires non originaires, est révélateur des intentions recherchées. Contrairement au mouvement observé au siècle dernier⁷⁷, être enterré dans un cimetière villageois est en passe de devenir une mode.

Etre du village, à l'instar de ce qu'ont pu noter Françoise Zonabend à Minot [1990] et Rolande Bonnain dans les Baronnie, c'est y avoir ses tombes et «continuer à s'y faire

⁷⁴ Annick Barreau en note l'importante progression au cours des vingt dernières années. La région PACA est l'une de celle de France où le pourcentage est le plus élevé (plus de 10%), alors qu'il est pratiquement nul en Franche-Comté (1992). Pour Baudrillard « L'incinération est le point limite de cette liquidation discrète [de la mort] et du vestige minimum. » expression du « désinvestissement de la mort ». [1976 : 277]

⁷⁵ Selon Annick Barreau il n'y a pas de différence à proprement parler entre *crémation* et *incinération* [1992].

⁷⁶ Le cimetière de Châteauneuf ne souffre pas de la même absence de place et ses résidents secondaires y sont enterrés. [Ortar 1992].

⁷⁷ Régis Bertrand et Michel Vovelle notent que les cimetières de l'arrière pays provençal souffraient d'une absence de notables qui préféreraient être enterrés chez eux ou en ville [1983].

enterrer, c'est perpétuer - même de loin - le lien avec la communauté. » [Bonnain 1981 : 189].

A Chavannes, ce lien entre le cimetière et une affirmation identitaire est particulièrement vrai.

Ainsi, à Chavannes, plus encore que le mariage ou le baptême, c'est l'enterrement qui détermine l'attachement au village. Cet élément permet de discerner les familles réellement intégrées de celles qui ne le sont pas ou qui ne souhaitent pas que cette intégration soit totale au point d'en oublier ses racines et ses propres morts. Pour cette raison, ce sont surtout des personnes originaires du village qui se font enterrer à Chavannes, les autres envisagent d'être inhumées à proximité de leur résidence principale ou de leurs parents.

Quelques exceptions, observées à la suite du décès brutal de personnes encore jeunes, confirment le rôle rassembleur du village. Le choix de Chavannes est alors effectué en fonction des désirs du défunt. M. Vidal avait consacré les dernières années de sa vie à Chavannes. Il y passait tous ses loisirs, attendant que son épouse prenne à son tour sa retraite. Il participait au comité de fleurissement, ainsi qu'à celui du troisième âge. Son décès survint brutalement, sans qu'il n'ait eu le temps de prendre des dispositions, hormis le souhait d'être enterré au village. La mairie accéda à sa requête. Sa femme perçut l'enterrement comme la consécration de leur adoption par la communauté locale : de nombreux villageois étaient présents lors de la cérémonie pour partager son deuil et depuis elle continue de recevoir des marques de sympathie.

Désir d'être entouré, accompagné lors d'un décès particulièrement dramatique également présent pour M. Cauchet :

« Il y a un caractère complètement sordide aux funérailles dans un milieu urbain, alors qu'ici ça passe beaucoup mieux. Pour avoir expérimenté la mort de mon père et la mort de ma première femme, c'est clair qu'ici on retrouve... Le village vient. Les gens finalement vous connaissent, même si vous ne les connaissez pas bien. Vous avez le cadre de la petite église gothique, vous avez le passage du fleuve, avec toute la symbolique que vous

voulez, l'enterrement dans un petit cimetière dans un cadre joli, et vous échappez au sordide de la mort à la ville. Au moment des obsèques de ma première femme, là, j'ai vu un village arriver et ça je dois dire que ça m'a touché. Ça c'est une chose qui serait inconcevable en ville. »

Désir que le deuil soit accepté dans une société dont on disait qu'elle le refuse [Ariès 1977]. Besoin également d'échapper à un anonymat devenu insupportable. Souhait que perdure le souvenir du défunt et dans le cas de Mme Verdier que son deuil soit compris, accepté. Toutes ces raisons conduisent à préférer l'enterrement au village. Faire enterrer ses morts à Chavannes revient à refuser l'attitude actuelle face à la mort. Que des mourants, frappés en pleine jeunesse ou dans la force de l'âge, expriment la volonté d'être enterré près de leur résidence secondaire est révélateur de l'importance affective prise par ce bien, importance qui s'amenuise peut-être ensuite avec le grand âge ou devient plus raisonnée. La décision est prise alors que l'échéance semble encore lointaine contrairement à ces personnes brutalement rappelées à leur condition de mortels.

Le choix du lieu d'enterrement est généralement l'expression d'un souhait longuement mûri. L'existence d'ascendants est un facteur déterminant, que l'appartenance au village soit revendiquée - comme pour Mme Picard - ou que la présence familiale détermine à elle seule le choix, - cas de Mme Lucas, qui n'est jamais venue de façon régulière au village avant d'hériter de sa maison, mais qui n'en souhaite pas moins être inhumée à Chavannes : *« Ce n'est pas mon village mais c'est là où j'ai ma famille. »*

Lorsqu'à la génération précédente les parents ne furent pas inhumés au village, l'enterrement est projeté soit auprès des parents, soit dans le dernier lieu de résidence principale. L'importance du lieu d'inhumation diminue sensiblement, comme si la première rupture avait réduit celle de l'emplacement du dernier repos. Cela pourrait expliquer aussi que les originaires de Saint Martin ne cherchent pas à être enterrés au village. En effet, très peu des aînés, décédés sur la Côte dans la très grande majorité, furent inhumés dans la commune.

Dans certains cas, comme pour M. Barbier, dont les racines sont dispersées, le lieu de résidence secondaire est choisi pour sa valeur de symbole d'un renouveau familial, la consécration du lieu en village des origines. C'est ce que recherchent aussi les notables de Saint-Martin qui sont à l'origine de l'achat du champ. Eux aussi sont déracinés et Saint-Martin ne peut être le nouveau départ d'une histoire de famille sans que les défunts y soient inhumés.

Etre enterré à Chavannes, c'est aussi pouvoir marquer ses préférences, ainsi que l'explique M. Rey :

« Si vraiment quelqu'un voudrait me faire une dernière saloperie, c'est ça qu'il faudrait me faire : m'interdire d'être enterré ici ! La tête contre la montagne et les pieds vers le Suran. La position est essentielle, l'endroit je m'en fous. Mon père ne voulait pas se faire enterrer en bas parce que c'est humide. Je trouvais ça terrible ! A gauche du cimetière c'est pas mal aussi. »

Tout résident secondaire intégré se doit de connaître les différentes théories et se fait un plaisir de les rapporter. Ces histoires ajoutent au pittoresque et sont répétées comme des bons mots. C'est aussi un moyen d'appriivoiser la mort. Savoir où l'on sera enterré, auprès de qui, et qui plus est, dans un cadre connu et reconnu comme agréable ; savoir que sa tombe sera entretenue par la famille, les amis, sont autant d'aspects décisifs.

Avoir ses morts près de soi fait partie de la sécurité éprouvée à Chavannes, un gage de sa pérennité. Proximité étonnante en cette fin de siècle où la mort est niée, « interdite » pour reprendre l'expression de Philippe Ariès [1975]. On rend visite aux défunts à la Toussaint bien sûr, mais également au cours d'une promenade. Ces visites se font en famille. Les enfants sont ainsi très tôt familiarisés à cette présence des défunts, ainsi que nous le raconte Mme Picard :

«J'entretiens très fidèlement la tombe de mes parents. D'ailleurs en ce moment mon petit-fils de 6 ans est très axé là-dessus, alors on en parle beaucoup. "Je t'apporterai des fleurs" il me dit. On va arroser les fleurs et puis on dit la prière. Alors cet été, ma petite-fille m'a fait rire. Je lui dit "Tu te tais, je fais une prière" "Qu'est-ce que c'est une prière ?". Ils sont pas baptisés. Alors je lui dit "Tu vois, on dit bonjour papou, bonjour mamie, on vient vous dire bonjour, on se dépêche parce qu'on va faire du vélo, au revoir". Faut vraiment être très naturel. "Alors tu vas dormir là ?" "Oui je vais dormir là et puis tu viendras me voir".»

Cette familiarité des morts et des vivants, Françoise Zonabend la constatait également à Minot. Les enfants, par l'intermédiaire de leurs grands-parents, apprennent très tôt à connaître les défunts de la famille et leur place au sein du cimetière. Là aussi les visites ont lieu de façon informelle, en passant [1980 ; 1990]. La proximité des morts dans la vie quotidienne influe en faveur de l'enterrement au village. La signification donnée à la mort s'en trouve modifiée, elle est réintégrée dans le quotidien au lieu d'en être tenue en marge. Lorsque le village n'est pas choisi, c'est le lieu d'inhumation des parents qui prime, même s'il n'est doté d'aucune signification symbolique pour la famille. En pis aller, c'est le cimetière le plus proche de la résidence permanente qui est adopté.

Etre enterré dans le cimetière de son lieu de villégiature exprime un désir de perpétuation pour les originaires comme pour les résidents secondaires, qui trouvent ici la possibilité d'enraciner leur famille. En effet, être inhumé sur son lieu de villégiature, c'est lier ses descendants à cette terre nouvellement acquise, en espérant pouvoir les obliger ainsi à revenir. Le fait qu'à Saint Martin ce soient des résidents secondaires qui aient demandé l'agrandissement du cimetière est révélateur de son enjeu affectif et symbolique, car être enterré dans son village d'adoption c'est aussi parachever le choix d'un mode de vie. Nous pensons que si le cimetière de Saint Martin avait été plus grand, nombreux sont les résidents secondaires et les originaires

actuellement favorables à l'incinération ou indifférents, qui auraient adopté le cimetière du village.

*
* *

Les résidents secondaires, que ce soit à Saint-Martin ou à Chavannes suivent des parcours de vie similaires. Les grandes évolutions observées au cours du siècle portent sur la fréquentation durant la vie active puis lors de la retraite. Grâce au développement des transports et à la possibilité de morceler les vacances, il est devenu possible de se rendre dans sa résidence secondaire pour des périodes courtes, notamment en fin de semaine, ce qui apparaissait comme difficile jusqu'alors. En revanche, les longs séjours de deux mois en été sont devenus rares, sauf lors de la petite enfance des descendants. Les vacances sont passées en priorité dans la résidence secondaire bien que des différences apparaissent selon le niveau social. Plus il s'élève, plus les séjours ailleurs en France ou à l'étranger interrompent le cours régulier des visites. Les personnes aux revenus les plus modestes sont les plus présentes à la fois pour des raisons culturelles (voyager ne représente pas pour eux un loisir) et financières. Les pressions psychologiques exercées par l'emploi ont aussi une incidence directe sur la fréquentation, ce qui explique qu'artisans et entrepreneurs soient parmi les plus assidus en fin de semaine. Pour eux, la résidence secondaire représente l'échappée belle, la nécessaire coupure.

La présence dans la résidence secondaire varie aussi selon les saisons, les centres d'intérêt et l'équipement des maisons. Leurs propriétaires sont modestes ; de ce fait, peu investissent dans l'isolation des bâtiments et les modes de chauffage sont insuffisants. Ils préfèrent fermer le bâtiment durant la morte saison, qui n'a rien d'un euphémisme à Saint-Martin.

La vie des résidents secondaires s'accompagne de ruptures qui surviennent aux différents âges de la vie. L'adolescence en est une, rupture avec un mode de vie, mais surtout avec un milieu

familial que représente la résidence secondaire, qui peut alors être rejetée pendant de nombreuses années. Toutefois, la transition entre l'enfance et l'âge adulte peut être facilité par le prêt de la résidence secondaire qui devient espace d'apprentissage d'un mode de vie plus autonome. La rupture peut aussi survenir lors de la vente d'une maison de famille ou la fin d'une location. Après une interruption de plusieurs années l'histoire reprend ailleurs, soutenue par un désir de reproduction d'un modèle. La retraite est une autre rupture lorsque l'abandon du domicile citadin est décidé.

Jusque dans les années 1960, la résidence secondaire était acquise ou héritée dans le but d'y passer les dernières années de sa vie. Prendre sa retraite dans sa résidence secondaire était le vœu de personnes modestes, natives de la région. Ce n'est plus vrai actuellement. Malgré des revenus modestes amputés par l'entretien de deux logements, les natifs reviennent rarement habiter entièrement à la campagne par peur de l'hiver et de la grande vieillesse, perçue comme nécessairement accompagnée d'une médicalisation poussée introuvable à la campagne. Les retraités préfèrent l'alternance d'une vie hivernale citadine et estivale villageoise. En revanche, les cadres sont de plus en plus nombreux à effectuer ce choix mais pour un temps seulement. Cette retraite n'est pas perçue comme une coupure avec la ville, où les relations sont maintenues, les visites fréquentes. Ces nouveaux villageois essaient de développer un mode de vie intermédiaire, profitant des avantages des deux milieux tant qu'ils sont encore valides, toutefois c'est dans un milieu urbain qu'ils pensent finir leurs jours. L'accroissement de la longévité et les revenus des retraités ont permis l'apparition d'une nouvelle période de la vie où, encore actifs, les résidents secondaires profitent pleinement de leurs loisirs pour mener une vie différente de la précédente et de celle que purent avoir leurs aînés.

La grande différence entre les deux communes, mais qui est sans doute en passe de s'estomper, réside dans le choix du lieu et du mode d'inhumation. A Saint-Martin, l'absence de place au cimetière du village ainsi que dans ceux de la Côte d'Azur, a favorisé le

développement de l'incinération. Ces contraintes étant inexistantes à Chavannes, lors d'un désir de perpétuation ou simplement un grand attachement envers la résidence secondaire, c'est dans la commune d'accueil qu'a lieu l'inhumation. C'est une dernière preuve d'un attachement, mais aussi un désir de lier les héritiers à la terre, de leur donner une raison supplémentaire de conserver un bien que l'on souhaite porteur d'une histoire familiale.

Conclusion de la première partie

Malgré la distance entre les deux communes, Chavannes et Saint Martin présentent une relative homogénéité de population et de modalités d'achat : les résidents secondaires sont modestes, leurs acquisitions aussi. En effet, ce sont des maisons en ruines, des granges, des fermes délabrées qui sont achetées, rarement des maisons neuves ou restaurées. Cet achat est à l'échelle d'une vie à Saint-Martin. A Chavannes, toutefois, les cadres moyens réalisent deux types d'acquisitions distincts selon les époques de la vie. La résidence secondaire se situe à proximité pendant de la vie active. Ce bien est ensuite vendu lors de la retraite pour favoriser l'acquisition d'une autre résidence, située elle dans le sud de la France. L'échappée possible jusqu'alors uniquement en fin de semaine devient plus longue et de ce fait justifie un plus grand éloignement. Cet exemple permet de faire apparaître que l'achat est réalisé dans le but de couvrir des besoins qui évoluent au cours de la vie. Que les cadres aisés soient les seuls à acheter des habitations éloignées de leur logement principal ou à les conserver lors d'un héritage est révélateur de la différence d'investissement matériel qu'ils peuvent réaliser - ce qui ne préjuge en rien ensuite de l'investissement symbolique.

Acquérir à la campagne des maisons anciennes permet de renouer avec une histoire familiale interrompue. Ces acheteurs sont désireux, plus ou moins consciemment, de lui donner de nouvelles bases sur lesquelles elles pourront s'appuyer, ce qui explique l'importance accordée à la présence d'objets de famille et au lieu de sépulture. La famille a besoin d'un lieu d'accueil qui représente une certaine immuabilité pour se construire dans l'espace et le temps. Les quelques différences rencontrées en matière d'héritage rappellent l'importance du milieu local pour les originaires, sur lequel ils s'appuient pour que perdurent leur histoire et une certaine

conception de la famille faite de nombreux cousins retrouvés en villégiature et de tombes visitées périodiquement. Le temps des vacances, la commune permet aux membres de la parentèle -même s'ils vivent dispersés le reste du temps-, de maintenir vivante leur histoire familiale et de la perpétuer. L'enfance est une période essentielle de la vie des résidents secondaires : c'est à cette époque de la vie que se construisent les relations à l'espace familial et à la parenté, que sont inculquées les valeurs se rapportant à la maison. Que la famille ait besoin d'une maison située en milieu rural pour se construire et construire l'identité de ses membres est révélateur d'un malaise urbain ou, tout du moins, de fonctions que la ville n'arrive pas totalement à remplir.

Ainsi, le destin de la maison dite seconde varie fortement selon le temps qui lui est accordé et l'intérêt qu'elle a suscité auprès des enfants. La petite enfance est la période la plus propice pour réaliser ce type d'achat. Les souvenirs constitués, favorisés par une forte présence lors des vacances, motivent ensuite le désir de conserver ou vendre le bien lors de la transmission, même si la région d'habitation est éloignée. L'influence qu'exerce la résidence secondaire sur la vie professionnelle se fait alors sentir. Elle détermine le choix du lieu d'habitation et exprime un désir de proximité de cet espace voué à la vie hors travail. Le « principal » devient un satellite du « secondaire », que le logement urbain se présente sous la forme d'un appartement ou d'un pavillon. Le besoin d'une vie autre est donc indépendant des conditions d'habitat.

Des différents usages découlent des représentations et des histoires de vie extrêmement variées dont ne rend pas compte le terme de « résidence secondaire » dans lequel les propriétaires de ces logements ruraux ne se reconnaissent pas. Eux-mêmes qualifient rarement leur habitation ainsi préférant utiliser des périphrases. « Résidence » renvoie à un luxe qui n'est pas de mise ici même pour les maisons les plus cossues. « Secondaire » rappelle qu'il existe un principal. Or, ainsi que nous venons de le voir, l'élément principal peut être le

« secondaire » grâce à la qualité de vie qu'il fournit, rendant ainsi la vie citadine supportable. L'inconnu qui a pu exister lors de l'achat dure peu et la résidence secondaire devient très vite un retour à l'habituel, à une certaine immuabilité des gestes, des rencontres. Les héritiers qualifient leur logement de « maison de famille » même si la présence de ce bien au sein de l'histoire familiale est relativement récente ; pour eux « secondaire » évoque un caractère étranger qu'ils refusent. C'est pour permettre cette distinction que nous utilisons le terme d'« originaire ».

L'importance accordée au bien, la vie qui y est menée reflètent ensuite les motivations qui présidèrent à l'achat. Cycles de vie et des saisons déterminent pour chaque âge des logiques propres avec un pic de la présence lors de l'enfance et de la retraite, deux temps de la vie marqués par une relative liberté. Paradoxalement, car c'est à cette période que sont effectuées les acquisitions, l'âge adulte est celui où la fréquentation est plus ponctuelle, plus précipitée à cause du peu de disponibilités que laisse la vie professionnelle.

Deuxième partie

Contraintes et plaisirs de la maison

Le bien acheté ou hérité, reste à restaurer ou à bâtir. Cette période est celle où s'instaure un mode de vie spécifique, entièrement centré sur les travaux. La famille vit au rythme des progressions. Restaurer ou bâtir est rarement accompli totalement seul. L'épouse participe, des réseaux de relations sont activés, des entreprises employées. La recherche du moindre coût, la récupération, impriment leur marque dans ces logements. La façon de bâtir ou de restaurer est ici intrinsèquement liée aux revenus. Malgré tout, selon les goûts, les époques et les revenus financiers s'esquisse une typologie, parfois influencée par les conseils des autorités. L'aménagement intérieur et l'ameublement reflètent à la fois la possibilité d'investir dans du mobilier et la place de cette maison dans la famille, sa représentation. La recherche de confort, la place du présent en dépendent.

Rendre habitable la maison n'est cependant que la première des tâches à accomplir. La résidence secondaire doit être ensuite entretenue lors de chaque visite. Une répartition sexuée des tâches esquissée lors des travaux se confirme. L'organisation de l'espace intérieur est féminin. L'homme s'occupant du bâti et de l'extérieur. L'approvisionnement, le jardinage, le bricolage et l'affouage sont les principales tâches incontournables auxquelles s'astreignent les résidents secondaires, qu'elles soient perçues comme une source de plaisir ou une contrainte.

Chapitre 5 - Modeler

Saint-Mouézy, qui avait été un gros bourg, un marché, n'était plus qu'une juxtaposition de résidences restaurées, désertes la semaine, bondées les samedis-dimanches de citadins qui, équipés de perceuses Moreau, de scies circulaires Moreau, d'établis démontables Moreau, d'échelles tous usages Moreau, faisaient apparaître les poutres et les pierres, accrochaient des lanternes de fiacre, montaient à l'assaut des étables et des remises.

Georges Pérec, *La vie mode d'emploi*, 1978

Les travaux de transformation et d'aménagement de la résidence secondaire occupent un temps non négligeable, que les propriétaires se sentent une âme de bricoleur ou non. Ces activités font parties de celles que Pierre Bourdieu qualifie de « mythopoiétiques »⁷⁸ [1990] : elles peuvent être « verbales, comme les échanges de propos enchantés sur les aménagements accomplis ou à accomplir, ou pratiques, comme le bricolage, lieu d'une véritable création poétique. » [1990 : 9]. Création qui n'est pas exempte de contraintes parfois difficilement vécues. Que le bâti soit ancien ou récent, qu'il s'agisse d'une auto-construction, de locaux bien ou mal entretenus, la prise de possession des lieux ne s'effectue pas sans que chacun apporte une touche personnelle. Cette appropriation, personnalisation est plus ou moins longue selon l'état de la maison achetée. Elle diffère selon la conception des loisirs et l'épargne disponible. Raconter *ses* travaux, les joies, les frustrations qu'ils ont suscitées, révèle les attentes dont ce deuxième logement est porteur. Ainsi, des informateurs peu prolixes le deviennent lorsqu'ils détaillent les différentes opérations, les difficultés rencontrées. Les entretiens menés séparément entre conjoints ont permis de relever des différences dans les attentes et le mode de vie de cette période, perçue comme plus contraignante pour les femmes que pour les hommes.

⁷⁸ Il emprunte cet adjectif à Ernst Cassirer.

Quelques mots sur le parc des résidences secondaires des deux communes. Il est constitué pour l'essentiel de maisons anciennes, restaurées lors de l'achat ou d'un héritage. Les bâtiments neufs sont peu présents.

A Chavannes, les logements actuellement à vendre sont des bâtiments anciens, en mauvais état ou en ruine, qui n'ont pas été modernisés ou très peu : certains ne sont même pas reliés au réseau d'eau courante. Situés dans les hameaux, ce sont d'anciennes fermes ou des maisons de village. Tous possèdent un terrain donnant sur l'arrière de la demeure. Les rares constructions neuves à vendre sont situées dans le lotissement. Il s'agit alors soit de maisons en bon état revendues à la suite d'un déménagement, soit au contraire de maisons inachevées faute de moyens ou à cause d'un divorce. Les terrains situés dans la zone constructible du POS appartiennent à des agriculteurs ou d'anciennes familles d'éleveurs. Leur vente est rare. Les quelques nouveaux logements réalisés ont été construits sur des terrains cédés lors d'avances sur héritage, consenties pour permettre aux jeunes de bâtir et donc de rester dans la commune. Il ne s'agissait en aucun cas de résidences secondaires. Dans le village même, il est assez difficile de trouver à acheter à un prix jugé raisonnable⁷⁹.

A Saint-Martin, les terrains constructibles sont inexistant⁸⁰. D'après le recensement de l'INSEE de 1990, le parc des résidences secondaires est cependant un peu plus récent que celui de Chavannes. 38 permis de construire ont été accordés depuis 1949, dont 7 depuis 1982, mais deux de ces derniers étaient destinés à bâtir des hangars et deux autres un garage et une extension. Les constructions neuves du village sont concentrées au fond de la vallée. Les quelques autres sont situées à Sussis ou dispersées sur le même versant. L'ensemble du parc

⁷⁹ Une maison partiellement restaurée est actuellement en vente depuis plusieurs années à un prix jugé nettement trop élevé pour la région.

⁸⁰ Saint-Martin est en montagne ; s'y applique la loi montagne qui a pour but d'éviter, entre autre, le mitage du territoire. De plus, le village se doit d'avoir un plan d'occupation des sols (POS), parce qu'en bordure du parc national du Mercantour, ce qui empêche pratiquement toute nouvelle construction.

est cependant ancien, surtout dans les hameaux, où ont été restaurées granges, bergeries et fermes. 65 logements datent d'avant 1915, soit plus de la moitié du parc.

Réaliser

Après avoir trouvé l'argent nécessaire, s'être entendu sur les exigences et les désirs de chacun, reste à choisir les entreprises, les matériaux, à décider de travailler seul ou à plusieurs.

Philippe Jarreau remarquait que les pavillonnaires achètent au plus grand, ne prévoyant pas de disposer d'une somme d'argent pour la réfection [1985]. C'est vrai ici pour les personnes ne possédant que de faibles revenus. Les réparations nécessaires ou la construction sont alors effectuées par les propriétaires. Attendre de disposer de suffisamment d'épargne ou de pouvoir de nouveau emprunter est une autre solution. M. et Mme Céloria différèrent le début des travaux pendant dix ans, se sentant incapables de réaliser eux-mêmes le gros œuvre. Cette attitude est représentative des ménages modestes. En effet, des acquéreurs plus aisés prévoient dans leur budget la réfection : M. et Mme Mossa inclurent une estimation des travaux lors de leur demande de prêt.

Une fois l'emprunt remboursé, une épargne peut être constituée en prévision de réparations plus onéreuses, comme celle du toit : M. et Mme Barbier mettent ainsi de l'argent de côté pour financer les travaux qu'ils ne souhaitent plus réaliser eux-mêmes. Si la somme disponible est insuffisante lorsque les réparations sont décidées, l'ouverture d'un nouveau crédit peut être demandé. Anne Gotman remarque que l'héritage peut servir à financer des travaux [1988] : cela s'est effectivement produit pour M. et Mme Morel, l'achat n'ayant pas absorbé toute la somme, mais le cas reste rare. L'accession à la propriété d'un logement

citadin interfère également parfois avec la volonté d'épargner pour améliorer l'habitation rurale.

Le temps des travaux est long, car ils sont réalisés au jour le jour, en fonction des besoins et des liquidités disponibles. La restauration est rarement totalement confiée à des artisans⁸¹, pour des raisons financières ou par goût du travail manuel. M. Barbier a ainsi choisi de mêler bricolage et recours à des professionnels en fonction de la difficulté de la tâche lors de la réfection de sa maison bourgeoise. Cette pratique est plutôt celle de cadres moyens et supérieurs.

M. Barbier : « Il fallait boucher les trous dans le toit, donc ne pas refaire la charpente, mais la couverture. Il fallait refaire l'électricité parce que c'était des vieux fils torsadés des années 20, qu'on allumait uniquement dans une pièce. Il n'y avait qu'un point d'arrivée d'eau froide en tout et pour tout et puis un trou au fond du jardin.

On a fait mettre l'électricité et puis l'eau froide, l'eau chaude, la douche, des choses comme ça. Après on a fait des travaux de confort plus général.

On a fait faire les travaux et on en a fait une partie. On fait faire en gros le gros œuvre, parce que moi je ne suis pas très bricoleur. Le gros œuvre c'est le plâtre, les cloisons, les sols, des choses comme ça, et puis on fait le reste : les peintures, tapisserie,... On a fait faire les travaux par des gens du pays qu'on a appris à connaître. De Chavannes il y a un gars qui fait un peu tout. Et ce n'est pas fini ! Comme on fait en partie nous-mêmes, ça met beaucoup de temps. Et puis c'est très lent parce qu'il y a 150 m² par étage. Comme il y a deux étages habitables, ça fait 300 m². On a refait tout le premier, qui est aussi rez-de-chaussée. De tout l'étage supérieur on a fait que deux chambres. Il y a encore beaucoup de travail. On fait progressivement, mais comme on a trois enfants, on fait le principal. »

Il arrive que les artisans n'interviennent pas du tout, ce qui fut le choix de M. Vidal qui transforma une grange en habitation.

⁸¹ Les Meynard ont confié tous les travaux de transformation à des professionnels, seul cas, mais se sont tout de

Mme Vidal : « Il n'y avait ni eau, ni électricité, ni tout à l'égout, c'était à même la route, c'était des grosses dalles. Mon mari a tout arraché, tout concassé, pour surélever et faire un vide sanitaire. Ça a été très très long. En haut, bien sûr, il n'y avait pas de plafond. Il a récupéré ces poutres, parce que c'était très haut pour mettre le foin. Comme les murs étaient tordus. Il a tout remonté, des moellons tout le tour. Il a coupé ces poutres, et les a posées sur le moellon pour les garder. Voilà ! Une cuisine, salle-d'eau, oh c'est un bon petit confort ! Il y passait tous ses week-ends, et puis à sa retraite il venait presque tout le temps. Voyez, les moindres recoins, tout a été utilisé. Là derrière, c'est ce qu'il n'a pas eu le temps de finir. C'est lui qui a dessiné l'escalier. Il a tout fait tout seul, il n'y a pas un corps de métier qui est venu. »

M. Verdier était un bricoleur averti, sa résidence secondaire un terrain de jeu. Il l'avait d'ailleurs achetée peu de temps avant de prendre sa retraite, pour pêcher et bricoler. Son exemple est cependant presque atypique. Bien que l'auto-réfection ou l'auto-construction soit fréquente, le bricolage n'est pas considéré comme le loisir par excellence par tous les résidents secondaires. Se transformer en ouvrier multi-tâche est surtout le résultat d'une nécessité financière et le seul moyen de concrétiser ses rêves. Bernard Zarca démystifie ainsi le bricolage pris comme symbole de la société de loisir [1989]. Philippe Jarreau⁸² effectue une distinction entre le bricolage obligation, réalisé dans un but d'économie et le bricolage activité de loisir, beaucoup plus rare [1985]⁸³. Déléguer est alors parfois souhaité, mais rarement possible.

Une perception différente des travaux en découle. En effet, bâtir ou restaurer sa maison, seul, par choix, implique un amour des tâches manuelles. Ces bricoleurs passionnés font montre

même réservés la réalisation de la cheminée.

⁸² Son étude portait sur les acquéreurs de pavillons, mais nombre de ses remarques sont également pertinentes en ce qui concerne la résidence secondaire.

⁸³ Le bricolage comme loisir au quotidien est étudié au chapitre 7.

d'une plus grande tolérance face à la durée des travaux, comprise comme un mal nécessaire. Ces personnes sont en même temps essentiellement des résidents secondaires qui n'auraient pas eu les moyens de confier ces tâches à des artisans. Faire la part entre plaisir et devoir est difficile comme le remarque Florence Weber dans son analyse du « travail à côté » [1989]. Ce que relève également Joëlle Deniot dans le milieu ouvrier nantais [1995]. Cette conjonction entre nécessité et goût est déterminante puisque sans elle ces personnes modestes ne pourraient pas posséder de résidence secondaire. Elle apparaît essentiellement comme ouvrière et artisanale. Des employés, aux revenus parfois inférieurs, se plaignent plus de ces travaux et ont plus facilement recours aux services des entreprises, ce qui se traduit par des temps d'attente très longs.

Les maisons les plus délabrées sont acquises par des personnes aux revenus modestes, à cause de leur prix réduit. Les cadres qui achètent une ferme en mauvais état, comme les Mossa ou les Meyer, ont été sensibles au charme du bâtiment. Le faible coût est une attraction de plus. Les travaux à entreprendre sont considérables : les Laurenti et leurs amis co-acheteurs durent commencer par sortir des tombereaux de fumier de la bergerie pour pouvoir la démolir puis la reconstruire pierre par pierre.

La différence de financement que Philippe Jarreau remarquait entre les travaux de gros œuvre et ceux de second œuvre peut être également observée [1985].

La construction possède sa logique propre ainsi que ses contraintes spécifiques sur lesquelles il est nécessaire de s'attarder un peu. Bâtir exprime une représentation autre de la résidence secondaire : la même qui existe entre l'achat de neuf ou d'ancien.

M. et Mme Fighiera achetèrent une caravane avant d'opter pour la livraison d'un chalet en kit. Les fondations sont en béton, mais le reste de la structure est en bois. L'accès se fait par un

escalier extérieur qui aboutit à une terrasse. Au rez-de-chaussée se trouvent une pièce d'une trentaine de m², une cuisine et une salle de bains. L'étage est divisé en trois grandes chambres.

Mme Figuera : « Nous voulions une maison type chalet parce qu'à la montagne, ce que nous voulions c'était un dépaysement. On avait fait des projets de construction en dur, et puis total, quand les plans et les devis ont été faits, ça dépassait de beaucoup nos possibilités. Donc on s'est rabattu sur des chalets industriels, qui sont fort bien faits. Il est construit depuis 76 et il a l'air de bien tenir le coup. Il faut dire que nous l'entretiens. »

Le chalet, livré monté, avec les lustres, permet d'obtenir rapidement une maison en état ; intermédiaire entre la caravane - en plus spacieux et confortable - et la maison. Ce type de construction reste rare à Saint-Martin, notamment à cause des directives des DDE et DDA⁸⁴. Il est aussi présent dans l'Ain, en moins luxueux. Les chalets sont à peine plus grands que des cabanons⁸⁵, bâtis avec du bois de récupération. Dater les débuts de la construction en bois à Chavannes n'a pas été possible. En revanche, à Saint-Martin, elle apparaît vers 1970.



Un chalet à Saint-Martin



Un chalet à Chavannes

Dans les années 1950, à Saint-Martin, plusieurs monégasques confièrent la réalisation de leur résidence secondaire à des entrepreneurs. Tous se caractérisaient par le niveau élevé de leurs

⁸⁴ Depuis la création du parc du Mercantour ce type de construction est interdite pour des raisons esthétiques sauf lorsque la surface au sol est inférieure à 40 m².

⁸⁵ Le cabanon n'est pas uniquement une particularité marseillaise, mais peut aussi désigner une petite habitation en bois [Dubost 1991].

revenus. Les maisons, construites dans le quartier désigné depuis comme étant celui des « Villas », sont toujours considérées actuellement comme le reflet d'une certaine opulence. Le phénomène résidence secondaire n'avait pas encore pris son essor. Il était alors réservé à une élite qui, plutôt que de chercher à restaurer une demeure ancienne, assez misérable selon les critères de l'époque, préféra faire construire. Participer à la construction n'était pas même envisagé, en partie parce que le bricolage n'était pas encore une pratique diffusée dans tout le corps social⁸⁶. Leurs fils, tout aussi aisés, effectuent aujourd'hui eux-mêmes certains travaux, comme la peinture des volets.



Une maison du quartier des Villas datant des années 1960

Nous n'avons pas rencontré d'exemple de construction totale plus tardive. Plusieurs raisons en sont sans doute à l'origine, mais le quasi arrêt de l'octroi des permis de construire depuis vingt ans limite le nombre de cas d'étude possible. Le changement d'appartenance sociale des bâtisseurs est une autre raison. Ces personnes, aux revenus moyens, voire même modestes, n'auraient pas pu posséder de résidence secondaire sans participer à sa construction, nécessaire condition à la réalisation de leurs rêves. La taille des maisons en subit les conséquences : les vastes demeures imaginées se réduisent comme une peau de chagrin face aux réalités économiques et aux tracasseries administratives. La construction est alors le reflet non plus

⁸⁶ Cf. au sujet de l'évolution de la perception du bricolage Alain Corbin [1995]. Il note également un déplacement de l'intérêt du bricoleur de la réalisation d'objets vers la structure du bâtiment et son aménagement.

d'un souhait mais de contraintes, tout comme la résidence secondaire achetée est le résultat de compromis successifs entre les rêves, l'existant et le pouvoir d'achat, ainsi que l'illustre le cas des Mariani.

Lui est charpentier, son épouse s'occupe de leurs trois enfants en bas âge. Leur projet initial de construction comportait une maison avec quatre chambres à l'étage. Celui-ci n'a jamais été accepté car il ne correspondait pas au style de la région. Nous sommes en 1992 et les directives se sont durcies. Par ailleurs, M. Mariani en commençant les travaux de terrassement, tout en attendant l'attribution définitive du permis de construire, se rend compte qu'il ne lui sera pas possible de creuser seul les fondations de sa maison à cause de la dureté du sous-sol de son terrain, de type marneux, et de sa très grande friabilité : après chaque orage le travail est à recommencer. Le couple apprend alors qu'en dessous d'une surface au sol de 40 m² il n'est pas nécessaire d'obtenir l'accord de la DDE pour construire, celui de la mairie suffisant. Ils décident de bâtir un chalet avec une surface de 20 m² au sol comportant au rez-de-chaussée une pièce de vie et une petite salle d'eau et à l'étage, une chambre mansardée où dort toute la famille. La maison est alors bâtie en bois, car, M. Mariani étant charpentier, il a la possibilité d'obtenir des réductions sur les matériaux, lorsqu'ils ne sont pas récupérés. Le chalet, car c'est ainsi qu'ils l'appellent, peut ainsi être rapidement construit et est terminé en un an. Le père de M. Mariani participa activement durant tout un été aux travaux, mais c'est la seule personne qui l'ait aidé. Sa femme se rendait avec lui sur le chantier mais s'occupait de leurs trois enfants.

Mme Paschetta : « On a fait faire l'ossature - les 4 murs et la toiture - que le maçon a dû faire dans l'année. Peut-être même moins. Après c'était un petit peu au fur et à mesure. On montait les week-ends, et chacun travaillait un peu. Au début on dormait à la colonie où ma mère travaillait. On connaissait très bien le directeur, il nous prêtait la colo. On se faisait des priorités, comme la première chose à faire c'est d'installer les waters, après

c'est d'installer la douche, après... Ça fait qu'on avait toujours l'impression que quelque chose était fait et puis que ça s'arrangeait. On pourrait dire que ça dure encore si on va par là. Pour être bien bien habitable, ça a dû durer 4 ans au moins. L'intérieur était très habitable. Mon mari venait travailler les week-ends et l'été.

Les amis ont peu aidé. C'est resté la famille. Les amis ils viennent, c'est tout. Le plus qui y a travaillé c'est mon mari et puis mon père. Mon mari a vraiment abattu du travail. Mais enfin, ça ne lui déplâit pas, ce n'est pas une contrainte. Ça ne nous empêchait pas de faire autre chose, comme aller à la pêche. »

Le gros œuvre, réputé difficile, est confié à des artisans. Cette partie de la construction effraie. De plus, les travaux de terrassement exigent l'utilisation d'un outillage spécialisé particulièrement onéreux. Le second œuvre qui concerne tous les travaux de finitions est la partie la plus longue de la construction ou de la réfection. Cette partie des travaux est réalisée soi-même.

Le choix des entreprises utilisées dépend des relations établies au sein du voisinage ainsi que de la volonté de faire travailler des artisans locaux si on les connaît.

M. Giraud : « On a fait faire les travaux par des gens de Chavannes. Berger, parce que Vuillot avant d'être à son compte, il travaillait chez Berger. Ça serait à refaire je prendrais Vuillot. La maçonnerie, c'est Gérard Réglet. Faut faire travailler les gens de la commune. »

La recherche d'un professionnel peut être utilisée comme un argument pour parfaire les connaissances avec les voisins immédiats, un prétexte de plus pour lier conversation et afficher dans le même temps un désir d'intégration, ainsi qu'une volonté de faire vivre le pays. Ce type de contact est particulièrement facile à établir dans l'Ain où les habitants permanents sont plus nombreux. A Saint Martin, dans les hameaux, l'absence de voisins à proximité limite ces rencontres. Ce sont alors les commerçants qui jouent le rôle de relais. Ils sont également

sollicités dans l'Ain, lorsque le voisinage reste distant : les époux Meyer eurent l'adresse du maçon par l'intermédiaire de l'épicière.

Confier la réalisation des travaux à des artisans ne signifie pas pour autant une absence d'aide des propriétaires. Les résidents secondaires ont recours aux services d'une personne qualifiée par ignorance des techniques employées, mais peuvent souhaiter participer au travail et s'instruire. Tout dépend alors des relations établies entre professionnels et clients. Les Meyer effectuèrent des rencontres particulièrement riches :

« Nous avons eu beaucoup de plaisir et d'intérêt à rencontrer les artisans. Les gens qui ont travaillé dans la maison qui étaient des gens d'un autre temps, les derniers d'une époque et ensuite la page était tournée. Ils ont été les représentants très fidèles d'une autre France. Nous étions sensibles à ça. Un savoir faire, un métier, un héritage et une qualité humaine qui nous ont assez touchés et qu'on a beaucoup appréciés. Cette maison nous a apporté tout ça. »

Employeurs et employés participent de concert à la réalisation, les propriétaires jouant le rôle d'apprentis attentifs à s'imprégner d'un savoir-faire, d'une culture. Cette symbiose entre l'artisan et le résident secondaire nécessite de part et d'autre une qualité d'écoute et une ouverture d'esprit rare. La perception du temps des travaux en est modifiée et entre dans la relation à la maison qui en ressort enrichie.

Les travaux confiés obéissent à des priorités régies par la difficulté ou l'importance pour le bien être de la famille. Lors de la construction, c'est le gros œuvre qui est le premier concerné. Lors de la restauration, c'est la toiture, ce qui corrobore le constat de Bernard Zarca [1989].

M. Benoit : « On a acheté à deux pour pouvoir faire les travaux. Tout seul je n'y serais pas arrivé. Par contre, les toitures on les a fait faire. Tout ce côté là-bas, ça avait brûlé. On a pas mal investi, en temps de travail et en argent. Ça faisait 11 ans que c'était en vente et le maire il envisageait d'y acheter

pour y écrouler. On a fait faire le toit en plusieurs fois. D'abord le toit qui était écroulé. Après on a fait faire l'autre morceau, aussitôt qu'on avait un peu d'argent. Et puis le toit de la grange qui est un peu derrière. »

Les graves problèmes qu'une couverture mal faite peuvent générer, incitent la majorité des résidents secondaires à en confier la réalisation à une entreprise, même lorsque leurs revenus sont modestes.

La plomberie vient ensuite. Nombre d'hommes préfèrent recourir aux services d'un artisan, car cette activité a la réputation d'être difficile et de nécessiter un outillage spécialisé. De plus, les dégâts occasionnés par une malfaçon sont importants et obligent, dans certains cas, à refaire les travaux. Lorsqu'elle a été réalisée dans un premier temps par le propriétaire, il n'est pas rare que toute la tuyauterie soit rénovée quelques années plus tard, par un professionnel. L'électricité arrive loin derrière. Considérée comme d'un abord plus facile, elle ne nécessite d'avoir recours aux services d'un électricien qu'en cas de problème survenu après la fin des travaux, comme un court-circuit à l'origine d'un incendie.

Le menuisier est sollicité lorsque les propriétaires désirent poser des huisseries d'un format ou d'une facture particuliers. M. et Mme Laurenti désiraient conserver un style local à leur grange. Ils eurent recours aux services du menuisier pour les fenêtres, équipées du système de fermeture spécifique au haut pays⁸⁷ et la couverture du toit, en bardeaux de mélèze. Il en va de même lors d'une auto-construction.

Les menuisiers employés résident toujours dans les environs du lieu de villégiature. En fonction de la qualité de travail recherchée, les résidents secondaires font appel au moins cher ou à des compagnons qui maîtrisent les techniques anciennes et s'avèrent capables de reproduire des pièces de mobilier de facture ancienne.

⁸⁷ Il s'agit d'une planche en bois qui pivote autour d'un axe et s'enclenche aux deux extrémités dans des crochets.

Le recours aux services d'un maçon en dehors du gros œuvre est le plus rare, sauf si les travaux sont jugés trop complexes par le bricoleur. Il intervient lors de l'amélioration et de la réfection des aménagements déjà réalisés ou pour la phase ultime, celle du crépissage qui correspond à un engouement récent. Ces enduits anciens, plus difficiles à maîtriser, rendent nécessaire l'intervention des maçons mais qui n'a lieu que plus tard, lorsque les premières dettes sont épongées.

Lorsqu'il n'est pas fait appel à des professionnels, c'est le propriétaire lui-même qui réalise les travaux, seul ou avec l'aide d'amis selon la difficulté de la tâche. L'aide provient de voisins eux aussi en travaux, de la famille ou d'amis. Elle est loin d'être systématique et la parentèle intervient peu. Deux types de réseaux d'entraide sont à distinguer : celui qui est constitué par des connaissances au village et celui des amitiés contractées ailleurs. Ce sont des parents qui sont sollicités en premier lieu, lorsque la parentèle est suffisamment étendue, puis les amis proches. Deux couples d'amis aidèrent les Morel pendant toute la durée des travaux. Ils se rendaient à Corcelles presque aussi souvent qu'eux. Une participation aussi constante est rare. En effet, l'aide est ponctuelle. Elle est sollicitée en fonction du besoin en compétences particulières, lors de l'installation de la plomberie ou de l'électricité par exemple. L'ami, bricoleur éclairé, enseigne son savoir. Il s'institue cette relation de « maître à disciple » [Corbin 1995] fréquente dans le bricolage, puis l'ami se contente de superviser le bon déroulement des travaux lors de ses visites ou ne revient plus.



Coordination père-fils lors de l'aménagement d'une grange

Cette faible participation relève soit du choix de l'autonomie, soit d'une difficulté à obtenir la coopération de ses relations. En effet, les réseaux familiaux et amicaux d'entraide ne semblent fonctionner que si un rendu ou contre-don est possible⁸⁸, parfois sous une toute autre forme, comme un emploi trouvé ou un soutien moral et amical au cours d'une période critique. Le service demandé est aussi ponctuel afin de ne pas trop s'endetter envers le donneur si l'échange possible reste restreint. L'aide accordée par les parents de Mme Figliera ou de Mme Meyer s'inscrit dans un réseau d'échanges sur le long terme. Les parents se voient proposer une jouissance totale de la résidence secondaire, puis sont pris en charge par leurs filles lors de leur grande vieillesse. Le don parental est une avance pour les services futurs. L'aide apportée par les fils à leurs parents concerne surtout l'entretien, une fois les premiers travaux accomplis. Trop jeunes au moment de l'achat pour être d'un grand secours, ce n'est que plus tard, adolescent ou adulte, qu'ils commencent à participer.

L'assistance de personnes extérieures à la parentèle dépend aussi de la composition du groupe d'amis et de la proximité géographique. M. et Mme Meyer, qui exercent les professions d'artiste peintre et de journaliste de mode, ne connaissaient personne dans leur entourage susceptible de leur donner des conseils professionnels. De plus, habitant Paris, il était

⁸⁸ Martine Segalen observe en Bretagne un de ces réseaux qui manifestement fonctionnent parce que tous les acteurs sont impliqués dans la construction [1980].

impossible à leurs relations de venir en fin de semaine et ils n'ont jamais demandé à des amis de travailler avec eux pendant des vacances.

L'existence d'un réseau d'entraide au village est révélateur de l'intégration de la famille. Les originaires se greffent sur des réseaux existants, qui leur permettent de bénéficier d'un large cercle de connaissances dépassant le cadre de leurs relations habituelles. Le réseau est constitué de parents qui peuvent résider dans différents hameaux et de relations d'amitiés établies dans le quartier, la commune, voire même les villageoises avoisinants. Les membres de la famille peuvent être sollicités pendant plusieurs jours lors d'un besoin de main-d'œuvre importante. Les relations de voisinage sont plutôt utilisées ponctuellement, par exemple pour charger ou décharger un camion ou déplacer une poutre. Les voisins sont également sollicités comme conseillers lorsque le bricoleur se trouve face à une situation nouvelle ou inattendue. En contrepartie, un autre service est rendu plus tard, parfois sous une forme complètement différente, mais l'équilibre entre don et contre-don étant respecté. Ainsi, M. Chalon a souvent été aidé par un voisin très bricoleur. Pour le remercier, sa mère lui offre régulièrement des légumes de son jardin. L'apéritif ponctue ces échanges, qu'il soit offert seulement aux aides ou également à leur famille.

Les familles récemment installées, bénéficiant d'un voisinage également en travaux, constituent rapidement un réseau d'entraide. Il est celui qui joue le mieux son rôle d'aide grâce à l'étendue des savoir-faire et la disponibilité : il est plus simple de demander le secours d'un voisin pour une heure ou une demi-journée, que de déplacer exprès un ami.

Mme Vidal : « Les Benoit l'ont un peu aidé. C'est avec eux, quand il y avait des choses lourdes et tout, et bien ils s'arrangeaient. Une fois chez l'un, une fois chez l'autre. »

La contrepartie est immédiate et de même nature tant que les familles ne sont pas intégrées. Le réseau d'échange de services est restreint : un voisin, dont la maison n'est pas en chantier, n'est pas sollicité.

Tout réaliser soi-même peut relever du souci d'éviter à ses proches « de fastidieuses séances de bricolage » ainsi que les présente M. Durest. Il a tout fait lui-même, avec l'aide ponctuelle de son épouse. Ce choix a été délibéré. Les amis sont invités pour jouir du bien, non pour la bâtir. M. Durest aime bricoler et découvrir de nouveaux savoir-faire. Plutôt que de confier la réalisation à un artisan à l'apparition de chaque nouvelle tâche, il apprend aidé de manuels du bricolage. La toiture et les murs étaient en bon état lors de l'héritage, ce qui peut expliquer qu'une aide supplémentaire n'est pas été nécessaire.

Les bricoleurs très exigeants sur la qualité du travail réalisé préfèrent également ne rien déléguer, tel M. Paschetta. Une fois le gros œuvre de sa maison terminé, tâche confiée à des professionnels, il l'a fini seul et continue de l'améliorer en permanence, au gré de ses envies. Il accepta l'aide de son beau-père uniquement parce que ses exigences de qualité du travail étaient les mêmes que les siennes. Sans cette confiance et ce respect envers les capacités de l'autre, l'aide aurait été refusée ou limitée à des tâches de second ordre.

Les femmes participent peu. L'absence d'enthousiasme des époux à recevoir l'aide de leur conjointe est une première raison. Les erreurs, la façon de travailler des épouses sont durement jugées et les disputes éclatent. Mme Benoit a fini par refuser toute participation aux travaux.

Que le conjoint bricole seul ou qu'il soit aidé occasionnellement entre également en compte : dans le premier cas il peut avoir besoin d'une aide ponctuelle que l'épouse offre, alors que dans le second il utilisera de préférence les services de l'ami de passage. Dans l'ensemble, la

participation des femmes se limite à celle de manœuvre ou au mieux d'apprenti : le maître d'œuvre est l'homme, même si, au préalable, les restaurations à entreprendre ont été décidées conjointement, ce que souligne le constat de Bernard Zarcà⁸⁹ :

« Le bricolage est principalement « une affaire d'hommes ». Dans le couple, il contribue à définir le rôle masculin. Il entre dans une symbolique de la virilité profondément enracinée dans notre culture. » [1989]

Le transport de déblais, les petits travaux de maçonnerie, la pose du carrelage sur des surfaces réduites, la peinture, sont confiés aux femmes. L'électricité, considérée comme nécessitant une compétence technique au dessus de leurs capacités, ne leur est jamais déléguée. Les femmes reproduisent aussi ce schéma de répartition et cherchent rarement à dépasser le domaine de compétences assigné. Peu d'épouses ont été de véritables partenaires, comme Mme Meyer qui œuvra aux côtés des ouvriers et de son mari. Son intérêt pour ces tâches, l'absence d'enfants et le manque de compétences de son mari furent autant de facteurs favorables. Dans la répartition entre les « tâches nobles et viles », « le gros et le fignoilage » [Jarreau 1985] aux femmes revient le « vil » et le « fignoilage ».

Mme Barbier : « Il y en a un qui va vite, qui va très vite, et qui fait pas bien, et puis, l'autre qui fait très peu, mais c'est bien fait, et les deux situations sont intenables. Et c'est petit à petit qu'on se rend compte qu'il faut que chacun se rapproche d'une solution intermédiaire. J'ai le souvenir d'un coin, là, où il avait passé la peinture quelques temps auparavant. Je passe le balai et j'enlève carrément tout, parce qu'il n'avait pas balayé avant et qu'il avait mis la peinture sur ce qu'il y avait. »

Le temps de travail des épouses est entrecoupé par les tâches ménagères, les soins aux enfants et la préparation des repas. Ce sont autant de contraintes qui expliquent la moindre présence des femmes sur les chantiers, quel qu'ait été leur désir de participation au départ. L'accueil qui leur est réservé, mêlé de réticences culturelles finissent de les écarter des travaux.

⁸⁹ Michel Glaude et François de Singly lors d'une enquête sur l'organisation domestique effectuaient le même constat (1986). Les « bricoleuses » que Joëlle Deniot et François-Xavier Trivière observent sont célibataires et se limitent à de la « petite bricole » sans chercher à atteindre le professionnalisme [1998].

Quelques familles acquièrent leur résidence secondaire à plusieurs. M. et Mme Laurenti achetèrent une grande grange en ruines, avec deux autres couples d'amis. Chacun devait posséder un appartement à la fin des travaux et les locaux rester en commun. Les transformations durèrent 10 ans. L'association des trois couples permit l'achat de matériel en commun, et une entraide morale lorsque la fin des travaux paraissait s'éloigner chaque jour un peu plus. En contrepartie, toutes les vacances d'été furent passées ensemble durant toute la période, ainsi que de nombreux week-ends dès que le temps le permettait, condition nécessaire à la réalisation du projet commun. Les compétences de chacun se complétèrent et les réseaux de relations, étendus, permirent d'être informé d'offres de vente de matériaux à des prix intéressants.

La réussite de telles associations est rare. Peu de maisons sont achetées ou bâties à plusieurs. Elles sont scindées en appartements ou des chambres sont attribuées, cuisine et salle-à-manger restant d'usage commun. Nous en avons rencontré trois cas : deux concernaient la restauration de bâtiments très dégradés : les Benoit et les Laurenti ; le troisième une construction neuve : les Paschetta. Cette dernière association, entre deux beaux-frères, ne dura qu'un an. Les deux autres associations - l'une familiale et l'autre amicale - ont persisté. Travailler ensemble nécessite une grande entente, une même vision du travail et des tâches à entreprendre. Il s'agit véritablement d'une association, avec tous les avantages et les contraintes qu'elle représente. Les frères Benoit ont plaisir à travailler ensemble. Les Laurenti et leurs amis aussi, même s'ils avouent que quelques tensions sont parfois survenues dans les moments de lassitude. Les conceptions du travail de M. Paschetta et de son beau-frère étaient trop différentes pour que l'association dure. Ce dernier n'avait pas non plus réalisé la longueur des travaux et prit peur lorsqu'il se rendit compte qu'il devrait ainsi travailler des années durant. Entente, patience,

tolérance sont nécessaires pour que ces associations résistent à la fatigue, la lassitude provoquée par les travaux.

L'aide apportée est donc essentiellement celle fournie par des relations de proximité : proches parents, voisins. Lors d'un besoin en compétences particulières des amis sont sollicités, mais toujours ponctuellement. Il n'existe pas ici de différence entre Chavannes et Saint-Martin et les deux communes favorisent également les originaires ou les familles de résidents secondaires implantées depuis de très nombreuses années. Bénéficier de l'entraide pour restaurer ou bâtir sa résidence secondaire est rare et ponctuel. Ce décalage avec la réalité peut être durement vécu lorsque les nouveaux acquéreurs comptaient être secondés par leurs proches, amis ou parents, pour effectuer les travaux. La proximité favorise la venue d'amis bricoleurs, mais leur cas reste cependant ponctuel.

S'il est difficile de trouver des bonnes volontés, nombres de résidents secondaires éprouvent aussi de la difficulté à accepter de l'aide. Les associations en sont compromises et les relations entre époux s'enveniment. De plus, si les femmes acceptent de se voir confier que des tâches subalternes déqualifiées, ce n'est pas le cas des amis, qui s'attendent à plus de considération en regard de leurs compétences réelles ou supposées. Travailler seul est alors préféré, quel qu'en soit la conséquence sur la durée du travail.

Récupérer ou acheter ?

L'achat des matériaux de construction et de l'outillage représente un poste important du budget des ménages. Pour tenter de juguler ces dépenses, différentes pratiques sont élaborées.

Mme Paschetta : « Tout ce qui est poutre, c'est tout de la récupération. On a beau dire qu'on fait petit à petit, ça cube vite quand même. Et puis mon mari est dépanneur : il roule, il va, il vient. Quand il voyait quelque chose, il

*disait à la personne "Qu'est-ce que vous en faites ?" "Au ben on le jette."
"Alors je peux le prendre ?". Voilà ! Lui il ne craint pas de s'arrêter dans
une décharge. Tout a été un peu comme ça. Autrement, nous, pour notre
budget ça aurait pas été possible. Même la salle d'eau, il est allé chez un
ferrailleur. Quand il y a une faillite, des fois ils récupèrent tout. En fin de
compte il y a même des choses qui sont neuves. Il allait là-bas : la
baignoire, le lavabo, un double évier. Les couleurs ne se mariaient pas tout
à fait, j'ai dit "Ça fera un style différent ", et puis voilà ! »*

La récupération des matériaux effectuée par les Paschetta est fréquente. Alain Corbin note qu'à l'époque de son émergence, le bricolage reposait sur la récupération pour sauvegarder un objet abîmé et éviter d'acheter du neuf [1995]. Une telle pratique est toujours actuelle pour la résidence secondaire où prime la recherche du moindre coût. Les personnes travaillant dans la construction sont particulièrement favorisées, car elles peuvent disposer sur les chantiers du matériel inutilisé. M. Mariani put ainsi entièrement bâtir son chalet. Lorsque le résident secondaire ne travaille pas lui-même dans l'un des corps de métier du bâtiment, il fait appel à des connaissances qui pourraient éventuellement l'aider dans sa quête. Des réseaux de relations sont activés, avec plus ou moins de bonheur. M. et Mme Romana obtinrent un équipement pour toilettes et salle de bains par l'intermédiaire de leur beau-frère, lui-même en relation avec un plombier qui travaillait alors à la réalisation d'un immeuble. Les bonnes affaires, les soldes sont guettées dans les magasins de bricolage et dans les solderies où il arrive que du matériel de construction soit vendu.

Quand aucune de ces solutions n'est possible, par manque de patience ou de temps, les matériaux sont achetés dans les supermarchés du bricolage. Cette tendance est de plus en plus importante. Les lieux d'acquisition ont profondément évolué au cours des dernières décennies. A Saint-Martin, le ciment est acquis dans le magasin Leroy-Merlin situé dans la plaine du Var et non plus à la cimenterie. Il en va de même pour le bois alors que de nombreuses scieries existent, tant dans l'Ain que les Alpes-Maritimes. Deux explications sont possibles. La

première est le nombre accru de travaux effectués par le propriétaire. Il n'a pas toujours connaissance des pratiques d'approvisionnement du bâtiment et préfère aller au plus simple, qui est d'acheter dans ce type de commerces. La deuxième est le développement considérable de ces supermarchés du bricolage au cours des vingt dernières années. Ils regroupent tous les matériaux nécessaires à la construction, la restauration et l'aménagement de la maison, à des prix présentés comme intéressants. Ils se situent dans des zones commerciales où les résidents secondaires ont l'habitude d'effectuer leurs achats et c'est donc tout naturellement, par commodité, que les services de ces grandes surfaces sont utilisés.

Actuellement, récupération et recherche du meilleur prix sont les maîtres mots de ces constructions ou restaurations, ce qui n'était pas le cas des premiers résidents secondaires acheteurs ou héritiers aisés, ni même de ceux, plus modestes, qui effectuèrent des travaux au cours des années 1950-1960. Il n'était pas alors question de rechercher des offres promotionnelles. Pour ce qui est des matériaux de récupération, les pratiques devaient différer selon les milieux ainsi que le laissent pressentir les travaux de Françoise Dubost sur les premiers pavillonnaires [1990]. A des changements de perception et d'environnement commercial s'ajoute le fait que la résidence secondaire est aussi achetée ou héritée par des personnes aux revenus modestes pour qui la recherche d'économie est indispensable pour la réalisation de leur projet. Une augmentation des prix des produits manufacturés sans doute associée à une baisse de pouvoir d'achat peut être également constatée.

Mme Meyer : « Tout ce qu'on a refait, il a fallu le faire aux cotes [sur mesure], mais aujourd'hui ça serait impossible, même avec beaucoup d'argent ça serait très très très difficile. Vous voyez, à l'époque, il faut dire que les prix ont changé pour les chaussures aussi, mais à l'époque, ça c'est une porte en chêne, et à l'époque, à chaque fois, c'était le prix d'une paire d'escarpins chez Jourdan⁹⁰. Il faut dire que chez Jourdan c'était le top du

⁹⁰ Jourdan est un chausseur de grande marque. Cette réflexion s'explique par le fait que Mme Meyer était

top. Maintenant, essayez de mettre le prix d'une paire d'escarpins dans une porte ! Mais enfin, il y a beaucoup de paires d'escarpins qui se promènent dans la maison ! »

Le bricolage, surtout lorsque la maison nécessite de nombreux travaux, exige un matériel important. Si amis et parents contribuent à meubler l'intérieur⁹¹ grâce à leurs dons, leur participation est inexistante en matière de bricolage. M. Chalon et M. Rey se prêtent mutuellement quelques outils. Ces échanges sont cependant rares et ne concernent que la perceuse ou une visseuse électrique. Le petit outillage courant est peu à peu acquis en double exemplaire sans que l'utilité de ces achats ne soit questionnée, tant ils sont nécessaires au déroulement des travaux. Ces acquisitions sont effectuées au coup par coup, en fonction de l'urgence des tâches. M. Barbier a ainsi peu à peu acquis un deuxième outillage, surtout depuis qu'il habite Thonon, pour éviter d'avoir à attendre la fin de semaine suivante pour avancer les travaux ou à retourner dans sa résidence principale chercher l'outil manquant. Néanmoins, nombre de ces machines sont onéreuses et d'un usage limité, aussi, le matériel de bricolage fait-il partie des objets qui sont le plus appelés à voyager au gré des besoins, quitte à ce que les travaux sur l'une ou l'autre des résidences se trouve momentanément paralysés. Lorsque l'outillage n'est pas appelé à resservir, pour éviter ces frais supplémentaires les services d'un professionnel sont préférés, par exemple le plombier. L'usage des professionnels relève ainsi d'une absence de compétence mais aussi d'une recherche du moindre coût présente lors de chacun des achats.

Jusqu'où aller dans les travaux ?

Savoir s'arrêter dans les travaux, ne pas « être pris par la maison » [Jarreau 1985 : 26], n'est pas toujours si simple, ainsi que le souligne Mme Barbier :

« Dans les travaux on pourrait ne jamais s'arrêter. Il y en a qui voudraient presque une maison de mode ville, mais là, ce n'est pas possible. »

Les limites fixées varient considérablement d'un ménage à un autre. Le confort donné à la résidence secondaire dépend des exigences de la maîtresse de maison, de la volonté bricoleuse de son époux, et de la destination du bien.

Pour Mme Chalon, la condition d'acceptation de la résidence secondaire était qu'elle soit pourvue du même confort que son logement citadin. Cette exigence concerne en particulier la cuisine dont l'aménagement doit être fonctionnel et les revêtements des sols. Des conditions de logement vétustes sont perçues comme un surcroît de travail potentiel ; le contraire du vœu des maîtresses de maison à la recherche de temps libre. Cependant, posséder un tel confort est l'apanage d'une minorité : celle qui peut se permettre d'investir dans de l'équipement neuf, puis d'acheter le mobilier adéquat.

Hormis les exigences de la maîtresse de maison, l'usage conditionne nombre de travaux. En effet, les travaux de restauration ne seront pas les mêmes selon la destination finale de la résidence secondaire (transformation en logement principal ou au moins en habitat six mois de l'année) ou un désir d'utilisation hivernale des locaux. Ainsi, lorsque la maison est destinée à être ouverte en toute saison et/ou pour une période de temps s'étendant sur plusieurs mois consécutifs, la place accordée au confort est plus importante que lors des visites uniquement estivales et de courte durée. L'installation d'un confort relatif a toujours lieu au détriment d'une décoration « rustique » de la maison : le chauffage nécessite une meilleure isolation. Les murs sont alors doublés (donc pas de pierres apparentes) et les huisseries remplacées et calfeutrées. Les revêtements du sol peuvent être également changés.

Les premiers objectifs sont aussi rapidement dépassés et d'autres travaux prennent place pour améliorer ou transformer l'existant en fonction de nouvelles exigences. La maison rurale a toujours été modifiée en fonction des besoins⁹². Les résidents secondaires effectuent eux aussi des transformations, en réponse à des besoins précis, qui évoluent. Ainsi, la fin des travaux varie en fonction des attentes de chacun et peut très bien ne pas avoir de sens, comme l'explique M. Barberro.

*« On ne s'est pas mis un but en disant on va faire ça et puis on va arrêter.
Ça fait 30 ans qu'on est ici, ça fait 30 ans qu'on fait des travaux. Parce que
ça nous plaît, parce qu'on améliore, parce que la famille s'agrandit. »*

Des modifications sont réalisées en fonction de la vie menée sur place : l'unique salle de bains paraît rapidement insuffisante lorsque des invités sont présents, une autre est alors aménagée lorsque l'espace le permet. La famille évolue et la maison doit s'adapter aux nouvelles contraintes tels la création de nouveaux foyers et la naissance de petits enfants, qui augmentent le besoin en chambres individuelles. Le désir d'améliorer ce qui avait été parfois bâti un peu vite, dans l'urgence des premiers temps et l'aspiration à plus de confort apparaissent chez les perfectionnistes. Ce sont surtout les installations sanitaires et la cuisine qui sont revues. Une modification de la fréquentation peut être également à l'origine de nouvelles améliorations. Les locations ou les logements secondaires en appartement ne sont pas autant transformés. Dans le premier cas, les travaux sont engagés par le propriétaire, ce qui explique leur moindre fréquence. Dans le second, la structure même de l'appartement, plus rigide et réduite que celle d'une maison, limite les modifications apportées.

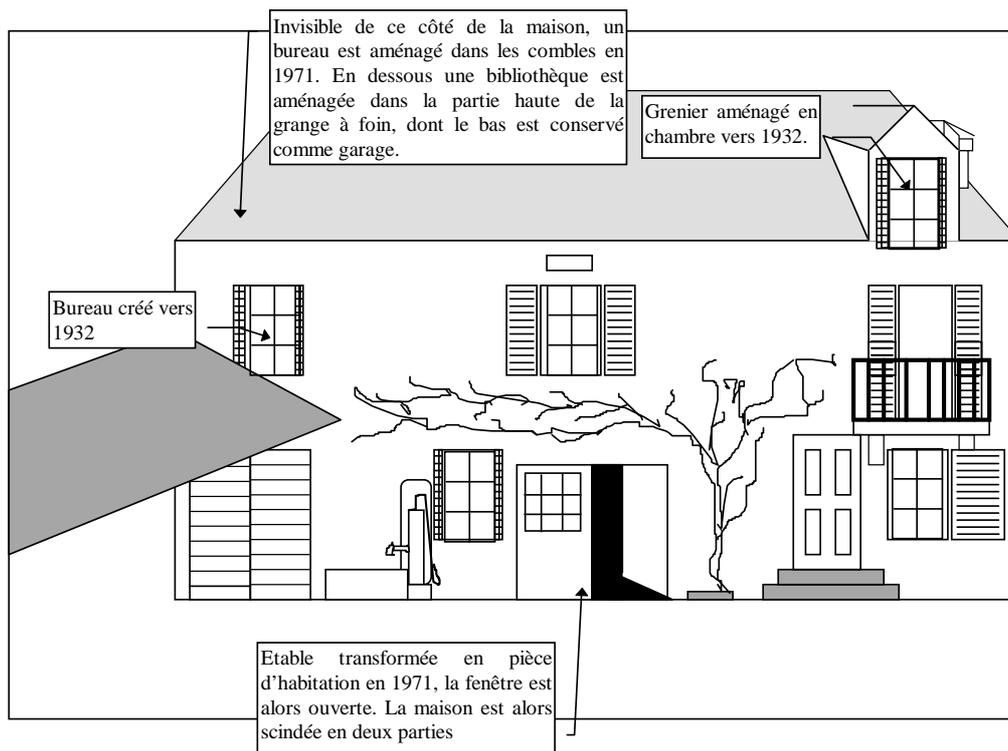
Ces nouveaux travaux sont plus localisés dans l'espace. La maison n'entre plus dans des phases prolongées de désordre et la durée de la réfection ne dépasse jamais une saison. Les

⁹² Bonnin et Dubost 1980 ; Chiva 1987 ; Chiva et Dubost 1990 ; le Dren 1980 le constatent pour la maison rurale en général et Collomp pour la maison de village à Saint-André [1980].

modifications réalisées soi-même sont alors du domaine du loisir pour les bricoleurs, les autres préférant avoir recours à des professionnels.

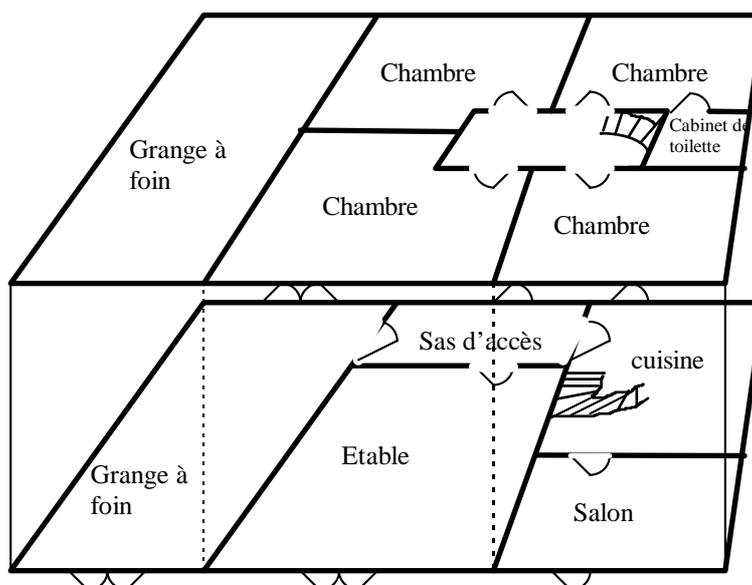


Schéma de la maison des Caron au début des années 1920 d'après un dessin de l'époque. Le balcon est une transformation récente effectuée par la jeune Mme Caron.

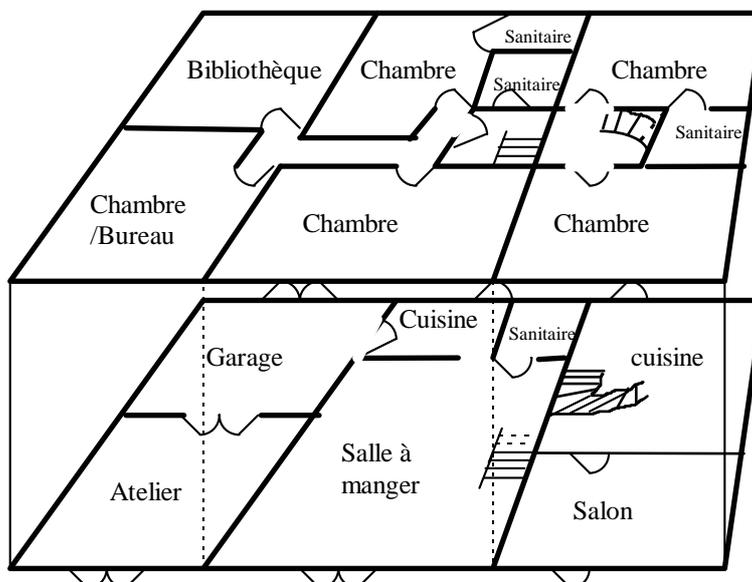


La maison des Caron telle qu'elle apparaît en 1995

La maison des Caron dans les années 1920



La maison actuellement



La maison évolue également au fil des générations en fonction des vues de chacun sur l'aménagement et des effets de mode. Philippe Bonnin insiste sur les transformations continues des maisons, notant qu'il n'y a « ni rupture ni achèvement »⁹³ [1980 : 24].

La maison des Meynard-Caron illustre ces transformations. Elle fut achetée en 1894. Aucune transformation n'est entreprise à l'époque. En 1926, la maison est reprise par le fils cadet. Il fait installer un balcon et une porte fenêtrée devant sa chambre. Un bureau est également créé

⁹³ Ce constat est établi lors d'une étude portant sur le développement de la chambre à coucher individuelle en Margeride.

au-dessus de la grange au début des années 1930, afin qu'il puisse travailler au calme lors de ses séjours. Vers 1950, une salle-de-bain est aménagée dans un réduit du premier étage. Un WC est installé au rez-de-chaussée pour remplacer celui du jardin.

Après le partage entre Mme Meynard et son frère, dans les années 1970, la maison est coupée en deux. Une cloison est aménagée au premier étage au dessus de l'écurie. Mme Meynard héritera de cette partie. L'écurie est transformée en pièce commune. Une cuisine et une salle-de-bain sont installées à un bout. Une échelle de meunier permet l'accès au premier, où les chambres restent identiques. A la fin de la décennie, une bibliothèque est aménagée au dessus de la grange, en face du bureau pour accueillir les livres déménagés du logement principal. Un bureau est installé dans les combles, pour remplacer celui existant, maintenant utilisé comme chambre. En 1982, une nouvelle salle-de-bain est créée au premier étage, une seule paraissant insuffisante pour toute la famille. En 1997, Mme Meynard vient de racheter la part de son frère : la cloison entre les deux moitiés va être abattue.

Après une première phase d'installation où la vie se concentre sur la maison, les sacrifices exigés par son entretien sont moins aisément acceptés : récemment, Mme Meyer préféra partir en voyage en Chine, plutôt que de refaire le plancher d'une des pièces du premier étage. Vivre perpétuellement en travaux est un mode de vie. S'il fait le bonheur de quelques bricoleurs passionnés, beaucoup déchantent aussi.

Vivre les travaux

L'implication du couple dans la restauration, la construction a des répercussions sur la vie familiale et les autres loisirs. M. Thomas s'est ainsi toujours refusé à effectuer plus de travaux

que le minimum nécessaire. Sa maison ne possède pas de chauffe-eau par choix et non faute de moyens. Les réfections entreprises se sont limitées au calfeutrage des fenêtres pour réduire les courants d'air. Son épouse et lui-même considèrent que la qualité d'accueil d'un lieu est plus importante que son confort. Il a souhaité être présent auprès de ses enfants lors des vacances, présence incompatible avec la restauration.

Peu acceptent des conditions de logement aussi vétustes et préfèrent se lancer dans l'aventure des travaux, persuadés qu'elle ne durera pas. Le temps joue alors contre eux. Les restaurations entreprises avec l'enthousiasme du néophyte se transforment peu à peu en cauchemar. Lorsque Mme Mercier me reçoit, une bâche en plastique protège l'accès aux chambres dans la cuisine. La pièce est sombre, les murs sont gris et attendent manifestement d'être repeints. Le plancher de la salle-à-manger salon, aperçu par l'ouverture de la porte, est nouveau, frotté mais non ciré, défoncé par endroits. Mme Mercier elle-même paraît fatiguée, usée, comme sa blouse fanée. Son sourire, partiellement édenté, cherche à excuser l'état des lieux.

« Depuis 20 ans nous faisons des travaux. Nous avons pas encore terminé. C'était dans un état lamentable. On fait petit à petit, mais depuis que j'ai le petit fils aîné, ça fait 5 ans, on n'a pas fait de travaux. Ils viennent le mois d'août, alors on ne fait pas de bruit, faut pas... alors voilà.

Nous avons fait les travaux nous-mêmes. Les enfants n'étaient pas mariés, ils nous ont beaucoup aidé. Mais à présent ils sont chez eux, ils sont mariés. On ne veut pas les ennuyer.

Nous avons laissé la maison comme elle était à part qu'on a démoli le poulailler et les clapiers parce que mon frère, il avait du bétail. C'était pas moderne du tout, même pour le bétail.

On a fait tous les gros travaux, sauf le toit. On a refait les poutres. On ne savait pas si c'était des poutres ou quoi tellement elles étaient noires, il y en avait une épaisseur ! »

Selon l'importance des travaux à entreprendre, la maison reste en chantier, en moyenne, de trois à dix ans, parfois plus. La période la plus décourageante et la plus longue est celle qui

concerne les finitions. Le temps passé à les effectuer s'étire interminablement car rien de spectaculaire ne s'accomplit. Alors, pour vivre dans un confort relatif, les Varéon choisirent de restaurer les pièces les unes après les autres, en fonction des besoins. Ils aménagèrent en priorité la cuisine et la salle de bains, puis les chambres. Celles destinées aux invités peuvent être installées rapidement car dès que la maison commence à être habitable, amis et parents sont conviés, parfois dans le but intéressé d'obtenir d'eux une aide.

Lorsque les travaux concernent la totalité de la structure du bâtiment, qu'il s'agisse d'une construction, d'une reconstruction dans le cas de ruines ou d'une réhabilitation, les résidents secondaires recherchent un logement d'attente. Le camping dans le jardin est une solution : les Morel campèrent pendant deux ans puis leur fils continua, trouvant cette pratique amusante. Les Meyer logèrent à l'hôtel pendant trois ans. M. et Mme Aubert, eux, habitèrent chez leur sœur. Ils y restèrent cinq ans. Pour eux l'attente de l'aménagement fut à la fois tolérable et peu onéreuse, ce qui est rare. La location est une autre possibilité : les Laurenti louèrent plusieurs étés chez la personne qui leur a vendu la grange.

Ces solutions d'attente sont onéreuses ou inconfortables. De plus, elles limitent la réalisation des travaux à un ou deux mois dans l'année. Elles sont abandonnées dès que possible, même si l'état des lieux ne justifie pas une installation qui reste durablement provisoire.

Cette période de transition est le lot de tous les résidents secondaires qui n'ont pas acheté un logement habitable. Les Varéon campèrent successivement dans la grange, la cuisine, la salle-à-manger et la chambre des parents avant que chacun puisse enfin intégrer sa chambre respective. De longues années d'inconfort et de promiscuité précédèrent l'installation finale, vécue avec un véritable soulagement. Les enfants apprécient cette instabilité quand l'environnement permet de leur laisser une entière liberté d'action. Adultes, ils se souviennent

avec bonheur de ce temps sans contraintes. Le désarroi de leurs parents face à la longueur des travaux ne les affectent pas.

Contrairement aux enfants, les adultes vivent la période des travaux comme une réclusion. « Le temps du bricolage consomme le temps libre et provoque un repliement chez soi. » note Philippe Jarreau [1987 : 132]. Le contact avec le village est perdu ou ne peut s'établir : tous les instants passés à Chavannes ou à Saint-Martin sont consacrés à la réfection des lieux et les loisirs sont organisés en fonction des contraintes des travaux. La famille se referme sur elle-même. Les amis sont négligés et les invitations refusées ou uniquement acceptées en hiver, lorsque les conditions atmosphériques deviennent trop rudes pour travailler. L'absence de relations sociales finit par peser. Les usages de la maison sont alors le contraire des rêves attachés à son acquisition : loin de permettre de recevoir amis et famille, elle contraint ses propriétaires à l'isolement. Lors des temps les plus intenses de la restauration, lorsque la distance le permet, il n'est pas rare que le conjoint travaille le soir après ses horaires de bureau, pendant la belle saison. M. Varéon a ainsi passé presque toutes ses soirées à Chavannes durant deux ans, d'avril à octobre, se coupant ainsi en plus de sa vie familiale. Rétrospectivement, Mme Varéon s'étonne d'avoir été capable de vivre aussi intensément ces travaux dont rien ne laissait prévoir ni la longueur, ni la difficulté.

A l'inconfort des conditions de logement, s'ajoute, pour les femmes, la fatigue d'un entretien accru. Les tentatives pour se préserver de la poussière sont vaines et épuisantes. Ainsi, pendant les trois premières années de la vie de son fils, Mme Benoit balayait trois fois par jour pour éviter que la poussière ne s'accumule, reprenant chaque jour son vain combat. Même lorsqu'un certain détachement est affecté face au désordre et à la poussière ambiante, il est nécessaire de nettoyer plus souvent que d'habitude.

Des regrets s'installent parfois, ainsi que le pessimisme pour l'avenir lorsque les travaux semblent devoir s'éterniser. Mme Benoit, depuis l'achat d'un pavillon en banlieue lyonnaise, regrette le temps passé à Chavannes pour une maison dont le confort restera toujours moindre que celui de sa résidence principale, qui de plus n'a pas de jardin. Le sentiment de ne jamais arriver à en voir la fin est vivement ressenti, période de morosité qui précède l'achèvement.

En effet, la fin des travaux est une période critique : la lassitude guette. L'entrain diminue, alors même que la plus grande partie de la maison est restaurée ou bâtie. La projection dans l'avenir pour trouver une motivation à continuer devient difficile. La maison dévore le temps et l'énergie.

Mme Mercier : «Je devais peindre sur le plâtre mais je n'ai pas le courage. L'électricité n'est encore pas finie. La moitié du temps on est fatigué, alors on en fait pas beaucoup. Et puis on en a un peu assez. On apprécie moins. Avant on était bien content, on se dépêchait pour venir, maintenant on dit "oh, encore aller travailler". Ça dure trop longtemps.»

Le temps pris pour la réalisation des travaux l'est sur celui d'autres loisirs, du repos, de la famille même, la maison absorbant tout le temps libre. Peu de résidents secondaires s'accordent des temps de récupération lorsque la construction devient trop pesante. Rare est donc le cas de M. et Mme Paschetta qui prirent le parti de s'évader ailleurs en France à intervalle régulier.

Après une période d'immersion de trois ans, Mme Lambert décida de reprendre une vie sociale, laissant son mari s'occuper seul de la maison, ce qui convenait tout à fait à ce dernier. Rencontrer du monde devenait nécessaire pour son équilibre psychologique. Elle commença à s'occuper du comité des fêtes comme simple membre tout d'abord, puis comme présidente. Ce biais lui permit de renouer des contacts avec les villageois perdus de vue.

Certains, conscients que le découragement les guette, cherchent à rendre visible les différentes phases des travaux. M. et Mme Laurenti aidés des autres co-propriétaires, fêtèrent toutes les

étapes de la construction par un méchoui auquel étaient conviés parents et amis et les habitants du hameau. Ces fêtes furent l'occasion de maintenir le contact avec nombre de leurs connaissances et de s'intégrer malgré le peu de disponibilités laissés par les travaux. Le jour de l'an est aussi célébré dès que la maison peut être un peu chauffée. Faire partager cette maison dont la réfection freine momentanément toutes relations, maintenir des liens, tels sont les objectifs de ces réunions qui permettent en même temps de rêver à ce que sera cette résidence secondaire une fois restaurée.

D'autres essaient d'endurer jusqu'au bout, soutenus par l'idée de posséder enfin la maison rêvée. Le souhait d'arriver à la fin de la réfection coûte que coûte, le plus vite possible, quitte à ne plus vivre que pour cela, domine. L'attente du dénouement peut devenir insupportable. La résidence secondaire, alors même qu'elle devenait habitable, est vendue. La maison devient porteuse de trop de souffrances engendrées par les privations d'argent et de temps. Les sentiments d'amour qu'elle avait suscités sont déçus, bafoués. Le vocabulaire employé pour décrire les sensations qui ont précédé la vente est le même que celui qui pourrait décrire une passion malheureuse. Lors d'une visite dans la région, l'ancien propriétaire de la maison acquise par les Garnier souhaite la visiter. Il était accompagné d'amis et leur expliqua, ainsi qu'aux nouveaux détenteurs, tous les travaux qu'il avait effectués. Il fut touché de retrouver une pièce de ferronnerie ouvragée qu'il avait façonnée en lustre pour éclairer l'entrée, à l'endroit auquel il l'avait destinée. Il était très ému par cette visite. Son épouse ne voulut pas retourner dans la maison. Elle resta dans le jardin, justifiant son refus par un excès de mauvais souvenirs : « *J'ai trop aimé cette maison, j'en ai trop souffert.* ». Sans aller jusqu'à des sentiments aussi extrêmes, la fin des travaux est accueillie avec soulagement, une certaine incrédulité en regard de la tâche accomplie et des regrets lors du calcul du temps dévoré. Mme Varéon se dit heureuse de ne pas avoir connu à l'avance la durée de la restauration, car elle pense qu'elle aurait renoncé.

Le programme des réfections à entreprendre et leur planification sont décidés en couple. Certains impératifs s'imposent : remonter les murs, refaire un toit effondré ; d'autres choix sont sujets à négociation comme celui des pièces à restaurer ou leur fonction :

M. Meyer : « La maison n'est pas terminée. Il y a des endroits qu'on n'a jamais pu achever, la cuisine par exemple parce qu'on ne s'est pas toujours mis d'accord. Et puis le moment vient où on se dit : "Respecter les lieux, ce qui en fait le charme, ce qui fait qu'on y est attaché, mais avoir les commodités nécessaires". Il y a parfois une contradiction entre les deux et c'est là que ça a bloqué dans certains cas. Le résultat : la cuisine que vous avez aperçue, avec des coins où on n'a pas réussi à trancher et c'est resté un petit peu en l'air. »

Ce cas, bien qu'un peu exceptionnel, car il est rare de rester dans cet état d'inachèvement, illustre les conflits qui peuvent surgir entre conjoints à propos de la maison. Les travaux réalisés par l'époux sans d'adhésion complète de son épouse, peuvent la conduire à un désintérêt pour ce bien porteur d'un surcroît de travail. Cet état cristallise des insatisfactions.

Dans des logements en meilleur état, ces avis peuvent diverger à propos des parties de la maison où l'attention doit se porter. M. et Mme Barbier remarquent qu'«*il y a toujours une attitude différente de l'homme et de la femme face aux travaux de la maison.*». Pour illustrer son propos, Mme Barbier rajoute :

« Par exemple, il y a des fuites dans le toit à côté. Il n'y attache pas d'importance. Moi je dis non, c'est un toit il faut que ça résiste même si c'est l'écurie. "Oh, on peut pas tout faire, etc.". Mais c'est drôle, je l'ai déjà remarqué chez des amis qui sont dans la même situation que nous, il y a toujours une attitude différente de l'homme et de la femme face aux travaux de la maison. »

Restaurer, aménager, bâtir nécessitent un consensus entre les conjoints, une forte détermination et de savoir s'accorder du répit, ou ce deuxième logement qui se veut un lieu

d'épanouissement familial génère tensions et mésententes, accrus par la fatigue et la déception. Ce temps est vécu comme une épreuve d'endurance physique et psychologique à cause des conditions de vie durant cette période, de l'isolement relationnel, et des privations dues au coût des travaux.

Quel style ?

Les restaurations, les constructions observées s'échelonnent dans le temps. Il en résulte une évolution des pratiques, en fonction des directives, des normes de bon goût et des modes.

Le style intérieur ou extérieur donné à la résidence secondaire, lors de la restauration ou de la construction, est révélateur de la place donnée à ce bien et du statut qu'il confère dans la société. A la fin des années 1970, le choix résidait entre restaurer ou moderniser, la différence s'exprimant dans la façon de faire et le choix des matériaux [Dubost 1980]. Restaurer ou moderniser reflète l'esprit dans lequel la maison a été achetée ou héritée. Tous deux impliquent des remaniements architecturaux importants car :

« ceux qui « *modernisent* »⁹⁴ n'abandonnent pas la tradition autant qu'on le croit, ceux qui « *restaurent* » y sont moins fidèles qu'on ne le dit, et dans les deux cas on conserve des traditions, mais ce ne sont pas les mêmes : chaque milieu social a sa mémoire et son passé. » [Dubost 1982 : 59].

Dans les années 1960, moderniser était l'expression d'une réussite sociale. Bâisseurs et transformateurs d'ancien construisaient alors sur le même modèle. Mme Sauret hérite de la maison de ses parents en 1954. Son mari entreprend alors de la moderniser. Il bâtit une abside pour agrandir la cuisine et plutôt que d'ouvrir une fenêtre, fait pénétrer la lumière par des carreaux transparents dépolis. Le sol est recouvert de petits carreaux chinés beige au rez-de-chaussée et gris à l'étage. L'escalier est bétonné puis peint en rouge brique. Un lavabo est

⁹⁴ Guillemets et italiques de l'auteur de l'article.

installé dans chacune des chambres. Les fenêtres sont agrandies et les persiennes sont remplacées par des rideaux en fer peints en blanc. Les murs extérieurs sont recouverts de crépi puis peints en blanc. Après cette dernière transformation, la maison parut être la sœur de celle que les parents de M. Giraud venaient de faire construire à Chavannes. Les matériaux et le style donné aux réfections sont aujourd'hui différents. Actuellement, les Giraud ou les Sauret auraient sans doute opté pour un style qualifié de rustique ou de local, la différence étant parfois peu perceptible aux interlocuteurs.

Comment se traduisent aujourd'hui ces choix sur le terrain ? A quel passé est-il fait référence lors des restaurations ?⁹⁵ Dans l'enceinte de Chavannes, de même qu'à Saint-Martin, la présence de monuments classés impose des contraintes pour le style extérieur des bâtiments : les travaux ne peuvent être entrepris, théoriquement, sans l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. A Chavannes, M. et Mme Varéon désiraient ouvrir de larges baies au rez-de-chaussée de leur maison. Ils ne purent qu'agrandir légèrement les fenêtres existantes et durent poser des vitres à petits carreaux. Le parc du Mercantour donne également des directives dans les hameaux, directives absentes dans l'Ain, ou dans les Alpes Maritimes avant 1977. En revanche les intérieurs se distinguent : les murs crépis et peints en blanc des maisons restaurés sont ici couverts de papiers peints.

Outre les contraintes imposées par les diverses instances administratives, la structure du bâtiment peut limiter les transformations possibles. Le coût de ces travaux peut être aussi trop élevé : ouvrir une baie vitrée coûte cher et peut déstabiliser une vieille maison. Certaines

⁹⁵Dubost et Bonnin parlent d'une « sédimentation de passés successifs » qui rend toute allusion à un « passé de référence » caduque [1980 : 7]. Cuisenier remarque que le passé auquel il est fait allusion remonte la plupart du temps au XIX^{ème} siècle [1987], constat corroboré par Malle [1987]. Chiva et Dubost notent que « l'habitat traditionnel que nous observons aujourd'hui n'est pas celui du siècle dernier. Nous n'en voyons que le noyau dur, nettoyé de toutes les infraconstructions qui l'enserraient et qui lui donnaient un aspect repoussant aux yeux des observateurs de l'époque. » [1990 : 22]. Cf. également au sujet de l'évolution de l'habitat Collomb et Guibal [1983].

anomalies ne peuvent être totalement corrigées sans que la structure en pâte. Le plancher de la ferme dont M. Graglia hérita présentait des écarts de niveaux d'environ 25 centimètres. Ceux-ci ne furent que partiellement réduits car la chape de béton aurait été trop lourde pour la voûte qui la supporte.

Les bâtisseurs ne justifient pas le style de leur construction : elle est neuve avant tout. La question du style est secondaire et que la maison se fonde ou non dans le paysage local n'entre pas en considération. La demeure est bâtie avant tout pour soi et avec le souhait qu'elle soit fonctionnelle. C'est pour cette raison qu'elle est bâtie et non achetée. Les éléments définis comme rustiques, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs, suffisent à en indiquer le caractère campagnard.

Le style parfois recherché est celui qualifié de chalet. Sous ce terme sont désignées des maisons en bois ou parfois même en pierres, mais de dimensions réduites. A Saint Martin les bâtisseurs justifient ce modèle de maison en invoquant le caractère montagnard de l'environnement. Que cet habitat soit totalement étranger à la région n'a aucune importance, car c'est une certaine image de la montagne qui est recherchée, en dehors du référentiel local. Ce type de construction a aussi l'avantage d'être relativement bon marché. Il se retrouve également dans l'Ain. Dans les deux départements se retrouvent des petites maisons à volets pleins ajourés d'un cœur. Les matériaux recouvrant les murs changent : crépi blanc, pierres apparentes, etc. mais la référence est la même. Ce type de bâtiment qui permet l'accession à la construction de personnes aux faibles revenus, semble également répondre à une imagerie des loisirs qui dépasse le cadre d'un simple département.

Les bâtisseurs recherchaient des logements neufs, sans se soucier d'une référence au style des constructions existantes. Même lorsque des matériaux sont imposés, les directives ne sont pas toujours suivies à la lettre. Quand la volonté de s'approcher d'un style local existe, c'est néanmoins l'aspect pratique qui prime.



« Maison un peu ferme, un peu rustique. »

Mme Paschetta : « On n'avait pas envie de marbre... En bas c'est en bas et en haut c'est différent. Et puis, moi ce que je voulais c'est qu'on puisse tolérer le désordre. En plus on était tenu à certaines obligations. On devait faire des petits carreaux : j'ai pas réfléchi pour le nettoyage mais enfin... On devait mettre des pierres. En fait ça tombait bien parce que tout ce qu'on avait un peu envie, ça tombait dans le style qu'on demandait. Il n'y avait que la toiture où ils étaient un petit peu plus parce que on commençait à trouver que les tôles c'était plus trop dans le... mais en expliquant bien qu'on allait les peindre, ça a été accepté. Maison un peu ferme, un peu rustique. »

Les maisons bâties ne ressemblent guère aux maisons de la région malgré les affirmations de leurs propriétaires et cela même lorsque des contraintes stylistiques sont imposées. La construction obéit à sa propre logique, différente de celle qui présida à la construction des bâtiments anciens. Granges, étables ou bergeries comprises dans la structure de ces habitations qui contribuent à l'élaboration de leur style ne sont d'aucune utilité pour les résidents secondaires. Ce fait et la différence des matériaux employés, rendent ces maisons nécessairement autres. Dans ce contexte, vouloir construire à l'identique est proche de l'absurde et ainsi que le note Christian Bromberger :

« Nous sommes [...] dans une période de revalorisation des anciens styles régionaux, qui se traduit sur le plan architectural, en raison d'un certain nombre de normes et de contraintes imposées par les directions de l'urbanisme et de l'architecture, par une duplication des styles traditionnels. Cette duplication n'est en général qu'une singerie d'assez mauvais goût qui bloque d'ailleurs toute capacité d'innovation. » [1988 : 12]

N'importe quelle construction ne doit cependant pas être tolérée, d'où toute la difficulté de donner des directives de cohérentes avec leur époque et l'esprit d'une région. Cette difficulté d'harmonisation entre les besoins des résidents secondaires, les contraintes financières et le style d'un bâtiment est aussi présente pour la restauration.

Aux alentours des années 1950, les restaurations sont marquées du sceau de la fonctionnalité. La maison doit être pratique, facile à nettoyer et si possible à chauffer. Cette conception de la restauration évolue peu jusqu'au début des années 1980, même si des résidents secondaires cultivés se tournent déjà vers ce qui sera le rustique ou la restauration dans le style local. Pour eux c'est la belle époque, surtout en ce qui concerne l'ameublement, car les fermes vendent leur vieux mobilier à des prix dérisoires.



Une grange transformée en habitation.
Le respect de la structure du bâtiment a été imposé

A la fin des années 1960, pointe le style dit rustique, parfois confondu avec la restauration respectant le style du bâtiment. Il connaîtra de nombreux avatars. Il est le style fourre-tout du moment, tant les variations sont importantes. Il est toujours très présent actuellement.

Certaines caractéristiques se retrouvent tant dans l'Ain que les Alpes Maritimes. Extérieurement, les maisons comportent des pierres apparentes, des fenêtres en bois et des volets pleins vernis. Le mobilier intérieur est en pin ou en chêne massif, les murs des pièces principales sont ornés de pierres apparentes, ou crépis et peints en blanc. Le rustique s'accompagne d'une recherche de fonctionnalité.



Une maison modernisée

Un remodelage complet de la maison, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, caractérise les travaux entrepris. Les fenêtres sont agrandies pour que la lumière puisse pénétrer. La maison gagne en cohérence grâce à une réorganisation de la distribution des pièces. La ménagère doit pouvoir maîtriser aisément l'espace, sans fatigues inutiles. Les matériaux utilisés pour le revêtement des sols et des murs sont choisis pour leur facilité d'entretien.



Une maison restaurée dans un style qualifié de rustique

Des détails pratiques, telles les cheminées équipées d'un récupérateur de chaleur et d'une vitre pour éviter que les cendres ne se répandent, rappellent la recherche de fonctionnalité. Les objets et accessoires présents dans la maison, comme les pierres à évier, sont déplacés de façon à pouvoir être exposés comme éléments de décoration ou complètement éliminés. Les Garnier supprimèrent la pierre à évier et le cendrier⁹⁶, trop archaïques selon eux, mais conservèrent le foyer en adaptant une cheminée avec un insert à l'intérieur. La maison dite fonctionnelle diffère essentiellement par son ameublement et les matériaux de décoration choisis, mais l'agencement général est le même. Le rustique est ici une adaptation de la

⁹⁶ Le cendrier est ici une cavité dans le mur, située à côté du foyer, destinée à recueillir les cendres encore chaudes. Il était possible de maintenir ainsi des plats au chaud.

fonctionnalité à un « esprit campagnard » ainsi qu'en témoignent les éléments conservés mais aussi ceux écartés. Restaurer ne signifie pas ici muséifier mais adapter une demeure ancienne aux exigences du présent.

Jean Baudrillard qualifie la restauration de syndrome néo-culturel [1968]. Il s'interroge sur le statut d'une construction dont il ne subsiste que quelques pierres après sa reconstruction et estime que ces dernières servent à disculper « l'ensemble de tous les compromis que la modernité y passe avec la nature dans l'intention pourtant innocente d'en multiplier le confort. » [1968 : 109]. Toute restauration est modernisation, mais ce sont les quelques pierres, leur agencement qui font la différence avec une simple modernisation, encore que des nuances soient à apporter. Il peut s'agir d'une restauration effectuée en respectant le style du bâtiment et de la région ou du rustique, les deux termes étant souvent confondus.

La restauration proprement dite a fait son apparition à Chavannes avec les Meyer, vers 1960.

Ils étaient alors considérés comme des précurseurs, voire même comme des originaux.

M. Meyer : « Quand on a parlé de la maison, les gens ne comprenaient pas. Elle était en ruine depuis si longtemps, qu'on était aveugle quand on passait devant cette maison qui n'existait plus. Alors quand on l'a restaurée, ça a probablement suscité de l'intérêt et une sorte de plaisir ou de sympathie. Ils ont vu que des parisiens sont arrivés, qu'on faisait ça sans entrepreneurs qui vient avec ses bulldozers etc. On l'a fait en ayant recours à des artisans et en faisant pas mal de choses nous-mêmes, d'ailleurs ça a pris pas mal d'années, donc là on a eu une entrée dans le village qui était plutôt sympathique et qui se passait bien. Je crois que les gens ont compris qu'on était un peu différents de bien d'autres, d'abord comme parisien et puis peut-être un petit peu autrement aussi, et qu'on aimait cette maison, qu'on voulait la respecter, la restaurer, ne pas lui donner un caractère qui serait moderne alors que cette maison ne l'est pas. »

La disposition des pièces et l'aspect général des lieux n'est pas modifié quand existe une volonté de garder le style de la maison, ou du moins un agencement général rappelant la ligne

du bâtiment - comme dans le cas des granges transformées en habitation. Le logement doit retrouver, dans la mesure du possible, son aspect dit originel, bien que l'origine en paraisse bien souvent incertaine. Les pierres à évier sont conservées là où elles se trouvent et sont parfois même encore utilisées : cas des Caron au Clots. Balustrades, fenêtres et portes sont refaites à l'identique par des menuisiers au lieu d'être achetées chez des industriels. Une telle restauration exige une certaine connaissance de l'architecture locale et donc une démarche plus volontaire que les autres réfections accessibles à tous soit par des modèles aperçus chez des amis, soit dans des magazines de décoration. Dans les Alpes Maritimes, la démarche est facilitée par un guide au titre évocateur édité par la direction départementale de l'agriculture indiquant le style de chaque vallée : *Construire dans le Haut Pays sans compromettre l'architecture traditionnelle* [1980]⁹⁷, mais encore faut-il avoir eu connaissance de cette brochure. Cette plaquette ne retient pour chaque village qu'un style de bâtiment, ce qui est assez réducteur et ne s'intéresse qu'à l'aspect extérieur. Gérard Collomb souligne « les limites des prises de position en matière de préservation de l'habitat rural ancien » [1983 : 37]⁹⁸ qui le confinent dans une représentation statique qui prend alors valeur de modèle, modèle sur lequel s'interroge également Jean Cuisenier :

« Ainsi advient-il que de modestes maisons paysannes, construites sans plan d'architecte deux siècles auparavant, mais relevées pour le *Corpus* par un architecte, fonctionnent maintenant comme têtes de série pour des dizaines, voire des centaines de maisons semblables. Similitude toute extérieure, on s'en doute, dans la mesure où ces habitations néo-régionales ont perdu la fonction d'origine de leur lointain modèle, qui était aussi une fonction économique. Similitude qui donne à penser cependant. Comme si la capacité d'un type à valoir comme modèle à travers des siècles dépendait de la loi de composition des lieux qui le caractérise. » [1987 : 99]

Modèle qui apparaît d'autant plus discutable que, sur nos deux terrains, le style des bâtiments est varié, influencé par les diverses architectures des régions limitrophes.

⁹⁷ Cette plaquette a été établie à partir du livre de Paul Raybaud et Michel Perreard portant sur l'architecture rurale du Comté de Nice. [1981]

⁹⁸ Cf. également Chiva et Dubost 1990 et Dubost [1982]

D'autre part, le « bon » modèle de restauration n'est pas en dehors des modes et les normes de bon goût, influencées par les critères savants qui ont évolué depuis l'ère des pierres apparentes à celle de l'enduit à la chaux coloré dans la masse par le sable. Comme le note Françoise Dubost à propos des maisons restaurées du Beaujolais, la restauration « est surtout l'expression du goût d'un milieu social, et comme tous les goûts, elle obéit à des modes. » [1980 : 14]. Restaurer dans le style dit du pays implique l'utilisation de matériaux spécifiques, comme l'huisserie par exemple qui doit être commandée aux artisans, ce qui peut parfois augmenter le coût des travaux. Ce type de restauration ne va pas également sans l'acceptation d'un certain inconfort, comme le note M. Meyer. Sa maison, de 20 mètres de long sur 11 de large, possède un étage, plus un grenier aménageable et la même surface de caves. Les murs sont en pierres apparentes, de même que l'escalier qui permet d'y accéder. Les Meyer n'ont modifié aucune des ouvertures ni des cloisons. Ils ont supprimé un four datant du début du siècle qui obstruait la cheminée de la pièce principale. Les pièces de la construction existantes ont servi de modèle pour la réfection de l'escalier et de sa balustrade. Chaque élément, dont le passé remontait à plus d'un siècle, a été conservé. Ce choix du respect des lieux a rendu l'installation des sanitaires problématique. Une pièce de 30 m², difficilement chauffable, a été choisi pour accueillir la salle de bain. Les toilettes, installés dans le grenier, permettent la contemplation de 60m² de vide, leur installation étant toujours provisoire. La cuisine a été aménagée dans une maison attenante, de construction plus récente, mais elle aussi reste inachevée, la création de toutes les parties récentes ayant posé problème.

M. Meyer : « Le moment vient où on se dit : "Respecter les lieux, ce qui en fait le charme, ce qui fait qu'on y est attaché, mais avoir les commodités nécessaires", alors il y a parfois une contradiction entre les deux et c'est là que ça a bloqué dans certains cas. »

Garder les dalles du rez-de-chaussée, magnifiques mais mal jointoyées et de guingois, c'est accepter de ne jamais posséder de sol plan réputé d'entretien facile⁹⁹. Une grande cheminée est une source de courants d'air et un moyen de chauffage médiocre. Face à ces inconvénients, surtout lors d'une utilisation prolongée, le confort est préféré, ce à quoi ne se sont toujours pas résolu les Meyer.

La fonctionnalité et le suivi du style local entrent parfois en contradiction. La salle de bains est une pièce fonctionnelle avant tout et qui doit être facile à chauffer. Lorsque les moyens le permettent les sanitaires sont choisis dans un style rappelant « l'ancien » - qui n'a dans la majeure partie des cas jamais existé dans la maison avant qu'elle ne soit restaurée. Les Seurat ont équipé leur cuisine de meubles en Formica blanc, et les chambres sont meublées simplement. En revanche, le style extérieur et les pièces d'apparat ont conservé une facture ancienne. Leur maison étant inscrite à l'inventaire des monuments historiques, pour chacune des étapes des travaux ils ont demandé conseil à l'architecte des Bâtiments de France et ont eu recours à des entreprises spécialisées dans la restauration de bâtiments anciens. Tout en étant conscient de la valeur de leur maison ils souhaitent pouvoir s'y sentir à l'aise. Gérard Lenclud note au sujet de la maison traditionnelle que ce qu'elle contiendrait de traditionnel

« serait moins son architecture exacte ou les matériaux dont elle est faite que « l'idée » ayant présidé à sa construction, le complexe de sens cristallisé en elle et ayant survécu identique à la transformation éventuelle de ses éléments constitutifs. » [1987 : 115].

Une maison traditionnelle n'est donc pas exempte de changements et c'est bien ainsi qu'elle est perçue, car des modifications sont sans cesse apportées pour adapter la maison aux désirs actuels.

La cuisine tient une place à part. Le style « rustique » est préféré aux éléments locaux présents lors de l'achat également pour des raisons pratiques. Les ustensiles modernes ont résolument remplacés poêles à bois et des cendriers même chez les Meyer. Cuisinière à gaz ou électrique,

⁹⁹ Nous verrons plus loin ce que cette réputation a d'usurpée.

réfrigérateurs se doivent d'être présents ainsi que les gadgets de la modernité, dès que les moyens le permettent. Cette pièce est un lieu d'ouverture et de forte présence de la ménagère. De plus, les amis sont appelés à la traverser, si ce n'est à y séjourner, lors de leurs visites. Une attention particulière est ainsi donnée au décor. L'électroménager est encastré dans des éléments en bois brut qui servent également au rangement. Des meubles anciens côtoient machine à laver et réfrigérateur ultra-moderne. De fait, masquer la modernité nécessite des revenus importants. Le caractère dual de cette pièce, à la fois laboratoire culinaire et lieu de vie, explique cet aménagement hybride, compromis entre la modernité et le caractère ancien de la demeure. Les Boyer et les Meyer achetèrent pratiquement la même année, vers 1964, deux maisons bâties à la même époque, au 16^e siècle, sur un modèle presque identique. Les Meyer, nous l'avons vu, s'appliquèrent à redonner à la maison ce qu'ils pensent avoir été son style d'origine. Les Boyer, au contraire, recouvrirent les dalles de carrelage, enlevèrent les pierres à évier « *C'est tout de la vieillerie* », et repeignirent les murs et les poutres en blanc. Lors de leur achat, certaines personnes en vue dans le village avaient tenu à visiter la maison et s'étaient intéressés à l'architecture intérieure du bâtiment mais « *On voit bien que ce n'est pas eux qui y entretiennent* ». L'aspect pratique prime ici sur la possible valeur architecturale du bien. Les deux attitudes sont néanmoins révélatrices de modes et de modes de penser de leur milieu social, les Boyer étant des petits commerçants qui découvraient alors le confort moderne tandis que les Meyer étaient déjà sensibilisés à la conservation des bâtiments par leurs professions.

C'est dans la pièce de vie que se concentrent les efforts pour donner un style à la maison. Suivant que les éléments d'origine sont conservés ou non comme le dallage ancien, la mangeoire de l'écurie, ... la maison garde un cachet local ou paraît au contraire plus standard. De nouveaux éléments seront ajoutés, destinés à renforcer l'illusion d'un style rustique, dont l'inévitable cheminée, de préférence à foyer fermé. Le choix de l'ameublement joue également

un rôle important ainsi que nous le verrons plus loin, mais l'unité de style entre l'extérieur et l'intérieur est rarement une préoccupation. En effet, lorsque la conservation du style de l'habitat régional est recherché c'est surtout l'extérieur qui est concerné, le style intérieur relève lui d'une autre approche et surtout d'autres contraintes. La restauration se heurte ainsi aussi aux besoins de son époque et pousse à la recherche de compromis.

La décoration est influencée par des effets de mode, comme les conseils de décorateurs, lorsque les moyens financiers le permettent, ou de magazines comme *Maison et jardins*, *Maison rustique*, etc. Des tendances peuvent être dégagées. Ainsi, vers 1980, dans l'Ain, il était de bon ton de casser les cloisons et de construire des espaces très hauts où les chambres étaient installées en mezzanine.

Mme Barbier : « On avait fait visiter la maison à un ami qui était architecte. Sa femme était rentrée et nous avait dit "Alors, il faut tout casser, et puis vous faites une mezzanine". Moi ça m'avait semblé vraiment une injure parce qu'une mezzanine, ça ne correspond à rien dans la maison. »

Ces magazines influent sur des aménagements intérieurs et extérieurs plus ou moins directement selon les moyens et les pressions subies. Chez certains, le bon goût s'exprime par opposition à ces magazines présentés comme l'expression d'un goût populaire. Les personnes qui pensent posséder le bon goût s'affirment par opposition aux magazines cités plus haut. Mme Meyer était journaliste à *Elle*. Elle a réalisé un reportage sur la maison des Verger, présentée comme un modèle de restauration et d'ameublement¹⁰⁰. Le discours est là plus ambivalent car, tout en se défendant d'être influencé par des magazines considérés comme l'expression d'un goût populaire les maisons sont exposées dans ces mêmes journaux et ainsi

¹⁰⁰ Roland Barthes rappelle qu'*Elle* est une vitrine pour des milieux à faibles revenus. Le magazine est destiné à faire rêver plus qu'à donner des indications pratiques [1957].

présentées comme des modèles. Le peu d'informations que nous avons recueilli à ce sujet ne nous permet pas d'affiner cette analyse comme elle le mériterai, mais cette influence des magazines féminins ou concernant l'aménagement de la maison mérite d'être notée.

*
* *

Les résidents secondaires œuvrent dans ces communes sur du bâti ancien parfois en très mauvais état, avec leurs moyens et leur vision de la résidence secondaire. Parmi les résidents secondaires qui échouent à Chavannes ou Saint-Martin tous ne rêvaient pas de posséder un bâtiment chargé d'histoire mais qu'un logement fonctionnel répondant aux normes de confort actuel, ce qui explique certaines transformations ou constructions qui ne correspondent pas à des standards locaux établis par les autorités compétentes.

Restaurer ou bâtir a ainsi des conséquences sur l'aspect de la commune. La reconstruction des fermes et des maisons abandonnées a participé à l'entretien du bâti et de ce fait d'une partie du paysage tant à Chavannes qu'à Saint-Martin. Toutefois, de nombreux bâtiments ont changé de destination, ce qui a modifié l'aspect des constructions. Cet entretien, décrié lorsqu'il n'est pas réalisé selon les normes du bon goût en vigueur, a permis néanmoins à Chavannes de conserver un aspect habité pendant la plus noire période de son dépeuplement, et aux hameaux de Saint-Martin d'éviter de n'être plus que des ruines. En effet, ce ne sont pas les quelques habitants de cette commune qui auraient pu entreprendre une réfection aussi systématique même s'ils en avaient eu le désir. Des erreurs, selon les principes en vigueur, ont été commises dans le style, le choix des matériaux. Denis Chevallier indique la nécessité « d'accompagner toute action en faveur de l'habitat traditionnel du maintien des activités

susceptibles d'entretenir le patrimoine bâti et son environnement. » [1988 : 92]. Or, dans le contexte de désertification de Saint-Martin, faute d'activités, ce sont les résidents secondaires qui participent au maintien du patrimoine immobilier rural. Faute de mieux, s'intéresser plus particulièrement à cette population, à ses aspirations, à sa possible action sur la patrimoine architectural paraît ici nécessaire.

Sur nos deux terrains, la restauration est soumise aux effets de mode, à l'image que tout un chacun a du bon goût, contraint cependant par des possibilités financières réduites. Comme pour toute mode, des périodes successives peuvent être observées. Ce que nous appelons le style fonctionnel ou moderniste des années 1960, fut suivi du style rustique. Survint ensuite un style qui se veut soucieux du respect de l'architecture locale. Les organismes étatiques ont sans aucun doute joué un rôle dans la sensibilisation des populations aux qualités architecturales de leurs bâtiments, même si ce rôle peut être discuté.

Autre phénomène architectural directement lié aux revenus des résidents secondaires : le chalet et ses multiples avatars qui permit la réalisation de constructions bons marchés. Les mêmes mouvements s'observent dans les deux communes, la seule différence étant l'accentuation de l'aspect montagnard dans les Alpes Maritimes, dû au milieu physique.

Ce qui diffère essentiellement dans la construction est l'acte de fonder qui suppose des moyens matériels importants. Le recours à des artisans est plus fréquent que lors de la restauration. Les réalisations sont personnalisées grâce à la plus grande liberté de choix des matériaux et de style. Les attentes ne sont pas non plus les mêmes : une maison neuve se doit d'être fonctionnelle tandis qu'une maison ancienne peut ne pas l'être. Ainsi, une maison neuve répond à d'autres logiques que celles des bâtiments anciens, elle est bâtie avec des matériaux autres et ne peut donc jamais leur ressembler totalement.

Les résidents secondaires, que ce soit à Chavannes ou à Saint-Martin, sont peu secondés. Ils restaurent seuls par nécessité plus que par choix et peu d'entre eux bénéficient d'une aide

régulière. Peu ont aussi recours aux services d'artisans par souci d'économie : les résidents secondaires sont dans l'ensemble modestes et préfèrent effectuer les travaux eux-mêmes, sauf lorsque la difficulté technique de la réalisation dépasse les compétences des bricoleurs. Ces travaux sont l'occasion de premiers contacts avec la société locale, qui demeurent néanmoins ténus.

Les travaux, débutés dans l'euphorie, s'avèrent rapidement très lents et donc trop long. Ils contraignent la famille à vivre dans des conditions précaires pendant de nombreuses années. La désillusion s'installe alors qui peut parfois conduire à la dépression et la vente. Par sa durée et les fortes contraintes psychologiques qu'elle génère, la période qui suit l'achat peut être comparée à une épreuve initiatique d'entrée en possession de la résidence secondaire. Reste ensuite à aménager et à vivre dans ce bien.

Cahpitre 6 - Aménager et entretenir

Anne est venue pour la dernière fois dans la maison de Fenneville, accompagnée par ses amis les plus chers. Elle a convoqué un brocanteur qui doit débarrasser la vieille demeure afin de faire place nette pour les nouveaux occupants. Elle a peur. Elle a peur de tous les souvenirs qui vont se lever à mesure que disparaîtront les objets jadis aimés, placés là par Simon avec tant de soin. Le brocanteur est fruste et brutal, il manie sans précaution les coupes d'albâtre, les tables de chevet, les livres. Il ne fait pas la différence entre deux vieux parapluies et une gravure ancienne. Il enfourne tout dans sa camionnette. [...]

Elle n'écoute pas ses amis qui lui conseillent de garder ceci ou cela, elle ne veut rien conserver. Simon est mort, la maison est vendue, rien ne doit demeurer de ce qui a tissé maille à maille, au cours des années, une joie de vivre. Elle donne comme elle jetterait, elle refuse de s'attendrir, de se rappeler que Simon avait longtemps voulu cette lampe à l'abat-jour jour de soie sur un pied de cristal, ce globe qui protège un bouquet de mariée d'autrefois sur son coussin de velours bleu, cette gravure qui représente une chasse à courre dans la campagne d'Angleterre... [...]

Le brocanteur s'en va, sa moisson terminée. A l'arrière de la camionnette un petit dressoir, fabriqué par Simon avec quelques planches, porte encore les ustensiles qui y étaient accrochés. Dans la voiture de ses amis Anne regarde le fourgon qui va lentement, ils le suivent comme on voit un convoi funèbre, et elle voit, dérisoire, une écumoire émaillée qui se balance suivant les cahots de la route.

Suzanne Prou, La Maison des champs, 1993

Une fois les travaux d'aménagement achevés, la vie de la maison s'organise. L'aménagement intérieur et le mobilier complètent les travaux, apportent une note de confort. Cependant, comme lors de l'achat puis de la réfection, la recherche du moindre coût prime. Selon l'importance accordée aux objets, aux machines, leur acquisition est double ou unique. Outre la recherche d'économie, la richesse mobilière d'une région et la peur des cambriolages influence aussi directement le choix des meubles.

Vivre dans la résidence secondaire au quotidien c'est aussi l'entretenir lors de chacune des visites, lui donner vie. Cette tâche incombe aux femmes, qui animent, rendent chaleureux le cadre fourni par les hommes. Cet entretien quotidien comprend les multiples tâches ménagères présentes dans toute habitation : le ménage, l'entretien du linge et la cuisine.

Meubler

Tout autant que le style donné au bâtiment, l'aménagement intérieur est révélateur de la fonction assignée au bien, de son rôle au sein de la construction de la famille. Il est l'œuvre du couple. Béatrix Le Wita et Martine Segalen notent que

« L'espace habité se voit l'objet d'un investissement tant physique qu'émotionnel. Espace « familial », ce lieu privé est empli d'affects : à la recherche d'un sentiment d'appartenance, d'une atmosphère de secret, en bref du besoin d'être à l'abri [...] ; il est un lieu d'expression de sa personnalité, à travers la décoration en particulier. » [1993 :19].

De ce point de vue, les deux villages ne présentent pas la même richesse mobilière. Chavannes fait partie d'une région où le beau mobilier abonde, ce qui n'est pas le cas de la haute vallée du Var, région pauvre, où même les maisons appartenant à des familles aisées étaient sommairement meublées. Rareté du mobilier régional en Haute-Provence que constate également Alain Collomp non loin de là, à Saint-André pour les périodes anciennes [1983]. Outre ce passé régional divergent, interviennent les différents héritages constitutifs du patrimoine, les modes et les revenus. Choisir un mobilier ancien, de famille, parfois de valeur ou au contraire en récupérer dépend des héritages, des revenus du ménage, de l'atmosphère recherchée.

Les sources de ce développement s'appuient sur l'observation des lieux. Les entretiens se sont essentiellement déroulés dans les pièces d'apparat ou les cuisines, principaux lieux de vie auxquels l'ethnologue a accès. Cependant, à la fin de l'entretien, il fut fréquent qu'un tour de la maison soit spontanément proposé. Permettre à un étranger de pénétrer dans son intimité suppose que le propriétaire se sente suffisamment sûr de lui et fier du travail accompli, de l'aménagement. Cette situation était loin d'être toujours le cas : honte de l'inaccomplissement de ses rêves, rejet de la désolation après un cambriolage, gêne provoquée par un mobilier jugé sommaire, sont autant de raisons pour ne pas souhaiter montrer son intérieur. Les résidents

secondaires ayant peu œuvré à l'aménagement ne proposent pas non plus de visite, car il y a toujours une part de mise en scène des travaux accomplis, d'amour des lieux : il est nécessaire d'aimer sa maison, d'en être fier pour montrer son contenu à un étranger. Il faut aussi être sûr de ses choix et de soi, pour justifier ce qui est ressenti comme une absence de mobilier adéquat. Des personnes aux revenus modestes comme Mme Mercier s'y refusent, ou après le choc provoqué par un cambriolage, cas de Mme Picard.

Ainsi, le discours sur l'ameublement varie fortement selon le mobilier de la maison et les revenus du ménage. Les couples dans l'incapacité d'aménager leur maison autrement qu'avec des meubles de récupération ou achetés d'occasion, se justifient tout en s'excusant auprès de l'ethnologue qui, bien contre son gré, prend ici figure de senseur. Cette gêne est révélatrice de l'existence de normes de bon goût en matière d'ameublement de la résidence secondaire. Même lorsque l'habitation est meublée avec du mobilier de récupération par choix, quelques phrases sont glissées pour justifier le fait : la maison est celle des vacances, de l'été, donc une période de l'année où l'extérieur a plus d'importance que l'intérieur ; vivre au milieu d'objets disparates, parfois défectueux fait partie du charme des visites au village. Le mobilier est présenté comme une excentricité qui va de pair avec un mode de vie un peu bohème.

Le souci d'assortir le mobilier est plutôt le fait de personnes qui possédaient déjà des meubles ou qui se rendent très fréquemment dans leur résidence. L'esthétique et le confort sont alors recherchés.

Le mobilier ancien peut provenir d'héritage, d'achats ou de mise au rebut de la résidence principale. Son style et sa valeur peuvent être très variables selon les cas. Les Thomas sont représentatifs de ces suites d'opportunités :

« Les meubles c'était des meubles qu'on avait de bric et de broc comme ça, qui étaient dans les greniers, qu'on avait ramenés. Quand mes parents sont

décédés, on a aussi récupéré les meubles. J'avais d'ailleurs un très joli petit buffet que mon père avait fait lui-même. Ce n'était pas un buffet de grande valeur mais c'était mon père qui l'avait fait et en ce sens il a de la valeur et mon fils me l'a piqué. Il y a quelques meubles qui sont à M. Dumas (le propriétaire). »

Les meubles de famille ont deux origines possibles : ils peuvent provenir de la résidence secondaire qui était déjà dans la famille, qu'elle ait été utilisée à des fins de villégiature ou comme habitation permanente des parents. Ils peuvent aussi être les survivants de maisons de famille, vendues depuis ou appartenant à un frère ou une sœur.

Meuble de famille ne signifie pas meuble de prix, ainsi que l'indique Mme Thomas. L'importance affective accordée prime. Leur histoire au sein de la famille, de la maison est un gage de continuité de la filiation, « une maîtrise symbolique du temps » [Chevalier 1996 : 120]¹⁰¹. La valeur marchande des meubles n'est évoquée que lorsque les risques de cambriolage sont abordés.

« Evoquer les intérieurs domestiques, c'est donc raconter la vie d'un mobilier, reconstituer le temps familial, faire l'histoire d'une parenté et dire la place de celle-ci, proche ou lointaine dans l'espace de la famille. » [1993 : 119] nous disent Anny Bloch et Marie-Noëlle Denis. Quand la maison est aménagée¹⁰² après un

¹⁰¹ Cf. également Baudrillard 1968, Gotman 1988

¹⁰² A Chavannes cinq familles sont concernées : Verger, Caron, Picard, Dumas, Lucas ; à Saint-Martin deux : Ferrara, Graglia.



Ameublement présenté comme régional à Chavannes

héritage, la présence de ce mobilier particulier, dit de famille, s'impose de lui-même. Les meubles ayant toujours été dans la demeure, c'est tout naturellement qu'ils gardent leur place. Il est rare qu'ils soient échangés avec ceux de l'habitation principale. A Chavannes, des résidences secondaires appartenant à des familles issues de la bourgeoisie peuvent ainsi posséder des meubles de valeur, ce fut le cas des Caron.

A Saint Martin, il est rare de retrouver des pièces de mobilier d'origine et surtout de valeur : Mme Canessa qui descend d'une famille de notables fait figure d'exception. Encore n'a-t-elle hérité que d'une armoire en merisier et d'un secrétaire en poirier, bois rares dans cette région, sa sœur ayant choisi une table et un divan. Le mobilier restant est de facture massive, en châtaignier. La nudité des anciennes fermes explique cet état de fait, de même que la quasi absence de maisons bourgeoises. Le mobilier existant peut être restauré pour qu'il se conforme au goût actuel, ainsi que le décrit M. Ferrara :

« Pour la plupart, les meubles sont à peu près tous d'origine. Certains étaient à la cave et ont été rafistolés par le menuisier. Ce sont des meubles en bois qui n'ont pas de valeur mais qui ont leur histoire et qui vont bien dans la maison. Ils étaient recouverts d'une couche de peinture grise du plus bel effet, alors on a gratté tout ça. Les poutres aussi, c'était pareil. Les autres, ce sont des meubles de récupération. »

Leur valeur provient de leur statut d'« objet porteur d'histoire familiale » [Chevalier 1996], non de leur facture.

Si des meubles disposés dans la résidence secondaire viennent d'autres maisons, c'est pour des raisons à la fois pratiques et sentimentales. Dans l'habitation permanente, appartement ou maison moderne, ce mobilier dépare avec l'ensemble ou est trop grand pour des pièces de taille moyenne. M. et Mme Barbier justifient ainsi leur utilisation dans la résidence secondaire, que corroborent les observations de Sophie Chevalier [1996]. M. et Mme Rey n'aiment pas la facture de ces meubles, mais ne pourraient pas s'en séparer sans remords. Ils

sont heureux de pouvoir les entreposer à Corcelles où, sans les avoir vendus, ils n'ont pas à les côtoyer en permanence. Meubles et objets instituent la résidence secondaire en gardienne d'un passé, d'une mémoire familiale, qu'elle ait son origine dans la résidence secondaire ou non.

Mme Thomas : « L'intérêt pour moi c'est que je revis avec mes parents. J'ai toujours vu cette photo dans notre chambre à Oulins. Je suis au milieu et puis c'est mes deux sœurs. On avait aussi une grande photo d'une tante, d'une sœur à mon père qui est décédée très jeune, j'ai toujours vu cette photo et mon fils me l'a piquée. Là aussi c'est insolite. On était pas spécialement attaché à ça, c'est même presque futile, et ce machin là, et bien maintenant si on déménageait, une des premières choses qu'on emballerait ce serait ça. C'est curieux cet attachement aux objets. »



Au lit clos de l'enfance fait face la cheminée de l'ancien logement du couple
 Dans ce deuxième logement les héritages des deux conjoints se réunissent. Même dans les maisons héritées, le passé des deux familles se mêle, parfois complété par des meubles appartenant à l'histoire commune du couple propriétaire. Ainsi, chez les Meynard, dans la

bibliothèque, pièce récemment aménagée, le lit clos où M. Meynard dormit enfant est enchâssé dans les rayonnages et sert maintenant de placard. La cheminée, qui était initialement celle de leur logement principal, lui fait face. Les bibelots sont à la fois des souvenirs de vacances et des objets de famille. Il est ici possible de parler d'une véritable sédimentation de passés successifs.

Le mobilier ancien hérité n'est pas le seul présent. L'insuffisance ou l'absence peuvent rendre nécessaire l'acquisition de nouveaux meubles. Recherche « d'*historialité* »¹⁰³, compensation « d'une absence de transmission » [Chevalier 1996 : 120], désir d'assortir le mobilier, sont autant de raisons de rechercher un mobilier ancien. Ce fut aussi à une époque le choix de l'économie. Au cours de la période s'étendant du début des années 1950 au milieu des années 1970, le mobilier ancien était facile à trouver et bon marché dans l'Ain. Il provenait de fermes, et était vendu à la suite d'héritages ou parce que les propriétaires renouvelaient leur mobilier. M. et Mme Caron achetèrent ainsi plusieurs meubles destinés à leur maison à Chavannes. Ils procédèrent de deux manières différentes. Leur réseau de relations leur permit d'être informé de certaines ventes réalisées dans les environs. Ce fut l'achat de la table de la salle à manger. Un brocanteur d'un village voisin les fournissait aussi : buffet et armoire de cette même pièce proviennent de son magasin. Les portes d'une armoire d'angle leur furent offertes en échange de cours de mathématiques ; M. Caron les agença ensuite. Nombre de résidences secondaires achetées à Chavannes pendant cette période furent ainsi meublées.

Depuis, les prix ont fortement augmenté. Acheter du mobilier ancien de qualité est devenu un luxe qui est l'apanage des résidents secondaires les plus aisés. Seules les pièces où se tiennent la famille et éventuellement la cuisine, lorsqu'elle n'est pas séparée, sont meublées au gré des visites chez les brocanteurs et les antiquaires.

¹⁰³ « L'objet ancien, c'est toujours, au sens fort du mot, « un portrait de famille ». C'est sous la forme concrète

A Saint Martin la présence de mobilier acheté à des antiquaires ou des brocanteurs est beaucoup plus rare. Contrairement à l'Ain où des boutiques sont partout présentes, dans les Alpes Maritimes, c'est sur la Côte qu'elles sont concentrées. Ces antiquaires revendent surtout du mobilier ancien de provenance diverse, rarement du haut pays. Les réseaux d'interconnaissance sont le seul moyen d'être informé des ventes possibles dans la région : c'est grâce à eux que M. Graglia put acheter ou prendre avant qu'ils ne soient jetés, des meubles en noyer.

La qualité de l'ameublement est ainsi soumise aux héritages et aux revenus, mais aussi à la richesse en mobilier d'une région. Respecter un style équivaut aussi à accepter un certain dépouillement entrant parfois en contradiction avec une idée du confort moderne. Comme pour le respect du style architectural de la maison, la décoration est le résultat d'un ensemble de contraintes dont l'évolution de la notion de confort et la venue de nouveaux besoins. Après avoir hésité de nombreuses années les Meyer achetèrent un poste de télévision pour leur résidence secondaire. Dans cette maison vouée au passé, où l'éclairage électrique est camouflé, le téléviseur rappelle, au même titre que les salles de bains, les nécessaires concessions qu'il est nécessaire d'effectuer avec son époque. Le sens de certains objets est détourné, tels les maies, les barattes et les mangeoires à grain. Disposés dans la salle commune ils deviennent décoratifs. Pouvoir en expliquer l'utilisation est une preuve d'intérêt pour le passé, mais ce passé ainsi exposé est détourné de son sens premier et d'utilitaires les objets ne deviennent plus que décoratifs.

Se protéger

Posséder du mobilier de valeur dans une maison inhabitée la majeure partie du temps présente des risques, surtout en hiver, quand les villageois se calfeutrent tôt chez eux, laissant les rues désertes. Les cambriolages sont particulièrement nombreux dans l'Ain. Des bandes organisées pillent les maisons un peu isolées ou sans voisinage habité immédiat et depuis quelques années, les vols ont lieu jusqu'au cœur des villages. Toutes les habitations peuvent être dévalisées un jour ou l'autre, ce qui crée un climat de méfiance vis-à-vis des étrangers soupçonnés d'être là pour repérer les lieux.



Seul le sommier neuf du lit et son matelas n'ont pas été volés

Le Clos, maison bourgeoise de la famille Caron, fut meublée en 1926 avec du mobilier de valeur provenant d'héritages ou acheté. Elle fut cambriolée six fois en vingt ans. Une accalmie de six ans eut lieu lorsque les membres de la bande qui « s'occupait » de la maison furent incarcérés, puis les vols reprirent dès leur remise en liberté. Plus aucun meuble de valeur n'est maintenant visible dans la maison. Toutes les parades apportées : renforcement des serrures, doubles volets, panneaux indiquant que la maison était piégée, etc. ont été vaines. Avant que n'ait lieu le dernier cambriolage, seuls les meubles trop gros pour pouvoir passer par les portes avaient été laissés par la famille, ainsi que quelques commodes dont les tiroirs étaient ôtés pour l'hiver et entreposés dans une autre maison. Ces précautions ne découragèrent pas les voleurs qui achevèrent de vider la maison lors de leur dernière visite, ne laissant qu'un

sommier et son matelas neufs, destinés à un lit de style empire, dont le seul souvenir est la marque des montants sur la tapisserie.

Les vols commis à Chavannes peuvent être très ciblés, ainsi, seule la suspension de la lampe de la cuisine de M. Caron à Dhuys fut volée. Seul le mobilier est emporté. Plus que la perte des meubles, c'est la privation d'une partie de son histoire qui est ressentie lorsque le mobilier appartenait à la famille depuis plusieurs générations. Une parcelle de son passé, de sa mémoire s'évanouissent ainsi. Pour les personnes les plus sensibles aux odeurs, c'est le caractère de la maison qui disparaît.

Mme Picard : « Les odeurs de la maison sont parties avec les vieux meubles. Il paraît que les gens qui subissent un cambriolage, disent que la maison change d'odeur : c'est vrai. C'est simplement une histoire de meubles, mais c'est très caractéristique. C'était des meubles qui dataient d'un siècle. Ça a été affreux, jusqu'au jour où j'ai compris que ce changement d'odeur provenait de l'absence de meubles. »

A Saint-Martin, les cambriolages sont plus rares. Les voleurs s'intéressent au matériel électronique, quelquefois à l'outillage. Signe de la faible valeur du mobilier, aucune bande organisée ne semble sévir. Seules les maisons de taille importante, isolées, sont dévalisées. Ces vols ont peu de chances de rendre les malfaiteurs riches, mais l'angoisse qu'ils provoquent développe là aussi des attitudes de méfiance. Le nombre important d'effractions enregistrées sur la Côte est à l'origine de ces peurs. Alors, lors de leurs séjours à Saint-Martin, M. et Mme Carmignani furent dévalisés à deux reprises à Grasse à quelques années d'intervalle.

Perçus comme un véritable fléau, les cambriolages ont pour corollaire le développement d'un état d'esprit de suspicion et une peur permanente. Pour ceux qui souhaitent éviter ce piège, l'une des parades consiste à meubler leur lieu de villégiature le plus simplement possible, avec du mobilier de récupération ou bon marché. Les Barbier furent cambriolés deux fois à Chavannes :

« Les meubles, c'est du tout simple : Fly, Ikéa, des trucs un peu de bric et de broc. C'est dommage d'ailleurs, parce que c'est une belle maison qui mériterait quelques jolis meubles. Bon, tans pis ! Et puis c'est vrai que comme elle n'est pas chauffée l'hiver des beaux meubles s'abîment. [Cette raison ne leur était pas apparu avant d'être dévalisé.] »



Intégrer le mobilier dans les murs pour ne plus être volé

Ainsi, depuis une dizaine d'années, même dans l'Ain, la conception de l'ameublement évolue. Le changement est brutal après un cambriolage, plus nuancé en son absence. Son corollaire est une moindre importance du rôle du mobilier comme marqueur d'une maison de famille. Les meubles ne sont plus considérés en fonction de leur pouvoir de mémoire et les efforts tendent vers une recherche de la sobriété. Mme Caron et ses enfants modifièrent complètement leur conception de l'aménagement intérieur après les vols survenus dans leur maison du Clos : des placards aux portes coulissantes en bois blanc remplacent les armoires, les lits sont en bois blanc, une table de ping-pong réformée permet de réunir la famille, les chaises de jardin en fer forgé proviennent de la première salle d'attente du cabinet vétérinaire du gendre de Mme Caron. Rien ne devrait pouvoir attirer des voleurs.

L'ameublement de récupération

Les propriétaires de résidence secondaire, héritée ou non, comprennent de nombreux foyers aux revenus modestes. Pour les bourgeois propriétaires du début du siècle et jusqu'aux années 1950, la maison de villégiature se devait de posséder de beaux meubles provenant d'héritages antérieurs ou d'achats. La situation est tout autre lorsque la famille ne dispose pas au départ d'un capital mobilier qu'elle peut redistribuer, ni des moyens financiers pour acheter du neuf. C'est une triple conjoncture qui a été à l'origine de cette évolution de l'ameublement : prix élevé du beau mobilier, progression du nombre de cambriolages, évolution de la population accédant à la propriété d'une résidence secondaire.

De même que pour les matériaux, la récupération est la façon la plus courante de meubler la résidence secondaire.

M. et Mme Boyer :

Lui : « On en a récupéré, c'est même presque tout de la récupération. La machine à laver là, elle vient du midi. C'est des gens qui la balançaient : elle marche comme une neuve. La cuisinière, elle vient d'un oncle et le placard aussi, on les avait ramenés de Macon, et puis le frigo c'était ma belle-fille. Quand elle était toute seule, ma belle-fille avait ce petit frigo. Il marche très bien. Après ils en ont acheté un plus grand et ils nous ont redonné celui-là. Ça c'est pareil, c'est un vieux placard je sais pas d'où ça vient.

Elle : Ce placard il était au grenier, parce qu'on avait une armoire. Ma fille l'a réparée et elle a dit "Oh, on ne met pas une armoire dans une cuisine". J'ai dit "Oui, mais ma vaisselle où c'est que je la mettrai ?". Alors ce placard, elle l'a repeint, nettoyé, puis elle me l'a mis là. C'est de la vieillerie quoi. Ça ne fait rien, ça sert. Notre buffet en chêne, c'est notre premier buffet qu'on a eu quand on s'est marié, alors mon buffet en chêne j'y tiens. On a tous les verres en haut, les tasses, les... »



« C'était le mobilier de chez nous, avant qu'on ne le change. Le reste c'est de la récupération. »

A l'instar de M. et Mme Boyer, la récupération est de règle pour meubler toutes les résidences secondaires achetées ou celles vides lors de l'héritage. Dans toutes il est possible de retrouver du mobilier de facture récente dont l'histoire a débuté ailleurs. Ces meubles proviennent de la résidence principale, enlevés à la suite de modifications de l'ameublement. Contrairement aux observations effectuées par Sophie Chevalier à Nanterre [1992], les transferts sont fréquents et la résidence secondaire absorbe les trop pleins sans recherche d'unité de style. Les amis ou la famille contribuent également à l'ameublement. Des dons ont lieu spontanément : informés de l'achat de la résidence secondaire ou de sa possession, les proches proposent du mobilier ou de l'électro-ménager inutilisé mais conservé à tout hasard, dans l'espoir de leur trouver un utilisateur. M. et Mme Benoit entrèrent ainsi en possession d'un canapé. Que le style soit disparate est considéré comme un moindre mal, voire une source d'amusement. C'est pour beaucoup le seul moyen de pouvoir meubler cette deuxième maison. La récupération dote les meubles d'une histoire personnelle qui s'ajoute à celle de la maison et la complète.

Mme Lacroix : « On a racheté ça à des connaissances qui divorçaient et qui bradaient leur mobilier. Le reste, c'est tout des vieux meubles. Dans la grande pièce c'est notre ancienne salle-à-manger, c'est le placard de la belle-maman, c'est la chambre de ma tante. Ça c'est les fauteuils de ma belle-mère. C'est un peu beaucoup de récupération, beaucoup, beaucoup. »

Même la vaisselle ! »

Les différents mobiliers constituent autant d'évocations du passé, d'amitiés, au même titre que le mobilier de famille rappelle l'histoire de chacun. Ils constituent autant de « biographies d'objets » [Kopytoff 1986] contées au nouveau venu.

Que les objets puissent disparaître du logement principal sans être pour autant jetés, est perçu comme un avantage et dans une certaine mesure comme une incitation à la consommation, car les scrupules éprouvés à l'idée de changer de mobilier ou d'appareil électroménager avant qu'ils ne soient hors d'usage, sont atténués. Mme Boyer, qui n'aurait pas pu se résoudre à se séparer du buffet reçu lors de son mariage, trouve ainsi la possibilité de le garder proche d'elle, tout en jouissant d'un mobilier neuf dans la résidence principale. De même, lors d'un héritage, les objets dépourvus d'autre valeur que sentimentale, trouvent dans la résidence secondaire un lieu d'accueil. Cette volonté de prolonger la vie des objets dans une société dite de consommation, même dans des foyers aisés est révélateur des réticences éprouvées à gaspiller. Les résidents secondaires, tout comme leurs proches sont désireux de donner une seconde vie aux vieux objets par sentimentalité mais aussi par esprit pratique.

Un véritable envahissement guette parfois la résidence secondaire. Le grenier et la cave accueillent le trop plein, les déclassés de la résidence principale conservés dans le vague espoir qu'ils pourront être utiles un jour. Un tri devient parfois nécessaire pour laisser de la place à de nouveaux arrivages ou permettre de nouveaux aménagements. Lorsqu'ils décidèrent de rendre habitable une partie du rez-de-chaussée jusqu'alors utilisé comme remise, M. et Mme Durest durent se résoudre à trier les objets et meubles accumulés depuis 20 ans. Sans ce besoin d'espace, ils auraient conservés leurs premiers meubles et les lits de leurs enfants.

Garder les meubles avec l'espoir qu'ils soient un jour utiles aux enfants permet de repousser leur élimination et de justifier l'encombrement des greniers. Cependant, cet ameublement est

rarement réutilisé, car de style démodé ou trop volumineux pour les studios dans lesquels les jeunes commencent par s'installer.

Ce sort n'est pas celui du mobilier pourvu d'une certaine valeur esthétique. Il peut être appelé à effectuer de multiples aller-retours entre les deux résidences. Mme Giraud aime à changer régulièrement de décor. Le mobilier de ses deux maisons est assez ancien, bien que de style disparate. Régulièrement, lorsqu'elle en éprouve l'envie ou le besoin, elle transporte des meubles d'une habitation à l'autre pour renouveler la décoration de son logement citadin, qui prime sur celui de la résidence secondaire qui sert ici de grenier à meubles. L'esthétique de la deuxième maison entre ici en concurrence avec celle du logement principal lorsque les deux sont meublés de façon identique.

Pour d'autres, c'est à la suite d'un déménagement dans un appartement plus vaste que des meubles sont transportés pour combler les vides. C'est surtout du mobilier ancien qui est ainsi disposé au gré des besoins. Les pièces d'ameublement plus récentes mises au rebut dans la seconde maison y restent et les vides laissés par les transferts sont comblés par des achats bon marché lorsque rien dans le grenier ne permet de remplacer les meubles déplacés.

Meubler au moindre coût est l'attitude dominante.

Mme Aubert : « L'ameublement, j'ai fait les soldes. Vers chez nous, il y avait une annonce : ils voulaient changer les cuisines qu'ils avaient en exposition, et ils soldaient à 50% celles qui avaient fait l'exposition pendant plusieurs années. Alors voilà, on a acheté la cuisine comme ça. Les meubles c'est un peu comme ça, comme il fallait tout racheter, tant qu'à faire, on a fait les soldes. La cuisinière pareil : ils fermaient le magasin qui est dans la rue principale de la Côte, donc je suis allée voir, elle faisait moins 30% je crois. La chambre, les soldes étaient moins bonnes, mais bon... Alors du coup on va ramener une chambre qu'on avait récupéré d'une des tantes et puis on va racheter pour l'autre maison. Là bon, en matière de meubles, ça s'est organisé comme ça. »

Le choix du type de magasin varie en fonction de l'âge des acheteurs et des milieux sociaux : les jeunes se rendent dans des hypermarchés du meuble, tandis que des personnes plus âgées de milieu social modeste sont à l'affût des promotions dans des magasins jugés de qualité supérieure. La fonctionnalité¹⁰⁴, plus que l'esthétisme est recherchée : aller au moins cher et posséder dans le même temps des meubles qui plaisent vraiment est une alchimie rarement réalisable, surtout lors d'acquisition d'articles soldés. Avoir fini de rembourser ses emprunts a également une incidence sur le choix de l'ameublement. La récupération est privilégiée tant que courent les échéances, pour ensuite laisser place à l'achat. Meubler au plus simple, même si on le regrette, est aussi un moyen de décourager d'éventuels cambrioleurs. La récupération et la recherche d'économie sont les modes d'ameublement les plus pratiqués.

Une des conséquences de ces changements de goût est la vogue que connaît le mobilier en pin, particulièrement à Saint-Martin. Ce bois présente l'avantage de rappeler les intérieurs de chalets suisses, qui correspond au style extérieur des bâtiments. La maison des Catala, qualifiée de chalet par ses propriétaires malgré ses murs en pierres apparentes, est entièrement lambrissée à l'intérieur. La cuisine est américaine (la pièce est petite) et le coin repas, en pin, est constitué de bancs à dossier orné de petits cœurs et garnis de coussins rouges. Ce style, bon marché et intime est celui adopté par tous les résidents secondaires qui peuvent acheter leur mobilier, sans souhaiter ou pouvoir pour autant investir dans d'austères meubles en noyer se détachant sur le crépi blanc des murs.

Posséder une résidence secondaire implique outre le mobilier l'acquisition d'objets en double.

La cuisine et l'entretien de la maison sont concernés, de même que les outils de bricolage.

Mme Fighiera : « On a des objets en double, quelque fois en triple, comme

¹⁰⁴ « objets fonctionnels, qui n'existent qu'actuellement, à l'indicatif, à l'impératif pratique, s'épuisent dans leur usage sans avoir eu lieu jadis et qui, s'ils assurent plus ou moins bien l'environnement dans l'espace, n'assurent pas l'environnement dans le temps. L'objet fonctionnel est efficace. » [Baudrillard 1968 : 106]

on a le camping car. Tout ce qu'on a en bas on ne l'a pas ici, mais disons que les choses dont on se sert le plus on les a, comme le lave vaisselle, le lave linge et puis les appareils ménagers. Mais je n'ai pas deux guitares et je suis obligée de monter avec ma guitare. Il manque toujours quelque chose. On a un espace Renault et on avait envisagé pendant un moment d'acheter une voiture plus petite. Pensez donc ! C'est incroyable ! On n'est pas prêt de s'en séparer de notre Espace ! Il est toujours plein. Il y a toujours quelque chose à monter, à descendre. Il y a toujours des choses à faire réparer.

Les vêtements en général je les ai. Tout ce que je ne mets plus à Cannes, je le monte ici. Donc c'est pas ce qui m'encombre le plus, sauf quand il y a une cérémonie au monument au mort ou un repas où vous êtes obligé de monter une tenue un peu plus correcte, mais sinon c'est les seules choses qui ne font pas le va et vient. »

La vaisselle usuelle et le linge de maison proviennent de stocks superflus ou démodés de la résidence principale, ou d'offres promotionnelles des supermarchés. Les amis participent à l'équipement au fur et à mesure qu'eux-mêmes rachètent de l'électroménager ou des batteries de cuisine neuves. D'occasions en dons, Mme Céloria a peu à peu garni sa nouvelle maison. Le four à micro-ondes et l'auto-cuiseur sont des dons d'amies qui changeaient les leur. La machine à laver le linge était celle de sa résidence principale. La cafetière électrique lui vient de sa sœur. La vaisselle, elle l'a partiellement acquise dans une « farfouille », le reste provenant de son appartement citadin. Les casseroles furent achetées à l'occasion d'une quinzaine commerciale dans un hypermarché.

Les draps de lin hérités, brodés au chiffre de la mère ou de la grand-mère, trouvent ici une seconde vie. Si un minimum de casseroles est considéré comme indispensable, tout n'est cependant pas acheté en double, comme les autocuiseurs. Considérés comme très utiles mais onéreuses, ces cocottes sont acheminées d'une maison à l'autre. Là aussi, le mécanisme de la récupération prime et le vieil autocuiseur est apporté dans la deuxième maison lorsqu'il est

remplacé. L'équipement de la résidence secondaire varie selon les revenus du ménage : M. et Mme Mercier en plus de l'autocuiseur transportent leur poste de télévision citadin lors des vacances passées à Dhuys, alors que dans nombre d'autres logements cet appareil est installé à demeure.

L'équipement de la résidence secondaire dépend aussi de sa destination. Une maison qui abrite de nombreuses réunions familiales ou amicales peut être mieux équipée que la résidence principale.

M. Graglia : « Il est arrivé à un moment donné qu'on n'ait pas de lave-vaisselle en bas mais qu'on en ait un ici. En bas il fallait laver trois assiettes et ici c'était souvent 30. »

Après le départ des enfants, le déséquilibre entre les besoins de la résidence secondaire, qui devient le lieu de réception par excellence, et du logement citadin, peuvent s'accroître. Des visites répétées tout au long de l'année poussent à une recherche de confort. En découlent une amélioration de la qualité de vie sur place et un gain de temps lors des départs chaque fin de semaine.

La récupération, l'utilisation des réseaux de connaissance prime, comme pour la construction et l'ameublement. Cette participation des différents réseaux inscrit les résidences secondaires au cœur d'amitiés et de liens entre passé et présent. A la différence du mobilier de famille, c'est au passé du couple qu'il est fait référence et non au passé familial. L'histoire sur laquelle se bâtit la résidence secondaire est proche, encore vivace, contrairement au passé d'un mobilier hérité qui inscrit la demeure dans un passé plus diffus.

Tous les objets n'étant cependant pas possédés en double, de constantes interactions ont lieu entre la résidence secondaire et principale, qui se traduisent par des voitures chargées lors de chacune des visites. Le deuxième logement n'est pas une entité autonome ; sa gestion s'inscrit dans la continuité de l'habitation citadine qui détermine du confort de la seconde. La

répartition des tâches se retrouve jusque dans la préparation de la venue. Chacun des conjoints rassemble les objets qui relèvent de sa contribution aux tâches quotidiennes : l'épouse réunit les effets d'habillement et ménagers, tandis que son conjoint s'occupe du bricolage. Les plus organisés dressent des listes d'objets à transporter d'un lieu à l'autre. Les visites n'ont rien d'impromptues mais s'organisent au contraire, puis acquièrent un caractère routinier.

L'habillement tient une place à part. Rien de neuf n'est acheté pour la résidence secondaire. En revanche, sont apportés les vêtements confortables mis au rebut pour des raisons d'usure ou d'évolution de la mode. Leur présence est destinée à éviter des transports ou des oublis. A l'occasion, ils peuvent servir à des amis dépourvus d'habits de rechange. Des chaussures, notamment des bottes en plastique et des souliers de marche, sont laissés sur place. Les peintures disponibles couvrent celles des différents membres de la maisonnée et celles, successives, des enfants. Ce sont les résidences de grands-parents dont la descendance est nombreuse qui sont les mieux pourvues. Ainsi, chez Mme Caron le visiteur nécessiteux peut toujours découvrir un imperméable ou une paire de bottes. Ce prêt offre l'occasion de raconter l'histoire du vêtement et de se rappeler le nom de son dernier propriétaire. Forme confortable et raccommodages contribuent à donner à ces vêtements un style particulier de détente. Enfilés dès l'arrivée, ces vêtements et chaussures sont autant d'« objets biographiques »¹⁰⁵. Ils favorisent le retour aux loisirs, à une intimité prisée par les possesseurs de cette garde-robe dédiée à la deuxième maison.

L'ameublement de la résidence secondaire est le reflet des enjeux sociaux qui la sous-tendent.

Ainsi que le rappelle Jean Baudrillard :

¹⁰⁵ « Chacun de ces objets représente une expérience vécue, passée ou présente, de son possesseur et fait partie de sa vie. » [Morin 1969 : 133] « L'objet biographique [...] s'use avec l'usager. [...] En lui, le consommant retrouve

« Les objets, leur syntaxe et leur rhétorique, renvoient à des objectifs sociaux, à une logique sociale. Ce dont ils nous parlent, ce n'est pas tellement de l'usager, de pratiques techniques que de prétention sociale et de résignation, de mobilité sociale et d'inertie, d'acculturation et d'enculturation, de stratification et de classification sociale. A travers les objets, chaque individu, chaque groupe cherche sa place dans un ordre, tout en cherchant à bousculer cet ordre selon sa trajectoire personnelle. [...] Bref, sous le signe des objets, sous le sceau de la propriété privée, c'est bien toujours un procès social continuels de la valeur qui se mène. » [1969 : 30]

Les espoirs et les renoncements s'y inscrivent, les violations aussi. L'ameublement personnalise un bien, lui donne une histoire, que l'acquisition soit récente ou ancienne. Dans cet intérieur s'inscrivent les strates de la vie familiale et amicale. Posséder un lieu est aussi le marquer de son empreinte et donc d'objets qui nous sont chers. A Chavannes, les vols ou leur hantise ont pour conséquence de détourner la présence de mobilier ancien de valeur des résidences secondaires qui se retrouvent orpheline d'une partie de leur histoire. A Saint-Martin, la pauvreté de la région avait d'elle-même limitée cette utilisation du passé mobilier qui est remplacé par une intimité donnée à la maison grâce à des matériaux plus chaleureux.

Entretien : une affaire de femmes

Entretien la maison, le linge sont autant de tâches sur lesquelles s'exerce la vigilance de la maîtresse de maison. Domaine décrit comme typiquement féminin¹⁰⁶, où les femmes restituent « les attitudes apprises, le symbolisme incorporé, le rapport aux objets et matières, la conception du propre et du rangé [et ainsi] réactivent dans l'histoire conjugale un long passé sédimenté de façon contrasté entre les sexes. » [Kaufmann 1991 : 132]. Le ménage, mais aussi l'organisation de la maison lors de la réception d'amis et de membres de la famille, la gestion du linge, la cuisine constituent l'ensemble de l'entretien.

la journée d'hier et pressant celle de demain. Avec lui, il n'élimine pas le temps, il le suit. » [Morin 1969 : 134].

¹⁰⁶ Cf. Zarca [1990] et Kaufmann [1991]

Le renforcement de la répartition sexuée des tâches

La vie dans la résidence secondaire comprend une série de tâches réparties en fonction du sexe. Jean-Claude Kaufmann note que quels que soient les couples, la femme se trouve liée au foyer et voit sa participation y augmenter au cours de sa vie [1988]. Ce phénomène nous paraît être encore plus vrai dans la résidence secondaire qu'en ville, où le travail féminin peut conduire à un effort pour équilibrer les rôles au sein du couple [Zarca 1990]. Mme Benoit est aide-soignante dans un hôpital. Son travail l'oblige à travailler en horaires décalés. Son mari participe à la préparation des repas lorsqu'elle est absente ou lorsqu'elle rentre tard. Il s'occupe également du ménage et des lessives, à l'exception du repassage. En revanche, à Chavannes il ne participe à aucune des tâches ménagères, si ce n'est de temps en temps pour laver la vaisselle. Son activité se concentre sur le bricolage et le jardinage d'un potager.

Dans la résidence secondaire un schéma « traditionnel » réapparaît : l'organisation intérieure de la maison est le domaine de la femme, sauf lorsque du bricolage est impliqué, son mari s'occupe de l'extérieur - jardinage, affouage. Analysant les relations entre époux dans la société paysanne, Martine Segalen note la présence des femmes dans les maisons où les appellent une variété de tâches, tandis que « Si l'homme est à la maison, c'est au cours des périodes passives du cycle annuel des travaux : l'hiver, ou du cycle journalier : repas, sommeil, ou encore pour bricoler, mais dans une pièce séparée de l'habitation. » [1980b : 123]. Michel Verret remarque aussi pour la France ouvrière contemporaine :

« Le couple ouvrier s'est organisé en France, dans le dernier siècle, sur une division de rôles si rigide : l'homme aux fatigues de l'usine, au bricolage, au jardin, aux grandes courses ; la femme aux fatigues de la maison, aux enfants, aux formalités, aux petites courses, que les mouvements de l'époque n'en ont pas atteint l'essentiel. Si la famille ouvrière moderne s'est peu-à-peu ouverte au travail social de la femme (plus lentement et moins que dans les autres couches salariales, car l'immigration a longtemps suffi à renouveler les réserves masculines de la classe), ni l'ouvrier ni ses fils, n'ont encore accepté de remplacer l'épouse ou la mère, encore moins les sœurs, dans le travail domestique. Un peu la vaisselle, un peu les courses, la cuisine d'exception... Jamais la lessive, ni la poussière, ni tout ce qui touche au sale, au monotone. » [1988 : 61]

Seules quelques tâches ménagères que Bernard Zarca qualifie de « négociables » [1990] sont effectuées par les hommes : dresser le couvert, faire la vaisselle et remplir le lave-vaisselle, encore que cela soit loin d'être toujours le cas.

La forte présence d'ouvriers et d'artisans parmi les résidents secondaires observés n'explique pas à elle seule ce renforcement des rôles en villégiature, terme qui prend là un caractère ironique pour les femmes. La période des travaux, qui mobilise l'énergie masculine, renforce la répartition sexuelle des tâches et renvoie l'épouse aux activités ménagères. Une certaine rationalité est recherchée pour rendre compte de cette répartition contraire au principe d'égalité sur lequel est bâti le couple. Le cas de Mme Barbier est à cet égard exemplaire, rapportant le partage des tâches à la force physique :

«L'entretien de la maison est aussi lourd moralement pour l'un que pour l'autre. C'est la même chose, parce qu'on fait pas les mêmes choses. Il y a certaines fois où je trouve que je fais les tâches les plus ennuyeuses, les plus minutieuses, qui me prennent le plus de temps, mais d'un autre côté, ce qu'il fait je le fais pas, donc... Mais je crois qu'il faut bien être deux pour entretenir une maison. C'est parce que c'est lié à l'utilisation des engins. Lui passe la tondeuse parce que c'est lourd, moi je désherbe parce qu'il n'y a pas d'appareil pour désherber. Certaines fois ça fait pas très plaisir d'ailleurs. Il y a des choses qu'il n'a jamais faites. Comme réparer les fenêtres, non, il ne l'a jamais fait, alors que moi j'ai fait du mastic, mais pour lui c'est du fignotage. Il y a quand même des appareils, mais ce sont des appareils qui sont moins lourds, qui sont plus maniables, que je manie aussi. Bon la ponceuse, ça va, la perceuse non, c'est lui qui l'utilise. Et puis ça correspond aussi avec une adresse et une force, parce que je me suis rendue compte que j'avais pas beaucoup de force dans les mains, que certaines fois, je ne m'en sortais pas. C'est difficile à admettre, mais vous n'avez pas assez de force pour tourner une vis jusqu'au bout pour que ça tienne.»

Paola Tabet voit dans cette répartition une constante de la domination des hommes sur les femmes qui s'exerce par le biais de la différenciation des tâches et l'utilisation des outils. Désherber, faire la cuisine font partie de ces tâches typiquement dévolues au sexe féminin [1979] parce qu'elles sont peu mécanisables.

Le désir de participation aux travaux d'amélioration de la maison est l'expression d'une volonté de femmes assez jeunes qui, dans le même temps, se sentent frustrées par la faible participation de leur époux aux activités ménagères. Des maîtresses de maison plus âgées ne semblent pas remettre en question la répartition des tâches qui existe dans leur couple, bien que Mme Masson par exemple se plaigne de la lourdeur de son rôle, surtout lorsque la maison est pleine de monde.

En contrepoint, les tâches dévolues aux hommes se situent à la frontière entre le loisir et le travail domestique [Dubost 1984] : jardiner est un plaisir, sauf lorsque la tondeuse doit être passée, bricoler est agréable une fois les gros travaux d'aménagement accomplis, lorsqu'ils ne sont pas confiés à un professionnel ; de même les hommes qui aiment aller au bois participent à l'affouage, sinon ils achètent des bûches pré-coupées. Les tâches masculines peuvent fréquemment être contournées lorsqu'elles deviennent déplaisantes et ne sont pas durables. Les tâches féminines sont quotidiennes, donc répétitives et ne peuvent que rarement être évitées.

Lors des réunions, familiales ou amicales, l'effet de groupe lui-même renforce la répartition classique des rôles. Les femmes se retrouvent entre elles dans la cuisine et l'homme qui propose son aide s'en voit détourné s'il n'a pas une réputation de cuisinier bien établi. La mère s'entretiendra avec sa fille ou sa belle-fille de la composition des menus, mais jamais avec son fils ou son gendre, même si les jeunes couples avaient prévu d'invertir les rôles le temps des vacances. L'insistance des aînées, leur incapacité à comprendre une modification des rôles préétablis renforce le schéma traditionnel de répartition des tâches. Le groupe d'amis

ou la famille jouent ici de rôle de gardien d'une certaine idée du couple et des tâches dévolues à chaque sexe plus sûrement que bien des discours. Ce sont ainsi à la fois les tâches entreprises, la perception que chacun a de ses limites et la pression du groupe familial ou amical qui cantonnent chacun des conjoints dans des rôles préétablis dont il est difficile de sortir et qui vouent la femme à l'intérieur tout comme l'homme l'est à l'extérieur.

Faire le ménage

Jean-Claude Kaufmann remarque que le monde domestique est toujours le résultat d'une construction personnelle [1997]. Pour la résidence secondaire, le ménage est aussi le reflet de l'utilisation de la maison et de la vie qui y est menée, centripète ou centrifuge [Jarreau 1985] ; lors d'une utilisation tournée vers l'extérieur le ménage tend à être plus rapidement et sommairement effectué, contrairement à une vie centrée sur l'intérieur. Plus la résidence secondaire est « achevée », c'est-à-dire modernisée, rénovée ou bâtie neuve, plus le temps passé à l'entretenir est important. Ces logements sont présentés comme faciles à nettoyer car plus fonctionnels. Parfaitement lisses, ils répondent au souhait de netteté de la ménagère, mais la poussière y est tout de suite visible et le désordre n'y est pas toléré. Ce sont des habitations que seuls les adultes fréquentent.

Ainsi, Mme Vidal met un point d'honneur à ce que sa maison soit toujours d'une propreté méticuleuse. Sur les étagères chargées de bibelots il serait vain de chercher le moindre grain de poussière. Les vitres répondent au même souci de netteté et sont ornées de rideaux aux motifs champêtres d'une blancheur immaculée. Ses petits enfants ne viennent que très rarement troubler ce bel ordonnancement et donner un peu de vie. Besoin de meubler le temps

et souci de propreté se mêlent pour cette veuve qui a peu de distractions et sort peu de chez elle.

Une habitation restée plus « rustique » avec du carrelage ou des dalles disjoints, des murs non redressés, un évier en pierre, incite moins au nettoyage systématique, l'entretien étant plus difficile et les efforts peu visibles. Mme Meyer considère un entretien systématique comme superflu car sa maison ne paraît pas plus propre pour autant. L'époussetage est inutile et les vitres ne sont lavées que lorsqu'il devient impossible de faire autrement, c'est-à-dire le plus rarement possible, ce que note également M. Barbier.

« Ici ma femme fait un minimum d'entretien, ce n'est pas la même chose qu'à Thonon. S'il y a de la poussière elle reste et puis c'est tout. Il ne faut pas regarder les carreaux. Donc on fait un minimum ici, on ouvre les fenêtres, c'est le meilleur entretien. »

Le ménage est présenté comme « moins raffiné qu'en ville » selon l'expression de Mme Barberro, la campagne justifiant ce relâchement.

Elle ajoute cependant : « *Il y en a autant, sinon plus. Ici il y a pas de moquette. Mais on salit plus.* ». L'absence d'entrée et les aller-retours incessants entre dehors et dedans en été, laissent des traces dans les intérieurs. Se déchausser est rare sauf lorsque le sol est boueux. Dans l'entrée, il est également rare qu'un change soit entreposé. L'espace intérieur est une prolongation de la rue, du jardin. Cependant, si la tenue ne change pas entre les deux mondes, cela n'exclut pas que le seuil de la porte représente une frontière que seuls les habitués peuvent franchir sans y être invités. Chez les Caron, les chaussons sont entreposés pêle-mêle dans l'entrée. Ils ne servent cependant que par temps de pluie, lorsque les chaussures sont maculées de boue. Chez les Meynard, il n'existe pas d'entrée, ni de pantoufles, mais des sabots permettent d'accéder au jardin par temps humide. L'accent est ici mis sur l'extérieur qui prime sur un possible confort intérieur. Les sabots peuvent être aussi interprétés comme des vestiges d'habitudes paysannes. En revanche, chez les Rey, les pantoufles sont disposées

dans un petit meuble destiné à recevoir les chaussures, placé dans un recoin de l'entrée. Il ne sert en fait qu'en hiver, lorsque le confort intérieur est recherché. Ce sont les conditions atmosphériques qui cloisonnent les espaces intérieur et extérieur.

Une maisonnée importante augmente la saleté déposée du fait du nombre de passages, mais surtout parce que les règles sont plus laxistes lorsqu'elles existent. Les enfants entrent, prennent un jouet et ressortent dans la foulée. Exiger que chacun se déchausse est rare. De fait, c'est en chaussure que l'on vit dans sa résidence secondaire, au moins dans les pièces communes, surtout lorsque le confort est relatif. Même dans les appartements saint-martinois la vie estivale est trop portée sur l'extérieur pour que les souliers soient ôtés. Les propriétaires étaient chaussés de pantoufles lors des entretiens uniquement dans les résidences secondaires presque citadines. De ce fait, malgré le souhait d'éviter le superflu, le ménage reste lourd : sorties incessantes et maisonnées nombreuses rendent l'application de règles de propreté plus difficile à respecter malgré l'essai de tolérer plus de saleté qu'en ville.

Le ménage se concentre autour des pièces où tous se réunissent. Les chambres, sauf lorsque des invités sont attendus, font l'objet de moins de soins. Jean-Claude Kaufmann note que la perception du propre et du sale varie selon les individus [1997]. Il en va de même en villégiature. Si pour certaines ménagères, telle Mme Vidal, le niveau d'exigence est le même pour les deux logements, pour d'autres il peut être totalement différent. Ainsi, Mme Lacroix ne supporte pas la poussière en ville, ni que des miettes restent par terre, alors qu'elle avoue ne pas balayer après tous les repas à Chavannes et ne jamais épousseter.

Plus le nombre d'invités est important, moins le ménage tâche, incompatible avec une présence régulière auprès des visiteurs, est effectué régulièrement. Ses efforts sont aussi peu couronnés de succès, tout étant constamment à refaire. Mme Fighiera remet le nettoyage au dernier moment, après le départ des amis. Sont alors surtout concernés l'entretien du sol de la cuisine, de la pièce de vie et des sanitaires. Ce ménage de dernière minute a toujours lieu au

pas de course, au milieu des préparatifs de départ. Le temps manque d'ailleurs parfois pour l'effectuer, d'autres tâches ou les impératifs du retour requérant toute l'attention. Il est alors remis à la visite suivante, ce qui présage d'un retour quelque peu désagréable : se précipiter sur le balai dès l'arrivée ne fait pas partie de la vision idyllique de la résidence secondaire. Mme Morel a longtemps travaillé à temps plein. Dans son souvenir, cette époque n'a été qu'une course à la propreté. En semaine elle se dépêchait d'effectuer le ménage en ville pour ensuite recommencer dès son arrivée sur le lieu de villégiature. Elle le réalisait alors le plus rapidement possible, pour que la maison soit propre avant l'arrivée des amis qui venaient presque chaque fin de semaine. Cette entretien est présenté comme une contrainte par les femmes désireuses de se délasser. Il est aussi un rappel du quotidien citadin quel que soit leur désir de l'oublier.

Maîtresse de maison, fille et belle-fille sont impliquées dans les différentes tâches journalières où le ménage tient une place prépondérante. Les visiteurs occasionnels sont peu sollicités. L'aide d'amies ou de parentes en visite est rarement acceptée sauf en ce qui concerne le ménage courant : vaisselle, plus rarement balayage de la cuisine, de la salle-à-manger. Leur participation n'est acceptée que lorsque leur séjour se prolonge. Plus le nombre de femmes présentes dans la maison est important moins les hommes participent, si ce n'est pour dresser le couvert, puis pour desservir. Une équipe d'hommes se constitue parfois pour laver la vaisselle.

Dans les maisons que parents, enfants, ou amis utilisent en l'absence des propriétaires, une règle implicite veut que chacun laisse la maison propre après son passage. Cette règle n'est pas toujours appliquée faute de temps ou par négligence. Lorsque cet événement se répète, il suscite tensions et rancœurs ou des réticences à venir comme la belle-fille de Mme Meynard qui se sent à chaque fois obligée de nettoyer chambres, cuisine et sanitaires, laissés en l'état. Les différentes conceptions de la propreté se heurtent selon les niveaux de tolérance et des

disputes éclatent parfois. La peur de ne pas retrouver la résidence secondaire en état freine son prêt surtout lorsque les ménagères sont très scrupuleuses et ne supportent même pas que les objets soient déplacés.

Un grand nettoyage de toute la maison est réalisé avec une régularité variable. Selon l'humeur et la fréquence des visites, il est effectué de tous les ans à une fois toutes les 5 à 6 années. Ce sont les filles de Mme Caron qui se chargent de nettoyer la maison lorsqu'elles le jugent nécessaire, à peu près tous les ans. Prenant deux jours de « vacances » elles se rendent avec leur mère, mais sans leur propre famille, à Chavannes. Un aspirateur est apporté pour l'occasion. La maison se transforme en un tourbillon ménager après répartition des tâches : les murs et les meubles sont époussetés, les toiles d'araignées enlevées, les tapis sont secoués, les rideaux lavés, les vitres nettoyées, enfin, tout ce qui dans la maison est susceptible d'être sale est rafraîchi. A cette occasion sont recensés les futurs travaux comme les carreaux à recoller. Pour terminer, la cuisine et son stock de boîtes de conserves qui semble se reproduire spontanément est l'objet d'une attention particulière : les denrées périmées sont impitoyablement écartées et celles proches de la date de péremption mises en avant sur les rayonnages dans l'espoir d'une utilisation rapide.

En effet, les denrées non périssables ont tendance à se multiplier dans toutes les résidences secondaires. Plutôt que de les rapporter en ville, elles sont laissées pour le jour où les provisions seront insuffisantes, ce qui n'arrive en fait presque jamais. A Saint-Martin, l'éloignement des commerces rend les résidents secondaires encore plus prévoyants : les provisions apportées sont abondantes et celles laissées sur place conséquentes. Ce luxe de précautions s'accompagne d'un gaspillage, car la surveillance systématique des dates de péremption demanderait une attention trop lourde.

« L'entretien du linge est, avec la nourriture, une des tâches importantes de la maîtresse de maison. » [Riffault 1980 : 257]. Et Sylvette Denèfle qualifie cette activité d'« affaire de femmes »¹[1989]. De même, Joëlle Deniot observant le milieu ouvrier note : « Entretenir « le blanc », linge de maison ou linge de corps semble toujours relever -dans les milieux interrogés- des gestes de femmes. » [1995 : 119]. Jean-Claude Kaufmann remarque toute la difficulté de l'égalitarisme au sujet du linge, même dans les couples à la recherche d'un partage équitable des tâches [1992]. Ici, moins encore qu'en ville, les hommes ne prennent pas en charge l'entretien, ce qui justifie l'achat d'une machine à laver. Il s'agit d'un des premiers appareils ménager à pénétrer dans la résidence secondaire, quelque soit la taille de la maisonnée. La brièveté des visites accroît l'astreinte liée à l'entretien : dès l'arrivée la lessive qui n'avait pas pu *tourner* lors du séjour précédant faute de temps, doit être *lancée* pour qu'elle ait le temps de sécher avant le départ. Cette course contre le temps est cependant peu mentionnée, ce qui donnerait à penser qu'elle n'est pas vécue comme une contrainte, contrairement à l'absence de machine, car le linge est alors transporté d'un logement à l'autre pour être nettoyé. Ces voyages sont perçus comme une charge de travail supplémentaire dans la résidence principale où de nombreuses tâches étaient restées en suspens durant le week-end. Mme Besson, lasse de ces transports, décida de l'achat de sa machine peu de temps après l'installation de l'eau courante chez eux¹⁰⁷. Il en résulta ne moindre fatigue lors des retours et des vacances plus agréables, le lavage à la main étant désormais inutile.

La lessive dans la résidence secondaire semble être entourée de vertus : l'eau aurait des propriétés lavantes que ne possède pas celle de la ville. Mme Caron trouve que l'eau du Suran est très bénéfique pour les lainages. Elle les apporte à Chavannes spécialement pour les laver, surtout ceux auxquels elle tient particulièrement, dont un pull péruvien et une veste en laine

¹⁰⁷ Leur alimentation en eau provient d'une source captée lors de la construction du chalet.

de yack offerts par son fils. Tant que la rivière n'était pas polluée elle les lavait dans le Suran. Aujourd'hui elle le fait chez elle.

Aux propriétés lavantes exceptionnelles s'ajoute une certaine nostalgie : utiliser le lavoir du village lorsque c'est possible ou laver à la rivière avant qu'elle ne soit polluée font parties des plaisirs des visites, une sorte de retour aux sources, à « l'authentique ». Mme Boyer dit avoir lavé son linge au lavoir de Chavannes jusque vers 1970. Elle regrette que cela ne soit plus possible. Etendre son linge au grand air fait aussi partie des plaisirs. Mme Paschetta pense qu'ainsi il s'imprègne des odeurs de la montagne.

Le temps consacré au repassage varie selon les ménagères. Jean-Claude Kaufmann note qu'il peut représenter le temps le plus long et le plus mal vécu de la lessive ou presque un passe temps [1991]. Lorsque ses filles étaient enfants, Mme Lucas se refusait à tout repassage lors des visites à Chavannes. Depuis qu'elle vit seule, moins sollicitée, elle tolère cette activité mais ne cuisine plus. Mme Giraud ne repasse pas non plus. Elle ne possède pas de fer à Chavannes. Pour elle, le temps des vacances est aussi celui où les tâches ménagères sont réduites le plus possible. Le repassage fait partie des tâches qu'elle considère comme évitable.

En fait, le repassage dépend de la perception de cette activité et de la conception de la propreté : Mme Caron refuse de ranger le linge dans les armoires tant qu'il n'a pas été convenablement plié et repassé. Un paradoxe à cette exigence : alors que les machines à laver sont sinon neuves du moins en bon état de marche, les fers à vapeur sont les laissés pour compte du logement principal. Asthmatiques au thermostat capricieux, lorsqu'il est encore possible de les régler, ces instruments demandent pour les utiliser sans dommage un doigté qui n'est pas fait pour encourager le novice. Asperger le linge ou utiliser la « patte mouille » est alors nécessaire. Les planches à repasser sont rares, aussi est-il nécessaire d'empiler couvertures et draps en un savant ordonnancement pour éviter d'abîmer les tables, pour le plus grand plaisir des unes qui trouvent des vertus du repassage « à l'ancienne » et la plus grande

exaspération des autres. Dans la même maisonnée plusieurs écoles peuvent s'affronter : la fille de Mme Sauret ne comprend pas que sa mère refuse de posséder une planche et de ce fait ne lui repasse plus son linge. En revanche, sa mère prend un plaisir évident à repasser ainsi et lorsque son poêle est allumé, elle utilise encore les fers dont elle a hérités. Il n'est pas fait référence au passé lorsque le repassage est évoqué, mais ces détails pratiques, qui pourraient être résolus à peu de frais, ne sont pas sans laisser l'observateur songeur : comme pour les lessives à la campagne, n'y aurait-il pas des vertus du repassage « à l'ancienne » ? Le linge n'est-il pas l'occasion de retrouver des gestes des parents ou de sa propre jeunesse ? Bien que cela soit loin d'être le cas de toutes les résidentes secondaires il en est pour qui l'entretien du linge possède un goût de « petite madeleine ».

Le recours à une aide ménagère est rare actuellement mais a été courant à Chavannes jusque dans les années 1960 dans les familles aisées. Cette pratique émanait de résidents secondaires aux revenus élevés qui avaient l'habitude d'employer dans leur résidence principale une personne « dame de compagnie-femme de ménage-bonne d'enfant » à temps plein. Le même service était recherché pendant les vacances¹⁰⁸.

Les Caron ont toujours employé des femmes de ménage lors des vacances lorsque la leur ne les accompagnait pas. Mme Caron recruta plusieurs nourrices-femmes de ménage qui vinrent ensuite vivre avec elle à Marseille. Elles les avaient rencontrées après s'en être enquis auprès des commerçants et de parents. L'une de ces femmes servit ensuite chez son cousin qui à son tour cherchait quelqu'un pour aider.

¹⁰⁸ Jean-Claude Kaufmann note la difficulté qu'éprouvent les femmes à confier l'entretien de leur intérieur à une femme de ménage [1998]. Il est vrai que toutes les personnes rencontrées qui emploient une aide ménagère en vacances en emploient également une en ville.

A Chavannes, les Caron n'ont recours aux femmes de ménage que le temps des vacances, mais d'autres, comme M. et Mme Chalon dont les visites sont plus régulières, emploient quelqu'un à l'année.

L'aide ménagère est recrutée grâce au réseau d'interconnaissance. Les voisins ou la famille se chargent de rechercher une femme du village ou des hameaux avoisinants dont l'irréprochabilité morale est connue. L'aide ménagère de M. Caron sert de relais d'informations entre son employeur et la commune. Ce lien permet tant à M. Caron qu'au voisinage d'être informé des dernières nouvelles. Connaître les aides ménagères nécessite d'être intégré. En effet, ces femmes ne sont engagées qu'à la condition d'être référencées par quelqu'un [Kaufmann 1997]. Les résidents secondaires nouveaux venus sont exclus des réseaux de relation grâce auxquels il est possible de rencontrer les aides ménagères mais aussi d'obtenir des gages de confiance pour que celles-ci viennent en leur absence. La peur des cambrioleurs n'est en effet jamais loin. Par ailleurs, la différence de densité de population explique les disparités. Possible à Chavannes, le recours aux services d'une aide ménagère devient difficile à Saint-Martin. La personne employée par les beaux-parents de M. Giacomoni vient de Villeneuve-d'Entraunes, à 10 kilomètres de là. Ils sont heureux de l'avoir trouvée car c'est la seule dans les villages avoisinants qui rende ces services.

Le faible nombre de personnes aisées parmi les propriétaires est sans doute l'une des raisons de la rareté de cette pratique. Une baisse relative du niveau de vie peut être également incriminée. Les parents des Caron employèrent toute leur vie des aides. Ce n'est plus le cas de leurs enfants.

Malgré la charge de travail supplémentaire bien réelle que représente la résidence secondaire, les maîtresses de maison la désignent comme un moindre mal en comparaison des satisfactions éprouvées à s'y rendre. Celles qui se plaignent du surcroît de travail occasionné

sont celles qui n'apprécient pas cette double maison pour d'autres raisons : depuis qu'ils ont acheté un pavillon en banlieue lyonnaise Mme Benoit se rend moins volontiers à Chavannes où leur maison ne possède pas de jardin, n'est toujours pas totalement achevée et n'aura jamais l'air neuve. Les charges liées à l'entretien journalier cristallisent un mécontentement qui n'ose ou ne veut s'exprimer autrement.

Cuisiner

Cuisiner est une activité majoritairement féminine¹⁰⁹. Luce Giard note l'ambivalence des sentiments entourant cette pratique essentielle considérée à la fois comme noble et répétitive [1994]. Elle remarque que « les conduites alimentaires constituent un domaine où la tradition et l'innovation importent autant l'une que l'autre, où présent et passé se mêlent pour servir la nécessité de l'heure, fournir la joie d'un instant, convenir à la circonstance. » [1994 : 214]. La cuisine de la résidence secondaire varie en fonction des convives, de l'heure des repas, des activités prévues. Cuisine détente ou rapide et repas plus traditionnels se mêlent. Martine Chaudron, Colette Sluys et Claude Zaidman définissent les pratiques culinaires « comme un enchaînement d'opérations ou de séquences d'activité qui vont de l'achat d'aliments à la consommation, en passant notamment par la préparation et la cuisson. »^[1997]. L'approvisionnement est essentiel pour comprendre certaines des pratiques alimentaires. Cependant, comme il implique une connaissance du voisinage et du terroir, cet aspect est traité au chapitre suivant. Il a une action directe sur la composition des repas : les plats de poisson par exemple sont rares, de même, les accompagnements de légumes dépendent des arrivages du primeur. Plus que la préparation et la cuisson, ce sont les plats mitonnés, les

¹⁰⁹ Cf. au sujet de la prépondérance féminine dans la préparation des repas notamment Zarca [1990], Tabet [1979], Kaufmann [1991], Glaude et Singly [1986].

circonstances auxquelles ils se rattachent, la perception de l'acte de cuisiner qui vont être évoqués.

La cuisine, avant d'être un acte est aussi une pièce. Celle des résidences secondaires est souvent vaste. Rares sont les logements où les proportions n'en sont pas respectées. Chez



Une cuisine que ses propriétaires ont cherché à intégrer tout en restant fonctionnelle (fin des années 1970)



Une cuisine restaurée dans les années 1960. Perdurent la cuisinière à bois et les fers à repasser encore utilisés

M. et Mme Masson, la cuisine est de la même taille que la salle-à-manger. Tout est propre et fonctionnel, sans recherche de fioritures. Les éléments ont été fabriqués par M. Masson, en formica, sur mesure, de façon à dégager de nombreux plans de travail, qu'une table disposée près de la fenêtre complète. Le sol est carrelé, les murs peints en blanc. Chez les Meynard, le coin cuisine fut aménagé dans l'espace d'un ancien couloir qui séparait l'accès à la grange de l'étable. L'évier, un espace plan qui sert de séchoir pour la vaisselle et une cuisinière se succèdent. Un buffet bas en bois ciré leur fait face et sert de plan de travail. Au-dessus des petits carreaux bruns qui délimitent l'espace de cuisson, le mur est simplement crépi. Seules la cuisson et les accommodements de dernière minute se réalisent dans ce coin cuisine, toutes les préparations ayant lieu sur la vaste table de bois de la pièce commune que recouvre une toile cirée ornée de motifs champêtres. La cuisine des Caron est plus classique. Les divers appareils ménagers, à l'exception du frigo, le poêle et l'évier se distribuent le long d'un même mur. Divers meubles de rangement, récupérés ou achetés chez Emmaüs, peints en blanc, se répartissent le long des autres murs. Au milieu, une table cerclée de fer au plateau en formica, sert de plan de travail pour toutes les préparations. Murs et carreaux muraux sont blancs, égayés par un liseré rouge. Le carrelage du sol est brun terne : pratique et pas salissant.

Les casseroles, mais aussi les plats à gratin et à tarte sont présents et peuvent même être en nombre plus important que dans le logement principal. Depuis le départ de ses enfants, Mme Picard a ainsi apporté tous ses ustensiles de cuisine, ne conservant que le minimum à Bourg. Les Graglia possèdent plus de vaisselle à Sussis car c'est là qu'ils reçoivent en plus grand nombre. Les robots ménagers sont également présents qu'ils aient été achetés exprès ou qu'ils proviennent du logement principal.

Les livres de cuisine occupent les rayonnages de la bibliothèque ou de la cuisine. Ils sont consultés pour s'assurer d'une recette ou chercher de nouvelles idées. Pour cela, Mme Laurenti apporte régulièrement à Sussis des fiches de cuisine trouvées dans des magazines.

Mme Verger elle, possède plusieurs collections de livres de cuisine qu'elle avoue cependant ne consulter que rarement.

Au confort de l'espace et des ustensiles, à la présence de livres disposés là pour aider à varier les repas ou à s'assurer de leur bonne réalisation, la cuisinière apporte un contraste. Elle est neuve uniquement lorsque la cuisine a été entièrement refaite de neuf et équipée d'éléments intégrés où s'encastrent machines et fours. La cuisine est alors une pièce rationnelle à la réalisation de laquelle est portée une grande attention. C'est loin d'être le cas lorsque mobilier et ustensiles sont de récupération. Si la longévité des cuisinières à gaz est remarquable, un certain nombre d'inconvénients finissent cependant par apparaître. Les brûleurs ne peuvent plus être réglés, ce qui nécessite une grande vigilance sous peine que tout ne roussisse. Le thermostat du four devient lui-même très fantaisiste : les gratins brûlent irrémédiablement ou au contraire n'arrivent pas à rôtir et la cuisson du moindre poulet doit être programmée des heures à l'avance. Alors que les machines et les réfrigérateurs sont réparés ou changés sans hésitation à la moindre panne, ces monolithes d'un autre âge continuent de se dresser, stoïques, dans les cuisines. Leurs humeurs sont acceptées non pas avec résignation mais comme une donnée avec laquelle il est nécessaire de compter, presque un jeu. L'imprécision de la gazinière n'est en effet pas vécue comme un véritable inconvénient, le confort se mesurant plutôt au nombre et à la qualité des ustensiles qui permettent l'élaboration des mets. Ainsi, pour pallier la vivacité de sa cuisinière Mme Caron réchauffe ses plats sur le poêle à mazout de la cuisine. L'été, il arrive que l'amertume du grillé pimente les mets. Recherche des saveurs de la cuisson au gaz de l'enfance, refus localisé de la modernité, la vieille gazinière est sans doute un peu tout cela. Luce Giard dans son étude sur la cuisine remarque ces rappels du passé, qu'ils s'expriment par la décoration ou la présence d'un appareil désuet [1994]. Elle les analyse comme un besoin de retrouver des sensations de l'enfance, une recherche de la convivialité perdue entre la mère et ses enfants.

Le barbecue mérite une attention particulière. Ce mode de préparation et de cuisson est très présent dès qu'il existe un jardin ou une cheminée à foyer ouvert en hiver. Les personnes âgées utilisent rarement ce mode de cuisson des aliments, mais leurs enfants et petits-enfants lors de leurs visites affectionnent les grillades. Plus de la moitié des foyers rencontrés en préparent, même en appartement. Les Colona possèdent une grande cheminée et en profitent en hiver pour griller saucisses. Le barbecue se situe à la limite entre le domaine de compétence de la femme et de l'homme. La préparation des braises fait partie des prérogatives masculines, ce qui permet aux hommes de déployer leur science du feu et de la cuisson des viandes. Ce sont d'ailleurs bien souvent eux qui les préparent.

M. Prin est fier de ses marinades qu'il prépare chaque week-end pour le déjeuner du dimanche. Il en parle longuement, comparant les différentes viandes et les épices avec lesquelles elles se marient le mieux. Lorsque nous l'avons rencontré, un dimanche matin, la viande, disposée dans deux saladiers différents, attendait d'être cuite. La veille, il prépare marinades aux herbes, au curry, au poivre ou à la moutarde. Chaque fin de semaine il s'essaie à proposer de nouvelles saveurs. Des amis lui ont enseigné certaines recettes et l'envie de cuisiner ainsi la viande. Sa femme a ensuite contribué à augmenter ses choix culinaires en découpant d'autres recettes de préparation dans des magazines féminins. M. Prin prend ensuite autant de soin à préparer les braises qu'il en a mis à aromatiser sa viande. Sa recherche du difficile équilibre entre le trop chaud et le pas suffisant l'a conduit à constituer un savoir-faire de maître du feu et des essences d'arbre à employer pour rendre la viande plus goûteuse, le vulgaire charbon n'étant bon que pour aller vite.

Outre le caractère reposant de cette cuisine pour les épouses, c'est aussi l'aspect ludique qu'elles mettent en avant. Préparée surtout en extérieur, c'est la cuisine des vacances par excellence et les aspects formels disparaissent. Lorsque les Lacroix invitent des clients à

déjeuner dans leur résidence secondaire, le barbecue est le mode de cuisson privilégié. Les viandes choisies et les accompagnements sont plus recherchés que lors d'une fin de semaine habituelle, mais ce mode de préparation est préféré pour créer une atmosphère plus détendue. Bricolé ou acheté neuf, le barbecue permet aussi d'inviter un grand nombre de personnes à l'occasions de réunions familiales ou amicales. L'herbe sert de siège et les saucisses et les brochettes se mangent entre deux morceaux de pain, le barbecue rompt les barrières de l'habituel savoir vivre à table. Les Lambert aiment à réunir ainsi amis de passage et des environs autour de leur piscine. Ces grillades sont accompagnées de salades, puis de glaces au dessert. Les couverts sont jetables afin de créer un minimum de dérangement une fois la fête finie.

Cuisine des grands nombres -dont le barbecue n'est qu'un aspect-, cuisine pour la famille, un nombre réduit de convives ou simplement soi : les menus, les temps de préparation, le soin apporté à l'élaboration varient d'autant. Simplification et complication s'entremêlent et font de la résidence secondaire le lieu de la cuisine des extrêmes. Ainsi, aux salades ou pique-nique succèdent des menus plus copieux et élaborés que ceux cuisinés habituellement.

Nous avons observé le cycle des repas chez les Meynard et Mme Caron en été, ce qui explique la fréquence de certains mets.

M. et Mme Meynard, lorsqu'ils sont seuls déjeunent et dînent très frugalement : une viande, un légume, du fromage et un fruit à midi, de la soupe de légumes moulinés et du fromage le soir. Lorsqu'ils reçoivent leurs enfants, les repas du premier jour sont plus recherchés. Au déjeuner, aspics aux œufs de caille, magrets de canard sauce aux poires, salade verte, fromages de la région et galette à la crème, autre spécialité locale, au dessert. Le dîner comporte un soufflé aux foies de volaille accompagné d'un coulis de tomates, une salade composée, du fromage puis des faisselles achetées à la fruitière à déguster avec de la crème et du sucre, une tarte aux pommes au dessert. Les jours suivants le déjeuner se compose de melon en

entrée, steaks ou volaille rôtie accompagnés d'un légume ou d'une salade verte comme plat principal, suivi d'un fromage ou d'une faisselle, puis de fruits au dessert. Malgré sa simplicité ce repas dure fréquemment plus d'une heure, le café le prolongeant entre adultes. Le repas du soir est plus cuisiné : koulibiak, tarte au fromage blanc, une spécialité locale, quenelles préparées avec une sauce financière ou Nantua, tartes aux poireaux se succèdent selon l'humeur et les désirs de chacun. La galette à la crème est quelquefois présente au dessert. Une soirée crêpes, organisée pour le plaisir des petits, a lieu au cours du séjour de chacun des fils.

Lorsque Mme Caron est seule elle déjeune d'un morceau de viande ou de volaille accompagné d'un légume ou d'une crudité et prend un morceau de fromage puis des fruits, souvent cuits en compote, au dessert. Sa façon de retrouver Chavannes est de mettre de la crème achetée à la fruitière dans son café. Dès que ses enfants ou des membres de la famille de son mari sont invités, les repas deviennent plus copieux, surtout le soir. Melon suivi d'une volaille rôtie accompagnée de légumes mijotés, puis de fromage et d'une tarte : tel est le menu type d'un déjeuner qualifié de « vite fait ». La volaille peut être en sauce et les légumes en gratin : ce sont les seules variations observées. Le soir, les repas sont beaucoup plus variés. La soupe au pistou compose l'entrée ou un gratin de légumes. Tarte au fromage blanc, quiche, blanquette de veau, lapin à la crème, quenelles gratinées sont accompagnés de bohémienne, d'un gratin dauphinois, de gnocchis ou, plus rarement, d'une salade verte. Le repas se conclue sur du fromage suivi d'une tarte, de choux à la crème, ou d'une compote de fruits. Les envies, les produits rapportés du marché, la proximité du volailler influencent les menus des repas.

Les menus sont donc élaborés en fonction des circonstances, des arrivages du marché. La fatigue et l'âge ont également une incidence sur l'ordonnement des repas qui se simplifient.

Une cuisine simplifiée peut être l'apanage de la résidence secondaire et faire partie de son charme : la ménagère, tout comme le reste de la famille se repose. De ce fait il est normal

qu'elle ne se consacre pas exclusivement à l'élaboration des repas. C'est une cuisine décontractée, ainsi que la qualifie Mme Lacroix :

«Déjà, c'est le week-end lorsqu'on est là. Autant dire que la cuisine, quand c'est l'été, on fait beaucoup de barbecues, c'est décontracté. C'est pas la même cuisine qu'en ville. On reçoit pas de la même façon. Même on a eu reçu des clients à mon mari ici, je leur ai servi une cuisine que j'aurais pas servi en ville. J'aurais pas osé la servir en ville, tandis qu'ici, il faisait beau, c'était décontracté, ça a bien passé. C'est ça la campagne !».

La présence de nombreux convives : 10 à 15 personnes par repas, tend également à engendrer une simplification des menus pour des raisons à la fois pratiques et économiques. Les plats uniques à base de pâtes en sauce (bolognaise, carbonara) accompagnés d'une salade sont alors particulièrement bienvenus car ils limitent le temps passé en cuisine. Des mets nécessitant un temps de mijotage important sont également préparés car ils libèrent la cuisinière lors des repas. Il peut s'agir de menus typiquement français voire même locaux, comme le pot au feu, des ragoûts ou de plats exotiques comme le couscous. Mme Fighiera prépare des plats à l'avance, la veille ou l'avant veille, afin de pouvoir être libre en présence de ses invités. Prévoir les menus et l'approvisionnement est particulièrement nécessaire à Saint-Martin où le choix des produits proposés par les commerçants est restreint et aléatoire.

Lorsqu'elle est seule ou simplement avec sa fille, Mme Picard se contente de préparer des salades, des taboulés, mais lors de visites d'amis ou de son fils, elle cuisine des daubes, des escargots... La présence d'invités pendant sa période de vacances est pour elle le prétexte et l'occasion de cuisiner plus. C'est lorsque le nombre de convives s'échelonne entre quatre et dix personnes qu'elle met le plus de soin à cuisiner. En présence des enfants, les plats préférés de chacun sont concoctés à tour de rôle, parfois avec l'aide de la fille ou de la belle-fille. Ces mets au goût d'enfance servent à ressouder la famille, à retrouver des goûts communs. C'est aussi un moyen pour les mères de retenir leurs enfants et en particulier leurs fils [Muxel

1996]. Les femmes qui cuisinent plus lorsqu'elles sont en vacances vivent seules ou en couple le reste de l'année.

Mme Rey est très occupée par son emploi de proviseur qui lui laisse peu de loisirs le soir. Le manque de temps entre en concurrence avec le plaisir qu'elle prend à cuisiner. Aussi, lorsqu'elle est à Chavannes se consacre-t-elle à l'élaboration de mets compliqués avec l'aide de son mari qui tient le rôle de gâte sauce. Ce sont surtout des plats locaux qu'ils aiment à préparer pour eux et les amis ou parents de passage. La cuisine représente dans leur cas un loisir d'autant plus apprécié qu'il permet de créer une convivialité qui leur tient à cœur.

Les contraintes temporelles étant moins présentes, le temps passé dans la résidence secondaire est l'opportunité pour préparer de nouveaux plats ou ceux dont les quantités ne justifient pas qu'ils soient cuisinés en temps normal¹¹⁰. Les mets locaux ont également leur place, surtout chez les originaires : poulet à la crème, tarte au sucre à Chavannes, pâtes maison et raviolis farcis à la daube à Saint-Martin. Plats « traditionnels » opposés au quotidien¹¹¹ nécessitent temps, espace et parfois de nombreux convives. La cuisine est alors un loisir. Il est pris plaisir à élaborer puis à offrir à ses proches des menus recherchés. Cependant, la difficulté d'approvisionnement du Haut-Var oblige la cuisinière à prévoir tous les ingrédients dont elle aura besoin, ce qui rebute Mme Carmignani et l'incite à cuisiner plus simplement qu'à Grasse. Ses plats sont élaborés en fonction des possibilités locales. Il ne s'agit pas ici d'une modification de l'ordonnement des repas mais d'une adaptation aux contraintes locales auxquelles elle est soumise par la longueur de ses séjours. Les cuisinières jonglent ainsi entre

¹¹⁰ C. Sluys, M. Chaudron et C. Zaidman notent que le manque de temps est souvent présenté par les femmes comme un obstacle au plaisir de la cuisine qui entre en concurrence avec d'autres activités [1997]. Le temps en villégiature ne garde pas la même signification d'où peut-être un plaisir accru pris à cuisiner.

¹¹¹ Rolande Bonnain note l'opposition du plat traditionnel à la cuisine quotidienne. « C'est un plat généralement long à réaliser, de par la préparation, la cuisson ou les deux. C'est un plat que l'on a plaisir à cuisiner, chargé de significations familiales, rappelant les fêtes passées et méritant bien, par là, son qualificatif de *traditionnel*. » [1972 : 287]

leurs désirs et les disponibilités des épiceries locales, entre les besoins d'une table nombreuse ou au contraire réduite, ce qui exige souplesse et inventivité.

Rares sont les personnes, comme Mme Barbier qui présentent leur façon de cuisiner comme identique en tous lieux. Produits et menus ne changent pas. Ce qui est prôné est l'habitude : elle a l'habitude de cuisiner d'une certaine manière et continue pendant les vacances. Seule différence, elle s'essaye à confectionner crêpes et gaufres sur le poêle pour le plaisir de ses enfants. La réception d'amis ne change pas non plus le cours de ses repas. Les barbecues sont évités. Cuisiner est une obligation : réaliser les plats habituels est le plus sûr moyen de ne pas perdre de temps.

Lors des réunions de famille les femmes cuisinent toutes ensemble. Parfois il arrive que l'une d'entre elles passe plus de temps que les autres lorsqu'elle souhaite mitonner un plat particulier. Les filles de Mme Caron et leur mère se partagent les plats en fonction des souhaits et des aptitudes de chacune. En présence des dyades mère/fille ou belle-mère/belle-fille, c'est la plus âgée qui décide des menus tant que la capacité de la plus jeune à cuisiner n'est pas admise. Elle joue alors le rôle de marmiton. Même si la belle-mère refuse toute aide la belle-fille se sent obligée de participer et s'empare d'un couteau pour éplucher ou d'une cuillère pour tourner une sauce qui mijote, besoin d'aider pressé par les règles de bienséance, le souci de ne pas paraître inutile, une charge supplémentaire. Lorsqu'elle les recevait, Mme Meynard composait des menus que la plus jeune jugeait inadaptés aux vacances en raison du temps nécessaire à leur préparation. Conflit rentré ici, il arrive qu'il éclate, au risque de créer des brouilles irrémédiables comme ce fut le cas pour Mme Picard avec sa belle-mère.

Si la maisonnée est nombreuse, le sentiment d'en faire plus que les autres peut être une source de conflit. Mme Picard, lorsqu'elle se rendait chez ses beaux-parents, cuisinait pour toute la

famille. Sa belle-mère lui indiquait les menus puis disparaissait au cours de la préparation. Cette situation est vite devenue intenable. De même, lors des réunions de famille ce sont les mères de jeunes enfants qui cuisinent pour les autres. Les petits n'apprécient pas les horaires décalés, elles leur préparent leurs repas puis étant déjà dans la cuisine, ceux du reste du groupe.

Les pratiques entourant la cuisine sont multiples et dépendent directement du nombre de convives, de leur qualité et des revenus des ménages. Inviter famille et amis en grand nombre coûte cher ; les plats cuisinés sont alors adaptés en fonction des contraintes du moment, contraintes qui disparaissent lorsque ce sont les proches qui sont conviés. Le souci de restreindre les temps dédiés à la préparation entrent aussi en contradiction avec le désir de faire plaisir lorsque les enfants grandissent.

*
* *

L'étude de l'ameublement des résidences secondaires permet de faire émerger des différences dans les deux communes. A Chavannes, contrairement à Saint-Martin, le mobilier régional, qu'il soit hérité ou acheté chez les brocanteurs, est très présent dans les résidences secondaires. Cependant, ces meubles sont menacés par les cambrioleurs¹¹². Pour faire front, faute de pouvoir multiplier les parades dissuasives, les résidents secondaires simplifient l'ameublement, le dépouillent de ses objets de prix et font appel à la récupération. Les deux régions tendent alors à se ressembler et les distinctions entre les différentes catégories sociales s'estompent.

¹¹² Il est d'ailleurs révélateur que les bandes de voleurs spécialisées dans le vol du mobilier soient présentes dans l'Ain et pas dans le haut pays niçois.

Lorsqu'ils sont présents dans les résidences secondaires, le sens des vieux objets est détourné et l'outil devient ornemental. Ces vestiges du passé permettent d'inscrire la résidence secondaire dans son environnement : l'espace rural. Ces objets lui donnent aussi un passé où pointe la nostalgie d'un monde paysan disparu, auquel les résidents secondaires identifient leur habitat. Le présent est escamoté sauf lorsque le confort est concerné. La différence existant lors de la restauration entre les modernisateurs et les amateurs de style rustique ou de local se retrouve lors du choix du mobilier et des matériaux de décoration. Posséder de vieux meubles, hérités ou achetés, modifie la vie quotidienne lorsque ces accessoires d'un autre temps sont utilisés. Ces anachronismes permettent de renouer le fil d'une histoire révolue, même si entre temps le savoir-faire s'est perdu. Cuisinière désuète, ustensiles de cuisine en fer étamé, fers à repasser déficients, fonctionnent comme autant de signaux qui ramènent la ménagère vers son propre passé, sa jeunesse ou son enfance selon les cas. Ils participent au plaisir de faire, agrémentent, sortent de sa routine un travail domestique présent même en villégiature.

Posséder un deuxième logement implique donc une double charge de travail pour les femmes même lorsque tout est fait pour en diminuer le poids, notamment en acceptant le désordre et en modifiant la perception du degré de saleté. La charge est d'autant plus lourde qu'elle n'est pas répartie entre les conjoints quelle que puisse être la division du travail au sein des couples en ville. Il en va de même avec l'ordonnancement des repas. Toutefois, la localisation de la maison peut faciliter la vie des femmes et c'est là une autre différence entre les deux communes. A Saint-Martin, le quotidien doit être organisé dans ses moindres détails, car tout oubli se traduit par un manque. Ce n'est pas le cas de Chavannes où les divers commerces, la vitalité des villages avoisinants et la proximité de Bourg en Bresse favorisent au contraire un approvisionnement sur place, ainsi que nous allons le voir au chapitre suivant.

Chapitre 7 - Entre devoirs et plaisirs

Pendant que les années passaient le jardin devenait lui-même, vrai jardin de campagne qui se sent bien là où il est, quelque part sur un coteau de Loire. Il a trouvé, tout seul, son équilibre. Comme l'avait prédit Irénée, « chacun a défendu ses chances et le braga s'est arrangé ». Il m'a donné, la première année, le taillis fou que je lui avais demandé, puis le gaulis, puis le perchis de tous les boqueteaux du monde. Il s'est embaumé, chaque printemps, de l'odeur des Sainte-Lucie en fleur, si fraîche, les soirs d'avril, aux poumons encore offusqués par la corrosive puanteur des gaz d'échappement citadins. Il m'a donné des roses trop belles, des pêches et des poires trop juteuses pour la délectation d'un homme qui se voudrait modeste et sage et qui, lorsqu'il respire ses fleurs, mord dans ses fruits, s' imagine qu'il les a mérités.

Maurice Genevoix, *Jardins sans murs*, 1968

Ma mère avait prévu qu'au village, l'été fini, le « Boulanger-Tabac-Epicerie-Mercerie-Comestibles » ne pourrait nous fournir rien d'autre que le pain, la farine, la moutarde, le sel et quelques pois chiches : véritables chevrotines végétales qu'il fallait attendrir par des bains de trois jours, avant de les cuire dans une eau cendreuse. C'est pourquoi nous emportâmes des provisions assez importantes.

Marcel Pagnol, *Le château de ma mère*, 1958

Le quotidien de la villégiature implique outre l'entretien ménager une série de tâches, au statut est intermédiaire, entre plaisir et obligation. L'approvisionnement, le jardinage, le bricolage sont caractéristiques de cette ambiguïté. Ces tâches sont à la fois obligatoires -se nourrir, entretenir le jardin, la maison- et ludiques -découvrir de nouveaux produits, planter avec passion, modeler l'existant. L'affouage occupe une place en marge, car il relève pour les résidents secondaires déjà du domaine du loisir. En effet, seuls les hommes appréciant cette activité s'y adonnent.

S'approvisionner

Sans approvisionnement, impossible de cuisiner : il est à la base des préoccupations des ménagères et conditionne les repas [Chaudron, Sluys et Zaidman 1997]. Cette activité ménagère diffère totalement dans les deux communes. La présence de commerces dans les villages est un premier élément de partage. Chavannes possède une épicerie-primeur avec un rayon boucherie, une boulangerie et un revendeur, conditionneur de volaille. Des commerçants ambulants et un boucher passent également régulièrement. Par ailleurs, Bourg en Bresse n'est qu'à 16 kilomètres et il est possible d'y trouver tout ce qu'une ménagère ou un bricoleur peuvent souhaiter. Un grand marché s'y tient le mercredi et le samedi matin.

Le cas de Saint Martin est tout autre : la boucherie-épicerie-dépôt de pain et l'épicerie (qui vend des primeurs en été), n'offrent qu'un minimum de produits, vendus parfois à l'unité, faute de débit suffisant. Guillaumes, premier village important situé à 14 kilomètres, dispose d'un peu plus de commerçants, dont deux boulangeries, deux boucheries et une grosse épicerie, mais c'est jusqu'à Nice, distant de près de 100 kilomètres, qu'il faut aller pour trouver certains produits.

L'approvisionnement diffère aussi en fonction de la durée des séjours, de l'âge des enfants, du nombre de convives, ainsi que des priorités accordées : faire vivre le village ou acheter en ville, au plus économique. La cherté des produits est la première raison invoquée pour ne pas acheter sur place ainsi que le manque de choix qui oblige à acquérir une partie des provisions avant de partir au village. Force de l'habitude et souci d'économie peuvent se combiner comme l'explique Mme Barbier mère d'une famille nombreuse :

« Je ne sens pas tellement une obligation de faire vivre le pays. Je ne vais par exemple jamais faire mes courses au supermarché, parce que je trouve que c'est bien trop cher par rapport à Bourg. Par contre, les bons produits d'ici, c'est vrai qu'on a plaisir à les acheter. Une obligation, non, alors que

ma mère qui habite Simandre¹¹³ l'a. Elle ressent cette obligation. Elle dit : « Bon, il y a une épicerie sur place, il faut bien qu'ils vivent », donc elle accepte d'acheter un peu plus cher ses produits. Moi je trouve tellement pratique de faire une fois par semaine le ravitaillement que bon... En fin de compte on a une façon de vivre pendant l'année, et on n'en change pas pendant les vacances. »

Des raisons plus personnelles apparaissent également, surtout lorsque les résidents secondaires sont originaires de la commune et connaissent les commerçants plus intimement : inimités ou amitiés conditionnent alors les choix d'approvisionnement. Ainsi, M. Graglia n'achète plus rien à Saint-Martin depuis qu'il s'est querellé avec le boucher et le patron de l'hôtel-épicerie.

L'envie ressentie une fois sur place de bouger, voir du monde, ou au contraire de rester chez soi doit être également considérée, surtout lors des visites de fin de semaine. Plus la résidence secondaire est éloignée du village, plus s'approvisionner sur place nécessite un effort. Pour éviter ces aller-retours, tous les achats du week-end sont effectués avant de partir ou en chemin, dans un hypermarché de Bourg dans le cas de Chavannes ou de la plaine du Var, pour Saint-Martin. La logique est celle du gain de temps : la fin de semaine est brève, et acheter une fois sur place restreint d'autant les loisirs. Seules les personnes résidant au village réalisent alors des courses sur place.

Une répartition des lieux d'achat s'effectue selon les biens recherchés. Les produits d'entretien et l'épicerie de base sont achetés en grande surface. Une liste est constituée avant le départ où chaque conjoint note les manques, l'alimentaire étant le domaine de l'épouse, suite logique de la répartition des tâches précédemment décrite. L'isolement impose des contraintes supplémentaires. A Saint Martin, les oublis ont plus de conséquences à cause de

¹¹³ Village voisin distant de 8 kilomètres.

l'éloignement des maisons, surtout en hiver, où les voisins sont rares ; aussi les voitures sont-elles toujours pleines, que l'intention soit ensuite d'acheter sur place ou non. Pouvoir acheter à Bourg facilite grandement la tâche des résidents secondaires qui effectuent un état du garde manger avant de se rendre en ville et évitent ainsi oublis ou achats en double. Mais même en disposant de commerçants à proximité, l'approvisionnement est un art qui suppose d'ajuster les achats à la consommation.

Souci d'équité et d'économie rivalisent. L'exemple de Mme Carmignani illustre cette recherche du juste équilibre qu'elle pratique avec brio :

« Ici, je vais chez Ginette à la boucherie. Après, les fruits et légumes je vais à l'hôtel. C'est vrai qu'ici c'est plus cher mais bon... L'huile d'olive je la monte. Ce que je monte aussi c'est le café. La lessive aussi parce que Christiane elle n'a que des petits paquets alors avec ça je fais rien. Le papier toilette aussi parce qu'elle le vend rouleau par rouleau. Ça ne me plaît pas non plus. Ce soir on est 7, j'ai fait un ragoût de mouton. Les olives je les ai montées, ce sont des nôtres, mais la viande je l'ai achetée ici. C'est vrai que c'est plus cher, mais le jour où ils y seront plus... Alors je prends une fois chez Ginette, une fois chez Christiane : il y en a deux, faut les faire travailler les deux. Ça elles le savent : je leur avait dit au début. Le fromage je le prends chez Ginette, Christiane elle ne le fait pas. Sûr que ça change des grandes surfaces, mais si on va en bas dans une épicerie c'est pareil. »

Toutefois, en ville, Mme Carmignani ne privilégie aucun commerçant mais cherche à s'approvisionner le plus rapidement au moindre coût. Ce n'est qu'une fois en villégiature que l'importance du petit commerce et son rôle au sein de la commune est de nouveau perçu, surtout à Saint-Martin, très touché par la chute de la démographie. Acheter sur place est un acte de civisme. Fréquenter les commerçants locaux est également le plus sûr moyen pour s'informer des événements touchant la commune. Plus que les voisins, parfois peu connus ou rarement présents, ce sont les détaillants qui jouent un rôle de liaison et se chargent de faire circuler les nouvelles. Les connaître personnellement rapidement est aisé.

Au cours des deux dernières décennies le mode d'approvisionnement a considérablement évolué. Il y a vingt à trente ans, les épiceries et les commerces de proximité étaient plus nombreux.

Mme Meyer : «En 1964, quand nous sommes arrivés il y avait trois épiceries. Il y avait l'épicerie Sommier qui était sur la route principale, l'épicerie qui faisait mercerie tabac. On pouvait vivre sans sortir du village. Il y avait une épicerie également sur la place de l'église et il y avait une épicerie là où habite Masseau. Il y avait un boucher qui était un excellent boucher-charcutier qui s'est arrêté hélas. Quand il y avait les Masseau, on trouvait tout, on pouvait s'habiller. Je ne dis pas que c'était le dernier chic, mais on pouvait s'acheter des pantoufles, même de la lingerie, les produits de première nécessité étaient tous là, mercerie et tout, maintenant c'est fini. Tout ce que j'ai acheté comme vaisselle blanche et les pots et tout, ça date de l'époque de chez Mme Sommier. Elle avait absolument tout, on trouvait des graines, tout, tout, tout. Chez Duc c'était un petit peu différent parce qu'il fallait monter les escaliers, place de l'église. Maintenant c'est devenu une maison particulière.»

Les séjours dans la résidence secondaire étaient plus longs et la voiture bien moins utilisée, aussi les achats étaient-ils effectués sur place. La pratique des carnets ouverts chez l'épicier était fréquente. Les enfants étaient envoyés faire les courses et le montant des achats s'ajoutait à la liste de ceux déjà effectués. En fin de mois, la mère réglait le solde. Mme Giraud utilisait ce procédé pendant toute la période d'enfance de ses fils aînés. Ce système responsabilisait les enfants tout en évitant qu'ils ne transportent de l'argent. Le droit de s'acheter des bonbons constituait leur récompense. Envoyer les plus jeunes permettait aussi d'esquiver de longues conversations qui étaient l'inévitable contrepartie de ces visites. Effectuer des achats sur place était, et est toujours mais dans une moindre mesure, un moyen de participer à la sociabilité villageoise.

La plus grande partie de ces commerces fermèrent lorsque leurs propriétaires prirent leur retraite. Dans le même temps, le nombre de grandes surfaces s'accrut, la voiture se généralisa et les habitudes se modifièrent. La réduction du temps des séjours engendra également de nouvelles pratiques.

Venir pour un temps plus court permet de tout apporter. Cependant, le congélateur, qui pourrait permettre de libérer les ménages encore plus, est peu utilisé. Il sert surtout pendant les vacances et uniquement pour des produits qui ne supportent pas une longue période de réfrigération, surtout à Saint-Martin où la longueur du trajet et la chaleur en été, limitent l'utilisation des produits pré-congelés. Les plats préparés achetés sont des conserves, ce qui en limite le choix. C'est la viande qui est la plus susceptible d'être congelée l'été, lorsque l'approvisionnement n'a lieu que tous les quinze jours. De fait, tant à Saint-Martin qu'à Chavannes, peu de foyers possèdent des congélateurs séparés des réfrigérateurs et lorsque c'est le cas, leur usage est plutôt réservé aux produits du jardin. Les aliments sont stockés en priorité dans le cellier, petite pièce sans ouverture, et les caves, reprenant en cela les habitudes de leurs parents.

A Saint Martin, ce sont surtout les fruits et légumes, ainsi que la viande et le pain qui sont achetés sur place, le boucher ayant une très bonne réputation. Lorsque les résidents secondaires arrivent au bout des provisions apportées, ceux qui reçoivent le plus ou qui sont chargés de famille nombreuse redescendent vers les grandes surfaces de la Côte -tous les quinze jours, trois semaines en moyenne- pour les mêmes raisons d'économie. Les autres se rendent à Guillaumes, distant de 14 kilomètres, considéré en plaisantant comme « la ville », avec la même périodicité. Un système d'entraide existe : les visiteurs et les amis également vacanciers qui effectuent de brefs séjours en ville rapportent les provisions manquantes. A Saint Martin, les hommes se chargent rarement des courses, quitte à garder les enfants une

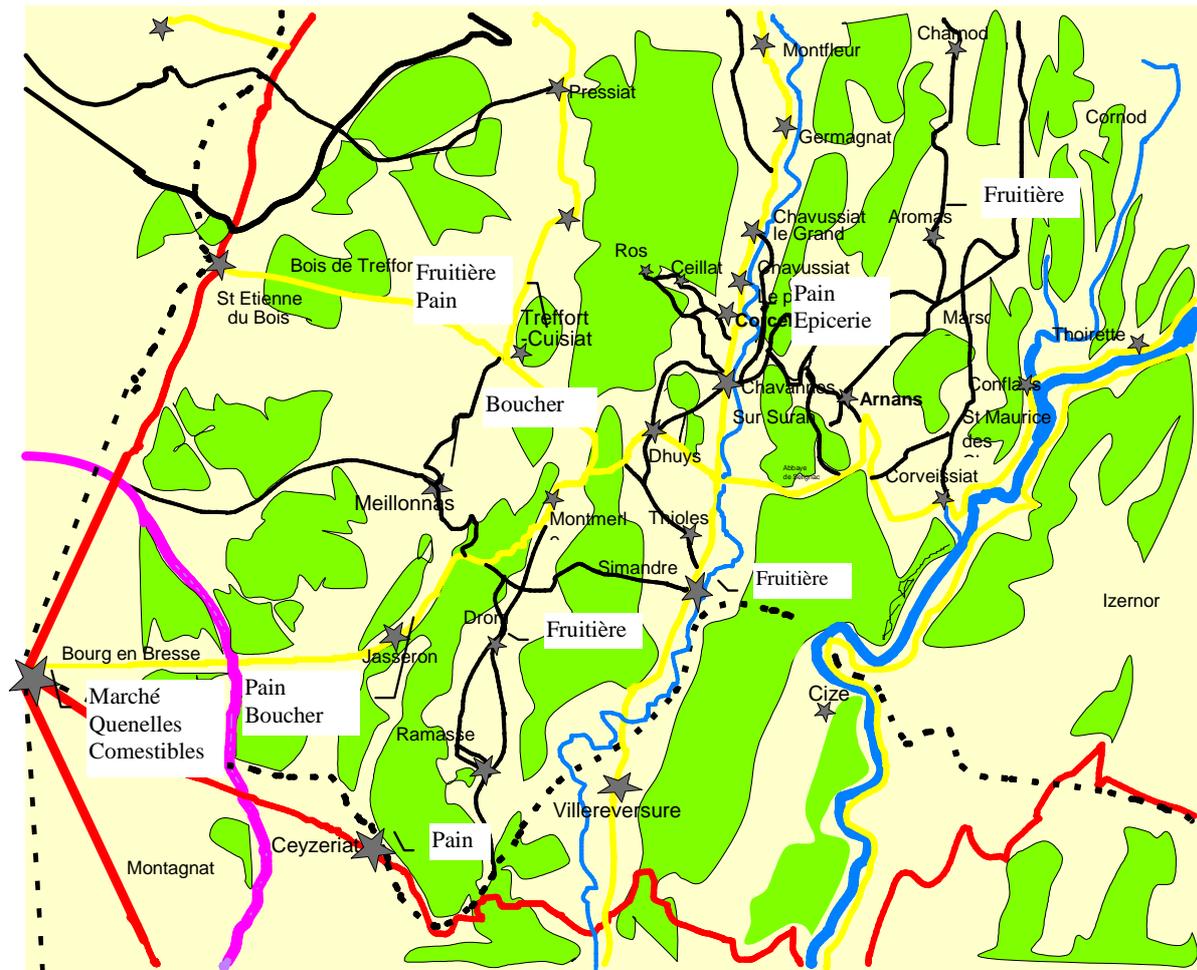
journée lorsque leur conjointe part en quête de grande surface. M. Fighiera, appelé par ses fonctions de conseiller municipal à se rendre au village, effectue des petites commissions auprès des commerçants du village, mais son épouse ne fait que peu confiance à sa capacité à effectuer ces tâches. L'approvisionnement apparaît ici comme une tâche féminine difficilement déléguée aux hommes. L'aspect ludique que représentent les visites au village ne doit pas être négligé, car pour les femmes résidant dans les hameaux, descendre au village lors des vacances est perçu comme l'opportunité de rencontrer quelques personnes, simples connaissances ou amis.

Chavannes est différent : la proximité de Bourg et de la vitalité des commerces des villages avoisinants simplifient la tâche. Les commerçants itinérants jouent également un grand rôle, notamment auprès des personnes âgées : ils leur permettent d'acquérir l'alimentation courante, d'être informées des nouvelles, sans que le recours à l'aide d'une tierce personne apparaisse nécessaire. Mme Sauret achète ainsi son alimentation courante. Elle connaît les horaires et jours de tournées de chacun des trois commerçants dont elle guette fidèlement les coups de Klaxon annonçant leur arrivée. Son voisin lui rend de menus services et sa fille apporte de Lyon tous les quinze jours les produits difficiles à trouver sur place. Mme Sauret peut ainsi vivre de façon presque autonome dans un hameau sans conduire. Une telle situation est impossible dans les écarts de Saint-Martin où le vide commercial et humain décourage les personnes âgées de rester seules.

Le marché du mercredi matin de Bourg est une grande attraction, source de beaucoup de plaisir. Très actif, il draine la majorité des résidents secondaires, qui s'y rendent pour l'agrément ; première raison invoquée, que note également Michèle de la Pradelle à propos du marché de Carpentras [1996]. Le grand marché se tient le mercredi. Il est avant tout un prétexte à promenade d'où l'on revient chargé parfois de tout autre chose que de l'alimentation. Y rencontrer des connaissances est également fréquent. S'approvisionner en

fruits, légumes, fromages, volaille et même en viande est l'un des buts affichés, l'autre étant de se promener entre les étalages de quincailliers, chausseurs ou habilleurs. Aux enfants sont montrées les volailles vendues vivantes, qui constituent pour eux l'attraction principale. Mme Meynard fréquenta le marché étant enfant. Une à deux visites pendant les vacances lui étaient consacrées. Elle y a ensuite conduit ses propres enfants, puis ses petits-enfants. Son petit-fils Paul y amène maintenant sa fille voir poules, canetons, poussins et autres lapins, tout en regrettant que le marché aux bestiaux ait été déplacé, car il ne pourra pas lui faire partager son exaltation de petit garçon découvrant bœufs, vaches, moutons, cochons sous la halle. Se rendre au foirail apparaît comme une occasion de se familiariser avec un univers agricole dépaysant pour des petits citadins.

Cette visite au marché est un prétexte pour effectuer d'autres courses à Bourg. Certains saisissent l'occasion pour s'approvisionner pour la semaine, surtout lorsque le nombre de convives est peu important. Les hypermarchés sont également visités pour réaliser un complément d'achats. Là aussi, une différence s'établit entre les personnes qui souhaitent faire vivre le village, et ceux qui achètent tout à Bourg, mais les lieux d'approvisionnement sont dans tous les cas plus variés qu'à Saint-Martin. La vitalité de la région favorise



l'utilisation des services locaux.

De fait, un véritable parcours gustatif s'instaure au fil du temps, effectué lors de chaque visite. Il est à dissocier des achats courants car l'usage des produits achetés diffère : ils sont presque tous destinés à être rapportés chez soi ou offerts, recherche d'authenticité « qui s'inscrit dans nos terroirs et notre passé, autrement dit, dans une tradition qui fait recette au sens le plus monétaire du terme. » [Warnier 1994 : 14]. Jean-Pierre Warnier conclut « nos enquêtes nous incitent à penser que la demande d'authenticité est, à des degrés divers selon les individus, le fait de l'ensemble des français qui a accès, par l'argent, à la consommation de masse. » [1994 : 27]. L'authentique est ici surtout alimentaire et les touristes trop peu nombreux pour

que les produits en soient modifiés¹¹⁴, mais même lors de l'achat d'aliments courants, les résidents secondaires insistent sur la qualité de ces produits. Le parcours de M. et Mme Giraud est un exemple parmi d'autres :

«Jasseron, on prend le pain. Ceyzériat, quand Jasseron est fermé. Meillonnas, on prend la viande. Il y a un bon boucher à Meillonnas. Formidable ! Il est bien gentil : on amène même la viande à Lyon ! Il a de la viande formidable. Pour les légumes on préfère aller à Jasseron, l'épicier il a de jolis légumes et puis le boulanger !!! L'autre jour on lui avait commandé une tarte au citron, et bien c'était drôlement bon. Le gruyère, on l'achète à Drom et puis les fromages blancs aussi. Il est bon là-bas le gruyère. Quand on a du monde, on va tout de suite chercher des machins comme ça.».

Le pain tient une place importante auprès de tous les résidents secondaires, quelque soit la distance de leur lieu d'habitation. Il est paré de toutes sortes de qualités gustatives. Chacun possède son boulanger préféré au village ou dans les environs, dont les compétences sont abondamment vantées. La fille de Mme Sauret conserve ensuite le pain une partie de la semaine qui suit la visite, M. et Mme Prin, lorsqu'ils savent qu'ils ne reviendront pas pendant plusieurs semaines, en achètent une grande quantité qu'ils congèlent. L'image du "bon pain cuit à la campagne" est idéalisée¹¹⁵. Avec le morceau de pain c'est une part de la résidence secondaire qui est rapportée chez soi, avec tout l'imaginaire qu'elle véhicule, car ainsi que le note J.P. Poulain :

« Manger mobilise des croyances, des structures imaginaires fondamentales. D'un point de vue psychosociologique le mangeur devient ce qu'il consomme. Manger c'est incorporer, faire sienne les qualités de l'aliment. Ceci est vrai d'un point de vue objectif ; les nutriments devenant le corps même du mangeur, mais aussi d'un point de vue imaginaire ; le mangeur s'appropriant les qualités symboliques de l'aliment. » [1997 : 19].

¹¹⁴ Arjun Appadurai montre comment la fabrication des produits locaux dits authentiques est influencée la demande exprimée par les touristes [1986]. Ici l'influence proviendrait plutôt de la société toute entière plus que des quelques résidents secondaires.

¹¹⁵ Le boulanger possède des fours et des pétrins tout à fait modernes, comparables à ceux présents dans une boulangerie citadine.

Rapporter des aliments aussi courants et nécessaires que le pain, sert de support à la remémoration et prolonge le souvenir du dernier séjour.

A Chavannes, la consommation des galettes, à la crème ou au sucre, fait partie des « traditions » établies lors des visites. Elles se gardent peu, aussi sont-elles consommées sur place le dimanche et le lendemain de l'arrivée lors des vacances. Leur achat coïncide également avec la visite d'amis à qui l'on souhaite faire découvrir des spécialités locales. Là aussi chacun exprime ses préférences.

Les produits régionaux ont leur place et en particulier le fromage de comté. Plusieurs fromageries existent dans des villages avoisinants et chacun possède « son » adresse, dont les mérites sont abondamment vantés. Le fromage de comté, qui se congèle facilement, est rapporté en grandes quantités, surtout lorsque les résidents secondaires vivent loin. Une distribution a ensuite lieu entre les proches : enfants, parents, grands-parents, amis à qui l'on souhaite faire plaisir. Dans cette pratique transparaît un désir de partage des qualités de sa résidence secondaire. Les faisselles et la crème fraîche sont destinées à être dégustées sur place car elles supportent mal le transport. L'éloignement géographique de la seconde maison joue un rôle important dans la consommation de produits dits locaux, ainsi que la possibilité de pouvoir les acheter sur le lieu de fabrication, qui donne une couleur d'authenticité aux produits.

Les résidents secondaires sont initiés à ces pratiques par leurs voisins, habitants permanents ou en villégiature. Les personnes les plus anciennement installées conseillent les nouveaux venus sur le choix des produits, signalant les bonnes adresses et discutant des mérites comparés des différentes fromageries. La croûte, la jeunesse ou la maturité des fromages, le piquant sont appréciés, discutés, chacun défendant « son » fromager. M. Brunet a ainsi eu connaissance des adresses locales par l'intermédiaire de ses voisins et de ses parents. Sa curiosité a fait le reste.

Dans l'approvisionnement un domaine est réservé aux hommes : le vin. Les visites rendues à la résidence secondaire peuvent être le point de départ d'excursions dans le Mâconnais ou le Jura. Les adresses de caves se transmettent de père en fils ou s'échangent entre proches. Comme pour le comté, cette démarche est surtout le fait des personnes résidant loin de la région. Les beaux-fils de Mme Caron, à la fin de l'été, achètent du vin chez des viticulteurs connus et profitent de l'occasion pour découvrir de nouvelles adresses dont les mérites sont ensuite discutés en famille. Quelques bouteilles restent sur place mais la majeure partie d'entre elles sont transportées à la fin des vacances vers des destinations citadines.

Ce sont surtout les résidents secondaires connaissant bien la région qui effectuent cette quête du « bon » produit qu'ils ont eu le temps de découvrir au cours de leurs séjours. Cette attitude est également plutôt celle de personnes présentes pour des périodes de vacances : elles sont plus disponibles et la résidence secondaire présente une plus grande coupure avec l'univers familial. De plus, nombre d'entre elles se rendent à Chavannes depuis leur plus jeune âge. La mémoire des saveurs et la possibilité de les retrouver aident à reprendre sa place dans un univers familial. Ainsi, pour les Meynard, l'achat des produits fait partie des rituels qui doivent être effectués pour retrouver sa place et un goût d'enfance. Grands-parents et parents initient leurs descendants à la saveur incomparable de la galette à la crème de Jasseron, qui, à son tour la feront déguster à leurs amis, puis à leurs propres enfants. Les parcours ainsi établis sont effectués sans coup faillir, car retourner dans sa résidence principale sans la provision de comté escomptée équivaut à une visite incomplète.

D'autres produits s'ajoutent à cette liste comme le lait acheté tous les soirs après la traite à la ferme voisine, ou les chocolats en forme de feuilles d'arbre confectionnés par l'un des chocolatiers de Bourg. En fonction des goûts, de la curiosité de chacun et de l'ancienneté de l'implantation de la famille, la liste des aliments est plus ou moins longue mais le pain, les galettes, le comté et les faisselles sont partout présents. Offrir du comté à ses proches, c'est

offrir un peu de son histoire et donc de soi-même. C'est aussi partager sa résidence secondaire.

A Saint-Martin, il n'existe pas de spécialité locale, même à Guillaumes. De ce fait, aucun produit n'est patrimonialisé. Les relations de voisinage ou d'amitiés ont cependant une part importante dans l'approvisionnement. Il existe des fromages fabriqués sur place, fort chers, mais peu de résidents secondaires en dehors de Mme Catala, qui réside à côté d'une ferme, se les procurent. Les Barberro achètent des légumes, des œufs ou un lapin chez un voisin mais cela est rare. L'ancienneté de la présence et surtout les relations entre familles d'originaires expliquent ces achats, perçus comme une faveur, accordée parfois parcimonieusement, sur laquelle la ménagère ne peut guère compter. Un villageois, ami de la famille, offre de temps en temps aux Colona la possibilité d'acheter un lapin ou un poulet. La simple existence de ces possibilités participe néanmoins à la consolidation des liens avec la commune. Elles contribuent à la constitution de l'histoire de la résidence secondaire, aux détails qui peu à peu fondent une maison de famille.

L'utilisation des services du salon de coiffure de Chavannes apparaît en contrepoint de celle des divers achats alimentaires. Nombre de femmes profitent de leur présence au village pour se faire coiffer. Pour ce faire, les rendez-vous doivent être pris à l'avance, ce qui demande de s'organiser : prévoir sa venue et l'ordonnancement du séjour est nécessaire. Lors des vacances cette contrainte n'est pas présente mais le cas est différent lors des visites de week-end. Mme Benoit prend rendez-vous une semaine à l'avance ou par téléphone lorsque les visites ne sont pas suivies. Au fil du temps, la coiffeuse est devenue une amie. Contrairement à la fréquentation de l'épicerie, l'argument avancé n'est pas la survie du village, mais l'opportunité : pouvoir se rendre chez le coiffeur le samedi est un gain de temps sur la semaine. Ses qualités de coloriste sont également vantées. L'amitié est aussi plus volontiers mise en avant. Profiter

de ce service directement utilitaire place la résidence secondaire dans la continuité de la vie citadine, qu'elle complète.

Le choix de s'approvisionner sur place ou non a une incidence sur la rapidité d'intégration à la vie du village. Les commerçants servent de gazette pour les derniers événements. Ils favorisent également les rencontres. Les fréquenter permet d'acquérir tout d'abord un nom, c'est-à-dire une identité. L'intérêt porté à la commune est mis en scène, ce qui est particulièrement vrai à Saint Martin où il est impossible d'effectuer des courses sans être vu par la moitié du village. De ces marques de volonté d'intégration dépendent la demande de participation aux associations, l'accès au droit de vote. Ainsi, le maire demanda à M. et Mme Bastanti de voter à Saint-Martin entre autre parce qu'ils effectuent régulièrement des achats dans les épiceries du village. Acheter sur place entre dans le processus de cooptation¹¹⁶. Chavannes est plus vaste et le désir d'assimiler les résidents secondaires limité, officiellement tout du moins. Les enjeux qui découlent de la fréquentation des commerçants sont eux aussi plus réduits, bien qu'être connu de ces derniers est considéré comme un atout par les villageois. Les résidents secondaires doivent aider à « faire vivre le pays » même si les résidents principaux réalisent eux la majorité de leurs achats à Bourg.

Acheter sur son lieu de villégiature c'est aussi favoriser la découverte de nouvelles saveurs. La vitalité économique est alors décisive, ce qui explique la différence existant entre Saint-Martin et Chavannes. La fonction de ces produits est multiple. Consommés sur place, ils favorisent le retour aux vacances, à un état d'enfance aussi pour les maisons de famille. Le goût pour ces saveurs se transmet de génération en génération. Présentés aux amis et connaissances de passage, ces produits créent des liens émotionnels ; rapportés chez soi, ils prolongent le dernier séjour, entretiennent les souvenirs.

Jardiner

Le jardin se situe à la limite entre l'extérieur et l'intérieur de la résidence secondaire. En effet, rares sont ceux parfaitement clos qui permettent de se retrancher loin du regard des voisins. Dans les villages même, ils peuvent être totalement séparés du logement, cas le plus fréquent à Saint-Martin à cause de la structure de l'agglomération principale. Ces lopins de terre détachés des habitations sont des potagers et non des jardins d'agrément.

Jardiner est alors un acte social, ce dont je pus m'apercevoir personnellement. Par curiosité et parce que la possibilité en était offerte, je réalisais un tout petit potager lors du séjour à Chavannes, au fond du jardin des Meynard. Entre les erreurs de néophyte, le choix peu judicieux des plans et les nombreux ennemis naturels des légumes, la production fut maigre. En revanche, ce carré de légumes permit d'alimenter nombre de conversations tant auprès des résidents permanents que des secondaires, aussi bien à Chavannes qu'à Saint-Martin où cette expérience servit de référence. Le potager multiplie les occasions de rencontre des voisins, les échanges d'idées, de graines, de conseils ou de propos sur les affaires du pays.

Ainsi, les potagers de Saint-Martin sont un lieu de rencontre entre résidents secondaires et permanents. Seuls les originaires en possèdent, un entre-soi valorisé est ainsi maintenu. Lors de ses séjours à Saint-Martin, la fille de M. Massiéra aime à se rendre au jardin seule ou avec son père pour retrouver des sensations de son enfance et participer à une sociabilité riche de souvenirs transmis par les personnes âgées.

A Chavannes, de même que dans les hameaux des deux communes, cultiver son potager est un acte isolé. Cependant, cet isolement physique ne coupe pas pour autant le jardinier de la famille ni du voisinage. Alain Corbin note que la sociabilité relève de « l'avant - le prêt de la

¹¹⁶ Cf. chapitre 11.

graine ou du plan, le conseil - et de l'après - le commentaire, le compliment » [1995 : 340]. La croissance des plantes participe à alimenter la sociabilité : les progrès sont commentés, comparés, des renseignements sur les maladies échangés. La culture des fleurs est également l'objet de discussions : plans et boutures sont parfois donnés, à charge de revanche ; les mérites des différentes espèces déclinés en fonction de leurs qualités florales, de résistance au froid, à l'altitude. Les compliments adressés par les passants sont également autant de prétextes pour engager la conversation.

Par l'aspect relationnel qui l'entoure, le jardin est à la fois un lieu familial - la famille en étant l'observateur et le commentateur privilégié - et social, car il permet au résident secondaire d'établir des premiers liens avec son voisinage.

L'entretien du jardin est un domaine masculin dans la majeure partie des cas, surtout lorsque le potager est cultivé¹¹⁷. Quand les femmes se retrouvent seules, nombre d'entre elles ne s'occupent plus que de planter quelques fleurs, surtout si elles n'ont pas la possibilité d'être aidées régulièrement par un homme. Cette pratique, même chez des originaires nés et élevés au village, tranche avec celle des locaux à Chavannes où le jardin est au contraire le domaine de l'épouse¹¹⁸.

En résidence secondaire, sans doute parce que moins pris par d'autres occupations, cette répartition change : l'homme décide des plantations à effectuer. Il arrose et coupe l'herbe, activité considérée comme nécessitant de la force physique. Les femmes s'occupent plus volontiers des jardinières, plus faciles à entretenir, et des fleurs plantées aux abords immédiats de la maison.

Mme Verger : « Il arrose, il passe la tondeuse, il s'occupe du jardin. Il

¹¹⁷ Cette forte présence masculine est corroborée par les observations de Françoise Dubost [1984] et de Séverine Gojard et Florence Weber [1995].

¹¹⁸ Françoise Zonabend le notait aussi pour Minot [1980].

plante, mais il n'enlève pas les mauvaises herbes. Et qu'est-ce qu'il se plaint ! Quand on entend résidence secondaire on entend plus le maniaque du jardin, et bien ce n'est pas le cas. Pour la première fois j'ai fait des semis, mais alors je ne le referais pas. J'ai fait ça dans des caissettes. On est parti une semaine dans le midi, j'ai dû les porter chez la voisine pour qu'elle les entretienne, non je ne le referais plus. On plante directement, ou on achète les plansons. »

Nombreux sont les hommes et les femmes, comme M. Verger, qui jardinent par devoir, ce qui situe bien cette activité à la frontière entre travail domestique et loisir [Dubost 1984]. Même si aucune production n'est attendue, le jardin et les quelques arbres, fruitiers ou non, nécessitent d'être entretenus, M. Verger effectue donc le gros de l'entretien. Désherber, activité qu'il décrit comme superflue, est réservée à sa femme. Chez les Barbier aussi c'est l'épouse qui enlève les mauvaises herbes, l'outillage spécialisé est ici superflu mais la patience nécessaire. Confier l'arrachage des mauvaises herbes aux femmes fait partie d'une répartition sexuelle des tâches que note Paola Tabet [1979]. Ces contraintes sont compensées par le plaisir de posséder un jardin d'agrément agréable, de pouvoir en profiter et en faire profiter ses proches, famille ou amis.

Le jardin possède ses propres rythmes qui ponctuent l'année. Au printemps ce sont les premiers semis, ainsi que la plantation des bulbes. La saison estivale est celle de l'arrosage. De nouvelles graines peuvent être semées et la récolte des légumes commence. L'automne est destiné à la préparation du jardin pour l'année suivante : les parties cultivées sont binées et les bulbes retirés. Toutes ces opérations exigent une présence assidue du printemps à l'automne avec un pic de l'activité en été, surtout à cause des contraintes liées à l'arrosage lors de la possession d'un potager ou de parterres fleuris. En cas d'absence, des solutions sont recherchées.

A Chavannes, lorsque personne ne souhaite s'occuper du jardin - ou que la présence, trop sporadique, est incompatible avec un entretien régulier-, il est possible d'avoir recours à des sociétés de jardinage situées dans les villages avoisinants.

M. Brunet : «On a le souci de faire entretenir le jardin parce que premièrement c'est plus agréable lorsqu'on vient pendant les mois d'été et puis deuxièmement c'est aussi une façon indirecte d'entretenir les alentours pour le pays, si on laissait pousser tout ça serait peut-être pas très agréable. Il est normal que chacun entretienne sa maison pour sa propriété soit présentable. En même temps c'est un souci parce que financièrement c'est une dépense qui n'est pas négligeable.».

Cette solution, assez onéreuse, n'est donc pas abordable pour tous. A Saint-Martin, elle est exclue, aucune société comparable n'existant à proximité.

Un voisin peut également s'occuper de l'entretien. Différentes solutions sont alors possibles, les conditions variant selon la nature des relations établies. Le jardinage d'un potager peut être effectué sans rémunération, mais le jardinier conserve les fruits de son travail, le propriétaire se réservant le droit de prélever des légumes lors de sa présence. Lorsque les Meyer achetèrent leur maison, le potager était encore cultivé. Les carrés de légumes soigneusement délimités par des briquettes rouges étaient parfaitement entretenus. Insuffisamment présents pour bien s'en occuper, ils demandèrent à un villageois de le cultiver. En contrepartie ce dernier conservait la quasi totalité des récoltes. Les Meyer sont sensibles à l'esthétique de ces carrés, et ont plaisir à manger des légumes de leur jardin, cueillis directement, même si ce n'est pas eux qui les cultivent. Cependant, trouver une personne désireuse de continuer à l'entretenir est pour eux un souci. En effet, les potagers étaient très recherchés par les villageois il y a encore une dizaine d'années ; actuellement, les jeunes couples n'en entretiennent plus ou se contentent de celui qu'ils possèdent, sans chercher à accroître leur production. Leur mode de

vie, plus citadin, leur laisse peu de loisirs pour cultiver et ils en éprouvent aussi moins le désir.

Il est donc difficile de conserver ce mode d'entretien actuellement.

Un ami qui réside sur place peut se charger de planter les graines en saison, puis s'assurer de temps à autre que tout pousse, comme pour les Fighiera :

« On a un petit jardin potager avec des carottes, des salades, des poireaux, des haricots verts, des blettes et puis des courgettes. Ah mon Dieu les courgettes ! Un petit potager pour l'été. C'est un ami qui est dans le village qui sème, il plante et puis après moi l'été j'entretiens, je ramasse, je congèle. C'est bien agréable de pouvoir manger des salades. Ça pousse bien. On a un arrosage automatique pour éviter de faire des allers-venus. On essaye de se moderniser, enfin de se servir de tout ce qui facilite la vie. Pour mes plantes ornementales c'est pareil. Les jardinières c'est moi qui plante. Il y a un arrosage automatique. »

Sa présence est moins constante. Il s'agit d'un service rendu qui trouve sa contrepartie sous une autre forme. Ce service entre dans la chaîne des dons et contre-dons quotidiennement effectués.

Utiliser des arrosages automatiques est un autre palliatif. Pour éviter une charge de travail supplémentaire à sa mère, M. Chalon en a installé chez lui munis de sonde détectant le manque d'eau. La mise en place puis l'entretien du système est ensuite un moyen d'allier jardinage et bricolage. Ces systèmes sont également onéreux, aussi restent-ils réservés à une minorité.

Une autre solution consiste à confier contre rémunération un nombre limité de tâches, comme biner et sarcler le potager. Ce sont surtout des résidents secondaires trop âgés pour effectuer eux-mêmes ces travaux qui adoptent cette pratique. Mme Sauret emploie ainsi un voisin retraité. Il s'occupe de toutes les tâches demandant de la force et parfois aussi de l'arrosage. Les services demandés peuvent être encore plus occasionnels et se limiter à la coupe de

branches mortes ou trop grosses, à l'automne, de même que celle de l'herbe avant la première visite du printemps.

Comme pour l'approvisionnement, la vitalité économique et démographique de l'environnement favorise les interactions entre les différentes populations notamment en permettant aux résidents secondaires d'utiliser les services d'habitants permanents ou de sociétés implantées dans la région.

Le potager appartient à l'imaginaire de la résidence secondaire, aux souvenirs d'enfance, mais peu continuent à l'exploiter par manque de temps ou d'intérêt.

M. Cauchet : « Ma grand-mère savoyarde, qui est d'origine paysanne, exploitait à fond le jardin qui est juste devant. C'est à dire, qu'elle plantait toutes sortes de légumes et ça surtout à partir du moment où elle a pris sa retraite, donc je pense dans les années 50. Elle venait 6 mois ici. Je suis né en 55 et j'ai des souvenirs de grandes perches, elle devait faire des haricots partout. Elle faisait pousser haricots, tomates, toutes sortes de choses, et elle faisait des tonnes et des tonnes de conserves, qu'elle envoyait à sa fille¹¹⁹. La plupart d'ailleurs devaient exploser, simplement parce que ça se cassait facilement. On risquait l'accident en permanence, mais c'est ce qui se faisait à l'époque. Vous savez la mentalité de l'époque, en plus ils avaient connu deux guerres, d'où cette idée de fabriquer des conserves mais en des quantités absolument hallucinantes. Donc on peut dire qu'il y a eu une continuité de l'utilisation du potager jusqu'à ce que ma grand-mère tombe malade et ne puisse plus venir. Ensuite, après c'est terminé, parce que ça n'intéresse plus personne. »

Onze des familles rencontrées en cultivent un. Se sont surtout des ouvriers ou des émigrés de la première génération, retraités dans l'ensemble. Les autres résidents secondaires évoquent

¹¹⁹ La tante paternelle de M. Cauchet.

leur présence, insuffisante avant l'âge de la retraite¹²⁰, pour ne pas en entretenir un, mais c'est surtout l'absence d'envie qui domine. Le superflu, représenté par les fleurs, est préféré.

Selon les revenus des ménages, le potager est considéré comme un appoint appréciable, un moyen de se procurer des produits frais, ou bien un jeu. Sa taille varie selon l'importance économique qui lui est accordée¹²¹. En effet, les résidents secondaires pour lesquels cet apport est essentiel cultivent toute la surface à leur disposition. Ce sont des personnes d'une soixantaine d'années -ou plus- émigrées de la première génération. Leurs habitudes sont les mêmes que celles des originaires de même âge. Pour eux, le jardin situé derrière la maison dans les hameaux de Chavannes, ne peut être qu'un potager. Un banc placé en été devant la cuisine, qui donne côté rue, sert d'espace de repos. La vie sociale de la famille se tient devant la maison, dans la rue, et non cachée, à l'arrière, comme c'est le cas des autres résidents secondaires ou des rurbains. La culture du potager est ici une survivance d'un mode de vie en train de disparaître. Les autres originaires à la retraite, moins pressés de besoins d'économie ou sensibles à des valeurs plus citadines tiennent à conserver un espace d'agrément privé et relèguent le potager au fond du jardin. L'arrosage des fleurs situées devant la maison sert alors prétexte pour sortir discuter ou s'attarder dans la rue. A Saint-Martin aussi cultiver son potager c'est adhérer à des valeurs, un mode de vie en train de disparaître, liées à l'usage de l'eau. Comme dans la majorité des villages des Alpes-Maritimes, l'eau arrive directement des torrents par des canaux et est accordée à tour de rôle, des palettes ouvrant ou fermant successivement les vannes. Il est donc nécessaire de connaître un tant soit peu les usages pour obtenir de l'eau ou savoir à quels horaires elle est disponible.

Les rangs de légumes finissent par ne plus être qu'une succession de variétés, un ou deux pieds de chaque espèce étant plantés.

¹²⁰ « Chez les hommes, jardiner est, en 1988, une activité plus répandue chez les anciens. Ainsi, 65% des hommes de 60 ans et plus contre la moitié environ des 40-59 ans jardinent. » [Delbès et Gaymu 1995].

Mme Barbier : « Il y a eu une époque où nous avons eu un potager. C'était un jardin potager d'intellectuels comme disaient les cousins. Ça devait faire trois mètres sur un, et ça demandait déjà beaucoup de travail et c'est vrai que tout le travail qu'on passait au potager on ne le passait pas à des choses plus utiles. C'était Michel qui s'en occupait surtout, mais dans la mesure où on était plus loin c'était plus possible. Il y a déjà quelques arbres fruitiers, ça suffit. »

Leurs enfants étaient alors jeunes. Ce potager était cultivé dans un but pédagogique. De fait, la culture des légumes s'amointrit au fil des générations et la taille du potager diminue d'autant, laissant place au jardin d'agrément ou simplement à de l'herbe coupée avec une régularité variable selon la disponibilité.

Les produits du jardin sont destinés à la consommation immédiate. En effet, la récolte excède rarement les besoins du ménage. C'est en famille que les produits sont dégustés. Certains légumes arrivent tous à maturité ensemble, telles les salades, qui ne peuvent être congelées, et les haricots. Ils font alors l'objet de dons. La famille est la première concernée lorsqu'elle est proche, puis viennent les voisins avec lesquels sont entretenues des relations de don et contre don. Mme Carmignani reçoit ainsi tout l'été des légumes en échange de services rendus ou de cadeaux. Il est aussi d'usage de donner une salade, des baies ou des tomates aux personnes venues en visite en guise de cadeau d'adieu. Les produits sont alors cueillis juste avant le départ, sous l'œil du visiteur. Il va de soi que ce don n'est fait qu'aux personnes particulièrement appréciées, en signe d'amitié. Des fleurs peuvent aussi être offertes. Donner des produits de son jardin est plus qu'un simple cadeau, c'est le don de soi : le fruit de son travail poussé chez soi.

La récolte des produits de son potager et des arbres fruitiers est une source de fierté et de travail. Luce Giard notait la multiplicité et l'ingéniosité des moyens de conservation employés

¹²¹ Ces pratiques rappellent celles des pavillonnaires [Gojard, Weber 1995]

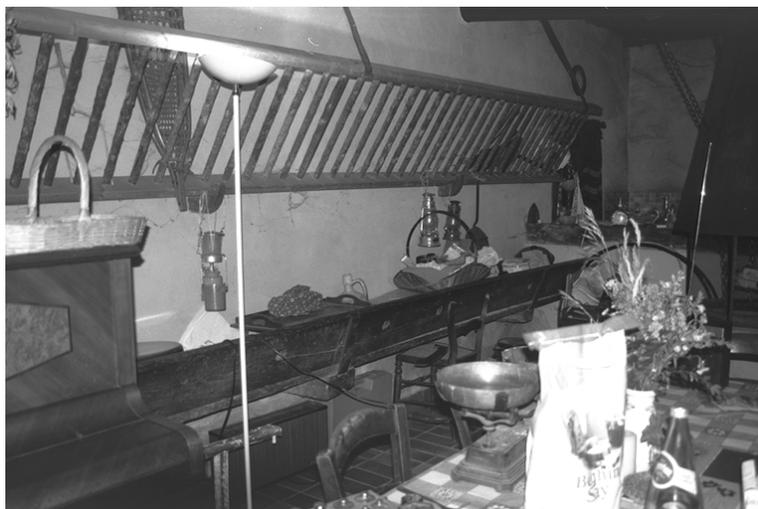
du temps de son enfance [1980]. Il est de fait que nombre de ces pratiques ont disparu, la congélation les ayant remplacées encore que les bocaux de cornichons soient toujours préparés, qu'ils proviennent de la récolte du jardin ou d'un achat au marché où Mme Caron préfère les acheter, car sa présence n'est pas assez régulière pour lui permettre de les récolter à la bonne taille. Ce mélange de pratiques avait déjà été noté par Françoise Dubost [1984], puis Anne Guillou et Pascal Guibert [1989].

Peu des résidents secondaires possèdent un congélateur indépendant du réfrigérateur. Des raisons financières et pratiques expliquent ce fait. Les aléas de l'usage sont trop importants, aussi laisser le congélateur allumé en permanence n'est possible que lorsque les visites sont nombreuses où, comme pour les Graglia, en présence de famille ou voisins proches, prêts à intervenir en cas de panne d'électricité ou de court-circuit. Le congélateur est alors plus un prolongement du jardin qu'une possibilité de stocker à l'avance de la nourriture achetée. Le plaisir des Graglia consiste à trouver au cœur de l'hiver choux-fleurs et haricots verts de l'été précédant. Lorsque les aller-retours entre les deux habitations sont fréquents, les légumes qui ne sont pas consommés sur place ou distribués, sont apportés dans la résidence principale pour y être congelés. Ces pratiques évitent les pertes lors du transport des denrées.

Seules les personnes qui cultivent un potager pour des raisons d'économie font des conserves et de rares résidents secondaires âgés qui n'ont pu se résoudre à l'utilisation du congélateur. Les hommes participent aux opérations de congélation¹²², mais peu à la fabrication des conserves, si ce n'est pour surveiller l'étanchéité des joints, partie de l'opération relevant de la technique. Ils sont absents lors de la cuisson des sirops et confitures considérés comme des domaines exclusivement féminins. Quelques légumes, comme les pommes de terre, les carottes et les poireaux sont conservés dans les caves durant la saison hivernale, selon des

¹²²Selon A. Guillou et P. Guibert, là aussi les résidents secondaires ne diffèrent pas des pratiques nationales [1989]

techniques transmises par les parents, et sont tenus à disposition lors des visites. Conserver, transformer sa production c'est retrouver des gestes anciens observés lors de l'enfance et s'adapter en même temps à la modernité lorsque ces techniques peuvent être remplacées par d'autres plus simples.



Préparer les confitures

Avec les baies, des sirops à base de sucre et de vin sont confectionnés dans l'Ain. Les autres fruits sont transformés en confiture. Lors de ces préparations de vieux objets sortent des armoires. La bonne balance est toujours la Roberval et la bassine, si possible héritée, se doit d'être en cuivre : rappel ici aussi du passé. Cependant, si leur présence est jugée nécessaire, elle est plus esthétique que directement utilitaire. Ces bassines sont grandes : celle de Mme Caron est prévue pour contenir une dizaine de kilos de fruits, ce qui dépasse les quantités cuites habituellement. Si à Saint-Martin ce sont uniquement les fruits récoltés dans le jardin ou au cours de promenades qui sont ainsi transformés, à Chavannes, la présence du marché permet de pallier à des récoltes insuffisantes ou de diversifier sa production. Mme Caron organise ses visites en fonction de l'arrivée à maturité des fruits. Juin : cerises et cassis du marché, groseilles du jardin ; juillet : abricots du marché, framboises du jardin ; août : framboises et myrtilles récoltées dans le Jura, prunes du jardin.

L'âge est un facteur décisif. En effet, tant que leurs enfants sont à la maison et qu'elles travaillent, les maîtresses de maison ont peu de temps à consacrer à ces activités qu'elles repoussent à plus tard. Nombre de jeunes femmes expriment ainsi le désir de cuire des confitures, tout en regrettant l'absence de loisirs suffisants.

Les pots de confiture et les bouteilles de sirops, contrairement aux conserves, ne sont pas fabriqués pour soi. Les enfants adultes bénéficient les premiers de ces dons. Frère, sœur, voisin obligeant, amis de passage, reçoivent ensuite les fruits de cette production. L'attention apportée à la production rend ces cadeaux d'autant plus appréciés. La générosité des dons dépend aussi de l'abondance de la récolte.

Les pratiques de jardinage relèvent du loisir lorsque seules des fleurs sont plantées. Le temps passé n'est pas comptabilisé. Pour les résidents secondaires, cette culture est celle du pur plaisir. Elle peut être un signe de richesse, choix du ludique sur l'utile. La culture des potagers relève elle de la tradition. Les personnes âgées font référence aux habitudes de leurs parents ainsi qu'à leur enseignement. Des personnes plus jeunes se réfèrent aux habitants âgés du village ou à leur propre représentation de la culture locale. Le jardinage est aussi une ouverture sur la commune. Il permet au résident secondaire de participer à des échanges de services et de produits, donc de s'insérer dans des réseaux locaux. Néanmoins, cultiver un potager est essentiellement le fait d'originaires, ou de personnes ayant besoin de cet apport économique. Elever des fleurs est une pratique de résidents secondaires ou d'originaires détachés de leurs racines en raison de leur statut social. Le potager peut être détourné de son utilité première quand il devient ornemental, mais peu de personnes sont sensibles à ses qualités esthétiques. Les produits du jardin permettent de transporter la résidence secondaire en ville et d'en faire profiter famille et connaissances.

Bricoler

Les périodes de fermeture de la résidence secondaire provoquent des dégradations plus rapides que celles survenant dans un lieu constamment habité. Le milieu d'accueil, particulièrement rude, nécessite un entretien régulier. Selon la conception des loisirs de chacun les attitudes divergent.

M. Lacroix consacra les premières années qui suivirent l'installation à restaurer sa résidence secondaire. Depuis, la moindre réparation est évitée ou repoussée.

Mme Lacroix : « La cuisine, ça fait des années qu'il dit "je vais la refaire" et puis bon, il préfère aller dans le jardin et être dehors. Là, il s'y est mis, enfin il s'y est mis... ça fait déjà 3 mois quand même, bon ça va avancer, on voit que c'est en réparation, mais ça se fera petit à petit, dans 2, 3 mois, peut-être avant l'hiver, je pense que ça sera bon. Il lui aura fallu 6 mois ! (rires) Bon, ça ne me dérange : on n'est pas là tout le temps et puis c'est l'été, on est beaucoup dehors. Si les chambres, il les a refaites plus rapidement, ce qui est normal. Je vous dis, c'est selon le courage de mon mari, et puis on est pas rapide. »

Les réfections sont présentées comme l'un des inconvénients majeurs de la résidence secondaire. Elles sont dévoreuses de temps et créatrices de désordre. Ces réparations durent plus longtemps qu'elles ne l'exigent réellement car elles sont interrompues au gré des sorties, des visites de la famille ou d'amis, en fonction des loisirs. Repeindre et retapisser la cuisine n'empêche pas M. Lacroix de continuer à s'occuper des fleurs du jardin, auxquelles il consacre la majeure partie de son temps. De plus, contrairement à la restauration de la maison, la vie familiale suit son cours, ce qui ralentit d'autant les travaux pourtant rappelés au bricoleur lors de chacune des visites par les outils entreposés dans un coin, prêts à servir.

Le bricolage comme loisir fait à tel point partie de l'imaginaire de la résidence secondaire, que les hommes n'en ayant pas le goût, tel M. Verger, se considèrent comme atypiques, s'excusant presque de ne pas mieux correspondre au stéréotype. Ainsi que le note Philippe Jarreau :

« Le « vrai » bricoleur, le bricoleur de la définition du dictionnaire, celui qui aime bricoler : le bricoleur qui connaît le bricolage comme loisir existe ; même s'il est rare, son activité a évidemment de toutes autres significations que le bricolage-sacrifice pour s'installer. Ce qu'il investit, c'est sa relation aux objets, à leur création, à leur manipulation. Il conçoit son geste comme étant en lui-même sa propre fin. » [1985 : 126].

Pour ces résidents secondaires passionnés la deuxième maison devient alors un terrain de jeu où peuvent s'exprimer leurs savoir-faire. Ils achètent des ruines pour les restaurer, ils bâtissent des maisons, mais ne font jamais le choix d'un appartement aux possibilités trop réduites.

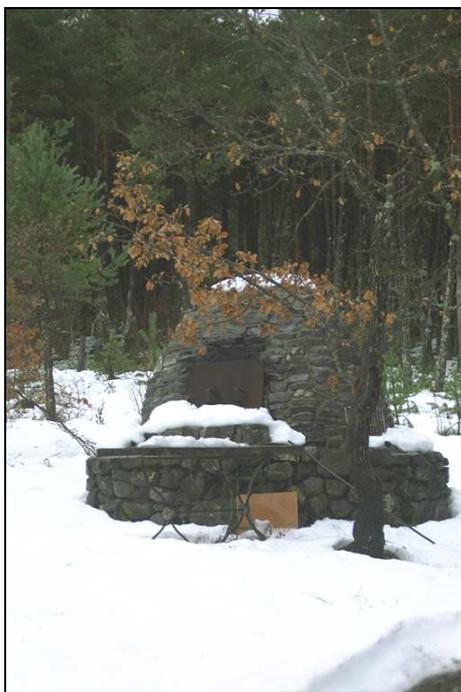
Réhabiliter une deuxième maison permet de découvrir au fil des envies de nouvelles techniques, seul ou sous la houlette d'amis. C'est alors un plaisir valorisé. M. Paschetta s'est documenté. Il a demandé conseil à des amis ou connaissances, avant de réaliser chacune des parties de la maison. Ainsi que le note Joëlle Deniot :

« Si le bricolage est besoin de faire, il est aussi plaisir de faire... et la maison, pour l'ouvrier bricoleur, devient prétexte à produire des objets - à fonction parfois intermédiaire - mi-ludiques, mi-utiles. » [1995 : 270].

Même si le bricolage est une pratique fortement associée à l'image de la classe ouvrière [Verret 1979], le plaisir de faire se retrouve aussi chez les cadres, pour lesquels c'est l'occasion de développer des talents inexploités, de laisser libre court à la satisfaction retrouvée à travailler de ses mains, à manipuler, palper des matériaux.

Une fois l'aménagement intérieur et extérieur de la maison effectué, le bricoleur cherche ce qu'il pourrait réaliser de plus. M. Masson aménagea ainsi un studio autonome dans les combles de la maison pour sa fille et des amis de passage. Au début, ce devait être simplement une chambre puis, emporté par son élan, il aménagea aussi une salle de bains et rajouta une kitchenette. M. Mercier refit la porte cochère de la grange en bois massif, travail qui peut être qualifié de professionnel quand on connaît la taille de ces ouvertures dans l'Ain.

Contrairement à la première partie des travaux où il s'est parfois forcé pour réaliser certaines tâches qui lui paraissaient moins intéressantes, il ne s'occupe maintenant que de ce qui l'attire, transformant perpétuellement la maison et ses abords. Les modifications en appellent d'autres. La finalité n'est pas tant la réfection ou la construction de la résidence secondaire, que le plaisir pris à l'exécution d'un travail manuel, qu'illustre le cas de M. Paschetta. Il eut l'idée d'installer des panneaux solaires sur son toit pour chauffer l'eau de la maison. Le procédé fonctionna tellement bien que l'eau devint trop chaude pour être utilisée sans danger et menaçait les canalisations. Pour pallier à cet inconvénient, il bâtit ensuite une piscine dans son jardin afin d'utiliser le surplus d'eau chaude. La piscine l'incita à aménager les abords pour les rendre plus conviviaux. Le bricoleur est pris dans une spirale des transformations, chacune entraînant une autre. Jamais à court d'idées, le bricoleur « s'occupe » et imprime aux lieux des modifications permanentes.



Construction d'un four destiné à compléter l'aménagement des abords d'une piscine

Les hommes bricoleurs appartiennent à toutes les catégories socioprofessionnelles. Toutes les classes d'âge sont également représentées, même si ce sont les retraités qui peuvent consacrer

le plus de temps à leur marotte. Certains ont des matériaux de prédilection comme M. Brunet qui aime surtout travailler le bois, d'autres sont éclectiques n'hésitant pas à restaurer un meuble puis à affronter des problèmes de plomberie pour ensuite carreler une salle de bains. La diversité des tâches est un attrait qui compense l'ingratitude de certains des travaux, comme creuser une canalisation à travers un mur épais puis sous un escalier pour aménager une nouvelle salle de bain. Le bricoleur ne réalise cependant pas nécessairement tout lui-même. M. Garnier confia la réfection de la plomberie à un professionnel mais a tenu à construire la cheminée de la pièce principale lui-même. Une hiérarchie des tâches apparaît ainsi, établie selon un palmarès personnel. Pouvoir déléguer dépend alors des revenus.

Le bricolage est pour M. Masson un remède à l'ennui ressenti dans son appartement lyonnais. Le jardinage est l'autre de ses marottes, toutes deux incompatibles avec la vie citadine en immeuble, fuie dès que possible. M. Benoit ressent le même plaisir à bricoler, jusqu'à en perdre la notion du temps. Ses autres loisirs sont réduits et son studio ne lui permet pas de s'adonner à son activité favorite. Pour ces deux hommes, travailler de ses mains est la principale occupation. La résidence secondaire leur est nécessaire et permet, grâce à ses possibilités infinies, de meubler le temps.

Le bricolage est ici avant tout la possibilité d'exprimer des compétences manuelles, de les perfectionner. La maison et ses abords servent de prétextes à la réalisation des envies des résidents secondaires, qui dépassent le simple cadre de l'entretien pour entrer dans le domaine du loisir et de la créativité. Ce passage d'un domaine à un autre n'est cependant pas désiré tous les hommes qui n'apprécient pas nécessairement ces travaux incessants. Ils délèguent, s'ils en ont les moyens, ou vivent dans la contrainte de nouvelles tâches occasionnées par l'usure des bâtiments.

L'affouage

Les flancs de la vallée du Var sont couverts de mélèzes et d'épicéas. D'année en année, le recul de la présence humaine permet à la forêt de gagner du terrain. A cause du nombre de terrains privés, une exploitation rationnelle du bois est impossible. Cette forêt est souvent très jeune : des traces d'exploitation humaine peuvent encore être discernées sous le taillis. Les coteaux de la vallée du Suran sont eux couverts de feuillus. Depuis très longtemps ils servent de réserve à bois pour la population et les maisons étaient autrefois vendues avec une parcelle de forêt. Les Caron, les Cauchet, possèdent ainsi des parties de coteau dont ils ont oublié l'emplacement, aucune des deux familles ne s'occupant aujourd'hui du bois.

Actuellement, il est possible dans les deux communes de réserver une coupe, parcelle de forêt destinée à l'exploitation. Cette pratique est très courante à Chavannes où de nombreuses maisons disposent d'une cuisinière ou d'une chaudière à bois. A Saint-Martin, le bois sert surtout à alimenter des cheminées. Les coupes sont plus difficilement exploitables à cause de l'escarpement et de l'absence de route. L'obligation de chauffage n'est cependant pas subordonnée à une pratique systématique de l'affouage : acheter du bois est toujours possible. M. Colona s'est ainsi essayé à la coupe du bois, tout comme il aurait pratiqué un nouveau sport :

« Le bois c'est compliqué. On a pris une parcelle avec des copains, c'était tout en pente. Mais on ne s'est pas dégonflé et puis il y a un copain qui est venu nous aider à le sortir avec le tracteur. On l'a entreposé quelques temps pour qu'il sèche, puis on l'a recoupé et puis on l'a fendu à la hache. C'est un sacré boulot là aussi, c'est plus simple de l'acheter carrément. Je ne sais pas si on le refera. Sinon on a toujours ramassé du bois dans la forêt. Il paraît que c'est interdit mais personne ne nous a jamais rien dit. On ne ramasse que des branches. Ça ça amuse un moment. Après c'est bien la cheminée. L'hiver c'est agréable. »

Comme pour un sport qui n'a pas tout à fait répondu aux attentes, M. Colona n'est pas certain de réessayer. Seuls les incondtionnels persistent dans cette pratique qui peut alors être considérée comme un loisir¹²³.

Le chauffage entièrement au bois est rare, le feu étant plus considéré comme un amusement qu'une nécessité aussi, comme dans le cas de M. Colona, d'autres solutions peuvent-elles être envisagées : ramassage de branches¹²⁴ ou achat de bois déjà coupé. Des arrangements ont parfois lieu entre amis ou membres d'une même famille : M. Lambert coupe le bois pour son cousin M. Chalon qui paye une partie de la parcelle.

A Saint Martin comme à Chavannes, les coupes allouées se situent souvent dans des endroits pentus, difficiles d'accès, qui nécessitent l'usage d'un outillage adapté, notamment pour rapporter le bois : un tracteur ou un véhicule équipé de quatre roues motrices est nécessaire. Il est possible de demander aux propriétaires de tels engins d'aider à venir chercher le bois, mais pour cela il faut être suffisamment intégré pour connaître les locaux. M. et Mme Bastanti ont ainsi réservé une coupe une année, mais ont trouvé que l'activité était trop dangereuse. De plus, ils n'ont pas osé demander de l'aide au village et ont rencontré de grosses difficultés pour rentrer le bois. Cette pratique nécessite aussi beaucoup de temps : plusieurs fins de semaines lui sont consacrées depuis la coupe des arbres en passant par le débitage, l'équarrissage puis le transport vers la résidence secondaire où il est taillé en bûches.

L'affouage se pratique rarement seul. Avec un ou deux amis une coupe est achetée ou réservée selon la mairie, puis plusieurs week-ends sont passés à la travailler. Peu de femmes participent. Lorsqu'elles viennent, leur rôle consiste à équarrir les troncs. Passer la journée en forêt en famille pour accompagner les bûcherons est rare, il s'agit presque exclusivement

¹²³ Agnès Fortier note également l'aspect récréatif de l'affouage alors même que pour les personnes interrogées la coupe du bois était une nécessité économique, mais ce n'est pas ce qui était mis en avant [1986].

¹²⁴ Des pratiques de glanage en forêt similaires avaient été remarquées à Minot par Tina Jolas et Françoise Zonabend [1973].

d'une activité d'hommes¹²⁵. L'atmosphère régnant lors de la coupe est décrite comme étant celle d'une franche camaraderie : bons mots et plaisanteries sont échangés tout au long de la journée. M. Lambert trouve dans cette activité un exutoire à un trop plein d'énergie. Il reproche au sport d'être improductif : l'affouage est l'occasion d'une forte dépense physique et son résultat est tangible. Ce sont surtout les originaires qui réservent ainsi les coupes mais, une fois suffisamment intégrées, des résidents secondaires demandent à participer.

*
* *

S'approvisionner, jardiner, bricoler, couper du bois sont des tâches inhérentes à la résidence secondaire. Elles sont exercées avec plus ou moins de bonheur ou d'envie selon les aptitudes et les goûts de chacun. Ces pratiques ont une fonction sociale : elles insèrent les résidents secondaires au sein d'un réseau de relations constitué par les voisins, permanents ou secondaires, et les commerçants. Acheter des provisions permet de rencontrer ces derniers et de recueillir des informations portant sur la vie de la commune qui permettent de nourrir les débats lors de rencontres avec les autres acteurs de la scène sociale villageoise. Le jardinage, le bricolage et l'affouage sont l'occasion de confronter les différentes pratiques. A l'échange de politesses et les inévitables considérations sur le temps s'ajoutent les demandes de conseil. Ces pratiques se renforcent ainsi les unes les autres et sont autant d'éléments qui aident le résident secondaire à prendre connaissance de la société locale et favorisent son intégration, s'il la souhaite.

A Saint-Martin, le tissu social plus lâche des hameaux limite ces occasions d'échanges. C'est surtout grâce aux achats effectués au village que l'interconnaissance peut se créer tandis qu'à

¹²⁵ Dans la forêt ardennaise Agnès Fortier note cette même rareté des femmes. L'ami est préféré plutôt que de recourir à l'aide de l'épouse [1991 ; 1992].

Chavannes le tissu social plus dense permet le développement de toute la palette des relations sociales. Les interactions entre la société d'accueil et les résidents secondaires sont nombreuses ; toutefois la vitalité des communes favorise le nombre et la qualité des échanges. Ainsi, la société saint-martinoise qui, en raison du vide démographique aurait le plus besoin des apports des résidents secondaires est-elle, paradoxalement, celle qui en bénéficie le moins, ce qui constitue l'un des aspects de la limite de la présence de cette population intermittente. En effet, ces personnes ne créent pas une nouvelle dynamique économique mais s'appuient sur des réseaux, des entreprises préexistantes.

L'autre aspect de ce chapitre porte sur l'amour de faire.

« Ainsi, travailler encore : mais « à ce qu'on aime », « parce qu'on aime », c'est travailler autrement. Un mot dit bien les choses : amateur. Travail amateur : travail aimé, travail d'amour. Pour l'amour de la dépense, du produit, du don du produit, qu'importe : du travail rendu à ses valeurs perdues d'autonomie, d'invention, d'expression. Où l'on retrouvera tout à la fois (l'antique culture du travail n'était donc pas totalement oubliée) les soins et les gestes de la culture artisanale ou paysanne : bricolage chez l'homme, arts textiles chez les femmes, chez les deux arts du jardinage et de l'élevage. Et parfois l'esprit de l'art tout court, réveillé aux plaisirs de gratuité et de munificence : jardins luxuriants, bouquets fastueux, fêtes des motifs au mur. » [Verret 1988 : 78]

Michel Verret observe ici des pratiques ouvrières mais ce même bonheur de faire concerne aussi les autres catégories sociales. Jardiner, bricoler sont aussi des façons de reprendre pied avec un mode de vie disparu observé lors de son enfance. Les pratiques évoluent une fois les premiers travaux de réfection effectués. Elles perdent peu à peu leur aspect principalement utilitaire pour devenir ornementales ou associées à un loisir, comme l'affouage. Le résident secondaire est sans doute moins bricoleur et jardinier que certains stéréotypes ne le laisseraient penser. En effet, le jardinage et le bricolage nécessaires sont effectués dans la majorité des cas faute de pouvoir déléguer, tout comme l'entretien ménager. Cette évolution est surtout perceptible lorsque s'élève le niveau de vie. Le potager, nécessaire pour les uns, devient ornemental pour les autres, jusqu'à disparaître, remplacé par des fleurs sur lesquelles est transposé l'amour du jardinage. Les classes moyennes s'adonnent moins au bricolage ou

délèguent plus facilement les tâches qui les rebutent. Ici aussi les revenus favorisent l'utilisation du bien comme objet de loisirs et ce même pour des résidents secondaires aimant bricoler ou jardiner. En effet, dépasser le cadre uniquement utilitaire de ces pratiques nécessite des revenus dont peu disposent. L'exercice de l'affouage est à cet égard particulièrement révélateur, car seuls s'y adonnent ceux qui viennent en toute saison et donc possèdent un mode de chauffage cohérent, donc des revenus suffisants pour l'installer puis le payer.

Conclusion de la deuxième partie

Dans un quotidien qui se voudrait uniquement destiné aux loisirs, des tâches d'entretien occupent constamment le temps. Les aspirations et les centres d'intérêt de chacun interviennent alors pour éviter des frustrations. Cependant, lorsque les travaux d'aménagement s'étirent dans le temps, il arrive que ces mêmes frustrations soient au contraire renforcées quand l'absence de moyens ne permet pas de confier à des professionnels les aménagements nécessaires. A une gêne physique provoquée par l'inconfort, s'ajoute une gêne financière accentuée par le coût des matériaux qui reste élevé malgré des pratiques de récupération et de recherche du moindre prix. La restauration puis l'aménagement procèdent ainsi d'une adaptation aux contraintes financières. La résidence secondaire rêvée ne correspond pas à celle réalisée, les besoins d'économie affectant le style du bâtiment, ce qui est particulièrement vrai lors de la construction.

Le quotidien de la villégiature est lui-même affecté par les travaux. Une période de réclusion suit l'entrée en possession dans la résidence secondaire, réclusion marquée par une coupure avec ses relations tant en ville qu'au village. Toute l'énergie disponible est absorbée par le désir de jouir d'une résidence secondaire habitable, plaisante. Pour ces personnes modestes la résidence secondaire se mérite et les travaux représentent leur nécessaire chemin de croix. Ici le bricoleur l'est autant par raison que par réel amour. C'est un homme, car les épouses participent peu à la réalisation des travaux et uniquement sous tutelle. La restauration est la première étape d'une répartition sexuée des tâches et de l'espace.

L'espace intérieur est féminin, de même que toutes les tâches que requiert son entretien quotidien. Le dédoublement des espaces de vie se traduit par un doublement des temps

consacrés aux tâches ménagères, fait accepté comme la nécessaire contrepartie de la possession de deux logements. Dans l'acte de cuisiner se retrouve toute l'ambivalence des tâches entourant la résidence secondaire. Elles sont effectuées par devoir parfois conjugué d'un plaisir de faire, allié au désir de faire plaisir. S'entourer d'objets utilitaires anciens, si possible de famille, les manipuler, intervient dans le plaisir éprouvé à s'occuper de la maison. Grâce à eux, la résidence secondaire devient un lieu où il est possible de reprendre le fil de son histoire ou d'une histoire vécue comme partielle. La résidence secondaire est rarement uniquement celle d'un couple, elle est partagée et les contraintes imposées sont l'expression de ce désir de la remplir : nombres de travaux sont entrepris pour améliorer le confort des invités ; l'entretien ménager, l'acte de cuisiner s'adressent autant aux proches qu'aux invités ; de même que le jardin est entretenu, fleuri pour qu'il soit agréable autant pour soi que les visiteurs, une partie de la récolte du potager est destinée à être donnée.

C'est sans doute chez les travailleurs manuels, ouvriers et artisans, qu'est le plus présent le plaisir éprouvé à modeler leur environnement. Les employés, quitte à attendre de longues années pour pouvoir financer les travaux, ont plus souvent recours aux services d'entrepreneurs, malgré des revenus souvent très modestes. Chez les cadres cette pratique se généralise, de même que, lorsque la région s'y prête, le recours aux services de sociétés de jardinage. La vitalité de la région, la proximité de commerces interviennent ici directement dans le degré de participation des résidents secondaires à l'entretien de leur propriété et influence leur mode de vivre la villégiature. A Chavannes, situé dans une région de forte vitalité, les propriétaires de deuxième logement interagissent plus avec la région, participent eux aussi à maintenir sa vitalité, ce qui n'est guère possible à Saint-Martin, sauf lors de l'emploi de l'un ou l'autre des corps de métier du bâtiment les plus courants.

Ces tâches qui enferment les résidents secondaires dans leur propriété permettent paradoxalement d'établir les premiers contacts d'autant plus facilement qu'échanges et

demandes de renseignement s'adressent au quotidien des habitants de la commune, à leur expérience. Cette approche du quotidien permet déjà de percevoir les stratégies qui apparaissent lorsque l'intégration est recherchée ; avoir acheté dans une municipalité active est alors déterminant car les premiers contacts avec la population locale sont facilités. Par la suite, le choix de la sociabilité détermine le reste.

Troisième partie

Vie sociale, vie locale

Une fois la maison restaurée, aménagée, vivre dans sa résidence secondaire c'est aussi y passer son temps libre. Pour certains, les tâches d'entretien quotidien ou exceptionnel appartiennent déjà au loisir. Pour d'autres, ce temps se caractérise par la possibilité de s'adonner à ses activités favorites. Pour tous, le repos tient une place prépondérante. Il prend cependant des formes extrêmement variées, allant de l'oisiveté la plus complète à l'activité sportive la plus intense en passant par la pratique de la sociabilité villageoise sous ses multiples formes et nuances locales. Recevoir amis et familles peut être la distraction principale qui détermine l'aménagement des lieux, les travaux qui lui sont consacrés.

Vie sociale et locale se mêlent, interagissent l'une sur l'autre. L'intégration possible en découle. Afin de mieux comprendre toutes ces relations, l'importance démographique et la capacité du village à recevoir une population doivent être également analysées. Les résidents secondaires, en raison de leurs besoins et de leur usage du territoire, sont à l'origine de dissensions plus ou moins bien perçues et acceptées selon le contexte politique et démographique. La possible participation de cette population à la vie associative et politique influence non seulement son image, son intégration, mais aussi le rôle, plus ou moins actif, qu'elle est appelée à jouer au sein de la commune.

Chapitre 8 - Les lois de l'hospitalité

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de passer à la Rochelle, pour y peindre des ciels dont la lumière est particulière ; l'idée ne m'est jamais venue d'aller relancer les Soubranne. Ils sont, nous sommes les êtres d'un seul décor. Loin de Terilhac, les mots ne pèsent plus le même poids, chacun est calé dans sa vie, sa façon de rêver le pays n'est pas communicable. Il faut l'été et il faut les maisons de famille.

Denis Tillinac, *Maisons de famille*, 1987

Chaque famille possède ses temps¹²⁶, ses rencontres qui constituent la charpente des relations entre ses membres autour de laquelle se bâtissent une mémoire, une histoire commune¹²⁷. L'amitié est au rendez-vous. Elle complète la vie familiale, renforce la cohésion du groupe, apporte une légitimité aux fêtes. Selon les revenus des ménages, l'état de la maison, les formes prises par l'hospitalité diffèrent. Les célébrations des anniversaires, mariage et baptême scandent la vie de ces logements. Elles ne peuvent cependant exister qu'une fois que sont surmontées les difficultés logistiques.

La résidence secondaire est le creuset au sein duquel se forment les souvenirs communs. Le temps plus long des visites permet de partager non seulement des repas mais aussi des activités, et laisse à chacun le temps de s'exprimer, de découvrir l'autre. L'échange attendu, le contre-don, peut être autant symbolique que concret, immédiat ou différé.

Recevoir

Famille et amis occupent une place centrale au sein de la résidence secondaire, qu'ils viennent en visite ou jouissent d'un logement sur place. Chaque maison possède son mode de réception qui varie selon les propriétaires et les rapports entretenus avec les proches. Les relations

¹²⁶ John Gillis met en évidence que les temps familiaux sont déterminés culturellement, de même que la signification des relations familiales [1996].

¹²⁷ « Family languages, stories, images, and rituals are not just reflections of some preexisting reality but are themselves reflections on reality and active agents in its construction. » [Gillis 1996 : 18]

familiales et amicales ne sont pas exclusives l'une de l'autre mais les temps de rencontre peuvent être différenciés¹²⁸. M. Rey a beaucoup de plaisir à mettre en présence les personnes qu'il apprécie ou sont appréciées par ses proches :

« Ce qui me fait surtout plaisir c'est que j'ai une maison où les gens aiment venir. J'ai ma fille, mon gendre et mon petit-fils là et mon autre fille qui est mariée qui a un petit garçon aussi, dès qu'ils peuvent, ils viennent. Qu'on soit là ou qu'on ne soit pas là. Ils viennent soit avec des copains soit tout seuls, mais c'est une maison où les gens aiment venir, et ça c'était le but recherché. Là on a atteint le but et ça je suis très très content. Ça pour moi c'est la réussite, parce qu'ils sont contents de venir, ils sont bien, c'est super, alors c'est vraiment très agréable. J'ai pas de copains qui sont venus un jour ici qui n'ont pas eu envie de revenir. Quand ils veulent venir, ils viennent, ils savent où sont les clés et puis s'ils ont envie de venir passer 8 jours ils passent 8 jours ! Ce n'est pas un problème. »

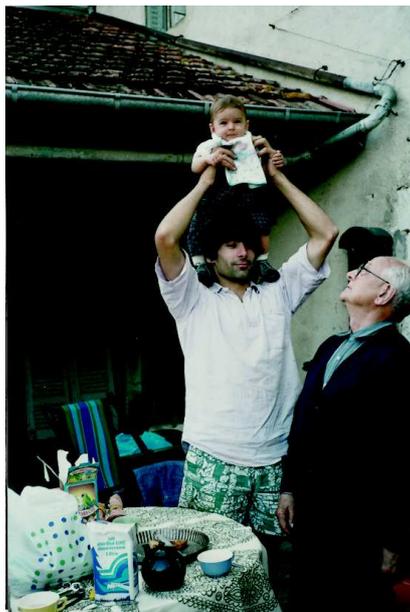
Mme Picard, au contraire, sépare soigneusement sa vie familiale et amicale : elle invite ses amis seulement après que ses enfants soient partis. Le désir de se retrouver entre soi après des périodes de séparation plus ou moins longues exclue ainsi les amis. Disposer de peu d'espace limite aussi le nombre d'invités. Les maisons petites, peu pourvues en chambres et au jardin exigü, ne peuvent accueillir un grand nombre de personnes à la fois. Des priorités sont accordées et les invitations d'amis ne sont lancées qu'une fois les dates de vacances des enfants connues. Toutefois, famille et connaissances sont étroitement liées et la résidence secondaire ne saurait être conçue sans les deux. Une maison vide est perçue comme le résultat d'un échec de la sociabilité. Mme Caron ne supporte pas que sa maison soit déserte. Elle incite parents et amis à venir séjourner à Chavannes dès qu'elle-même s'y rend ou en son absence. Les amis et alliés de ses enfants sont toujours les bienvenus et tous connaissent les maisons. Lorsque personne ne peut venir, elle invite alors des cousins résidant sur place à déjeuner, dîner ou à participer à ses activités.

¹²⁸ Claire Bidart note qu'une vie sociale intense n'est pas incompatible avec une vie familiale dense [1997]

Une relation familiale enveloppante

C'est sous sa forme nucléaire que la famille est d'abord présente. Elle s'élargit plus tard aux conjoints des enfants, puis aux petits-enfants. La résidence secondaire est l'un des lieux, parfois le seul, où chacun prend le temps une fois devenu adulte de suivre les évolutions des autres membres de la famille. En ce sens elle participe à son unité, sa cohésion. Les membres de la parentèle peuvent être dispersés géographiquement et le second logement sert alors de lieu de retrouvailles¹²⁹. La date de l'achat est importante. Lors d'acquisitions récentes les enfants viennent moins souvent. Ainsi, M. et Mme Céloria n'arrivent pas à réunir leurs filles à Saint-Martin, ce qui les contraint à passer plus de temps sur la Côte d'Azur qu'ils ne le souhaiteraient. En revanche leurs petits-enfants viennent avec plaisir. Les parents sont les principaux acteurs de ces regroupements, mais ce n'est pas exclusif et des couples encore jeunes qui possèdent une résidence secondaire participent également à la création ou au maintien d'un *esprit de famille*. Les parents de Mme Paschetta passent tous les ans au moins un mois en été chez leur fille en plus des fins de semaine et de vacances plus courtes. Lorsqu'ils sont là, sa sœur les rejoint accompagnée de sa fille et de son gendre. La maison devient un espace de rencontres. Elle a remplacé l'appartement parental où se tenaient les réunions qui ne pouvaient dépasser le temps de la journée faute d'espace et de la proximité des lieux d'habitation de chacune des filles. Les retrouvailles ont gagné en temps et en profondeur.

¹²⁹ Béatrix le Wita dans son étude sur les parisiens des classes moyennes notait ces regroupements familiaux en province dans la résidence secondaire familiale. Elle y voit même « un élément de structure des formes de vie familiale contemporaine ». [1984]. A ce sujet, Joffre Dumazedier note que « devant les troubles d'une société en transition, le groupe familial joue davantage un rôle sinon de refuge, du moins d'endroit chaleureux où les membres de la famille dispersée se retrouvent volontiers périodiquement dans la solidarité des générations, notamment au moment des fêtes ou des vacances. » [1988 : 173].



Rencontre des différentes générations :
M. Meynard avec son petit-fils et son arrière-petite-fille

Une répartition peut avoir lieu en fonction des saisons. Chez les Lacroix, l'hiver est amical et citadin, l'été familial et chavannais. Leurs enfants sont alors présents régulièrement en fin de semaine, et plus épisodiquement neveux, cousins et frères. Les liens de la parentèle se trouvent ainsi maintenus et renforcés par ces vacances et week-ends passés ensemble.

La résidence secondaire des grands-parents tient une place particulière dans la géographie familiale. Elle permet aux cousins germains de vivre ensemble le temps des vacances. L'évocation de ces souvenirs fait ensuite partie de ceux qui seront remémorés toute une vie durant [Muxel 1996]. La maison des grands-parents est un lieu neutre. Elle favorise les rencontres entre enfants des différents mariages en cas de tensions entre le nouveau conjoint et les descendants du premier lit. Cette résidence secondaire peut être le seul lieu où demi-frères et sœurs ont la possibilité de se découvrir et vivre ensemble. Dhuis fut ainsi l'unique logement où les enfants d'Alain Meynard se retrouvaient pour plusieurs jours. Les grands-parents trouvent un espace qui leur permet de jouer pleinement leur rôle rassembleur incompatible avec l'exiguïté d'un appartement citadin. En cas de désaccord entre parents et

enfants, les grands-parents maintiennent l'enfant au sein de l'unité familiale grâce aux invitations à séjourner et favorisent les rencontres avec les autres membres de la famille.

Quand la résidence secondaire se situe dans le village des origines, elle participe au maintien de relations entre parents éloignés. Les membres de la famille Massiéra résident un peu partout en France et à l'étranger. Les cousins ne se rencontrent jamais dans leur résidence principale mais, une fois au village, une part importante des loisirs est consacrée à se réunir, échanger des nouvelles sur les présents, les absents, ceux qui ne viennent plus, mais qui ainsi continuent d'être proches. Les filles de Mme Canessa et M. Massiéra se rendent principalement au village dans le but de retrouver des parents et des amis d'enfance. Que leurs enfants apprennent à connaître leur parentèle, leurs racines, à se situer dans un espace généalogique est l'autre but de ces séjours. Se rendre au village est parfois le seul moyen de retrouver des membres de la famille. Ces parents, qui ne sont pas nécessairement des intimes, permettent de se situer au sein d'une parentèle et renforce le sentiment d'appartenance à un lieu, élément ici déterminant de la formation de l'identité personnelle et de la connaissance de soi. Ce réseau dense de relations est constamment réactivé. «Parler famille» est l'une des principales occupations [Jolas, Verdier, Zonabend 1990]. Cette mémoire particulière passe par les femmes [Muxel 1991 ; Zonabend 1980]. En effet, c'est la belle-mère qui instruit sa bru du passé de la famille et des relations de parenté existant entre les diverses maisons lors de promenades.

Toutefois, plus que le maintien de liens entre membres éloignés de la famille, la résidence secondaire favorise le renforcement des relations entre parents et enfants, grands-parents et petits-enfants. Les vacances passées ensemble laissent le temps à la discussion. Mme Picard et ses enfants se retrouvent lors des vacances scolaires. Ces périodes sont vécues comme un temps de retraite : les visites des amis sont suspendues, les contacts avec le voisinage réduits

au minimum, les sorties hors de l'enceinte de la maison rares. La famille se concentre sur elle-même et ne vit que pour elle et par elle.

Les tâches partagées permettent une complicité accrue. La résidence secondaire apparaît comme un lieu de connaissance des membres de la famille. Cet espace contribue à la cohésion du groupe. Les querelles participent à la vie familiale, à son histoire. Certaines reviennent avec régularité entre les mêmes protagonistes. Ces dissensions appartiennent au folklore familial et prêtent à sourire, car elles ne représentent pas une menace pour l'unité du groupe familial. Des mésententes plus graves s'atténuent le temps des visites en famille. Lors de confrontations inévitables l'ignorance de l'autre ou la politesse glacée sont adoptées. Si la résidence secondaire n'est pas le lieu des réconciliations elle est du moins celui où une parodie d'harmonie peut régner.

Les amis

L'amitié tient une place importante au sein de la résidence secondaire. Plusieurs réseaux de relations s'interpénètrent ou s'excluent les uns les autres. Ils sont constitués d'amis et de membres de la famille résidant dans la commune, d'amis citadins invités à séjourner et enfin de connaissances conviées pour la journée.

Inviter facilement des amis ne signifie pas pour autant que tout le monde soit reçu, ainsi que le remarque Mme Barbier :

« C'est très curieux parce qu'il y a des amis qu'on invite dans notre appartement de fonction et qu'on n'inviterait pas ici. Il y a des gens qu'on préfère recevoir dans la maison de fonction. Ceux qui viennent ici, c'est vraiment les bons amis. C'est vrai que comme on peut recevoir beaucoup c'est agréable. On n'hésite pas à recevoir des familles de 5 ou 6 enfants. »

Les travaux de Lillian B. Rubin [1986] ou Claire Bidart [1997] mettent en évidence la diversité des situations dans lesquelles les amis sont retrouvés et l'absence de relation entre ces rencontres. Ainsi, les amis reçus en ville ou rencontrés à l'occasion d'une activité spécifique, sont rarement ceux conviés en fin de semaine. Inviter dans sa résidence secondaire amis et connaissances pour un week-end ou un séjour de quelques jours c'est accepter de faire pénétrer dans son intimité des personnes étrangères, ce qui explique la réticence éprouvée à recevoir des relations extérieures. Le seuil du privé se déplace selon les personnes et leur statut social, mais pour tous, franchir l'entrée de la résidence secondaire est une étape de plus dans la connaissance de la famille. Le temps passé ensemble est long. Ce n'est pas seulement un repas qui est partagé, mais aussi des habitudes de vie, des loisirs auxquels chacun des membres de la famille participe.

Contrairement à la période d'adolescence où tous les amis sont invités indistinctement, l'âge adulte est plus électif [Bidart 1997]. Cette caractéristique s'observe aussi dans la résidence secondaire : aux grandes réunions de la période adolescente puis étudiante que le fils de Mme Maurel avait l'habitude d'organiser, ont succédé des invitations d'un ou deux couples d'amis à la fois. Avec l'âge le réseau de relations diminue aussi [Bidart 1997 ; Ferrand 1989]. La fatigue accrue ressentie est une autre raison à cette réduction des invitations. Mme Meynard ne convie plus personne alors que plus jeune elle était ravie que sa maison soit pleine de monde. Le contact est maintenu avec ses relations par l'intermédiaire du téléphone ou du courrier mais seule la famille est admise à Dhuys.

La résidence secondaire possède ses habitués, familles, couples ou célibataires qui s'invitent d'eux-mêmes et viennent même en l'absence des propriétaires.

Mme Thomas : « On ne peut pas parler de Rosy sans parler de deux bons copains. Depuis 20 ans qu'on vient ici, il y en a un, il est célibataire, il vient régulièrement nous voir, il a fait toutes les routes du Revermont en vélo. Il

connaît mieux que nous. On a une autre amie, Monique, elle est célibataire aussi. Elle est assistante sociale à Lyon et quand elle vient ici, vraiment pour elle c'est la détente, parce que ça la change vraiment de tous les soucis qu'elle rencontre à Lyon. Elle aussi, ça fait 20 ans qu'elle vient. Ils sont parfois venus avec d'autres copains. »

Ces familiers ont autant leur place que les membres de la famille. Leurs visites sont aussi bienvenues que celles des enfants et leur présence participe également à l'histoire de la résidence secondaire : c'est la touche de vie tant appréciée par M. Rey.

La localisation de Chavannes, à quelques kilomètres de l'axe nord-sud de la France et d'une partie de l'Europe, en fait un lieu de halte à l'aller ou au retour des vacances. M. et Mme Durest profitèrent de ce contexte pour maintenir des liens avec leurs relations amicales et professionnelles contractées en France et en Belgique. Chavannes leur sert de lieu de ralliement, car tous leurs amis le connaissent alors même que parfois ils ne possèdent plus la dernière adresse du couple, l'emploi de M. Durest l'ayant obligé à déménager fréquemment.

Les autres intimes sont ceux du village. Que les résidents secondaires soient originaires ou non, des amitiés sont contractées sur place, sauf dans les hameaux les plus isolés de Saint-Martin. Se retrouver fait partie du charme des séjours, d'autant plus que les visites mutuellement rendues dans la résidence principale sont rares. Comme pour les relations familiales, nombre de ces amitiés sont villageoises et ne supportent pas d'être déplacées dans un cadre citadin où elles perdent de leur raison d'être. Hors du village les sujets de conversation et les raisons de se fréquenter s'amenuisent. En revanche, une fois en villégiature, se retrouver tous les jours, s'inviter à prendre l'apéritif, parfois à déjeuner, fait partie du quotidien.

A Saint-Martin, un groupe constitué d'originaires se réunit au gré des disponibilités de chacun. Il est rare que la peine ait été prise d'informer les amis des dates de visite. En revanche, une fois arrivé, l'estivant fait le tour de ses connaissances. Sa présence est annoncée

par un ami rencontré dans la rue. Comme pour la famille, les rencontres ont lieu de façon informelle, chacun allant frapper à la porte de l'autre, sans besoin d'invitation. Une grande partie du temps est passé dans la rue ou chez les uns et les autres, à discuter. Des loisirs sont partagés, dans l'enceinte du village et parfois hors de ses murs. Ce qui est mis en avant est le plaisir de se retrouver entre soi comme pour la parentèle.

En raison du temps qui leur est consacré, famille et amis peuvent être considérés comme une raison d'être de la résidence secondaire. Le réseau dense de relations qui se tisse autour de la maison peut aller jusqu'à déterminer d'un achat ou l'acceptation d'un héritage. La sociabilité et l'interconnaissance, c'est-à-dire une existence et une visibilité sociale que la ville n'offre pas toujours, ou qui ne sont pas souhaitées au quotidien, sont rendues possibles.

Les invitations dépendent de la taille du logement, comme nous l'avons dit, mais aussi du milieu social d'origine : les cadres invitent plus et plus facilement que des ouvriers¹³⁰. Ainsi, les Caron ou les Meynard ont très souvent des invités tandis que les Benoit ne reçoivent pas d'amis, bien que leur logement soit de taille équivalente¹³¹. Commentant les résultats de deux enquêtes sur la famille et les amitiés, C. Bonvalet, L. Charles, H. Le Bras et D. Maison remarquent :

« qu'en matière d'amitié, le cercle des affinités étroites varie socialement comme celui, plus large, des simples fréquentations. En particulier, nous retrouvons dans les deux enquêtes une même faiblesse de la sociabilité amicale chez les ouvriers et les paysans. » [1993 : 97].

Les Dumas profitent de leur château pour organiser des réunions d'amis et de relations d'affaires, le temps d'une fin de semaine. Les chambres ne sont pas plus modernes et confortables que celles des Lacroix, mais sont situées dans une ancienne forteresse, dans un cadre agréable. Cette utilisation de la résidence secondaire à des fins professionnelles peut être

¹³⁰ Cf. Paradeise 1980 ; Bonvalet, Charles, Le Bras, Maison 1993

¹³¹ Yvonne Bernard remarque que ce sont les cadres qui reçoivent le plus de personnes à coucher dans leur résidence principale alors que leurs logements ne sont pas nécessairement pourvus d'une chambre d'amis [1992].

constatée dès que la profession des conjoints nécessite des relations de clientélisme. Ces invitations sont présentées comme des cadeaux pour s'assurer le bon vouloir des clients [Caplow 1982]¹³², mais là aussi des différences s'observent selon les milieux et le contenu donné au don. Toutefois, séjourner dans une simple résidence secondaire ou un château marque ici toute la différence.

Les invités peuvent être également ceux des enfants ou petits-enfants. La résidence secondaire permet aux différentes générations de se rencontrer. Connaître les amis de ses enfants ou de ses parents, que ces amis se rencontrent renforce les liens entre les membres de la famille et permet l'accès à une partie de la vie de chacun qui resterait méconnue sans la résidence secondaire. « *J'ai la chance que ma fille m'amène ses amis. Je trouve que c'est précieux.* » affirme Mme Picard. Les filles de M. Rey convient fréquemment leurs amis à Corcelles, que leurs parents reçoivent leurs propres invités au même moment ou non. Les enfants Dumas font de même. Ce sont aussi plus tard les amis des petits-enfants qui sont accueillis : les enfants de Mme Caron se rendent rarement à Chavannes sans être accompagnés de leurs propres relations et de celles de leurs enfants. La possibilité de rencontrer les amis de chacun est aussi considérée comme l'opportunité de mieux se connaître, de mieux pénétrer la vie de chacun. Au cours de la journée, les différents groupes ne partagent pas nécessairement les mêmes activités mais se retrouvent pour les repas.

Jacques T. Godbout note la place particulière que tient le chalet, équivalent canadien de la résidence secondaire, dans la sociabilité [1997].

« Même si les propriétaires du chalet sont ceux qui « reçoivent », souvent pour dormir autant que pour des repas et des activités, l'organisation de l'ensemble des activités est plus communautaire et se situe entre le partage et le

Le même constat peut être établi pour la résidence secondaire.

¹³² « What the ethnographic literature on gift giving suggest is that ritualized gift giving, in any society, is a method of dealing with relationships that are important but insecure. Gifts are typically offered to persons or

don. Chacun apporte quelque chose, et la contribution de chaque invité est même souvent spécifiée à l'avance. [...] Le chalet est un lieu fécondateur des liens sociaux. On y reçoit beaucoup plus. » [1997 : 39].

Toute l'importance donc de la réception d'amis et de membres de la famille au sein de la résidence secondaire. Jacques T. Godbout relève également la différence avec la sociabilité habituelle, plus informelle où chacun aide à préparer les repas, en apportant une contribution sous forme de denrées. Cet aspect est perceptible dans nombre de résidences secondaires françaises, bien qu'à cet égard l'âge des propriétaires tout comme leurs habitudes de sociabilité sont décisives. Une participation des invités sera plus facilement admise chez des cadres ayant l'habitude de recevoir de nombreuses personnes que chez des ouvriers. Ainsi, M. et Mme Mercier, d'origine sociale modeste, n'invitent pas d'amis, car ils jugent leur maison indigne de les accueillir. L'invitation « à la bonne franquette » dont les Thomas, des cadres, ont fait leur mot d'ordre est impensable pour eux. Ces variations autour de l'hospitalité sont attribuables au contenu de l'offre : les Thomas offrent du « ressourcement », l'inconfort est là pour rappeler l'existence d'autres modes de vie et donc relativiser la prégnance de la société de consommation. Les Mercier ont peu de moyens. L'inconfort n'est pas de l'ordre de la « toquade » mais un rappel de leur relative pauvreté. Leurs relations sont dans la même situation qu'eux. Offrir de l'inconfort revient à avouer que leurs ambitions, même modestes, ne peuvent être réalisées. De même, ils ne pourraient accueillir des amis, au demeurant peu nombreux, en leur demandant de contribuer aux repas.

Comme le remarque Jacques T. Godbout « dans l'hospitalité, le don, c'est d'abord la personne elle-même qui se déplace et se rend chez celle qui la reçoit. » [1997 : 37]. C'est bien ce qu'expriment M. Rey ou Mme Verger : leur plaisir, leur réussite est d'avoir leur maison pleine d'amis, de parents. Ce don particulier qu'est l'hospitalité dans la résidence secondaire s'accompagne rarement d'une réciprocité de même ordre. Julian Pitt-Rivers notait à propos de l'hospitalité que « la réciprocité réside non pas dans une identité, mais dans une succession

alternée de rôles. » [1967 : 2164]. Lors d'une invitation en villégiature, l'obligation de rendre¹³³ ne se situe pas dans le même registre quand l'invité ne possède pas de résidence secondaire. Le don est déjà partiellement rendu sous la forme de services et de participation [Godbout 1997]. Une invitation à dîner peut suivre, mais il est rare que la réciprocité soit de même forme quel que soit le milieu observé. Elle peut aussi être rendue beaucoup plus tard. Mme Meynard invite fréquemment depuis plus de trente ans un couple d'amis d'enfance de son fils aîné, les Couturier, à séjourner à Dhuys, qu'elle y soit présente ou non. Lors de séjours dans la résidence principale des invitations réciproques à déjeuner sont fréquentes, mais ce n'est que lorsque les Couturier acquièrent une résidence secondaire, en 1990, qu'ils purent recevoir les Meynard dans les mêmes conditions. Ces invitations sont cependant peu de choses en regard de l'aide que le couple fournit lorsque cela s'avéra nécessaire, mais la joie que les Meynard retirèrent de ces visites fut perçue comme le seul véritable contre don à l'accueil reçu. La résidence secondaire est là pour renforcer des liens, créer des souvenirs qui pourront être plus tard remémorés ensemble. Les anecdotes arrivées aux amis en l'absence des propriétaires sont aussi appelées à être partagées avec eux et prolongent l'histoire du bien, la complètent.

Déjeuner ensemble

Cette sociabilité familiale et amicale trouve son expression le temps des repas, espace géographique et temporel privilégié de communion autour d'une même table. « Les premières images qui viennent à l'esprit pour évoquer la vie de famille passée sont souvent celles de la famille à table. » constate Anne Muxel [1996 : 63]. Elle ajoute :

« Les nourritures, le déroulement et l'ordonnancement des repas, restent vivaces dans les souvenirs. Mise en

¹³³ Marcel Mauss note : « L'invitation doit être rendue, tout comme la « politesse ». [...] Dans cette vie à part qu'est notre vie sociale, nous-mêmes, nous ne pouvons « rester en reste », comme on dit encore chez nous. »

scène répétée, presque ritualisée, de l'existence du groupe. Nécessairement, la nourriture fait mémoire. ». [1996 : 63].

Etudiant les débuts de la résidence secondaire, André Rauch note déjà :

« Le déjeuner ou le dîner jouent un rôle symbolique dans la qualité des vacances en famille. La maîtresse de maison, réunissant les siens autour de la table, régit ce rythme du temps privé, lui imprime son style. » [1995 : 91].

Temps du week-end ou des vacances, les horaires des repas sont modifiés, plus souples, mais aussi plus longs¹³⁴, ainsi que le décrit Mme Lacroix : « *Le matin on se lève à 9, 10 heures, on déjeune à 11, on mange à 2 heures, la journée est vite passée.* ». Temps plus souple, temps dédié à la sociabilité, la rencontre des divers membres de la famille, de leurs amis.

Le petit déjeuner décalé dans la matinée est suivi par un déjeuner lui aussi décalé puis par un dîner tardif. Les horaires libres du petit déjeuner, l'arrivée des membres de la maisonnée s'échelonnant en fonction des levers, en font un temps particulièrement convivial, car les premiers arrivés tiennent compagnie aux derniers levés, la taille du groupe variant en fonction de l'envie de discuter des convives et des passages dans la salle de bain qui rythment le début de la matinée, avant que chacun ne s'adonne à ses occupations.

Déjeuner et dîner réunissent tous les membres de la maisonnée éparpillés au cours de la journée, selon les activités de chacun. Les enfants des amis et des parents se mêlent peu au cours de la journée, mais prennent les repas en commun. Précédé d'un apéritif, c'est un des temps forts de la convivialité. Annick Sjögren note la contribution des repas pris en commun à la constitution et consolidation de la solidarité familiale [1986]. Ils sont l'occasion d'échanges et le prétexte de réunions. Ils participent à la « perpétuation et reproduction du groupe » [Segalen, Zonabend 1986]. Déjeuner et dîner durent entre une et deux heures et se prolongent autour d'une table à demi desservie tout en buvant café ou tisane.

[1968 : 259].

¹³⁴ Nicolas Herpin note que les horaires des repas sont plus réguliers chez les ouvriers que chez les cadres même le week-end [1988]. Cela nous paraît probable mais l'observation n'a pas été assez approfondie auprès de ce groupe pour que des conclusions pertinentes puissent être tirées. Ce qui est certain est que le nombre plus réduit d'invités qui se trouvent être de plus souvent les enfants des couples, facilite la régularité des prises alimentaires.

La résidence secondaire favorise d'autres modes de s'attabler. Pique-nique, barbecue, repas pris dans le jardin, participent à la sociabilité, la ponctuent. Le cadre des pique nique est choisi avec soin. A Saint-Martin, ils sont organisés à la chapelle Saint Barnabé qui domine la vallée du Var ou au col de la Cayolle pour les mêmes raisons. A Chavannes, les Meynard organisent chaque année ce type de déjeuner à Notre Dame des Chazeaux, qui domine la vallée de l'Ain. A Saint-Martin, les résidents secondaires possédant leur logement au cœur du village développent particulièrement cette pratique qui leur permet de déjeuner en plein air, parfois à plusieurs, avec des amis de passage ou sur place. Les Colona, les Ferrara, Françoise Canessa et d'autres familles amies pique-niquent fréquemment ensemble en été. La visite du moulin de la Barlatte, une excursion au lac du vallon de l'Estrope¹³⁵ servent de prétextes aux retrouvailles sans l'inconvénient d'une préparation longue des repas. Une convivialité particulière s'instaure où l'ordre des mets est bousculé en fonction des envies de chacun. Chacun apporte son écot mais les mets sont partagés, surtout lorsque des spécialités sont apportées. Plus ludique, mais moins confortable - ce qui limite ces déjeuners en présence de personnes âgées - le pique-nique décharge la maîtresse du maison du souci de la préparation d'un repas pour de nombreuses personnes tout en favorisant néanmoins les rencontres.

Les barbecues et les repas pris à l'extérieur ont aussi pour but de changer des pratiques habituelles, bien qu'ils restent plus formels. Les règles de savoir vivre à table sont respectées et les enfants restent assis malgré leur envie d'aller courir. L'aspect festif est accentué par quelques détails inhabituels, comme par exemple le port d'un chapeau de paille : les Meynard en possèdent une collection qui font la joie de leurs petits-enfants. Etre entre-soi, tout en renouvelant ou modifiant des pratiques de table est un autre aspect de la sociabilité et permet de la sortir du quotidien. Plus remarquable, son souvenir reste associé au temps des vacances.

¹³⁵ Les deux sites nommés se situent dans la vallée du Var.



Déjeuner dans le jardin en famille

Célébrer

Des célébrations amicales ponctuent la vie de la résidence secondaire, tels les anniversaires, l'obtention d'un diplôme, d'une promotion ou le Jour de l'An. Quelle que soit la localisation de leur résidence secondaire par rapport à leur domicile citadin, rares sont les résidents secondaires n'ayant jamais rien fêté chez eux : le manque d'espace ou de commodités sont alors invoqués, bien que ces inconvénients soient contournés par les originaires. En effet, l'exiguïté de l'appartement des Colona ne leur permet pas d'inviter des amis à passer la nuit chez eux, toutefois ils ont organisé de nombreux réveillons avec leurs relations saint martinoises. Les Paschetta réunissent toutes les conditions : une grande maison, un grand jardin, de nombreux amis et des revenus suffisants.

Mme Paschetta : « On a fait beaucoup de fêtes comme ça. C'était les anniversaires de mariage on était toujours beaucoup, 50 environ. Ça va vite ! On le faisait plutôt l'été, alors on mettait des tentes, à droite, à gauche. On loge les grands à l'intérieur et puis pour les enfants, au contraire ça leur faisait un jeu. Il y en avait qu'on mettait devant la fenêtre parce qu'ils avaient quand même un peu la pétoche ! On a fait de sacrés fêtes ! On mettait une grande bâche là devant, mon mari mettait de l'eau

dessus que ça coule pour que ça fasse un peu frais et on installait tout le monde dehors. On reçoit la veille tous ceux qui viennent de loin, on commence déjà un peu la fête, pour ainsi dire. Le lendemain c'était tout le monde et on gardait toujours les 3/4 le soir, comme ça on disait on peut bien boire, on peut dire « On est tranquille si on a pas la tête claire. », puis les résistants on les gardait encore le lendemain. C'est vrai que ça demande du travail mais c'est toujours pareil, je m'organisais, je faisais la semaine auparavant. C'était quand même frais, mais après c'était simple à servir. »

Selon la localisation par rapport à la ville la plus proche et l'origine géographique, les invitations s'étendent sur une ou deux journées. Si à Chavannes les résidents secondaires habitant à Bourg, ne logent que très rarement leurs invités, en revanche, à Saint Martin, c'est une nécessité, la route étant trop longue pour un retour tardif. Mme Paschetta considère qu'il en va même de sa responsabilité morale.

Le point noir de l'organisation de toutes ces fêtes est l'intendance ; les villages ne possédant pas de commerces adéquats, tout doit être organisé à l'avance. Il est rare que la préparation du repas soit confiée à un traiteur, surtout à Saint Martin, que sa situation retirée défavorise particulièrement de ce point de vue. Les services des restaurants sont également rarement sollicités - trop chers ou trop petits. Ce sont donc les organisateurs qui se chargent de tout.

Les menus doivent être dressés à l'avance pour pouvoir effectuer les achats en ville. Tout est minutieusement calculé car les oublis de dernière minute sont parfois difficiles à réparer. Sur place, ce sont les femmes déjà présentes qui s'occupent de la préparation sous la houlette de la maîtresse de maison sur qui repose toute l'organisation des repas. Au fur et à mesure des arrivées le nombre des auxiliaires augmente, apporter son aide étant ici considéré comme normal.

Les hommes participent peu sauf lors de l'organisation des tablées. En revanche, ils s'occupent du feu lorsque des grillades sont prévues ainsi que des boissons. Ce sont également eux qui s'occupent de la partie technique : musique, lumières. Les invités proposent leur aide

lors de leur arrivée. La répartition des tâches remarquée lors de l'étude de l'organisation de la maison se retrouve ici.

Lors des mariages ou des baptêmes, la volonté d'offrir un repas plus élaboré que lors des réunions habituelles, ainsi que le nombre de convives nettement plus important (de 50 à 300 invités), complique la tâche. Mme Paschetta prépara de nombreux plats à l'avance puis les surgela. Elle avait demandé à ses voisins et aux autres membres de la famille de participer à l'effort de congélation. Quelques préparations avaient été commandés à des traiteurs et la pièce montée chez un boulanger de Guillaumes. Même s'il reste simple dans sa présentation, le vin d'honneur se doit d'être compté lors des préparatifs et s'ajoute aux autres tâches.

Ces rencontres nécessitent de disposer d'un espace suffisant. La salle des fêtes de Chavannes peut être louée. Ses différentes commodités : vaisselle importante, feux de cuisson, réfrigérateurs, sont des atouts appréciés, de même que l'espace disponible et la possibilité d'être aussi bruyant que désiré sans déranger le voisinage. A Saint-Martin, cette absence est sans aucun doute l'une des raisons de la plus faible fréquence des mariages célébrés à Saint-Martin au cours des dix dernières années : deux dont un très intime, contre six à Chavannes. Se marier ainsi suppose aussi d'accepter une part d'aléatoire, l'incident de dernière minute qui perturbe les organisateurs même s'il laisse ensuite de bons souvenirs, telle la découverte à la dernière minute d'un nombre de couverts insuffisants, le sac de pain oublié sur le trottoir à Nice ou l'enceinte défectueuse. Ils créent des moments de tensions qui s'ajoutent à l'effervescence de la journée.

Mme Thomas : « Les enfants ont grandi et ils ont organisé leur vie, mais le mariage du dernier ! Alors le dernier, Pierre, dont voilà la photo, fréquentait cette jeune fille, Bénédicte, et nous a dit un jour : « Et bien voilà, on voudrait se marier à Rosy ». J'ai dit : « Ils sont fous ! ». Ils sont fous parce que là, vraiment, c'est un coin super, mais c'est vrai qu'on n'a pas de

commodités. On a même pas l'eau chaude. C'est épatant pour vivre à la campagne, mais vraiment pour organiser un mariage on a dit : « Ils sont fous ! ».

Les parents de notre belle-fille je les ai amenés l'hiver, pour bien leur faire voir que ce serait difficile. Tout le monde a dit : « Non, non, ça sera bien, on va organiser ». Bon très bien, organisons ! Et effectivement, il s'est marié à la mairie de Chavannes, et on avait dressé une grande tente dans le pré à côté et, de cette maison, M. Dumas (le propriétaire) nous avait prêté le rez-de-chaussée aussi. Il avait mis des fleurs M. Dumas, il avait bien fait les choses. »

Célébrer en ville c'est alors opter pour une certaine forme de sécurité.

Souhaiter que mariage ou baptême soit célébré au village peut être une recherche d'intégration. C'est aussi affirmer un attachement. Le choix du village permet aussi une plus grande liberté dans l'organisation de la fête et le cadre villageois offre la possibilité de choisir le lieu de célébration : chapelle perdue dans la montagne ou église paroissiale.

Le baptême

Le baptême est l'une des fêtes familiales les moins souvent célébrées dans la commune de villégiature. En effet, les parents des baptisés préfèrent que la cérémonie ait lieu dans la paroisse de la résidence principale pour des raisons de simplicité lors de la préparation.

Le petit-fils de M. et Mme Laurenti fut baptisé dans la chapelle de Sussis. La vue y est magnifique : en toile de fond se dressent alpages et barres rocheuses ; en face, on aperçoit les moutonnements de la vallée du Var jusqu'à Valberg. Le père du bébé tenait à ce que la cérémonie se déroule dans le hameau à cause de ses souvenirs d'enfance et pour réaffirmer son appartenance. Baptiser l'enfant là revenait à créer son premier lien au hameau, à le présenter à la communauté - constituée de résidents permanents et secondaires - ensuite

invitée à l'apéritif d'honneur servi chez les grands-parents. De plus, la chapelle possède une forte valeur symbolique pour la famille car les Laurenti sont à l'origine de sa restauration et du renouveau de la fête patronale en juillet. Le baptême parachevait une série d'actions menée en faveur de la commune.



La chapelle de Sussis

Un baptême célébré dans le village de la résidence secondaire développe l'aspect symbolique et festif du rituel, comme si le cadre exceptionnel, les relations plus personnelles établies avec le curé accentuent le sens de l'acte. Le nombre d'invités est important : les amis ou des parents plus éloignés sont conviés à se joindre au noyau familial. La différence avec un baptême citadin se remarque surtout lors du passage à l'église. La famille n'est alors jamais seule car des villageois amis ou simples connaissances se font un devoir de présence durant la cérémonie ou se tiennent à la sortie de la messe pour féliciter les parents. Le baptême garde ici tout son sens de présentation à la communauté.

Le mariage

Le mariage au village est vécu comme la preuve pour les originaires ou les résidents secondaires attachés à leur seconde maison qu'un lien est créé avec la génération suivante.

Plus encore que le baptême qui reste une célébration plutôt familiale et intime, un mariage¹³⁶ est aussi l'occasion d'inviter un nombre important de parents et d'amis, voire même le village ou le hameau pour l'apéritif d'honneur¹³⁷. Comme pour le baptême, se marier au village est révélateur de la force d'un attachement. Ce ne sont pas nécessairement les familles les plus intégrées qui le réalisent, bien qu'un désir de créer ou maintenir des liens existe, ainsi en est-il du fils de M. et Mme Thomas :

« Notre fils s'est marié ici et quand il vient, pour lui c'est vraiment un ressourcement. Il aime revenir à Rosy, c'est le seul mot qui convienne. C'est un peu ses racines. »

Michel Bozon pense qu'il existe une parenté entre les vacances passées dans le lieu d'origine, « qui permet de réaffirmer des appartenances locales et régionales, dans un contexte où les liens réels se sont relâchés, par suite de migrations géographiques » et le maintien du mariage « dans la commune des parents de la femme, alors que celle-ci n'y réside plus. » [1992 : 431]. Ce lien entre recherche d'une identité locale et mariage nous paraît très vif dans nombre de cas. La résidence secondaire est choisie pour manifester une appartenance alors même que les parents ne résident plus ou n'ont jamais vécu sur le territoire de la commune.

¹³⁶ Les couples qui se sont mariés dans la municipalité de leur résidence secondaire avaient tous déjà cohabité pour les plus jeunes (couples mariés depuis 1980) mais aucun n'avait d'enfant.

¹³⁷ La seule union célébrée dans une stricte intimité fut celle de M. et Mme Jamme, tous deux divorcés. Seuls les témoins et le fils de l'épousée étaient présents.



L'église romane de Chavannes

Le mariage uxorilocal régresse [Bozon 1992]. Il n'est pas de règle lorsque la résidence secondaire est choisie, l'affect étant déterminant. La belle-fille de M. et Mme Thomas choisit de se marier à Rosy car le lieu était porteur d'une histoire, de symboles familiaux qu'elle ne retrouvait pas ailleurs. La résidence secondaire peut aussi avoir été l'occasion de rencontre des futurs époux : le fils de Mme Paschetta épousa une jeune femme dont les parents possédaient également une résidence secondaire à Saint-Martin. Le choix du village s'impose alors de lui-même malgré les difficultés d'organisation engendrées par l'éloignement et l'absence de commodités.

Un vin d'honneur conviant les voisins et connaissances du village, résidents secondaires ou permanents, est souvent prévu. L'invitation est donnée oralement ou par l'intermédiaire d'une note apposée au tableau d'affichage de la mairie. Les amis habitant la commune participent à toute la fête. Le vin d'honneur permet à la communauté, représentée par le voisinage, les relations, les parents éloignés, de se retrouver. C'est un instant de communion intense ainsi que le décrit M. Rey :

« On a fait les deux mariages des filles ici, ça a été quelque chose d'extraordinaire. On avait invité tous les gens du coin au vin d'honneur et puis le lendemain on avait sorti du jambon, du pain. "Tu viens boire un

*canon ?", ils rentraient, ils repartaient, deux heures après ils revenaient
boire un canon, ça a été le bonheur ! »*

Il est significatif qu'à moins d'y avoir été invitées expressément les personnes en marge ne se présentent pas. Les villageois sont également conviés à participer au bal, après le repas. Les plus âgés se contentent de faire une apparition, ne dansant que très rarement, alors que les jeunes adultes et adolescents sont davantage présents.

Si ces mariages sont l'occasion d'un « ressourcement », d'une recherche identitaire ou tout simplement d'une affirmation d'un bien-être local comme pour M. et Mme Bastanti, beaucoup ne se marient pas à l'église, rejoignant en cela une tendance nationale [Bozon 1992]. Le choix de la résidence secondaire est à lui seul un temps fort de la cérémonie, expression d'une volonté de s'attacher à des racines réelles ou construites et c'est bien ainsi que ce choix est perçu par les invités.

Outre cette volonté d'attachement, le désir de faire un mariage original est également présent. Le cadre tient une place importante : Rosy, avec son château moyennâgeux et la forêt en toile de fond, offre assurément toutes les qualités esthétiques requises. Le désir d'affirmer une appartenance à défaut d'une identité se mêle au souhait de faire profiter les invités d'un environnement perçu comme beau pour rendre la fête exceptionnelle.

*

**

Recevoir dépend de l'espace disponible, de la qualité d'accueil que l'on souhaite donner et d'habitudes de réception. Les personnes issues des milieux les plus modestes invitent peu, souvent par peur de montrer un quotidien qu'ils jugent décalé par rapport à leur idéal de la résidence secondaire. Cette gêne est inexistante dans des milieux plus aisés. Le coût de ces réceptions limite aussi leur fréquence. La famille proche est plus facilement admise que des

amis. Posséder des connaissances et parents sur place incite parfois à moins inviter des personnes extérieures car le cercle de sociabilité retrouvé dans la commune est autosuffisant, surtout lorsque, comme pour les originaires, les visites sont destinées à favoriser les retrouvailles avec un monde connu. Les pratiques d'accueil organisent un mode de vie différent du quotidien dans le but de rendre mémorable le séjour. Recevoir est un don fait à ses invités. Toutefois, ces derniers honorent aussi leurs hôtes de leur présence, font véritablement don de leur personne. Une présence plus attentive peut être la seule réciprocité attendue. Jamais exprimé ainsi, cet aspect de la relation sous-tend nombre d'invitations, sans négliger toute la gratification que retirent les résidents secondaires à remplir leur maison.

Célébrer fêtes familiales et calendaires est une autre façon de faire profiter de sa résidence secondaire. Cet aspect de la relation au logement second dépend également de l'espace ou des possibilités locales, ce qui représente toute la distinction entre Chavannes et Saint-Martin. Dans le premier village la salle des fêtes favorise ces rencontres. Ces célébrations, outre leur caractère personnel, ont pour but de manifester un attachement à un lieu et de ce fait de le faire découvrir à des proches. Ainsi, ne pas pouvoir réaliser ces actes peut limiter ces manifestations qui participent à l'intégration des résidents secondaires à la vie locale. Cet élément est l'une des contradictions de Saint-Martin où, bien que la commune ait besoin de la présence de cette population intermittente, toutes les conditions ne peuvent être réunies pour qu'elle joue totalement son rôle et, grâce aux fêtes données, impulse une dynamique.

Chapitre 9 - Des loisirs et des sports

*Cependant mon père contait en détail les exploits de l'oncle Jules : son flair de chien de chasse, sa marche silencieuse, la sûreté de son jugement, l'extraordinaire rapidité de son tir et sa meurtrière justesse... L'oncle écoutait, sa femme ravie et ma mère admirative. Au bout de cinq ou six strophes, il fut complètement débartavellisé, et il se mit à chanter la gloire de Joseph : sa nervosité, ses premières maladresses, ses efforts pour se dominer, sa résistance à la fatigue, et enfin, sa merveilleuse inspiration, couronnement d'une belle journée ; il termina par une phrase qui fit briller les yeux noirs de ma mère :
- Un « coup du roi » doublé sur des perdrix royales, exécuté par un débutant, je peux dire qu'on a jamais vu ça !*

Marcel Pagnol, *La gloire de mon père*, 1957

Se reposer est l'un des buts premiers assigné à la résidence secondaire. Ce verbe recouvre des réalités très différentes. Dormir, rester oisif, lire, s'adonner à son passe-temps favori sont autant de façons différentes de se reposer, se délasser, deux notions ici intrinsèquement liées. Le repos peut-être également constitué de promenades elles-mêmes agrémentées de discussions avec les passants ou de visites rendues, toute une sociabilité se développant autour de la résidence secondaire, avec ses temps forts lors des fêtes de quartiers ou patronales. Chasse, pêche et cueillette prolongent la sociabilité villageoise. Ce sont aussi des pratiques qui permettent d'effectuer une coupure avec le quotidien. La détente peut être productive : bricoler, jardiner, couper du bois, cuisiner sont des formes de délasserment qui auraient pu avoir leur place dans ce chapitre. L'hédonisme représenté par les pratiques sportives s'y oppose. Les loisirs sont recherchés d'abord dans l'enceinte de la maison, puis du village, de la commune pour ensuite la dépasser.

Se reposer

Dormir que ce soit tard le matin ou dans la journée tient une place importante, mais ce sont surtout les cadres moyens et supérieurs qui avouent s'adonner à cette inactivité réparatrice lors

de leurs vacances. « *Je viens ici pour dormir. Premier objectif dormir. Il m'arrive de dormir pendant 4 jours.* » nous dit Mme Lucas. Ce but est le même en fin de semaine pour les Lacroix.

Après le sommeil, ne rien faire est une autre façon de se reposer. Rares sont les résidents secondaires qui avouent que l'oisiveté fait partie de leurs passe-temps et pourtant nombreux sont ceux surpris assis dans leur jardin ou devant leur maison, immobiles, sans paraître pour autant s'ennuyer. Prendre le temps de regarder la vie passer, plus qu'un loisir est un luxe que s'accordent parcimonieusement quelques cadres habituellement pris dans le tourbillon de leur vie professionnelle. Ne rien faire est pour eux la quintessence du loisir, à utiliser à doses homéopathiques sous peine de s'ennuyer, comme ces quelques retraités qui errent sans but dans les rues. Le repos est alors associé à quelques activités. L'oisiveté est favorisée à Saint-Martin par l'habitude de se réunir dans la rue et d'accepter le flâneur. Dans l'Ain, tant que les bancs ne sont pas sortis¹³⁸, les rencontres se tiennent plutôt au bar ; elles sont plus rares dans la rue. Pour ses adeptes, la pêche au bord du Suran est sans aucun doute une autre façon de prendre son temps, de le regarder filer dans l'eau.

La lecture est également très présente. Elle permet d'allier repos et évasion. Elle est plutôt un passe-temps de cadres. La lecture n'a pas tout à fait le même sens selon que les ouvrages sont apportés ou puisés dans la bibliothèque de la résidence secondaire qui contient les ouvrages lus aux différentes époques de sa vie. Relire ses livres, retrouver les plaisirs qu'ils ont procuré est une forme de retour dans un passé redécouvert au fil des pages. Le but de la lecture est alors double : au plaisir esthétique qu'elle offre, s'associe la recherche d'émotions, de souvenirs, de *moi* anciens qui contribuent à renouer avec soi. Toute autre est la démarche qui consiste à apporter de la lecture. M. Barbier ne vient jamais en vacances à Chavannes sans des piles de livres. Les vacances sont l'occasion de rattraper son retard sur l'actualité littéraire. La

lecture est une façon de prendre son temps, un luxe que l'on se refuse habituellement. Le grand plaisir de Mme Lacroix est de pouvoir s'installer dans son jardin pour lire des ouvrages romanesques « *où il n'y a pas besoin de réfléchir.* ». La lecture est alors pure détente, du corps et de l'esprit. Lire dans sa résidence secondaire, c'est aussi le choix d'un décor : le jardin, la bibliothèque - pièce arrangée avec soin lorsqu'elle existe-, ou le fauteuil confortable installé près de la fenêtre en été, au coin du feu en hiver. La lecture favorise la coupure avec le quotidien, facilite son oubli.

Son corollaire est la faible présence des postes de télévision chez les cadres. Ce média est volontairement tenu à l'écart. Son absence permet de rompre un peu plus avec le quotidien, d'oublier le monde. En revanche, le poste de télévision est toujours allumé chez des personnes plus modestes comme les Mercier et les Lacroix, bien qu'il n'y ait souvent personne devant. Leur rapport avec ce média est différent, moins conflictuel et sans doute aussi moins aisément substituable. Regarder la télévision n'est cependant cité comme un passe-temps par personne, sans doute parce que cette habitude est trop ancrée dans le quotidien pour qu'il y soit prêté attention. Elle est un moyen normal de passer ses soirées et les après-midi pluvieuses.

Quelle que soit la forme prise par les occupations, elles se caractérisent par une volonté de prendre son temps, ainsi qu'en témoigne Mme Thomas qui redécouvre ce plaisir après quelques années remplies par des soins à des parents malades :

« Cette année on peut dire que c'est la première année depuis 4, 5 ans où l'on revient et on a l'impression de se reposer. On ne se rappelait plus qu'on était capable de dormir comme ça. C'était vraiment une récupération. Et puis, mon mari fauche, il adore faucher. On fait des petits travaux dans la maison, il y avait un bout de temps qu'on n'avait rien fait. Il a repeint les portes, il a mis du mastic aux vitres, on marche dans la forêt. C'est vraiment une vie au ralenti près de la nature, paisible. On a apporté des cassettes, on écoute la radio, on n'a pas de téléphone, on n'a pas de télé.

¹³⁸ Nous reparlons plus loin de cette habitude.

On vit. Quand on peut trouver le Monde on suit les nouvelles sur l'état du monde. On lit. »

Vivre selon d'autres rythmes, vivre différemment, tel est le but premier de la résidence secondaire. Les loisirs s'organisent selon ces besoins et ceux du corps à la recherche d'un nouvel équilibre.

Sociabilités¹³⁹ formelles et informelles au village

Les relations de voisinage à la campagne sont favorisées par l'habitat individuel, tant qu'il n'est pas isolé [Forsé 1981 ; Héran 1987]. Elles diffèrent dans les deux communes en raison des modes de socialisation distincts, marqués par des caractéristiques régionales qui apparaissent tant en ce qui concerne les loisirs exercés en commun que la façon d'envisager le voisinage. Sociabilité immédiate et festive doivent être distinguées.

Vie villageoise

Les modes de sociabilité des deux communes sont radicalement différents pour des raisons à la fois régionales et démographiques. A Chavannes, dans les hameaux, il est possible d'établir des liens étroits avec un voisinage qui dispensent de relations avec le village. La situation est autre à Saint-Martin où la quasi désertification des écarts oblige les résidents secondaires désireux de rencontrer des autochtones à plus d'efforts. Même au village, en dehors du mois d'août et des fins de semaine d'été, il est parfois difficile de trouver un interlocuteur. C'est cependant à Saint-Martin même que se concentre la vie : commerçants et bars y sont regroupés, et les parties de belotes et de boules s'y déroulent. Le cœur de la commune est la scène où se déroule la sociabilité amicale entre habitants saint martinois et ceux résidant dans

¹³⁹ Claire Bidart définit la sociabilité « comme l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie

les hameaux. Les résidents secondaires qui circulent ainsi entre les différentes agglomérations se rendent dans la commune depuis longtemps. Les autres restent en retrait volontairement ou par méconnaissance des modes de sociabilité.

Tant à Chavannes qu'à Saint-Martin l'accès à la sociabilité villageoise est différente selon le sexe. Etudiant un village du nord-est de la France, S. C. Rogers remarquait cette distinction et pensait qu'elle pouvait s'appliquer à toute la France [1979]. Des caractéristiques régionales la différencie cependant, même si effectivement, les hommes sont globalement plus présents à l'extérieur et s'intéressent davantage aux problèmes économiques de la commune, aux enjeux politiques. La participation des femmes est différente. Les achats ou l'assistance aux services religieux¹⁴⁰ sont notamment un moyen de développer puis d'entretenir des relations avec les habitants de la commune. Ces prétextes servent à s'attarder au village et permettent d'écouter puis de participer aux conversations.

Saint-Martin

Le terrain de jeu de boules actuel est aménagé sur un espace plan, dans un lacet de la route situé en contrebas du village, en face de l'hôtel de la Vallière. Quelques assidus s'y retrouvent tous les jours en fin d'après-midi. M. Giacomoni, présent au village depuis de nombreuses années, raconte l'évolution de ce jeu depuis son arrivée, quelques 40 ans auparavant, ainsi que les relations entre les différentes populations :

« Les boules ça a suivi la même pente descendante, la même désertification¹⁴¹. Au début dans les années 60-62, on jouait aux boules partout dans le village. Le jeu de boules que vous avez vu en bas était plein.

l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe. » [1988 : 623]

¹⁴⁰ Seule une minorité de personnes se rend à la messe. L'église est cependant citée comme un moyen délibéré de rencontre.

¹⁴¹ Il était en train d'évoquer la baisse progressive du nombre d'estivants au fil des ans depuis 1960.

Il fallait jouer presque sur la route. Sur le Fort aussi on jouait parfois jusqu'à une heure du matin. Il y avait des gens qui avaient mis un spot qui permettait de s'éclairer. Pour se faire sa place aux boules et sa place aux cartes, je vous garantie qu'il fallait faire vite vite à peine arrivé.

Les autochtones, j'ai toujours vu qu'ils se réservaient le droit de jouer aux boules, entre eux. C'était rare que ceux du village qui n'avaient ce jour là rien à faire viennent jouer avec nous. Maintenant il ne risque plus d'y avoir la partie des autochtones et celle des étrangers, mais les autochtones ils ne jouent plus aux boules. Le seul qui pourrait encore y jouer c'est le boucher et il n'a jamais le temps. »

La séparation stricte des espaces de jeu entre les estivants et les autochtones rappelle que ces vacanciers étaient et sont toujours d'une certaine manière, tenus en marge de la vie villageoise. Le lien entre ces deux populations est établi par les originaires qui se situent entre deux mondes, entre deux cultures.

A ce temps où les joueurs étaient nombreux et les parties animées, M. Giacomoni oppose le temps présent et son absence de participants.

« Maintenant si on se trouve -pas au mois d'août, mais jusqu'au mois d'août c'est comme ça-, si on se trouve 4 ce n'est pas mal. Ça arrive en juillet plus souvent qu'au mois de mai mais ce n'est pas mal. De faire une partie de boules à 3 contre 3, c'est dur : une semaine Pierre et Paul ils sont partis à Nice donc on ne les verra pas et la semaine d'après eux sont là mais il y en a un autre qui est parti. Donc il y en a 4 ou 5 ou 3, mais le nombre exact c'est rare. »

Les règles du jeu de pétanque sont remaniées le temps d'une partie afin de pallier l'absence de joueurs. Les participants sont âgés de quarante à soixante ans et plus. En effet, la présence des plus jeunes est rare, à moins qu'un ami ne joue, et les plus âgés arrêtent au delà de leur soixante-dixième anniversaire, ce qui restreint d'autant le nombre de joueurs disponibles. M. Canessa continue de temps en temps à se rendre au terrain de jeu, mais comme spectateur. Il prodigue conseils et recommandations, quitte à envahir le terrain pour commenter un point

litigieux. Avec quelques autres retraités, ils constituent « la galerie ». Jean-Louis Tornatore rappelle l'importance de ces spectateurs, qui participent à la régulation du jeu¹⁴² et à son spectacle.

Les jeunes jouent entre eux, sur des terrains improvisés. Ils s'épargnent ainsi des commentaires parfois désobligeants. Jouer aux boules est une pratique de classe d'âge, en raison des plaisanteries et des propos tenus au cours des parties. L'exercice quotidien de la pétanque pendant les vacances est essentiellement une activité d'hommes mûrs. Ce n'est qu'au cours d'occasions exceptionnelles que les différentes classes d'âge se mêlent. Le fils des Colona, alors qu'il était encore adolescent, concourut avec les enfants Ferrara à deux ou trois reprises. Il fut cependant échaudé par les remarques agressives de joueurs plus confirmés venus pour gagner qui lui reprochaient son amateurisme.

Pour les retraités, les parties journalières ont pour finalité de s'entraîner en vue des concours organisés dans chaque village. Ce n'est pas le cas d'hommes plus jeunes qui participent pour le plaisir du jeu et la convivialité. En été, les boulistes se retrouvent quotidiennement en fin d'après-midi, vers cinq heures, lorsque la chaleur commence à tomber. M. Céloria vient des Villars à pied, sa femme le rejoint plus tard en voiture et rentre souvent avant lui. M. Carmignani émerge de la sieste et M. Giacomoni quitte la terrasse du café où il discutait avec des « anciens ». En août, les équipes se retrouvent d'abord près de la fontaine, prétexte à discuter avec les épouses, avant de descendre sur le terrain. Les parties durent deux bonnes heures. Elles sont suivies d'un apéritif servi au bar ou chez l'un ou l'autre des partenaires. Les hommes rentrent ainsi rarement chez eux avant huit heures du soir. Les parties de boules permettent de se glisser dans un mode de vie propre aux vacances. En effet, jouer aux boules

¹⁴² « Le jeu est tout entier produit pour « la galerie », la bien nommée. Les spectateurs ne sont certes pas des observateurs muets et passifs d'un drame qui leur serait extérieur. Ils enveloppent au contraire ce jeu sans limites, en sont eux-mêmes les limites et les gardiens. [...] Tout spectateur a été, est et sera un ardent bouliste, tout joueur reste un spectateur assidu et attentif. » [1993 : 626]

en ville n'est pas dans les habitudes des originaires ou des résidents secondaires encore actifs. C'est aussi une sociabilité typiquement masculine.

Ces horaires sont incompatibles avec le travail féminin, notamment la préparation des repas, mais cela n'explique que partiellement la défection des femmes. Les quolibets les font fuir tout aussi efficacement. Mme Colona ne joue que lorsque les équipes sont mixtes. Lorsque cela arrive, comme pour les jeunes, les équipes ne se mêlent pas à celles des joueurs habituels et l'horaire du jeu est avancé. Les femmes sont parfois spectatrices. Ainsi, Mme Céloria aime bien observer les joueurs de temps à autre, surtout lors des concours. Elle interrompt cependant cette activité lors des visites de ses petits-enfants qui absorbent toute son attention. Mme Carmignani préfère rester chez elle, rendre visite à une amie ou discuter sur la place du village, pendant que son mari joue. Elle est représentative de la majorité des femmes qui, sans enfants à charge, profite de ces instants pour rencontrer des connaissances. Les femmes sont ainsi doublement exclues : par les horaires, puis par l'attitude des autres équipiers. Elles développent une sociabilité parallèle à celle des hommes, tout aussi spécifiquement féminine que la pétanque est masculine, faite de rencontres les unes chez les autres ou dans la rue.

La belote est surtout pratiquée en hiver ou aux heures estivales les plus chaudes¹⁴³. Auparavant plusieurs équipes se retrouvaient régulièrement, mais nombre de joueurs ne jouent plus pour diverses raisons, entre autre parce que le patron dont l'hôtel servait auparavant de salle de jeu, est décédé. Les patrons du bar-hôtel-épicerie de la place ne sont pas des autochtones et une partie du village est monté contre eux. Cependant, les joueurs restant se retrouvent autour d'une table ombragée du bar de la place, si possible sur le pas de la porte, afin de surveiller la route départementale qui passe au ras du trottoir, l'épicerie et l'entrée du

¹⁴³ Jacques Gutwirth remarque à Châtillon sur Seine la même relation jeu de boule/jeu de cartes, l'un remplaçant l'autre selon la saison et le temps [1972], même si ici sont en plus présents les personnes âgées, tel M. Canessa

débit de boisson¹⁴⁴. Cette position stratégique permet de discuter avec les passants, d'être informé de toutes les allées et venues, des derniers potins et donc de s'occuper à défaut de jouer lorsque les quatre partenaires nécessaires pour constituer une partie n'ont pu être rassemblés. Ce sont les retraités et les résidents secondaires de passage qui se réunissent ainsi. L'absence de partenaires s'explique par le vide humain et les querelles, passées ou présentes qui dressent originaires, résidents secondaires de longue date et habitants permanents les uns contre les autres pour des motifs obscurs, souvent politiques. Les plus jeunes observent parfois les parties, les commentent à l'occasion, mais s'abstiennent de participer.

En hiver, l'équipe est plus stable. Une table est choisie à l'intérieur, au fond de la salle, près de la fenêtre qui surplombe le vallon et la route. Poste d'observation bien peu utile à vrai dire, tant l'animation est rare. Mme Oberti joue en hiver. Sa présence mérite d'être notée car les femmes pénètrent très rarement à l'intérieur du bar et ne jouent pas à la belote dans un lieu public. Seul l'ennui, le sien et celui de ses partenaires, le manque de joueurs et sa position de quasi-étrangère¹⁴⁵ lui permettent de participer, encore qu'elle ait dû argumenter avec vigueur pour se faire accepter malgré le vide social qui rend sa présence souhaitable. Le fait d'être une femme est un handicap supplémentaire, car jouer aux cartes est une pratique masculine ainsi que ne cessent de lui rappeler ses partenaires, qui l'évincent dès qu'un quatrième se présente. L'été, elle est prise par ses obligations familiales qui l'éloignent de la place du village, aussi ne joue-t-elle jamais à l'extérieur. Un type de sociabilité se perpétue ainsi et ce malgré la disparition progressive des acteurs. Les changements résultants de la situation démographique actuelle et de la modification du rôle de la femme en ville sont tolérés mais non admis.

qui ne joue plus à la pétanque.

¹⁴⁴ Annie-Hélène Dufour note l'importance des jeux de société dans les cafés en Provence. Ce sont les hommes qui se retrouvent ainsi dans un espace qui leur est familier et extérieur au foyer. [1989]

¹⁴⁵ Mme Oberti est originaire de Saint-Martin mais n'y a jamais vécu avant son veuvage et a habité un peu partout dans le monde : elle ignore ou refuse certains usages dont celui de ne pas fréquenter le café, ce qui la

Jeux de boules et de cartes sont particulièrement révélateurs d'une répartition sexuée des loisirs et par là même du rôle social masculin. L'homme fréquente la rue et les lieux publics à des horaires où les femmes sont occupées par des tâches ménagères. Lorsque les femmes jouent, c'est en privé ou dans des espaces qui se privatisent : les joueurs font partie du cercle des intimes et les horaires sont décalés.

En dehors des parties de belote, il est plus rare d'observer des résidents secondaires fréquenter le bar. En été, une boisson est parfois prise dans l'après-midi, toujours dehors, car il est ainsi possible de discuter avec les passants, voire même de rencontrer quelqu'un désireux de s'asseoir avec soi. Il s'agit là aussi de pratiques essentiellement masculines. Les rares femmes qui consomment sont des amies de la propriétaire, qui s'assoient toujours à l'extérieur et commandent uniquement des boissons non alcoolisées. Le corollaire de la sociabilité est la censure qu'elle exerce sur ses membres. Les enfants sont parfois invités à déguster une glace, mais cette pratique est là aussi surtout l'occasion de converser ou d'écouter, d'afficher aussi sa volonté de participer à la vie locale, à la survie des commerçants. Le bar de Saint-Martin sert de prétexte pour flâner sur la place, seul lieu de passage, mais les bancs ou la margelle de la fontaine, siège de prédilection des adolescents, remplit le même office. Hommes et femmes s'y retrouvent à toute heure.

La rue apparaît comme un espace de sociabilité « spontanée »¹⁴⁶. Autour des bancs, les groupes se forment en fonction des rencontres, chacun restant plus ou moins longtemps selon ses occupations. Certains sont sortis pour se promener, d'autres pour réaliser un achat ou se rendre à leur potager. La discussion peut ne durer que le temps de l'échange de politesses ou

relègue un peu plus dans sa position d'extériorité tout en étant acceptée. Place ambiguë.

¹⁴⁶ Claire Bidart note que la sociabilité est généralement séparée en deux types par les sociologues « qui recouvrent la distinction formelle/informelle, ou *organisée/spontanée*, l'une et l'autre appellation n'étant pas très satisfaisantes (la sociabilité a toujours des « formes », elle est rarement totalement « spontanée »), mais renvoyant à des oppositions assez stabilisées. » [1988 : 624], postulat également de Graham A. Allan : « relationship do not occur haphazardly but rather are constructed and shaped by those involved according to principles which are consequent on the definitions they hold of their relationship. » [1979 : 18]

s'éterniser. Le temps, les légumes qui poussent plus ou moins vite, les enfants et les petits-enfants, les voisins, sont autant de sujets de conversation tout trouvés, d'une rassurante neutralité. Les propos plus polémiques, comme la politique ou l'évaluation des dernières mesures municipales ne sont abordés que lorsque l'interlocuteur est de même opinion. Les querelles sont rarement publiques même si tout le monde les connaît. La rue sert de salon et permet de discuter longuement entre simples connaissances ou amis. En revanche, il est rare d'être invité à pénétrer dans une maison sans être un intime. Parents ou amis circulent librement dans les logements à toute heure de la journée pour demander ou offrir un service, discuter ou proposer une promenade. Selon l'heure, la disponibilité et la longueur de la conversation, ces passants se voient offrir un rafraîchissement ou un apéritif, mais jamais de café à moins de venir peu après le déjeuner.

La rue est un espace de rencontre et les bancs, choisis pour leur position ombragée ou ensoleillée selon la saison, abritent les confidences de la population. Hommes et femmes s'adonnent conjointement à cette pratique, même si les hommes sont parfois moins bavards, pressés de retrouver l'espace du bar ou du terrain de boule. Les caractéristiques de la sociabilité villageoise provençale se retrouvent : les rues et la place sont des espaces d'observation mutuelle et de publicité. L'absence de caractère institutionnel des rencontres féminines se retrouve ici [Bomberger 1980].

Chavannes

Les modes de sociabilité de Chavannes sont très différents. Les bars du village sont des espaces clos de fréquentation exclusivement masculine, à moins qu'une femme soit accompagnée. Encore s'assoit-elle à une table et non au comptoir¹⁴⁷. Les villageois sont très

¹⁴⁷ Annie-Hélène Dufour en Provence [1989] et Florence Weber dans le nord [1989] remarquent également la

présents, auxquels se joignent quelques résidents secondaires comme Vincent Benoit ou M. Françon, deux hommes ayant des habitudes similaires en ville. La fille de Mme Sauret s'y rend parfois avec son compagnon, le matin, avant d'aller acheter le pain, pour s'imprégner de l'atmosphère du village. Son cas est rare, car le café est un lieu plutôt stigmatisé, à cause du soupçon d'alcoolisme qui entourent ceux qui s'y rendent.

Il n'existe ni banc public ni marche d'escalier à Chavannes, sauf devant la mairie, espace excentré et désert. Lorsque des résidents secondaires ou permanents se rencontrent dans la rue les conversations sont brèves, en particulier entre femmes. Si elles sont appelées à se prolonger, l'habitant le plus proche convie l'autre chez lui. C'est à l'intérieur de la maison que se tiennent les discussions surtout entre femmes. L'espace d'accueil diffère selon l'origine sociale ou géographique du propriétaire. Un résident permanent autochtone ou un originaire resté ouvrier ou employé invite dans sa cuisine, tandis que les autres reçoivent dans la salle à manger ou le salon. Selon l'heure un verre de vin pour les hommes, un apéritif, un café ou des rafraîchissements sont proposés. Les réunions extérieures que connaît Saint-Martin n'existent pas et les immigrées turques, qui se retrouvent sur le ponton de la rivière, voient leur différence renforcée en raison de cette habitude.

Des visites ont lieu dans la journée de façon impromptue, mais à des horaires définis selon les disponibilités de chacun. Elles sont autant le fait d'hommes que de femmes. La présence des résidents secondaires permet en été de recréer un tissu social dans les quartiers les plus déserts en redonnant vie à des formes de sociabilité qui avaient tendance à disparaître faute de protagonistes, mais cela s'avère de moins en moins nécessaire. Les habitants permanents fédèrent les nouvelles relations, leur impriment une couleur locale en imposant notamment les heures et les lieux de rencontre.

Mme Giraud : « Madeleine passe, alors on est comme les fourmis, on peut

se rencontrer dix fois par jour on se dit quelque chose, souvent d'ailleurs sous forme d'une question, "Est-ce que vous croyez que... ?" "Est-ce que vous savez que... ?", alors moi, je m'arrête, et puis je réponds, et je disais "Bon sang, je lui réponds et elle continue à aller et venir. Visiblement elle ne m'écoute pas". Alors en fait, il m'a fallu un certain temps pour comprendre qu'il y avait des moments de conversation dans la journée, qui étaient à l'écurie, on dit l'écurie mais c'était l'étable, pendant que l'on trayait, là c'était le moment où l'on faisait le bilan de tout ce qui s'était dit. Les gens sont très chacun chez soi, mais en même temps, volontiers dehors pour discuter. Et puis les maisons sont ouvertes dans le quartier. Quand il y a Mme Cauchet, il y a un clan avec Ginette. Simone descend tout de suite. Si Mme Cauchet est là, elle se met au coin, Ginette sort, Madeleine sort, je sors, Simone descend et le groupe est constitué. Si Jean est sur le trottoir il vient bien bavarder aussi. »

et le groupe s'installe sur les bancs de Mme Cauchet. Les bancs ne sont pas un lieu public mais un prolongement de l'intérieur vers l'extérieur : le passant ne peut s'y asseoir sans y être invité. Les discussions qui se tenaient habituellement dans la cuisine ont lieu dehors, les boissons en moins. Le banc est destiné à la flânerie, le soir ou dans la journée. Il permet d'interpeller le passant, de surveiller la rue. Ce sont surtout des personnes âgées, villageois ou originaires, qui continuent de perpétuer cette pratique et quelques nouveaux résidents pour son charme. Les autres habitants n'investissent plus la rue mais la cachent dans les potagers devenus jardins d'agrément. La privatisation des espace de rencontre s'est accrue, fait dû tant aux enfants restés au pays qu'aux résidents secondaires et aux nouveaux habitants. Le fait que la vie à Chavannes ait plus changé qu'à Saint-Martin, explique sans doute cette modification de certains aspects de la sociabilité.

Néanmoins, la sociabilité locale est fortement influencée par les modes de comportement locaux. Les résidents secondaires adhèrent rapidement à ces pratiques autochtones, présentées

comme l'un des charmes de la résidence secondaire. Elles contribuent au bien être ressenti. A Saint-Martin, comme dans les villages avoisinants, la rue est un lieu de rencontre et de conversation ; tandis qu'à Chavannes, comme à Minot [Zonabend 1980], les femmes n'aiment pas être vues dans la rue en train de discuter, sauf le soir, en été, avec les voisins immédiats, assises sur leur banc personnel. Dans les deux communes les hommes sont plus visibles, ils disposent de davantage de lieux à l'extérieur lorsqu'aucune tâche ne les appelle à l'intérieur. Ces pratiques communément suivies par tous les milieux sociaux favorisent une certaine mixité sociale. Certains résidents secondaires refusent cette sociabilité, tant à Chavannes qu'à Saint-Martin : ces personnes vivent détachées du contexte local, avec leurs propres relations.

Les fêtes

Les fêtes organisées dans les deux communes diffèrent en ce qui concerne leur nombre et l'origine des membres des comités chargés de l'organisation. A Chavannes, les occasions festives sont nombreuses et ont cours tout au long de l'année, témoins de la vitalité des institutions et des associations. A Saint-Martin, la situation est opposée, ce qui ne signifie pas pour autant désintérêt et absence de participation.

A Chavannes, plusieurs bals sont organisés tout au long de l'année, ainsi que des repas, goûters et anniversaires. La saison estivale débute par la fête patronale, à la Saint-Pierre, fin juin. Le comité des fêtes et le « Sou des écoles¹⁴⁸ » se partagent son organisation. Le deuxième bal est celui des pompiers, à l'occasion du 14 juillet. Des jeux sont organisés dans la journée et le soir une retraite aux flambeaux des enfants. A Dhuys, le week-end d'après, se tient la

¹⁴⁸ Il s'agit d'une association très active (il y a des animations chaque mois) qui récolte de l'argent pour permettre aux enfants de partir en voyage. Ses revenus financent également la cantine. Les parents se doivent alors d'être présents, et sont directement impliqués, par exemple pour fabriquer des galettes cuites au feu de bois, qui sont ensuite vendues le long des routes.

Caboton, seule fête à l'organisation de laquelle participent les résidents secondaires. L'accès en est limité à ses habitants et leurs invités. Dans le courant du mois d'août, le comité des fêtes organise un bal, puis en septembre une braderie et un repas en hiver. A partir de septembre le « Sou des écoles » met en place régulièrement des tombolas, goûters, carnaval des enfants, ventes de galettes.



La préparation des galettes dans une ferme de Dhuis

Les résidents secondaires participent peu en raison notamment de leur manque de disponibilité et de la multiplication des choix. Les fêtes sont alors suivies en fonction des centres d'intérêts de chacun. Ainsi, la retraite au flambeau des enfants du 14 juillet trouve chaque année un large écho auprès des familles. Elle existe depuis de nombreuses années, puisque les enfants de Mme Caron y participaient déjà. Actuellement, M. et Mme Benoit y mènent leurs petits-enfants, de même que les Mercier. Pour l'occasion, M. Verger organise un feu d'artifice à l'attention de ses petits-enfants, lorsque le cortège passe devant chez lui. La retraite au flambeau est l'une des rares occasions où les différentes populations se mêlent.

La fête de Dhuis, dite de la Caboton est celle où la participation des résidents secondaires est la plus importante, tant lors de l'organisation que de la fête proprement dite. Cette fête fut créée dans les années 1930 par le cabaretier d'alors. Oubliée pendant près d'un demi siècle, elle fut organisée à nouveau en 1987 : depuis une dizaine d'années la population du hameau connaissait une nouvelle croissance mais nombre de ces nouveaux habitants demeuraient

inconnus. Le but de la fête fut de créer un espace de rencontre. En tant qu'habitants, même à temps partiel, les résidents secondaires furent aussi invités.

La fête se déroule sur la journée. Elle commence à midi par un apéritif suivi d'un déjeuner. Durant tout l'après-midi des jeux sont organisés, puis le soir un dîner et un bal closent les festivités. Un hangar, prêté par un fermier, sert de salle de fête tandis que les repas sont préparés chez son fils dont le jardin est attenant. Des originaires participent à la préparation des repas, telle la fille de Mme Sauret. Une large équipe se retrouve assez tôt le matin dans la cuisine du propriétaire et s'active sous les directives des membres du comité, puis des hommes surveillent la cuisson des frites et des grillades. Des galettes au fromage blanc et à la crème sont préparées la veille, en groupe, dans l'un des fours à bois du hameau, pratique courante dans l'Ain. Véritable avant fête, puis fête dans la fête, cette préparation est une célébration de l'entre-soi qui se prolonge tout au long de la journée. Assister à cet événement, même en tant que spectateur, c'est manifester sa volonté d'intégration. Le succès de la Caboton tant auprès des habitants permanents que secondaires tient sans aucun doute à l'ambiance bon enfant de cette fête qui a l'avantage de favoriser les rencontres entre voisins. Par sa volonté affichée d'intégration, le choix délibéré de limiter le nombre des participants, cette fête contraste avec les autres où il est plus difficile de lier connaissance avec des villageois, chacun venant accompagné de son groupe d'amis.



Le musée de l'homme de la Caboton qui devrait d'ailleurs s'intituler musée de la femme



Les jeux de l'après-midi dans les rues de Dhuis



Les organisateurs sont obligés de se déguiser avec de vieux sous-vêtements en fin de journée. Au centre des résidents secondaires

A Saint Martin les occasions festives sont moins nombreuses, mais la participation des résidents secondaires est proportionnellement plus importante. La fête patronale de la Saint Barnabé a lieu au début du mois de juin. Cette fête est la première de la vallée. La procession, qui part de l'auberge de la station de ski de val Pelens s'achève à la chapelle Saint-Barnabé. Surplombant la vallée du Var, le site offre une vue dégagée sur l'aval et les montagnes voisines, ce qui incite nombre de pèlerins à pique-niquer sur place. La beauté du lieu, plus que la procession il faut l'avouer, attire également résidents permanents et secondaires des villages

voisins, ce qui est rare. L'intérieur de la chapelle étant très exigü, seuls les plus fervents assistent ensuite à la messe. A Saint-Martin, jeux et bals sont organisés par le comité des fêtes durant tout le week-end. Les fêtes de la vallée sont très suivies par les jeunes pour les bals et par les retraités qui participent aux différents concours de pétanque et de belote. Le public est ainsi très varié, mais sans les résidents secondaires la fête ne saurait exister.

Une célébration présente de nombreux parallèles avec la Caboton : la Sainte Anne, fête patronale de Sussis. Elle était tombée en désuétude, est de nouveau fêtée grâce à l'impulsion de quelques familles, toutes de résidents secondaires, originaires ou non. Françoise Lautman remarque cette utilisation de la religion comme support identitaire alors même que le sens religieux s'estompe ou qu'il est réinterprété [1987]. De fait, cette création a suivi la restauration de la chapelle, qui elle-même participe du désir de redonner une vie au hameau. Contrairement aux autres agglomérations de la vallée, cet écart, situé sur un méplat de la montagne, présente une structure éclatée et se subdivise en lieux-dits distants les uns des autres de plus d'un kilomètre. En l'absence de rencontres organisées, les habitants peuvent très bien cohabiter sans se connaître. Ainsi, créer cette fête fut l'occasion d'affirmer une unité disparue depuis de nombreuses années faute d'habitants. La volonté est ici, comme à Dhuys, de favoriser l'interconnaissance entre les anciens et nouveaux habitants.

Contrairement aux fêtes décrites par Jean-Pierre Prod'homme [1982], Patrick Champagne [1977] ou Françoise Lautman [1985], ces manifestations de hameau ne sont pas destinées à accueillir un large public mais à célébrer un entre-soi qui paraît moins évident, moins familier qu'il n'a pu l'être. Le « pouvoir intégratif »¹⁴⁹ des fêtes est activé dans le but explicite de favoriser l'interconnaissance de tous les habitants, nouveaux venus ou intermittents. A Dhuys, le renouveau de la fête est le symbole d'une nouvelle vitalité du hameau, ce qui explique le

souci d'incorporation. Spectacle et bal s'adressent à un public restreint, révélateurs d'une volonté d'entre-soi qu'observait Marcel Maget à Villard d'Arène, il y a plus de dix ans [1989]. La différence entre Sussis et Dhuys est que, dans le premier hameau, la fête est organisée par des permanents avec l'aide de quelques résidents secondaires originaires, tandis que dans le second, la fête est organisée principalement par des résidents secondaires aidés de quelques originaires. Dans les deux cas ces fêtes sont perçues avec suspicion par les autres habitants de la commune qui les interprètent comme des désirs de scission et jalourent la réussite de ces entreprises.

Les dates des fêtes patronales des deux villages n'ont pas été déplacées de façon à permettre une plus grande participation des résidents secondaires et des estivants contrairement à ce qui se pratique parfois [Prod'homme 1982]. A Chavannes, la volonté affichée de limiter la présence de cette population explique cet absence de changement. A Saint-Martin le cas est différent. La Saint-Barnabé s'inscrit dans le cycle des fêtes patronales de la vallée. Elle est la première de la saison, ce qui participe à son succès. La présence d'anciens est presque une caution de la pérennité de cette fête pourtant totalement différente dans sa forme et son public, organisée par des habitants secondaires et pour eux : « Convenons donc qu'à toute époque la fête s'invente la paternité qui lui convient et se fait l'héritière de qui lui plaît. » constate Michel Vovelle [1982 : 15]. La nouveauté s'appuie sur des éléments repris du passé comme les produits vendus ou certains jeux. Ainsi que le note Marc Abélès :

« Avec la fête à l'ancienne s'opère la découverte de la culture local-référence. La fascination des acteurs pour leur propre mise en scène en témoigne. Ce n'est pas le public qui fait le succès de la fête : la réussite tient à l'enthousiasme des villageois ; *ils y jouent leur identité, ils y récupèrent une mémoire*¹⁵⁰. » [1980 : 37]

La Saint-Barnabé, en liaison avec les autres comités de la vallée, a pendant un temps tenté d'attirer un plus large public de touristes et d'afficher la spécificité de la vallée, en une mise en scène réalisée tant par des autochtones que des originaires ou des résidents secondaires

¹⁴⁹ Michel Vovelle pense que la fête ne peut exister si elle ne témoigne pas d'un « pouvoir intégratif » [1982]

récemment arrivés mais désireux de s'intégrer, tel M. Giacomoni. Le pouvoir municipal œuvrait également en ce sens, cherchant à développer un tourisme culturel qui sortirait le village de son marasme¹⁵¹. Cette politique a échoué à Saint-Martin comme dans le reste de la vallée, surtout à cause de la difficulté à imposer de nouvelles pratiques festives¹⁵² et des changements de mentalités : signe des temps, l'attitude actuelle est celle d'un entre-soi, alors même que pour rentabiliser les investissements nécessaires, ces fêtes patronales ont besoin d'un public plus large. A cet égard, les deux fêtes de hameaux relevées à Dhuys et Sussis sont révélatrices des transformations des mentalités et des besoins exprimés à un niveau micro-local.

Ainsi, les deux villages présentent ainsi des univers festifs très différents : à Chavannes les fêtes sont nombreuses mais l'obligation de présence des résidents secondaires est inexistante tandis qu'à Saint-Martin la fête ne pourrait avoir lieu sans eux. Que la place des résidents secondaires soit plus importante à Saint-Martin tant lors de l'organisation de la fête que de son déroulement est révélateur du rôle de substitut que peut jouer cette population qui permet de donner une illusion de continuité lorsque les habitants permanents deviennent insuffisants.

Dans chacune des communes, les résidents secondaires qui souhaitent participer à la vie locale s'appuient sur des modes de sociabilité villageois profondément différents dans les deux cas. Les clés de la sociabilité ne sont pas spontanément données mais doivent être recherchées et assimilées au fil des visites. Les rejeter, c'est refuser son intégration. Cette participation trouve sa limite lorsque les habitants permanents les excluent, intentionnellement ou non, par le type même d'activités proposées et le public recherché. C'est lorsque le tissu social devient

¹⁵⁰ Italiques de l'auteur.

¹⁵¹ Fête et pouvoir politique sont intimement liés ainsi qu'en témoigne le livre dirigé par Alain Corbin, Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky [1994].

¹⁵² Marie-France Gueusquin étudie cette difficulté de la municipalité à produire de nouvelles traditions festives à Lille dans le cadre d'une production de mannequins de cortège, ainsi que les raisons de l'échec. [1994]

trop lâche, que la présence des résidents secondaires peut être un moteur d'innovation dans les pratiques festives tout en s'appuyant sur des éléments du passé inexploités jusqu'à présent. Ce même passé sert alors de garant à la création de nouvelles pratiques.

Les loisirs hors de l'enceinte du village

Les activités de loisirs exercées hors de l'enceinte du village sont de deux types. Certaines prolongent la vie de la commune par leur caractère associatif, comme la chasse et dans une moindre mesure la pêche, ou par la pratique qu'en ont également les ruraux, tels les promenades et la cueillette. Les autres, associées à un sport sont au contraire plus citadines et en fait assez rares.

Les promenades

La promenade se caractérise par des itinéraires courts, circulaires et immuables, suivis par tous. Les enfants les parcourent dès leur plus jeune âge avec leurs parents et grands-parents, parfois avec des amis. Ils sont autorisés à les suivre seuls dès six-sept ans. La promenade est pratiquée très largement quels que soient l'âge et le milieu social d'origine, contrairement à la randonnée.

La promenade s'effectue seul, en famille ou entre amis, parfois plusieurs fois par jour. A Dhuys, dans l'espace plan formé par le fond du vallon un chemin circule entre les champs et permet d'effectuer une boucle d'environ 20 minutes de marche. M. Giraud emprunte trois à quatre fois dans la journée le même itinéraire, dans le même sens, avec son chien tenu en laisse. Lorsqu'elle a un instant, Mme Attignat, une habitante de Dhuys, part elle aussi, sur le même parcours, dans le même sens. Plusieurs personnes peuvent ainsi se suivre sans se

rejoindre, et de loin présentent une succession de petites têtes affairées dépassant des clôtures. La cadence est en effet rapide, surtout lorsqu'on est seul, car la promenade n'est pas ici prétexte à flâner. A Chavannes, un groupe de femmes âgées se réunit le soir en été pour marcher ensemble. Elles se retrouvent à heure fixe, après que le gros de la chaleur soit tombée, sur le parapet du pont du Suran. Chaque soir, elles effectuent le tour dit « du cimetière ». Le parcours suit le Suran pour ensuite revenir à travers champs, le long du contrefort de la colline. Le groupe est composé de villageoises et de quelques résidentes secondaires, des originaires et des personnes particulièrement bien intégrées. La promenade sert ici de marqueur de son assimilation. Il ne s'agit plus simplement de suivre une habitude locale mais la pratiquer ensemble.

De même que pour les promenades, les deux communes possèdent leurs itinéraires privilégiés de courtes randonnées : la grotte à l'ours à Chavannes, l'ascension du mont Pelat à Saint Martin. Ce sommet culmine à 3000 mètres, mais son accès est aisé, le danger provenant surtout du nombre de promeneurs à l'équipement fantaisiste, inconscients des règles de sécurité d'autrui. Le pique-nique au sommet ou près de la grotte à l'ours est le moment fort de la journée. L'aventure se vit en famille ou avec des amis du village ou d'ailleurs. Leur répétition, année après année, tout en conservant un caractère événementiel, leur permet de s'inscrire dans l'histoire familiale de la résidence secondaire, les nouvelles anecdotes - incidents survenus, conditions climatiques - grossissant chaque année le corpus des récits se rapportant à ce type de randonnée. Ces escapades sont propres aux résidents secondaires et de fait, les originaires ne s'y adonnent que depuis une dizaine d'années, sous l'influence de certains de leurs amis ou, à Chavannes, des nouveaux habitants qui bousculent parfois les habitudes locales.

La promenade s'inscrit ainsi dans des parcours préétablis. Suivre les itinéraires des promenades est une façon d'appivoiser le pays, de faire connaissance avec sa topographie,

sans les dangers ni la fatigue d'une véritable randonnée. Même les promenades plus longues suivent des parcours définis à l'avance et s'inscrivent dans la continuité d'habitudes locales.

La cueillette

La cueillette peut être un but de promenade ou une quête en soi, une pratique familiale ou individuelle. Les plantes sont rarement recherchées pour des raisons commerciales, mais plus les espèces sont rares et chères sur le marché, plus leur ramassage est entouré de prestige.

Etudiant l'imbrication de l'économie et du symbolique, Jean-Louis Coujard remarque que :

« La cueillette fait figure de survivance, et semble rester porteuse de valeurs issues des sociétés rurales traditionnelles. Usage immémorial associé à l'exercice de droits collectifs, elle évoque des solidarités communautaires dont bien des citadins ont la nostalgie. » [1982 : 265]

Plus qu'une pratique économique, il s'agit bien plutôt d'un passe-temps de passionnés, qu'illustre le cas de Mme Caron, toujours à la recherche d'une plante à cueillir : fleurs sauvages, baies ou champignons, selon la saison. Les cueilleurs invétérés s'adonnent cette activité du printemps jusqu'à l'automne. Ils peuvent être accompagnés, mais la solitude ne les dérange pas. Martin de la Soudière remarque que même si la cueillette des champignons n'est pas un but en soi, elle induit « un certain type de rapport à l'espace - ludique, affectif, empreint de curiosité » [1984 : 440]. Curiosité de Mme Caron qui explore inlassablement les bois et les prairies. Que la cueillette soit pratiquée en groupe ou seul, ce qui est valorisé c'est le plaisir d'être libre d'errer à sa guise, de traîner, libéré des contraintes du temps [Jolas, Verdier, Zonabend 1990b]. Même lorsque les lieux sont connus à l'avance, il n'est pas dit que le vagabondage ne permettra pas de découvrir d'autres sites ou simplement un nouvel aspect du paysage, ignoré jusqu'alors, ce qui le différencie profondément des promenades, avec leur circuit imposé.

Plantes alimentaires ou non comestibles sont indifféremment ramassées. Cependant, les cueilleurs sont souvent *mycophiles*¹⁵³ : pour nombre de résidents secondaires cet aspect de la cueillette est prépondérant. M. Céloria arpente chaque matin la montagne dans l'espoir de découvrir rosée des prés, sanguins, cèpes..., qui servent aussi de prétexte à de longues randonnées solitaires.

¹⁵³ Claude Lévi-Strauss établit une distinction « entre peuples mycophiles et peuples mycophobes » [1970]. La distinction peut ici être établie entre cueilleurs mycophiles et cueilleurs mycophobes.

Liste des espèces cueillies

		Saint-Martin	Chavannes
<i>Fleurs et plantes</i>			
<i>aromatiques</i>			
Génépi	Artemisia genépi Weber	◆	
Lavande		◆	
Thym		◆	
Fleurs des champs		◆	◆
Narcisses			◆
Jonquilles			◆
Cyclamen			◆
<i>Baies</i>			
Mures		◆	◆
Framboises		◆ (rare)	◆
Myrtilles		◆	◆ (rare)
<i>Champignons</i>			
Cèpe	Boletus edulis Schaef. Ex Fr.	◆	◆
Chanterelle	Cantharellus cibarius		◆
Morille	Morchella	◆	◆ (rare)
Mousseron de la Saint George	Lyophyllum georgii	◆	◆
Petits gris		◆	
Rosés des près		◆	◆
Sanguins		◆	
Vesse-de-loup	Lycoperdon	◆	◆

Les « coins » à champignons sont connus des familles d'originaires. M. Colona a pu rapidement progresser dans sa connaissance du terroir grâce à l'aide de son oncle, M. Canessa, qui a lui-même acquis une partie de son savoir de ses beaux-frères. Il a ensuite commencé à en chercher avec des amis, originaires eux aussi, ce qui lui a permis de parfaire son savoir. Avoir bénéficié de plusieurs apprentissages fait de lui l'un des meilleurs cueilleurs de Saint-Martin. La connaissance du sol passe ici par un goût personnel et la possibilité de cumuler des savoirs

hérités et retransmis. La commune et les territoires environnants sont peu à peu appropriés¹⁵⁴, répertoriés selon les variétés de plantes et les saisons de récolte. Une cartographie s'établit au fil des recherches.

Dans l'Ain, les cueillettes sont effectuées dans les bois ou les collines voisines. Rares sont les personnes, telle Mme Caron, qui s'éloignent en voiture à la découverte d'autres sites.

Les recherches inlassables de Mme Caron l'ont conduite à parcourir un demi cercle d'un rayon d'une soixantaine de kilomètres. Les sites sont soigneusement répertoriés. Les cyclamens sauvages sont cueillis début juillet près du barrage de Vouglans. Narcisses, myrtilles, framboises sont ramassés sur le plateau du Retors, derrière Nantua. Le plateau du Retors était déjà l'objet de véritables équipées familiales du temps de l'enfance de M. Caron, aux alentours de 1920-1930 qui perpétua cette pratique avec son épouse. Les baies sont également recherchées aux alentours d'Oyonnax. Avec sa femme et ses enfants il a parfait sa connaissance du milieu grâce à la découverte de champignonnières de la vallée du Suran, au hasard des promenades, et à l'acquisition de savoirs empiriques, comme par exemple la connaissance du temps de repousse des framboisiers après une coupe. Mme Caron a initié très tôt ses enfants à ces pratiques, les amenant avec elle dès leur plus jeune âge. Elle a bénéficié du savoir accumulé par sa belle-famille, ainsi que d'informations glanées auprès de résidents permanents amis de la famille de longue date, en échange de services rendus. Etre intégré, posséder des parents sur place, facilite l'apprentissage du terroir.

En effet, les endroits où poussent champignons et baies ne sont jamais indiqués à des connaissances même connues de longue date sans contrepartie, ni preuve de l'acquisition d'une compétence de cueilleur. A Saint-Martin, M. et Mme Bastanti illustrent les réticences rencontrées en l'absence de réseau. Sans être eux-mêmes des ramasseurs de champignons, ils

¹⁵⁴ « La cueillette se manifeste, en tant qu'activité originelle, comme une pratique symbolique d'affirmation et de revendication du territoire où elle est exercée. Elle s'accompagne en outre d'une exploration concrète qui est une

essayèrent de s'informer sur les « coins à cèpes », ce champignon étant l'un des plus recherché, auprès de voisins avec lesquels ils entretenaient de bons rapports. Ces questions embarrassèrent leurs interlocuteurs qui restèrent dans le vague, peu désireux de les voir arpenter « leurs coins ». Après cette interrogation leurs rapports se refroidirent pendant quelques temps. Encore n'avaient-ils pas cherché à s'informer sur le génépi, plante particulièrement valorisée.

Le génépi, quintessence de la rareté et du sauvage, n'est ramassé qu'à Saint-Martin. Il pousse au-dessus de 2000 mètres d'altitudes, sur des pentes escarpées, à l'abri de blocs de pierre. Il est abondant aux confins du val d'Entraunes, c'est-à-dire dans le parc du Mercantour. Les habitants de la vallée, parmi lesquels sont inclus les résidents secondaires, ont le droit de ramasser quarante brins¹⁵⁵ par an et par famille, ce qui permet de réaliser un litre d'alcool, que d'aucun jugent insuffisant. Des pratiques de transgression¹⁵⁶ en découlent. Les équipées sont soigneusement préparées à l'avance et le secret est gardé jusqu'au retour, de fausses indications sont données sur le lieu de randonnée pour éliminer d'éventuels suiveurs ou dénonciations auprès des gardes, et sans doute aussi renforcer l'atmosphère de secret, de violation d'un interdit. A la suite d'un entretien avec M. Colona, lors de l'apéritif, des amis sont arrivés. Après s'être rassurés sur la présence de l'ethnologue, ils se sont mis à décrire leur cueillette miraculeuse, quatre cents brins, cueillis très tôt le matin à la barbe des gardes. Ils étaient fiers de leur récolte et d'avoir déjoué la vigilance des employés du parc, tout en éprouvant le besoin de justifier leur cueillette par leur droit à s'approprier les produits d'un

connaissance pratique de l'espace (gisements bien exposés, « caches », etc.). » [Cujard 1982 : 263]

¹⁵⁵ Le génépi se compte en brin, ce qui représente une tige et ses fleurs. Le tout mesure dans les cinq à sept centimètres environ.

¹⁵⁶ Travaillant sur un village lui aussi touché par la création du parc du Mercantour, Danielle Musset note : « Ces restrictions de fait vont de pair avec un sentiment très fort de dépossession, à la fois par rapport à un espace et par rapport à la gestion de cet espace. La cueillette est pour les habitants de la vallée un moyen de parcourir, pénétrer et humaniser ces terres non cultivées situées loin des villages. Aller cueillir dans les bois, dans les alpages qui bornent le territoire villageois est une façon d'en connaître les limites, de le maîtriser pour se l'approprier symboliquement. » [1982 : 227].

terroir où ils sont propriétaires. A ce titre ils apprécient d'ailleurs que touristes et cueilleurs professionnels n'aient aucun droit de ramassage du génépi.

L'alcool à 90° non frelaté, qui n'est plus en vente libre actuellement doit être également recherché. Les relations interviennent pour procurer le précieux liquide, ce qui donne à la liqueur une double saveur d'interdit. Boisson sociale, elle honore les invités auxquels elle est proposée¹⁵⁷ et les récits des différentes cueillettes s'ajoutent au goût de la liqueur. Ramasser le génépi c'est aussi perpétuer des goûts de l'enfance pour les originaires.

La cueillette des plantes rares est une activité d'initié qui nécessite une bonne connaissance de la nature et/ou la complicité de parents ou amis avertis, ce qui favorise les originaires. Le résident secondaire néophyte ne se verra pas renseigné tant qu'il ne possédera pas un minimum de connaissances et encore seule une amitié solide avec des locaux lui permettra d'élargir ses compétences, que les villageois exploitent ou non les lieux féconds. La connaissance du terroir passe ainsi d'abord par celle des hommes, qu'il faut apprivoiser avant d'apprivoiser la nature.

Certaines cueillettes sont plus spécifiquement réservées aux enfants¹⁵⁸ : mûres et fleurs destinées à orner la maison sont ramassées le long des chemins, l'après-midi, et servent de but de promenade. La perspective alléchante de futures tartes ou confitures, le plaisir de manger les fruits frais cueillis, avant même qu'ils n'arrivent dans le sac ou le seau, rendent cette pratique très populaire auprès des petits. C'est l'occasion de sortir des itinéraires habituels de promenades, de parfaire sa connaissance du terroir pour ceux qui le désirent. Mme Varéon a longtemps conduit ses enfants par les chemins, derrière Chavannes, cueillir framboises et mûres. Plus grands, ils partaient ensuite en bande et revenaient fiers et barbouillés, avec

¹⁵⁷ B. Meilleur remarque en Vanoise que « La difficulté de cueillir le génépi [du fait des réglementations du parc de la Vanoise] et la privation du droit de distiller, liées avec la connaissance de la valeur commerciale ont fait aujourd'hui de ces produits [il parle également de la gentiane] les boissons sociales à offrir par excellence. » [1982 : 172]

rarement suffisamment de fruits pour garnir une seule tarte. Le thym et la lavande à Saint-Martin sont aussi ramassés par les enfants sous la conduite de leurs parents. La cueillette sert de prétexte à la connaissance d'un espace dit naturel, car aucun réel résultat n'est attendu de ces récoltes enfantines.

La transformation des produits et leur conservation occupent ensuite la maisonnée. La lavande est séchée. Les enfants et les femmes l'égrainent ensuite et en remplissent des petits sachets qui seront disposés dans les armoires. Le thym, destiné à la cuisine et aux tisanes, est seulement séché. Les champignons sont soit consommés immédiatement en omelette ou en salade, soit transformés en fonction de leurs propriétés et d'habitudes locales, comme celle à Saint-Martin de cuisiner les sanguins au vinaigre, puis de les conserver dans de l'huile. Les baies sont consommées sous forme de tarte ou de confiture en fonction de l'abondance de la récolte.

Selon les espèces recherchées, la cueillette s'associe à des pratiques familiales ou individuelles. En fonction de la rareté de la plante s'établit une gradation de la visibilité, la recherche des cèpes et du génépi tendant à être des pratiques semi-clandestines, en dehors même du fait que ces récoltes puissent transgresser la loi. Ces cueillettes agrémentent les séjours et fournissent des sujets de conversation avec les résidents permanents. Elles nécessitent également une connaissance du territoire que valorisent les autochtones. Une différence existe cependant entre les deux communes. A Chavannes, la cueillette est peu sportive, le territoire lui-même s'y prêtant peu. Elle est surtout de proximité. A Saint-Martin, si celle des femmes et des enfants suit des parcours proches des agglomérations, ce n'est pas le cas des hommes qui explorent la montagne et marchent parfois de longues heures. Pour eux, la cueillette sert de prétexte et de justificatif à leurs randonnées solitaires. Elle devient une pratique masculine de plus, qui alimente les conversations sur la place du village.

¹⁵⁸ Agnès Fortier constate la même absence d'hommes dans les Ardennes [1991].

La pêche

« Mieux que le jardinage, mieux que le bricolage, la pêche à la ligne symbolise le temps pour soi. » [1995 : 324] écrit Alain Corbin. Il ajoute :

« La diversité, presque infinie, des pratiques selon l'âge, le sexe, l'appartenance sociale, le calendrier, la structure affective des individus, fait de la pêche à la ligne, qu'elle soit conçue comme une pratique individuelle ou comme une activité associative, un objet d'une extrême complexité. [La pêche] constitue une pratique masculine [et implique] une franche rupture avec l'activité quotidienne et une totale polarisation du temps. La pêche à la ligne suffit à remplir les heures. » [325]

La géologie des deux communes est à l'origine de pratiques différentes. A Chavannes, la rivière du Suran qui coule derrière le village, clapote doucement. Les torrents autour de Saint Martin grondent et dévalent la montagne : il n'est plus question d'attendre, assis sur son pliant¹⁵⁹, que le poisson morde. Les espèces pêchées ne sont pas les mêmes : variétés de rivière dans l'Ain, tandis que seule la truite est attrapée à Saint Martin, justifiant à elle seule une technique de pêche autre, dite à la mouche¹⁶⁰. Le pêcheur est là en perpétuel mouvement et au cours de sa journée il réalise une véritable excursion le long des cours d'eau. Les deux types de pêche nécessitent des connaissances de la topographie et des habitudes des poissons¹⁶¹.

A Chavannes, la pêche, pratiquée le long de la rivière du Suran incita plusieurs résidents secondaires à acheter un bien dans la commune, même si le droit de pêche peut s'acquérir sans de titre de propriété. M. Vidal découvrit la commune lors d'une recherche de terrains de pêche. La décision d'acheter intervint après que la rivière fut «testée». Elle était alors

¹⁵⁹ Cette pêche est dite traditionnelle. « Il s'agit, certes, d'une pratique qualifiée de « stationnaire », ce qui lui vaut l'accusation de *passivité*. » [Corbin 1995]

¹⁶⁰ Alain Corbin qualifie cette pêche de sportive. [1995]

¹⁶¹ Les truites par exemple « ne mordent pas » après des nuits de pleine lune.

poissonneuse et le village lui plut. Cependant, depuis une dizaine d'années à cause de la pollution déversée par les usines de plastique, la vie du Suran se meurt. Pour pallier cet inconvénient, des poissons sont lâchés peu de temps avant l'ouverture de la saison par les associations de pêcheurs. Autre facteur de gêne récent, le cours du Suran devient souterrain et le lit principal est presque à sec durant toute la saison estivale. Malgré cela, le nombre de pêcheurs reste important : résidents permanents, et secondaires, ouvriers¹⁶², artisans et petits commerçants, se retrouvent autour de cette pratique¹⁶³. Si tous les originaires ont pêché dans leur enfance, ils arrêtent à l'âge adulte dès que s'élève leur niveau social. M. Rey, M. Chalon, M. Durest sévirent tous au bord du Suran étant enfant et tous abandonnèrent cette activité à l'adolescence. De plus, les pêcheurs confirmés actuels sont presque tous âgés de plus de quarante ans, même si les Benoit et M. Aubert se sont adonnés à cette activité toute leur vie.

La pêche se pratique individuellement ou en famille, sauf pendant les périodes de concours, en début de saison. L'ouverture, en mars, est une période d'activité dense pour les pêcheurs. Ce loisir absorbe alors la totalité du temps libre. Cette période est également celle des concours suivis par un repas, en mai, servi par l'association. Ce passe-temps ne favorise pas une réelle intégration si des relations de voisinage intenses ou la participation à d'autres activités ne sont pas développées. Les Benoit se sont intégrés parce qu'ils sont également membres du comité de fleurissement du village. Ils sont de toutes les fêtes.

Comme pour la cueillette, chacun possède ses espaces privilégiés auxquels il se cantonne : M. Boyer, après avoir essayé divers endroits le long du Suran, retourne toujours aux mêmes lieux, dont il garde le secret. Il pêche tôt le matin et revient vers 10 heures. Lorsque son fils est là, ils partent ensemble. Ces associations père-fils, de frères ou de beaux-frères réunis par la même passion sont fréquentes. Ainsi, les frères Benoit pêchent ensemble et M. Aubert se joint

¹⁶² « Comme le bricolage et le jardinage, la pêche est l'une des mille et une performances d'une culture pratique, typiquement ouvrière, fondée sur le maniement efficace et inventif des choses. » [Schwartz 1990 : 325]

souvent à eux. Pour éviter une trop forte concentration de pêcheurs dans le même lieu, ils se répartissent sur une aire plus étendue, ce qui interdit la conversation : ils pratiquent ainsi la même activité, en même temps, tout en respectant la règle du silence¹⁶⁴.

« Quelles que soit les modalités choisies par les intéressés, la pêche se déroule dans un cadre social extrêmement restreint, quand il n'est pas purement et simplement ramené à zéro. » [1990 : 326]

note Olivier Schwartz. Ce qui explique aussi que l'association de pêcheurs ne puisse réellement avoir un rôle intégrateur en raison de l'absence d'une véritable communication.

Les femmes ne pêchent pas mais certaines accompagnent leur époux. Mme Aubert profite de ces journées pour se reposer. Elle reste assise sur un fauteuil pliant à côté de son conjoint à lire et à tricoter. Une petite promenade le long des berges pour cueillir des fleurs ponctue la journée. Mme Benoit s'ennuie au bord de l'eau. Elle préfère passer ses journées chez elle ou à rencontrer des amis. Les femmes sont ici absentes ou simples spectatrices, mais jamais actrices.

« La pêche, comme toutes les formes de jubilation solitaire, n'est pas une simple activité, c'est plus globalement un lieu, lieu de pouvoir sur les choses et sur soi-même. Une journée entière passée à la pêche remplit une fonction de rupture : on congédie le temps rythmé par les obligations familiales et sociales, le temps comme réalité extérieure et indépendante de l'individu. » [Schwartz 1990 : 327]

C'est peut-être parce que les femmes arrivent moins à quitter le temps familial et social du fait de leurs obligations qu'elles ne peuvent s'oublier dans la pêche. Ce sport reste ainsi associé à une activité masculine.

La pêche joue un rôle important lors de l'enfance, surtout pour les jeunes résidant au village ou dans les hameaux bordant le Suran, qui commencent à pêcher vers huit-dix ans. La gratuité du permis de pêche jusqu'à 14 ans élimine l'obstacle financier. L'enfant aura d'autant plus de chances de pêcher que ses parents ont pratiqué cette activité dans leur jeunesse. En effet, les

¹⁶³ La pêche serait surtout une pratique de citadins d'après Joffre Dumazedier et Aline Ripert [1966], ce qui s'avère ici partiellement exact, les ruraux s'adonnant à cette activité étant surtout des ouvriers.

¹⁶⁴ Ils suivent en cela les règles de la pêche. Alain Corbin note : « Ce passe-temps est individuel. Les pêcheurs respectent entre eux une bonne distance, qui correspond à la longueur de la gaule et de la ligne. » La pêche est

premiers pas de pêcheur s'effectuent sous la houlette d'un membre de la famille ayant déjà pratiqué cette activité dans le Suran. Déjà à cet âge les garçons sont plus nombreux que les filles. En effet, la pêche à Chavannes, même dans des familles qui recherchent l'égalité des sexes fait partie de l'initiation masculine. Les enfants se forment également mutuellement. Nicolas, le petit-fils de Mme Caron, a commencé son apprentissage avec un jeune villageois. Les poissons rapportés, généralement trop petits ou d'espèces de faible qualité gustative, sont cependant dégustés en famille. Outre la fierté de rapporter les produits de la pêche à la famille, celle-ci a une fonction d'apprentissage de la patience, de l'autonomie, la surveillance s'exerçant de loin. C'est aussi l'une des premières activités d'adulte à laquelle les enfants peuvent s'adonner. L'autodidaxie¹⁶⁵, importante dans tout apprentissage de pêcheur, a ici toute sa place.

A Saint-Martin, la pêche est plus sportive, ce qui réduit le nombre de pêcheurs qui pratiquent isolément. M. Romana a appris seul à pêcher la truite¹⁶⁶. Il a acquis la connaissance des mœurs de ce poisson au fil du temps et au cours de discussions avec d'autres pêcheurs rencontrés au hasard de ses pérégrinations. La pêche s'allie ici avec un goût pour la randonnée en montagne. La présence du conjoint limite les mouvements. Ainsi, lorsque sa femme l'accompagne, il essaie de demeurer au même poste, mais le quitte néanmoins parfois une heure ou deux pour tenter sa chance plus loin. Cette activité est réservée aux adultes en raison de l'endurance qu'elle nécessite.

Qu'elle soit sportive ou stationnaire, la pêche est un loisir de personnes peu aisées. La sociabilité qui l'entoure est au mieux familiale, ce qui n'exclue pas que les réussites et les

liée « au silence et à la solitude » [1995].

¹⁶⁵ Alain Corbin note la prédominance de l'autodidaxie dans l'apprentissage de la pêche, surtout en ce qui concerne celle qualifiée de stationnaire. [1995]

¹⁶⁶ Alain Corbin, qui oppose la pêche traditionnelle et la pêche sportive, assimile cette dernière à un sport de prestige. A Saint Martin, cette pêche, la seule possible, est pratiquée surtout par des personnes d'origine modeste.

déboires soient discutés à l'occasion avec un voisin, mais contrairement à la chasse, les hommes ne se réunissent que rarement pour la pratiquer à Chavannes et jamais à Saint-Martin. Comme pour la cueillette, cette activité exige une connaissance du territoire. Elle se forge au fil des expérimentations et rarement grâce au savoir d'un villageois.

La chasse

La chasse est très présente¹⁶⁷ dans les deux communes¹⁶⁸ et occupe une place particulière au sein des activités exercées par les résidents secondaires. Elle

« permet d'exprimer une relation particulière au terroir villageois comme compensation de la dépayssation : participer à l'exercice d'un droit collectif sur le territoire communal est pour ces ruraux dépayssés un trait constitutif du symbolisme de l'*autochtonie*. La chasse en société communale est aussi une des grandes activités par lesquelles se resserrent, se maintiennent les liens entre couches populaires urbaines dépayssées et leur famille, ou leur village d'origine. A ce titre, la chasse s'inscrit dans une série de pratiques symbolisant le refus du déracinement. » [Bozon et Chamboredon 1980 : 73]

Jean-Claude Chamboredon et Michel Bozon notent que la création des sociétés de chasse obéit à une réaction de protection du territoire communal contre les chasseurs étrangers à la commune :

« quand la pression des chasseurs urbains se fait trop forte sur le territoire de chasse d'un village, les chasseurs locaux, dont les droits traditionnels sont menacés, se donnent l'outil juridique d'une société de chasse. Il semble bien que dans de nombreuses régions, les créations de sociétés communales aient ainsi représenté une réaction de défense des ruraux. » [1980 : 68].

La gestion des sociétés de chasse diffère selon les communes. A Chavannes le comité est composé de résidents permanents ou de résidents secondaires à la retraite.

Décrivant le processus d'admission, Jean-Claude Chamboredon et Michel Bozon notent :

« Aucune association en matérialise plus méticuleusement les degrés d'intégration à la communauté locale, à travers la stricte hiérarchie de statuts et de cotisations qui institutionnalise une identité pratique et symbolique

¹⁶⁷ Sept familles de chasseurs ont été rencontrées à Chavannes contre seulement deux à Saint-Martin. Cette différence s'explique aisément : à Chavannes nous nous sommes servis du relevé des cotisations annuelles de chasse pour connaître les résidents secondaires, ce qui n'a pas été possible à Saint-Martin.

¹⁶⁸ Daniel Verger remarque que les chasseurs sont plus nombreux parmi les résidents secondaires que dans le reste de la population citadine, grâce à un accès facilité aux sociétés de chasse. [1982]

face à la chasse. [...] Dans cette diversité, deux principes majeurs, potentiellement opposés, peuvent être distingués, celui de la propriété et celui de l'appartenance locale. » [1980 : 71].

Il est nécessaire d'être propriétaire pour pouvoir appartenir à la société de chasse. Les deux associations ont instauré ce critère d'appartenance il y a une dizaine d'années, à la suite de conflits décrits par M. Rey :

«Les résidents secondaires qui viennent à la société de chasse, ce sont des gens qui sont quand même installés dans le pays depuis 15, 20 ans. Il y en a qui ont essayé d'avoir une résidence secondaire pour rentrer dans la société de chasse, mais c'est assez marginal comme phénomène. La majorité des gens sont du pays. Il y a eu des conflits et ça a été mis au point. Fallait soit être résident ou avoir une résidence secondaire ici pour avoir le droit de chasser. Petit à petit, il y avait ce qu'on appelait des actionnaires, qui étaient des gens de l'extérieur qui ont été éliminés et maintenant ce sont des gens qui ont soit une résidence secondaire soit qui ont je ne sais plus combien d'hectares. Il y a eu des conflits et puis maintenant c'est à peu près réglé, ça s'est bien structuré.»

La constitution du comité diffère selon les communes, reflet d'une volonté d'intégrer ou de laisser en marge les résidents secondaires, qu'ils soient originaires ou non. Ainsi, à Chavannes, les résidents secondaires sont absents du comité, à l'exception des originaires retraités résidant non loin ou installés au village toute l'année.

M. Rey : «Moi je suis toujours en contact parce que mon père était à la société depuis longtemps ici. Mon père habitait Chavannes sur la fin de sa vie. Et mon père a été 15 ans secrétaire de la société de chasse. Mon père était directeur de collège en retraite et quand il est arrivé on lui est tombé dessus en disant "T'as fait des études", enfin vous voyez ce que c'est dans ces villages !»

La situation est autre à Saint-Martin. Le président, M. Graglia, est un originaire. Révélateur de la situation démographique du village, ce choix est un compromis entre une personne qui aurait été complètement extérieure au village, le résident secondaire par excellence, et un habitant permanent autochtone. De plus, M. Graglia a vécu suffisamment longtemps au

village pour ressentir le désir de concilier les intérêts des agriculteurs encore présents et des résidents secondaires¹⁶⁹ :

« La chasse c'est aussi une façon de maintenir certains équilibres. La chasse, ça reste un point de partage important entre les gens résidents permanents et ceux qu'on appelle les résidents secondaires. Parce qu'effectivement c'est un point de rencontre, c'est un point de partage et c'est l'occupation de l'ensemble de la commune par une activité. C'est aussi la nécessité d'une vie en commun d'une certaine façon. »

La chasse serait un moyen de réaliser l'intégration des différentes populations grâce à la pratique de la battue et celle des repas pris en commun en fin de saison. Le rôle de l'association est ici primordial :

« On a depuis quelques années revoulu donner une vie associative un peu plus forte¹⁷⁰ et on a des repas, largement ouvert d'ailleurs, et c'est une bonne chose. Ça permet effectivement de pouvoir retrouver une ambiance village qui avait quelque peu disparue par le fait de quelques-uns, mais je crois qu'effectivement le fait de se retrouver entre gens authentiques du pays et qui arrivent à pouvoir impulser les choses me paraît un élément favorable là-dessus. Et il y a un net retour de ce type de relations dans tout l'arrière pays je crois. »

Ce discours trahit cependant un désir d'entre-soi¹⁷¹. La distinction entre les originaires et les résidents secondaires est présente dans les deux villages. Les résidents secondaires membres de la société de chasse et désireux de participer aux battues, ainsi qu'aux réunions sont les bienvenus, cependant, l'intégration reste superficielle ainsi que le constate M. Brunet à Chavannes :

« La vie associative de la société de chasse ça reste très fermé. Ce n'est pas

¹⁶⁹ Des conflits d'usage semble devoir surgir lorsque les résidents secondaires deviennent nombreux alors que les permanents sont des exploitants agricoles. Cf. Florence Weber [1982].

¹⁷⁰ La société a connu de grosses difficultés internes à la suite de l'arrêt de la tolérance envers les délits de braconnage. Durant toute cette période les activités de rencontre ont été arrêtées.

¹⁷¹ « La chasse en effet *produit* de la sociabilité, des modes et des réseaux de relations sociales : d'une façon directe à travers le maintien de liens entre émigrés et le noyau de familles restées au pays. » [Bages, Benayoun, Nevers 1978]

un club mais les gens sont entre eux, les gens de la vallée restent bien, ils se voient d'un bout de l'année à l'autre, nous on est quand même un peu des pièces rapportées, on est des étrangers, c'est pas péjoratif, mais on est pas tout à fait comme eux. Quand il y a une réunion on se voit quelquefois, pour les battues et tout, mais autrement ça ne va pas plus loin.»

Aucun des résidents secondaires ne considère la chasse comme un moyen de s'intégrer, même lors de la retraite qui favorise une participation accrue. Comme pour la pêche, les relations restent superficielles en raison de leur caractère saisonnier. En revanche, pour les originaires, la chasse permet de réaffirmer une appartenance et de raviver les liens établis avec les habitants de la commune. Comme pour la pêche, l'intégration dépend d'une participation active aux autres activités et manifestations du village. Les résidents secondaires rencontrés qui estimaient être effectivement reconnus et intégrés à la société de chasse, sont des personnes présentes depuis au moins 20 ans et actives au plan local.

Les différences de taille des populations au sein des deux communes ont des répercussions sur l'insertion des résidents secondaires. La société de chasse de Chavannes n'a pas besoin de cet apport de population ainsi que l'attestent les battues effectuées en semaine¹⁷². A Saint-Martin, les résidents permanents sont âgés ce qui réduit leur participation aux battues. De plus, la chasse est pour M. Graglia l'un des moyens de faire vivre le pays :

« Je suis convaincu que sans cela, la vie économique et sociale d'un village, quel qu'il soit, notamment les villages de montagne, serait encore un peu plus compromise, parce que ça amène quand même dans notre commune à la période automnale, principalement pendant les week-ends, je dirais une cinquantaine de familles qui régulièrement se retrouvent. Un petit peu de vie à une période où il n'y en aurait plus. Quand on voit la réduction de la période de congés estivaux, on s'aperçoit que s'il n'y a pas d'autres activités et bien ça ne nous permettrait plus de faire vivre aucun village. La chasse

¹⁷² Odile Vincent établit une distinction entre les chasseurs du dimanche et les « chasseurs autochtones, habitués du bois, se disant eux-mêmes vrais chasseurs et reconnus comme tels par les gens du village. » [1987 : 67]

est un des éléments, ce n'est pas le seul, mais c'est un des éléments. »

L'intérêt pour cette activité dépasse largement celui de la société de chasse, car attirer du monde en toute saison est l'un des soucis principaux de toutes les municipalités au cours des 20 dernières années. La progression du nombre de chasseurs¹⁷³, importante malgré la restriction de l'accès, a imposé de nouvelles pratiques que décrit M. Graglia :

« La répartition de la chasse notamment se fait de façon beaucoup plus restrictive qu'elle ne se faisait dans les années passées, d'une part parce qu'il y a moins d'entretien de l'espace donc moins de gibier, parce qu'il y a plus de chasseurs, plus d'efficacité des armes et d'autre part il y a des systèmes de gestion comme le plan de chasse, qui n'existaient pas auparavant. »

Cette conformité au plan de chasse, présent dans les deux communes, implique une plus grande rigueur et une transparence du nombre de bêtes abattues. A Saint-Martin, où la chasse a pris une importance économique, le braconnage du gros gibier, lèse les chasseurs inscrits. A ce titre, cette pratique ne peut plus être tolérée. Selon Christian Bromberger et Annie-Hélène Dufour il existait une tolérance envers les braconniers du moment qu'ils respectaient un certain nombre de règles [1982]. Ces règles se sont déplacées, de même que les enjeux. La société de chasse a dû instaurer et appliquer de nouvelles directives en fonction des besoins de l'économie locale, qui ne peut se passer des apports drainés par la population extérieure. L'acceptation des résidents secondaires dépend ainsi des nécessités locales. Ainsi, à Saint-Martin, l'enjeu de la chasse est démographique et économique, ce qui n'est pas du tout le cas de Chavannes.

Dès son ouverture, la chasse meuble totalement le temps du chasseur. Il se rend si possible toutes les fins de semaine au village et prend des vacances au cours de cette période afin de pouvoir en profiter pleinement. Toutes les invitations sont repoussées, car la chasse occupe

¹⁷³ Sur la croissance du nombre de chasseurs voir Joffre Dumazedier [1966] et Jean-Claude Chamboredon [1982].

toute la journée et la majeure partie de la soirée après la battue. La *fièvre de la chasse* qu'évoque Bertrand Hell est bien là [1985].

La chasse individuelle est celle du petit gibier. Celle du gros gibier est l'objet de battues collectives. Chavannes et Saint-Martin se distinguent par la topographie et la faune, les habitudes et pratiques de chasse sont cependant assez peu différentes malgré tout sauf en ce qui concerne la chasse au chamois¹⁷⁴ présente seulement à Saint-Martin.

La chasse individuelle est considérée comme subalterne par rapport au tir du gros gibier, sauf pour le chamois, fortement valorisé car ruse, patience et agilité sont nécessaires pour les attraper. Lors de l'organisation des battues, les hommes sont placés en fonction de leurs affinités et de leurs capacités, certains postes étant plus valorisants que d'autres : pour les obtenir il est nécessaire d'être suffisamment intégré et que les capacités du chasseur soient reconnues.

Le dépeçage et le partage du gibier sont les temps forts de ces journées.

*M. Rey : «On dépouille les sangliers le soir. C'est des moments inoubliables
Moi je peux vous dire que quand j'ai mes petits coups de déprime comme
tout le monde quand je suis dans mon boulot là-bas à Paris, 5 minutes à
m'imaginer la dernière battue, la découpe des sangliers, c'est fini, ça me
passe tout »*

Cet après-chasse, ainsi que le nomme V. Pelosse et A. Vourc'h [1982], prolonge la journée, permettant de revivre ensemble les meilleurs moments. Les réunions de chasse en fin de saison rendent possible la remémoration des hauts faits et ces instants sont également très appréciées par les connaisseurs.

*M. Rey : «Les réunions de chasse, c'est à enregistrer. Il m'est arrivé
d'amener l'appareil et puis je ne l'ai jamais fait. C'est assez folklorique. Ça*

¹⁷⁴ Christian Bromberger et Gérard Lenclud notent la multiplicité des « traitements régionaux des objets, des acteurs, des goûts et des odeurs, des paroles et des valeurs qui constituent l'univers cynégétique. » [1982 : 20]

discute sur tout, et puis il y a toujours un petit grain, ici les gens ont tous un petit grain. J'appelle ça un petit grain de maboulisme. C'est cet espèce d'humour qui d'un seul coup, clac déchire le rideau de la bêtise. Il y en a toujours un qui va placer la réflexion qui va démolir la grosse connerie que le gars est en train de débiter et ça se passe bien.».

Le vin coule en abondance et aux anecdotes concernant la chasse se mêlent des histoires grivoises. Les femmes sont présentes à ces dîners, bien que certaines refusent d'y assister. L'énivrement est accepté pour certains villageois à la réputation solidement établie, mais ce comportement n'est pas celui attendu des résidents secondaires, qui restent en représentation. Tout comme la pêche, la chasse est un sport masculin¹⁷⁵. Nous n'avons rencontré qu'une résidente secondaire qui chasse, il s'agit de Mme Maurel. Malgré son permis de chasse et sa cotisation dûment réglée, elle ne participe pas aux battues, bien que son mari y soit présent¹⁷⁶ :

« Mon mari c'est un mordu du gros gibier, moi non, je fais que le petit gibier avec mon chien, alors c'est plutôt la promenade que le gibier parce qu'il n'y en a pas beaucoup. Si l'on ne fait pas des lâchés, il n'y a pas grand chose. Par contre, le sanglier et le chevreuil ça il y a. »

Lorsqu'elle chasse, c'est donc seule et uniquement du petit gibier. Elle ne rejoint le groupe des chasseurs que le soir, lorsque les animaux sont dépouillés et pour les repas. Dans la chasse, c'est cet accès à la sociabilité masculine qu'elle recherchait :

« Moi j'aime beaucoup la compagnie des hommes, parce que moi rester une après-midi à parler de robes, de maquillage, ça me pompe, tandis que les chasseurs si vous saviez comme c'est drôle ! On parle des bêtes, on parle de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont failli tuer, de ce qu'ils ont tué, c'est très drôle. Et puis en plus je chasse, alors donc... ça va bien. Alors on a des petites réunions de chasseurs, on mange du gibier ensemble. »

Alors que la chasse en elle-même ne paraît pas avoir un très grand intérêt pour elle :

« C'est pénible la chasse, trimbaler toute la journée ce fusil c'est quand

¹⁷⁵ A peine une femme sur cent chasse et leur présence se raréfie du nord au sud [Bozon et Chamboredon 1979]

¹⁷⁶ Agnès Fortier, dans les Ardennes, remarque cette mise à l'écart des femmes, qui sont même mise à l'épreuve

même lourd, on marche beaucoup, ici en plus ce n'est pas plat. Bien souvent il faut attraper le chien, il faut le tenir en laisse, porter le fusil, on a les bottes, il y a des fois on rentre on est quand même fatigué. »

Pour nombre de chasseurs, surtout parmi les plus intégrés, le principal intérêt de la chasse est l'accès à un type particulier de sociabilité à laquelle la présence des villageois donne toute sa saveur. La chasse serait ainsi une autre façon de s'«empayser» au même titre que la pratique de la sociabilité villageoise. La chasse, comme la sociabilité, est un facteur de vie pour des communes peu peuplées et concourt à créer une illusion de continuité.

Les sports

Chavannes et Saint-Martin sont propices aux sports de plein air. La randonnée à pied est praticable dans les deux communes, le vélo de route dans l'Ain est accessible à tous. De nombreux parcours de VTT sont parfaitement balisés¹⁷⁷. Ski de fond à Chavannes et ski alpin et de randonnée à Saint-Martin sont possibles. Des sites d'escalade sont accessibles à partir des deux communes et l'Ain est navigable, tandis que la descente des gorges du Daluis en kayak est réputée pour sa beauté. Ce sont des *pratiques naturalistes* ou *douces* ainsi que les définit Jacques Cloarec [1996].

Non loin de Saint-Martin, des clubs de sports proposent de s'exercer au saut à l'élastique, parapente, canyoning et rafting, mais aucun des résidents secondaires rencontrés ne s'y était adonné. Ces activités pratiquées individuellement ou entre amis se caractérisent par une recherche de l'extrême¹⁷⁸ accompagné d'une absence d'esprit de compétition et de

dans le but de leur rappeler que la chasse est une activité physiquement éprouvante. [1992]

¹⁷⁷ Le VTT est interdit dans les parcs nationaux ce qui en limite la pratique à Saint-Martin.

¹⁷⁸ Cf. à ce sujet le numéro de *Communications, Natures extrêmes* 1996, Sobry 1987, Pociello 1987.

dépassement dans l'effort¹⁷⁹. De fait, Paul Callède les définit comme non-performantes [1982]. Philippe Gaboriau remarque que ces sports

« moyens ludiques de garder la forme, sont souvent pratiqués de manière *sauvage*, informelle, hors institution. [...] Ces sports, aux valeurs individualistes qui permettent d'apprendre à se connaître physiologiquement, sont des sports d'endurance et/ou de vertige qui sollicitent le cœur modérément et que chacun peut faire à son rythme. » [1995 : 185]

Ce sont surtout les cadres et les professions intermédiaires qui se livrent à ces pratiques, catégories sociales pourtant représentées sur nos terrains. Néanmoins, la résidence secondaire ne semble pas être propice à ce type d'activités.

A Saint-Martin, le thème fédérateur est la montagne : M. Colona marche beaucoup en été, avec parfois pour but l'une des différentes cueillettes, dont celle du génépi qui nécessite de longues marches d'approche, ou le ramassage des champignons à l'automne. L'hiver est consacré au ski de piste. Sous son impulsion, depuis une quinzaine d'années, des marches sont régulièrement organisées. Ses amis n'avaient pas l'habitude de s'adonner à la randonnée lors de leurs séjours, tous les loisirs se concentrant au village. Le soir, lors de l'apéritif pris en commun chez l'un ou l'autre, un but de randonnée est fixé, libre alors à chacun de participer. La mode du sport n'est sans doute pas étrangère à cette nouvelle attitude, de même que celle de rechercher le contact de la nature. S'adonner ainsi à la randonnée permet de mêler sociabilité et sport.

La randonnée en famille a ses adeptes. M. et Mme Carmignani l'ont beaucoup pratiquée lorsque leurs enfants étaient jeunes. Les randonneurs sont cependant peu nombreux : une petite dizaine des résidents secondaires pratiquent ou ont pratiqué ce sport. Les randonneurs à Chavannes sont encore plus rares, seuls les Caron-Meynard, ainsi que M. Cauchet marchent régulièrement à Chavannes et dans ses environs.

¹⁷⁹ Bruant 1992 ; Segalen 1994

A Saint-Martin, le ski alpin est pratiqué lorsque l'enneigement le permet. La station de Val Pelens est petite mais suffisante pour des débutants qui peuvent ainsi passer des journées agréables. Elle ne satisfait cependant pas les exigences de skieurs plus expérimentés qui désertent alors la commune et se rendent pour la journée à Valberg, une station de taille plus importante située à une heure de route. Les enfants sont les premiers à s'exercer lors de leurs séjours et les parents se plient assez volontiers à leurs souhaits. Seul M. Graglia a indiqué qu'il pratiquait la randonnée à ski en hiver. A Chavannes plusieurs stations de ski de fond sont accessibles en moins d'une heure de route. Les chavannais s'y rendent de plus en plus, partiellement à l'instigation de l'école qui y conduit leurs enfants, mais les résidents secondaires sont très rares à en faire de même, à cause de la route qui raccourcit d'autant le temps du week-end et surtout parce que cette pratique ne fait pas partie de leurs habitudes.

La bicyclette a ses adeptes dans les deux communes : l'importance du circuit routier secondaire de l'Ain rend cette pratique assez aisée, ce qui n'est pas du tout le cas de Saint-Martin où toutes les routes mènent à des cols, à l'exception de celle qui descend la vallée.

Malgré cela, les cyclistes sont aussi nombreux dans les deux villages. Pour Philippe Gaboriau

« Le cyclisme se présente comme le quatrième sport pratiqué quelque soit l'âge et le sexe (après la culture physique, la marche et la natation) ; c'est une pratique de classes sociales intermédiaires (artisans commerçants, employés, cadres moyens) et des ouvriers ; des jeunes scolaires et des actifs de plus de trente ans, des ruraux et des habitants des petites villes. » [1995 : 185]

Mme Paschetta pratique régulièrement :

« Moi j'adore le vélo. Alors dès que je peux... ce matin je suis montée au col de la Cayolle¹⁸⁰. Dès que je peux je prends mon vélo et je vais faire une grande balade. J'essaye de la faire plutôt le matin parce que l'après-midi, avec le goudron qui colle aux pneus ce n'est pas tellement évident. Avant, quand j'étais un petit peu plus jeune j'y allais l'après-midi, mais là ça cogne vraiment ! Mon fils y allait aussi avec moi et il me disait "allez viens, on y

¹⁸⁰ En partant de Saint-Martin cette montée représente environ 1300 mètres de dénivelés, le col se situant à 2357

va", alors je le suivais et j'arrivais un peu. Tandis que maintenant je pars tôt le matin. »

Le cyclisme est davantage pratiqué par des employés et artisans ou femmes d'artisans à Saint-Martin, alors qu'il l'est essentiellement par des cadres à Chavannes, en famille ou individuellement, pour de longs parcours. Nous ignorons les raisons de cette différence qui n'est peut-être qu'accidentelle.

L'escalade, de même que les sports nautiques comme le canoë-kayak sont peu présents. Ce sont des cadres comme M. Cauchet ou la famille Meynard qui s'y adonnent en complément d'autres activités. Ce sont aussi les résidents secondaires les moins casaniers. Le sport s'accompagne ici d'une volonté de découverte de l'environnement physique des villages. Que ce soit à Chavannes ou à Saint-Martin, la pratique sportive nécessite d'être organisée individuellement, aucune activité, en dehors du ski ou de quelques pratiques à sensations, n'étant proposée. L'implication personnelle est plus forte, nécessite une part d'initiative, d'aventure que peu semblent disposés à fournir. Le repos est ici aussi le retour régulier à un connu sécurisant. De plus, même si des velléités de découverte existaient lors de l'achat de la maison, son entretien ainsi que celui de ses abords, les visites reçues accaparent toute l'attention et laissent les résidents secondaires peu disponibles pour d'autres aventures. La résidence secondaire est un loisir en soi qui laisse peu de place pour tout ce qui ne la concerne pas directement.

*
* *

La résidence secondaire acquise à la campagne ou en montagne, mais loin de sites touristiques, est rarement le lieu d'exercice d'un sport privilégié. La cueillette elle-même, qui

s'associe pourtant à une pratique d'errance, reste en fait circonscrite à un étroit périmètre que seules rompent quelques rares personnes. Les résidents secondaires, qu'ils soient originaires ou non, sont essentiellement des êtres casaniers qui prennent rarement le temps de voyager ailleurs, par choix ou par obligation envers leur résidence secondaire, cette relation étant inversement proportionnelle aux revenus. Ancrés dans ce deuxième quotidien, ils effectuent les mêmes promenades autour des agglomérations, rencontrent les mêmes gens dans la rue. Lors de chaque visite, les mêmes gestes, les mêmes attitudes sont retrouvés.

Il est souvent fait référence à un passé mythifié, celui où la paysannerie existait encore, celui de l'enfance de ces résidents secondaires. Cependant, les personnes âgées, témoins et acteurs de ce mode de vie autre, ont presque toutes disparu. Les originaires, même parmi les retraités, n'ont vécu à Saint-Martin ou à Chavannes que le temps de leur enfance ou uniquement comme vacanciers. Ainsi, cet art de vivre, pourtant nettement différencié dans les deux communes, est de plus en plus soumis à une reconstruction tandis que disparaît la mémoire vivante. Ce phénomène est particulièrement perceptible à Saint-Martin très touché par la désertification. Toutefois, la présence d'une population citadine par intermittence a contribué à modifier les mentalités des villageois en apportant une vision différente du monde, qui s'exprime lors des séjours en villégiature. Les résidents secondaires ont développé les aspects de la vie villageoise auxquels ils étaient les plus sensibles en raison de leur disponibilité, à savoir la sociabilité sous toutes ses formes. A Chavannes, les personnes âgées sont encore suffisamment présentes pour donner l'illusion d'une continuité, mais là aussi, d'ici deux décennies, avec la disparition d'une classe d'âge s'effaceront les derniers témoins d'un mode de vie mis à mal par la nouvelle vocation de la commune qui s'urbanisent car la majeure partie de la population active travaille dans le secteur tertiaire.

Participer à la sociabilité villageoise favorise une certaine mixité sociale. Les originaires et résidents secondaires se retrouvent lors des diverses activités ou simplement se côtoient mais sans s'ignorer mutuellement, quel que soit leur milieu social d'origine.

Nous avons constaté, lors de l'analyse de la répartition des tâches, leur caractère fortement sexué. Il en va de même pour le vécu de la sociabilité qui se traduit par des espaces fortement différenciés dès que les résidents secondaires cherchent à s'intégrer à la vie du village. La différenciation est accentuée par le fait que seuls les loisirs masculins comme la chasse ou la pêche soient représentés par des associations qui, de ce fait, favorisent une transmission d'un mode de vie ou tout du moins une sociabilité masculine.

Chapitre 10 - S'intégrer

If he means to be but little at Netherfield, it would be better for the neighbourhood that he should give up the place entirely, for then we might possibly get a settled family there. But perhaps Mr Bingley did not take the house so much for the convenience of the neighbourhood as for his own, and we must expect him to keep or quit it on the same principle.

Jane Austen, *Pride and Prejudice*, 1813

Dans son introduction au numéro d'*Etudes Rurales* « Etre étranger à la campagne » Henry

Buller s'interrogeait :

« Etre étranger c'est être différent, mais existe-t-il des degrés d'intégration ? Un étranger est défini comme tel par les personnes autour de lui, les autochtones, qui font la distinction, qu'elle soit implicite ou explicite, entre « nous » et « lui ». Dans quelle mesure cet autre peut-il s'enraciner jusqu'à être « des nôtres » ? Quelles sont les stratégies pour y parvenir ? » [1994 : 11]

De fait, différents éléments - comme l'ancienneté de la présence, la fréquence des visites, la volonté de rencontre de son voisinage, des villageois, la participation à la vie associative et politique - rendent compte du degré d'intégration. C'est plutôt d'acceptation qu'il faut parler dans la majeure partie des cas. L'intégration suppose en effet un processus d'assimilation complet qui nécessite du temps au quotidien et dans la durée. Il exige également une volonté de la part des résidents secondaires qui n'est pas toujours présente, pour des raisons que nous analyserons.

La commune, que ce soit à Chavannes ou à Saint-Martin, est une unité pertinente pour rendre compte des relations établies entre les individus. L'intégration se fait d'abord dans le quartier ou le hameau. Elle n'est cependant complète que lorsqu'une reconnaissance s'établit à l'échelle de la commune. Des relations harmonieuses mais aussi conflictuelles témoignent du degré d'acceptation, lié autant à une connaissance qu'à une méconnaissance de l'autre.

Cette partie de la recherche fut effectuée en différents temps. Les conversations avec les résidents secondaires et les habitants permanents pour connaître leur appréciation, le contenu donné au terme, furent l'objet d'une étude particulière. De même, fut observée l'évolution de la place des familles au sein de la commune, au cours d'une vie ou de plusieurs générations. Les autorités locales furent également interrogées afin de connaître leur disposition à l'égard de cette population.

Les perceptions locales de l'intégration

A Chavannes et Saint Martin, les habitants, de même que les municipalités, n'accordent pas la même importance à la présence des résidents secondaires. Le discours officiel tenu par les conseillers municipaux est, dans les deux cas, en contradiction avec l'observation du quotidien et donc la place réellement accordée par les habitants aux résidents secondaires.

Chavannes

A Chavannes, le discours tenu par les conseillers municipaux est celui d'un rejet des résidents secondaires pour des raisons économiques et démographiques. Il est dit que cette population n'est pas suffisamment présente pour être totalement mêlée à la vie sociale. Cette dernière est également perçue comme pouvant avoir ses propres exigences, indépendantes du bien être local. Depuis la reprise démographique une telle attitude trouve un large écho auprès des habitants permanents tant que des relations personnelles ne sont pas impliquées. En effet, depuis que de nouveaux habitants s'installent, les résidents secondaires sont globalement stigmatisés, aucune distinction ne s'opérant en théorie entre eux et les originaires amalgamés à l'ensemble de cette population. La fermeture des maisons une grande partie de l'année est

incriminée. Ces logements pourraient être occupés par de jeunes couples avec des enfants en bas âge, donc des écoliers potentiels et permettre une vie sociale retrouvée. Les propos tenus par les conseillers municipaux peuvent être assez virulents, toutefois ils sont démentis par leur comportement.

En effet, à regarder de plus près, l'on s'aperçoit rapidement que tous les résidents secondaires, originaires ou non, ne sont pas considérés de façon identique et qu'il en existe de *bons* et des *mauvais* pour reprendre la catégorisation établie par les habitants permanents. Différents degrés d'acceptation peuvent être observés. Une origine communale, l'ancienneté de l'implantation, la participation aux associations et aux fêtes locales, les achats alimentaires réalisés sur place, une attitude plus ou moins ouverte, sont des éléments tout aussi importants que la régularité de la présence pourtant présentée par les conseillers municipaux comme le principal critère pouvant jouer en faveur d'une intégration. A cet égard il est intéressant de noter que les plus virulents détracteurs des résidents secondaires réalisent eux-mêmes leurs courses en ville, au plus pratique. Le comportement des résidents secondaires doit se calquer sur un idéal type que la population n'observe pas nécessairement car leur propre vie se déroule pour l'essentiel hors de la commune ; leurs intérêts économiques prévalent sur des considérations sociales telles que la survie du commerce local. Les résidents secondaires servent ici de bouc émissaire à une situation due à une modification des habitudes d'achat, qui fut favorisée par la proximité de Bourg en Bresse.

Fréquenter sa résidence secondaire assidûment est toutefois le premier critère d'acceptation. Les visites doivent être nombreuses. M. et Mme Garnier se rendent dans leur résidence secondaire presque chaque week-end et lors des vacances scolaires. Ils sont considérés par leurs voisins et les membres du conseil municipal comme de *bons* résidents secondaires, au statut presque égal à celui des nouveaux habitants. C'est l'image que le village souhaite donner et se donner qui est ici en jeu. Des volets trop souvent fermés renforcent le sentiment de vide

humain et donc d'une certaine mort de la commune. Ainsi, lors du décès de la fille de Mme Caron, une commerçante, après avoir exprimé sa peine -il s'agissait d'une amie- s'exclame : « *Tout ça, ça va encore faire une maison fermée. Elle va moins venir Mme Caron maintenant.* ». Un parallèle est ici à effectuer avec les nouveaux habitants dont la situation, à bien des égards, diffère peu de celle des résidents secondaires. Eux aussi se doivent d'être présents en fin de semaine et pendant une partie de leurs vacances. Venir souvent ne suffit cependant pas pour être considéré comme un *bon* résident secondaire.

L'intérêt pour la vie de la commune est la clé de l'acceptation. Il doit être affiché, tout en restant mesuré. Les Benoit, grâce à leur participation aux manifestations villageoises et leur aide apportée à l'une des associations, sont peu à peu acceptés et ce d'autant plus qu'ils se tiennent à l'écart de la vie politique. L'aide est valorisée mais ne doit pas s'étendre au delà, ce qui exclut la prise de pouvoir. Les résidents secondaires sont acceptés tant qu'ils recherchent l'intérêt de la commune sans interférer avec sa vie politique et sociale. Ils doivent donner et non prendre.

Présence et participation ne sont pas obligatoires pour les familles de résidents secondaires implantées depuis plusieurs générations. Grâce à des visites répétées sur le long terme - même si elles furent plus rares à certaines périodes de la vie - ces personnes connaissent de nombreux villageois dont ils ont su se faire apprécier. Services rendus ou souvenirs d'enfance communs cimentent les liens avec le voisinage et par extension avec la commune. Cependant, la tolérance dont les parents sont l'objet ne s'étend pas à leurs enfants, souvent moins connus en raison d'une présence irrégulière dès l'accès à l'autonomie. Les séjours effectués sans rendre de visites de politesse au voisinage sont perçus par ce dernier comme l'expression d'un certain snobisme, quand ce n'est bien souvent que le résultat d'un manque de temps, temps accaparé par la vie familiale, ou le désir de repos incompatible avec une vie sociale intense. Le processus de rejet s'accélère avec l'arrivée de nouveaux venus, qui, ignorant l'histoire des

originaires les considèrent au même titre que les autres résidents secondaires et les effacent de la mémoire locale.

Savoir rester à sa place, ne pas chercher à étendre son influence, se tenir à l'écart des querelles est le deuxième élément entrant dans la définition du *bon* résident secondaire. Tout l'inconfort de la place du résident secondaire apparaît ici. Il doit participer mais conserver le rôle de subalterne, il doit être physiquement présent mais rester absent de la scène publique. Seule exception, la tolérance plus grande dont sont l'objet les résidents secondaires âgés venus toute leur vie au village. Ils font alors partie de la vie locale et sont connus de tous. Leur rôle politique reste néanmoins minime.

Etre accepté apparaît comme un acte volontaire de la part du résident secondaire contrairement à l'accueil réservé aux nouveaux habitants que la société locale est désireuse d'intégrer : c'est là que se situe toute la distinction entre les deux populations. Néanmoins, si à Chavannes les néoruraux sont favorisés, les attentes des villageois à leur égard ne diffèrent guère. Les habitants qui travaillent toute la semaine en ville, s'approvisionnent à Bourg-en-Bresse et ne sont jamais là lors de leurs vacances ou en fin de semaine, sont jugés avec la même sévérité que les résidents secondaires. Ils ne remplissent pas leur devoir d'habitant de la commune. L'absence de contacts avec leur voisinage ou un lieu d'habitation situé dans le lotissement rend ces habitants invisibles et donc sans intérêt pour l'essor économique et social du village. Les néoruraux ont le devoir de se montrer et pour cela de participer aux activités de l'une ou l'autre des associations. La pression sociale exercée est d'autant plus forte que les enfants sont scolarisés à l'école de la commune. La participation des parents est alors requise lors des manifestations du « sou des écoles » et ceux qui rechignent à contribuer sont vivement critiqués par les autres habitants, qui ressentent ce désintérêt comme un refus d'adhésion au mode de vie local. Les résidents permanents apprécient les personnes qui s'impliquent dans la vie de la commune ; aussi, malgré les réticences affichées, les résidents

secondaires désireux de développer des relations de voisinage, de participer à la vie associative, peuvent être préférés.

L'analyse du quotidien nuance les premières impressions suggérées par les propos tenus par les conseillers municipaux et relayées par la population. Discours que les conseillers municipaux modulent d'eux-mêmes dès que le particulier est abordé, chaque résident secondaire devenant alors une exception qui, de fait, participe à l'ensemble de la vie communale et concourt à son unité.

L'originaire doit se conformer au rôle qui lui est imposé sous peine de perdre le fragile avantage qu'il possède sur les résidents secondaires, avantage dû à ses relations locales, plus qu'à son passé. La position des originaires à Chavannes s'est modifiée au cours des dernières années avec l'installation de nouvelles familles citadines. Pendant longtemps ce furent eux qui apportaient la nouveauté par leur mode de vie, ce qui n'est plus le cas actuellement. Ils embrassaient des carrières jugées plus brillantes que celles des personnes restées au pays, tandis qu'aujourd'hui les enfants d'éleveurs locaux ont eux aussi poursuivi des études et occupent des postes importants dans les villes des alentours. La considération dont les originaires jouissaient en a été amoindrie. Ils ne représentent plus le seul pôle de compétences pouvant être utiles au village, même si la réalité doit être nuancée. Cette attitude les a conduit à revendiquer leur intégration face aux nouveaux venus.

M. Rey : « On a eu des problèmes d'intégration avec des gens qui étaient venus s'installer ici et qui ont eu quelques prétentions de nous traiter comme des étrangers. On leur a fait savoir sans haine et sans violence mais avec des moyens extrêmement efficaces que les choses étant ce qu'elles étaient, ben fallait pas changer de camp. Quand quelqu'un commence ici à me demander "Il y a longtemps que vous habitez ici ?" "Vous êtes de quelle région ?", je lui réponds en patois. Le mec il me regarde et il me dit

"Qu'est-ce que ça veut dire ?", je lui dit "C'est la langue qu'on parlait ici depuis 30 siècles." ou alors "Prenez votre dico, vous viendrez causer après." ».

Il est nécessaire de redonner une visibilité à une appartenance qui a été perdue en raison d'une présence moindre face aux nouveaux habitants ignorant des filiations et des liens privilégiés noués avec quelques familles qui remettent en question la légitimité de cette place. L'amitié avec un vieil éleveur est alors affichée, valorisée. La présence des parents retraités une partie de l'année permet de maintenir ou renouer des liens que, faute de temps, les plus jeunes ne peuvent entretenir. Le rôle des aînés est essentiel dans ce processus complexe qu'est le maintien d'une identité nécessairement duale qui se caractérise par la bi-localisation, la bi-appartenance, même si l'une d'entre elles est niée au profit de l'autre. En effet, si se dire de « quelque part » suffit à constituer une identité, cela ne rend pas compte de la place acquise localement qui est ici remise en question. L'intégration, l'acceptation est affaire de visibilité. Etre reconnu uniquement par ses pairs devient insuffisant quand eux-mêmes deviennent minoritaires, tout en étant nécessaire car c'est malgré tout par eux que passe la véritable légitimité, celle accordée par les « gens du pays ».

Saint-Martin

A Saint-Martin, le vide démographique a une incidence sur la perception des résidents secondaires et des originaires. Le conseil municipal tient à la présence des résidents secondaires, qui est d'ailleurs majoritaire en son sein. Cependant, si ce groupe est recherché, des nuances sont établies au cas par cas. Là encore, nous retrouvons la distinction entre le *bon* et le *mauvais* résident secondaire. De nouveau, présence et participation sont les maîtres mots. Effectuer des visites régulières est nécessaire mais insuffisant, tout comme à Chavannes. En effet, ici aussi le résident secondaire doit être visible. Etre présent au village signifie prendre part à la sociabilité, effectuer des achats auprès des deux commerçants. Consommer sur place pour faire vivre les quelques personnes qui restent est le devoir auquel sont enjoins les

résidents secondaires. Une différence majeure est cependant à noter avec Chavannes : ici, l'attitude ouverte du conseil municipal n'est pas relayée par les habitants permanents autochtones qui n'acceptent jamais totalement quelqu'un qui n'est pas originaire ou dont la filiation a été « oubliée », faute d'une présence suffisante à un moment donné de son histoire. Prétendre avoir oublié la filiation de quelqu'un est aussi un moyen de lui rendre la monnaie de ses absences. Les autochtones et les originaires sont sans indulgence pour les obligations de la vie professionnelle ou les désirs de voyage qui peuvent éloigner du village certains de ses membres à une époque donnée de leur vie.

Le résident secondaire est accepté, son utilité reconnue, mais il reste en même temps marginalisé par rapport à la population des autochtones, en dépit parfois d'une longue histoire locale. Les autochtones forment un groupe soudé face aux résidents secondaires malgré de fortes dissensions internes.

Contrairement à Chavannes, les nouveaux résidents secondaires qui cherchent à s'intégrer sont informés lors de conversations avec les commerçants, qui est originaire de qui ne l'est pas. Les Bastanti ont ainsi appris à effectuer une distinction entre ces deux populations selon le ton employé, le mode de dénomination, les éléments biographiques glissés au cours de la conversation concernant l'enfance ou les parents des originaires. Les biographies qui peu à peu se révèlent indiquent qui possède une histoire locale et donc une légitimité. La connaissance des réseaux familiaux et locaux, des villageois, des dessous des antagonismes qui secouent périodiquement la commune, confère aux originaires un statut à part, proche de celui des autochtones. Paradoxalement cela leur est de peu d'utilité puisque ces personnes ont depuis longtemps perdu le pouvoir politique. Au sein même du groupe des originaires des distinctions s'établissent selon la fréquentation qui sert là aussi de moyen de différenciation entre les individus et présage de leur poids politique et social. Les originaires les moins

présents, même s'ils conservent des liens étroits avec les autochtones se situent juste au dessus des résidents secondaires dans la hiérarchie saint-martinoise.

Les résidents secondaires observent les autochtones avec le même intérêt qu'ont les français pour la noblesse déchue : leurs gestes sont épiés, leurs proches (en l'occurrence les originaires) enviés, mais toute forme de pouvoir leur est déniée.

Il existe en fait deux niveaux d'intégration. Lorsqu'il arrive à Saint-Martin, selon la localisation de son logement, le résident secondaire peut se retrouver dans une zone où les autochtones sont absents. Les contacts ne s'établissent alors qu'avec d'autres résidents secondaires et la connaissance du milieu local progresse grâce à eux. Il en va de même au village où les résidences secondaires se situent rarement à l'intérieur de l'agglomération, mais en périphérie. Là aussi, les premières personnes que rencontrent les nouveaux venus sont des résidents secondaires. Ces personnes sont également les plus disponibles. C'est donc par leur intermédiaire que s'effectue l'intégration non pas à la société locale mais à celle constituée par les personnes en villégiature. Les nouveaux venus s'agrègent au groupe des résidents secondaires plus facile à pénétrer. La fréquentation des originaires prend place dans la rue et au cours des loisirs sociaux. Ceux-ci servent de liaison entre les deux mondes mais restent néanmoins distants, absorbés par leur propre réseau de connaissances. Seule une très longue fréquentation ou des amitiés spontanées permettent que s'établissent des relations durables. Leurs valeurs sont plus proches de celles des citadins que de celles des montagnards durcis par une vie rude et rendus amers par leur échec de transmission. Le faible poids démographique des habitants permanents, les distances qu'ils établissent entre eux et les personnes en villégiature conduisent à l'exclusion d'un groupe qui, par réaction, s'auto-intègre, crée sa propre légitimité parallèlement à celui des autochtones et est de fait devenu groupe de pouvoir.

La différence entre les modes de sociabilité relevée au chapitre précédent induit deux modes d'intégration distincts, l'un ayant lieu au cœur de la commune par la participation à la sociabilité de la rue alors que l'autre progresse par vagues grâce à la connaissance successive des voisins.

Le rôle du voisinage

Pour qui cherche à s'intégrer, connaître la vie du village et de ses habitants, leurs valeurs, est nécessaire, tant à Saint-Martin qu'à Chavannes. Sans une réactualisation permanente des informations, le résident secondaire reste en décalage et ne peut participer aux conversations. Dans la vie du village, certaines personnes jouent un rôle d'informateur privilégié : voisin loquace, commerçant, artisan, retraité disponible... Ce sont eux qui initient aux arcanes des relations communales et qui, ensuite, aident à établir le lien avec la société locale.

Le bourg principal et les hameaux se répartissent en quartiers dans les deux communes. Lorsqu'il n'est pas frappé par une complète désertification, un à deux voisins ou voisines, jouent un rôle d'intermédiaire entre locaux et résidents secondaires.

Mme Giraud : « Avant il y avait la vieille Mme Boisson, alors elle aussi elle m'a raconté des tas de choses. C'était moi la pièce rapportée, j'étais la seule à ne pas être du tout du coin, donc on m'a mis au parfum. Petit à petit, mais insensiblement on raconte de plus en plus de choses. Je discute bien avec Madeleine, elle a le rôle de la mémoire orale. Elle raconte. Et puis elle reprend et elle transmet. Simone c'est autre chose. C'est le tout courant, les histoires actuelles. »

Ces informateurs divulguent les nouvelles et permettent aux intermittents d'être avisés des derniers événements survenus. Entrer en relation avec ces personnes permet à long terme de pénétrer peu à peu les réseaux d'amitiés et de connaître la majorité des villageois. Les commerçants ont aussi un rôle dans la répercussion des nouvelles. Ils n'ont cependant pas un

véritable pouvoir d'intégration. Le commerçant raconte les derniers événements, conseille éventuellement lors de la recherche d'un artisan, mais, à moins que des relations d'amitié ne s'installent entre lui et son client, il garde une certaine neutralité. Les informateurs de quartier livrent au contraire les éléments de la vie villageoise.

Mme Giraud : « Madeleine, systématiquement me disait tout ce qu'elle savait, c'est la tradition orale. Il passait une voiture, elle repérait le numéro, alors c'était chose, machin, il était cousin. 50 kilomètres à la ronde elle me dévidait toutes les parentèles, et elle me racontait. »

Ce n'est que progressivement que les données prennent sens, s'articulent. Participer à la sociabilité locale devient alors possible et les risques de commettre des impairs sont peu à peu éliminés.

Le rôle de ces informateurs privilégiés est souvent doublé de celui de gardien des clés de la maison. Ils rendent divers services dont celui d'ouvrir les portes lors des visites des agents EDF. Ces personnes sont donc investies d'une grande confiance.

M. Perrin : « La maison est ouverte toute l'année. Quand on n'est pas là, bien sûr il peut y avoir un problème, alors le voisin d'en face il a les clés et il vient relever l'eau, l'électricité, ou si des fois il y a un orage, il vient voir si le congél n'a pas disjoncté. Il met le chauffe-eau électrique : le vendredi soir ou le samedi matin on a l'eau chaude. »

Ces voisins obligeant sont souvent des retraités ou des agriculteurs disponibles. Seule retraitée du quartier, la voisine de Mme Giraud est ainsi en possession de quatre jeux de clés. Lorsque les résidents secondaires sont installés depuis plusieurs générations, des relations privilégiées sont entretenues avec les voisins. Les Meynard remettent ainsi leurs clés à la même famille depuis leur arrivée à Dhuys. Ce fait est un élément de plus qui favorise le maintien des amitiés. Confier un jeu de clés est un pas supplémentaire vers l'intégration et rend tangible un lien avec le village.

La densité du tissu social est ici aussi un élément déterminant pour l'insertion des nouveaux venus au sein de réseaux d'échange qui constituent l'un des maillons de l'intégration. Les résidents secondaires participent aux échanges, devenant eux aussi tour à tour débiteur et créateur¹⁸¹. Les Caron donnèrent des cours et aidèrent des jeunes villageois à s'orienter ou à obtenir une place dans telle ou telle école. Les compétences et le réseau de relations sont mis au service de la société locale et le résident secondaire devient l'un des maillons de l'entraide.

L'intégration possible

A travers le parti pris de s'intégrer ou au contraire de rester en marge transparaissent les différentes conceptions de la maison. Selon le but qui lui est assigné, sa place dans un projet de vie et son rôle identitaire, on recherchera plus ou moins l'intégration. Cette dernière demande avant tout une visibilité. Ainsi, les Lacroix ne sont pas considérés comme intégrés car ils sortent peu de chez eux et ne participent à aucune manifestation publique. Cependant, ils cultivent des amitiés sur place, participent indirectement au fleurissement du hameau grâce au prêt de leur tuyau d'arrosage et sont allés présenter leurs condoléances lors du décès d'un des fermiers du hameau. Tous ces gestes n'exigent pas une grande présence et laissent la place à l'entre-soi, qui est préféré. Faire de sa résidence secondaire un lieu de rencontre privilégié avec la famille et les amis freine l'intégration à la vie du village, car de ce fait il reste peu de temps à consacrer à la sociabilité villageoise. Les résidents secondaires se concentrent alors sur les relations déjà existantes, sans chercher à en établir de nouvelles, ainsi que le constate Mlle Picard, commentant la situation de sa mère :

« C'est le paradoxe aussi, c'est que Chavannes ça lui sert pour voir ses amis, donc en fait elle fait venir un réseau de relations ici, donc elle n'a pas

¹⁸¹ Marcel Mauss [1968], puis Pierre Bourdieu [1976] ont décrit et analysé ces relations débiteur/créateur, mais pour notre société nous préférons l'échange de services autour d'un parapluie qu'analyse Florence Weber [1989],

besoin d'en entretenir sur place. ».

Les relations au village peuvent être négligées faute de temps mais également d'intérêt. Les visites d'amis, de la famille, limitent les possibilités d'échange avec les villageois lorsque les résidents secondaires ne sont pas des originaires ou que les liens avec la commune se sont distendus. Posséder une maison de famille héritée ne signifie pas non plus que perdue un désir d'intégration, surtout si les relations avec la commune se sont délitées avec le temps. La maison, point de ralliement de la famille, vit détachée du contexte local en une vie auto-centrée. En dehors de quelques repaires géographiques constitués notamment par les lieux de promenades, les liens avec l'extérieur sont inexistantes.

L'importance de la vie sociale peut être volontairement limitée afin que la résidence secondaire reste un lieu de repos.

Mme Lacroix : « On ne participe pas beaucoup à la vie du village, faut dire ce qui est. On mène une vie un peu stressante à Lyon, on vient ici c'est pour être tranquille. Ce n'est pas qu'on soit sauvage, pas du tout, mais on a envie d'être tranquille. Ça n'empêche pas, qu'au fil des années on a deux, trois amis. »

Des relations d'amitiés sont nouées avec les voisins proches, tout en conservant le souci de préserver son intimité et le calme. Pour ces résidents secondaires l'intégration n'a pas vraiment de sens, car l'essentiel de la vie personnelle est ailleurs. L'intermède doit être placé sous le signe du repos qui exclut une participation intense à la vie locale.

De fait, désir d'intégration et recherche de calme coexistent parfois, l'un n'excluant pas nécessairement l'autre. Si le souhait de devenir partie intégrante de la vie villageoise est peu fréquent au moment de l'achat, vivre totalement en marge n'est pas non plus désiré. Les résidents secondaires recherchent un équilibre souvent difficile car insatisfaisant pour les villageois.

Etre accepté est cependant considéré comme un devoir envers la société locale par la majorité des acquéreurs.

M. Barberro : « Ça a d'abord été mes parents qui se sont bien intégrés. La génération que eux ont côtoyé ce sont des gens qui sont devenus presque des amis. Que ça soit le boucher, que ça soit le maire, le maire est un très bon ami à nous. Tous les gens du village. Il y a toujours des gens avec qui vous avez... Si vous faites de la politique, comme on a des avis divergeants, on a déjà des problèmes. Mais à partir du moment où vous ne faites pas de politique, on est ami avec tout le monde. »

La distinction qu'effectue M. Barberro entre les autochtones qui, malgré les années ne sont toujours pas des amis et le maire, un résident secondaire, qui, lui en est devenu un est révélatrice. Tout l'inconfort des résidents secondaires vis-à-vis des villageois et des originaires ressort ici. Sa conclusion est révélatrice de la place qu'il pense leur être assignée : « *Quand on est en maison secondaire, je pense qu'il vaut mieux être bien avec tout le monde.* ». Cette phrase, pourrait aussi avoir été dite à Chavannes. Là aussi l'intégration débute par un désir d'être connu et reconnu de tous.

La recherche de contacts exprime le désir de participer à la vie sociale. Fréquenter les commerçants locaux est ressenti comme un devoir, au même titre que d'entretenir des relations cordiales avec le plus de personnes possible. En négatif se révèle l'image à laquelle ces personnes sont désireuses de ne pas être assimilées : celle de résidents secondaires vivant détachés du contexte local, dans une attitude perçue comme parasitaire.

Pour cela, le résident secondaire doit tout d'abord afficher sa volonté de s'intégrer. Les Garnier ont dû faire montre de leur motivation durant les premières années de leur présence :

« Au début vous êtes les gens de la ville qui viennent profiter le week-end. Quand ils ont vu qu'on venait souvent, qu'on cherchait à les rencontrer ça a mieux été. Ça a pris environ deux ans. »

Lorsque deux ans plus tard, l'acquisition d'un verger leur fut proposée¹⁸², ils surent qu'ils étaient acceptés.

Se promener dans le village et engager la conversation lorsque l'occasion se présente sont les premiers actes. Lier connaissance avec ses voisins immédiats ou avec celui qui est le plus souvent présent dans la rue, est le départ de toute relation. La recherche de l'acceptation passe d'abord par la connaissance des valeurs portées par la société locale, l'intériorisation de « l'image d'une société locale » [Fourny 1994 : 94]. A cet égard, l'attitude des résidents secondaires est proche de celle des nouveaux habitants désireux de s'intégrer.

Avant que l'histoire locale ne leur soit relatée, ce sont les nouveaux venus qui se racontent : quel est leur emploi, leur lieu de résidence citadine, leur filiation éventuelle avec la commune ou la vallée. L'intérêt qu'ils manifestent à l'égard du village est ensuite pris en ligne de compte. En réponse à cette attention, des éléments de vie locale sont peu à peu livrés. Tout commence par des considérations météorologiques, pour ensuite s'élargir à d'autres topiques. Les conseils de jardinage sont un bon sujet de conversation, de même que les histoires sur le temps ancien : « *Ce n'est pas comme dans les autres fois* », phrase clé dans l'Ain indiquant le début d'un récit. Peu à peu, à partir du passé, le résident secondaire arrive à l'histoire présente. Les villageois qui délivrent ces informations sont les personnes âgées. Leur plus grande disponibilité en est sans doute la raison mais également, ainsi que l'indique Mme Barbier le fait qu'

« ils sont peut-être moins marqués par les relations de travail. Ça joue différemment. Du fait qu'ils ne travaillent plus, le travail de l'un, le travail de chacun de nous, ne marque pas les relations comme il le marque avec des gens qui travaillent la terre ici. »

¹⁸² Cela faisait deux ans qu'ils essayaient d'en acquérir un mais les villageois répondaient que rien n'était à vendre.

Les relations établies peuvent cependant ne pas dépasser le stade de la stricte politesse en raison de l'absence de points communs, ainsi que l'explique M. Meyer :

« Ça, je dois dire que les gens avec qui nous avons une relation proprement amicale ce sont quand même des gens qui viennent de la ville et qu'on retrouve ici. Avec les gens du village, on s'entend bien avec eux, en général on les aime bien, ça se passe très bien, mais il y a une singulière distance qui est maintenue. A qui la faute, si faute il y a, je ne sais pas. Ça se fait naturellement, il ne faut pas forcer les choses non plus. Il y a le commerçant, M. Chalon, qui a une nature très affable, très ouverte, c'est un homme qui a une expérience avec les gens. C'est vrai que c'est un problème la relation qu'on a avec le milieu où l'on débarque, et c'est un problème qui reste au fond assez difficile et finalement qui se ressemble s'assemble. Ça tient un peu tout bêtement à ça, c'est-à-dire, citadins entre citadins, et pas très naturellement avec les villageois qui restent proches de la terre malgré tout bien que le village lui-même, peu à peu, s'urbanise. »

Les différences de milieu socio-professionnel, l'absence d'intérêts communs autres que professionnels, des loisirs différents sont autant d'obstacles à des amitiés durables qui dépasseraient le simple cadre du voisinage. Les préoccupations de M. Meyer en l'occurrence, sont assez éloignées de celles des villageois et de l'ensemble des résidents secondaires pour lesquels il fait figure d'original, ce qui ne l'empêche pas malgré tout d'entretenir des amitiés avec quelques familles plus proches de sa sensibilité. La proximité culturelle apparaît ici essentielle pour dépasser le stade de simples relations de voisinage et s'acheminer vers une véritable intégration. Les Benoit ont facilement noué des amitiés avec leur voisinage, secondaire ou permanent. Comme eux ce sont des ouvriers, employés ou petits commerçants. Leurs parents, les Aubert, développèrent leurs relations à Chavannes à leur suite, plutôt qu'à Dhuys où ils habitent à la périphérie, en raison de leur voisinage : un médecin et un éleveur bourru. Des préoccupations communes, des sujets de conversation proches, voire même le partage de loisirs, comme la pêche, aident à être accepté à Chavannes. Marie-Christine Fourny

au sujet de nouveaux habitants, mais cela est aussi vrai pour les résidents secondaires, qu' :
 « Ils s'intègrent non pas à la communauté des autochtones, faite de rapports sociaux et de rapports au territoire spécifiques, mais à une communauté émotionnelle. » [1994 : 94].

L'intégration dépend également de conditions locales spécifiques qui la rendent plus ou moins aisée selon les besoins et la capacité d'accueil de la société. Le manque d'habitants permanents dans les hameaux de Saint-Martin, de même que la relégation des résidents secondaires à l'extérieur du village concourt à la scission entre les deux populations, scission que les originaires ne cherchent pas à réduire étant eux-mêmes pris par leurs propres relations et famille.

Une gradation s'observe parmi les résidents secondaires en fonction de leur degré d'*étrangéité*. Pour la mesurer, différents facteurs sont pris en considération : une origine familiale, la durée de l'installation, de même que la volonté d'intégration ou de mise en retrait affichée. Les résidents secondaires sont toujours plus connus et reconnus qu'eux-mêmes ne le pensent. Cela est d'autant plus vrai que la personne a une ascendance familiale locale : elle sera alors reconnue en tant que « fils ou fille de ».

Mme Lucas : « Je me suis greffée sur Chavannes. Ma grand-mère habitait là avant, donc quand j'avais 6 ans je venais de temps en temps la voir et après, quand elle est morte je suis venue très très peu. Je ne me sentais pas destinée à y venir, à aucun instant de ma vie, sauf au moment où mon père me l'a dit. C'est venu comme ça. Et puis je me suis bien habituée. En fait les gens me connaissent plus que je ne les connaissais. Tout le monde connaît tout le monde, moi je ne connais personne. »

Même impression d'être connu sans reconnaître chez M. Cauchet : « *Souvent je ne connais pas les gens mais les gens me connaissent, je suis le fils de Mme Cauchet.* ».

La filiation est cependant insuffisante pour justifier à elle seule l'intégration ainsi que nous l'avons vu. Le véritable étranger est celui qui a acheté une maison sans posséder d'attache

avec le village. Il est alors connu sous le nom générique de la grande ville de son département retrouvé grâce à la plaque d'immatriculation des voitures, ce sont les lyonnais, les grenoblois, ou les parisiens, comble de l'éloignement.

Tant que ces résidents secondaires ne sont pas intégrés, c'est-à-dire que leur nom n'est pas connu, un nom de ville ou/et l'ancienne fonction de leur maison les identifient : « *Vous savez, les lyonnais qui vivent dans la fruitière.* ». La connaissance du nom est une étape vers une moindre *étrangéité*. Même après des visites assidues pendant une vingtaine d'années, les résidents secondaires qui restent en marge de la vie locale sont toujours désignés par le nom de la ville qui leur sert de patronyme. Ne pas avoir d'ancêtre dans la commune présente une autre contrainte : ils ne peuvent pas être « fils de » mais restent des habitants de « telle ou telle ville ». Une génération est donc nécessaire pour que s'amorce une filiation. Cependant, une fois le nom connu, la ville n'est précisée que dans les cas où l'interlocuteur ne situe pas la personne « *M. Lacroix, vous savez, le lyonnais.* ». L'intégration se parachève avec la connaissance du prénom qui indique l'établissement d'une certaine familiarité. L'utilisation du prénom est en effet rare si la personne n'a pas été connue enfant, les rapports étant emprunts de cérémonie. Le tutoiement est le signe qu'une dernière barrière est franchie, mais peu y arrivent, surtout avec des personnes âgées dont les relations sont restées marquées d'une politesse un peu désuète aujourd'hui en ville.

L'intégration est un processus actif auquel participent autant les résidents secondaires que les habitants des communes, selon les besoins ressentis. Elle est progressive et n'est jamais acquise. Elle nécessite d'être sans cesse revivifiée sous peine, pour l'habitant intermittent, de sombrer dans l'oubli.

Les conflits

Dans chacune des communes des conflits existent. Certains ont pour origine des querelles d'intérêt auxquelles les résidents secondaires ne sont pas mêlés, d'autres opposent ces deux populations, ou des catégories de ces populations entre elles. En basse Ardèche, Hugues Lamarche note la transformation des conflits localisés provenant d'une variété d'intérêts divergents. Selon les enjeux, des renversements d'alliance s'opèrent : les agriculteurs peuvent s'opposer aux résidents secondaires notamment lors de la construction de maisons qui mitent le territoire, alors que les deux peuvent s'allier contre un projet de développement industriel.

Pour conclure il remarque :

« Quoi qu'il en soit, il est intéressant de noter que, bien souvent, ces conflits ne peuvent pas se comprendre comme des luttes de classes, mais simplement comme un jeu social ouvert entre divers groupes d'intérêts. Un groupe social peut à un moment donné et sur un thème bien précis s'allier à d'autres groupes sociaux locaux avec lesquels il s'est opposé dans le passé ou il s'oppose actuellement sur des enjeux différents. » [1986 : 93]

Les principaux conflits dans lesquels interviennent les résidents secondaires sont circonscrits à la famille ou au quartier. Un décalage entre les attentes des différentes populations ou les besoins de la vie économique en sont à l'origine la plupart du temps.

Les querelles interpersonnelles de voisinage sont plutôt le fait d'originaires. Les raisons peuvent être un héritage mal négocié ou ce qu'on estime être la spoliation d'intérêts personnels ou familiaux. M. Rey ainsi se refuse à rencontrer les commerçants de Chavannes :

« On va très rarement au village [effectuer des achats], vraiment quand on ne peut pas faire autrement. Pour des raisons économiques d'une part, et puis aussi à cause de quelques relents de quelques vieilles haines traditionnelles familiales. L'endroit où se trouve le supermarché à Chavannes appartenait à ma tante qui a fait une gestion catastrophique, qui s'est fait rouler dans la farine et bon, la maison de ma tante je m'en fous, mais le principe ça m'énerve. De temps en temps on ressort quelques vieilles hargnes méchantes et ça fait du bien ! Ça défoule ! »

Des inimitiés locales sont aussi le signe d'une appartenance ; elles peuvent être entretenues pour cette raison, d'autant plus que la présence n'est pas permanente, ce qui évite d'avoir à en supporter les conséquences quotidiennement tout au long de l'année. Ces querelles de vacances aident à rompre avec le quotidien au même titre que participer à la sociabilité villageoise.

M. et Mme Andréini préfèrent adopter l'attitude inverse. Des mésententes existent, comme le laisse transparaître leur discours, mais ils les désapprouvent et essaient de les ignorer :

Lui : « La saison d'hiver est longue et ils n'ont pas grand chose à faire et c'est la langue qui travaille. Alors à force de faire travailler la langue, un il déforme ce qui a été dit, « qui c'est qui t'a dit ça ? » « C'est un tel. » Et paf il se dispute avec l'autre. C'est des déformations comme ça. Il faut avoir l'esprit large pour avaler amer et cracher doux. »

Elle : « Nous on laisse faire, nous on ne se mêle pas. On dit bonjour à tout le monde. On est ami avec tout le monde, s'il parle il parle, s'il ne veut pas parler, il reste. »

Ils sont tous les deux trop impliqués comme originaires et parents d'un horticulteur au village, élu municipal de surcroît, pour ne pas avoir été mêlés à certaines querelles politiques à leur corps défendant. Être ami avec tout le monde et se tenir en marge des disputes est une position difficile dès que l'on s'implique dans la vie locale, surtout dans un contexte aussi houleux que celui de Saint-Martin. La vie politique tétanise régulièrement la vie villageoise pendant les périodes électorales. Des clans se constituent sous les différentes bannières politiques qui servent de prétexte à une opposition résidents secondaires assimilés à la droite/originaires présentés comme socialiste, analysé au chapitre suivant. La lutte de pouvoir qui en résulte a une incidence sur la vie de la commune.

Lors de la gestion de la précédente municipalité, aujourd'hui dans l'opposition, les résidents secondaires sont intervenus pour combattre un projet d'implantation d'un village de vacances. Le conseil municipal avait conçu ce projet pour apporter un peu de vie et des emplois à la

commune. Informés, des personnalités locales résidents secondaires intervinrent auprès de la mairie pour le faire avorter. Les raisons invoquées étaient que cet apport de population risquait d'être une nuisance pour la vie de la commune qui perdrait de son charme et surtout son calme. Leur tranquillité en serait perturbée. Le projet fut abandonné faute de crédits. Cet exemple d'affrontements provoqués par un usage différent de l'espace rural a été également relevé ailleurs¹⁸³. Il témoigne des intérêts contradictoires des populations. Il ne s'agit ici même plus réellement d'oppositions entre résidents permanents et secondaires, mais entre une population souhaitant faire revivre le village quitte à ce que cela entraîne certains inconvénients et une autre désireuse de conserver le calme né d'ailleurs de la désertification et donc d'une mort démographique et économique. Le nouveau conseil municipal, occupé majoritairement par des résidents secondaires, est lui aussi confronté au besoin de faire évoluer la commune et se heurte aux mêmes réactions de refus. La municipalité souhaitait implanter un centre d'handicapés légers. Le projet est resté dans les cartons faute d'avoir obtenu l'appui de la population des résidents secondaires, qui constitue le principal électorat de M. Sappia. Il est à noter qu'à chaque fois les contestataires les plus virulents sont une poignée de notables, les mêmes qui demandèrent l'agrandissement du cimetière. Ainsi, à leur recherche de légitimité politique s'ajoute un désir de légitimité par la terre.

Ces désaccords politiques se sont compliqués d'une crise liée à la gestion de la société de chasse qui opposa originaires, autochtones et nouveaux habitants. Le président de la société de chasse fut menacé de mort et sa voiture fut brûlée. Ces événements furent provoqués indirectement par les résidents secondaires. C'est pour pouvoir les accueillir en nombre croissant qu'une gestion plus stricte de la chasse s'imposait, avec notamment la prohibition du braconnage auparavant toléré, modifiant des pratiques communément admises. Cependant,

¹⁸³ Les travaux de Rolande Bonnain sur le village de Montségur sont à cet égard très révélateurs [1994] et l'article

s'ils en étaient à l'origine, les résidents secondaires restèrent en dehors du conflit, tandis que le reste de la population se déchirait. Ces deux crises eurent des répercussions durables sur l'ambiance générale du village.

Seuls les locataires qui effectivement n'ont pas d'intérêts à défendre ou les personnes, tels les Catala, qui se tiennent très en retrait de la vie villageoise, peuvent prétendre parler avec tout le monde, bien que cependant l'amitié n'entre pas dans ces relations. Leur discrétion est louée tant par les villageois que les originaires, preuve qu'ils ont su tenir leur rôle, mais cette extériorité même a limité leur participation à la vie locale.

A Chavannes, il ne semble pas qu'il y ait eu de conflit politique entre résidents permanents et secondaires. Ces derniers restent en retrait de cette vie à laquelle ils ne sont d'ailleurs pas invités à participer. Mme Giraud a tenté d'intervenir une fois pour s'opposer à la construction d'un élevage industriel de volailles :

« Je suis tombée sur un projet de construction de l'extension des poulaillers de L., à 50 mètres derrière, dans un pré qu'il possédait. Donc renseignement pris, à ce moment là il envisageait de faire de l'élevage en continu, il était à 60 000 unités, il envisageait de passer à 80 000 unités, avec stockage de déchets, pour faire de l'aliment compost. Il y avait une très grosse entreprise dans la plaine de l'Ain, j'ai été visiter, je me suis informée sur les caractéristiques techniques de l'aventure, et puis j'ai dit : "Non. Il n'en est pas question.". Donc j'ai prévenu Paul G. parce qu'il y avait une solution par Paul G. S'il acceptait d'échanger un champ, L. pouvait construire derrière lui. J'ai dit : "De toute façon, un village de poulaillers qui double le village de Chavannes, il n'en est pas question ! Ça dévalorise complètement toutes les maisons, sans parler des odeurs !". Comme me disait Léo, "Le fumier de poule n'a pas d'odeur.", pour ceux qui ramassent l'argent sans doute, mais pour les autres ce n'est peut-être pas tout à fait la même chose !

Donc il y a eu un drame local, avec la presse qui a été prévenue. A ce moment là j'ai vraiment remué. Et puis, Paul qui avait commencé par dire non pour l'échange a fini par dire oui, l'échange s'est fait et L. a construit les monstruosité de hangars qui sont là-bas derrière, et qui maintenant ne lui servent plus à grand chose, qui ont stérilisé du terrain, alors que finalement du bon terrain il n'y en a pas tellement. »



Les hangars de la discorde

Elle intervint une autre fois pour dénoncer un projet de zonage du territoire qui lui paraissait aberrant. Cette étude apparut également comme telle à la municipalité qui prit des mesures pour l'éviter. Ainsi, le projet qui menaçait la commune fut abandonné grâce à son intervention. En revanche, celui qui pouvait permettre à un habitant permanent d'augmenter sa production, ce qui pouvait avoir d'éventuelles répercussions au niveau de l'emploi et des retombées économiques, a eu lieu, même si effectivement cet élevage est inesthétique et n'a pas duré. L'initiative locale est favorisée quoi que puissent en penser et faire les résidents secondaires ou les originaires, ce qui constitue la différence essentielle entre les deux communes.

L'un des conflits actuels à Chavannes concerne l'existence d'une porcherie aux abords immédiats du hameau de Dhuys. Cette porcherie, qui aurait été agrandie de façon illégale et en

dehors des normes sanitaires, incommode les maisons les plus proches, notamment celles du docteur, d'une autre résidente permanente et deux familles de résidents secondaires - les Lacroix et les Aubert. Ces derniers restent en retrait du conflit. Au cours des entretiens ils ne mentionnèrent jamais l'odeur comme faisant partie des inconvénients alors qu'il est impossible qu'elle ne les dérange pas. En revanche, des résidents secondaires originaires du pays habitant un peu plus loin, les Durest, sont très virulents et cherchent avec le docteur à la faire mettre aux normes, en vain car malgré la véhémence de leurs propos ils n'intentèrent jamais une action contre les éleveurs cherchant avant tout à leur faire entendre raison verbalement. L'ingérence dans les affaires d'autrui reste limitée, une vie locale est recherchée avant que ne soient pris en compte des intérêts qui pourraient être qualifiés de plus esthétiques et personnels. Il est probable qu'à Saint-Martin cette porcherie n'aurait même pas vue le jour en raison même de ces inconvénients. Des pétitions auraient empêché sa création.

Les mécontentements des résidents secondaires trouvent essentiellement leur origine dans un décalage entre la vie rurale réelle et celle souhaitée ou imaginée. Il est rare cependant qu'une telle attitude persiste jusqu'au conflit ouvert dans les deux communes : les Giacomoni n'appréciaient pas les heures de traite matinales mais ne s'en sont jamais plaint autrement qu'en plaisantant.

« Ce n'est pas désagréable une vache mais ça sent un peu mauvais de temps en temps et puis c'est quand même un peu bruyant et quand ce n'est pas bruyant on les rend bruyantes parce qu'il faut les traire le matin et on ne les trait jamais à 10 heures, c'est à 5 heures plutôt qu'à 10 heures. Donc ça faisait un peu de bruit et ce n'est pas tellement agréable. Surtout que là on venait un mois. Tout le monde bossait donc on avait intérêt à se reposer le maximum. »

Le comportement adopté vis-à-vis des cris matinaux des animaux est surtout celui de la plaisanterie : le voisin de M. Garnier, avec lequel celui-ci s'entend très bien, met un mot sur son poste de télévision pour être sûr de ne pas oublier de rentrer son coq le soir. Mme Giraud se plaint des gallinacés son voisin, mais elle reste discrète, veillant à ne pas provoquer de conflit ouvert. A ce sujet aussi, les résidents secondaires préfèrent faire montre de tolérance plutôt que de rechercher des conflits qui ne peuvent que leur être préjudiciables.

Une méconnaissance des usages et de la vie locale peut être à l'origine d'une détérioration des relations entretenues avec le voisinage.

M. Cauchet : « On a acheté une grange dans le village. Parce que, il y a des problèmes ici pour garer les voitures. Le bien a été mis en vente entre 70 000 et 80 000 francs¹⁸⁴. Elle se trouve dans la partie de Chavannes qui est la plus ancienne. Donc quand j'ai vu ça je me suis dit que c'était beau et que ça valait peut-être le coup de le faire, mais visiblement, ceux qui étaient autour et qui auraient pu peut-être l'acheter ne l'ont pas fait. Alors est-ce que c'était trop cher ? Je ne sais pas.

Alors, ce n'est pas que je sente de l'hostilité lorsque je vais garer la voiture, mais ils m'ont fait de ces discours ! "C'est absurde, pourquoi vous avez acheté une grange pour garer votre voiture aussi loin de chez vous !", moi, habitant Paris, j'ai trouvé un parking à moins de 10 minutes de chez moi, donc pour moi ça ne me paraît pas du tout absurde. De toute façon on a besoin d'espace pour mettre les vélos, pour mettre tout un tas de choses. On avait naturellement demandé à acquérir la grange à côté, ce qui paraissait à tout le monde la chose la plus naturelle qui soit, mais leurs propriétaires n'ont aucune intention de le vendre et ça peut parfaitement se comprendre. Alors on est allé acheter ça, mais les gens du quartier ils mettent leurs vélos devant l'entrée, ils garent leur voiture en plein devant, il y a donc une sorte de... alors j'essaie de leur montrer, poliment mais fermement que je souhaite pouvoir entrer et sortir sans trop de problèmes. »

¹⁸⁴ Ce qui est assez cher pour la région.

Le reproche adressé à M. Cauchet est d'avoir acheté trop cher une grange qui, de plus, se situe dans un quartier « éloigné » de sa maison. Il est blâmé pour n'avoir pas respecté les règles du marché en achetant un bien à un prix trop élevé pour la région. C'est avec raison qu'il interprète comme des manifestations d'hostilité la présence des vélos et des automobiles devant sa porte : dans le village, les entrées des garages et des maisons sont toujours dégagées même en l'absence des propriétaires. La méconnaissance des règles locales est à l'origine de ce différend. Le rejet de cet achat est sans aucun doute d'autant plus vif qu'il s'agit ici d'un résident secondaire, parisien de surcroît, même s'il est originaire du village.

Un différend est né entre les Lacroix et les habitants permanents à cause du camion de collecte du lait de la fruitière, dont le chauffeur avait l'habitude de déposer la remorque devant chez eux, tôt le dimanche matin. Les Lacroix ont obtenu gain de cause mais depuis un froid s'est installé entre eux et le reste du village qui n'a pas compris l'objet de la requête. Cette rupture des habitudes leur a semblé injustifiée alors que les Lacroix arguaient de leur côté qu'ils venaient là pour se reposer et non pour subir les mêmes inconvénients qu'en ville. Le conflit provenait de deux usages sociaux différents de la campagne : le repos de la fin de semaine était incompatible avec le travail des autres. Cette plainte effectuée par toute autre personne ayant des liens étroits avec le milieu n'aurait pas été l'objet du même opprobre. Elle a été ressentie comme un désir d'imposer ses normes sans prendre la vie locale en considération. La plainte d'une personne originaire est immédiatement insérée dans un contexte de querelles villageoises où des clans s'organisent contrairement au cas de la plainte d'une personne isolée de par sa situation extérieure. La tolérance est alors plus grande même si l'origine du conflit remet plus profondément en cause la production locale.

*
* *

A Chavannes, les résidents secondaires ne possèdent pas le pouvoir d'intervenir dans les querelles. Ils sont tenus, et de fait se tiennent, en marge des conflits par désintérêt ou volonté de ne pas s'interposer dans une vie communale qui leur échappe. Le résident secondaire qui s'intègre totalement est celui qui accepte et s'adapte aux valeurs locales, montre son attachement, fait don de sa personne à la commune. Dans les deux communes, le fait que les originaires participent ou provoquent des querelles familiales déclarées dans un contexte local, est à interpréter comme le signe d'une complète acceptation du système de valeurs locales. Cet élément peut être également perçu comme l'expression d'une volonté contraire aux besoins de développement des communes, au sujet duquel les autochtones ne sont d'ailleurs pas d'accord à Saint-Martin. Dans cette commune, cette attitude est seulement possible parce que les résidents secondaires alliés aux quelques nouveaux habitants constituent un groupe suffisamment soudé pour passer outre les appréciations négatives dont ils sont l'objet.

Dans les deux communes, l'intégration s'effectue par différents canaux grâce à des « informateurs » qui délivrent peu à peu les clés du local, révélant toute l'importance des relations de voisinage. Dans un village où ces liens se distendent, comme à Saint-Martin, faute d'un tissu social suffisamment dense, l'intégration devient plus difficile. La possibilité de créer des liens permet de réaliser son intégration. Or, l'absence de salle commune, de places au cimetière réduisent d'autant le nombre de possibilités tant pour les acheteurs que les originaires. De fait, la plus grande partie des résidents secondaires sont acceptés et non intégrés. Ils sont bien accueillis dans la mesure où ils en manifestent le désir en étant eux-mêmes discrets. Ils le sont aussi s'ils cherchent à comprendre et intégrer la culture locale sans s'immiscer dans les querelles. Le résident secondaire a un devoir de neutralité, devoir imposé et perçu comme tel. La différence entre l'acceptation et l'intégration se perçoit notamment lorsque des revendications sont exprimées, qui laissent sans soutien les résidents secondaires

acheteurs dépourvus de réseaux familial et amical locaux. Ainsi, ne pas posséder d'ennemi n'est pas un signe d'intégration mais d'acceptation.

Chapitre 11 - Politique et associations

- Les résidents secondaires ne sont pas vos administrés, leurs maisons sont vides les trois quart du temps, ils ne participent pas à la vie du village, ce sont des parasites plus qu'autre chose.

- Mais non ! Vous vous trompez ! Ils ne sont pas là tout le temps, c'est vrai ; mais quand ils sont là, ils participent à la vie sociale et apportent une sacrée animation. Les Toulousains sont électeurs ici. Pas les parisiens c'est vrai, mais quand j'ai un problème difficile à débrouiller, j'attends que le banquier soit là pour lui en parler.

Henri Mendras, *Voyage au pays de l'utopie rustique*, 1979

Les associations et la gestion politique de la municipalité représentent deux pôles importants de la vie locale qu'ils animent et ordonnent. Selon les villages et les circonstances, la place laissée aux résidents secondaires varie. L'importance prise par cette population au sein de la vie sociale et politique apparaît comme un indicateur de la vitalité de démographie et des institutions locales des communes, notamment lors des autorisations de vote et l'élection de conseillers municipaux résidents secondaires. L'étude du rôle des résidents secondaires sert alors de révélateur. Intégrer les résidents secondaires au sein de la vie associative et politique signifie que la commune accepte des contraintes liées à ces présences particulières.

La vie associative

Entre Chavannes et Saint-Martin le nombre des associations diffère, de même que l'origine géographique de leurs membres et leur vitalité. Analysant le phénomène associatif dans deux communes bretonnes différentes, Maryvonne Bodiguel et Martine Segalen notent :

« Plus que la sociabilité générale le nombre et la vitalité des associations dans une collectivité rurale est indice de son tonus, sa volonté d'exister en tant que telle. » [1978]

Affirmation qui correspond tout à fait à la situation des deux communes étudiées. Chavannes, qui revit depuis quelques années, a vu s'accroître le nombre d'associations¹⁸⁵. Les manifestations, repas, goûters, tombolas sont nombreuses tout au long de l'année et témoignent de la richesse de ces activités sociales, que la proximité de Bourg-en-Bresse influence sans aucun doute¹⁸⁶. Cette vie complète et relaye la sociabilité villageoise¹⁸⁷ lorsqu'elle devient défaillante et en même temps renforce les relations déjà existantes. Certaines affichent une volonté intégrative qui vient pallier les défaillances de la vie sociale locale.

A Chavannes, l'implication des résidents secondaires au sein des associations varie selon leur intérêt, leur disponibilité, leur volonté d'intégration et surtout la place que leur laissent les résidents permanents. Mme Lambert fut longtemps membre du comité des fêtes et même sa présidente à une époque où la reprise démographique s'amorçait à peine. Habiter Bourg-en-Bresse lui permettait de se rendre facilement au village en semaine. Aujourd'hui, une participation comme présidente serait théoriquement refusée. En effet, depuis que la commune gagne de nouveaux des habitants, les résidents secondaires sont peu à peu écartés de tous les postes clés, même lorsque les candidats désireux de les pourvoir sont rares. De ce fait, les résidents secondaires sont cependant encore présents dans quelques rares associations, là où leurs capacités légitiment leur place. Par exemple, le président du comité de fleurissement est un jardinier qui vit dans un village des Dombes. Il devrait prendre sa retraite à Chavannes. Ce comité est le seul qui accepte facilement toutes les bonnes volontés. L'arrosage des plantes

¹⁸⁵ Club de foot-ball et de basquet-ball, Club du troisième âge, Sou des écoles, Associations de chasse et de pêche, Comité des fêtes, Comité de fleurissement, Association pour la Caboton. Des cours de danse et de théâtre sont également donnés. Maryvonne Bodiguel note : « Les associations ne sont ni le fruit d'une quelconque atonie sociale, ni celui de la contestation, mais le résultat d'une ouverture sur la société globale et ses modèles, de l'évolution économique de l'agriculture, des modifications structurelles de la population communale. C'est une forme pratique d'ajustement d'une organisation sociale traditionnelle à de nouveaux impératifs économiques et sociaux. » [1981 : 53]

¹⁸⁶ Maryvonne Bodiguel remarque cet effet d'entraînement des villes à proximité des communes rurales [1981]

¹⁸⁷ Robert Cabanes note la complexité des relations existantes entre une sociabilité informelle et la vie

astreint les membres à une présence régulière de mai à septembre, ce qui explique la participation des Benoit. M. Masson et Mme Varéon en sont également membres. Mme Varéon, tout comme M. Masson sont à la retraite et restent dans leur résidence secondaire pendant la presque totalité de la saison estivale¹⁸⁸. Vincent Benoit est aussi très présent au village. Il y passe tous ses jours de repos qui peuvent aussi bien être pris en semaine que le week-end, car il travaille sur une chaîne de production fonctionnant 7 jours sur 7. Sa présence lors de temps morts rend sa participation particulièrement désirable. La finalité de cette association est le plaisir de tous : celui esthétique que procure la vue d'un village abondamment fleuri, et narcissique lors de l'obtention de prix -Chavannes fut deux fois primé comme « village le plus fleuri » et doit depuis « tenir son rang ». Participer au fleurissement permet de montrer son intérêt pour la commune tout en restant à l'écart des luttes de pouvoir qui peuvent exister lors de l'organisation de fêtes. L'action du comité de fleurissement dépasse le cadre associatif. Il a créé le désir de rendre les abords des maisons attrayants même dans les hameaux. Les habitants permanents et secondaires se sentent concernés.

Une autre exception est la présence de Mme Chevalier comme trésorière du club du troisième âge. Il y a deux raisons à cela : M. Chevalier fut boucher à Chavannes jusqu'à sa retraite et sa femme, une originaire d'un hameau voisin, est toujours revenue régulièrement au village¹⁸⁹. Au cours de ses dernières années d'activité professionnelle elle exerça comme comptable et c'est pour cette raison qu'elle fut sollicitée. Les autres résidents secondaires, originaires ou non, participent peu aux activités de cette association.

La présence de M. Masson au comité de la Caboton a une autre explication : il en présida la création. La seule action de cette association est l'organisation de la fête du hameau, une fois

associative, les deux n'étant pas exclusives [1986].

¹⁸⁸ Claudine Attias-Donfut note qu'une fois à la retraite, la participation à une vie associative augmente [1986]. Cela est effectivement le cas de M. Masson et Mme Varéon à Chavannes ou de Mme Oberti à Saint-Martin.

¹⁸⁹ M. et Mme Chevalier se sont mariés lorsque l'un et l'autre ont pris leur retraite, alors qu'ils étaient tous deux restés célibataires. Elle est née au village mais a travaillé à Lyon puis à Bourg en Bresse. Le fait que M.

par an. La première réunion préparatoire se tient début juin, ce qui demande peu de présence durant l'année, puis le comité se réunit une fois en hiver, autour d'un repas.

Les résidents secondaires ne sont acceptés que s'ils se rendent disponibles et possèdent des compétences avérées. Etre originaire facilite l'admission comme membre actif. Cette absence d'intégration des résidents secondaires rappelle la volonté du conseil municipal de limiter leur présence et leur rôle au sein de la commune. Les résidents secondaires sont seulement tolérés, ce qui les exclut des positions clés du pouvoir¹⁹⁰, contrairement aux nouveaux habitants dont la participation est recherchée. Les exceptions trouvent leur raison d'être dans l'expression de besoins que la population locale ne peut ou ne veut remplir. De fait, en dehors des quelques exceptions mentionnées, la participation des résidents secondaires aux associations se limite à celles qui concernent une activité de loisir rural (chasse, pêche)¹⁹¹ et seulement en tant que membre.

Tout autre est la situation de Saint-Martin. Au sujet de l'arrière-pays montagnard de la Côte d'Azur, Gabriel Wackermann remarquait déjà en 1978 qu'il existait

« D'un côté [sur la Côte] une vie associative parfois même turbulente, de l'autre une atmosphère communale végétative, dans laquelle les groupements locaux déclinent ou disparaissent les uns après les autres. [...] Dans les zones défavorisées, plus des quatre cinquièmes des associations ont disparu depuis 1960 ; les responsables des mouvements restants sont pour les trois quarts sexagénaires et la moyenne d'âge des membres supérieure à quarante-cinq-cinquante ans, d'autant plus que la jeunesse abandonne les villages. ».

Vingt ans plus tard, la situation n'a guère évolué en apparence : la vie communale est toujours végétative et les groupements locaux sont peu nombreux, particulièrement dans ce canton du val d'Entraunes si touché par la désertification. Les responsables des associations et les

Chevalier ne soit parti vivre à Bourg en Bresse que récemment explique leur participation à cette association.

¹⁹⁰ Maryvonne Bodiguel note que si il est dit que les associations ne font pas de politique, « il faut entendre qu'elles n'emboîtent pas le pas aux leaders des partis politiques nationaux, mais elles ne restent pas inactives lorsqu'il s'agit d'élire le maire du village, ou d'appuyer une initiative locale. Il n'est pas une étude qui ignore ces relations de dépendance ou d'opposition des associations avec le pouvoir et l'aspiration de leurs dirigeants à le partager effectivement. [1981 : 69]

¹⁹¹ La seule exception est celle de M. Prin qui est membre du club de foot-ball.

membres sont essentiellement des résidents secondaires contrairement à Chavannes. Le comité de direction de la chasse¹⁹² est tenu par des originaires. Ce statut leur confère une double légitimité nécessaire : auprès des permanents et des secondaires. L'association de chasse est sans doute celle où les interactions entre les différentes populations sont les plus fortes, ce qui a conduit à une recherche de parité entre elles. Le comité des fêtes comprend également des résidents secondaires, de même que le club du troisième âge, qui est l'association où la participation de la population locale est la plus attendue en regard de sa moyenne d'âge, ce qui ne préjuge d'ailleurs en rien de son activité. L'association de pêche se contente de vendre des cartes.

Les repas et fêtes qui scandent la vie associative sont rares en dehors des manifestations patronales. Une double inertie en est à l'origine : celle de la population et celle des associations, parfois lassées de proposer des activités peu suivies. Les luttes politiques qui minèrent la vie de la commune eurent une incidence sur le mouvement associatif qu'elles déstabilisèrent. L'attentisme et la vigueur des critiques dont se plaignent Mme Oberti, présidente du club du troisième âge et M. Giacomoni, ancien membre du comité des fêtes, ne sont en rien typiques de Saint-Martin, mais, dans cette commune désertifiée les appréciations négatives sont d'autant plus vivement ressenties.

Le choix des membres actifs s'effectue essentiellement par cooptation. M. Giacomoni fut sollicité par les dirigeants du comité des fêtes de l'époque. De même, la présence de Mme Oberti au club du troisième âge fut recherchée : elle était disponible, active¹⁹³, présente la majeure partie de l'année, autant de qualités qui rendaient sa participation désirable.

L'admission de résidents secondaires au sein des associations et surtout des comités de direction présente des contraintes lors de l'organisation des réunions :

¹⁹² Cf. chapitre 10.

¹⁹³ Elle occupe également des fonctions d'adjoint au maire.

M. Giacomoni : « Chacun habitait un peu à gauche à droite. Lors des réunions à Nice il manquait ceux d'ici et les réunions ici il manquait ceux de Nice, alors... »

A cela s'ajoutent des impératifs spécifiques liés à une demande de présence active lors des séjours, ainsi que des visites régulières :

M. Giacomoni : « Ça ne demandait pas grand chose sur les 365 jours de l'année après tout, mais plus ça allait et plus il fallait jongler avec les sous. A un moment donné où on venait se reposer ça demandait un travail certain parce qu'il fallait monter faire la fête aux deux écarts : à la Saint Barnabé ou alors à Sussis. Quand on faisait ça, la semaine que durait les préparatifs, il fallait monter de Nice aussi, il fallait monter le matériel etc. »

La participation des résidents secondaires au sein des associations oblige à une disponibilité des membres souvent difficile à trouver. Les difficultés éprouvées à se réunir et la demande de travail lors des visites fragilisent les équipes et limitent la création de grands projets.

Le poids des élus au sein des associations est variable. Le comité des fêtes de Chavannes présente une relative autonomie : un de ses membres est également conseiller municipal¹⁹⁴, mais il n'est pas présent en tant que représentant du pouvoir et ses opinions sont discutées. L'actuel maire de Chavannes, membre de l'ancienne opposition, fut présidente du comité des fêtes mais ses liens avec cette association cessèrent lorsqu'elle décida de se consacrer à la politique municipale. De fait, la seule association qui dépend partiellement du pouvoir politique est le comité de fleurissement : la mairie achète une partie des bulbes et plans et fournit l'eau d'arrosage. Une autre partie est financée par les recettes de la buvette de la brocante organisée début décembre. Cette association est cependant apolitique.

A Saint-Martin, la situation est plus nuancée selon les associations. Le comité de fêtes est directement en relation avec le conseil municipal. Lors de l'élection de la liste d'opposition en

¹⁹⁴ Ce conseiller est également membre du comité de fleurissement et de la Caboton.

1989, le comité fut dissout et ses membres remplacés par des personnes suivant la même ligne politique que la nouvelle municipalité. L'ancien comité avait beaucoup œuvré en concertation avec le pouvoir municipal, notamment lors de la création de fêtes, ce qui peut expliquer le désir de la nouvelle municipalité d'éliminer un foyer de contestataires. Cependant, les autres associations, ainsi que le note Robert Cabanes [1986], font montre d'une relative autonomie par rapport au pouvoir local, ce qui explique la présence de membres de l'opposition au sein de la société de chasse à Saint-Martin.

Les résidents secondaires sont sollicités quand les bonnes volontés ou les compétences manquent. La complémentarité perçue lors de l'observation des processus d'intégration se vérifie ici. En l'absence d'un intérêt affiché par la population locale pour certains postes clés, les résidents secondaires les remplacent et occupent les vides laissés. Cette attitude n'est pas sans danger pour les communes. En effet, lorsque les résidents secondaires deviennent suffisamment nombreux, ils peuvent aussi prendre le pouvoir indépendamment de la volonté des locaux. Les chavannais ont parfaitement compris la nécessité de contrôler cette population, ce qui explique bien des réticences rencontrées à leur rencontre et le soin pris à choisir les résidents secondaires lorsque leur confier un poste s'avère nécessaire.

Pouvoir municipal et résidence secondaire

Saint-Martin compte 250 électeurs pour une population de 80 personnes. Les chiffres à eux seuls indiquent l'enjeu représenté par le vote des résidents secondaires. Le pouvoir municipal est détenu depuis 1954 surtout par des maires et une majorité de conseillers municipaux résidents secondaires. Peu sont des originaires¹⁹⁵. Le contraste avec Chavannes est total où tout est fait pour limiter la présence et le rôle de cette population. Quelle est la valeur que les

¹⁹⁵ Les trois maires élus à Saint-Martin depuis 1954 étaient tous trois des résidents secondaires sans filiation

résidents secondaires portent à leur vote ainsi qu'à leur élection ? Un historique de l'évolution politique des deux villages au cours des dernières décennies aide à comprendre les différentes positions adoptées aujourd'hui.

A Chavannes, les maires ont toujours été des habitants de la commune, mais la composition du conseil a varié lors des différentes phases de désertification puis de revitalisation. Il y a trente ans, Chavannes perdait des habitants. Les éleveurs étaient encore présents mais commençaient à se désintéresser de la politique locale¹⁹⁶. Ils comptaient alors encore sur leur poids numérique et économique pour faire pression lors de prises de décisions les concernant. Les deux décroissent au fil des ans. Cette population vieillit et nombre d'exploitations ne seront pas reprises. Les jeunes qui restent augmentent la superficie des fermes et s'adaptent aux nouvelles lois du marché, aux exigences de l'Europe et à ses subventions. Il en résulte un déplacement des enjeux et une perte de « leur capacité à encadrer les électeurs ruraux » [Marie 1994], qui se traduit par une moindre considération de leurs besoins et un souci d'accueil des nouvelles populations [Marie 1994]. Au cours de cette période de vieillissement de la population, les conseillers municipaux eux-mêmes recherchent la participation des résidents secondaires. Certains sont des retraités revenus s'installer à demeure : le père de M. Rey fut ainsi pressenti pour occuper des fonctions municipales. Au début des années 1980, des personnes plus jeunes, résidant à Bourg sont également élues. Elles furent admises par l'intermédiaire de parents tête de liste, telle Mme Varéon sollicitée par son oncle. Elle resta ensuite au conseil par intérêt pour la fonction et désir de se rendre utile. Lors des deux derniers mandats (1989-1995), deux membres du conseil, Mme Varéon et Mme Lambert furent élues alors qu'elles étaient des résidentes secondaires. La première, membre de l'ancien

villageoise même si les deux premiers étaient soutenus par des familles autochtones.

¹⁹⁶ Hugues Lamarche note à l'échelle nationale ce désintérêt des agriculteurs pour les enjeux locaux [1986].

conseil renversé, fut réélue et conserva sa fonction de première adjointe. Mme Lambert, désireuse dans un avenir proche de s'installer définitivement à Chavuisiat, disponible, s'était présentée pour poursuivre l'action commencée comme membre puis présidente du comité des fêtes : ces éléments favorisèrent son élection, plus que son origine.

Lors des dernières élections, en 1995, la même liste fut réélue à quelques détails près : un enseignant muté ailleurs céda son siège et un éleveur le remplaça. Il est le seul membre de cette profession présent au conseil. Il est jeune, à peine trente ans, membre d'un GAEC constitué avec son père et un associé. Ses études (il possède un BTS) le distinguent des exploitants agricoles plus âgés, de même que sa conception de la vie municipale. Le maire sortant céda son siège à Mme Lambert pour des raisons familiales, mais reste membre du conseil. Quant à cette dernière, son nouveau statut d'habitante permanente de la commune lui permit d'accéder à cette fonction, ainsi que sa bonne connaissance de la commune. Sa disponibilité pour assumer une fonction de plus en plus dévoreuse de temps fut un atout supplémentaire. Comme pour les associations, lorsque les bonnes volontés locales viennent à manquer, les postes à responsabilités sont cédés aux résidents secondaires non sans qu'un minimum de garanties soient prises concernant le sens de leur engagement.

La présence des résidents secondaires, tolérée voire même recherchée lors de la déprise démographique, est rejetée lorsque le village se repeuple, acquiert de nouveaux électeurs, donc de possible candidats aux élections. Le consensus est tel qu'aucun résident secondaire ne tenta de le rompre en se présentant sur une liste autonome. En revanche, les nouveaux habitants sont assimilés dès l'instant où ils affichent un désir de participer à la vie locale, après une phase intermédiaire de vie associative. La ligne de conduite adoptée par la municipalité cherche à adapter la commune à sa nouvelle vocation ruraine, sans pour autant oublier l'élevage et les quelques industries locales.

A Saint Martin, la situation démographique s'est bien plus détériorée qu'à Chavannes. Ce fait a eu une incidence directe sur la situation politique. M. Spitalieri, premier maire résident secondaire, fut élu en 1954. A l'époque, l'essentiel du conseil se compose encore de permanents, mais déjà les résidents secondaires commencent à apparaître, préfigurant une modification progressive de la population. Cette élection corrobore les observations de Paul Raybaut sur l'ancienneté de la domination politique des citadins dans l'arrière-pays niçois [1979]. Domination facilitée par le vieillissement de la population et l'absence de notables autres que ceux venant en résidence secondaire. M. Spitalieri, qui conserva le pouvoir pendant vingt ans, était un monégasque aisé. Il possédait un prestige dû à sa condition sociale et sa candidature survint à une période où les notables locaux avaient disparu, happés par la ville. Nous retrouvons le même appel aux résidents secondaires qu'à Chavannes lorsque le village se dépeupla. Le conseil municipal d'alors ne comportait que très peu d'habitants permanents. Il fut battu en 1977 par la liste menée par un résident secondaire devenu permanent depuis peu, M. Mossa. Il s'agissait de la première véritable liste d'opposition depuis l'élection de M. Spitalieri. M. Mossa possède également un fort prestige social lié à son ancienne condition de haut fonctionnaire. A l'époque, il venait de prendre une retraite anticipée ce qui assurait les villageois d'une forte présence locale et d'un dynamisme, dû à sa relative jeunesse, qui manquait à son prédécesseur. Ce sont des villageois, résidents permanents et secondaires, désireux de monter une liste d'opposition mais manquant de tête de liste, qui vinrent le solliciter, dont M. Canessa, neveu par alliance de M. Massiéra¹⁹⁷ qui vendit sa ferme à M. Mossa. Des liens d'amitié s'étaient noués entre le résident secondaire et cette famille, basés sur un mutuel respect et des idées politiques proches. Cette caution de la famille Massiéra, famille de notables dont certains de ses membres furent conseillers municipaux et maires de 1911 à 1940, explique que l'élection ait pu être un succès. Aucun des candidats ne souhaitait

¹⁹⁷ Pour plus de détails sur la famille Massiéra cf. le chapitre 3.

occuper les fonctions de maire pour des raisons diverses : la présence de M. Mossa permettait d'inscrire en tête de liste une personne connue de tous au village, attachée à la commune et informée des rouages administratifs. Novateur et décidé à faire évoluer la vie économique, ce nouveau maire lance de nombreuses actions pour revitaliser la commune. Cette attitude est celle de nombreux élus de la vallée à la même époque¹⁹⁸, ce qui permet de mener certaines des actions, comme la fête du val d'Entraunes, en concertation avec les autres municipalités. La politique de M. Mossa a pour objectif la revitalisation et néglige les intérêts des résidents secondaires. Un projet de construction d'un village vacances inquiète des résidents secondaires pour leur tranquillité. A la fin de son deuxième mandat une liste d'opposition nouvellement constituée prend le pouvoir. Avoir accepté cette charge de maire a rendu M. Mossa amer : de nombreuses amitiés lui ont été retirées et il estime avoir failli à son mandat dans la mesure où il n'a pas atteint les objectifs fixés¹⁹⁹.

Cet échec politique scinda le village en deux et eut des répercussions sur la vie associative. Cet échec est également celui des originaires contre les nouveaux venus, qu'ils soient secondaires ou permanents. Les originaires étaient en effet particulièrement nombreux lors des mandats de 1977 et 1983, ce qui n'est plus le cas. Les actuels élus originaires, telle Mme Oberti, ne sont pas nécessairement reconnus comme tels par les autochtones -permanents ou secondaires-, en raison d'une longue absence du village au cours de leur vie active.

Le nouveau maire, M. Sappia est résident secondaire. Son père habita la commune, fait dont il se sert pour asseoir sa légitimité de façon ostentatoire, sans doute pour faire oublier que son arbre généalogique à Saint-Martin ne remonte pas plus haut. Les habitants permanents membres de son conseil sont des employés des diverses administrations sauf un éleveur

¹⁹⁸ Dans la vallée, en 1977 puis 1983, de nombreuses municipalités se rajeunirent, changèrent d'équipe municipale et parfois de couleur politique, ce qui insuffla un nouveau souffle localement. A la même époque François Mitterrand devenait président de la république, mais le président du conseil général de PACA lui ne changeait pas.

¹⁹⁹ Cette amertume, le sentiment d'abandon après avoir été battu est fréquente : Marc Abélès l'a analysée en

installé depuis une dizaine d'années au village et un horticulteur, M. Andréini. Les résidents secondaires conseillers municipaux ne sont pas des originaires dans l'ensemble. Cette nouvelle équipe municipale fut réélue notamment parce qu'elle sut rendre service aux résidents secondaires, par exemple en conduisant l'eau jusque dans les maisons les plus reculées, ce que n'avait su et pu faire, faute de moyens, l'équipe précédente. Ce trait est très apprécié et même mis en avant par les résidents secondaires rencontrés. La commune est ainsi peu à peu totalement passée sous le pouvoir des résidents secondaires qui représentent la majorité de l'électorat.

La dissociation des modes d'intégration a eu pour conséquence un dédoublement des intérêts mais aussi une réorientation des objectifs du pouvoir local. Contrairement à Chavannes, le village n'est plus dans une logique de repeuplement mais de secondarité : les décisions doivent être prises en fonction de cet électorat majoritaire dont originaires et permanents sont marginalisés.

Voter

Accorder le droit de vote aux résidents secondaires revient à accepter qu'ils exercent une influence sur les décisions locales, la vie de la municipalité, le choix du maire : l'enjeu est donc important et perçu comme tel aussi bien par les élus que les votants. Accepter ou refuser le droit de vote aux résidents secondaires est aussi révélateur de la vitalité d'une commune. Depuis que Chavannes se revitalise la municipalité refuse le vote des personnes n'habitant pas à temps complet dans la commune, ce qui exclut aussi les enfants de résidents permanents qui reviennent pour les vacances. L'application de cette règle se veut très stricte ; toutefois il existe un décalage entre le discours des élus et la réalité, beaucoup plus nuancée. Ainsi, le

particulier dans son ouvrage de 1989, à propos d'anciens élus du Nivernais.

droit de vote déjà détenu par les résidents secondaires les plus anciennement installés ne leur a pas été retiré. Ainsi, M. Dumas et son fils sont toujours électeurs à Chavannes, de même que M. Chalon pourtant parfaitement informé de l'attitude de la mairie par sa cousine qui exerce la fonction de conseillère municipale. La volonté d'écarter les résidents secondaires, pris comme une entité abstraite et stigmatisée en tant que telle, se heurte à une double difficulté qui tient d'une part à la connaissance intime des individus -qui crée le désir de ne pas les froisser-, et d'autre part à l'inertie qu'opposent les résidents secondaires, peu désireux de perdre cet accès privilégié à la vie locale. De fait, le faible nombre de résidents secondaires électeurs limite l'incidence de ces voix. De plus, ces votants font partie des résidents secondaires les plus intégrés. Ils sont informés de la vie locale ; leur vote est donc celui de personnes averties. Le rejet de l'électorat représenté par les résidents secondaires a pour origine la crainte que ces derniers ne monopolisent la vie politique et ne cherchent à imposer leurs revendications, perçues comme décalées par rapport aux besoins des permanents. La peur de l'étranger est ici plus fantasmée que réelle comme nous l'avons vu au chapitre précédent.

A Saint Martin, en revanche, le vote des résidents secondaires est recherché par les municipalités et non par les autochtones. Toutefois, des nuances apparaissent lors de l'analyse du démarchage. Le maire effectue un choix entre les personnes en fonction des temps de présence et d'une volonté marquée de faire vivre la commune, de participer à ses activités. S'approvisionner sur place prend ici une importance politique. Les Bastanti achètent une partie de leur alimentation à Saint-Martin et se marièrent au village. Le maire leur demanda de voter dans la commune lors de la publication des bans. Les Céloria, que le maire actuel connaît bien, furent sollicités après des années de présence assidue, après les élections de 1989. Cette recherche de nouveaux électeurs révèle d'une part une volonté d'élargir un

électorat « acquis » et d'autre part le souhait d'impliquer plus fortement une population qui, par sa présence, permet au village de survivre. De fait, les résidents secondaires peu présents ou susceptibles d'être dans l'opposition ne sont pas recherchés. Cet essai de manipulation des listes électorales et de création d'un contre-pouvoir face aux originaires n'est cependant jamais totalement efficace puisque les originaires s'inscrivent sur les listes « de droit ». A ce propos, la différence entre originaires et résidents secondaires mérite d'être notée. Les premiers deviennent des électeurs villageois dès leur majorité et conservent ce droit quel que soit ensuite leur lieu de résidence. Voter à Saint-Martin fait partie des liens qui les relient encore au village et leur permettent de conserver et d'affirmer leur identité. Les résidents secondaires perçoivent cette dimension identitaire du vote, aussi lorsqu'ils n'ont pas été sollicités avant, attendent-ils d'être à la retraite, c'est-à-dire plus présents, pour s'inscrire sur les listes électorales à leur tour. Le droit de vote s'acquiert alors par la présence.

L'acceptation du vote des résidents secondaires par les municipalités dépendrait ainsi du nombre d'électeurs potentiels représentés par les habitants permanents qu'ils soient autochtones ou non. Le vote du résident secondaire est recherché lorsque le nombre de votants devient tellement faible que la vie politique ne peut se passer d'eux. Il exprime un besoin d'électeurs et de conseillers municipaux que la population locale n'arrive plus à fournir en quantité suffisante si elle souhaite conserver son autonomie. A Saint-Martin, le désir d'indépendance des communes est à corréler avec la très faible présence de l'intercommunalité dans la vallée du Var. Des luttes existent entre elles pour attirer les crédits. L'attitude des différentes municipalités saint-martinoises à l'égard des résidents secondaires reste cependant ambivalente, car la crainte demeure que leurs exigences ne dépassent les possibilités financières de la commune. Il en résulte un louvoiement perpétuel entre les besoins des deux populations et ceux d'une municipalité en quête de débouchés.

Si les raisons des choix des municipalités s'expliquent, quelles sont les motivations des résidents secondaires ? S'interrogeant sur les raisons du refus des petites communes de fusionner entre elles, Henri Mendras remarque :

« La commune est pour eux un moyen de se définir, un facteur essentiel de définition de leur identité personnelle ; c'est en cela qu'ils diffèrent des citadins des grandes agglomérations et c'est cela que les citadins viennent chercher en installant une résidence secondaire à la campagne. » [1977 : 141]

Voter dans la commune de sa résidence secondaire c'est d'abord avoir l'impression que chaque vote compte :

Mme Paschetta : « On vote tous les deux ici et mon fils aussi. Parce qu'on trouvait que nos voix à la limite servaient un petit peu plus ici, tandis qu'à Antibes on n'était qu'une petite goutte d'eau. »

Voter c'est aussi défendre ses intérêts. Mme Bastanti accepta de voter parce qu'elle souhaitait pouvoir exprimer son opinion pour défendre son patrimoine. Propriété et vote sont intimement liées ainsi que le rappelle Mme Carmignani :

« Moi je dis que voter non ! Dieu sait que le maire nous l'a demandé, mais je ne suis pas propriétaire, je n'ai rien à défendre. Deux voix de plus dans un village ça compte, mais au moins on est ami avec tout le monde. La moitié des gens sont fâchés. On paye le loyer et puis c'est fini. Propriétaire ce n'est pas pareil, vous avez un bien, vous avez votre mot à dire, mais nous non et ma fois jusqu'à présent ça marche : il n'y a personne avec qui on se soit chamaillé en 30 ans. ».

Le locataire reste en dehors de la gestion de la vie communale, car ses intérêts sont moindres. Cette décision s'accompagne d'un refus de défendre sa couleur politique lors de discussions avec les villageois ou les autres résidents secondaires. Georg Simmel notait que l'étranger n'a pas de racines aux yeux de l'autre. Ainsi,

« parce qu'il n'a pas de racines dans les particularismes et les partialités du groupe, il s'en tient à l'écart avec l'attitude spécifique de l'*objectivité*, qui n'indique pas le détachement ou le désintérêt, mais résulte plutôt de la combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence. » [1979 : 55]

Ne pas être propriétaire permet également de garder une certaine neutralité dans ses relations avec les habitants permanents, ce qui est un gage d'une bonne entente. Ce souhait est réel et fondé, car les luttes de pouvoir au village sont virulentes. Conjointement au désir de neutralité de Mme Carmignani entre sans doute aussi le souhait de ne pas être obligée de voter contre quelqu'un qu'elle apprécie tout en réprouvant ses idées politiques. La politique est ici affaire de personnes mais les luttes de partis sont néanmoins trop virulentes pour qu'elles puissent être totalement occultées lors des élections.

Etre propriétaire et ne pas voter, attitude la plus fréquente à Chavannes, indique souvent une méconnaissance de la commune. Ainsi, les Lacroix ne sont pas électeurs à Chavannes parce qu'ils pensent que cela exigerait une plus grande implication locale, ce dont ils n'éprouvent pas le désir. L'absence de participation des résidents secondaires aux diverses fêtes, aux associations s'accompagne d'un désintéressement de la vie politique : le nom du maire est parfois à peine connu alors même qu'un bulletin municipal rappelant les événements survenus au cours de l'année est publié et distribué dans chaque foyer, en décembre. La résidence secondaire est alors totalement synonyme de résidence de loisir. La marginalisation souhaitée par le pouvoir municipal est acceptée dans l'indifférence par les résidents secondaires peu désireux d'être mêlés à une vie sociale où ils n'ont pas de repaires. Défendre ses intérêts ne passe pas par un droit de vote. Cette attitude tend à relativiser les reproches que cette population encourt.

Voter au village c'est favoriser l'interconnaissance avec des personnes décrites comme utiles pour leur proximité supposée ou réelle avec l'administration.

M. Andréini : « On a des biens ici, on peut toujours avoir besoin, on ne sait jamais, d'une facilité, qu'un dossier glisse plus vite qu'un autre, parce que des fois il y a des dossiers qui restent un peu stagnants. »

Cette dimension revient souvent dans les discours. Elle est présentée comme un atout par rapport à la ville où les relations avec le pouvoir local sont plus impersonnelles.

Cependant, opter pour le vote au village nécessite une proximité géographique. Ainsi, les Rey, des parisiens, ne sont pas électeurs à Chavannes parce qu'ils estiment être trop éloignés : ils ne pourraient pas être présents lors de toutes les élections. Cette obligation de présence n'est pas perçue par tous, ce qui se traduit par un fort taux d'abstention. En effet, malgré le choix plus ou moins réfléchi de voter dans le lieu de villégiature, l'implication dans la vie locale reste faible. La difficulté éprouvée à se rendre sur les lieux de vote à une date nécessairement fixée indépendamment de contraintes familiales, favorise l'abstentionnisme. M. Barbier décida de voter à Chavannes alors qu'il habitait Bourg-en-Bresse. Lorsque la famille déménagea pour vivre à Thonon-les-Bains, la distance commença à présenter un handicap. Tant que la maison ne fut pas équipée d'un moyen de chauffage, les Barbier se rendaient à Chavannes pour la journée lorsque les élections se tenaient au début du printemps. Voter implique également de concilier les emplois du temps de chacun : tâche plus difficile lorsque les enfants grandissent et qu'ils commencent à avoir des activités autonomes. C'est pour limiter cet abstentionnisme que le maire de Saint-Martin a choisi de ne demander de voter qu'à des personnes suffisamment présentes en toutes saisons et résidant non loin. Toutefois, même si le souhait de présence est réel, il se concrétise rarement totalement et la possibilité d'exprimer sa voix par les urnes n'est pas exploitée autant que le souhaiteraient les autorités locales.

Le vote dans les couples peut se répartir entre les deux localités d'habitation. Pour pouvoir être présents politiquement dans la ville de logement principal et au village, les Bastanti choisirent de se partager : elle vote à Saint-Martin tandis que son époux est électeur à Beausoleil. M. et Mme Fighiera adoptèrent pendant longtemps ce système jusqu'à ce qu'ils le trouvent trop contraignant. Le vote peut survenir lors de vacances, ce qui oblige l'époux

électeur à se déplacer. Plus fréquemment, un retour anticipé en ville est prévu pour être présent avant la fermeture des bureaux de vote. Le week-end est de ce fait tronqué, précipité, afin d'éviter les embouteillages provoqués par les retours des promeneurs et de la masse des résidents secondaires de tout le haut pays qui, comme les saint-martinois, se partagent le vote. Ce dédoublement s'accompagne de celui des lieux de recensement. L'un des époux est recensé en villégiature et l'autre en ville. C'est un indicateur de cette phase de double appartenance où chacune des localités représente des enjeux spécifiques. Cette période est transitionnelle et, pour des raisons pratiques et d'attachement, la commune de villégiature finit par devenir le seul lieu de vote.

Plusieurs éléments se juxtaposent pour expliquer l'inscription sur les listes électorales villageoises, dont la défense des intérêts personnels, le poids relatif des voix, plus important dans une petite commune -ce qui accroît le sentiment d'utilité du vote-, la plus grande proximité des élus, souvent connus personnellement. La contrepartie est une obligation de visite lors des élections. Les déplacements peuvent avoir un coût financier non négligeable lorsque les voyages doivent être effectués sur une grande distance, ce qui explique la faiblesse du nombre de votants résidant au delà de 100 kilomètres.

Le conseil municipal

Qui devient conseiller municipal ? Deux catégories de personnes peuvent être distinguées : celles qui se sont spontanément proposées lors de la constitution des listes électorales et celles dont la présence fut sollicitée - leur présence est alors plus le fait du hasard que le résultat d'une volonté délibérée. A Chavannes, jusqu'au début des années 1980 et à Saint-Martin encore actuellement, les volontés spontanées sont trop rares pour qu'il ne soit pas nécessaire de solliciter amis ou connaissances pour compléter ou former des listes électorales. A Saint-

Martin, nombreux sont les candidats, élus ou non, qui furent pressentis pour devenir membre du conseil, l'un des cas les plus célèbres étant M. Mossa, maire de 1977 à 1989. Relations familiales et amicales sont à l'origine de cette participation. A ce sujet, Marc Abélès note

« Nous avons observé l'importance de l'appartenance familiale dans la construction de la légitimité et l'accès aux responsabilités locales. Sans exagérer le rôle des réseaux de parenté et d'alliance, on ne saurait cependant occulter le fait que dans bien des départements ils ont en quelque sorte façonné l'univers des élus, en produisant de véritables dynasties politiques fortement implantées. » [1991 : 97]

Les nombreux articles de l'ouvrage consacré aux maires de France témoignent également de l'importance accordée aux fidélités familiales²⁰⁰. M. Colona fut sollicité par ses amis et parents pour être membre d'une liste d'opposition lors des dernières élections. Ce fut également le cas de M. Fighiera, membre du conseil depuis 1989.

Mme Fighiera : « Mon mari est conseiller municipal. Pas ce mandat, mais le mandat précédent, le maire est venu le solliciter. Il a dit «oui pourquoi pas, si je peux vous être utile mais j'ai pas beaucoup de disponibilités». Il s'y est bien plu, ils ont fait une bonne équipe qui a été reconduite. Une fois qu'on est parti dans un truc comme ça c'est difficile de dire « oh ben non écoutez », on n'a pas de raisons vraiment majeures pour quitter quelqu'un qu'on aime bien, avec lequel on fait du bon travail. »

A ces personnes sollicitées par les membres de l'une ou l'autre des listes électorales, font face les candidats qui se présentent spontanément. M. Foresta a ainsi souhaité devenir membre du conseil municipal. Ami du maire actuel, il est également un ami d'enfance du fils de M. Spitalieri, l'ancien maire, avec lequel il fut pratiquement élevé. Il se rend à Saint-Martin depuis son enfance et y possède une maison. Il exerça comme chirurgien pendant de nombreuses années aux environs de Marseille et, peu avant de prendre la retraite décida de devenir conseiller municipal. Lors de son élection il bénéficia de sa popularité auprès des villageois avec lesquels il joue aux boules, de son amitié avec les Spitalieri, ainsi que de sa

²⁰⁰ *Les maires en France du consulat à nos jours* par M. Agulhon, L. Girard, J.L. Robert, W. Serman et collaborateurs, 1986

position sociale enviée. Sa promesse de venir s'installer au village dès sa retraite fut un élément décisif pour renforcer sa crédibilité. En effet, son lieu d'habitation était jugé trop éloigné du village pour lui permettre d'exercer des fonctions municipales jusqu'à présent. Même dans une commune dont le conseil municipal est majoritairement composé de résidents secondaires, il existe des distances géographiques au-delà desquelles une participation comme élu n'est plus acceptée. Le parisien conseiller municipal n'a pas de réalité ici. Marc Abélès remarquait la difficulté rencontrée par les « parachutés » à être élu [1989]. Une assise et une présence locale semblent être en effet nécessaire lors d'une élection.

Lors des dernières élections municipales de Saint-Martin, le fils de M. et Mme Andréini fut élu alors qu'il se présentait en tant que candidat isolé. Sa grand-mère maternelle est née au village et lui-même s'y rend depuis son enfance, habitant dans la maison familiale puis dans le petit logement que ses parents acquirent. Il bâtit ensuite une maison à Sussis. Actuellement, durant la saison estivale il exploite avec son frère cadet des champs provenant de l'héritage maternel. Il commença comme maraîcher puis, le marché n'étant pas favorable, continua comme fleuriste. Actuellement il partage sa vie entre le village, où il passe les six mois les plus chauds et la Côte d'Azur. Sa décision de se présenter aux élections municipales répondait à une attente personnelle d'informations, que rappellent ses parents :

Elle : « Mon fils s'est fait élire, parce que comme il dit, « je suis dans le village, j'aimerais bien savoir ce qui se passe, parce qu'on ne sait jamais rien. Vous avez beau demander mais on sait pas. J'aimerais bien savoir ce qui se passe aux réunions. Parce que les réunions ce qui se passe c'est public mais ce qui se passe derrière on sait pas », alors comme ça il est au courant.

Lui : Il a voulu avoir la possibilité de s'informer sur beaucoup de points sans être obligé d'aller demander à une tierce personne qu'elle lui donne le renseignement. »

Etre originaire du village, avoir souhaité y travailler et ainsi participer à la survie de la commune sont deux atouts qui lui furent favorables lors de son élection. Sa position d'observateur apolitique uniquement désireux de promouvoir l'intérêt communal fut perçu comme un atout auprès des résidents secondaires lassés des querelles politiciennes villageoises. Cette élection présage peut-être d'un début de changement d'attitude.

Comme pour les associations, l'éclatement géographique de l'équipe municipale pose des problèmes d'organisation des réunions qui doivent être planifiées en fin de semaine afin que tous les membres du conseil puissent être présents. Des réunions partielles se tiennent parfois à Nice, ce qui pénalise alors les habitants permanents. Pour conserver à la vie municipale une certaine cohésion, une unité, les lieux de vie professionnelle de chacun des conseillers doivent rester dans un périmètre restreint ici délimité par la Côte d'Azur. De même, toujours dans un souci de cohérence les électeurs résidents secondaires vivent rarement loin de leur lieu de villégiature sauf en ce qui concerne les originaires où entre alors une dimension identitaire du vote perçu comme un signe supplémentaire d'appartenance.

*

* *

L'attitude du pouvoir municipal au cours des dernières décennies envers les résidents secondaires a abouti à une situation opposée dans les deux communes. A Saint-Martin, après avoir pendant un temps élu un conseil municipal ouvert à la recherche du développement local, les résidents secondaires effectuèrent le choix de la défense de leurs intérêts, différents de ceux des autochtones. Les fortes dissensions qui agitent ce groupe expliquent aussi que les résidents secondaires aient pu obtenir une maîtrise totale du pouvoir. La capacité des résidents

secondaires à s'auto-intégrer favorisa l'émergence d'un groupe d'opposition soudé par des amitiés qui n'existaient pas ou peu avec les originaires. De dominants, ces derniers sont devenus dominés et ont été marginalisés. A Chavannes, au contraire, les résidents secondaires ne sont plus tolérés ni comme électeurs, ni comme conseillers municipaux. Leurs revendications, bien rares, sont inopportunes. Les relations au sein des associations tendent également à exclure les résidents secondaires, sauf lorsque les compétences des habitants intermittents s'avèrent utiles à l'intérêt général. Ainsi, les résidents secondaires représentent un vivier de bonnes volontés qualifiées utilisées en fonction des besoins autochtones. Grâce à leur poids démographique, ce sont ici les résidents permanents qui se servent des habitants secondaires contrairement à ce qui se passe à Saint-Martin où les villageois sont peu à peu évincés, parfois à cause de leur passivité et de leur âge.

Les pouvoirs et les responsabilités des maires se sont accrus au cours de ces dernières années : les commentaires recueillis auprès des maires et les études portant sur le sujet en témoignent²⁰¹. L'exercice de la fonction de premier magistrat de la commune exige une réelle disponibilité et l'acceptation de risques : ces deux éléments vont sans doute favoriser l'émergence de maires retraités et sans doute de résidents secondaires, plus longuement présents ; c'est déjà partiellement le cas dans les deux municipalités étudiées.

²⁰¹ Cf. notamment l'étude de Sylvie Biarez portant sur *Le pouvoir local* [1989]

Conclusion de la troisième partie

La résidence secondaire est principalement fréquentée dans un but de délasserment qui s'exprime différemment selon les individus, les saisons et les invités - famille ou amis. En effet, selon les cas, le repos peut être compris dans son sens le plus strict et s'accompagner d'une absence totale d'activité physique ou, au contraire, être trouvé dans l'exercice d'un passe-temps. Le village et ses habitants peuvent devenir la principale raison d'être de la résidence secondaire, car les modes de sociabilité locaux sont adoptés et certains loisirs sont partagés avec les autres habitants - permanents ou secondaires. La réception d'amis et de la famille, qui trouvent ici un espace d'accueil, peut devenir la principale distraction, tant pour les originaires que les autres habitants intermittents. La seule différence réside dans le fait que les invités possèdent ou non une origine communale. Recevoir ses relations peut couper les habitants de cette seconde maison du reste de la commune, qui devient un support pour les rares excursions entreprises mais toutefois ne constitue pas un espace de reconstruction des relations.

Dans tous les cas, la résidence secondaire est un retour vers un monde connu. L'inconnu n'a existé que le temps qui a suivi la période de l'achat pour les nouveaux venus. Les raisons qui ont présidé à l'achat déterminent ensuite la volonté d'être accepté, qui varie selon l'importance prise par l'accueil de relations et le désir de construire une vie sociale autre que citadine.

Chavannes et Saint-Martin présentent deux modes d'intégration à la vie sociale et politique différents. S'abstenir de participer à Chavannes peut être la meilleure preuve d'une compréhension de la place assignée aux secondaires, place elle aussi secondaire sauf lorsqu'un besoin s'exprime. Les résidents secondaires représentent un vivier de compétences auxquelles ont recours les habitants permanents quand localement ils ne trouvent aucun équivalent. Les résidents secondaires permettent d'établir des liens privilégiés avec l'extérieur. C'est pour ces raisons que ces habitants assimilés à des vacanciers se voient parfois confier du pouvoir ; encore que ce pouvoir est octroyé uniquement contre la promesse explicite de devenir un habitant permanent. La présence de villageois favorise l'intégration des résidents secondaires en même temps qu'elle la limite tant que le groupe reste facilement circonscrit.

A Saint-Martin, deux niveaux d'intégration sont à distinguer : celle auprès du groupe des originaires et des autochtones, rarement acquise et celle auprès du groupe des autres résidents secondaires et des nouveaux habitants. De ces deux réseaux d'intégration découle d'un dédoublement de la vie sociale et politique. Cet état de fait ne concerne la sociabilité villageoise proprement dite qui garde un côté superficiel, mais se remarque lorsque les relations plus durablement entretenues sont observées. Les résidents secondaires, relégués physiquement et symboliquement à l'extérieur se sont constitués en groupe d'opposition politique et, en raison de leur nombre, de leur capacité à voter et de leur alliance avec les nouveaux habitants permanents, ont pu s'emparer du pouvoir. Néanmoins, reste sous-jacente l'idée que le résident secondaire être neutre dans les affaires de la commune, en un mot se comporter en hôte et non en propriétaire. La position des résidents secondaires chavannais relève de cette attitude, mais elle n'est plus celle des saint-martinois. La commune a besoin de cette population intermittente pour pouvoir continuer à mener une vie politique et administrative. En l'absence de population locale, ce sont les résidents secondaires qui permettent aux organismes vitaux des communes de continuer à exister.

Conclusion

On croit que le logement est notre œuvre, qu'on le fait construire, qu'on le choisit, qu'on le décore et bricole. C'est un peu vrai. Mais la maison est surtout notre mère, qui avec patience et douceur quotidiennement nous réenfante et nous fait tels que nous sommes. Nous sommes blottis dans sa chaleur familiale.

On croit que le logement est situé ici ou là avec des caractéristiques techniques que l'on peut décrire. C'est un peu vrai. Mais il est surtout dans la tête de chacun [...].

On croit que le logement est fait de bois, de fer, de pierres et de ciment. C'est un peu vrai. Mais il est surtout une part bien vivante de nous-mêmes, qui nous calme ou nous agite selon les circonstances.

Jean-Claude Kaufmann, *La vie ordinaire. Voyage au cœur du quotidien*, 1989

Etudier la résidence secondaire nécessite de s'interroger sur le sens d'un objet multiforme souffrant d'une absence de définition adéquate. En effet, tant le nom « résidence » que l'adjectif « secondaire » qui la qualifie se révèlent inadaptés sur nos deux terrains d'enquête. Cette locution, à laquelle les propriétaires de ces logements eux-mêmes ne s'identifient pas, ne rend pas compte des différents usages qui découlent de la diversité des représentations et des histoires de vie. De fait, il n'existe pas une mais des « résidences secondaires », chacune se révélant être l'expression des attentes des familles : résidence secondaire ludique des bricoleurs et des jardiniers, résidence secondaire amicale ou familiale, résidence secondaire ressourcement, résidence secondaire « payement » - lors d'un utopique retour à la terre. Chacun de ces deuxièmes logements est porteur de valeurs et d'une sociabilité qui lui sont propre. En outre, le rôle qui lui est assigné change au cours de la vie en fonction des besoins des individus et du groupe familial dans son ensemble. Les familles mêlent ainsi les typologies selon les exigences et les besoins des différentes périodes de la vie.

La résidence secondaire peut permettre à une famille en rupture de racines de trouver une terre d'accueil pour les souvenirs et les fragments de l'histoire commune. La place de la maison va croissante si bien que le terme qui la qualifie devient alors inadapté. Sans être une maison de famille, elle représente en effet plus qu'un deuxième logement. La résidence secondaire apparaît alors comme un substitut de relations, de sensations, de sentiments qui ne peuvent trouver leur totale expression en ville. Quand ce deuxième logement ne tient pas les promesses dont l'achat ou l'héritage était porteur, il est vécu comme un véritable échec.

Cette étude de la résidence secondaire en milieu rural se base sur l'observation de deux communes qui présentent deux situations démographiques et économiques contrastées. Ces éléments exercent une incidence sur la place politique et économique des résidents secondaires et, bien sûr, sur le rôle que ces derniers sont appelés à jouer au sein de la société locale. La situation démographique a également des répercussions sur l'intérêt potentiel de ces communes comme lieu de villégiature : depuis que sa population progresse de nouveau Chavannes devient moins attractif qu'il n'a pu l'être par le passé. En effet, l'arrivée des néoruraux a stabilisé le nombre de résidences secondaires. Toutefois, tout au long de cette recherche de nombreux points de convergence sont apparus, concernant notamment l'homogénéité de la population étudiée - constituée essentiellement de personnes modestes et de cadres moyens -, des parcours et modes de vie, de la réalisation des travaux, pour ne parler que des grands thèmes. Les facteurs ruraux et économiques de changement, les différents modes d'acquisition ont pu aussi être mis en évidence, de même que l'action de la maison dans la vie des couples et leur engagement sur la scène politique locale.

Trois éléments présidèrent à la création des résidences secondaires en milieu rural : l'exode, le tourisme locatif et la hausse des niveaux de vie. L'exode rural draina des populations entières vers les villes. Cependant, grâce à un accroissement constant de leur niveau de vie, ces anciens ruraux furent nombreux à conserver la maison des champs. Ils purent retourner à la campagne le temps des vacances, vacances qui elles aussi se démocratisaient. Dans les années 1960, les logements laissés vacants permirent aux résidents secondaires potentiels de trouver à des prix abordables des bâtiments dont l'état laissait parfois à désirer. Toutefois, l'essor enregistré au cours de cette période et des décennies qui suivirent est également la conséquence d'une habitude de retour à la campagne créée par le tourisme locatif « de masse » depuis les années 1930 et de l'amélioration des conditions de vie consécutive à la période des trente glorieuses.

La résidence secondaire à Saint-Martin tout comme à Chavannes apparaît comme un désir de retour à la campagne de personnes modestes qui venaient de la quitter. Elle est aussi un souhait de famille à une époque où cette dernière était décrite comme disparue, morte. La résidence secondaire est un espoir de stabilité dans un monde présenté comme chaotique, peu propice à l'épanouissement personnel. Tout ceci est toujours vrai dans bien des cas, et pourtant des maisons de famille se vendent. Toutefois, à Saint-Martin et même à Chavannes,

certes dans une moindre mesure, elles sont rachetées par des familles désireuses de trouver elles aussi une terre d'accueil où y bâtir leur histoire.

La résidence secondaire rurale est celle de personnes modestes autant que celle des classes moyennes. Néanmoins, elle devient peut-être moins populaire qu'elle n'a pu l'être, car la bonne santé économique du pays qui avait permis l'accession massive à la propriété de ce bien est plus souffreteuse aujourd'hui. Si la résidence secondaire est un luxe, c'est un luxe relatif, proportionnel aux revenus des acheteurs ou des héritiers.

Ces deux types de population se côtoient, la différence s'exprimant surtout dans les représentations dont ces habitations sont porteuses. Posséder une résidence secondaire transmise enracine ce logement dans la sphère familiale, le dote aussi d'une mémoire, d'une historicité qui l'érigent au dessus du simple bien de consommation. De même, aménager sa résidence secondaire avec du mobilier hérité exerce une influence sur sa place au sein de l'univers familial. En effet, ces éléments matériels favorisent la perpétuation ou la reconstruction d'une histoire de famille. C'est l'enfant intéressé qui hérite, celui qui avait montré son attachement à la maison des parents. Cependant, certaines règles régionales de transmission persistent à être suivies quand plusieurs descendants souhaitent hériter, ce qui rappelle toute l'importance du milieu local.

La résidence secondaire est un luxe qui a certes un coût financier mais aussi physique : c'est seul que le résident secondaire bâtit ou restaure son habitat, souvent alors même que son amour de la bricole est dicté par les circonstances plus que l'expression d'une réelle inclination.

La restauration oblige la famille à mener une existence auto-centrée, à vivre au rythme de ses progressions. Ce premier quotidien de la villégiature, quotidien subi, est marqué par la lenteur de l'avancement des travaux et les inévitables dépressions qui les accompagnent lorsque leur achèvement semble s'éloigner un peu plus chaque jour. D'autres contraintes leurs succèdent. Elles portent sur l'entretien ménager et celui des murs. C'est alors qu'une différenciation sexuelle des tâches et des espaces, apparue lors de la réfection, prend toute sa visibilité : l'intérieur est féminin, l'extérieur masculin. La cristallisation des rôles sexuels s'exacerbe par rapport à la ville, influencée à la fois par les besoins de la maison et les sociabilités amicale et villageoise qui renforcent les distinctions.

Les originaires, forts de la présence d'une parentèle dans la commune cultivent l'entre-soi selon des modes de sociabilité spécifiques à leur région. La famille au sens le plus large du

terme - elle englobe jusqu'aux amitiés villageoises entretenues de génération en génération -, trouve ici la possibilité de s'exprimer. Elle est montrée aux amis dans la lecture même qui est faite du territoire. Ce besoin de famille est également présent pour les autres résidents secondaires qui ne possèdent pas d'attaches. Les parents sont d'abord invités, puis, d'achat en achat, des parentèles se reconstituent dans les communes qui deviennent des espaces de rencontre familiales privilégiés.

La résidence secondaire est aussi celle de l'amitié. Toutefois, une différence d'usage apparaît selon les milieux sociaux : les cadres et certains artisans invitent plus et plus facilement quel que soit l'état des lieux, contrairement à des personnes plus modestes qui s'appuient plus exclusivement sur des relations établies sur place. Les valeurs qui servent de faire valoir à ces invitations diffèrent selon les revenus et les milieux sociaux. Néanmoins, qu'elle soit familiale ou amicale, la résidence secondaire est partagée.

Posséder une résidence secondaire c'est « adopter les coutumes locales » et donc s'adapter à des formes de sociabilité locales. C'est aussi avoir accès à une certaine mixité sociale. Le cadre restreint de la scène sociale villageoise favorise les rencontres entre les différents milieux sociaux. La faible présence de loisirs citadins est à corrélérer avec l'origine sociale de ces résidents secondaires, modeste. Ils sont également, et paradoxalement, sédentaires : rares sont les vacances prises ailleurs et les excursions organisées hors de l'espace du canton. Des différences entre catégories sociales apparaissent, mais bien que les ouvriers voyagent rarement, les cadres aussi partent peu. La résidence secondaire elle-même est partiellement responsable de cet état de fait. De par son existence, elle crée un devoir de présence qui la lie à ses propriétaires, mobilisant leur temps libre. Si elle implique une vie divisée, ce semi nomadisme n'est qu'apparent puisque le retour s'établit semaine après semaine, année après année au même endroit où d'autres habitudes certes, mais habitudes néanmoins tout aussi ancrées, attendent leurs propriétaires, de même que d'autres relations de voisinage, parfois beaucoup plus contraignantes qu'en ville -mais n'est-ce pas ce qui est recherché. Le but même des séjours, le repos, explique la brièveté des promenades, leur répétition et très vite le désir de limiter les découvertes. La résidence secondaire est le retour à un certain ordre du monde, à une immuabilité fictive -celle des gestes, de l'organisation familiale et sociale - qui rassure. Dans ce contexte la nouveauté ne peut qu'être malvenue.

Les citadins se sentent parfois floués : partis en quête d'une société rurale aujourd'hui disparue par bien des aspects, ils sont confrontés à leur propre reconstruction de ce monde.

L'expérience de la résidence secondaire est un échec pour ceux qui étaient, et sont toujours, habités par un désir de renouer avec leur propre passé interrompu. Cette modification du rural, partout perceptible, invite à repenser les rapports entretenus entre les deux mondes, à s'interroger sur la réalité du clivage. Les conflits d'usage de l'espace eux-mêmes sont relayés, quand ils ne sont pas provoqués, par les habitants permanents.

La résidence secondaire sert de recours en cas de crise économique ou personnelle. Elle peut être utilisée comme lieu d'accueil lors de périodes de chômage. De même, son potager contribue à l'équilibre budgétaire de ménages peu aisés. Le coût de ce deuxième logement est ainsi compensé par ces apports qui, ajoutés à la qualité de vie espérée et aux relations qu'il favorise, rendent ce bien inestimable. Au cours de la dernière guerre mondiale, la résidence secondaire permit aux familles qui en possédaient une de s'approvisionner grâce aux liens entretenus avec les fermiers voisins, de même qu'elle leur offrit un refuge. Cet espace d'accueil dit « secondaire » participe en fait aux mécanismes de survie des populations citadines, survie économique mais aussi psychologique lorsque la résidence secondaire rime avec échappatoire.

Le rôle politique des résidents secondaires rend compte de la place qui leur est accordée au sein des sociétés locales. A Saint-Martin, village dépeuplé, les autochtones, qui ne tinrent pas compte du nouveau paysage social et politique de la commune, furent peu à peu remplacés par des notables résidents secondaires ou originaires. Ici les résidents secondaires votent. Ils sont même majoritaires. La virulence des luttes politiques actuelles rappelle toute l'importance stratégique que comporte ce pouvoir, pouvoir qui ne saurait fonctionner sans cette population intermittente qui occupe les différentes places du jeu politique avec quelques nouveaux habitants. Ainsi, malgré le vide des rues et des maisons, la municipalité continue à agir. Cela peut apparaître comme une anomalie du système administratif français, mais donne néanmoins à la commune une illusion de continuité, responsabilise les habitants et l'empêche peut-être sombrer encore plus. Néanmoins, et de façon ambivalente dans ce contexte précis, les habitants permanents attendent des résidents secondaires qu'ils se comportent en hôte et non en propriétaire ; qu'ils permettent au village de survivre sans pour autant interférer dans ses affaires. A cet égard l'attitude d'exclusion systématique adoptée par les chavannais leur a permis de circonscrire leurs revendications et donc d'éviter que les résidents secondaires n'interfèrent avec la vie publique locale.

A Saint-Martin, le système associatif fonctionne lui aussi grâce à l'implication des résidents secondaires. L'éclatement des lieux d'habitation de ses membres complique la gestion mais ne la rend pas impossible. Toute l'action de la municipalité et des diverses associations tend vers la recherche d'un soutien au restant de vie, grâce à la présence des résidents secondaires. Fêtes et sociabilité n'ont de sens que grâce à l'existence de cette population intermittente. Ce qui peut apparaître comme un simulacre de vie, un jeu de vacanciers en villégiature est le dernier garde-fou de cette société où, en l'état actuel du peuplement des Alpes-Maritimes, aucune réinstallation importante d'habitants permanents n'est envisageable. Le rôle des résidents secondaires apparaît ici essentiel bien au-delà de la question politique.

L'arrêt du mitage du territoire, effectué grâce au plan d'occupation des sols à Chavannes et à la loi « Montagne » puis la création du parc du Mercantour à Saint-Martin, a eu entre autres pour effet de limiter les doléances concernant les infrastructures, comme l'adduction de l'eau ou l'entretien des chemins. La contrepartie de la présence des résidents secondaires tient plutôt à l'usage du territoire, qui peut être en contradiction avec un souci de développement local. Ainsi, le danger pour la société saint-martinoise est qu'elle entre totalement dans une logique de secondarité. La situation à Chavannes est ici totalement opposée. Les réclamations émanant de résidents secondaires, qui ne possèdent pas de pouvoir politique et rarement le droit de vote, sont ignorées. Le développement de la commune passe avant les intérêts des résidents secondaires.

Toutefois, la municipalité s'intéresse à cette population dans les deux communes. En effet, les résidents secondaires sont apparus comme des agents de relations avec l'extérieur, un réservoir de compétences dans lequel puisent les habitants permanents au gré de leurs besoins, parfois pour défendre directement les intérêts locaux contre un pouvoir central.

L'action des résidents secondaires pour aider au maintien d'un tissu social et économique apparaît essentielle à Saint-Martin. Cependant, paradoxalement, elle ne peut être aussi complète que dans une région possédant une forte vitalité comme le révèle la comparaison avec Chavannes. En effet, les résidents secondaires, quels que soient leurs revenus, sont des consommateurs. Ils emploient des entreprises locales, des jardiniers, des femmes de ménage, fréquentent les magasins de proximité et achètent des produits régionaux. Ils entretiennent également des réseaux d'échange de services plus ou moins rémunérés avec la population locale. Or, à Saint-Martin, la pauvreté du tissu social freine la consommation, oblige à réaliser soi-même des travaux d'entretien qui auraient pu être confiés à des professionnels, à apporter

des produits de consommation et même à sous-employer les services locaux faute de certitudes concernant leurs approvisionnements.

Le vide démographique de Saint-Martin affecte également l'intégration des résidents secondaires car, par défaut de voisinage, ils restent entre eux, se fréquentent mutuellement et s'excluent ainsi de la société locale. Les deux populations se sont scindées en deux groupes distinctifs, ce qui a abouti à un dédoublement de l'espace social. Ainsi, bien qu'à Chavannes la présence des résidents secondaires soit contestée par la municipalité, leur perception du milieu local est plus importante car facilitée par les multiples contacts entretenus avec les habitants permanents. En effet, même les résidents secondaires qui ne se disent pas intégrés entretiennent des relations de voisinage suivies.

Pour s'intéresser totalement au devenir d'une commune, les résidents secondaires ont besoin de pouvoir exprimer leur attachement par des actions symboliques dont font partie les célébrations d'anniversaires, de mariages ou, différemment, les enterrements. Être inhumé au village c'est s'inscrire dans le territoire, acquérir une histoire locale, développer une mémoire familiale à partir d'une maison qui devient « de famille », donc un bien qui s'inscrit dans la continuité. Paradoxalement, l'inhumation est un gage d'une présence future des descendants, de leur intérêt pour l'entretien des lieux, leur devenir, donc un espoir d'une plus grande implication. Chavannes dispose d'espaces d'accueil qui favorisent ces interactions entre les différentes populations, contrairement à Saint-Martin au moment de l'enquête. Le désir d'être enterré près de sa résidence secondaire, dans son village de villégiature, rappelle aussi que la résidence secondaire n'est pas réductible à une quête de pouvoir politique, mais s'inscrit dans un ensemble cohérent de représentations.

Le résident secondaire modifie l'ancien selon sa propre vision du bon goût, qui évolue sous l'influence des différentes modes et des pressions exercées par les diverses instances administratives qui édictent les normes. La restauration est de plus en plus proche d'un respect du style du bâtiment quel que soit le milieu social. Néanmoins, chaque catégorie sociale possède sa propre représentation du respect de l'architecture du bâtiment. Les résidents secondaires s'adaptent aussi selon leurs moyens, les matériaux de construction trop onéreux sont abandonnés pour d'autres moins coûteux. Ce respect ne s'étend toutefois pas aux maisons neuves. En effet, celles-ci rendent compte en premier lieu du désir de fonctionnalité de leurs propriétaires, qui les maquillent ensuite pour rappeler le style local lorsqu'ils y sont obligés. La responsabilité de ces approximations n'incombe pas uniquement aux bâtisseurs.

En effet, outre les proportions des bâtiments anciens inadaptées aux besoins actuels des familles, il est nécessaire de tenir compte d'une évolution des matériaux utilisés. Pour chacune des communes, la recherche d'un équilibre entre le neuf et l'ancien paraît nécessaire, sorte de troisième voie qui permet de rendre compte des réalités locales et des besoins actuels. La présence des résidents secondaires a ainsi des répercussions sur l'entretien du bâti. Dans ces lieux désertés, ces habitants intermittents se voient érigés en gardiens d'un habitat qui n'a jamais été aussi bien entretenu. Là ne réside pas l'un des moindres paradoxes. Difficile de trouver une grange ou une ruine à restaurer et pourtant ces façades prospères aux volets clos la majeure partie du temps ne regardent plus que le vide des rues et des autres habitations, la désolation du paysage qui se transforme en broussailles ou forêts de résineux. Plus aucune exploitation ne semble pouvoir prospérer de nouveau.

Sans les résidents secondaires ces villages ne seraient plus que ruines, comme c'est le cas de ceux qu'aucune route n'atteint. Toute l'ambiguïté de la place des originaires apparaît ici. Résidents secondaires par leur mode de vie, ils possèdent des terres dont ils ne veulent ou ne peuvent se séparer, sans pour autant les entretenir. Difficilement exploitables, peu rentables, même pour le bois, des pans entiers de montagne deviennent des espaces sauvages pour la plus grande satisfaction des responsables du parc du Mercantour. L'absence d'entretien du paysage laisse percevoir toute la limite de la place des résidents secondaires. Cette situation apparaît inextricable et les autorités locales n'y voient pas de solutions. Toutefois, dans des zones fortement désertifiées il paraît nécessaire lors de l'élaboration de politiques d'aménagement rural de compter avec cette population, d'utiliser sa présence, aussi épisodique soit elle, plutôt que de l'ignorer.

La peur des résidents secondaires paraît pourtant d'autant plus injustifiée que, ainsi que le montre en contrepoint l'exemple de Chavannes, le rôle de cette population s'amenuise lorsque le nombre d'habitants permanents croît de nouveau. Une continuité s'observe entre résidents secondaires et néoruraux. Ce sont dans bien des cas des personnes modestes, elles aussi, qui ne pourraient pas investir dans un double habitat et choisissent alors de résider à la campagne. Ce sont essentiellement des jeunes couples dont le parcours, lors de la restauration des bâtiments, est similaire à celui des résidents secondaires. Ces derniers apparaissent ici comme une possibilité de maintien des communes lors de périodes de désertification dans l'attente d'un éventuel retour d'une population active. Cette thèse a apporté un premier éclairage à ce sujet, d'autres travaux devraient permettre d'en compléter l'étude.

Bibliographie

Abélès Marc

1980 « Le local à la recherche du temps perdu », *Dialectiques*, 30, p. 31-42

1989 *Jours tranquilles en 89. Ethnologie d'un département français*, Paris, Eds Odile Jacob

1991 « Avoir du pouvoir politique », in *Jeux de familles*, textes rassemblés par M. Segalen, Paris, Presses du CNRS, p. 79-97

Agulhon Maurice et Maryvonne Bodiguel

1981 *Les associations au village*, Le Paradou, Actes Sud

Agulhon M., L. Girard, J.L. Robert, W. Serman et collaborateurs

1986 *Les maires en France du consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne

Allan A. Graham

1979 *A sociology of friendship and kinship*, London, George Allen & Unwin

Althabe Gérard

1990 « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, 14, p. 126-131

Appadurai Arjun

1986 « Introduction : commodities and the politics of value », in *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, sous la dir. Arjun Appadurai, Cambridge University press, Cambridge, p. 3-63

Ariès Philippe

1975 *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen âge à nos jours*, Eds du Seuil, Paris

1977 *L'homme devant la mort*, Eds du Seuil, Paris

Attias-Donfut Claudine

1986 « Les nouveaux retraités, un groupe social novateur ? », *Loisir et société*, 9, 2, p. 377-401

Augé Marc

1989 *Domaines et châteaux*, Le Seuil, Paris

Augustins Georges

1989 *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Société d'ethnologie, Nanterre

Aune Lucien

1984 « Evolution démographique de l'arrière pays Grassois XIXème-XXème siècle », *Actes des journées d'histoire régionale « Le village »*, Mouans-Sartoux, Publication du centre de documentation occitane, p. 219-231

Autrement

1978 «Avec nos sabots», n°14

Bachelard Gaston

1965 *La terre et les rêveries du repos*, Librairie José Corti, Paris

1992 (1957) *La poétique de l'espace*, P.U.F. coll. Quadrige, Paris

Bages Robert, Benayoun Chantal et Jean-Yves Nevers

1978 «L'organisation d'une auto-défense collective : note sur les associations de chasse de quatre communes du Sud-Ouest », colloque de Lille, « *Associations et vie sociale dans les communes rurales* », novembre

Bahloul Joëlle

1992 *La maison de mémoire. Ethnologie d'une demeure judéo-arabe en Algérie (1937-1961)*, Paris, Eds Métaillé

Barbichon G., Blanchet A., Karsenty S., Perianez M. et Vincente M.

1978 *L'autre habitat. L'habitat bilocal des résidents secondaires en France*, Paris, CSTB, Contrat de recherche avec le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Direction de la Construction

Barreau Annick

1992 *Quelle mort pour demain ?*, Paris, L'Harmattan

Barthes Roland

1957 « Cuisine ornementale », in *Mythologies*, Paris, Eds du Seuil, p. 128-130

Baudrillard Jean

1968 *Le système des objets. La consommation des signes*, Paris, Gallimard

1969 « La morale des objets. Fonction-signe et logique de classe », *Communications*, n°13, p. 23-50

1976 *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard

Bauer G. et J. M. Roux

1976 *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Seuil

Bernard Yvonne

1992 *La France au logis. Etude sociologique des pratiques domestiques*, Liège, Mardaga

Bertrand Régis et Michel Vovelle

1983 *La ville des morts : essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux*, Paris, eds du CNRS

Biarez Sylvie

1989 *Le pouvoir local*, Paris, Ed. Economica, coll. La vie politique

Bidart Claire

1988 « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, XXIX, p. 621-648

1997 *L'amitié, un lien social*, Paris, La découverte

Bloch Anny et Marie Noële Denis, avec la coll. D'Alain Ercker

1993 « Une région dans ses meubles », *Autrement*, Série mutations, n°137, *Chez soi*, dirigé par Martine Segalen et Béatrix Le Wita, p. 102-118

Bloch Françoise, Monique Buisson

1994 « La circulation du don entre générations, ou comment reçoit-on ? », *Communications*, n°59, p. 55-72

Bodiguel Maryvonne et Martine Segalen

1978 « Un village s'oublie, un village se cherche », Colloque de Lille, « *Associations et vie sociale dans les communes rurales* », novembre

Bonnain Rolande

1972 « Sur la cuisine traditionnelle comme culte culinaire du passé », *Ethnologie française*, II, 3-4, p. 287-294

1981 « Pratique et sens de l'espace : un cimetière pyrénéen », in *Les Baronniees des Pyrénées*, tome I, sous la dir. I. Chiva et J. Goy, Eds de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

1994 « Etre ou ne pas être Montségurien », *Etudes rurales*, 135-136, p. 75-81

1995 « Le prix des rêves. Les résidences secondaires dans les Pyrénées centrales », *Les résidences secondaires nouvelles orientations*, tome I., Convention d'étude n° 9342 Groupe prospective sur l'avenir des espaces ruraux, DATAR, ronéotype

Bonnin Philippe

1980 « Processus de transformation intérieure de la maison : Petite histoire de la chambre à coucher », *Pour*, n°70, p. 17-24

Bonnin Philippe et Françoise Dubost

1980 « La maison rurale, histoires et légendes », *Pour*, n°70, p. 6-9

Bonvalet Catherine

1991(a) « Le logement », in *La famille état des savoirs*, sous la dir. François de Singly, La découverte, Paris, p.

1991(b) « La famille et le marché du logement : une logique cachée », in *Jeux de familles* coordonné par Martine Segalen, Paris, Presses du CNRS, p. 57-77

Bonvalet C., Charles L., Le Bras H. et Maison D.

1993 « Proches parents », *Population*, 1, p. 83-110

Bourdieu Pierre

1965 *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Les éditions de Minuit, Paris

1976 « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2/3, p. 122-132

1990 « Un placement de père de famille. La maison individuelle : spécificité du produit et logique du champ de production », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°81/82, p. 6-33

Bozon Michel

1992 « Sociologie du rituel du mariage », *Population*, 2, p. 409-434

Bozon Michel et Jean-Claude Chamboredon

1979 *Éléments d'une sociologie des chasseurs*, E.N.S., Laboratoire de sciences sociales, juin

1980 « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, X, 1, p. 65-88

Bozon Michel et François Héran

1988 « La découverte du conjoint. II-Les cènes de rencontre dans l'espace social », *Population*, 1, p. 121-150

Bozon Michel et Catherine Villeneuve-Gokalp

1994 « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, 6, p. 1527-1556

Bravard Yves

1961 *Le dépeuplement des Hautes Vallées des Alpes Maritimes*, Grenoble, Imprimerie Allier

Bromberger Christian

1980 « Le village provençal », in C. Bromberger, J. Lacroix et H. Raulin, *Provence*, Paris, Berger Levrault

1988 « L'habitat et l'habitation : des objets complexes. Quelles directions pour l'analyse. », in *Habitat et espace dans le monde rural*, Paris, eds de la Maison des sciences de l'Homme, p. 3-13

1997 « L'ethnologie de la France et ses nouveaux objets. Crise, tâtonnements et jouvence d'une discipline dérangement », *Ethnologie française*, XXVII, 3, p. 294-313

Bromberger Christian et Annie-Hélène Dufour

1982 « Pourquoi braconner ? Jeux interdits en Basse-Provence », *Etudes rurales*, 87-88, p. 357-375

Bromberger Christian et Gérard Lenclud

1982 « La chasse et la cueillette aujourd'hui. Un champ de recherche anthropologique ? », *Etudes rurales*, 87-88, p. 7-35

Bromberger Christian et Ravis-Giordani Georges

1977 *Le deuxième phylloxera. Facteurs, modalités et conséquences des migrations de loisirs dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, CERESM, Aix-en-Provence

Bruant Gérard

1992 *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui

Brun A. et B. Kalaora

1985 *Les résidences secondaires dans l'évolution du tissu rural : l'exemple de l'Orléanais*, multigr., INRA, ESR

Buller Henry

1994 « Etre étranger à la campagne, Introduction », *Etudes Rurales*, 135-136, p. 9-11

Cabanès Robert

1986 « Les associations créatrices de la localité », *L'Esprit des lieux, localités et changement social en France*, Paris, Eds du CNRS

Callède Jean-Paul

1982 *Contribution à une sociologie de la culture : quelques aspects de la pratique sportive*, Centre de Sociologie Politique CEDAS, n°56, Publications de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

Canestrier Paul

1952 « L'économie d'un village alpin au 16^e siècle », *Annales ESC*, 3, p. 439-452

Caplow Theodore

1982 « Christmas gifts and kin networks », *American Sociological Review*, 47, p. 383-392

Chamboredon Jean-Claude

1982 « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Etudes rurales*, 87-88, p. 233-260

1996 « Bastides et cabanons », *Enquête*, 4, p. 153-158

Champagne Patrick

1977 « La fête au village », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 17-18, p. 73-84

Chaudron Martine, Sluys Colette et Zaidman Claude

1997 « Chérie qu'est-ce qu'on mange ce soir ? », *Ethnologie française*, 1, p. 87-95

Chevalier Sophie

1992 *L'ameublement et le décor intérieur dans un milieu populaire urbain. Approche ethnographique d'une vraie-fausse banalité*, Thèse, Nanterre-Paris X

1996 « Transmettre son mobilier ? Le cas contrasté de la France et de l'Angleterre », *Ethnologie française*, XXVI, 1, p. 115-128

Chevallier Denis

1988 « Protéger l'habitat rural », in *Habitat et espace dans le monde rural*, Paris, Eds de la Maison des sciences de l'Homme, p. 87-100

Chiva Isac

1987 « La maison : le noyau du fruit, l'arbre, l'avenir », *Terrain*, n°9, p. 5-9

1992 « A propos des communautés rurales. L'ethnologie et les autres sciences de la société », in *Vers une ethnologie du présent*, sous la dir. Althabe G., D. Fabre et G. Lenclud, Paris, Eds de la Maison des sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France, cahier 7

Chiva Isac et Françoise Dubost

1990 « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », *Etudes rurales*, n°117, p. 9-38

Cicé Chantal, Ortard Nathalie, Phelouzat-Perriquet Nicole

1995 «Bibliographie analytique», in Françoise Dubost (sous la dir.) *Les résidences secondaires nouvelles orientations*, tome II., Convention d'étude n°9342 Groupe prospective sur l'avenir des espaces ruraux, DATAR, ronéotype

Cloarec Jacques

1996 « Le corps acteur et le corps agi », *Communications*, 61, p. 5-10

Collomb Gérard

1983 « L'architecture rurale dans l'histoire. L'exemple de la « maison landaise » », *Ethnologie française*, XIII, 1, p. 23-38

Collomb Gérard et Jean Guibal

1983 « Représentations vernaculaires de la maison et reproduction des modèles en architecture rurale », *Ethnologie française*, XIII, 2, p. 171-180

Collomp Alain

1978 « Maison, manières d'habiter et famille en haute Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Ethnologie française*, VIII, 4, p. 301-320

1983 *La maison du père*, Paris, PUF

1988 « From stem family to nuclear family : changes in the coresident domestic group in Haute Provence between the end of the eighteenth and the middle of the nineteenth centuries », *Continuity and change*, 3, p. 65-81

Commissariat Général au tourisme/DATAR

1967 *Enquête sur les résidences de loisirs au bord de la mer*, réalisée par la SOFRES, Paris, 2 tomes

1968 *Enquête sur les résidences de loisirs dans le Bassin Parisien*, réalisée par la SEMA et la SOFRES, Paris, 2 tomes

1969 *Enquête sur les résidences de loisirs dans les communes de montagne*, réalisée par la SEMA, Paris, 2 tomes

1971 *Enquête sur les résidences de loisirs dans les communes de campagne*, réalisée par la SEMA, Paris, 2 tomes

Communications

1996 Natures extrêmes, 61

Conche Marcel

1998 *Ma vie antérieure*, Encre Marine, La Versanne (42)

Coujard Jean-Louis

1982 « La cueillette, pratique économique et pratique symbolique », *Etudes rurales*, 87-88, p. 261-266

Corbin Alain

1995 « Les balbutiements d'un temps pour soi », in *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, sous la dir Alain Corbin, Aubier, Paris, p. 324-371

Corbain Alain, Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky (sous la dir.)

1994 *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Publications de la

Sorbonne

Cribier Françoise

1973 «Les résidents secondaires, des citadins dans les campagnes françaises», *Etudes Rurales*, n°49-50, janv. juin, p. 181-204

Cuisenier Jean

1977 «Le cycle de la vie familiale : origine et champ de l'interrogation », in *The family life cycle in European societies*, sous la dir. Jean Cuisenier, assisté de M. Segalen, Paris, Mouton, p. 1-5

1987 «Le corpus de l'architecture rurale française. Esquisses pour une synthèse prochaine », *Terrain*, n°9, p. 92-99

Delbès Christiane et Joëlle Gaymu

1995 «Le repli des anciens sur les loisirs domestiques. Effet d'âge ou de génération ? », *Population*, 3, p. 689-720

Denèfle Sylvette

1989 «Tant qu'il y aura du linge à laver», *Terrain*, n°12, p. 15-26

Deniot Joëlle

1995 *Ethnologie du décor en milieu ouvrier. Le bel ordinaire*, Paris, L'Harmattan

Deniot Joëlle et François-Xavier Trivière

1998 «Le bricolage ou la passion réfutée », in *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, sous la dir. de Christian Bromberger, Paris, Bayard Eds, coll. Société

Derouet Bernard

1993 «Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en Franche-Comté au 18^e et 19^e siècles », *Annales ESC*, 2, p. 453-474

Dourlens C. et Vidal-Naquet P.

1980 *Campagnes à vendre. Les transformations des filières de production des résidences secondaires*, Aix-en-Provence, CELTE

Duboscq Pierre et Mathieu Nicole (sous la dir.)

1985 *Voyage en France par les pays de faible densité*, Eds du CNRS, Paris

Dubost Françoise

1980 «Différences sociales et modèles d'habitat dans un village du Beaujolais », *Pour*, n°70, p. 11-16

1982 «L'usage social du passé. Les maisons anciennes dans un village du Beaujolais », *Ethnologie française*, XII, 1, p. 45-60

1984 *Côté Jardins*, Scarabée et Compagnie, Paris

1991 «Le choix du pavillonnaire », in *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Fondation Royaumont/ Créaphis, Paris, p. 185-213

1995 «L'analyse du phénomène des résidences secondaires, des années soixante à aujourd'hui, Evolution d'une problématique», *Les résidences secondaires nouvelles orientations*, tome I., Convention d'étude n° 9342 Groupe prospective sur l'avenir des espaces

ruraux, DATAR, ronéotype

Dubost Françoise (sous la dir.)

1998 *L'autre maison. La « résidence secondaire » refuge des générations*, Autrement, coll. Mutations, n°178

Duchac René

1980 « Les Alpes Maritimes », in *Le vieillissement de la campagne française*, multigr., INED, Travaux et documents, Cahier n°88, Paris, PUF, p. 169-184

Dufour Annie-Hélène

1989 « Café des hommes en Provence », *Terrain*, 13, p. 81-86

Dumazedier Joffre

1988 *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*, Paris, Méridiens Klincksieck

Dumazedier Joffre et Aline Ripert

1966 *Loisir et culture*, tome 1, Paris, Eds du Seuil

Dumons Bruno et Gilles Pollet

1994 « Le retraité, une identité sociale nouvelle ? », *Ethnologie française*, XXIV, 4, p. 790-799

Ekambi-Schmidt Jezabelle

1972 *La perception de l'habitat*, Editions universitaires, Paris

Ferrand Alexis

1989 « Connaissances passagères et vieux amis. Les durées de vie des relations interpersonnelles », *Revue suisse de sociologie*, 2, p. 431-439

Feschet Valérie

1996 « Petites manies ou rituels domestiques. Le rangement des papiers de famille en Provence alpine », *Ethnologie française*, 2, p. 289-301

Forsé Michel

1981 « La sociabilité », *Economie et statistique*, 132, p. 39-48

Fortier Agnès

1986 « Pratiques traditionnelles et rationalité économique, l'exemple de l'affouage », *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°3, p. 37-44

1991 *Un jardin en forêt. Etude des pratiques de chasse, cueillette, affouage, tenderie aux grives dans une commune forestière de l'Ardenne*, Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

1992 « L'épouse dévouée et la femme fantasmatique. Enquête sur la chasse dans les Ardennes », *Ethnologie française*, XXII, 4, p. 490-500

Fourny Marie-Christine

1994 « Nouveaux habitants dans un pays de moyenne montagne », *Etudes Rurales*, 135-136, p. 83-95

Gaboriau Philippe

1995 *Le tour de France et le vélo. Histoire sociale d'une épopée contemporaine*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport

Galland Olivier

1991 *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin

Garat Anne-Marie

1994 *Photos de famille*, Paris, Seuil, coll. Fiction & Cie

Gessat-Anstett Elisabeth

1997 *Sur les rives de « Matuška-Volga ». Enquête sur les usages et les représentations de la parenté dans la province de Yaroslavl (Russie)*, thèse de doctorat, Paris

Giard Luce

1980 « Travaux de cuisine, gestes d'autrefois », *Culture technique*, n°3, p. 63-71

1994 « Faire la cuisine » in *L'invention du quotidien*, sous la dir. M. de Certeau, L. Giard, tome 2, Gallimard, coll. Folio Essais, Paris

Gillis John

1996 « Making time for family : the invention of family time(s) and reinvention of family history », *Journal of family history*, 21, n°1, p. 4-21

Glaude Michel et François de Singly

1986 « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Economies et statistiques*, n°187, p. 3-30

Godbout T. Jacques

1997 « Recevoir c'est donner », *Communications, L'hospitalité*, 65, p. 35-48

Gojard Séverine, Weber Florence

1995 « Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire », *Recherches en économies et sociologie rurales*, INRA Sciences Sociales, n°2, avril

Gontier Claudie

1991 *Le cabanon marseillais. Images et pratiques*, Marseille, CERFISE

Gotman Anne

1988 *Hériter*, PUF, coll. Economie en liberté, Paris

1989 « « Le vase c'est ma tante » De quelques propriétés des biens hérités », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, n°14, p. 125-150

Gueusquin Marie-France

1994 « Tradition et artifice dans les fêtes du Nord de la France : Les mannequins de cortège ou les raisons d'un échec à Lille aujourd'hui », Corbain Alain, Noëlle Jérôme et Danielle Tartakowsky (sous la dir.) *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne

Guillou A. et P. Guibert

1989 « Le froid domestiqué : l'usage du congélateur », *Terrain*, n°12, p. 7-14

Gullestad Marianne et Martine Segalen (sous la dir.)

1995 *La famille en Europe, Parenté et perpétuation familiale*, Paris, Eds la Découverte

Gutwirth Jacques

1972 « Les associations de loisir d'une petite ville : Châtillon sur Seine », *Ethnologie française*, II, 1-2, p. 141-180

Halbwachs Maurice

1976 (1925) *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Mouton & Co

Harvois Paul

1980 « Le refus d'être secondaire », *Pour*, n°70, p. 42-44

Hell Bertrand

1985 *Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, Eds de la Maison des Sciences de l'Homme

Héran François

1987 « Comment les Français voient », *Economie et statistique*, 185, p. 43-59

Herpin Nicolas

1988 « Le repas comme institution. Compte rendu d'une enquête exploratoire », *Revue française de sociologie*, XXIX, p. 503-521

Jarreau Philippe

1985 *Du bricolage : archéologie de la maison*, Centre Georges Pompidou, CCI, Paris

Jolas T., Verdier Y., Zonabend F.

1990a « Parler Famille », in Jolas T., Pingaud M.C., Verdier Y., Zonabend F., *Une campagne voisine*, Eds de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 115-127

1990b « Les verts anneaux acides », in Jolas T., Pingaud M.C., Verdier Y., Zonabend F., *Une campagne voisine*, Eds de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 101-112

Kaufmann Jean-Claude

1988 *La chaleur du foyer : analyse du repli domestique*, Méridiens Klincksieck coll. Sociologies au quotidien, Paris

1991 « Les habitudes domestiques », in *La famille état des savoirs*, sous la dir. François de Singly, La découverte, Paris, p. 124-132

1992 *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan Essais et Recherches

1996 « Portes, verrous et clés : Les rituels de fermeture du chez-soi », *Ethnologie française*, XXVI, 2, p. 280-288

1997 *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan, coll. Essais et recherches

Kayser Bernard

1994 en coll. avec Brun André, Cavailhès Jean, Lacombe Philippe, *Pour une ruralité choisie*, La Tour d'Aigues, DATAR/Eds de l'Aube

Kopytoff Igor

1986 « The cultural biography of things : commoditization as process », in *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, sous la dir. Arjun Appadurai, Cambridge university press, Cambridge, p. 64-91

Laferrere Anne

1990 *Successions et héritiers*, INSEE cadrage, coll. Démographie et Société

Lamaison Pierre

1988a « De la transmission à l'abandon », *Etudes Rurales*, n°110-111-112, p. 9-27

1988b « La diversité des modes de transmission : une géographie tenace », *Etudes Rurales*, n°110-111-112, p. 119-175

1991 « Les structures complexes ont-elles une unité ? », in *Les complexités de l'alliance*, sous la dir. Françoise Héritier-Augé, vol. 2, Eds des archives contemporaines

Lamarche Hugues

1986 « Localisation, délocalisation, relocalisation du milieu rural », *L'esprit des lieux*, Paris, Eds du CNRS, p. 69-99

Langevin Annette

1986 « Frères et sœurs : semblables, différents, incomparables », *Le groupe familial*, 111, p. 92-98

1990 « Frère et sœur. A chacun son récit, à chacun sa famille », *Le groupe familial*, 126, p. 59-64

la Pradelle Michèle (de)

1996 *Les vendredis de Carpentras. Faire son marché en Provence ou ailleurs*, Paris, Fayard

la Soudière Martin (de)

1984 *Cueillir la montagne. Les agriculteurs et la Nature en Margeride : de l'usage des mots aux usages des lieux*, thèse de troisième cycle, EHESS

1995 « « Que la montagne est belle ! » Les résidences secondaires du plateau ardéchois », *Les résidences secondaires nouvelles orientations*, tome I, Convention d'étude n° 9342 Groupe prospective sur l'avenir des espaces ruraux, DATAR, ronéotype

Lautman Françoise

1985 « Fête traditionnelle et identité locale », *Terrain*, 5, p. 29-36

1987 « La fête locale. Mise en scène ? Mise en œuvre ? », *Ethnologie française*, 17, 1, p. 39-44

le Couturier François

1980 *La culture technique de la "Plastics vallée" oyonnaxienne*, CEFRA université de Lyon 2

le Dren Joseph

1980 « Bâtir « Paysan », « Architecte », ou « Sauvage » ? », *Pour*, n°70, p. 58-61

Le Jeannic Thomas

1997 « Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes », *Economie et statistique*, n°307, p. 21-41

Lenclud Gérard

1987 « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie », *Terrain*, n°9, p. 110-123

1988 « Transmission successorale et organisation de la propriété. Quelques réflexions à partir de l'exemple Corse », *Etudes rurales*, n°110-111-112, p. 177-193

Leroi-Gourhan André

1992 (1945 & 1973) *Milieu et technique*, Albin Michel, Paris

Levi-Strauss Claude

1970 « Les champignons dans la culture. A propos d'un livre de M. R.-G. Wasson », *L'Homme*, X, 1, p. 5-16

Le Wita Béatrix

1984 « La mémoire familiale des Parisiens appartenant aux classes moyennes », *Ethnologie française*, XIV, 1, p. 57-66

Liautaud César

1899 « Saint-Martin-d'Entraunes », *Nice Historique*, n°13, p. 207-208

Maho Jacques

1978 « Toutes ces fermettes de caractère », *Autrement*, n°14, p. 31-39

Maget Marcel

1989 *Le pain anniversaire à Villard d'Arène en Oisans*, Paris, Ed. des Archives Contemporaines, coll. Ordres Sociaux

Mallé Marie-Pascale

1987 « Maisons du nord des Hautes-Alpes. L'habitat rural entre histoire et tradition », *Terrain*, n°9, p. 60-71

Marie Jean-Louis

1994 *Agriculteurs et politique*, Paris, Montchrestien, CLEFS politique

Marié Michel et Jean Viard

1988 (1977) *La campagne inventée*, Actes Sud

Marpsat Maryse

1991 « Les échanges au sein de la famille. Héritage, aides financières, garde des enfants et visite aux grands-parents », *Economie et statistiques*, n° 239, p. 59-66

Mauss Marcel

1968 (1950) « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. 143-279

Meilleur B. A.

1982 «Du ramassage à la cueillette. L'exemple des Allues dans les Alpes du Nord», *Etudes Rurales*, n° 87-88, p. 165-174

Mendras Henri

1977 « Y a-t-il encore un pouvoir au village ? Trois réflexions à propos du rapport Guichard et des élections municipales. », *Futuribles*, 10, p. 131-148

Morin Violette

1969 « L'objet biographique », *Communications*, n°13, p. 131-139

Musset Danielle

1982 « Réglementation de la cueillette et appropriation de l'espace. L'exemple de la vallée de la Roya dans les Alpes Maritimes », *Etudes Rurales*, 87-88, p. 223-229

Muxel Anne

1991 « La mémoire familiale », in *La famille état des savoirs*, sous la dir. François de Singly, La découverte, Paris, p. 250-261

1996 *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan coll. Essais et recherches

Observatoire du tourisme des Alpes Maritimes

1993 *L'impact économique des résidences secondaires dans les Alpes Maritimes*, Etude réalisée par Hélios Consultants

Olivier de Sardan Jean-Pierre

1995 « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1, p. 71-109

1996 « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, 3, p. 31-59

Ortar Nathalie

1992 *Résidents secondaires et sociabilité à Châteauneuf d'Entraunes*, Nanterre, Mémoire de maîtrise en ethnologie, Université de Paris X-Nanterre

Paradeise Catherine

1980 « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, XXI, p. 571-597

Pelosse V. et A. Vourc'h

1982 «Chasse au sanglier en Cévennes», *Etudes rurales*, juil. dec., 87-88, p. 295-307

Percheron Annick

1991 « La transmission des valeurs », », in *La famille état des savoirs*, sous la dir. François de Singly, La découverte, Paris, p.183-193

Perréard Michel

1980 *Construire dans le Haut Pays sans compromettre l'architecture traditionnelle*, Nice, Direction Départementale de l'Agriculture des Alpes Maritimes

Perréard Michel et Paul Raybaud

1981 *Corpus de l'architecture rurale du Comté de Nice*, Paris, Berger-Levrault

Perrot Martyne

1995 « Le retour aux sources. Résidences secondaires en Aubrac », *Les résidences secondaires nouvelles orientations*, tome I, Convention d'étude n° 9342 Groupe prospective sur l'avenir des espaces ruraux, DATAR, ronéotype

Pezeu-Massabuau Jacques

1983 *La maison, espace social*, P.U.F., Paris

Pitt-Rivers Julian

1967 « La loi de l'hospitalité », *Les temps modernes*, n° 253, p. 2153-2178

Pociello Christian

1987 « Un nouvel esprit d'aventure. De l'écologie douce à l'écologie dure », *Esprit*, 125, p. 95-105

Poulain J.P.

1997 « Goût du terroir et tourisme vert à l'heure de l'Europe », *Ethnologie française*, 1, p. 18-26

Prod'homme Jean-Pierre

1982 « Fête et animation culturelle en campagne. L'expérience d'un village champenois », *Etudes rurales*, 86, p. 33-42

Rauch André

1995 « Les vacances et la nature revisitée (1830-1939) », in *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, sous la dir Alain Corbin, Aubier, Paris, p. 81-118

Ravis-Giodani Georges

1997 « Le miroir aux métaphores. L'ethnologie des manuels », *Ethnologie française*, XXVII, 3, p. 357-366

Raybaut Paul

1979 *Les sources régionales du pays de Nice. Une approche ethnologique*, Fayard, Paris

Riffault Marie-Cécile

1980 « De Chaptal à la Mère Denis : histoire de l'entretien du linge domestique », *Culture Technique*, n°3, p. 257-263

Rogers S. C.

1979 « Espace masculin, espace féminin. Essai sur la différence », *Etudes rurales*, avr.-juin, 74, p. 87-110

Rubin B. Lillian

1986 *Just friends : the role of friendship in our lives*, New York, Harper & Row publishers

Salitot Michelle

1977 « Evolution économique, cycle familial et transmission patrimoniale à Nussey », *Etudes rurales*, oct.-déc., 68, p. 23-53

1988 *Héritage, parenté et propriété en Franche-Comté du XIII^e siècle à nos jours*, Paris, ARF éd/L'Harmattan

Sansot Pierre, Strohl Héléne, Torgue Henry, Verdillon Claude

1978 *L'espace et son double. De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale*, Paris, Ed. du Champ Urbain

Schwartz Olivier

1990 *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du nord*, Paris, PUF

Segalen Martine

1980a « Faire construire. Résistances et contre-pouvoirs en Bretagne » *Economie et Humanisme*, janv. fév., 251, p. 40-50

1980b *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion, Paris

1981 et 1993 *Sociologie de la famille*, Armand Colin, Paris

1994 *Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*, Paris, Métailié

Segalen Martine et Béatrix Le Wita

1993 « Editorial », *Autrement*, Série mutations, n°137, *Chez soi*, dirigé par Martine Segalen et Béatrix Le Wita, p. 11-23

Segalen Martine, Zonabend Françoise

1986 « Familles en France », in *Histoire de la famille* t. 2 (sous la dir.) A. Burguière, Chr. Klapisch-Zuber, M. Segalen, Fr. Zonabend, Paris, Armand Colin

Simmel Georg

1979 « Digressions sur l'étranger », in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, (présentation de) Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Eds du Champ Urbain

Sjögren Annick

1986 « Le repas comme architecte de la vie familiale », *Dialogue, Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 93, p. 54-61

Sobry Claude

1987 « Le retour d'Icare », *Esprit*, 125, p. 106-109

Tabet Paola

1979 « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, juil.-déc., XIX (3-4), p. 5-61

Taffin Claude

1991 « Deux fois plus de logements qu'il y a un siècle », *Economie et statistique*, 240, février, p. 79-83

Tarrow Sidney

1977 *Between Center and Periphery. Grassroots Politicians in Italy and France*, New Haven and London, Yale University Press

Thomas Louis-Vincent

1975 *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot

1991 *La mort en question. Traces de mort, mort des traces*, Paris, L'Harmattan, Nouvelles études anthropologiques

Tornatore Jean-Louis

1993 « Note sur la dramaturgie du jeu de boules. A Marseille, en Provence, et peut-être ailleurs... », *Ethnologie française*, XXIII, 4, p. 623-627

Toulemon Laurent et Catherine Villeneuve-Gokalp

1988 « Les vacances des enfants », *Population*, n°6, p. 1065- 1087

Verger Daniel

1982 « Le fusil de chasse : une affaire d'homme et de rural », *Economie et statistique*, 147, p. 67-73

Verret Michel (avec a collaboration de Joseph Creusen)

1979 *L'espace ouvrier*, Armand Colin, Paris

1988 *La culture ouvrière*, ACL Ed. Société Crocus, Saint-Sébastien (44)

Vigouroux François

1996 *L'âme des maisons*, Paris, P.U.F./Perspectives Critiques

Villanova (de) Roselyne, Leite Carolina et Raposo Isabel

1994 *Maisons de rêve au Portugal*, Paris, Eds Créaphis

Vincent Odile

1987 « Chasse et rituel », *Terrain*, 8, p.63-70

Vovelle Michel

1982 « L'historien et la découverte de la fête aujourd'hui », *Etudes rurales*, 86, p. 9-17

1982 *La mort et l'Occident*, Paris, Gallimard

Wackermann Gabriel

1978 « Associations et pouvoir politique dans le monde rural du 20^e siècle : vie locale et communication sociale. », Colloque de Lille, « *Associations et vie sociale dans les communes rurales* », novembre

Warnier Jean-Pierre

1994 *Le paradoxe de la marchandise authentique*, Paris, L'Harmattan

Weber Florence

1982 « Gens du pays, émigrés, étrangers : conflits autour d'une chasse en montagne », *Etudes rurales*, 87-88, p. 287-294

1989 *Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA, Eds EHESS

Wylie Laurence

1964 *Village in the Vaucluse : an account of life in a French Village*, New York, Harper & Row

Zarca Bernard

1989 « Les raisons du bricolage à la maison », *Consommation et modes de vie*, Chroniques du CREDOC, n° 38, avril

1990 « La division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple », *Economies et statistiques*, n° 228, janv., p. 29-40

Zonabend Françoise

1980 *La mémoire longue. Temps et histoires au village*, Paris, P.U.F.

1985 « Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Etudes rurales*, 97-98, p. 33-38

1990 « Les morts et les vivants, Le cimetière de Minot en Châtillonnais », in Jolas T., Pingaud M.C., Verdier Y., Zonabend F., *Une campagne voisine*, Paris, Eds de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 425-443

1994 « De l'objet et de sa restitution en anthropologie », *Gradhiva*, 16, p. 3-14

Annexe biographique

Andréini : Saint Martin, lui : employé EDF retraité, elle : femme au foyer, niçois, achat mais originaire : appartement avec 2 chambres, 1 champ hérité dans un hameau voisin, 4 enfants adultes : 2 employés, 2 horticulteurs

Aubert : Chavannes, lui : artisan dans le bâtiment, elle : comptable, lyonnais, achat, maison de village avec jardinet accolé sans accès direct de la maison : une chambre finie, le grenier devra en comporter deux autres, 2 enfants étudiants

Barberro : Saint Martin, lui : cadre moyen décédé, elle : femme au foyer, achat à la suite d'une location d'un moulin avec son frère, monégasque, 2 enfants adultes : cadre moyen et artisan

Barbier : Chavannes, lui : économiste d'hôpital, elle : attachée territoriale, achat mais originaire village à côté, 150 m² par étage, deux étages dont l'un n'est que partiellement aménagé, autant de caves, 250m² d'écurie, thonnais, 3 enfants

Bastanti : Saint Martin, lui : magasinier, elle : secrétaire au chômage, beaulieusien, achat d'une maison récente, 2 chambres, 1 jardin, 1 fils adolescent

Benoit Paul : Chavannes, lui : ouvrier du bâtiment, elle : aide soignante, lyonnais, achat d'une maison de village sans jardin en ruines avec son frère : 4 chambres partiellement finies, 1 fille adulte employée, 1 fils adolescent

Benoit Vincent : Chavannes, célibataire, ouvrier en usine, achat d'une ruine avec son frère : deux pièces duplex de 80 m², lyonnais

Boyer : Chavannes, lui : épicier retraité, elle : employée, lyonnais, achat mais originaire : maison de village avec jardin, 4 chambres ; possèdent deux autres maisons dans le village : une louée, l'autre donnée à leur fille, 3 enfants adultes : 1 chômeur longue durée, 1 employée, la cadette est décédée à l'âge de 20 ans

Brunet : Chavannes, lui : ingénieur chimiste retraité, elle : femme au foyer, parisiens, achat, originaire de la vallée : maison en périphérie du village avec un « parc », 4 chambres et de nombreuses dépendances, 3 enfants adultes : 2 ingénieurs, 1 femme au foyer

Canessa Françoise : Saint-Martin, fille des précédents, antiboise (longtemps londonienne), professeur d'anglais divorcée, achat d'un appartement appartenant à sa cousine : deux chambres, 3 enfants étudiants

Canessa : Saint Martin, lui : instituteur retraité, elle : femme au foyer, niçois, héritage d'un appartement de deux chambres et d'un grenier, un potager autonome, 1 fille adulte : professeur d'anglais

Carmignani : Saint Martin, lui : employé EDF retraité, elle : femme au foyer, location d'un appartement avec 1 chambre, antibois, 2 enfants adultes : employée et mécanicien

Caron : Chavannes, lui : chercheur retraité, elle : chercheur, décédée, parisien, héritage de la moitié de la maison, 3 chambres, jardin en indivis avec sa sœur (madame Meynard), 4 enfants adultes : 1 conservateur de bibliothèque, 1 chercheur, 1 orthophoniste, 1 chômeur longue durée

Caron : Chavannes, lui : professeur d'université, décédé, elle : maître de conférence retraitée, marseillaise, héritage : maison bourgeoise, 6 chambres, jardin d'agrément, potager et verger, et achat : maison de village avec jardinet, 5 chambres plus une salle de jeu de 60 m², 4 enfants adultes : 2 maîtres de conférence, 1 agrégé de mathématiques, 1 pharmacien

Catala : Saint Martin, lui : ouvrier du bâtiment retraité, elle : employée retraitée, niçois, achat suite à une location : 2 chambres, plus 1 au-dessus du garage, 3 enfants adultes : 1 employé, 2 cadres moyens

Cauchet : Chavannes, lui : facteur décédé jeune, elle : employée à la retraite, héritage : maison avec deux chambres, un fenil, un jardin attenant, parisienne, 1 fils adulte : chercheur

Céloria : Saint Martin, employés à la retraite, antibois, achat d'un terrain puis construction d'une maison, 3 chambres, 2 filles adultes : 1 kinésithérapeute, 1 employée de bureau

Chalon : Chavannes, lui : directeur commercial, elle : cadre, lyonnais, héritage : maison avec 2 chambres, puis achat d'une maison accolée qui a permis de doubler la superficie, 1 fille adulte : cadre commercial

Chevalier : Chavannes, lui : boucher retraité, elle : employée de la Poste retraitée, bourgeois, héritage de l'hôtel familial reconstruit après 1945, fermé depuis les années 1970

Colona : Saint Martin, lui : chef de gare, elle : préparatrice en pharmacie, antibois, héritage d'un appartement de 2 chambres et achat d'un grenier pour créer la troisième chambre, 2 enfants : lycéenne et apprenti cuisinier

Dumas : Chavannes, lui : industriel retraité, lyonnais, elle : femme au foyer, héritage d'un château avec sa maison de gardien, occupée, ses métairies, louées mais plus exploitées, ses terres, 2 enfants adultes : 1 chômeur, 1 pharmacien

Durest : Chavannes, lui : directeur commercial retraité, elle : femme au foyer, antibois depuis 1994, héritage d'une petite ferme qu'ils ont agrandi : 7 chambres, 3 salles de bain, 1 piscine ; 2 enfants adultes : cadres commerciaux

Ferrera : Saint Martin, lui : enseignant du secondaire, elle : même profession, niçois, héritage, maison de village sans jardin : trois chambres, 2 enfants adolescents

Figliera : Saint Martin, lui : bijoutier, elle : institutrice retraitée, antibois, achat d'un terrain : construction d'un chalet préfabriqué, 2 filles étudiantes

Foresta : Saint-Martin, lui : chirurgien retraité, conseiller municipal, elle : au foyer, achat d'un terrain où ils ont fait construire une grande maison, 3 enfants

Françon : Chavannes, divorcé : loueur de voitures, locataire d'un appartement de trois pièces, 1 fils adulte

Garnier : Chavannes, lui : entrepreneur, elle : secrétaire-comptable de l'entreprise, bourgeois, achat d'une maison, 4 chambres, avec jardin, écurie, grange et un verger acheté par la suite, 3 enfants étudiants

Giacomoni : Saint-Martin, lui : employé de mutuelle retraité, elle : décédée, niçois, location avec ses beaux-parents d'un appartement donnant sur un jardin, 3 chambres, 1 fille adulte : cadre commercial

Giraud : Chavannes, lui : enseignant du secondaire, elle : professeur d'IUFM, bourgeois, héritage d'une maison de village avec 2 chambres, pas de salle-de-bain, un jardinet, 3 enfants étudiants

Graglia : Saint Martin, lui : assureur, elle : employée, cannois, ferme héritée avec les terres de l'exploitation : 5 chambres et un grenier aménagé, ce qui représente 16 places, un studio autonome dans la cave, 1 fille étudiante

Guérin : Chavannes, lui : oncologue décédé à 35 ans, elle : docteur anesthésiste, lyonnais, héritage : une maison forte partiellement restaurée et accolé une maison de 4 chambres rénovée, 3 enfants lycéens et étudiants

Lacroix : Chavannes, lui : entrepreneur, elle : secrétaire-comptable de l'entreprise, lyonnais, achat maison avec 4 chambres, jardinet séparé par une route, 3 enfants adultes : cadres moyens

Lambert : Chavannes, lui : entrepreneur, elle : femme au foyer, achat (mais originaire) d'une grange, 5 chambres, 1 fils adulte technicien du bâtiment, vivent à Chavannes

Laurenti : Saint Martin, lui : retraité chauffagiste, elle : femme au foyer, cannois, achat d'une grange-bergerie avec deux autres familles : appartement de trois chambres, un terrain en commun, 2 enfants adultes : employé et cadre moyen

Lucas : Chavannes, commerçante retraitée divorcée, strasbourgeoise, héritage d'une maison de village, 2 chambres, une cour et un potager, 2 filles adultes : finissant l'une une thèse de théologie l'autre une thèse de mathématiques

Mariani : Saint-Martin, lui : charpentier, elle : au foyer, , construction d'un chalet de deux pièces avec peu de terrain, 3 enfants mineurs

Massiera : Saint Martin, lui : employé retraité, elle : femme au foyer, niçois, héritage d'une maison de village découpée en deux appartements de 2 chambres chacun, un potager en périphérie, 2 filles adultes : 1 professeur, 1 employée de banque

Masson : Chavannes, lui : artisan menuisier retraité, elle : employée de la Poste retraitée, lyonnais, achat d'un terrain à un neveu puis construction, 3 chambres, 1 fille adulte : institutrice

Maurel : Chavannes, elle : comptable veuve, lyonnais, achat : maison de village de 3 chambres, jardin, 1 enfant adulte : cadre moyen

Mercier : Chavannes, lui : ouvrier électricien retraité, elle : femme au foyer, lyonnais, achat de la maison d'enfance : 2 chambres, 1 potager, 2 enfants adultes : employée et cadre moyen

Meyer : Chavannes, lui : artiste peintre, elle : journaliste retraitée, parisiens, achat d'une maison en ruine immense, seules deux chambres sont aménagées, potager et jardin

Meynard : Chavannes, lui : chercheur décédé, elle : enseignante retraitée, niçoise, héritage d'une moitié de maison, 3 chambres et 2 bureaux, 3 enfants adultes : 1 ingénieur (décédé), 1 médecin, 1 chômeur longue durée

Mossa : Saint-Martin, lui : ancien fonctionnaire du conseil de l'Europe, ex maire du village, elle : secrétaire de direction retraitée, achat d'une ferme et de ses dépendances ainsi que du pré attenant, 1 fille d'un premier mariage

Oberti : Saint Martin, lui : ingénieur décédé, elle : gérant d'immeuble retraitée, héritage de la ferme familiale, 5 chambres, 3 enfants adultes : cadres supérieurs et femme au foyer, vit à Saint Martin dans un appartement avec 2 chambres, en possède un autre à Nice

Paschetta : Saint Martin, lui : artisan réparateur électro-ménager, elle : femme au foyer, antibois, achat d'un terrain puis construction maison avec 6 chambres, 1 fils adulte : cadre moyen

Perrin : Chavannes, lui : chômeur longue durée, elle : employée retraitée, lyonnais puis uniquement chavannais, héritage d'une maison de 2 chambres avec jardin

Picard : Chavannes, documentaliste divorcée, burgeoise, héritage d'une maison de village, 3 chambres, 1 jardin, 2 enfants adultes : enseignant du secondaire et cadre moyen

Prin : Chavannes, lui : employé de mutuelle, elle : assistante maternelle, lyonnais, héritage d'un appartement donnant sur une cour, deux chambres, 1 fille

Rey : Chavannes, enseignants du primaire et secondaire, parisiens, héritage d'une maison avec 3 chambres, 1 jardin, 2 filles adultes cadres moyens

Romana : Saint Martin, lui : employé EDF retraité, elle : femme de ménage, niçois, héritage maison de village, 1 chambre

Sappia : Saint-Martin, lui : maire de Saint-Martin, elle : secrétaire, achat, 1 fille adulte

Sauret : Chavannes, lui : receveur des PTT décédé, elle : femme au foyer, lyonnais, héritage d'une ferme avec potager, 3 chambres, 1 grange partiellement aménageable, 2 enfants adultes : 1 enseignant du secondaire, autre NSP

Spitalieri : Saint-Martin, lui : rentier, elle : au foyer, maison construite par le père de monsieur Spitalieri qui fut aussi maire de la commune, ajout d'une piscine, 3 enfants mariés

Thomas : Chavannes, lui : ingénieur pétro-chimie, elle : femme au foyer, grenoblois, location du logement d'une métairie, 2 chambres, pas de salle de bain ni d'eau chaude, 3 enfants adultes : 2 ingénieurs, 1 cadre moyen

Varéon : Chavannes, lui : technicien à la retraite, elle : institutrice retraitée, héritage : maison de village, 4 chambres, jardin attenant, bourgeois, 3 enfants adultes : 2 ingénieurs et 1 secrétaire

Vergier : Chavannes, lui : rédacteur en chef d'un quotidien retraité, elle : femme au foyer, bourgeois, héritage d'une maison de 14 pièces avec un très grand jardin, 2 enfants adultes : journaliste radio et femme au foyer

Vidal : Chavannes, lui : artisan décédé, elle : restauratrice, lyonnaise, achat d'une grange, 2 chambres, pas de jardin, 1 fils adulte ingénieur